This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Revue du Lyonnais

Léonard Boitel, Aimé Vingtrinier

Digitized by Google

UNIVERSITY of MICHIGAN
GENERAL LIBRARY
OCTAVIA WILLIAMS BATES
BEQUEST

Digitized by Google

DC
80
.L9c
T.1

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU
LYONNAIS

Fondée en 1835

TOME XXXI

CINQUIÈME SÉRIE

LYON
AUX BUREAUX DE LA *REVUE DU LYONNAIS*
3, Rue Stella, 3

1901

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Bates
Nijhoff
7-13-26
13492

A NOS LECTEURS

Au commencement de cette nouvelle année, à l'aurore de ce nouveau siècle, la *Revue du Lyonnais* présente à ses lecteurs, à ses amis, ses souhaits et ses vœux.

Elle compte sur leur attachement à la patrie lyonnaise, à son histoire, à son passé, pour lui permettre de poursuivre une tâche entreprise il y a soixante-cinq ans et continuée jusqu'à ce jour malgré les vicissitudes d'époques troublées, les transformations de la presse périodique, les modifications apportées dans le goût et les habitudes du public.

La *Revue du Lyonnais* a vu disparaître depuis trois quarts de siècle de nombreuses publications lyonnaises, créées par des hommes d'esprit et de talent, éditées avec luxe, illustrées soit par des artistes estimés, soit au moyen des derniers per-

Digitized by Google

fectionnements de la reproduction photographique. Si elle a survécu à la tourmente, c'est que l'utilité de son but s'impose. Il paraît difficile, en effet, d'admettre que dans la seconde ville de France une revue d'histoire locale ne puisse trouver des éléments de vitalité.

Et pourtant, dans les souhaits et les vœux que nous offrons à nos amis se mêle un profond sentiment de mélancolie. Malgré nos efforts, malgré le zèle et la science de nos collaborateurs, nous sommes peu encouragés! La phalange de nos fidèles lecteurs ne s'augmente plus ; les vides que la mort cause chaque année parmi eux ne se comblent que difficilement. Comme nous l'avons dit le mois passé, nous ne subsistons depuis deux ans qu'à l'aide de généreux sacrifices et, si l'on ne vient à nous, nous devrons, lassés et découragés, abandonner cette œuvre presque séculaire.

Nous nous adressons à nos compatriotes de bonne volonté, nous faisons un dernier appel à tous ceux qui ont à cœur de voir perpétuer sur ces modestes tablettes les faits curieux de notre histoire. Puissent-ils nous apporter un bienveillant concours !

***

Nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs, en tête de cette livraison de janvier, une eau-forte iné-

Digitized by Google

dite de M. Joannès Drevet. Le distingué artiste a reproduit le pont du Change, vu de la rive droite, avec, dans le fond, estompées dans la brume, les dernières maisons du quai de la Pêcherie et les flèches de Saint-Nizier.

Le pont du Change est loin de présenter les pittoresques silhouettes du vieux pont de Saône qui a si souvent inspiré le crayon des de Boissieu, des Guindrand, des Gabillot, des Leymarie. Mais sous le burin habile de M. Drevet, il a perdu de sa rigidité froide et de sa monotonie. Nous le voyons, en ce jour sans soleil, comme un des sites les plus aimés du cher bon vieux Lyon.

LA DIRECTION.

Janvier 1901.

Digitized by Google

LA

CHAPELLE DE SAINT-ROCH

A CHOULANS

I

Emplacement de la chapelle ; sa description. — Date de sa construction (1581). — A la suite de quels évènements elle fut élevée. — La première apparition de la peste à Lyon. — Les épidémies de 1564 et de 1577. — Le vœu du Consulat. — Achat d'un terrain pour la construction de la chapelle (1577). — Pose de la première pierre par le gouverneur François de Mandelot ; le procès-verbal de la cérémonie. — Célébration de la première messe. — Procession générale. — Mesures prises par le Consulat pour combattre la peste. — Les hôpitaux affectés aux pestiférés. — Les cérémonies à la chapelle de Saint-Roch ; l'affluence des pèlerins.

La chapelle de Saint-Roch de Choulans (1) était située à mi-coteau de Saint-Irénée, sur une haute terrasse plantée d'arbres, dominant la Quarantaine et l'hôpital Saint-Laurent, et d'où la vue s'étendait au loin sur la plaine.

---

(1) Appelée aussi « chapelle de Saint-Roch hors les murs ». Une grande partie des documents qui m'ont servi à écrire cette monographie m'ont été communiqués par M. Georges Poidebard.

Digitized by Google

On y accédait par un chemin qui partait de celui de Choulans et aboutissait au côté sud de la terrasse, après avoir serpenté à travers les jardins et les vignes.

La chapelle, précédée d'un porche, était de forme carrée oblongue et se terminait en pan coupé au levant. Deux portes cintrées formaient l'entrée principale; deux portes latérales s'ouvraient, l'une au nord, l'autre au midi ; une troisième enfin, située au fond, donnait accès dans la sacristie.

Quatre fenêtres cintrées, deux au nord et deux au midi, éclairaient l'intérieur du sanctuaire. Elles étaient ornées d'antiques vitraux, dont une partie, tout au moins, étaient l'œuvre de Bertin Ramus, le peintre verrier lyonnais du XVIe siècle.

La chapelle de Saint-Roch avait été construite en 1581, puis agrandie et embellie, en 1644, d'après les dessins de Simon Maupin, voyer de la commune de Lyon. Voici à la suite de quels événements ce sanctuaire avait été élevé.

Depuis l'année 1348, époque à laquelle elle avait fait sa première apparition à Lyon (1), la peste avait exercé à plusieurs reprises ses ravages dans la ville et ses alentours.

---

(1) Des lettres de Jean le Bon, en date du 3 mai 1351, accordant aux Lyonnais une taxe de deux deniers pour livre sur les marchandises vendues dans leur ville, mentionne la diminution de population causée par le fléau. (*Cartulaire* d'Et. de Villeneuve, Appendice p. 455 ; *Reg. Cons. de la ville de Lyon*, publié par M. G. Guigue, I, 366). — L'*Obituaire du monastère de Saint-Pierre*, mentionnant (p. 65) la mort d'une abbesse, Sibille de Varenne, dit qu'elle eut lieu « *anno domini millesimo* CCC° XLVIII° *in mortalitate* » ; et l'inscription funéraire de Michel Pacsus, trouvée rue Masson, dit aussi : « *El tems de la mortalita* l'an MCCCXLVIII ». Comarmond, *Notice du musée lapidaire de la ville de Lyon*, p. 34.

Digitized by Google

En 1457, particulièrement, elle avait sévi tout l'été jusqu'à la Saint-Martin (1).

Au siècle suivant, l'horrible fléau suivit de près les dévastations commises par les protestants ; il apparut à Lyon au printemps de l'année 1564. La maladie fut d'abord plutôt bénigne et n'empêcha pas les Lyonnais d'offrir de brillantes fêtes à Charles IX et à Catherine de Médicis, qui étaient venus visiter leur ville (2) ; mais elle ne tarda pas à revêtir un caractère de gravité, et, une dame de la suite de la reine de Navarre étant morte en quelques heures, la Cour s'effraya et quitta Lyon à la hâte (3).

La peste ne fit que redoubler de violence, et, en quelques mois, d'après l'historien Claude de Rubys, témoin oculaire, enleva plus de trente mille personnes, — presque la moitié des habitants de la ville.

A la suite de cette épidémie, le père jésuite Edmond Auger (4) voua Lyon à Notre-Dame du Puy.

Douze ans se passèrent sans que le fléau revînt visiter Lyon ; on le croyait « éteint », lorsqu'il reparut avec une

---

(1) A. PÉRICAUD, *Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon* (d'après les Actes capitulaires de Saint-Paul).

(2) En juin 1564.

(3) La Cour quitta Lyon le 9 juillet et se réfugia à Crémieu. Catherine de Médicis avait espéré pouvoir rentrer à Lyon au bout de quelques jours ; mais la peste, continuant à sévir, s'opposa à la réalisation de ce projet. Le fléau fit même son apparition à Crémieu le 16 juillet ; la Cour partit aussitôt de cette ville et alla s'établir au château de Roussillon, la belle demeure du cardinal de Tournon. — Voy. H. DE LA FERRIÈRE, *Lettres de Catherine de Médicis*, t. II, pp. L-LI ; — MARQUIS D'AUBAIS, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France*, t. I ; — ABEL JOUAN, *Journal du voyage de Charles IX en France*, p. 10.

(4) Fondateur du collège de la Trinité, à Lyon, aujourd'hui le lycée Ampère.

Digitized by Google

intensité nouvelle au mois de mars 1577, pendant le carême, et ravagea la ville durant les mois de mars et d'avril.

Des prières publiques et des jeûnes furent ordonnés pour fléchir la colère de Dieu, et le Consulat fit vœu d'élever une chapelle sous le vocable de Saint Roch, qu'on implorait alors contre les maladies contagieuses.

« Par grâce de Dieu, rapporte Claude de Rubys (1), la peste cessa tout à coup au moys de mai, et lorsque l'on pensait qu'elle se deust rengreger, pour les chaleurs survenant. Ce fut par le moyen des œuvres pies qui lors se firent en la ville, que Dieu la regarda de son œil de pitié et de miséricorde.

« Le jour du vendredy sainct, tout le peuple catholique jeûna au pain et à l'eau. L'on fit vœu de bastir une chapelle en l'honneur de monsieur S. Roch, laquelle fut puis bastie des aumosnes des gens de bien, hors la porte S. George, en une petite colline dépendant du prieuré de S. Hirigny(2), vis-à-vis l'Hospital des pestiférez (3). »

---

(1) CLAUDE DE RUBYS, *Histoire de Lyon*, Lyon, 1604, fol. 428.

(2) Saint-Irénée.

(3) Les hôpitaux Saint-Laurent et Saint-Thomas. — Le 9 janvier 1474, Jacques Caille, riche marchand lyonnais, et sa femme Huguette Balarin, ayant formé le dessein de créer un hôpital pour y « retirer » les citoyens de Lyon qui seraient atteints du « mal contagieux », avaient acheté, dans ce but, du prieur et des chanoines de Saint-Irénée, moyennant une somme de 400 livres tournois, une chapelle sous le vocable de Saint-Laurent des Vignes, avec un cimetière et des maisons contiguës, le tout situé au-dessous de la paroisse de Saint-Irénée. Après avoir aménagé ces bâtiments, Jacques Caille en avait fait la remise au Consulat.

En 1509, ce premier hôpital étant devenu insuffisant pour contenir tous les malheureux pestiférés, la confrérie de la Trinité avait élevé à

Digitized by Google

L'épidémie disparue, quatre années se passèrent sans que les échevins eussent la possibilité d'accomplir leur vœu. Mais, en 1581, la peste ayant fait de nouveau son apparition, ils achetèrent de Pierre Christofle, maître maçon à Lyon, un tènement consistant en un jardin et une vigne, et situé sur le territoire de « Chiollans (1) ». Ce terrain avait appartenu précédemment au chapitre de Saint-Irénée ; il avait été vendu, en 1558, à Pierre Christofle, pour le prix de quatre cents écus sol, par messire Pierre de Digny, prieur de Saint-Irénée (2). Le fléau continuant de sévir, on hâta la construction du sanctuaire.

La première pierre de la chapelle fut posée le 31 mars 1581, ainsi qu'en témoigne le procès-verbal suivant, que fit dresser le Consulat :

A PERPÉTUELLE MÉMOIRE

« Comme en la loy de nature, selon les occurences des temps, l'on a érigé des autelz au souverain Dieu et mesmes en a bon faict en la loy escripte et encores plus en la loy de grace en laquelle nous sommes, où selon le tems, les occasions et les lieux, ont esté parmy la chrestienté érigées

---

ses frais, à côté de l'hôpital, un corps de bâtiment séparé pour recevoir les confrères atteints par le fléau.

Quelques années plus tard, enfin, Thomas de Gadagne, le riche banquier florentin, avait, à l'instigation du savant dominicain Sante Pagnino, fait bâtir à ses frais, sur les plans de l'architecte Salvator Salvatori, un troisième bâtiment qui avait été appelé, de son nom, « hospice de Gadagne », ou « de Saint-Thomas ». Gadagne avait en outre légué, en 1547, mille livres tournois pour les réparations et l'entretien de l'hôpital.

(1) Choulans.

(2) *Archives départ. du Rhône*, série E, titres de famille, n° 2266; Inventaire som., t. II, fol. 198.

Digitized by Google

et construictes plusieurs belles églises, mesmes en ce royaume de France très chrestien, lequel combien qu'il soit à présent tourmenté et agité de plusieurs heresyes des sectateurs lesquelles y ont tellement ravaigé qu'il n'y a temple ou église qu'ils n'ayent polluée, ruinée ou saccaigée es endroicts où ils ont peu commander, si est-ce que pour demeurer en sa splendeur et réputation ancienne de très chrestienne, une infinité de bons et fidelles chrestiens ont esté meus de faire au contraire et d'en ediffier au lieu d'en ruiner. Et ayant esté ceste ville de Lyon entre aultres et l'une des principales esquelles il y a eu plus de ravaige et de ruines es troubles de l'an LXII, après qu'il a pleu à Dieu de remettre les citoiens catholicques de ladite ville en leurs biens d'où ilz auroient esté dépossédés, ilz se sont tellement efforcés qu'ilz ont presque remis en nature et au pristin état lesdites églises ruinées, et non contens de ce s'efforcent d'en édifier d'aultres, incitez et poussez à ce d'une saincte et très fervente devotion de leur bon et très catholicque gouverneur Messire Françoys de Mandelot, seigneur de Passy, chevalier de l'ordre du roys, conseiller en son conseil privé et d'estat, cappitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur et son lieutenant général de ladite ville de Lyon, pays de Lyonnois, Forest et Beaujoloys, lequel dès l'année mil cinq cent soixante dix sept que ceste ville de Lyon feut quelque peu affligée de contagion, feit vœu solennel (1) de faire édifier une église ou chappelle à Dieu, sous le nom de Sainct Sébastien et de Sainct Roch, tant aux frais de luy que de quelques particuliers citoiens de ladite ville, afin que, par les prières et mérites de ces bons sainctz, il pleust à Sa Divine Majesté

(1) Au nom du Consulat.

Digitized by Google

d'avoir pitié et miséricorde de ce peuple Lyonnois, et lever sa main vengeresse de dessus luy, despuis lequel vœu ladite contagion cessa du tout, et a la santé de ladite ville tousjours despuis esté, par la grace de Dieu, très bonne ; mais, d'autant que par les empeschemens des troubles qui sont despuis survenus, ce vœu n'a pu estre exécuté jusqu'à présent ;

« Ce jourd'huy, *dernier jour du mois de mars mil cinq cent quatre vingt et ung*, par la délibération du conseil d'estat tenu près la personne dudit seigneur de Mandelot et luy insistant à ce, a esté faicte procession generalle de tous les ordres et estats de ladite ville, où presque tout le peuple a assisté, laquelle est sortye de la grande église de Sainct Jehan, et de là, passant par la porte Sainct George, est montée sur un petit coteau de vignes, des deppendances du prieur de Sainct Herigny, lequel coteau est par dessus la vigne de Sainct Nizier, et tout vis à vis de l'hospital de Sainct Laurens et de la fontaine de Choulan, où ont esté faictes les fondations ou premiers projets de ladite chappelle, la première pierre de laquelle a esté ce jour posée par mond. seigneur de Mandelot, officiant M. Jacques Mestret, de l'ordre des Carmes, évesque de Damas, suffragant de l'Eglise de Lyon, tout le clergé de ladite ville y assistant et psalmodiant, et après ce, est ladicte procession montée à Sainct Just, et de là descendue à ladite église de Sainct Jehan, où la grand messe a esté dévotement célébrée, devant toutesfoys laquelle a esté faicte une très saincte exhortation au peuple de se convertir à Dieu et distraire de ses peschez, par frère Jehan Croissant, docteur en théologie de l'ordre de Sainct Dominique (1) ».

(1) *Arch. de la ville de Lyon*, actes consulaires, série BB, n° 106; Invent. sommaire, t. I, fol. 55.

Digitized by Google

Le monument achevé, la première messe y fut célébrée le 25 juillet 1581, en présence du gouverneur.

Ce jour-là, à cinq heures du matin, les courriers de la Croix, accompagnés de douze prêtres, se rendirent processionnellement à la chapelle de Saint-Roch. Chacun des assistants tenait à la main un cierge blanc allumé. Un vicaire portait l'étole, en l'absence des custodes (1).

Ce fut le Père Edmond Auger qui dit la messe. La procession rentra à Lyon à sept heures.

On confia la garde de la chapelle aux Pères Minimes, qui, moyennant une somme annuelle de vingt écus sol, furent chargés de la desservir chaque dimanche et pendant l'octave de la fête du saint (2).

Il fut arrêté que, chaque année, le premier vendredi après Pâques, il y aurait une procession générale à laquelle le Consulat assisterait.

En même temps, le corps consulaire déployait, pour combattre le fléau, une activité et une énergie dignes d'éloges.

Quelque considérables que fussent les bâtiments des hôpitaux Saint-Laurent et Saint-Thomas, ils n'étaient plus suffisants pour contenir tous les malheureux atteints de la peste. Déjà, en 1577, le Consulat avait été obligé de faire construire des cabanes dans le pré d'Ainay. Les dépenses excessives que cela occasionnait, la quantité de soldats qui étaient nécessaires pour former un cordon sanitaire, et,

---

(1) Les custodes de Sainte-Croix avaient peut-être suivi ceux de « messieurs du Chapitre de Saint-Jean », qui, durant la peste, s'étaient retirés à Saint-Symphorien-le-Château, où ils tinrent plusieurs assemblées dans la maison de Martin Baroud. — Voir A. PÉRICAUD, *Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon*, p. 70.

(2) *Arch. de la ville de Lyon*. Reg. des actes consulaires, fol. 236, mandement du Consulat du 11 décembre 1590.

Digitized by Google

enfin, la situation défavorable de ce pré souvent inondé par le Rhône et la Saône, le déterminèrent à acquérir des fonds voisins pour agrandir les hôpitaux.

Le Consulat acheta, du sieur Pons-Murard, le tènement de la *Fleur-de-Lys* — appelé plus tard la Quarantaine — situé au lieu de la *Ferratière*, ainsi qu'une maison et un jardin joignant les hôpitaux, que le sieur Pons-Murard avait acquis des frères Athanase (1).

La première de ces deux acquisitions coûta 4.500 écus d'or sol, et la seconde 333. Un tiers fut payé, du consentement des héritiers de Gadagne et du consul de la nation florentine, avec les deniers légués par le riche banquier à l'hôpital Saint-Thomas.

Le service de la Santé fut amélioré. Ordre fut donné aux

---

(1) On établit plus tard dans cette maison le « poids des farines ». — Lorsque la peste eut cessé, le Consulat voulut obliger les héritiers du sieur Pons-Murard à reprendre ces tènements, qui lui étaient à charge; mais ceux-ci refusèrent, ce qui détermina le Consulat, en 1593, à « en passer vente au sieur Dutroncy, sous une pension et à la charge, en cas de peste, de rendre le tout en bon état. »

Le sieur Dutroncy vendit, dans la suite, les mêmes fonds au sieur Austrein, et sous la même condition. En 1628, le Consulat ayant eu besoin de ces emplacements, une contestation s'éleva entre lui et la veuve du sieur Austrein. L'affaire fut portée devant le Parlement qui, par un arrêt du 7 septembre 1637, « mit les parties au même état qu'elles étaient avant la vente faite au sieur Dutroncy, ordonna que le Consulat rentrerait en possession des fonds sans qu'il pût en disposer et le condamna à en rendre le prix et à en payer les loyers ».

Enfin, le 3 janvier 1740, le Consulat vendit les deux tènements, pour la somme de 15.000 livres, aux recteurs de l'Hôtel-Dieu. L'acte ne dit pas qu'il se soit réservé, en cas de peste, la faculté de s'en servir; la vente en est pure et simple, bien que, par son arrêt du 7 septembre 1637, le Parlement lui eût interdit d'en disposer. — *Archives de la ville de Lyon*, Inventaire Chappe, t. XIX, fol. 627.

Digitized by Google

commis de la Santé (1) de se pourvoir d'un bâton rouge et de le tenir constamment à la main, pour être plus facilement reconnus du peuple.

Enfin, injonction fut faite, sous peine d'amende, à tous les

(1) La Santé était une institution dont la réapparition périodique de la maladie avait rendu la création nécessaire à Lyon, à l'exemple de bon nombre de villes d'Italie, et, sous le nom de « courbeaux », on désignait les agents de cette administration chargés d'enlever les cadavres. Lorsque les malades se débattaient encore contre les horreurs de la mort, il y avait des gens qui se jetaient avidement sur leurs hardes et sur leurs autres effets sans se mettre en peine du danger qu'ils couraient. Apparaissaient alors ces courbeaux, qui s'emparaient de ce qui restait sur le corps mort, le traînaient par les pieds et le chargeaient sur leurs épaules pour l'aller jeter dans le tombereau.

« C'est, dit Papon, par allusion à leur avidité comparable à celle des oiseaux du même nom, qui aiment à se nourrir de cadavres, qu'on appelait *courbeaux* ou *corbeaux* ces gens que le peuple désigne plus ordinairement sous le nom de croque-morts ou de mange-morts. C'est sans doute aussi le nom de corbeau ainsi appliqué qui est la racine du nom de *corbillard* donné à Paris au char dans lequel on porte les morts au cimetière.» (Extrait du *Traité de la peste*, de PAPON, et relaté dans les *Archives historiques et statistiques du département du Rhône*, t. X, p. 171).

En Italie, les agents de la Santé avaient reçu le nom de *monatti* ; ils portaient une sonnette attachée au pied. « On ne trouvait guère pour les fonctions de *monatti*, dit Manzoni, que des hommes sur lesquels l'attrait de la rapine et de la licence avait plus de puissance que la crainte de la contagion et toutes les répugnances. Ils entraient en maîtres dans toutes les maisons et, sans parler du pillage et des mauvais traitements qu'ils faisaient éprouver aux malheureux que la peste condamnait à passer par leurs mains, ils les appliquaient, ces mains infectes et criminelles, sur les personnes saines, sur les enfants, les pères, les époux, en les menaçant de les traîner au lazaret s'ils ne se rachetaient pas à prix d'argent... On dit même qu'ils laissaient tomber à dessein de leurs chariots des effets infectés, pour propager et entretenir la contagion, qui était devenue pour eux une fortune. » Voy. AL. MANZONI, *Les Fiancés*, tableau de la peste de Milan.

Digitized by Google

habitants de Lyon, de se jeter à genoux, quelque part qu'ils se trouvassent, aussitôt qu'ils entendraient la cloche de Saint-Jean, qui sonnerait tous les jours, à une heure après midi, et de réciter, les mains jointes et dévotement, des prières pour « appaiser l'ire de Dieu et implorer son aide et miséricorde » dans l'affliction présente (1).

La peste sévit néanmoins jusqu'au 22 septembre de l'année suivante, et ses ravages ne cessèrent que lorsque les Lyonnais se furent voués à Notre-Dame de Lorette. La cité fut délivrée du fléau le jour même où ses trois envoyés, le Père Auger, le prêtre André Amyot et Claude de Rubys, procureur général de la ville, accomplirent ce vœu en entendant la messe dans la sainte maison de Nazareth.

Dans le courant de l'année 1582, le Consulat décida d'orner de vitraux la chapelle de Saint-Roch. Moyennant cent trente écus d'or au soleil, Bertin Ramus, maître peintre verrier à Lyon, s'engagea à livrer « trois victres avec leurs ferrures et treillis de fil d'archal, auxquelles victres serait dépeinct, sçavoir : en celle du milieu, ung grand crucifix avec les ymaiges de Nostre-Dame, de Sainct-Jehan et de Marie-Magdaleyne, et aux aultres les ymaiges ou effigies de Sainct Roch et de Sainct Sébastien, avec aussi les armoyries de Mgr l'Archevêque (Pierre d'Epinac), de Mgr de Mandelot et de la ville » (2).

La chapelle devint bientôt un lieu de pèlerinage très fréquenté.

---

(1) *Archives de la ville de Lyon*, Inventaire sommaire, t. I, série BB, registre 107, pp. 55 et 56.

(2) *Arch. de la ville de Lyon*, BB, 109 ; Invent. som., t. I, fol. 57.

Digitized by Google

A la procession du vœu public, qui avait lieu le premier vendredi après Pâques, assistaient les chapitres, le clergé des paroisses et les diverses confréries de Lyon, ainsi que le Consulat et les autres corps.

En outre, le jour de la fête de Saint Roch, qui tombait le lendemain de l'Assomption, commençait une octave solennelle, pendant laquelle on célébrait la grand'messe et les vêpres; puis, au coucher du soleil, la bénédiction du Saint-Sacrement était donnée à la foule agenouillée sur la terrasse.

D'autre part, les chapitres et les paroisses de la ville s'y rendaient processionnellement, les uns après les autres, à partir du premier vendredi après Pâques, et y faisaient célébrer la messe (1).

La vénération des fidèles pour ce sanctuaire alla sans cesse croissant; on y accourut en foule, non seulement de la ville, mais encore des contrées voisines et même de fort loin.

Dans les archives du Consulat pour l'année 1588, on voit qu'injonction était faite à Pierre Christofle, maître maçon, de laisser libre, à toute heure, aux processions et aux pèlerins, le chemin qui traversait sa vigne pour aboutir à la chapelle de Saint-Roch, d'élargir cette voie, de creuser des fossés de chaque côté de celle-ci et de la border de haies vives (2).

Un acte consulaire du 26 novembre 1615 nous apprend également qu'un sieur de Carmes ayant offert au Consulat de tracer, à ses dépens, un nouveau chemin plus commode pour monter à la chapelle, celui-ci s'empressa d'accepter (3).

---

(1) RICHARD-CARBONNEL, *Mémoires d'un Lyonnais*, p. 32.

(2) *Arch. de la ville de Lyon*, BB, 120; Invent. som., t. I, fol. 62 et 63.

(3) *Ibid.* Reg. des actes consul., fol. 144 v°.

Digitized by Google

II

L'épidémie de 1628 à Lyon. — Ses épouvantables ravages; trente-cinq mille victimes. — Les épidémies de 1631, de 1638 et de 1642. — Le vœu du 12 mars 1643, par lequel les échevins mettent la ville de Lyon sous le patronage de N.-D. de Fourvière. — Disparition définitive de la peste.

Le 28 avril 1628, le premier vendredi après Pâques, une procession générale, partie de la cathédrale, se rendit, comme tous les ans à pareille époque, à la chapelle de Saint-Roch.

Les fidèles implorèrent avec ferveur la protection du saint contre la peste, qui désolait alors l'Italie et commençait à se manifester dans le midi de la France.

Cependant, au mois d'août, le fléau gagna Lyon. On crut d'abord que l'épidémie serait bénigne : le ciel était serein, la bise qui soufflait semblait propre à disperser les miasmes malfaisants, les vivres étaient à bas prix : — tout concordait, en apparence, à donner bon espoir aux Lyonnais et, jamais, néanmoins, le mal ne fit, dans leur ville, d'aussi grands ravages.

Partie du village de Vaux, la maladie atteignit d'abord la Guillotière, puis le quartier Saint-George, malgré les précautions prises par les gardes du pont du Rhône.

En moins de quinze jours, la ville fut envahie tout entière (1). Les ravages furent horribles. Les praticiens les

(1) Le faubourg de la Croix-Rousse fut cependant épargné. « Au-dessus de la rue Neyret, écrivait M. Péricaud, sur la porte d'entrée d'une maison de la Grand'Côte, on voyait autrefois une petite statue de saint Roch, avec cette légende : *Ejus præsidio non ultra pestis, 1628*. L'image du protecteur de ce quartier a disparu pendant la Révolution.

Digitized by Google

plus habiles convenaient de leur impuissance à vaincre le fléau.

Les rues étaient désertes, les boutiques fermées. Les habitants qui étaient forcés de sortir de leurs maisons se munissaient de flacons d'odeurs et évitaient avec soin de se laisser aborder par les rares passants.

L'étranger qu'une affaire importante obligeait à traverser Lyon n'y passait qu'à cheval, la bouche couverte d'un pan de son manteau, courant à bride abattue, comme s'il eût eu l'ennemi à sa poursuite.

Les médecins et les autres personnes qui étaient contraintes de s'approcher des pestiférés revêtirent, pour essayer de se préserver de la contagion, un costume étrange composé d'une longue robe de peau, d'un masque enveloppant complètement la tête, avec un large collet couvrant les épaules, des yeux de verre et un nez en forme de bec d'oiseau dont la pointe était remplie de drogues aromatiques.

Dans les hôpitaux Saint-Laurent et Saint-Thomas, on compta jusqu'à quatre mille malades à la fois. Il y en avait partout, dans les escaliers, les corridors, jusque dans les jardins, couchés pêle-mêle sur un peu de paille, les malades avec les morts.

A l'entrée de l'hiver, des milliers de pestiférés ne savaient plus où s'abriter. Un grand nombre s'étaient installés au pied de la colline, dans des huttes appuyées contre le mur d'une terrasse ; les pluies minèrent les fondations de ce mur, qui s'écroula, ensevelissant sous ses ruines une foule de victimes.

Le Consulat fut contraint d'élever de nouveau des cabanes

En renouvelant l'inscription il y a quelques années, on a retranché les mots *ejus præsidio* ». A. PÉRICAUD, *Notes et documents*, p. 174. Cette inscription n'existe plus aujourd'hui.

Digitized by Google

au confluent, dans le champ situé derrière l'abbaye d'Ainay. On en dressa aussi un grand nombre dans l'île voisine, qu'on appelait le Broteau d'Ainay, et l'on y parqua les convalescents et les suspects.

A Saint-Laurent et à la pointe d'Ainay, on célébrait la messe sur des autels élevés d'où le prêtre pouvait être aperçu d'un grand nombre de malades.

Dans beaucoup de testaments passés en ces temps malheureux, il est mentionné qu'en raison de la contagion dont le testateur était atteint, le notaire et ses témoins se tenaient dans la rue, devant le logis du malade, qui, apparaissant à sa fenêtre, leur dictait ses dernières volontés.

Ou bien encore, lorsque le testateur avait été relégué dans l'hôpital Saint-Laurent, la presqu'île ou le Broteau d'Ainay, le notaire, accompagné de ses témoins, recevait le testament de la barque qui l'avait amené et qui, sans aborder, demeurait en pleine eau, à portée de la voix, sous la terrasse de la Quarantaine ou devant la presqu'île du confluent.

Dès le commencement de l'épidémie, les magistrats de la ville avaient renouvelé le vœu à Notre-Dame du Puy et député à Lorette deux pères Minimes, chargés d'offrir à l'autel de la Vierge une lampe magnifique sur laquelle les échevins avaient fait graver leurs noms.

Le fléau disparut seulement au bout de huit mois, après avoir enlevé, d'après les calculs les plus modérés, trente-cinq mille personnes, dont dix-sept mille quatre cents pauvres secourus par l'Aumône Générale, soixante filles de Sainte-Catherine gardes-malades, huit médecins, soixante-dix chirurgiens, vingt-quatre membres du clergé de Saint-Nizier, et trente religieux sur les quarante qui s'étaient dévoués au service des pestiférés.

Digitized by Google

La peste vint encore ravager Lyon en 1631, en 1638 et en 1642; elle ne disparut pour toujours qu'après le vœu solennel du jeudi 12 mars 1643, par lequel les consuls de la ville, « Messire Alexandre Mascrany, trésorier général de France en la généralité de Lyon, prévôt des marchands, Louis Chapuis, Janton Bomel, Guillaume Lemaistre et Jean Pillehotte, échevins, assemblés en l'Hôtel commun », mirent la ville de Lyon sous le patronage de Notre-Dame de Fourvière, promettant de « placer des statues de la Vierge au-devant de la Loge des changes et sur une des piles du pont de Saône »; enfin, pour eux et leurs successeurs, « charge d'aller à pied, toutes les fêtes de la Nativité de la Vierge, qui est le huitième jour de septembre, en la chapelle de Notre-Dame de Fourvière, pour y ouyr la Sainte Messe et offrir la quantité de 7 livres de cire blanche en cierges, avec un escu d'or au soleil, — et ce pour disposer la dite Vierge à recevoir la ville en sa protection (1). »

Depuis lors, chose digne de remarque, jamais la peste n'a reparu à Lyon (2).

---

(1) *Arch. de la ville de Lyon*, BB 197, fol. 43. — Semblable vœu avait été fait, en 1638, par les recteurs de l'Hospice de la Charité pour obtenir la cessation d'un mal mystérieux qui décimait les enfants recueillis dans cet hospice, et le mercredi 7 avril de ladite année, « ceux de la Charité, petits et grands, ainsi que les enfants de la Chanal, assistés de tous les recteurs, chantant dévotieusement, s'étaient rendus en procession, en passant par le pont de bois, à Fourvière, où ils avaient entendu la messe, qui fut célébrée par M. le comte de Sacconays, lors premier desd. recteurs. »

(2) Le 1er juillet 1768, le Consulat vendit au Roi les hôpitaux Saint-Laurent et Saint-Thomas, qui furent transformés en dépôt de mendicité, sous le nom de Bicêtre ; on y recueillit les mendiants et les vagabonds. Plus tard, on enferma dans ces bâtiments les filles de mau-

Digitized by Google

III

Agrandissement et embellissement de la chapelle de Saint-Roch, d'après les dessins de Simon Maupin. — Délibérations du Consulat. — La Confrérie royale des Pénitents de N.-D. de Confalon obtient la permission d'élever un autel dans la chapelle et d'y fonder une messe anniversaire.

Vers la fin de l'année 1628, alors que le fléau sévissait encore avec intensité, le Consulat avait décidé de « faire réparer la chapelle de Saint-Roch, au mieux que faire se pourrait, aux dépens et deniers communs de la ville (1) ».

Mais ce ne fut qu'en 1644, ainsi que nous l'avons dit plus haut, que la chapelle fut agrandie et embellie, d'après les dessins de Simon Maupin, voyer de la commune (2).

Nous trouvons dans le registre des actes consulaires de cette année-là une délibération datée du 26 avril, portant « don de 1.000 francs pour achever l'agrandissement de la chapelle Saint-Roch proposé par le Père Bourdicaud, Minime; permission à ceux qui contribueront pour les deux chapelles particulières d'apposer leurs armoiries ez retables et tableaux qu'ils feront mettre aux autels d'icelles et non ailleurs dans la chapelle principale, en laquelle soit au grand autel, soit en la voûte ou lambris et au frontispice de

---

vaise vie; les condamnés aux fers y étaient aussi internés, en attendant le passage de la chaîne. En l'an XIII, le dépôt de mendicité ayant été transféré à l'Antiquaille, les deux anciens hôpitaux furent aliénés.

(1) *Arch. de la ville de Lyon.* Reg. des actes consul., année 1628, fol. 265.

(2) *Ibid.*, série BB, 198; Invent. som., fol. 118,

Digitized by Google

l'entrée et porte d'icelle seront apposées les armes de la ville et non aultres (1) ».

Une autre délibération du 30 août suivant porte « qu'outre la somme de 1.000 francs, il sera encore payé au Père Bourdicaud celle de 1.453 fr. 12 s. 1 d. pour lesdites constructions (2) ».

L'année suivante, par une délibération en date du 1er juin, le Consulat accorda aux recteur et vice-recteur de la Confrérie des Pénitents de Notre-Dame de Confalon la permission de faire élever à leurs frais un autel dans la chapelle de Saint-Roch et de le garnir de tableaux et autres ornements, « sans qu'ils pussent prétendre audit autel ni en ladite chapelle aucun droit de patronage ni de propriété, ladite chapelle appartenant entièrement à la ville (3) ».

Usant aussitôt de cette permission, la « Compagnie royale des Pénitents de Notre-Dame de Confalon » fit élever un autel dans la chapelle de Saint-Roch, « garnit icelluy de tableaux et aultres ornements à ses frais et despens », et y fonda une messe anniversaire qui devait y être dite à perpétuité (4).

(à suivre) Joseph VINGTRINIER.

(1 et 2) *Ibid.*, Reg. des actes consul., année 1644, fol. 69 vo et 140.

(3) *Arch. de la ville de Lyon.* Reg. des Actes consul., année 1645. fol. 137.

(4) *Ibid.*, série BB, 199; Invent. som., fol. 119. L'inscription qui mentionnait cette fondation a été placée, en 1860, au Musée de Lyon,

Digitized by Google

L'ÉCRIVAIN
CLAUDE DU VERDIER
(1565-1649)

Dans cette Revue même, j'ai esquissé la vie d'Antoine du Verdier et parcouru le long catalogue de ses œuvres (1). Il a creusé laborieusement son sillon. Ce n'est pas, certes, un talent original et fort; cependant il garde un rang honorable entre les écrivains de son siècle : il a eu la chance, à tout le moins, de laisser sa *Bibliothèque française*, un gros livre pesant, mais toujours nécessaire à ceux qui s'occupent de nos vieux auteurs.

Avec son fils Claude du Verdier, nous descendons, — il faut le dire tout de suite et sans la moindre hésitation, — à l'extrême médiocrité. Est-ce une raison pour négliger ces

(1) *Le Bibliographe Antoine du Verdier* (*Revue du Lyonnais*, année 1897). — Il a été fait de cette étude un tirage à part. (Paris, 1897, in-8°, 68 pages).

Digitized by Google

figures effacées de notre histoire littéraire ? Pour moi, j'estime qu'il y a quelque intérêt encore à s'arrêter un moment, même devant ces très modestes ouvriers dans un art difficile.

I

La vie de Claude du Verdier

Claude du Verdier n'est pas né à Lyon, comme on l'a plusieurs fois écrit, car il se donne expressément pour « Forézien » ; et, en effet, bien que son père fût alors homme d'armes dans la compagnie de M. le Sénéchal de Lyon, il ne résidait pas encore en cette ville, où il ne venait que pour les besoins du service. Comme Claude du Verdier, en 1582, se dit âgé d'un peu moins de dix-huit ans (1), il a dû naître en 1564 ou 1565, probablement à Montbrison, ou peut-être au château de Valprivas, que la famille avait acquis quelques années auparavant (2). Il était le fils aîné d'Antoine du Verdier, seigneur de Valprivas et de Luriecq, et d'Agathe des Gouttes. Tous les deux appartenaient à une classe plus voisine de la bourgeoisie que de la petite noblesse; mais de part et d'autre on se prétendait noble, quoique cela fût mal prouvé. J'ai expliqué ailleurs (3) par quelle petite supercherie les *Verdier*, — Verdier tout court, — étaient devenus *du Verdier*, ou *Verd du Verdier*, et comment ils arrivèrent à la longue à s'approprier tout simple-

(1) « Vixdum annos XVIII natus » (Dans les feuillets liminaires du *Syntagma Juris universi*, de Pierre Grégoire).

(2) Commune de Valprivas, canton de Bas (Haute-Loire). — Valprivas faisait partie du Forez.

(3) *Le Bibliogr. Ant. du Verdier*, pp. 7 et 8.

Digitized by Google

ment le blason d'une antique famille forézienne, qui avait donné un bailli à la province.

Braves gens au demeurant, d'une vie simple et digne. Claude du Verdier nous a conservé le souvenir de ses parents morts pendant son enfance et sa première jeunesse (1) : c'est, à mon avis, ce qu'il y a de meilleur en son œuvre, parce que, là du moins, même à travers une phraséologie banale et des formules convenues, on sent percer la mélancolie d'un sentiment sincère. Voici sa sainte mère Agathe des Gouttes (2); Toussainte Terrasse et Geneviève Chalencon, ses aïeules; Claude de Tournon, son oncle maternel, presque un personnage, élu de Forez, à qui Antoine du Verdier avait dédié une épitaphe dans l'église Saint-Pierre, à Montbrison; Anne de Glavenas, sœur utérine de son père, « après laquelle on aurait en vain cherché une bonne femme sur la terre ». Et cet humble nécrologe se poursuit, un peu monotone, un peu puéril, si l'on veut, mais tout de même assez touchant. Claude n'oubliera pas sa cousine Marie de Tournon; et son cousin Jean de la Mure; et son frère Jérôme, qui à peine ouvrit les yeux à la lumière du jour; et sa petite sœur Dorothée (3), décédée à deux ans, que leur père avait voulu nommer ainsi, parce qu'il l'avait accueillie comme un présent de Dieu (4). » Et ce sont encore des compagnons de jeux, ou bien des amis de la famille, entre autres ce pauvre Martin Cruzille, mort si malheureusement d'une indigestion « de prunes non

(1) *Peripetasis epigrammatum*, p. 176 et suiv.

(2) Antoine du Verdier épousa en secondes noces Philippe Pourrat, veuve de Guillaume Chausse, élu de Forez et contrôleur du domaine.

(3) Jérôme et Dorothée doivent être ajoutés aux dix enfants d'Antoine du Verdier déjà connus.

(4) Ant. du Verdier, *Diverses leçons*, l. V, ch. IV.

Digitized by Google

mûres, lui qui, toute sa vie, avait donné des preuves de sa maturité! »

Antoine du Verdier avait décoré le château de Valprivas de galeries ouvertes, de sirènes, de cariatides, de rinceaux et de devises allégoriques. C'est là, je le suppose, dans cette maison élégante, bâtie sur le bord d'un haut plateau, d'où le regard s'étend sur la vallée de la Loire et les montagnes du Velay, que Claude passa les meilleures années de son enfance.

On peut conjecturer que son père l'envoya faire ses humanités au collège de Tournon qui attirait, de trente ou quarante lieues, les fils de la noblesse et de la bourgeoisie aisée; et dans ce cas il put y connaître Honoré d'Urfé, qu'attendait une destinée littéraire tout autrement éclatante. Claude apporta du moins à l'étude une ardeur extraordinaire; il acquit une érudition étendue, sinon très solide, et passa pour un prodige de précocité; à tel point qu'on demandait à l'écolier des vers pour en orner, suivant l'usage, les pages liminaires des livres, et que, à quinze ans, on imprimait déjà un sonnet en italien signé de son nom (1). Ce qui est encore plus singulier, il publiait à seize ans tout un juste volume de vers latins écrits pendant les heures dérobées à ses récréations (2).

Ces trop faciles succès lui donnèrent une suffisance pédantesque, et lui gâtèrent le jugement, qu'il n'avait pas déjà trop assuré. Son père, vrai gouffre de livres, et qui avait pour maxime que « de toutes choses y a satiété, fors que des lettres (3) », était un exemple vivant de ce que

(1) Dans l'*Arioste francoes* de Jean de Boissières, Lyon, 1580.

(2) *Peripetasis*, Paris, 1581.

(3) *Bibliothèque*, Dédicace au roi.

Digitized by Google

peut un travail acharné; et à l'exemple de sa vie il ajoutait des monitions réitérées que Claude écoutait avec révérence. Mais en vérité elles n'étaient guère nécessaires au jeune garçon, qui ne demandait qu'à prendre de la peine.

En 1581, Claude du Verdier était à Paris, où sans doute il suivait des cours à l'Université. Il y reçut la visite de son père (1) qui, récemment pourvu par le roi de l'emploi considérable de contrôleur général des finances en la généralité de Lyon, était venu prêter serment devant la Chambre des comptes; Antoine du Verdier ne manqua pas cette occasion de placer encore quelques sermons sur le prix du travail.

L'année suivante, nous trouvons Claude à Bourges, étudiant à l'école de droit que Cujas illustrait de ses leçons magistrales. Son petit talent litéraire est dès lors si prisé, qu'on recherche ses vers comme une faveur enviée; et le grave jurisconsulte Pierre Grégoire pare glorieusement un de ses livres de vingt-six hendécasyllables qu'il a, pour ainsi dire, arrachés à du Verdier (2). Gabriel Chapuis ayant fait réimprimer à Lyon, en 1583, les *Mondes célestes, terrestres et infernaux*, tirés du Florentin Doni, demande à Claude du Verdier un *Discours* en vers pour servir d'introduction à son œuvre. On remarquera que le jeune auteur ne pouvait avoir encore que dix-neuf ans au plus. Ainsi tout concourait à grandir outre mesure son importance et à exalter sa vanité.

Par malheur, l'orgueil paternel s'y employait aussi de son mieux. Claude du Verdier était allé à Bologne pour y achever ses études de droit. Son père, fouillant un jour dans les papiers qu'il avait laissés à Lyon, y trouva huit mor-

(1) *Peripetasis*, p. 181.

(2) *Tertia pars Syntagmatis Juris universi*. Lyon, 1582.

Digitized by Google

ceaux sur différents sujets; et comme, à ce moment-là même, il imprimait sa *Bibliothèque*, il y inséra tout au long deux des rapsodies de son fils.

Claude vient enfin s'installer à Lyon vers 1585; il avait déjà un nom, quand d'autres ne sont encore que des écoliers, et il ne manquait pas de gens pour prédire que ce jeune homme irait très loin. Hélas! sa renommée naissante vint brusquement s'achopper à un livre qui le couvrit de ridicule. Il fit imprimer, en 1586, sa *Censure de presque tous les auteurs*, où, sans égard à la modestie que lui imposaient sa jeunesse et son inexpérience, il maltraitait ceux qui ont écrit dans tous les genres avec une incroyable témérité. Ces impertinences furent aussitôt relevées dans une sorte de pamphlet, auquel un de ses admirateurs répondit par une apologie en règle. Mais cette malencontreuse *Censure* ne lui en fit pas moins le plus grand tort. On ne voit pas qu'il ait osé depuis rien publier. Ainsi finit, avant d'arriver à la maturité, un écrivain dont les débuts avaient été, ou avaient paru si pleins de promesses. Je ne parle pas de ces petits vers destinés à louer le livre d'un ami, et demandés à la banale complaisance de Claude du Verdier: nous en rencontrerions encore dans les œuvres de Gilles de Moncourt, de Claude Duret, etc. Mais cette littérature est au-dessous du rien.

Précisément l'année où Claude du Verdier publia la *Censure*, son père fut frappé d'un coup terrible, et vit mourir sept de ses enfants, tous emportés en deux mois par une épidémie de peste. Il quitta la maison de Château-Gaillard, qui ne lui rappelait plus que de lugubres souvenirs, et acheta celle de Beauregard, bâtie à la montée du Gourguillon sur l'emplacement d'une recluserie. Il s'y réfugia avec sa seconde femme Philippe Pourrat, son fils Claude,

Digitized by Google

et les deux filles qui lui restaient encore, et y écrivit son premier testament, le 25 juin 1587 (1).

Cependant le moment était venu pour Claude du Verdier d'entrer dans les affaires et la vie positive. Il choisit la profession d'avocat (2), à laquelle l'avaient préparé ses études, et plaida avec un certain succès.

Il obtint d'ailleurs presque aussitôt, — vraisemblablement par le crédit de son père, — une charge honorable qu'on n'accordait d'ordinaire qu'à de plus longs services. Dès le 11 décembre 1588, par lettres patentes datés de Blois, Henri III donnait « à Claude du Verdier, advocat en la séneschaucée et siège présidial de Lion, l'estat et office de conseiller et advocat du Roy en ladicte séneschaucée, et jurisdiction de la conservation des privillèges des foires, Visiteur des gabelles, Maistres des portz, et Maistrise particullière des aues et forestz, pour led. estat et office avoir, tenir et exercer ledict du Verdier, aux honneurs, auctoritez, prérogatives, gaiges, droictz, reveneuz et esmolumens accoustumez ; mandant à Messieurs les gens tenans la court de parlement à Paris, après qu'il leur sera apparu de la capacité, bonne vie, meurs et relligion catholicque dudict du Verdier, le mectre en possession et saisine dudict office » (3).

Toutefois, il ne fut mis que beaucoup plus tard en jouissance de sa charge. Treize jours après l'octroi de ces lettres, Henri III fit assassiner le duc de Guise; pour bien longtemps la France était livrée à l'anarchie, et toute l'administration publique en désarroi. Le 24 février 1589, Lyon se

(1) Pour les détails, voy. *le Bibliographe Ant. du Verdier*, pp. 42-49.

(2) Voy. Baudrier, *Bibliogr. lyonn.*, II, 100.

(3) *Arch. départ. du Rhône*. Bureau des finances, C. 529, f° 82 v° (séance du 2 juillet 1593).

Digitized by Google

déclara pour la Ligue (1). Antoine du Verdier, sans se compromettre ouvertement par d'inutiles imprudences, fut du petit nombre de ceux qui restèrent fidèles au loyalisme monarchique. Il renonça même provisoirement à exercer son office de contrôleur général, « ne voulant pas estre ministre du ravissement des sacrées finances, et de l'employ d'icelles à la guerre contre le roy (2) ».

On voudrait savoir quels étaient les sentiments de son fils sur la Ligue, toute-puissante à Lyon. Nous n'avons pas sur ce point des informations absolument précises. Cependant, ses lettres d'avocat du roi n'ayant pas reçu leur exécution dans le délai voulu et par suite restant sans effet, le duc de Mayenne, pour empêcher leur caducité légale, envoya, le 31 décembre 1592, au Parlement de Paris, des lettres dites de surannation en faveur de Claude du Verdier. Il prêta serment devant la Cour le 13 avril suivant, après avoir fait profession de foi catholique, apostolique et romaine, et sa nomination fut enfin enregistrée le 2 juillet au Bureau des finances de Lyon (3). Tous ces actes, accomplis par des hommes et des pouvoirs hostiles à Henri IV, donnent à croire que Claude du Verdier avait donné à la Ligue des preuves de zèle qui parurent suffisantes.

Un second indice vient fortifier celui-ci. Le 7 février 1594, la Ligue succombe à Lyon, après un règne de cinq ans moins dix-sept jours, aux cris de : *Vive le Roi! Vive la liberté française!* Tout ce qui se trouvait trop engagé dans les intérêts de la faction vaincue est chassé de la ville, ou

(1) Voir notre étude : *La Presse politique à Lyon pendant la Ligue*, 1898.

(2) *Response de Pierre La Coignée à une lettre escripte par Jean de la Souche*. Lyon, 1594.

(3) Arch. du Rhône, document cité plus haut.

Digitized by Google

étroitement surveillé. Or, les députés que la nouvelle municipalité lyonnaise entretenait à Paris écrivent aux échevins, le 8 mai de la même année : « Ne laissez entrer pour quelque temps l'avocat du Verdier, qui est icy recogneu pour vous avoir mys en trouble et monopole, contre le deub de sa charge et service du roy, duquel il se dict officier (1) ». J'accorde que cette lettre est peu claire, et que nous ignorons à quelles intrigues ou manœuvres elle fait allusion. Il semble pourtant en résulter que Claude du Verdier s'était assez compromis par l'exagération de son dévouement à la Ligue, pour qu'on jugeât prudent de le tenir à distance, jusqu'à ce que l'affermissement de l'ordre public permît de le rappeler sans péril. Il résigna peu après sa charge d'avocat du roi au profit d'Alexandre Bullioud, qui fut nommé par lettres patentes du 11 avril 1596 (2); il y a bien de l'apparence que cette démission ne fut pas entièrement volontaire.

Entre 1588 et 1591, il avait épousé Bonne du Rocher, dame de Mauriac (3), fille de Jacques du Rocher et de Françoise du Verdier. Les du Rocher, ancienne famille du Velay, appartenaient comme lui à cette demi-noblesse incertaine, dont les officiers du roi se permettaient quelquefois de contester les titres. Claude du Verdier et sa jeune femme sont représentés à genoux, et vêtus de costumes à la mode, dans un coin d'une belle fresque représentant la Résurrec-

---

(1) Cité par Péricaud, *Notes et documents*, sous la date. — J'ai dit, dans ma notice sur Antoine du Verdier (p. 53), qu'il s'agissait ici probablement de lui ; mais ces mots : *l'avocat du Verdier*, ne peuvent s'appliquer qu'à son fils.

(2) Arch. du Rhône. Bureau des Finances, c. 533, f° 12 (Séance du 19 janvier 1597).

(3) Commune de Saint-Julien-Chapteuil (Haute-Loire).

Digitized by Google

tion des Morts, qu'Antoine fit peindre vers la fin de sa vie dans la chapelle du château de Valprivas (1).

Antoine du Verdier mourut le 25 septembre 1600 à Duerne, sur la route de Lyon à Montbrison, « au regret de beaucoup de gens d'honneur (2) »; et, en effet, nous connaissons peu d'exemples d'une vie plus fière et mieux remplie. Dans un second testament, du 14 septembre 1597, il avait de nouveau institué son fils Claude héritier universel de tous ses biens. Il lui laissait une fortune embarrassée de quelques dettes, mais fort belle, à tout prendre : à Lyon, sa résidence de Beauregard, meublée de splendides tapisseries et d'une merveilleuse bibliothèque; en Forez, le château et la terre de Valprivas, deux maisons encore à Valprivas, une à Saint-Bonnet-le-Château, une autre peut-être à Montbrison, les rentes nobles ou la petite seigneurie de Luriecq.

Que se passa-t-il après la mort d'Antoine du Verdier? Et comment son fils, en peu d'années, se trouva-t-il aux prises avec de telles nécessités pécuniaires, que les meubles de Beauregard furent saisis et publiquement vendus? En admettant que ces embarras d'argent remontent en partie à son père, il est certain que Claude du Verdier les aggrava par une mauvaise gestion. Bernard de la Monnoye nous apprend qu'il « gouverna très mal les grands biens que son père lui laissa. Il s'engagea dans un procès très mal entendu, à la poursuite duquel il se ruina, et ne fit ensuite que traîner une vie obscure ». Ces renseignements avaient été donnés à l'abbé Le Clerc par un curé de Montbrison, et d'autres parti-

(1) On peut en voir une reproduction dans les *Peintures murales du Moyen Age et de la Renaissance en Forez*. Montbrison, 1900, gr. in-f°.

(2) *Prosopographie*, édit. de 1603, t. III, p. 2602.

Digitized by Google

cularités rapportées par La Monnoye prouvent qu'ils doivent être exacts (1). Mais quelle est cette affaire qui fut si désastreuse pour du Verdier ? Peut-être un procès avec son beau-frère Etienne Papon, conseiller au bailliage de Forez, marié avec sa sœur Françoise du Verdier (2).

En 1605, Claude du Verdier était déjà aux abois. Deux bourgeois de Lyon, Matthieu Gailliat et Jacques Tricaud, lui réclamaient une somme d'environ 2,000 livres qu'il ne pouvait payer ; après sentence de la sénéchaussée, ils avaient fait saisir, dans la maison de Beauregard, sa vaisselle d'argent et d'autres meubles. Ces affaires se ressemblent toutes, et il serait fastidieux de raconter celle-ci : arrêts, commissions, exploits, commandements et itératifs commandements, c'est toujours la même chose. Il ne manque même pas ici un incident classique : l'huissier trouvant porte close à Beauregard, une fille de chambre apparaissant enfin à une fenêtre, déclarant que Monsieur « est aux champs », et que Madame n'est pas levée. Bonne du Rocher se plaint que les gens de loi aient indûment saisi six tasses d'argent qui sont sa propriété personnelle, attendu qu'elles viennent de Jacques du Rocher, son père; il est vrai qu'elles portent la marque de son mari, mais ce n'est pas sa faute si, en les faisant reblanchir, on y a fait mettre les armoiries des du Verdier; on a de même saisi, contre toute justice, une assiette et une écuelle d'argent qui lui ont été données par sa mère, quand elle tint sur les fonds du baptême la première fille des époux du Verdier.

---

(1) *Bibliothèques françoises de la Croix du Maine et de du Verdier*, édit. Rigoley de Juvigny, t. III, pp. 145 et 380,

(2) Une pièce des archives dép. du Rhône (série E, titres cités plus loin), parle vaguement d'une « cause d'entre M. Papon et le sieur de Vauprivas ».

Digitized by Google

Il se présenta une difficulté plus sérieuse. Claude du Verdier était devenu, je ne sais comment, gentilhomme de la Chambre du prince de Condé. A ce titre, il avait obtenu, le 4 décembre 1604, des lettres de *Committimus* qui renvoyaient ses causes aux Requêtes du Palais, à Paris, et sa femme exhibait cette pièce pour arrêter la procédure ouverte à Lyon.

On passa outre cependant, et on livra aux enchères, sur la place du Change, divers meubles que se disputèrent les amateurs (1). Les plus précieux étaient : « huit pièces de tapisserie de Flandres où est dépeint l'histoire d'Hélène, quatre pièces de *fullietin* fait à feuillages, une paire d'andiers de *loton* fait à personnages », etc. Le 24 mai 1605, les quatre pièces de *fullietin* furent adjugées à M. le Conservateur de Bais pour 90 livres, et l'histoire d'Hélène, pour 710 livres, à Monseigneur Philibert de la Guiche, gouverneur de Lyon (2).

A partir de ce moment, Claude du Verdier n'est plus qu'une ombre. Il se défait de sa belle maison de Beauregard, et, ne pouvant plus tenir à Lyon un rang digne de lui, il quitte cette ville où il a joué un personnage. Bientôt l'écrivain, dont les commencements ont été si précoces, renonce à peu près à toute vie littéraire. En 1603, il avait publié une nouvelle édition de la *Prosopographie* de son père, avec une pompeuse dédicace à Sully; en 1613, on rencontre encore des vers latins de du Verdier dans une compilation de Pierre Mathieu sur la mort de Henri IV. Et puis, c'est

(1) Poculot, Hunet, Pecoul, Hopil, César Laurio, de Bais, Amable de la Brosse, etc. Je recommande ce document à celui qui voudrait tenter d'écrire l'histoire des collectionneurs lyonnais.

(2) Dossier de cinq pièces aux archives du Rhône, série E, titres de famille classés par ordre alphabétique, au mot *Verdier*.

Digitized by Google

fini : au moins je ne connais plus rien de lui, bien qu'il ait encore vécu trente-sept ans ! Il s'enfonce peu à peu dans la gêne, l'oubli, la mesquine existence d'un gentillâtre de campagne réduit à de maigres revenus.

On sait même à peine au juste où il va ensevelir son obscurité et sa détresse. Il paraîtrait qu'il vécut quelque temps à Saint-Etienne, d'après cette pièce assez curieuse : « Nous permettons au s^r de Valprivas, de *Saint Estienne*, pour faire conduire en sa maison (1) la quantité de 25 mousquetz garnis pour la conservation de sa maison au service du roy, et pour ce mandons à ceulx estans soubz nostre charge laisser passer lesdits mousquetz sans empeschement. A Lyon, le XIII septembre 1621. HALINCOURT (2). » Selon un autre document, on pourrait croire qu'il habitait Saint-Bonnet-le-Château en 1622 (3).

Cependant, je crois qu'il établit sa résidence ordinaire, et enfin définitive, au château de Valprivas, pour lequel il rendit hommage au roi le 30 mai 1614 (4). Des actes nombreux, mais sans aucun intérêt, le montrent en rapports d'affaires avec les laboureurs du pays (5).

---

(1) Probablement au château de Valprivas.

(2) *Ancien Forez*, 2e année, p. 236.

(3) *Le Livre de raison de Pierre Boyer*, dans la *Revue du Lyonnais*, 5e série, t. VIII (p. 215).

(4) Arch. du Rhône, c. 397, f° 14, v^o ; Sonyer du Lac, les *Fiefs du Forez*, p. 283.

(5) 1608, vente de deux maisons ; 1620 et 1638, contrats avec des gens de Valprivas ; 1631, exploit contre les habitants de Valprivas, concernant aussi Claude du Verdier, etc. (Collection Chaleyer, manuscrits, n° 1468 du catal. imprimé. C'est une liasse de titres qui est maintenant aux archives départementales de la Loire. On y trouve aussi des Mémoires sur un procès de Bonne du Rocher avec sa famille, années 1626 et suivantes).

Digitized by Google

Il se consolait peut-être de sa chétive vie de hobereau en voyant que du moins on prenait au sérieux sa qualité de gentilhomme, et qu'il était régulièrement appelé aux assemblées de la noblesse (1). Mais, à vrai dire, pendant une longue période de près d'un demi-siècle, je ne trouve qu'un seul acte intéressant, sur lequel on s'arrêtera un peu, parce qu'il ouvre des aperçus singuliers sur les mœurs et usages de nos pères.

Bonne du Rocher tenait de ses ancêtres un droit de patronage sur une maison voisine du couvent des Frères Prêcheurs, au Puy; ce logis, fondé pour héberger les pèlerins, était devenu « au grand escandalle du public », le refuge des vagabonds et des femmes de mauvaise vie, et la vigilance de l'autorité n'avait pas réussi à changer l'état des choses. Pour faire cesser ces désordres et ramener la maison à sa destination pieuse, « Claude Vert, dit du Verdier, escuyer », agissant au nom de sa femme Bonne du Rocher, céda ce droit de patronage aux Dominicains du Puy, par un contrat du 9 mai 1621. Il ajouta même une libéralité en leur faveur, mais « à la charge que les religieux dudit couvent, que sont de présent et seront cy-après, seront tenus, la velhe et premières vespres et secondes de la feste de Monsieur Sainct Vincens Ferrier, mètre la chappe qui est audit couvent que on appelle *la chappe Sainct-Vincens*, sur l'authel de la chappelle Sainct Jean l'Evangéliste, avec un cierge allumé au milieu de l'authel de ladite chappelle, et le presbre officiant encensera ladite chapelle et authel;

(1) Lettres et pièces diverses de 1628, 1639, 1641, concernant le ban et arrière-ban, et le choix de députés de la noblesse pour les États généraux qu'il s'agissait de convoquer à Orléans (mentionnées dans l'*Anc. Forez*, 2e année, p. 319).

Digitized by Google

laquelle chappe sera tenue dans ledit couvent comme relicaire pour avoir esté pourtée par ledit sainct Vincens, et ne sera par cy-après pourtée par les prebstres officiantz du couvent ou estrangiers (1). »

Claude du Verdier fit son testament le 25 novembre 1649 (2), et mourut la même année, ou plutôt il y avait quarante ans qu'il était mort. Si, sur son âpre plateau de Valprivas, au milieu de ses paysans, il a réfléchi encore aux rêves de gloire qui avaient enchanté sa jeunesse, il a dû trouver quelque ironie dans sa destinée.

Il avait eu au moins quatre enfants; un fils aîné qui mourut au retour du siège de Montpellier, en 1622 (3); Gaspard-Béatrix du Verdier, héritier de Valprivras, de Lurieq et de Mauriac; Jacques-Antoine du Verdier, lieutenant d'une compagnie au régiment de Lyonnais; et une fille dont je ne connais ni le sort, ni même le prénom. Selon La Monnoye (4), il ne restait de sa postérité, en 1725, qu'une arrière-petite-fille, religieuse ursuline à Saint-Bonnet-le-Château.

REURE.

(*A suivre*).

(1) Arch. de la Haute-Loire, série H, fonds des Frères Prêcheurs. — Imprimé dans *la Haute-Loire*, 14 mars 1892.

(2) *Anc. Forez*, 2e année, p. 318.

(3) *Livre de raison de P. Boyer*, cité plus haut.

(4) Cité plus haut.

Digitized by Google

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

Château Saint-Pierre-de-Pizey

A l'est et à 1.500 mètres environ du village de l'Aubépin, commune de Larajasse, se trouve la chapelle de Saint-Pierre-de-Pizey, édifiée sur le bouton lithique de gneiss granulique qui surmonte le sommet de la montagne, altitude 868 mètres au-dessus du niveau de la mer; la forme mamellaire de ce mont est peu accentuée.

Un chemin se détache de la route, venant de Sainte-Catherine-sur-Riverie et monte à la chapelle; en arrivant au sommet par le sud, on trouve, à droite et à gauche, des roches en vedettes couchées à plat de chaque côté du chemin, puis un large fossé protégé exterieurement par un talus ou rempart en quartiers de roches, et encore, en dehors de ce rempart et à l'ouest, sur une longueur restreinte, les rudiments d'un second fossé et d'un second rempart.

Un bourrelet ou rempart règne sur toute la petite circonférence du grand fossé et clôt une plate-forme ou enceinte

Digitized by Google

elliptique légèrement accidentée à sa superficie. Le chemin continue, passe à l'ouest d'un relèvement un peu plus accentué de la plate-forme centrale et sort par le côté nord, un peu est, où on retrouve le bourrelet intérieur de l'enceinte centrale, puis le fossé et le talus ou rempart extérieur. De l'entrée à la sortie, cette enceinte générale mesure environ 170 mètres de diamètre, le fossé peut avoir une dizaine de mètres de largeur, ce qui revient à dire que l'espace clos par le bourrelet ou rempart intérieur a environ 150 mètres de longueur sur le grand axe de l'ellipse.

Le rempart extérieur est large de 4 à 5 mètres; un sentier court sur son sommet; il enveloppe le faîte de la montagne sur presque tout son pourtour, sauf un espace restreint, à l'est, où la roche est soulevée verticalement sur 8 à 10 mètres de hauteur; de ce côté, c'est la nature qui a formé le rempart.

Nécessairement, le fossé se termine, de même que le rempart extérieur, là où la roche forme une fortification naturelle; le bourrelet ou rempart intérieur vient lui-même épauler ses extrémités contre l'escarpement formé par le soulèvement de la roche verticale à l'est.

Le fond du fossé est garni de petits et moyens éclats de rochers, c'est un chirat composé, relativement, de pierrailles; dans le fond du fossé, à l'ouest, on voit un petit creux plein d'eau, sauf en saisons très sèches, alimenté par une source minuscule; sur la pente extérieure du grand rempart, au nord-est, on voit également un suintement d'eau, sorte de source plus minuscule encore que la précédente, qui tarit en été.

Sur la pente de la petite circonférence du fossé côté ouest, se trouvent également quelques parois de roches émergeantes faisant partie du bouton lithique central.

Digitized by Google

Pour les gens du pays et pour les chroniqueurs qui le répètent sans examen sérieux, un château avec souterrains, puits et tous ses accessoires, couronnait la montagne : il a disparu, et, seule, la chapelle subsiste. Le lecteur croit qu'il s'agit d'un château féodal ? Il n'en est rien : il n'y a pas eu de château sur la montagne de Saint-Pierre-de-Pizey, pas plus, du reste, que sur les nombreux châtelards, châtellets, Châtels, et autres noms commençant par le préfixe châ, qui précède le nom de tant de monts granitiques dont les sommets sont couronnés par des rochers.

Le sommet de la montagne de Pizey a été occupé dès les premiers temps de l'époque mégalithique, l'habitation y a été continuée jusqu'à des temps relativement récents. Nous allons essayer de prouver notre dire en appuyant notre opinion sur le raisonnement et sur la comparaison avec des montagnes similaires.

Lorsqu'on arrive dans l'enceinte par le chemin montant du col de l'Aubépin, après avoir traversé le rempart intérieur, on trouve la cour ou place publique du village improprement appelée Château : à droite et au sud de cette place s'élève la chapelle, simple construction de maçonnerie ordinaire; elle est flanquée au nord-est d'une sorte d'appentis, dans lequel on pénètre par une baie étroite laissée libre entre le mur du chevet de la chapelle et celui de l'appentis, c'est un débris d'une chapelle plus ancienne.

En face de la chapelle, au nord-ouest de la place publique, sur une corne de roche qui émerge au-dessus du sol, se dresse un fût de colonne, qui supportait une croix dont les bras ont disparu. De l'autre côté de la chapelle, sur la droite et à l'est du chemin, on voit un renflement du sol qui se termine au sud-est par la roche en saillie verticale dont nous avons parlé. Sur tout le pourtour du rem-

Digitized by Google

part intérieur, à gauche et à l'ouest du chemin et, aussi, à droite près la grande roche formant elle-même plate-forme, on voit des substructions, soit des murs arasés au niveau du sol ; ce sont des cases ordinairement carrées ou rectangulaires, dont le sol intérieur est en contre-bas du sol extérieur : c'est la répétition de la case que nous avons trouvée au nord du château Bélize, sur Pélussin et Pavezin (Loire). Les murs des cases du château de Pizey sont élevés en pierres plates, choisies, ébarbées et posées à bain, non pas de mortier de chaux, mais de terre délayée ; nous n'avons trouvé sur ces murs aucun enduit au mortier, comme on en voit un échantillon à une maison relativement moderne, élevée au nord et en dehors de la grande circonférence du fossé. Ces cases révèlent un état de civilisation déjà avancé : mais cette maçonnerie n'a rien de comparable à la maçonnerie féodale ; c'est la construction telle qu'elle se faisait dans ces localités, sur les points élevés, où la vie et les mœurs pastorales sont restées la coutume observée jusqu'à la fin du siècle dernier.

Les deux entrées du camp retranché de Pizey, sud-ouest et nord-est, ne paraissent pas avoir été garanties par des ouvrages protecteurs en maçonnerie : il est donc probable qu'elles étaient fermées par de simples claies ou herses en bois, qui mettaient le bétail et les hommes à l'abri des attaques des animaux sauvages.

Le rempart extérieur au fossé, était sans doute élevé à parements verticaux en pierres sèches : il était probablement destiné à enfermer et à protéger le bétail plutôt qu'à protéger le village contre l'attaque d'un ennemi. Le rempart ou bourrelet autour de l'enceinte intérieure paraît avoir été élevé pour fermer la cour et servir de mur de fond aux cases rangées autour de l'enceinte ; la rue principale était le

Digitized by Google

chemin actuel ; tout au plus, une ou deux ruelles conduisaient entre les cases à la petite plate-forme au-dessus de la roche verticale du côté sud-est.

A part les murs des cases, on ne voit aucune autre substruction, l'enceinte est livrée au pâturage, le gazon recouvre le sol, quelques arbres poussent çà et là. Nous n'avons trouvé dans l'enceinte à la superficie du sol, ou dans les tas de pierres, que des débris de tuiles modernes; mais sur le talus du fossé formant escarpe et dans le fond du fossé, sur les pierrailles qui le recouvrent, de même que sur les tas de pierres à l'est et au sud de la roche verticale, nous avons trouvé de nombreux morceaux de tuiles gallo-romaines ; un examen attentif de ces débris nous a prouvé, que les tuiles n'étaient pas toutes de la même époque ni de la même fabrication, il y avait des différences notables ; la terre employée n'était pas de la même provenance, l'épaisseur du plat de la tuile, la grosseur des rebords, leur forme, la rainure sur le plat au bas du rebord, variaient suivant les séries d'échantillons.

Au Châtelard de Courzieu, on trouve dans le sol de nombreux débris de la céramique gallo-romaine et, notamment, des tuiles à rebords ; mais ils sont rares à la surface et sur les chirats : il faut faire des fouilles pour les trouver dans la terre. Au château Pizey, au contraire, les débris de la tuile à rebord sont répandus, de même qu'au cret de Mercruy (Lentilly), sur le pourtour de l'enceinte, ce qui indiquerait qu'il y a eu à Château-Pizey un édifice et peut-être des habitations gallo-romaines. Sur ce point, l'élément romain aura substitué une déité de l'Olympe à la déité primitive, honorée par nos ancêtres d'un culte trop ardent, qui, sans doute, portait ombrage à l'administration romaine.

Digitized by Google

Le christianisme, en substituant son culte à celui des dieux de l'Olympe, supplantait et proscrivait l'étranger, l'ennemi de ses croyances, qui avait pratiqué la persécution avec les raffinements de cruauté que l'on connaît ; la masse du peuple, même la portion sceptique et indifférente, à défaut de conviction, pouvait s'unir avec les prêtres chrétiens dans un but de réprobation contre la domination étrangère. La nouvelle croyance, du reste, avait plus de points de ressemblance avec le culte primitif, druidique ou mégalithique, qu'avec le panthéisme romain.

A Pizey, le rempart extérieur en pierres sèches est un chirat en couronne, analogue à ceux de Châtelard sur Courzieu, du cret des Fayes sur Duerne, de Bélize sur Pélussin et, surtout, à peu près conforme à celui du Chatel près Saint-André-la-Côte. Toutefois, cependant, à Pizey, le fossé entre l'enceinte centrale et le rempart extérieur, est l'ouvrage le plus compliqué de tous ceux de ce genre que nous avons vus.

Nous n'avons trouvé sur la roche dominant verticalement le sud-est, rien qui rappelle le travail des Philolithes : ni cuvette, ni bassin, ni cupule ; mais cette roche avait certainement, à l'époque mégalithique, une signification importante et d'un haut intérêt. Le sol en contre-bas de cette roche, à l'est, est resté noirâtre et cendreux, comme celui de tous les lieux où l'habitation de l'homme s'est prolongée pendant de longs siècles. Il est certain, pour nous, et, après examen, il sera évident pour tous, qu'à l'abri de ce rocher vivait, garantie des vents du nord et de l'ouest, une colonie de Philolithes : l'abri était facile à établir avec quelques branches d'arbres recouvertes de genêts et de peaux d'animaux ; c'était un séjour enviable pour l'homme primitif qui recherchait les hauts lieux pour son habitation.

Digitized by Google

Extérieurement, et au nord du chirat en forme de rempart extérieur, on voit les ruines d'une petite habitation relativement moderne; le mur du côté nord-est est encore debout sur presque toute sa hauteur; cette habitation avait, outre les caves, un rez-de-chaussée et une sorte de premier étage; les murs, tant ceux de refend que ceux des façades, sont montés en pierres maçonnées avec de la terre; un enduit au mortier de chaux avait été appliqué contre cette maçonnerie.

L'édifice en question était une maison et non une ferme; nous n'avons pu obtenir aucun renseignement sur cette ruine; nous avons supposé que cette maison était une hôtellerie où se réunissaient les pèlerins qui se rendaient à Pizey.

Le chemin qui traverse Château-Pizey passe à l'est de la petite maison en ruine dont nous venons de parler; de l'autre côté, et à l'est du chemin, se trouve une corne de roche; elle domine l'horizon à l'est; elle ne porte aucune trace de cuvette ou cupule. Sur un replat de cette corne, à l'ouest, on croit voir une croix ou Swastika de petite dimension; mais ce signe est fruste et peu prononcé; il est difficile de dire s'il est dû à la main de l'homme.

La montagne se prolonge en plate-forme au nord-est de Château-Pizey sur 5 à 600 mètres de longueur et se termine par un contrefort à pente rapide. Dans les taillis, quelques cornes de roches émergent du sol en forme de coins avec inclinaison au sud-est.

Nous n'avons trouvé sur ces roches aucune trace de travail humain, sauf un petit fragment de fine poterie au fond d'une des fissures de clivage que nous avons grattées; trouvailles assez fréquentes lorsqu'on enlève l'humus qui, à la longue des siècles, a fini par combler ces fissures.

Digitized by Google

La chapelle est placée sous le vocable de saint Pierre, le prince des Apôtres, dont on célèbre la glorification le 29 juin, soit dans l'octave du solstice d'été, où le soleil, arrivé à son périhélie, commence à redescendre à l'horizon. saint Pierre a, sans doute, remplacé à Pizey, Apollon qui symbolisait le soleil dont il conduisait le char ; Apollon lui-même, avait probablement remplacé, non le culte, mais les déités anciennes du Mégalithisme importées sur ce point par les premiers hommes qui sont venus établir leur habitation contre roche, au sud-est du bouton lithique, consacré dès l'origine en hieron, par la création du cercle en pierres sèches et du fossé qui accompagnent ce cercle ou rempart.

Notre supposition, que le soleil était honoré au sanctuaire de Pizey, repose sur les deux faits suivants : d'abord, la chapelle est dédiée à saint Pierre, honoré dans ses sanctuaires au 29 juin ; c'était l'époque où, anciennement et d'après les traditions, les populations primitives se rendaient sur les sommets, sur les hauts lieux, pour célébrer les fêtes du soleil. Cette époque de l'année, naguère encore, était, dans les monts du Lyonnais, la fête générale du peuple. Au 28 juin, le mouvement rétrograde dans le lever du soleil est d'une minute seulement, mais, dès le lendemain, le mouvement s'est accentué : trois minutes, cela devient sensible et facile à constater d'un point élevé à un autre également élevé et très éloigné. Le second fait qui nous porte à croire que, primitivement, le sanctuaire de Pizey était voué au culte du soleil, c'est que les cornes de roches sur la pointe du contrefort au nord-est de l'hieron sont, pour la plupart, inclinées du nord au sud ; les rayons du soleil, au solstice d'été, arrivent plus ou moins parallèlement à l'inclinaison des roches.

Digitized by Google

Aujourd'hui encore, on va dans le sanctuaire de la chapelle de Pizey, au solstice d'été comme on y allait, il y a de de nombreux siècles, à l'aurore de la civilisation des premiers Philolithes. Le pèlerinage à Saint-Pierre-de-Pizey, c'est le pèlerinage des vieux temps; il clôt l'octave ouverte au 24 juin à la chapelle des Apollinaires, également sur la commune de Larajasse, jour de la glorification de saint Jean, l'apôtre bien-aimé, qui, sur de nombreux points, a remplacé le culte rendu à Apollon.

Les grâces demandées encore actuellement par les fidèles qui se rendent à la chapelle de saint Pierre sont, entre autres : le *remaillage* des enfants, soit la reprise des membres fracturés, la cessation des atrophies; on voue les enfants à saint Pierre pour les garantir contre les événements fâcheux de la vie, les rendre beaux, en un mot, c'est la consécration à Phébus, à la beauté des formes; on fête la lumière, en prévision de l'inévitable et dernière nuit.

Les jeunes gens vont en pèlerinage à Saint-Pierre-de-Pizey pour obtenir les grâces du mariage selon leur désir. Là encore, les ardeurs de la jeunesse viennent invoquer les lumières du Prince des Apôtres qui, tout-puissant sur la terre, sanctionne à jamais les liens conjugaux.

D'après la légende : « Le château s'est écroulé; il a été « ravagé au temps des guerres ? Le trésor est resté enfoui « sous les ruines. » Dans le talus de l'escarpe, au nord-ouest on voit une tranchée ouverte par des gens qui cherchaient ce trésor : ils ne l'ont pas trouvé; on parle aussi de souterrains qui, certainement, ne peuvent exister sur ce bouton lithique.

Une autre légende est celle-ci : « Jadis, une rivière cou- « lait dans le fossé qui entoure le château; elle avait beau- « coup d'eau : on voit encore au fond du fossé les pierres

Digitized by Google

« sur lesquelles elle coulait. » Que peut bien signifier cette légende ? Que veut dire cette rivière à laquelle on croit si fermement ? Nous supposons que les pèlerins devaient ritueliquement faire le tour de l'hieron ou sanctuaire puis pratiquer une ablution quelconque avec l'eau de la petite source rarement à sec au solstice d'été : c'était une sorte de blanchiment de conscience et d'âme, analogue à celui qu'on recueille après le baptême et la confession catholiques.

M. Vachez, *Châteaux du Lyonnais*, 1864, croit, conformément à la tradition locale, qu'il y avait à Pizey un château féodal détruit par un incendie entre les années 1296 et 1309. Les substructions d'un château féodal ne disparaissent jamais complètement, et moins encore à Pizey, lieu désert, que partout ailleurs; les fouilles n'ont point révélé de fondations de ce genre, la tuile plate de l'époque ne jonche pas le terrain, ainsi que cela devrait avoir lieu : donc, ce château féodal n'a point existé.

Cependant, Pizey aurait été un fief mentionné dans un traité de 1173 et, de plus, il fut le siège d'un mandement aux XIIe et XIIIe siècles. (A. Vachez, *ibid.*)

Depuis des siècles nombreux, avant les XIIe et XIIIe siècles, Pizey était un fief et le siège d'un mandement : fief, il avait appartenu, ainsi sans doute que les bois et terrains environnants, aux prêtres du Mégalithisme; ils y percevaient les redevances accordées de tout temps à la dulie vouée au service des autels, laquelle en outre, possédait le sol environnant à titre de némède ou de téménos. Il en fut de même, sans doute, sous la domination romaine, les prêtres du paganisme vivaient aussi de l'autel, ils avaient peut-être même agrandi le domaine ressortissant à la dulie du baalat; les prêtres du christianisme auront continué les mêmes traditions sacrées et fiscales, jusqu'au jour où les

Digitized by Google

seigneurs laïques de Pizey, Bérard, en 1135 et les Lavieu de Pizey aux XIIe et XIIIe siècles, faisaient percevoir par leurs délégués, civils ou religieux, dans le lieu le plus fréquenté de l'époque, les redevances ressortissant au mandement dont s'agit.

Les faits historiques cités par M. Vachez prouvent simplement que les choses changent de nom, mais que la fiscalité reste la même jusqu'au jour où elle disparaît complètement ; cela ne prouve nullement l'existence, à Pizey, d'un réel château féodal, mais seulement celle d'un centre de perception de revenus établi à Pizey, en raison de l'affluence des pèlerins, et jadis des croyants, qui apportaient au sanctuaire leurs offrandes volontaires, ces perceptions légales auront été installées à Pizey par les seigneurs laïques possesseurs de la terre, et cela pour simplifier la besogne et faciliter les contribuables. Pareilles perceptions se pratiquaient au rendez-vous de la foire du mont Beuvray (1).

---

(1) Un moine du prieuré de Saint-Symphorien succèdera au servant des idoles, successeur lui-même d'un druide, et sa présence suffira, comme par le passé, à subvenir aux nécessités d'un culte intermittent au milieu de ce désert.

L'emplacement de la foire et les boutiques du forum paraissent avoir été une dépendance du temple païen, le servant percevait des droits sur ces emplacements et boutiques, le prieuré continua, et, pour lui, le moine chargé de la desserte percevait des droits, concurremment avec le seigneur féodal (Bulliot, *Fouilles au mont Beuvray*, tome II, pages 92, 99 ; Dejussieu. Autun, 1899).

Digitized by Google

CHATEAU-VIEUX

Le cret Château-Vieux, altitude au sommet 840 mètres environ au-dessus du niveau de la mer, est situé sur la commune de Sainte-Catherine-sur-Riverie.

Les archéologues croient voir sur la cime du mont, distant de 500 mètres environ, à vol d'oiseau, du village de Sainte-Catherine, des ruines informes d'un château (féodal sans doute), sortes de substructions qui suivent les contours de la croupe ardue.

Le fait est que la cime de la montagne est parsemée, et non couverte, de roches ruiniformes analogues à celles que l'on voit sur un grand nombre de sommets granitiques ; ces roches sont, en effet, des ruines, mais des ruines de la montagne elle-même, dévastée par le temps et par les agents atmosphériques. Ces ruines ne doivent que bien peu de chose à la main de l'homme, qui, tout au plus, aura amassé quelques blocs rocheux les uns contre les autres.

En montant de Sainte-Catherine, le chemin se perd naturellement, avant d'arriver au sommet, envahi qu'il est par les cultures ; en continuant à travers champs, on voit un curieux abri pour les cultivateurs et les pâtres, sorte de caverne artificielle dont l'entrée est au sud ; elle est établie en pierres assemblées, sans mortier, elle mesure $2^m,60$ de longueur, $1^m,60$ de largeur, $1^m,70$ de hauteur ; de grosses dalles posées en travers sur les murs forment le plafond ou la toiture de cet abri, c'est une construction rustique, quasi-sauvage ; est-ce cela que les archéologues ont pris pour une ruine d'un édifice plus considérable ?

Deux chemins entourent la cime rocheuse du mont de Château-Vieux : l'un passe au nord, l'autre au sud, ils se

Digitized by Google

rejoignent en un chemin de crête qui court sur la ligne de faite de l'est à l'ouest.

La cime légèrement mamelonnée du mont, est recouverte d'une plantation de pins; des quartiers de roches sont épars ici et là.

Un amas de roches et de pierres gît sur le sol, au sud du culmen, ce sont des débris ruiniformes de la montagne; au nord de cet amas de pierres se trouve une corne de roche; sur la portion infra et sud de cette corne, on voit une cuvette visant le sud, elle mesure $0^m,40$ de longueur, $0^m,12$ de largeur, $0^m,17$ et $0^m,18$ de profondeur.

Sur une corne plate, au sud-est de la précédente, dont la plate-forme vise l'est, se trouve un grand Tau, pratiqué dans des délits ou fissures de clivage de la roche dont les bras sont arrangés de main d'homme, le grand bas tendant du sud-est et au nord-ouest a $2^m,20$ de longueur; à $1^m,20$ de son extremité sud-ouest une sorte de cuvette est creusée au fond de la fissure du bras. Le petit bras, tendant du sud-ouest au nord-est, mesure $1^m,20$, $1^m,40$ de longueur. Le grand bras est notamment arrangé de main d'homme entre le petit bras et la petite cuvette creusée sur le fond de ce grand bras.

Le mégalithisme du mont Château-Vieux était simple, pauvre même, le mont n'a point la forme mamellaire saillante et à bouton lithique; ritueliquement il ne pouvait être un sanctuaire important des Philolithes, il devait rester un temple avec un modeste autel pour quelques familles établies dans le voisinage.

Il y a, loin de cette simple description à celle que comporteraient les ruines d'un vrai château.

F. Gabut.

Digitized by Google

LA
VERRERIE DE ROANNE
1744-1758
(suite (1)

XX

A Versailles, le 12 Avril 1748.

Monsieur,

Je vous envoye l'arrêt du Conseil par lequel, conformément à votre avis, le nommé Bigot de Clerbois est déclaré déchu du privilège qui luy avoit été accordé en 1743 pour l'établissement d'une verrerie à Roanne, les s^rs Mertrud et consorts luy sont subrogés, avec deffenses à luy de les troubler, à l'effet de quoy il luy est enjoint de même qu'à sa femme et à ses enfants, de sortir de la verrerie quinzaine après la signification qui luy sera faite de l'arrêt, sans qu'ils puissent à l'avenir s'en approcher de plus prez qu'à la distance de 30 lieues, il est, d'ailleurs, pourvu par ce même

---

(1) Voir la *Revue du Lyonnais* d'Octobre, Novembre et Décembre 1900.

Digitized by Google

arrêt, à la dissolution de la société faite par ledit Clerbois avec les s^rs Mertrud et consorts, suivant ce que vous avez proposé et aux charges et conditions portées par votre avis. Je vous prie de vouloir bien faire nottiffier cet arrêt audit Clerbois, en le faisant avertir, luy, sa femme et ses enfants, de s'éloigner de la verrerie dans le délay qui luy est prescrit, sous peine d'être mis en prison et punis comme désobéissants.

Je suis, Monsieur, votre très humble et très affectionné serviteur.

MACHAULT.

(Archives du Rhône, C. 14).

XXI

A Versailles, le 29 Août 1748.

Monsieur,

Les s^rs Esnard et Rollichon m'ont adressé le mémoire que je vous envoye cy joint, par lequel ils ont demandé la permission d'établir à Givors une verrerie pour y fabriquer des bouteilles et autres ouvrages de verre en ne faisant usage que de charbon de terre. Cette demande ne m'a pas paru pouvoir être admise tant que la verrerie qui s'étoit établie à Roanne subsisteroit, et vous sçavez que par arrêt du Conseil du 23 mars dernier, le s^r Pigalle de Marvilly et consorts ont été subrogés au privilège qui avoit été accordé pour cet établissement au nommé Clerbois, qui en a été exclus à cause de ses mauvais procédés, et à qui il a même été fait deffenses d'approcher de cette verrerie plus prez de 30 lieues. Il y avoit lieu de penser que le s^r de Marvilly et consorts se

Digitized by Google

mettroient en état de relever cette verrerie, dont le travail est suspendu depuis plus de deux ans, mais vous verrez, par les mémoires que ledit s^r de Marvilly m'a remis et par les pièces qui y sont jointes et que je vous envoye, qu'après plusieurs démarches inutiles, il se trouve obligé d'y renoncer. Suivant un acte passé devant les notaires à Paris, du 26 may dernier, il paroit qu'il a réuny en sa personne les portions d'intérêt des autres associés dans cette entreprise, et qu'il s'est chargé d'en paier les dettes, en sorte qu'au moyen de cette cession et de l'exclusion du nommé Clerbois, il se trouve seul en possession du privilège, mais en même tems chargé d'acquiter plus de 40 m. livres, suivant les engagements qu'il a pris par l'acte en question. Il expose que, depuis, il n'a rien négligé pour former une compagnie qui put l'aider à faire valoir ce privilège, mais que la considération des nouvelles dépenses à faire pour le rétablissement de la verrerie de Roanne, et qui formeront un objet aussy considérable que s'il étoit question de l'établir pour la première fois et des inconvénients résultants de la situation, qui met les entrepreneurs dans la nécessité de faire transporter les bouteilles de Roanne à Lyon, d'y avoir un magasin d'entrepôt, ce qui, indépendament de la casse, donne lieu à des frais qui emportent tout le profit, l'a empêché de réussir, en sorte qu'il n'a pu mieux faire que de s'unir à ceux qui ont demandé une permission pour Givors pour former l'établissement d'une verrerie, non pas dans ce lieu, mais à Lyon même. Pourquoy il demande qu'en révoquant le privilège accordé pour Roanne, il leur en soit accordé un sous le nom du s^r Outrequin de Rancy, pour les autoriser à faire ce nouvel établissement qu'ils se proposent de mettre en état en moins de quatre mois. Indépendament de ce que je viens de vous observer sur ce qui oblige le s^r de Marvilly

Digitized by Google

à ne plus suivre l'établissement de Roanne, il y a une autre raison non moins intéressante pour luy, c'est que le nommé Clerbois, aiant intéressé deux particuliers pour luy en procurer le privilège, a mis, comme vous le verrez par les expéditions de deux actes qui sont joints au dossier, les s^rs de Marvilly, Mertrud et autres avec qui il s'estoit associé depuis l'obtention de ce privilège, dans la nécessité de constituer à l'un 1.000 livres et à l'autre 500 livres de rentes annuelles et payables par six pendant chacune des 25 années de la durée du privilège, et que si le s^r de Marvilly continuoit à le faire valoir à Roanne, ce seroit une charge pour luy dont il croit ne pouvoir se rédimer que par la révocation de ce privilège, et qu'il trouve, d'ailleurs, d'autant moins juste que ces deux particuliers n'ont et ne peuvent contribuer en rien au succès de l'entreprise. Il seroit, par conséquent, également dispensé d'acquiter les 200 livres de pension annuelle qui ont été accordées à Clerbois par l'arrêt de subrogation du 23 mars dernier. Je ne vous fais, Monsieur, tout ce détail, que pour vous mettre en état de juger avec plus de connoissance de cause des différents intérêts, afin que vous puissiez prendre en conséquence les éclaircissements que vous croirez convenables, et me faire part ensuite de vos observations et de votre avis sur l'établissement proposé.

Je suis, Monsieur, votre très humble et très affectionné serviteur.

MACHAULT.

(Archives du Rhône, C. 13).

Digitized by Google

XXII

9 Avril 1749.

M. le Contrôleur général,

M^r, j'ay différé jusqu'à présent de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 29 aoust 1748, en me renvoyant le mémoire des s^rs Esnard et Rollichon et ceux des anciens entrepreneurs de la verrerie de Roanne et notamment du s^r Pigalle de Marvilly, parce que j'ay eu besoin de prendre des éclaircissements sur les différents objets proposez par ces mémoires et sur ceux contenus dans votre lettre, et je me trouve à présent en état d'y satisfaire.

Les s^rs Esnard et Rollichon demandent la permission d'établir à Givors une verrerie et d'autres ouvrages de verre en ne faisant usage que du charbon de terre. Vous me marquez, M^r, que vous estimez que cette demande ne peut être admise tant que la verrerie de Roanne subsistera et que par arrest du Conseil du 23 mars 1748, le s^r Pigalle de Marvilly et consorts ont été subrogez au s^r Clerbois, au nom duquel le privilège de la verrerie de Roanne avoit été accordé et qui en a été exclus pour justes causes, cependant le s^r de Marvilly, loin de penser à rétablir et à faire travailler la verrerie de Roanne, demandoit un nouveau privilège pour en établir une à Lyon. Ce projet est rempli de difficultés : 1° par rapport au terrain resserré et si occupé qu'on ne pourroit trouver de lieu à la placer et par mille autres inconvénients, qui sont en si grand nombre qu'une verrerie autrefois établie au fauxbourg de la Guillotière n'y a subsisté que peu d'années. Tel étoit pour lors l'état des choses ; il y a lieu de

Digitized by Google

croire que le s^r Pigalle de Marvilly a connu qu'il ne pourroit obtenir cet établissement à Lyon, puisqu'il a abandonné ce projet, se renfermant dans celuy de jouir du privilège de la verrerie de Roanne, ainsi, M^r, je n'ay plus à traiter cette 1re question, mais celle qui concerne la demande des s^rs Esnard et Rollichon et le préjudice que cette nouvelle concession peut faire à la verrerie de Roanne dont les entrepreneurs méritent faveur, surtout pour les mettre en état de satisfaire à nombre de créanciers qui souffrent et dont les créances montent ensemble à plus de 90 mille livres. Ce malheur est grand et assez ordinaire dans de pareilles entreprises où ceux qui s'en chargent souvent sans connoissance des opérations qu'ils ont à faire et de la matière qu'ils traitent, non seulement sont privez du gain dont ils se flattoient, mais se ruinent et entraînent la ruine de beaucoup d'autres qui, par l'appas de ce gain imaginaire, prennent part avec empressement dans toutes les nouvelles entreprises. C'est pour éviter un inconvénient si commun que j'ay voulu connoître parfaitement l'état des s^rs Esnard et Rollichon avant d'avoir l'honneur de vous donner mon avis sur leur demande.

Ces deux particuliers ont travaillé toute leur vie aux verreries en plusieurs endroits et notamment en Alsace, sous les yeux de M. le cardinal de Rohan, de la protection duquel ils se flattent. Ils sont fort experts en cette partie, ils ont de gros fonds et pressent avec empressement la fin de cette affaire, parce que les fonds qu'ils y destinent et qu'ils gardent pour cet effet, ne leur sont d'aucune utilité. Ils n'ont voulu entendre à aucunes propositions d'association, le s^r Pigalle luy-même a fait ce qu'il a pu à diverses reprises pour être de part avec eux dans ce privilège, ils l'ont toujours refusé.

Il résulte de ces circonstances qu'on peut espérer, par les

Digitized by Google

connoissances qu'ils ont acquises, que la verrerie qu'ils se proposent d'entreprendre aura un plein succès, ou qu'au moins si elle éprouve les mêmes malheurs que les précédentes, eux seuls en souffriront sans entraîner dans leur ruine d'autres particuliers trop confiants. Ainsi, Mr, en jugeant cet établissement utile et nécessaire, je crois qu'on ne peut mieux le confier qu'à des gens entendus, riches et en réputation de probité.

Quant à son utilité, elle est certaine et démontrée depuis la chûte de la verrerie de Roanne, il n'y en a point dans toute la généralité, il s'en étoit élevé une à un lieu nommé Beauregard sur les confins de la Dombes, elle est tombée, de sorte qu'on tire à présent les bouteilles à Lyon de cantons trés éloignez, qu'elles y sont rares et fort chères, une verrerie ne peut être mieux placée qu'à Givors. C'est au bord du Rhône, le transport en est aisé et facile à Lyon quoy qu'en remontant et se fait dans des petits bateaux trainez par un homme seul. Cette denrée qui deviendra par là plus abondante dans la ville, baissera par conséquent de prix, toutes les opérations se feront avec du charbon de terre, de sorte que la consommation du bois n'en sera pas plus grande, ainsy je ne vois dans cette proposition que de l'avantage pour la ville et, pour la province, nul inconvénient.

Reste à considérer l'état de la verrerie de Roanne et de ses entrepreneurs : je conçois que leur situation est à plaindre et encore plus celle de leurs créanciers, mais il me paraît difficile d'y apporter remède.

Je crois qu'on peut regarder cette entreprise comme abandonnée depuis l'arrest de subrogation au sr de Marvilly du 23 mars 1748. Depuis ce temps, qui est de plus d'une année, il n'a rien fait pour rétablir la verrerie que de chercher des associez qui seroient de nouvelles dupes et a échoüé partout,

Digitized by Google

plus il ira en avant et moins il trouvera de ressources, mais enfin, quand même cette verrerie seroit encor montée, je ne crois pas que ce fut une raison pour refuser aux sieurs Esnard et Rollichon le privilège qu'ils demandent; ce n'est point à Lyon où la verrerie de Roanne peut trouver le débouché de ses bouteilles. Si j'ai insisté dans mes précédents avis, sur ce que la ville de Lyon pourroit être fournie par ce moyen, c'est parce qu'il n'y avoit point pour lors de verrerie dans toute la généralité ny d'autre projet pour en établir, mais le transport ne s'en peut faire que par terre et par voitures qui sont tout au moins deux jours en chemin et quelquefois davantage selon qu'elles sont attelées, c'est en descendant la Loire et le long de son cours que la verrerie de Roanne peut faire son plus grand commerce, mais elle ne peut suffire à la consommation qui se fait à Lyon, celle de Givors éloignée de 18 à 20 lieues de Roanne sera plus avantageuse. Enfin, en rassemblant et considérant tous ces objets, l'intérest des entrepreneurs de la verrerie de Roanne quelque favorable qu'il puisse être, ne peut pas contrebalancer l'avantage qui résultera de la verrerie de Givors, cependant comme il est important de décider au plutôt cette question, pour mettre les s^rs^ Esnard et Rollichon en état de disposer de gros fonds qu'ils ont tout prêts et qui languissent, je crois, M^r^, qu'il y a lieu de leur accorder le privilège qu'ils vous demandent et qui, s'il leur est utile, le sera pour le moins autant à la ville de Lyon et à la province. J'ay l'honneur de vous renvoyer leur mémoire.

Je suis, etc. — *(Archives du Rhône, C. 13).*

Digitized by Google

XXIII

22 octobre 1757.

Extrait du registre des conventions et engagements faits et prists avec Mrs les maîtres ouvriers et autres ouvriers employés dans les verreries royales de Roanne, sçavoir :

Page première. — Nous soussignés, déclarons avoir prist lecture et connoissance de l'arrest du Conseil rendu en faveur de la verrerie royalle de Roanne le vingt-un septembre mil sept cent quarante-cinq et du règlement de police de l'interrieur de laditte maison auxquels nous nous soumettons sous les mêmes peines y portées et promettons remplir chacun les devoirs de notre état, suivant les principes de notre religion et de dire vérité sur notre âme et conscience. Fait au château de Rhins, le premier janvier 1754.

Signé Bottet, Guerrin, Belleville, Vignion, Meunier, Verdelet, tous maîtres ouvriers, ce dernier a déclaré ne sçavoir signé, Salneuve, grand garçon, Mesière, grand garçon, a déclaré ne scavoir signé. Baslin, dit Charleroy, aussy grand garçon, a déclaré ne sçavoir signé, Simonot, Jean Guérin, Veaujour, tous trois gamin, ont déclaré ne sçavoir signé. Oubé et Colinet, tizeur, ce dernier a déclaré ne sçavoir signé. Ce que moy, Jars, en ma qualité de caissier, certiffie et véritable et conforme au registre qui est en mon pouvoir. Fait à mon bureau desd. verreries le vingt-deux octobre mil sept cent cinquante-sept. — Jars.

Autre extrait du susdit registre

Page troisième. — Interruptions auxquelles on est convenües :

Digitized by Google

Les maîtres souffleurs à place entière ou demy place, six livres par semaine ..... 6 livres
Les grands garçons, quatre livres dix sols par semaine..... 4 livres 10 sols
Des gamins, trois livres par semaine, cy. 3 »
le tout aux conditions de travailler dans les fours et cours et de diminution de journée qui ne seront pas employés et util à la susditte verrerie.

Engagement du s. Guerrin

Page douze et treize du susdit registre.— Reçû M. Josèphe Guerrin, m^e^ souffleur, et en cette qualité à place entière, avec sa promesse de remettre au bureau de la verrerie un congé de M. de la Fosse, m^e^ de la verrerie d'Apremont, sous six semaines et l'interruption à commencer du premier janvier mil sept cent cinquante-sept, suivant l'état détaillé à la troisième page du présent registre. Fait et passé audit bureau, le 7 décembre 1756. Signé Guerrin.

Décompte fait aud. s. Guerrin

En interruption, sçavoir : suivant son engagement cy-joint, elles ne doivent que commencer au premier janvier 1757 et lorsque l'on en régla le compte, le 17 mars dernier, tant avec led. s^r^ Guerrin qu'avec tous les autres ouvriers elles luy furent compté du jour de son entré dans la verrerie qui fut le 7 décembre 1756, ainsy qu'il est démontré comme cy-après.

Du 7 décembre 1756 au premier mars 1757, ce qui forme onze semaines deux jours, à six livres par semaine 68 livres
Qu'il a reçû en différentes fois ..... 48 »

Reste ..... 20 »

Digitized by Google

Le 17 mars 1757, lui a été payé pour solde de ses interruptions depuis le 7 décembre 1756 jusqu'à ce jour, 20 livres.

Notta : l'on a commencé à travailler le 1er mars 1757.

Je certiffie, en ma qualité de caissier de la verrerie royalle de Roanne, l'extrait des interruptions fixés, l'engagement du sr Guerrin cy-contre et le décompte d'interruption cy-dessus conforme et véritable au registre qui est en mon pouvoir. Fait à mon bureau desd. verreries, le 22 octobre 1757.

JARS.

(Archives du Rhône, C. 14).

XXIV

Paris, 25 Octobre 1757.

A Monsieur,

Monsieur Meynard, secrétaire de l'Intendance à Lyon.

Plus on nous fera de mal, Monsieur, plus nos ennemis triompheront et seront contens, mais aussy plus les yeux de M. l'Intendant et les vostres se dessileront. Vous savez ce qu'il vient d'arriver. Que l'on a saisis avec huissiers et maréchaussée et voulu déplacer les meubles. Quel spectacle! Vous n'ignorez pas non plus aujourd'huy que c'est une injustice et que M. l'intendant a esté surpris ; que l'un des deux plaignants, autrement dit Boilet, s'est désisté de sa plainte et demande, ce qu'il a receu sur sa quittance, 33 livres 10 sols pour solde des interuptions qui ne sont point dues. Cette quittance seule le condamne, cependant il a falu forcément les luy payer pour éviter l'enlèvement. Il

Digitized by Google

atend son pardon de nous, il sera prudent de le renvoyer, mais avant nous attendons justice de M. l'Intendant.

Quant à l'autre, en luy payant aussy des interuptions quoiqu'il ne soit point dues il redevra beaucoup, mais s'il vient à main armée il faudra bien luy payer ce qu'il demandera. Ce sont des mandrins qui auroient cessés de l'estre si nos ennemis n'estoient pas leur complice.

Nous avons l'honneur d'estre, avec une véritable considération, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

DE MARVILLY,

Quay St-Bernard, au coin de la rue de Seine St-Victor, à Paris.

Eh bien, Monsieur, il en est de toutes les autres affaires comme de celle cy, jugés qu'il est bien malheureux d'avoir des ennemis, etc.

Henry DE CATIGNY.

Je vous prie, Monsieur, d'observer que le travail estoit payé ce qu'il aura receu au moien des 33 livres 10 sols pour solde plus de 100 livres en interuptions, par conséquent ce seroit une restitution à faire. Mais où prendre, c'est une chose faite et à laquelle il ni a point de remède. *(Archives du Rhône, C. 14).*

Digitized by Google

CHEZ NOS ARTISTES

Labor improbus omnia vincit; le vieil adage est toujours jeune, car il est toujours vrai. Nous venons de le constater une fois de plus dans une longue visite (qui nous a paru trop courte) faite à l'un de nos jeunes artistes lyonnais qui a consacré dix ans de son existenee à rassembler des documents et à préparer des dessins destinés à un armorial du Vivarais, ouvrage souhaité depuis longtemps par les érudits et les bibliophiles.

L'auteur, M. Fl. Benoît d'Entrevaux, n'est pas un inconnu ni un nouveau venu chez nous, car il a d'un crayon habile et d'une profonde science héraldique collaboré à de nombreux ouvrages interessant le Lyonnais et les Lyonnais. Nous citerons notamment : l'*Armorial* de M. W. Poidebard, édité par la Société des Bibliophiles lyonnais ; les *Généalogies Dugas*, *de Rivérieulx*, *de Pomey*, *de Villeneuve*, l'armorial des familles de Thizy, etc... Il est l'auteur d'importants travaux d'épigraphie, de sigillographie, de numismatique, etc..., sans parler des ex-libris, des frontispices, culs-de-lampe, bandeaux dont nous avons vu de nombreux et charmants spécimens.

Mais pour en revenir à l'*Armorial du Vivarais*, disons que nous avons

Digitized by Google

été émerveillé de la somme de connaissances, de recherches patientes et de travail qu'a dépensée notre héraldiste pour mener à bonne fin une œuvre aussi considérable. Il faut, pour s'en rendre compte, voir comme nous l'avons vu, ces dossiers volumineux et ces planches de dessins d'où

va naître un in-quarto de 800 pages environ, contenant plus de 1,200 notices et près de 1,000 blasons, qui s'ouvrira par un frontispice superbe et sera terminé par une table générale de noms de personnes et de lieux, afin de faciliter les recherches.

Il va sans dire qu'un pareil travail ne se fait pas sans le secours de

Digitized by Google

collaborateurs ; parmi ceux de notre auteur, nous relevons les noms de : MM. le vicomte de Montrevel, de Joyeuse, A. Benoît d'Entrevaux, de Saint-Priest (Ardèche), directeur de la *Revue du Vivarais*. Et, au hasard, au nombre de ceux auxquels l'auteur adresse de chaleureux remercîments.

nous trouvons : MM. William Poidebard, Michel de Chazotte, d'Arlebosc, Henri de Longevialle, de Bourg-Saint-Andéol, Auguste le Sourd, de Boix, etc...

Avec de tels collaborateurs et correspondants ajoutés à l'érudition de notre artiste, l'*Armorial du Vivarais* ne peut être qu'un ouvrage d'une valeur indiscutable ; aussi la liste des souscripteurs de la première heure est-elle déjà fort respectable. Quoique l'annonce officielle n'ait pas encore paru nous commettons l'indiscrétion, dans l'intérêt des lecteurs de la *Revue du Lyonnais*, de dire que ce bel armorial sera mis en souscription au prix de 40 francs, sur papier vélin blanc et que quelques rares exemplaires seront tirés sur Japon, au prix de 100 francs ; ces derniers seront réservés aux souscripteurs et il n'en sera pas mis en vente.

L'*Armorial du Vivarais* a pris une grande place dans cette causerie, nous voudrions cependant continuer notre visite « autour du cabinet de travail de l'artiste » et dire quelques mots des autres ouvrages qu'il prépare. Nous découvrons, en particulier, des milliers de fiches méthodiquement classées dans leurs casiers, contenant de précieuses notes destinées, paraît-il, à un grand dictionnaire historique et topographique du

Digitized by Google

Vivarais ; ici, des cartons pleins de croquis, reproduisant des motifs d'architecture, souvenirs de voyages, ou illustrations destinées à des ouvrages de notre région ; là, dans ces tiroirs, des notes généalogiques, fruits de laborieuses recherches, demandées par ceux qui n'ont ni le temps, ni la science nécessaire pour écrire l'histoire de leur famille. Pour ces recherches délicates, difficiles et vraiment fatigantes, on ne pouvait trouver un généalogiste plus documenté et plus consciencieux.

Nous aurions bien des choses à dire encore, mais il faut se borner, car les colonnes de la *Revue du Lyonnais* n'y suffiraient pas. Je quitte le numéro 29 de la rue Sainte-Hélène à regret, mais avec la ferme volonté d'y revenir souvent, en offrant tous mes remerciments à mon aimable hôte de quelques heures et en lui souhaitant, bien sincèrement, tout le succès que méritent son beau talent de dessinateur et sa science des choses du passé.

L. T. DE M.

Digitized by Google

REVUE DE LA PRESSE

Bulletin municipal officiel de la ville de Lyon. — Du 7 octobre au 30 décembre 1900 : *Délibérations des corps municipaux pendant la période révolutionnaire.* — Conseil municipal du 3 septembre au 27 novembre 1791. — Conseil général du 18 septembre au 23 novembre 1791. — Bureau municipal du 6 septembre au 29 novembre 1791.

L'Express. — 5 octobre 1900 : Emm. Vingtrinier, *La dernière diligence lyonnaise.* — 11 octobre : E. V., *Histoire et légendes.* — 31 octobre : Francdouaire, *La poste à Lyon.* — 2 novembre : Emmanuel Vingtrinier, *Vieux souvenirs ;* un Touriste, *Une excursion à l'asile des invalides du travail ;* Francdouaire, *Nos morts de l'année.* — 3 novembre : Francdouaire, *Le Centenaire de la Martinière.* — 13 décembre : Francdouaire, *Notes et souvenirs lyonnais.* — 24 décembre : Francdouaire, *Un anniversaire à la Faculté de droit de Lyon.*

Lyon Républicain (Supplément littéraire). — Suite des études lyonnaises de M. Josse ; 4 octobre 1900 : *Dussaussoy.* — 7 octobre : *Gabriel Vicaire.*— 11 octobre : *Duviard.*— 14 et 21 octobre, *Un Lyonnais à l'Exposition.* — 18 octobre : *Saint Eucher.* — 25 octobre : *Meallet de Fargues.* — 28 octobre : *Le centenaire de la Martinière.* — 1er novembre : *Les Flandrin.* — 4 novembre : *Réforme lyonnaise de l'ortographe.* — 8 novembre : *Jacques de Flesselles.* — 15 novembre : *Les Fleurieu.* — 18 novembre ; *Les Serruriers.*— 22 novembre : *Fournet.* — 29 novembre :

Digitized by Google

Le dauphin François. — 2 et 9 décembre : *Charpentiers et menuisiers.* — 6 décembre : *Paul Faurax.* — 13 décembre : *Benjamin Franklin.* — 20 décembre : *Fulchiron.* — 27 décembre : *Gadagne.* — 30 décembre : *Peintres-plâtriers.*

4 octobre au 22 novembre : Pierre Valin, *Les derniers jours de l'année terrible à Lyon.*

1er novembre : L. Leclair, *Chronique, Entrées solennelles à Lyon.* — L. Leclair, *Chronique, Pessonneaux et la Marseillaise.*

Nouvelliste. — 28 novembre : Dr Artaud, *Le docteur Ollier.* — 11 décembre : P. B. *Le docteur Berne.* — 24 décembre : E. D., *La Correspondance Dugas Saint-Fonds, publiée par M. W. Poidebard.*

Progrès illustré. — *Lyon et ses environs*, dessins de Girrane. — 7 octobre 1900 : *Rue Saint-Pierre-de-Vaise.* — 14 et 21 octobre : *A Villefranche.* — 4 novembre : *Le monument Carnot ; La Martinière.* — 18 novembre : *La place de la Martinière.* — 2 décembre : *Arrivée à Lyon du président Krueger.* — 9 décembre : *La place Saint-Jean et la Manécanterie.* — 16 et 30 décembre : *Autour de Saint-Jean.*

Salut Public. — 14 octobre : Henri Rojeas, *Le château de Pierre-Scize.* — 9 décembre : R. de Fréchencourt, *Nos compatriotes, le chansonnier Xavier Privas.* — 17 novembre : *M. Joseph Renard-Villet.* — 26, 28, 29 novembre : *Le docteur Ollier, sa vie, ses travaux, sa mort et ses funérailles.*

Digitized by Google

Chronique de Décembre 1900

SOMMAIRE : Menus faits de fin de siècle. — Les morts du mois. — Le docteur Berne. — M. Henry Revoil. — Mlle Pellechet. — Mouvement des lettres et des arts. — Nouveaux livres lyonnais. — Le 25e anniversaire de la Faculté de droit. — Théâtres et Concerts.

Enfin le premier coup de pioche vient d'être donné pour la construction du pont légendaire de l'Université. Le 1er décembre, une brèche est faite dans le parapet du quai, et les arbres qui se trouvaient dans l'axe du futur pont sont abattus. C'est d'un bon augure, à moins toutefois que les travaux prennent autant de temps que les études...

Autre nouveauté, les fameux timbres-poste, des types, composés par Luc-Olivier Merson, Mouchon et Joseph Blanc, nous parviennent par la poste de Paris. Ils sont à peine livrés à la circulation qu'ils soulèvent déjà les plus amères critiques.

Citons encore, parmi les dates à fixer, l'inauguration, le 16 décembre, du nouveau funiculaire Saint-Paul.

Le 17 décembre une malheureuse femme, entraînée de force par deux brutes sur le bas-port du quai de la Charité,

Digitized by Google

est odieusement violentée puis assassinée par ces vauriens qu'on arrêtait deux jours après.

Enfin, le 24 décembre, un personnage légendaire, qui a amusé à Lyon plusieurs générations d'enfants, meurt. Ses obsèques ont lieu par les soins... du Muséum. Je veux parler de Martin, l'ours Martin du Parc, qui montait si bien à l'arbre et faisait le beau pour avoir des friandises. Ce superbe plantigrade était l'hôte du Parc depuis 1865. Moins heureux que le fameux Latude, il meurt après 35 ans de captivité.

*
* *

Mais laissons là ces menus faits, qui cependant demandaient à avoir leur place, — toute petite, — dans notre histoire !

Voici que la mort fait encore pour cette fin de siècle de nombreux ravages dans nos rangs.

Le 4 décembre, meurt Mlle Fargues, l'excellent professeur de musique, fille de M. Fargues, l'hautboïste si connu, directeur de l'Harmonie Lyonnaise.

Le même jour succombe subitement à Avignon M. Ullmo, administrateur des grandes tanneries d'Oullins.

Le 9, s'éteint à Givors, le docteur Berne, une célébrité du monde médical de Lyon.

Chacun se rappelle cette figure originale et en même temps si séduisante du docteur Berne, figure rasée, aux yeux souriants, encadrée de longs cheveux blancs bouclés que surmontait un chapeau légendaire aux bords larges et plats. Il occupa longtemps à la Faculté de médecine la chaire de pathologie externe et laissa sur cette matière un ouvrage considérable resté classique.

Le docteur Berne s'était retiré dans son domaine de la

Digitized by Google

Forestière, près de Givors, où il consacra ses dernières années aux œuvres de charité et de bienfaisance.

Il était chevalier de la Légion d'honneur, membre de l'Académie de Lyon, de la Société de médecine, de la Société des sciences médicales et de l'Académie de Toulouse.

Le 14 décembre nous apporte la nouvelle de la mort, en Corse, où il s'était retiré, du colonel Santelli qui commanda si longtemps à Lyon le 52e régiment d'infanterie. Le colonel était très connu chez nous. Lors de l'Exposition de Lyon, le colonel Santelli qui avait eu une brillante conduite au combat de Nuits, se rendait souvent au panorama de Poilpot, boulevard de l'Hippodrome, et là, derrière le gardien qui faisait l'explication de la bataille, le colonel à son tour racontait par le menu les détails de cette terrible journée. Lorsqu'il arrivait à l'endroit de la toile où il est représenté, le colonel Santelli saluait militairement, la larme à l'œil..., le capitaine qu'il était en 1870.

Autre décès le même jour : on nous apprend, de Marseille, la mort de M. Henry Revoil, le grand architecte, qui appartenait à une famille d'Aix en Provence mais qui tenait à Lyon par de nombreuses attaches. Son père était le peintre lyonnais Pierre Revoil, qui fut directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de notre ville et à qui Lyon doit ses armoiries actuelles. Henry Revoil étudia l'architecture avec Caristie, le restaurateur des antiquités d'Arles. Son œuvre capitale est la cathédrale de Marseille, qu'il fut chargé d'achever après la mort du sculpteur Espérandieu, puis la restauration de Notre-Dame de la Garde. Il avait été architecte du diocèse de Lyon. Architecte, peintre, archéologue de grande valeur, Henry Revoil était membre correspondant de l'Institut et tout récemment il était nommé commandeur

Digitized by Google

de la Légion d'honneur. Hélas ! la maladie et la mort l'empêchèrent d'en porter jamais les insignes. Son fils, Paul Revoil, est ministre plénipotentiaire de France au Maroc.

Signalons encore une grande perte pour le monde savant : le 11 décembre, mourait à Louveciennes, près Paris, Mlle Marie Pellechet, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque Nationale, officier de l'Instruction publique. Mlle Pellechet est auteur des savantes études bibliographiques, parmi lesquelles nous citerons : *Notes sur les livres liturgiques des diocèses d'Autun, Chalon et Mâcon ; Notes sur des imprimeurs du Comtat-Venaissin et de la principauté d'Orange ; Alphabet des imprimeurs du* XVe *siècle.* Mais ses travaux les plus appréciés ont été ceux qu'elle a consacrés aux publications du XVe siècle. On lui doit entre autres le Catalogue des incunables des bibliothèques de Dijon, de Versailles, de Colmar et enfin de Lyon. Mlle Pellechet séjourna plusieurs mois à Lyon ; elle avait, parmi les bibliophiles de notre ville, de précieuses amitiés. Sa mort sera douloureusement ressentie, non seulement à Paris, mais dans tous les lieux où ses travaux l'ont appelée. Mlle Pellechet jouissait d'une belle fortune, dont elle faisait le plus noble usage, laissant sur son passage de nombreuses traces d'une discrète, touchante et inépuisable générosité.

*
* *

La mort de M. Revoil nous amène tout naturellement à parler du mouvement des arts et des lettres dans cette fin d'année, couronnement d'un siècle bien tourmenté et qui laissera peu de regrets.

Le 6 décembre, la Société académique d'Architecture, à laquelle appartenait Henri Revoil, renommait son bureau

Digitized by Google

et choisissait comme président, pour les années 1901-1902, M. George.

Le 7 décembre, réunion très intéressante à la Société d'Économie politique et sociale, où M. Victor Cambon fait une conférence très documentée et très applaudie sur le port d'Hambourg et son développement industriel et économique.

Pendant ce temps, la Chambre de commerce de Lyon, afin de continuer sa lutte contre nos voisins, ces terribles rivaux dont parlait avec tant de compétence M. Cambon, crée un cours d'art de la décoration des étoffes destiné à servir de complément à son musée historique des tissus, collection unique au monde et que tous les pays voisins nous envient.

D'autre part, M. Paul Pic, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Lyon, aidé du précieux concours de M. Justin Godard, dont nos lecteurs connaissent la haute compétence en matière d'économie sociale, prenait l'initiative d'imiter à Lyon, l'œuvre du comte de Chambrun à Paris, en créant un centre d'études et de renseignements économiques et sociaux. Nous applaudissons à cette excellente initiative.

Le 18 décembre, séance de l'Académie de Lyon, où M. le Président adresse des paroles émues à la mémoire d'Ollier.

Le 20 décembre, la Société des Sciences et Arts du Beaujolais tenait à Villefranche sa première séance annuelle ; le président M. le docteur Besançon, en saluant ses collègues, était heureux d'annoncer que la nouvelle Société était en pleine prospérité et comptait déjà près de 230 membres.

Pendant que de Paris nous arrivait la nouvelle que l'Académie nationale des Beaux-Arts avait nommé M. Bredius, conservateur du musée de la Haye, membre correspondant,

Digitized by Google

en remplacement de notre compatriote, Natalis Rondot, de Paris, également nous venaient des distinctions bien méritées : M. J. Raclet, l'éminent ingénieur-directeur de la Compagnie de Jonage, était nommé chevalier de la Légion d'honneur; M. Deville, professeur départemental d'agriculture, était fait officier, et M. Jacquier, pépiniériste du département, chevalier du mérite agricole.

Les livres lyonnais se ressentent un peu de la période des étrennes, de la trêve des confiseurs; ils disparaissent des vitrines pour faire place aux riches reliures, aux ouvrages illustrés. Cependant, avec l'apparition en librairie de l'*Aiglon*, de M. Rostand, qui est un événement littéraire, quelques ouvrages lyonnais sont à signaler. C'est d'abord *La Chapelle de Beaunant*, de M. Eugène Vial, monographie intéressante, extraite des archives départementales et complétée avec les notes de deux amis de l'auteur, MM. P. Richard et J. Frécon.

La plus ancienne pièce que nous fournissent nos archives, relativement à la chapelle de Beaunant, est le testament de la veuve de Guillaume de Sacconins, en janvier 1254. Puis voici que les actes nous révèlent l'existence d'un hôpital à Beaunant, en 1282. Plus près de nous, les chanoines de Saint-Just, justiciers de Beaunant, élèvent, en 1417, des gibets autour de la chapelle pour effrayer les maltôtiers qui fréquentaient ces parages.

Au XVIIe siècle, la vierge de Beaunant attire près d'elle de nombreux pèlerins. On y surprend ce dialogue entre deux paysans :

— Te ne vé don po à Forviro ?

— Lé ben trop liun ! E notro damo de Bunan, i é ben plus forto quand élo vou que cello do Fourviro !

En somme, excellente étude dont nous félicitons l'auteur.

Digitized by Google

Je citerai encore le troisième fascicule du *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts du canton de Rive-de-Gier*, contenant des travaux très intéressants dus à la plume de MM. Chagnon, sur l'ancien pays de Jarez; Vachez, sur le même sujet; Durieu, Edouard Perrin, etc..., excellente initiative de décentralisation littéraire qu'on ne saurait trop encourager.

Parmi les publications nouvelles, nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à une petite revue mensuelle, *Le Travail de la femme et de la jeune fille*, directrice Mlle M.-L. Rochebillard. Ce recueil est l'organe du Syndicat des dames employées de commerce et des ouvrières de l'aiguille; il est inspiré par le plus noble et le plus généreux dévouement pour toute une classe de travailleurs, bien sacrifiée jusqu'à présent. Cette livraison de janvier contient, sur le groupement de l'ouvrière, un remarquable article de M. Martin Saint-Léon, l'éminent sociologue que nous avons eu le plaisir d'entendre plusieurs fois à Lyon.

Signalons également les *Médaillons de poètes*, de M. Emile Trolliet, rédacteur en chef de la « Revue Idéaliste », notre compatriote, qui nous offre de charmantes biographies sur des poètes bien connus de nous, Pierre de Bouchaud, Jean Bach-Sisley, etc... C'est une étude très intéressante de nos meilleurs écrivains modernes.

Le 23 décembre, la Faculté de droit de Lyon célébrait dans son grand amphithéâtre, le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation et, à cette occasion, inaugurait le beau buste en bronze du regretté professeur Enou, dû au ciseau de l'excellent sculpteur Bourgeot.

Plusieurs discours furent prononcés par MM. Compayré, Caillemer, Garraud, etc... M. Compayré retraçait avec éloquence la vie du professeur et la vie de l'homme poli-

Digitized by Google

tique, libéral, indépendant. M. Caillemer, doyen de la Faculté, a rappelé, à l'occasion de ces noces d'argent, ceux que la mort avait fauchés, autour d'Enou, Henri Michel, chargé à la fondation de la Faculté de deux cours de droit romain; Charles Hanoteau, Joseph Charvériat, enlevé par la mort à Alger, en pleine possession d'un grand talent littéraire.

M. Caillemer voulut bien alors m'entretenir d'un ouvrage qu'il prépare et qui sera comme un supplément de l'étude de M. Vallet, sur la *Faculté de droit de Lyon, de 1875 jusqu'à nos jours.*

M. Caillemer nous présentera *l'Enseignement du droit à Lyon, avant 1875*. Pour cela il a compulsé nos archives, puisé à toutes les sources, recherché toutes les origines. Il nous montre le droit enseigné à Lyon dès le XIIIe siècle, et, autour de nous, dans des écoles installées à Beaujeu, à Montbrison, etc... En 1363, le 3 février, l'archevêque de Lyon et le Chapitre, dans une lettre au souverain pontife Urbain V, demandent l'autorisation d'enseigner le droit à Lyon, pour le Frère Jacques de Morey, de l'Ordre des Prêcheurs.

Nous aurons du reste à étudier cet important ouvrage quand il paraîtra en librairie, comme nous analyserons le premier volume qu'on nous annonce *de l'Histoire de l'imprimerie en France*, par M. Christian, directeur de l'Imprimerie Nationale, ce premier volume consacrant plusieurs chapitres à l'origine de l'imprimerie et de la gravure à Lyon. M. Christian est presque un compatriote, car il vient chaque année se reposer à Corcelles, en Beaujolais, de ses nombreux travaux.

*
* *

Un mot, pour finir, sur nos théâtres et nos scènes de concerts.

Digitized by Google

Le 2 décembre, reprise peu intéressante, au Grand-Théâtre, d'*Aïda*, avec Mme Lafargue. Reprise le 4, de *Carmen*, avec Mlle Ketten, une Genevoise sans grand talent; le 11, *La Navarraise*, admirablement interprétée par Mme de Nuovina et Scaramberg; le 21, *Roméo et Juliette*, représentation terne; le 22, première du charmant conte de fées d'Humperdinck et de Mme Wette, *Hænsel et Gretel* où Mlle de Camilli, qui a créé le rôle à Anvers, et Mme Milcamps obtiennent avec justice un splendide succès.

Aux Célestins, le 5 décembre, reprise intéressante de *Zaza*, avec Mlle Suzanne Munte; le 19, première de *Amants*, comédie exquise de Maurice Donnay, joliment enlevée par M. Arnaud et Mme Marie Duran; le 21, les *Gaietés de l'escadron*, fantaisie militaire jouée par une très bonne troupe de passage; le 26, reprise du *Vieux Marcheur*.

A la Scala, le 5, Coquelin cadet, dans le *Dépit amoureux* et l'*Avare*; le 7, *Mamz'elle Nitouche*, avec Mlle Mealy, une de nos plus agréables divettes parisiennes.

Puis des concerts sans nombre : le 6, concert de la Société protectrice de l'Enfance, à l'Hôtel de l'Europe; le 11, concert de l'Hospitalité de Nuit, avec Saint-Saëns et Diemer; le 13, première séance de la Société des Concerts classiques, avec le violoniste Jacques Thibaud et le pianiste Cortot; le 16, concert symphonique, où l'on applaudit la *Réformation-Symphonie* de Mendelsshon et le poème symphonique, *Dans les Steppes*, de Borodine.

Ainsi s'achève à Lyon l'année 1900 et le XIXe siècle.

Pierre VIRÈS.

Le Gérant : P. BERTHET.

Imprimerie Mougin-Rusand, Waltener & Cie, sucrs, rue Stella, 3, Lyon

Digitized by Google

LA CHAPELLE DE SAINT-ROCH *A CHOULANS*

(Suite (1)

IV

Les mendiants à la chapelle de Saint-Roch et l'incident du 16 août 1634. — Attentat commis contre le sieur Lanchenu, le jour de l'Ascension 1666. — Condamnation par contumace de Laurent de la Veuhe, de Nicolas Prost de Grange-Blanche et de huit arquebusiers.

L'AFFLUENCE des pèlerins à la chapelle de Saint-Roch attirait chaque jour aux abords du sanctuaire et sur le chemin qui y conduisait une nuée de mendiants de toutes sortes : *malingreux, francs-miloux, coquillards* ou *sabouleux*, tous gens plus habiles à apitoyer les bonnes âmes sur leurs maux véritables ou simulés qu'à gagner leur pain en travaillant. La plupart se faisaient d'excellentes journées.

On tolérait leur présence autour de la chapelle, car,

(1) Voir la *Revue du Lyonnais*, Janvier 1901.

Digitized by Google

jusque-là, ils n'avaient donné lieu à aucun désordre. Mais, le 16 août 1634, ils provoquèrent des troubles qui obligèrent le gouverneur à sévir contre eux et à les faire disperser par la force armée.

Ce jour-là, fête de Saint Roch, les sieurs Savaron et Bullioud, recteurs de l'Aumône-Générale, faisaient, suivant l'usage, « à la montée de l'église », la quête « au bassin » pour les pauvres assistés par l'Aumône. L'affluence des fidèles était grande et les sols et les deniers pleuvaient dans les bassins, lorsque les mendiants, se jugeant victimes d'une concurrence déloyale, se jetèrent sur les quêteurs.

Tout à coup, les sieurs recteurs « furent troublés par une grande quantité de quaymans et faictsnéans, lesquelz, à coups de cailloux, se ruèrent contre eux et les bedeaulx qui les assistoient, desquels bedeaulx il y en eut de blessés, dont l'ung d'eulx fut porté à l'Hostel-Dieu, et n'eust esté l'assistance et secours de Mgr le gouverneur, qui envoya promptement M. le sergent-major (de la ville), ilz eussent esté contraincts de quicter la place. »

Le lendemain de cette alerte, les recteurs de l'Aumône-Générale, réunis en assemblée extraordinaire, décidèrent que « des remerciments seroient adressés tant au gouverneur qu'au sergent-major, et que, dorénavant, faisant semblable queste, serait pourveu d'avoir quelques hommes, par le commandement dudict seigneur gouverneur, pour assister les sieurs recteurs qui feroient la queste, et faire retirer lesdicts quaymans loin d'eulx, pour maintenir et observer ung bon ordre » (1).

---

(1) *Archives de la Charité*, Registre des délibérations prises par les recteurs de l'Aumône-Générale, vol. E 37, page 237. Délibération du 17 août 1634.

Digitized by Google

En 1666, non loin de la chapelle de Saint-Roch, fut commis un attentat qui eut un grand retentissement à Lyon et dans toute la France.

Le jour de l'Ascension, à onze heures du matin, un sieur Lanchenu revenait en carrosse, avec sa femme (1), d'un pèlerinage à la chapelle de Saint-Roch. Arrivé à la Quarantaine, il fut arrêté par huit arquebusiers de la compagnie de la ville, déguisés et masqués ; ceux-ci le rouèrent de coups de bâton au point de le laisser pour mort sur la place, et s'enfuirent ensuite en traversant la Saône sur une barque.

Ce Lanchenu était un partisan qui avait été envoyé à Lyon pour recouvrer, au nom du roi, les taxes mises sur les gens d'affaires par la Chambre de justice. Il était d'une naissance obscure et ne devait qu'à la protection de Colbert d'avoir pu obtenir des fonctions assez élevées dans les finances.

Il survécut à ses blessures (2) et, dès qu'il fut rétabli, se hâta d'adresser une plainte au Conseil du Roi. Comme il remplissait une charge qu'il tenait de l'Etat, le crime commis sur sa personne rentrait dans la catégorie de ceux qualifiés de lèse-majesté au premier chef. Une commission extraordinaire fut envoyée de Paris pour en informer.

En même temps, Laurent de la Veuhe, prévôt des marchands de la ville de Lyon, trésorier de France, comte de Chevrières et baron de Curis (3), après avoir mis sa per-

(1) Une demoiselle Michon, de Roanne, fille d'un entrepreneur de voitures de Lyon à Roanne qui avait fait une grosse fortune.

(2) Lanchenu mourut neuf ans plus tard, à Paris.

(3) Originaire de Saint-Romain-le-Puy, près Montbrison. Il avait épousé Françoise d'Ailly de Rochefort.

Digitized by Google

sonne à l'abri, se reconnaissait spontanément responsable de la correction infligée à Lanchenu. Cet homme l'avait insulté gravement dans son propre hôtel (1), et il avait voulu en tirer vengeance; seulement, les émissaires dont il avait armé le bras s'étaient acquittés un peu trop vigoureusement de leur tâche.

Les huit arquebusiers auteurs de la bastonnade et le premier échevin, Nicolas Prost de Grange-Blanche, impliqué, lui aussi, dans les poursuites, passèrent également la frontière en temps opportun et se laissèrent condamner par contumace.

L'arrêt fut rendu le 31 juillet 1666; il était d'une sévérité extraordinaire.

Laurent de la Veuhe était condamné à avoir la tête tranchée et à payer 12.000 livres de dommages-intérêts à Lanchenu. En vertu de la même sentence, on le dépouillait de ses titres de noblesse, de sa charge de trésorier de France ainsi que de tous ses biens; enfin, son hôtel de Bellecour — situé sur le tènement de Rontalon, compris entre les limites actuelles des rues du Plat et du Peyrat et des quais Tilsitt et des Célestins — devait être rasé, avec défense de le reconstruire à l'avenir.

Le premier échevin, Nicolas Prost de Grange-Blanche, reconnu le complice du prévôt des marchands, et les huit arquebusiers étaient traités non moins durement. On condamnait le premier à être pendu; les autres, à être roués vifs.

Cet arrêt fut exécuté en effigie sur la place des Terreaux,

(1) Le prévôt des marchands avait adressé de vifs reproches à Lanchenu, parce que celui-ci, après avoir fait une promesse de mariage à une dame Faure, veuve d'un neveu de Laurent de la Veuhe, avait épousé Mlle Michon. Lanchenu n'avait répondu que par des injures.

Digitized by Google

le jour même de la sentence, au milieu d'un grand déploiement de forces.

Mais il fut sursis à la démolition de l'hôtel de Laurent de la Veuhe, et, quelques années plus tard, le roi accorda même des lettres de grâce à tous les condamnés (1).

V

La procession générale du vœu public. — Le cérémonial en usage. — Costumes du prévôt des marchands, des échevins, des mandeurs et du capitaine de la ville. — Uniforme des arquebusiers. — Question de préséance. — L'échauffourée du 26 avril 1680. — Arrêts du Conseil du roi. — Un plan de la chapelle.

Il y avait près d'un siècle que, chaque année, le premier vendredi après Pâques, avait lieu, à la chapelle de Saint-Roch, la procession générale du vœu public. Plusieurs jours auparavant, le Consulat faisait inviter « dans la personne et hôtel de leurs chefs, par le sieur procureur général de ladite ville ou secrétaire d'icelle », les divers corps constitués à assister à la cérémonie. Quant à l' « invitation du peuple », elle se faisait aussi quelque temps à l'avance, « dans les rues et les carrefours et dans les chaires des paroisses ».

Entre huit et neuf heures du matin, le Consulat se rendait en habits de cérémonie, avec sa suite et son escorte ordinaires, dans la nef de l'église métropolitaine de Saint-Jean.

(1) Laurent de la Veuhe mourut dans sa terre de Chevrières en 1671. — Voir sur cet attentat : A. Vachez, *Un procès criminel à Lyon au XVIIe siècle*, Lyon, 1883 ; — L. Niepce, *Les environs de l'Isle-Barbe*, Lyon, 1892 ; — J. Vaesen et J. Vingtrinier, *Ecully, son histoire depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Lyon, 1900.

Digitized by Google

Le costume du prévôt des marchands consistait en une robe de satin « couleur de violet ou de l'ancienne pourpre, doublé d'un violet de la même couleur » et un chapeau orné d'une cordelière d'or. S'il était officier de robe ou gradué, il « portait une soutane noire sous le même habit, et, s'il était homme d'épée, il la portait sous sa robe violette, laquelle, en ce cas, devait être moins longue que celle d'un officier gradué ».

Les robes des échevins, ainsi que celles du procureur général et des deux autres officiers du corps de ville, étaient de damas violet, doublé de la même couleur.

Les « sieurs ex-consuls » ou anciens échevins avaient des robes de drap d'Espagne ou de gros de Naples noir; ceux d'entre eux qui n'étaient pas gradués les portaient « à manches pendantes ».

Les « mandeurs » et leurs coadjuteurs étaient vêtus de robes de drap violet, avec de « grandes manches d'écarlate brodées de fleurons d'argent et chargées de l'écusson aux armes de la ville », avec cette seule différence que les deux mandeurs portaient le grand écusson et les coadjuteurs le petit.

Le cortège quittait Saint-Jean dans l'ordre suivant :

En tête, marchait le clergé, chantant les litanies ordinaires. Venaient ensuite, sur la même ligne, le Présidial et le Corps de ville. Le Corps de ville marchait à la gauche du Présidial, « laquelle Compagnie devait toujours, est-il dit dans le Cérémonial de 1680, être conduite par l'un de ses cinq chefs, qui ne peut et ne doit marcher que seul, ainsi que le prévôt des marchands, sur la même ligne, suivant l'ancien ordre et usage, sans que le prévôt puisse être croisé que par ce chef seul, lorsqu'il écheoit de filer et changer de main dans les portes et passages ».

Digitized by Google

Le Corps de ville était précédé des mandeurs et de leurs coadjuteurs. Derrière le prévôt des marchands, venaient les échevins, « deux à deux, le procureur général au milieu des deux officiers du corps; quand il manquait un échevin, le procureur marchait avec l'un des trois qui restaient ».

Les ex-consuls, également deux à deux, s'avançaient immédiatement après le corps de ville, mais « sans se mêler avec les officiers d'iceluy ».

Quant au capitaine de la ville, qui se trouvait aussi dans le cortège « comme servant de capitaine des gardes de la ville », il marchait un peu au-devant et à la gauche du prévôt des marchands.

Enfin, une partie de la compagnie des deux cents arquebusiers servait d'escorte au Corps de ville. Les lieutenants, enseignes ou sergents de la compagnie se tenaient sur les côtés ; « les soldats commandés suivaient et filaient après eux un à un, le long des rangs ».

Le capitaine de la ville était vêtu d'écarlate violet, couleur de la ville ; les arquebusiers, d'un justaucorps de drap violet cramoisi, d'une veste et d'une culotte, rouge garance pour la troupe, écarlate pour les officiers et sous-officiers. Ils étaient armés du casque, de l'épée et de la hallebarde.

Les autres corps constitués, les diverses confréries et la masse des fidèles terminaient le cortège.

Dans la chapelle, le Présidial et le Corps de ville se plaçaient vis-à-vis l'un de l'autre, le Présidial du côté de l'épître et le Corps de ville du côté de l'évangile.

Les bancs destinés aux deux Compagnies étaient « dans la même situation, mais chacun des chefs qui les conduisaient avait un prie-Dieu où il se plaçait seul, aussi dans la même ligne, au-devant des bancs et à la tête de chacune des deux

Digitized by Google

Compagnies ». C'est ainsi que le prévôt des marchands prenait place sur un prie-Dieu « à la tête du banc destiné pour les quatre échevins, pour le procureur général de la ville et les deux autres officiers dudit corps ».

Quant au capitaine de la ville, il « siégeait un peu au-devant et retiré à la gauche » du prévôt des marchands.

On entendait une messe basse, puis la procession regagnait la ville en observant le même ordre qu'à l'aller (1).

Cette cérémonie s'était toujours passée sans le moindre incident fâcheux. Mais, en 1680, il en fut autrement ; une scène scandaleuse se produisit entre Messieurs du Consulat et quelques membres de la Sénéchaussée et du Présidial.

Le vendredi 26 avril — le premier vendredi après Pâques — le clergé et les fidèles de toutes les paroisses s'étaient réunis, comme de coutume, à la cathédrale.

Le Consulat, blessé de ce que, depuis un certain temps, Messieurs de la Justice affectaient de ne se rendre qu'au nombre de trois ou quatre aux cérémonies auxquelles il les conviait, ne les avait pas invités à celle-ci.

Néanmoins, le lieutenant-général, M. Cholier, et le procureur du roi, M. de Praslon, vinrent à Saint-Jean avec quelques conseillers. Au sortir de l'église, ils voulurent prendre le pas sur les échevins et sur le prévôt des marchands, M. Thomas de Moulceau, et, comme ce dernier protestait, M. de Praslon le poussa violemment et le fit rouler jusqu'au bas des degrés de la *calade* (2).

Thomas de Moulceau se releva et reprit son rang. Mais

(1) Voy. *Arch. de la ville de Lyon*, BB 386, chap. VI, fol. 26-29, et chap. XI, fol. 39-40.

(2) On appelait ainsi, dans plusieurs villes, et spécialement dans le Lyonnais, le parvis qui se trouvait devant les églises et qui servait de lieu de réunion et de promenade aux oisifs et aux bavards. La *calade* la

Digitized by Google

le corps consulaire fut de nouveau assailli et bousculé par les magistrats et leurs sergents. L'un d'eux, le sieur Paulin, s'oublia même jusqu'à assener sur la tête de M. de Moulceau un coup de hallebarde qui, fort heureusement, fut amorti par l'épaisseur de sa coiffure et de sa perruque.

— Quoi ! s'écria ce dernier, un coup de hallebarde !

— Oh ! il n'est pas assez fort... répondit le lieutenant-général Cholier.

Cependant, Ferrus, le capitaine des arquebusiers, voulut arrêter Paulin ; par malheur, en essayant de désarmer le sergent, il se fendit le pouce avec le fer de sa hallebarde.

Un tel désordre s'ensuivit que le clergé, effrayé, alla se réfugier dans l'église de Saint-George. La procession n'eut pas lieu.

On verbalisa de part et d'autre.

Le roi, ayant évoqué l'affaire, commit pour faire une enquête M. Dugué, intendant de la police de Paris.

Un premier arrêt du Conseil du roi, en date du 30 avril 1680, laissa au Consulat la liberté de ne pas inviter les autres corps à la procession, liberté « de laquelle, disait l'arrêt, il peut d'autant plus légitimement se servir que, le Corps de ville représentant tous les autres, il suffit pour acquitter et accomplir le vœu fait à Dieu par ladite ville pour ladite procession aux fins d'obtenir de sa divine bonté la délivrance du mal contagieux par l'intercession de Saint Roch ».

Sa Majesté confirmait en même temps, par cet arrêt, son ordonnance précédente du 11 mai 1639, « faisant en

---

plus fameuse, jadis, à Lyon, était celle de Notre-Dame-de-Confort, où Rabelais, qui demeurait rue Dubois, aimait à s'arrêter lorsqu'il allait faire son service à l'Hôtel-Dieu.

Digitized by Google

outre défense au Présidial de plus se trouver à la procession de Saint Roch qu'il n'y fût appelé, et se réservant au surplus de connaître elle-même des contestations meües entre ces deux Compagnies, circonstances et dépendances. » (1)

Le 21 décembre, le Consulat fit dresser une nouvelle relation de cet événement pour réfuter « certaines suppositions injurieuses et contraires à la vérité » qui se trouvaient dans celle qu'avaient rédigée les officiers de la sénéchaussée.

Enfin, le 16 avril 1681, intervint un dernier arrêt du Conseil du roi, qui réglait définitivement la préséance :

« Le lieutenant-général et le prévôt des marchands, disait ce document, marcheront ensemble, et le reste du Consulat à gauche du Présidial » (2).

Ainsi se termina cette querelle sur les vains honneurs du pas.

La procession fut reprise en 1682.

Les Archives de la ville de Lyon possèdent un plan — anonyme et sans date — de la chapelle de Saint-Roch, qui semble avoir été dressé lors de l'enquête qui suivit les troubles du 26 avril 1680. La raison en est dans l'annotation suivante, portée sur ce plan : « Deux portes que l'on peut faire facilement (3) pour éviter la croisade » (4).

---

(1) *Arch. de la ville de Lyon*, BB 386, chap. VI, fol. 26-29, et chap. XI, fol. 39-40.

(2) *Ibid.*, BB, 237 et 385 ; Invent. som.. t. I, fol. 150 et 279.

(3 Au chevet de la chapelle.

(4) *Arch. de la ville de Lyon*, BB, 385.

Digitized by Google

VI

La Confrérie de Saint-Roch. — Documents divers. — Les statuts de la Confrérie. — Requêtes et autorisations. — Jean-Pierre Bouillon, concierge de la chapelle; sa révocation. — Le pèlerinage de la Confrérie des jardiniers.

Au mois de juin 1716, les Pères Minimes firent des démarches pour obtenir du Pape Clément XI la permission d' « ériger » dans la chapelle de Saint-Roch une confrérie « pour les fidelles de l'un et de l'autre sexes ».

Cette permission obtenue et la bulle papale visée par Monseigneur l'Archevêque de Lyon, il s'agit d'obtenir l'autorisation du Consulat. Quatre bourgeois de Lyon, Moyse-Louis Blanchon, Honoré Cochonet, Gaspard Griffon et Jacques-François Burdin, les futurs courriers de la nouvelle Confrérie, lui adressèrent la supplique suivante :

A messieurs les prévost des marchands et échevins de la ville de Lyon et commandant en l'absence (pour le Roy) de Nosseigneurs les gouverneurs.

Suplient humblement Moyse Louis Blanchon, Honnoré Cochonet, Gaspard Griffon et Jacques François Burdin, tous quatre bourgeois et habitans de Lyon, et vous remontrent que les R. P. Minimes de cette ville ont obtenu une bulle de notre Saint-Père le Pape en datte du dixième juin dernier, portant permission d'ériger dans la chapelle de Saint Roch, hors la porte de Saint George de cette ville, une confrérie à l'honneur de saint Roch pour les fidelles de l'un et de l'autre sexes. Cette bulle a non-seulement été visée par monseigneur l'archevêque comte de Lyon, le second du présent mois, mais encore mondit seigneur l'archevêque, par son décret du premier dudit présent mois, y a institué, érigé et étably de son autorité laditte confrérie en l'honneur et sous le voccable de saint Roch, ainsy que plus au long y est porté,

Les suplians, mûs de piété et de dévotion, désirent d'y être agrégés; mais comme vous êtes, Messieurs, les fondateurs et les patrons de cette chapelle et que vous avés marqué dans tous les tems le zelle et toute la

Digitized by Google

dévotion possible en l'honneur de ce saint, ils ont cru ne pouvoir faire cette entreprise que sous votre autorité et par votre permission.

Ce considéré, Messieurs, il vous plaise permettre aux suplians et à tous ceux et celles de l'un et de l'autre sexes des fidelles qui y auront dévotion de s'agréger dans laditte confrérie, et en conséquence ordonner qu'il leur sera permis de s'assembler toutes les années au premier jour de septembre pour y nommer deux courriers pour faire les fonctions convenables, rendre les comptes et généralement faire tout ce que besoin sera. Ils s'estimeroient très-heureux, Messieurs, sy (toujours attentifs et remplis de zelle pour la plus grande gloire de Dieu) vous vouliez bien, comme patrons de laditte chapelle et premiers courriers de laditte confrérie, les honnorer de votre présence et assister aux dittes assemblées, et cependant nommer dez à présent les suplians pour courriers supérieurs sous vous, Messieurs, de laditte confrérie, dont deux en sortiront au premier de septembre 1717, qu'il en sera nommé deux autres en leur place, et ainsy continuant d'année à autre, ensorte qu'il y en aye toujours deux anciens et deux modernes en exercice, vous continuerez par là, Messieurs, de contribuer à l'augmentation de la dévotion, et les confrères redoubleront leurs vœux et leur prières pour la santé et prospérité de vos personnes et l'augmentation de vos maisons.

M. L. Blanchon H. Cochonet (1).

Le Consulat donna son consentement en ces termes :

Vu les présentes remontrances ensemble et les pièces y énoncées, nous agréons et confirmons en tant que besoin l'établissement d'une confrairie dans la chapelle de St-Roch dont nous sommes les fondateurs et les patrons, et, en conséquence, nous avons nommé lesd. Blanchon, Cochonet, Griffon et Burdin, courriers de lad. chapelle pour en faire les fonctions jusqu'au premier septembre de l'année prochaine mil sept cent dix-sept, auquel tems il sera nommé deux autres pour succéder aux deux qui sortiront dans ce tems là, ainsy continuer d'année à autre, en sorte qu'il y ait toujours deux anciens courriers et deux modernes en exercice, à la charge par les suplians d'enregistrer la présente ordonnance à la tête du livre de la confrairie, et que s'il survient quelque contestation dans la suite entre les courriers et les confrères sur le redi-

(1) La supplique ne porte que ces deux signatures.

Digitized by Google

tion des comptes ou autrement au sujet dud. établissement, elles seront portées par devant nous.

Délibéré au Consulat, par nous prévôt des marchands et échevins de la ville de Lyon, le quatrième aoust mil sept cent seize.

CHOLIER BORNE ALBANEL
RENAUD (1)

Ainsi se trouva « érigée » la Confrérie de Saint-Roch, fondée — nous apprend un petit livre ayant pour titre : *Règle et statuts de la dévote Confrérie establie dans l'Eglise de Saint-Roch, dehors la porte Saint-George* (2) — « pour conserver plus authentiquement la mémoire du vœu solennel du clergé et du Corps de ville en action de grâce pour la délivrance du mal contagieux qui désola non seulement la grande ville de Lyon vers l'an 1577 et les lieux circonvoisins, mais encore plusieurs provinces du royaume ».

Les pouvoirs civils et religieux lui accordèrent tout leur appui : « Monseigneur l'Archevêque et Messieurs de ville s'en déclarèrent les Recteurs perpétuels et bienfacteurs, par la libéralité qu'ils se voulurent engager d'y faire ».

Deux ans plus tard, les courriers de la Confrérie, « avec les anciens », jugeaient à propos de « dresser des statuts et de les présenter à Monseigneur l'Archevêque et à Messieurs de ville pour être approuvés et obtenir l'effet de leur exécution ». Voici les principaux articles de ces statuts :

I. Il faut se faire présenter par quelqu'un des confrères ; les fils de famille y seront reçus à quatorze ans et les filles à douze, pourveu qu'ils ayent le consentement de leurs parents ou tuteurs.

La réception se fera dans la chapelle : le droit de réception est fixé à cinq livres.

III. Chaque confrère est tenu de payer une confrérie annuelle d'une livre cinq sols.

(1) *Archives de la ville de Lyon*, GG., chap. XIX, fol. 439.

(2) Bibliothèque de la ville de Lyon, Fonds Coste, n° 3024.

Digitized by Google

IV. Les confrères sont exhortés à donner le bon exemple et à fréquenter les sacrements.

V. Les confrères sont invités à visiter la chapelle et à prier pour la conservation de la ville.

VI. La nomination des courriers et trésoriers aura lieu le premier lundy de Septembre dans la chapelle de Saint-Roch; les quatre courriers proposeront chacun deux confrères, et, de ces huit, les deux qui auront la pluralité des voix seront élus.

VII. Les courriers seront installez dans l'exercice de leur charge le second dimanche de novembre; assemblée générale pour la rédition des comptes.

VIII. Il y aura toujours quatre courriers, deux anciens et deux nouveaux. Ils sont chargés du soin de la chapelle et de tout ce qui dépend de la Confrérie. Ils mettront au moins dix cierges à l'autel, mais ils n'excèderont pas pendant l'année pour cela la somme de 50 livres. Ils conserveront les meubles de la chapelle, comme aussi l'entretien du catalogue, de la table et boisage qui sont présentement placés dans la chapelle.

IX. Livres de la Confrérie : 1° Livre des réceptions ; 2° celui des confréries annuelles; 3° celui des nominations; 4° celui de la rédition des comptes, inventaire et acquisitions.

XV. Au décès d'un confrère, on envoie des billets pour assister à son enterrement; quarante messes sont distribuées pour le repos de son âme; le service se fera le premier lundy après qu'il y aura eu pardon dans la chapelle pour la Confrérie après son décès.

XVII. Les courriers ne peuvent faire aucune dépense sans un consentement de l'assemblée générale. Les deux nouveaux feront les avances nécessaires, lesquels deniers leur seront remboursés en sortant de charge.

XVIII. Veu que les Sœurs n'entreront dans aucune charge ny assemblée, elles feront suivant l'ordre du tableau le pain bény, qui se fera deux fois l'année, le jour de la fête de saint Roch et le jour de la fête de saint Sébastien (1). »

Les statuts approuvés, le 10 novembre 1718, par François-

(1) *Règle et statuts de la dévote Confrérie establie dans l'Eglise de Saint-Roch, dehors la porte Saint-George*, petit livre cité plus haut.

Digitized by Google

Paul de Neufville de Villeroy, archevêque de Lyon, et par le Consulat, les courriers de la Confrérie adressèrent encore la supplique suivante :

A Messieurs les prévost des marchands et échevins, juges consuls de Lyon,

Les courriers les supplient de se déclarer plus positivement protecteurs de ladite Confrérie et de permettre aux suppliants d'inscrire dans leur livre le nom de chacun d'eux.

Slgné : M. Blanchon, H. Cochonet, G. Griffon, Marchand, Billand, Tourtier, Jean Micoud, Chalon, F. Mutin cadet, Chaignot, C. Perret.

Voici la réponse du prévôt et des échevins :

Les prévost des marchands et échevins, juges consuls de Lyon, permettent aux courriers de la Confrérie de Saint Roch d'inscrire dans leur livre le nom de chacun d'eux, ainsi que d'avoir un tableau scellé dans la muraille et placé au-dessus d'un banc à hauteur d'appuy à contenir une table et six siéges, le tout fermant à clef.

Signé : Cholier, Albanel, Renaud, Goiffon, J. Pesson. Par le Consulat, signé : Morin (1).

Un peu plus d'un an après, les courriers et anciens courriers de la Confrérie, qui étaient alors les sieurs Blanchon, C. Perret, Hugues Perra, Billloud, H. Joannin, Cedor, Ferréol, Pluch, C. Bonnet et Escudiez, demandaient à « Monseigneur l'Archevêque d'établir une octave à la fête de saint Roch, afin de seconder le zèle et la piété des confrères ».

A date du 1er mars 1720, l'Archevêque leur accorda son autorisation (2).

Puis, le 3 août 1724, une requête des « sieurs courriers officiers en charge et confrères de laditte dévote Confrérie de

(1) *Règle et statuts de la dévote Confrérie*, etc.

(2) *Ibid.*

Digitized by Google

St-Roch », était communiquée à « Alexandre Prost, écuyer et seigneur de Grange-Blanche, avocat et procureur général de la ville et communauté de Lyon » pour être remise à « Messieurs les prévost des marchands et échevins ».

Dans cette requête, les suppliants exposaient que « le grand nombre des confrères et sœurs qui s'étaient associés à laditte confrérie avaient rempli entièrement le catalogue qui avait été fait et posé dans la chapelle lors de l'établissement de la Confrérie ». Ils demandaient l'autorisation d'en faire un autre et de le placer « dans la contreface » de celui qui était actuellement dans la chapelle.

Ils demandaient en outre qu'à l'avenir les assemblées nécessaires pour la nomination des courriers et la reddition des comptes fussent composées seulement de ceux qui auraient « passé par les charges » et de douze des anciens confrères.

Le prévôt des marchands et les échevins firent droit à cette demande (1).

Un autre document nous apprend qu'à la fin de l'année 1730 on construisit un mur de clôture sur la gauche du chemin allant à la chapelle. Cette pièce, datée du 27 juillet 1730, porte « soumission d'un sieur Rougnard (2) pour la construction du mur et abandon du terrain pour une somme de 1.000 livres qui a été payée » (3).

Vers le milieu du dix-huitième siècle, semble-t-il — car ce papier ne porte ni signature, ni date — une supplique fut adressée « à Messieurs du Consulat au nom de Jean-Pierre Bouillon, concierge des chapelles de Saint-Roch et de

(1) *Archives de la ville de Lyon*, GG, chap. XIX, fol. 439.

(2) Rougniart, propriétaire de la maison des Tournelles.

(3) *Archives de la ville de Lyon*, Invent. Chappe, t. XIX. p. 183.

Digitized by Google

Saint-Laurent, demandant l'établissement dans ces deux monuments de troncs destinés à recevoir l'argent des offrandes » (1).

Ce Jean-Pierre Bouillon était non seulement concierge de ces deux sanctuaires, mais encore réveille-matin (2) de la ville de Lyon. Il était, en outre, poète à ses heures; on lui attribue un cantique spirituel (3) et aussi, à tort ou à raison, une sorte de poème intitulé : *La ville de Lyon en vers burlesques.*

Le recueil des actes consulaires ne nous apprend pas si l'autorisation demandée par Jean-Pierre Bouillon lui fut accordée; toujours est-il que nous retrouvons, dans une délibération du 12 juillet 1771, son nom mêlé à des incidents, sur lesquels ce document ne nous fournit aucun détail, mais qui avaient amené la dissolution de la Confrérie de Saint-Roch. Le Consulat, tout en exprimant son désir de « voir rétablir l'exercice de la Confrérie », révoquait Bouillon de ses fonctions de concierge et demandait aux courriers de lui désigner « un autre sujet pour remplir lesdites fonctions ».

Voici, du reste, le texte complet de cet arrêté :

Nous Prévôt des marchands et échevins de la ville de Lyon, désirant de voir rétablir l'exercice de la Confrairie de St-Roch et faire cesser les difficultés qui ont donné lieu à la suspension de cet exercice pieux

(1) *Archives de la ville de Lyon,* Inventaire Chappe, t. XIX, p. 183.

(2) Autrefois, un crieur public parcourait les rues, une nuit de chaque semaine, réveillait les citoyens par le son d'une cloche et les exhortait à prier pour les trépassés. Cet usage ne fut aboli à Lyon qu'en 1785, sur les réclamations du docteur J.-B. Desgranges. (Voir BREGHOT DU LUT, *Nouveaux mélanges,* p. 442).

(3) Cette pièce, qui se trouvait autrefois à la Bibliothèque de la ville de Lyon (fonds Coste, n° 17.293), a disparu.

Digitized by Google

depuis l'année 1759 et qui sont venus à notre connaissance, avons arrêté :

1° Que la commission accordée au nommé Bouillon par le Consulat pour remplir les fonctions de concierge de ladite chapelle de St-Roch, demeure révoquée ; autorisons en conséquence les courriers et confrères de ladite Confrairie, de nous proposer un autre sujet pour remplir lesdites fonctions de concierge, et être par nous autorisé s'il est agréable au Consulat.

2° Que les courriers sont autorisés de s'assembler en la forme prescrite par l'ordonnance consulaire du 3 août 1724, pour procéder soit au choix des nouveaux courriers, soit au choix du nouveau concierge.

3° Que ladite chapelle continuera d'être desservie comme par le passé par les R. P. Minimes.

4° Que les confrères demeureront chargés à leurs frais de l'entretien et menues réparations de ladite chapelle de St-Roch.

5° Que les deffenses sont faites aux courriers d'excéder dans les dépenses qu'ils feront pour la solennité de la fête de St-Roch, le produit des droits de confrairies, à peine de demeurer responsables en leurs propres et privés noms de l'excédent desdites dépenses.

Et finalement, qu'en cas de contestation lors de la redition des comptes des courriers, elles seront portées pardevant nous pour épurer lesdits comptes.

Fait à Lyon, au Consulat, par nous prévôt des marchands et échevins susdits, le douzième juillet mil sept cent soixante et onze.

Signé : CHIRAT, CLAVIÈRE et AUDRA L'AINÉ (1).

Enfin, nous savons par un dernier document que, vers la fin du XVIIIe siècle, diverses confréries de la ville allaient isolément, à certaines dates, en pèlerinage à la chapelle de Saint-Roch.

Le 6 novembre 1784, M. Navarre, curé de Saint-Nizier, adressait au prévôt des marchands une requête pour lui demander une escorte.

La Confrérie des jardiniers avait coutume de se rendre en

(1) *Archives de la ville de Lyon*, GG, chap. XIX, fol. 440.

Digitized by Google

procession, chaque année, le 7 novembre, à la chapelle de Saint-Roch et d'y faire célébrer une messe; des prêtres de l'église Saint-Nizier les y conduisaient et une escorte, fournie d'ordinaire par la Compagnie franche, leur était donnée pour le maintien du bon ordre.

Messire Antoine Fay, « chevalier, seigneur baron de Sathonnay, Albonne et autres lieux, prévôt des marchands, commandant dans la ville de Lyon en l'absence de Mgr le duc de Villeroy », répondait favorablement à la requête du curé de Saint-Nizier et accordait le nombre d'hommes nécessaire (1).

(à suivre) Joseph VINGTRINIER.

(1) *Archives de la ville de Lyon*, GG, chap. XIX, fol. 441.

Digitized by Google

L'ÉCRIVAIN
CLAUDE DU VERDIER
(1565-1649)

(Suite (1)

II

L'œuvre littéraire (2)

L'ŒUVRE littéraire de Claude du Verdier! Je crains que le mot ne soit bien ambitieux pour une fort petite chose.

Du Verdier a fait, pour recommander les livres de ses amis, nombre de vers latins, de ces vers qu'on se passait d'auteur à auteur, à charge de revanche. Je ne m'arrêterai pas à ces petites pièces sans conséquence, monnaie cou-

---

(1) Voir la *Revue du Lyonnais*, Janvier 1901.

(2) On trouvera dans un *Appendice*, à la fin de cette étude, la bibliographie des ouvrages de Claude du Verdier.

Digitized by Google

rante de la littérature du temps. Il suffira, à titre d'exemple, de dire comment du Verdier louait un ouvrage de Pierre Grégoire sur le droit. Mêlant la Bible et Ovide, il fait tout d'abord le tableau du cahos primitif débrouillé par le grand Arrangeur. Grégoire a rendu le même service à la jurisprudence: il a mis l'ordre et la lumière dans le droit, « avant lui pâte informe, masse confuse et ténébreuse ». Il y a toutefois deux différences entre Dieu et Pierre Grégoire: le monde n'a rien coûté à Dieu qu'un signe de sa volonté, et Grégoire a longtemps peiné sur son travail; ensuite, si l'organisation de l'univers est plus ancienne, elle périra aussi la première, « ou tout au moins un seul jour détruira ces deux œuvres : l'ordonnance du monde et l'ordonnance du droit » !

Si on considère que du Verdier était presque un enfant quand il écrivait ces pauvretés, que l'hyperbole était une loi du genre, que d'ailleurs la forme est assez bonne, avec une certaine élégance aisée, on sera indulgent pour cette littérature de frontispice. Elle n'est ni meilleure ni pire que toute celle de l'époque.

En tout cas, les vers français de du Verdier sont au-dessous de ses vers latins. C'est ce qu'on peut noter aussi dans beaucoup d'autres écrivains du même siècle : leur latin est pur, facile, de bonne venue; mais ils deviennent embarrassés, lourds et plats aussitôt qu'ils touchent à leur langue maternelle.

Nous avons trois poèmes français de Claude du Verdier, assez courts, mais qui suffisent pour apprécier sa manière. Le premier est un *Discours* contre ceux qui annonçaient la fin du monde par une certaine conjonction des planètes (1).

(1) Dans G. Chapuis, *les Mondes celestes*, Lyon, 1583.

Digitized by Google

Du Verdier, après, après avoir réprimandé Platon, qui s'était avisé de donner une âme aux étoiles, fait le procès aux témérités des astrologues, et à leur fatalisme peu chrétien. Sans doute on verra parfois une comète précéder des batailles ; non point cependant par l'influence nécessaire et déterminante qu'elle exerce sur la marche des événements, mais parce que, entraînant avec elle des torrents de chaleur, elle pourra exciter les peuples à la fureur de la guerre.

Et maintenant, si on veut juger du style de notre auteur, il suffira de citer les premiers vers de son *Discours* :

Vous qui voulez chercher trop curieusement
Ce qui ne peut entrer dans vostre entendement,
Qui désirez sçavoir tout ce que la puissance
Du Sauveur a osté de vostre cognoissance,
Qui eschelez le Ciel par la présumption
Qui, de vos cœurs hostesse, ard vostre affection,
Qui estes souhaiteux de voir ce que Nature
A esloigné des yeux de toute créature,
N'avez-vous peur qu'enfin vous punissent les cieux,
Ainsi que de Japet le genre audacieux,
Pour avoir desrobé ceste céleste flamme
Que dans l'intérieur il logea de nostre âme ?
Ne craignez-vous que Dieu, d'un seul clin de son œil,
Aux abismes plus creux enfonce vostre orgueil ?

Dans *le Luth* (1), Claude du Verdier, « espris d'enthousiasme et divine manie », chante la gloire des poètes, la poésie, ses joies, son action apaisante. La poésie le conduit à la musique ; non pas seulement à ce vulgaire rythme

(1) Ant. du Verdier, *Bibliothèque*, pp. 205-212.

Digitized by Google

des sons, mais à l'harmonie morale que la sagesse antique a cru découvrir dans une âme bien réglée, et à la musique des astres qui accomplissent en cadence leurs éternelles révolutions. Assurément ces idées n'avaient rien de nouveau ; cependant, remuées par un vrai poète, on pouvait encore en tirer quelque chose. Mais du Verdier n'est pas sorti un moment du lieu commun.

Rien (1) a des prétentions moins hautes, quoique du Verdier ne manque pas, à l'occasion, de donner un grand coup d'aile, et de prouver qu'il se croit au-dessus de son mince sujet. Ce petit poème se donne en effet pour un simple jeu poétique ; du Verdier annonce même qu'il va s'ébattre, et il conseille à Caton de ne pas troubler ce badinage de son « regard sourcilleux » et de sa « troigne revêche ». Que de choses entreprises pour un Rien ! Combien de guerres ont commencé pour un Rien ! Et lui-même, ne fait-il pas des vers pour Rien ? Rien d'ailleurs a du bon ! Il exempte des impôts, il met à l'abri de l'envie, des alarmes, des « voleurs aguettans », du soldat maraudeur. Et voici le coup d'aile : Ne Rien savoir, c'est ignorance ; savoir Rien, c'est toute la science. Le monde finira en Rien, et nous aussi ; mais de ce Rien du tombeau, Dieu ressuscitera une chair incorruptible.

Ces poèmes mal composés, d'une langue obscure et pénible, sont des œuvres de jeune homme et c'est toute leur excuse. Mais je ne crois pas d'ailleurs que le talent de du Verdier eût jamais pu mûrir, si j'en juge par la seule page française en prose qu'il ait fait imprimer. Il est vrai qu'il s'agit ici d'une dédicace, où le trait, l'antithèse, le choc mécanique des mots sont presque de rigueur, où un auteur

(1) *Ibid.*, pp. 213-218.

Digitized by Google

même ordinairement simple se croit tenu à des merveilles d'ingéniosité. Que fera donc un du Verdier ? En 1603 — cette fois dans toute la force de l'âge — il dédie à Sully une nouvelle édition de la *Prosopographie* de son père. Dans ce morceau évidemment très étudié, on trouve les choses les plus singulières, et entre autres celle-ci :

« Recognoissant, Monseigneur, que ce Mort tout plein de Vies (1) avait besoin de la vie d'un illustre vertueusement illustre, pour le faire vivre et reluire par la vie de sa vertu et le lustre de son beau los, je n'en ay sceu choisir d'autre que ce grand de Béthune (2), trois quatre fois illustre par son nom, sa noblesse, son courage, sa valeur et sa prudence..., l'Athlas du royaume, le Mars, l'Egide, le le foudre de nostre grand Roy la merveille des Rois et le Roy des merveilles, son Nestor, son Ajax, sa chaîne dorée dont il lie tous les cœurs de ses sujects et les luy faict tirer et attirer tout à la fois par un seul chaînon, etc. »

Tous les ouvrages dont on a parlé jusque-là sont dispersés dans la littérature du temps. Claude du Verdier n'a publié sous son nom que deux petits volumes, tous les deux en latin.

Le plus ancien, mêlé de vers et de prose, porte le titre poétique de *Peripetasis epigrammatum* (*Couronne d'épigrammes*).

Claude du Verdier l'ouvre par une prière à la Muse, « pour qu'elle tresse une guirlande à son père », car lui aussi est dévôt au culte des neuf Sœurs. Après cette intro-

(1) *La Prosopographie* d'Antoine du Verdier, mort depuis 1603. Cet ouvrage *tout plein de Vies* rappelait en effet la mémoire des personnages les plus connus, à commencer par Adam.

(2) Maximilien de Béthune, plus connu sous le nom de Sully.

Digitized by Google

duction, commence proprement la *Couronne d'épigrammes*. La plupart sont éclairées par un commentaire en prose, et chacune de ces gloses est une dissertation sur un point particulier. La première épigramme est une dédicace du recueil à son père, et Claude la fait suivre d'une page, la plus belle du livre, qui nous fait entrer dans le commerce du père et du fils : celui-ci soumis, presque craintif, Antoine aimé, respecté, et un peu redouté : « Ce sont vos mérites qui m'enflamment à la vertu et au culte des lettres. Tant de volumes divers qui sont déjà sortis et qui sortiront encore de votre cabinet (*ex tuo Museo*) pour passer dans les mains du public, donnent à tous les hommes lettrés et studieux le témoignage, ou plutôt la preuve éclatante de votre vertu, de votre diligence, de votre doctrine et de votre érudition. Ces conseils, mon père, ces conseils, qui, tout en étant familiers, sentent cependant l'autorité paternelle, et par lesquels vous m'excitez souvent, bien que je coure de moi-même, ne m'ont pas permis de me laisser séduire par une honteuse inertie, et de m'endormir lâchement dans la paresse. C'est pourquoi j'ai fait cet opuscule. Que dis-je ? je l'ai écrit pendant les heures consacrées aux entretiens, aux divertissements et aux jeux ; car je ne voulais pas perdre un seul moment des études auxquelles je devais plus sérieusement m'appliquer. Puisque je ne puis en aucune manière, je ne dis pas atteindre à votre perfection, mais la suivre de loin, ce sera assez si mon labeur me met à couvert du reproche de négligence. »

Du Verdier s'est donné beaucoup de peine pour mettre de la variété dans son recueil. On y trouve des épigrammes — assez mal aiguisées — contre un joueur, un bavard, un musicien, un camarade entiché de sa noblesse, un bouffon qui l'assassine de ses fades plaisanteries. Il y en a de pure-

Digitized by Google

ment morales sur la colère, la discorde, la gourmandise; d'autres encore sur un moineau, sur la bibliothèque que son père avait formée à grands frais, sur l'incendie de l'église des Cordeliers à Paris.

Après la *Couronne*, à la fin du volume, Claude a réuni divers morceaux, pour ne rien laisser perdre de ses premiers essais : la Métamorphose des vers à soie, avec des considérations « sur la sympathie qui est entre le sage et le vers à soie »; la traduction en latin d'un dialogue de Catherine des Roches; un épithalame sur les noces de sa cousine Claude de Tournon (1); des énigmes, etc. Une églogue met en scène un berger satisfait de son humble condition, et un berger qui a pris en dégoût la vie pastorale. Claude est allé voir Scévole de Sainte-Marthe; dans une de ses excursions autour de Paris, il a visité la fontaine de Gentilly; vite, à son retour, il crayonne la description de la fontaine. Une autre fois, il remercie son père qui lui a envoyé des étrennes, ou bien il lui adresse une requête pour avoir un habit neuf : « Oh! je ne demande pas de la pourpre, lui dit-il, mais faites que j'aie un vêtement convenable : notre Apollon vous en rendra grâces. » Antoine du Verdier a été malade. Il est venu à Paris : autant de prétextes à Claude de noircir quelques pages. Et le tas des feuillets grossit, relatant jour par jour les petits faits de cette vie d'étudiant laborieux.

Le livre est gauchement tourné, guindé, sans esprit; mais il n'est pas sans intérêt, parce que Claude du Verdier

---

(1) On y lit ce joli vers : « *Infans quæ fueras facta es formosa puella* », et ce vœu dont la forme est étrange : « *Opto tibi thalamos obscœna labe carentes.*

Digitized by Google

l'a rempli de souvenirs personnels, et surtout du nom de son père. L'ouvrage tout entier, écrit pour donner à Antoine la preuve qu'il n'avait pas perdu son temps dans les plaisirs de Paris, est un acte de piété filiale.

Paulo majora ! Claude du Verdier, ayant fréquenté « les plus célèbres Académies de la France et de l'Italie », était revenu à Lyon avec une immense confiance en son savoir. Il espéra étonner le monde en s'annonçant pour un esprit d'une compétence universelle, à qui rien n'était étranger des sciences divines et humaines : en ce siècle féru d'érudition, c'était encore la voie la plus sûre à la gloire. Il s'enferme donc quelques mois dans la bibliothèque de son père, il feuillette, compulse, note, compare (1). De ce travail hâtif est sorti un livre latin dont il faut d'abord traduire le long titre fastueux : *Censure de Claude du Verdier, fils d'Antoine, contre presque tous les auteurs, principalement ceux de l'antiquité, et en laquelle sont reprises quelques erreurs des plus autorisés Grammairiens, Poètes, Historiens, Dialecticiens, Rhéteurs, Orateurs, Jurisconsultes anciens et modernes, Mathématiciens, Médecins et Théologiens.*

Mesure-t-on la dose d'outrecuidance et de puérile présomption qui est enfermée dans ce titre extraordinaire ? Voilà un jeune homme de vingt-deux ans, tout au plus. Comme il est très appliqué, et doué d'une heureuse mémoire, il a une culture étendue, mais il ne peut rien savoir encore que des notions toutes faites reçues de ses maîtres. Hé bien, c'est lui qui va prendre le rôle de redresseur omniscient ; il va faire la leçon à la science, à toute science, sur le ton le plus décisif ; il va semoncer Aristote

(1) *Défence pour l'Auteur de la Cension*, Lyon, 1587.

Digitized by Google

et Cicéron avec des airs doctoraux et une voix de pédagogue (1).

Cependant, malgré sa suffisance, du Verdier sent bien qu'il aura des contradicteurs, et il leur répond d'avance dans la dédicace de son livre à Achille du Harlay, premier président du Parlement de Paris. Nourri dès son enfance dans l'amour des lettres, il est et sera toujours pénétré de respect pour les bons écrivains; mais ce n'est pas manquer à ce qu'il leur doit, que de relever leurs fautes. On entend dire tous les jours, même dans les écoles où on vénère les philosophes comme des dieux : « Platon se trompe, Aristote se trompe ». Au reste, ses critiques seront décentes, sans méchanceté et sans malveillance, sans quoi il n'aurait jamais pris la liberté de les offrir au plus sage des magistrats.

Affermi par ces précautions, ces déclarations prudentes, Claude du Verdier se décide à donner congé à son livre, en lui adressant ses suprêmes conseils, en le rassurant une dernière fois sur les périls de la route : Va donc, puisque tu as la fantaisie de courir le monde; va sans crainte, le front haut, modeste pourtant, attentif à ne blesser personne. Ne t'occupe pas de ce que font les homme, laisse les gens vivre à leur guise : ton affaire à toi, c'est la littérature; encore faut-il être indulgent. Après tout, souviens-toi qu'on ne peut plaire à chacun. Mais, si je ne me trompe, tu n'es pas fait pour choir dans les boutiques et envelopper les épices ; tout est lu, et toute page imprimée trouve un lecteur. On te dira peut-être que tu as la témérité de t'en prendre aux

(1) Voyez sur ce sujet, les réflexions judicieuses de BAILLET, *Jugemens des Savans*, éd. La Monnoye, t. I, 275, et t. II, 13. Cf. COLONIA, *Hist. littér. de Lyon*, II, 782 ; NICERON, *Mémoires pour servir à l'hist. des hommes illustres de la Républ. des lettres*, XXIV, 283.

Digitized by Google

anciens. Hé, mon Dieu ! pourquoi pas ? Si on compare l'antiquité à notre siècle, c'est nous qui avons l'avantage. Ou plutôt non ; tous les temps se valent à peu près : en reprenant anciens et modernes avec la même liberté, tu les protèges les uns contre les autres : ce n'est pas faire une préférence, mais les mettre tous à la place qui leur est due (1).

Ces promesses de franchise modérée, de discrétion, de justice, Claude du Verdier les a très mal tenues. Je ne crois pas qu'il soit possible d'accumuler plus de sottises et de niaiseries, avec un dogmatisme plus tranchant. Des érudits ont cru devoir reprendre quelques-unes des bévues de du Verdier (2) : c'était en vérité leur faire trop d'honneur. Je ne relèverai pas tant d'impertinences irritantes ; cependant, pour en donner l'idée, je dirai de quelle manière il censure un de ses compatriotes et son père lui-même (3).

Il fait un grief au forézien Jean Papon d'avoir écrit sur le droit civil *en français !* Et dans tout ce fatras de jurisprudence, qu'y a-t-il qui soit à lui ? Au moins devait-il se garder du solécisme : un de ses livres a pour titre : *Tri-s judiciel* (4), et c'est une faute grossière, car il fallait écrire *judicielle !*

Antoine du Verdier venait de donner au public sa *Biblio-*

---

(1) « Auctor ad librum », 51 distiques (p. 176). — Je donne ici le sens des principales idées de cette pièce, plutôt qu'une traduction littérale.

(2) Vossius, *Commentarii rhetorici, sive Institutionum oratoriarum libri VI.* Leyde, 1606 (l. IV et V) ; *Priapeia, sive diversorum poetarum in Priapum lusus,* illustr. Commentariis Gasp. Schioppii, Francfort, 1606 (à la fin) ; etc.

(3) *Censio*, pp. 128 et 176.

(4) Second volume des *Notaires*, de J. Papon.

Digitized by Google

thèque française, ouvrage imparfait sans doute, mais d'un prix inestimable. Claude est forcé de convenir que ce gros volume témoigne « d'assez de travail » ; mais quelle petite industrie ! A quoi bon nous renseigner sur tant de livres pitoyables ? Encore, si on se contentait d'enregistrer ceux qui sont en vente chez les libraires ! Mais à quoi sert-il de cataloguer les livres depuis longtemps oubliés ? Si le respect eût permis à lui, Claude du Verdier, de faire des remontrances à son père, il lui aurait dit tout net de ne pas imprimer son livre. Aussi bien n'était-il pas bon de révéler à l'univers cette vanité des Français d'avoir perdu tant de papier ; mais on en est arrivé à ce point de folie, que presque tous se mêlent de lire aujourd'hui ! Telles sont les larges idées de Claude du Verdier ! Critique d'enfant grisé de son petit savoir.

La *Censure* fut l'origine d'une petite guerre d'auteurs. Après une année environ, parut à Lyon une satire en prose du livre de du Verdier : c'était un opuscule très court, précédé d'une « Epistre au lecteur ». On lisait à la première page le titre de d'*Anticaton,* imité d'un pamphlet fameux, mais l'auteur ne se découvrait pas (1). J'ai inutilement cherché ce modeste livret, dont il n'a pas survécu probablement un seul exemplaire (2). C'est dommage, car il devait être piquant. Quelques jeux de mots paraissaient bien un peu gros; il n'y avait pas beaucoup d'esprit à dire, par exemple, que l'ouvrage de du *Verdier* était *vert.* Mais le ton de ce petit volume était léger, guoguenard; on y rencontrait

(1) On pourrait penser à Benoît du Troncy; une pure hypothèse, d'ailleurs, sur laquelle je n'insiste pas.

(2) Je ne l'ai trouvé mentionné nulle part, et Baillet n'en dit pas un mot dans son traité sur les *Anti.*

Digitized by Google

plus de « gausseries » que de graves arguments, et l'autorité d'Arlequin y était plaisamment invoquée. Fallait-il, en effet, s'armer de la massue d'Hercule contre du Verdier ? Le rire suffisait.

Un certain Pierre Brun, de Verceil, ami de Claude du Verdier, prit aussitôt sa défense, et fit imprimer incontinent une apologie de la *Censure* (1). Le factum porte un titre bizarre, hybride, mêlé de français et de grec, et dont voici le sens : « Défense pour l'auteur de la *Cension* contre l'*Anticaton*, qui mord en secret, qui dévore la nuit en cachette, qui marche obliquement dans les ténèbres, philosophe fou de vanité. »

Ce frontispice hérissé fait prévoir que Pierre Brun prendra tout à fait au sérieux sa fonction d'avocat. Mais il faut dire d'abord que la *Défense* est précédée de vingt-sept épigrammes latines, que je crois de du Verdier lui-même. Cependant elles ne paraissent avoir qu'un assez lointain rapport avec l'*Anticaton*, et on dirait du remplissage typographique, imaginé pour grossir un peu le volume (2). Le texte des épigrammes est illustré de sept gravures symboliques; on lit au-dessous d'une main : « Si tu ne deviens plus sage, les doigts de cette main t'arracheront les deux yeux ! » Ailleurs, un singe enchaîné est fustigé par son maître, et un distique précise le sens de la vignette : « Le singe est de sa nature un animal indomptable; vous ne le soumettrez pas avec des paroles, si vous n'y ajoutez les étrivières. »

Ces menaces annonçaient de terribles représailles contre

(1) Brun prétend qu'il n'a mis que trois jours à l'écrire, ce qui est pourtant une exagération manifeste.

(2) Elles forment un cahier de 16 pages, chiffré à part, et qui a vraisemblablement été ajouté au dernier moment.

Digitized by Google

l'*Anticaton*. Pierre Brun emploie cent onze lourdes pages à l'accabler de son mépris, de ses injures et de son érudition. Il lui paraît intolérable surtout que l'auteur ait caché son nom, et il ne peut expliquer cette lâcheté que par l'extrême corruption du siècle. L'offense faite ouvertement à un homme de cœur est plus facile à supporter que l'impudence anonyme « de celuy qui l'escorche, qui le fouëtte, qui le deschire en son absence. De ceste phrénésie est poussé je ne sçay quel grammatiste qui a débagoulé en une coquille de noix une Iliade de calomnies contre Claude du Verdier, voulant, par un insolent *Anticaton*, condamner sa *Cension*, ouvrage docte et industrieux, et que nul n'abayera, s'il n'obéit aux influences de ce nouveau *Anticaton*. Je me suis estonné, au premier sueil de son livre, comme il estoit possible de trouver tant d'impostures, de satyres et de malignité en un homme seul. Quelle nouvelle correction est-ce là ? Prendre pour argument la calomnie, les risées pour fondemens de ses propositions ? Cela ressent-il l'harmonie des lettres humaines ? Tel est nostre *Anticaton* ; pour paistre sa cholère, il controuve des fadèzes : insigne Ardélion, contre lequel, malgré moy, j'ay esté contrainct prendre les mesmes armes dont il a pensé combattre du Verdier, et par icelles luy monstrer sa témérité accompagnée d'une insupportable ignorance. »

Brun va donc à son tour prendre le ton facétieux. Il s'y est efforcé du moins ; il a versé dans son livre des traits qui certainement lui ont paru très heureux, et il a cru plaisant d'appeler l'auteur inconnu « une grosse beste Arcadique, qui mort du Verdier avec des dents plus longues que ne les ont les géans du Péru ». Pierre Brun est si content de son esprit, qu'il jette en finissant un regard satisfait sur son apologie, ne doutant pas qu'elle ne soit à l'auteur de l'*An-*

Digitized by Google

ticaton « plus difficile à supporter qu'à Bupale les vers d'Hipponax, et que les iambes d'Archiloch à Lycambe, tant elle luy semblera cuisante. »

Cependant le bon homme Brun n'a pas l'âme féroce. Si l'anonyme vient à résipiscence, s'il « confesse que sa folie l'a poussé à s'attaquer à du Verdier, il sera absous. » Terminons, nous aussi, par cette parole de miséricorde, le récit d'un incident qui n'a pas fait grand bruit dans l'histoire des querelles littéraires.

Si je puis en deux mots dire mon avis sur Claude du Verdier, il a surtout manqué de jugement, et même de bon sens. Les fautes de goût, les niaiseries débitées avec emphase étonnent, même dans un temps où le public était peu exigeant. Encouragé par son père, stimulé par une réputation venue trop tôt, enivré par une certaine petite facilité littéraire, il a eu des ambitions fort au-dessus de son mérite ; en toute chose, il est resté très inférieur à Antoine. Et ce n'est plus qu'un nom, bon tout au plus à orner un catalogue.

REURE.

(*A suivre*).

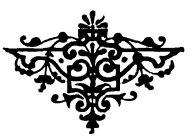

Digitized by Google

SAINT-RAMBERT-SUR-LOIRE

ET SON NOUVEL HISTORIEN (1)

Apeine installé dans le presbytère de la coquette petite ville de Saint-Rambert-sur-Loire, M. l'abbé Signerin conçut le projet d'entreprendre dans cette nouvelle paroisse ce qu'il avait réalisé pour celle de Chevrière qu'il venait de quitter; il résolut de composer l'histoire de l'église et du pays remis à sa houlette pastorale.

Aussitôt à l'œuvre, il déploya une persévérance capable d'avoir raison de toutes les difficultés; il dépensa un dévouement que n'ont point effrayé les longues stations devant les cartons et les liasses d'archives, ni les voyages à la recherche d'une documentation abondante et personnelle. Fruit des rares et studieux loisirs d'un ministère important, un

(1) *Histoire religieuse et civile de Saint-Rambert-en-Forez*, par M. l'abbé Charles Signerin, curé-archiprêtre de Saint-Rambert-en-Forez, membre de la Société historique et archéologique de la Diana. Nombreuses illustrations par Henri Marthoud. Saint-Etienne, imprimerie Thomas et Cie, 1900.

Digitized by Google

volume vient de paraître en même temps qu'un second est annoncé sous presse. Celui-là contient la partie hagiographique du sujet, exclusivement consacrée au patron de la localité, qui s'honore de lui avoir emprunté son nom, un Bourguignon du VIIe siècle, *Ragnebertus*, Rambert, vénéré comme martyr, dans le Bugey d'abord, théâtre de sa mort violente, et plus tard, après la translation de ses ossements, entouré dans le Forez d'un culte populaire. Cette matière semblait de prime abord se refuser à des développements trop importants; mais sous des doigts diligents et industrieux, elle a gagné en étendue sans trop perdre de sa solidité. Des dix-huit chapitres, qui la déroulent, plusieurs auraient été avec avantage raccourcis et simplifiés; aucun toutefois ne traite de questions oiseuses ou dépourvues d'intérêt. Je crois cependant que le savant archiprêtre aurait été habile en obéissant davantage à la lettre du précepte d'Horace :

Pleraque differat et præsens in tempus omittat,
Hoc amet, hoc spernat promissi carminis auctor.

Il prend à tâche de nous instruire sur chacun des points qu'il aborde, mais il oublie trop que c'est d'une adresse et d'une bonne grâce presque obligatoires de ne pas supposer des lecteurs trop ignorants et trop dépourvus des connaissances générales, essentielles à une éducation littéraire moyenne auxquelles, du reste, suppléent les encyclopédies et les dictionnaires spéciaux. Ses réminiscences des procédés de la scolastique, dont sa jeunesse cléricale a été nourrie, le portent volontiers à remonter aux principes des choses et aux origines primordiales des événements. Comme autrefois il mettait sur pied un syllogisme logiquement bâti, il prend des majeures le plus haut possible et soucieux de ne rien laisser dans le vague, il est entraîné à écrire un traité universel

Digitized by Google

avant d'aborder le fait précis et spécialisé dont il doit parler. Ainsi, on possède dans son livre des dissertations complètes, bourrées de citations et d'exemples, sur le culte des reliques, leur mode de translation, les bourses et les aumônières employées à cette occasion ; à propos de chasuble et de châsse, il nous initie aux transformations des vêtements sacerdotaux et aux variétés des reliquaires, en remontant jusqu'à la fabrication des étoffes phéniciennes et au mode de sépulture de l'antiquité la plus reculée. Le bréviaire de la collégiale nous vaut un traité substantiel sur le papyrus, les parchemins, les copistes et les enlumineurs. Quelle que soit la valeur de ces renseignements, excellents en eux-mêmes, si louable que soit la peine qu'ils ont coûtée, ils embarrassent et surchargent la narration ; ils en brisent le fil ; leur moindre mal, comme le dit encore l'*Art poétique*, est d'amener du trop plein dans l'esprit qui déborde :

Omne supervacuum pleno de pectore manat.

J'ai entendu formuler une seconde objection à laquelle je souscrirais, pour ma part, beaucoup moins volontiers qu'à la précédente ; elle tombera d'elle-même, si l'on consent à tenir compte de ses intentions à notre auteur, du zèle sacerdotal, au moins autant que de la curiosité intellectuelle, qui lui a mis la plume à la main. Des juges trop méticuleux n'ont pas approuvé que l'érudit cédât par intermède la place au moraliste et au prédicateur ; à certains endroits, d'après eux, le ton est celui de la chaire et du panégyrique, il convient moins au genre historique dont l'impartialité doit se trahir jusque dans les mots.

Mais pourquoi prétendre imposer à un curé cette froideur qui n'est pas dans son caractère qui serait nuisible à sa mission ? M. l'archiprêtre se propose d'édifier au moins autant que d'in-

Digitized by Google

téresser; le passé l'attire, le présent toutefois lui inspire de perpétuelles sollicitudes. Heureux de constater la foi des âges reculés, son plus vif désir serait de renouveler l'enthousiasme et les hommages de jadis, de provoquer parmi ses paroissiens une ferveur plus étendue encore, capable de mériter des miracles et d'éclipser tous ceux dont il réveille le traditionnel souvenir. Loin d'estimer son langage trop oratoire, ses exhortations trop pressantes, ses considérations empreintes d'une mysticité trop vive, j'approuve son projet ; je comprends que dans ces pages, destinées à la lecture du foyer chez les familles de son troupeau, il ne se soit pas refusé à glisser quelques échos de ses avis quotidiens, à rappeler plusieurs des leçons dont il éclaire les convictions de ses fidèles et dont il soutient leur religion. Quoi de surprenant qu'il n'ait pas contenu les sentiments qui remplissent et émeuvent son âme apostolique, auprès de la tombe dont il a la garde, pour ce protecteur céleste dont il invoque sans cesse les exemples et l'intercession.

Mais j'arrive au fond du récit; je le résumerai brièvement, avant d'essayer, à mon tour, d'en éclairer les parties irrévocablement obscures par quelques observations relatives aux sources qui ont servi à former ses légendaites ornements.

Rambert, seigneur franc de haute naissance, élevé dans l'école du Palais, vécut au cours du VIIe siècle. Lorsqu'il succomba sous les coups de ses meurtriers, probablement en 675, on le représente dans la fleur de la jeunesse et de la distinction, néanmoins si la signature, qui figure au bas d'une charte de Clovis II, est la sienne, l'élégant cavalier de ses images et de ses statues n'est plus d'une ressemblance irréprochable. De son existence, on nous a appris peu de chose, sinon qu'il attira sur sa tête la fureur du fameux

Digitized by Google

Ebroïn; accusé de conspiration avec deux de ses amis, il n'échappa au dernier supplice que grâce à l'intervention de saint Ouen, archevêque de Roüen. Le duc de Bourgogne, Theudefred, reçut l'ordre de le garder prisonnier; mais la colère du vindicatif maire du Palais ne l'oublia pas; après une captivité dont nous ignorons la durée, mais qui lui aurait été utile, selon son biographe, pour se purifier des fautes commises pendant la prospérité, Rambert fut massacré sur les confins du Bugey, dans la vallée de l'Albarine, non loin d'un ermitage dont la fondation remontait à saint Domitien, moine de Lérins, contemporain d'Eucher, archevêque de Lyon. Dans toute notre région, l'opposition contre le tout puissant et cruel ministre était des plus ardentes; après saint Léger, saint Ennemond, saint Vulbas, la victime d'Ebroïn fut vénérée par la piété publique comme un martyr de la justice et du Christ; son sépulcre fut le rendez-vous de nombreux pèlerinages; des prodiges fréquents récompensèrent cette affluence et ces prières, ils les justifièrent longtemps. Voilà à quoi se bornent les renseignements qui nous sont parvenus sur ce personnage, immortalisé par son ennemi plus qu'illustré par ses propres actions. Bientôt du péristyle de l'église, où il avait été enseveli, il passa sur l'autel ; il y occupa la première place et rejeta dans l'ombre le titulaire saint Genès et le reclus du ve siècle.

Un événement extraordinaire ajouta un éclat inattendu à sa renommée, en la portant en dehors de la contrée où elle avait jeté ses premières racines. Les reliques du bienheureux furent enlevées et installées dans le plus ancien prieuré du pays de Forez, situé sur la rive gauche de la Loire, à Saint-André-les-Olmes. Ces sortes de pieux larcins ne sont pas inouïs au moyen-âge; mais celui-ci semble avoir eu un

Digitized by Google

retentissement particulier; il agita fortement l'opinion et ses conséquences ont été aussi bienfaisantes que durables. M. l'abbé Signerin a pleinement raison de le qualifier comme un des épisodes les plus curieux et les plus importants des annales de notre province.

La relation que nous en possédons est malheureusement une œuvre moderne, sans autorité, sans caractère, ne tenant pas devant le plus superficiel examen. En m'exprimant de la sorte, il m'est commandé d'avouer que je cesse de suivre l'ouvrage dont je ne louerai jamais trop le consciencieux labeur; mais cette opinion personnelle n'ébranlera aucune de ses conclusions. Il demeure hors de doute que les restes de saint Rambert, soustraits du lieu où ils reposaient depuis plusieurs siècles, ont été transportés dans l'ancien *Occiacum*, dont le nom changea une seconde fois, en les recevant, et où ils furent entourés d'hommages qui persistent encore. Les réserves de la critique portent sur le texte du document et nous déterminent à penser qu'il est de fabrication suspecte et peu digne de créance. Ce n'est pas que le merveilleux, dont il est plein, nous inspire la moindre répugnance; nous ne sommes, au contraire, qu'à demi-surpris que l'auteur de ce rapt sacré ait obéi à un ordre supérieur, manifesté par des songes répétés; le lièvre, quoique timide de son naturel et plus prompt à la course que ferme à tenir tête aux bassets, lancés à sa poursuite, a bien pu narguer la meute et les chasseurs, lorsqu'il a été protégé par le voisinage du sac mystérieux et du porteur endormi; que la Loire ait suspendu son cours, comme le Jourdain, afin de livrer son lit desséché au cortège du comte Gilin, des moines et des villageois, l'invraisemblance s'évanouit, dès qu'on admet l'omnipotence divine et les miracles opérés par ses élus. Nos objections passent par-dessus ces incidents surnaturels; elles

Digitized by Google

touchent la rédaction et les anachronismes dont elle est émaillée; elles nous forcent à soupçonner son authenticité ou plutôt à la nier sans hésitation ni sans périphrase.

L'origine en est à peu près connue : éditée pour la première fois dans les *Mazures* de Le Laboureur, analysée et résumée dans ses notes par le chanoine La Mure qui la tenait peut-être du prévôt de l'Ile-Barbe, elle servait aux leçons de matines pour la fête du saint martyr dans son prieuré (1). M. Signerin a même pris la peine de reproduire en fac similé, avec la notation musicale, une bonne partie de ce propre local; toutefois l'intéressant recueil, dont il s'est servi, n'étant pas antérieur aux premières années du XVIIIe siècle, n'est d'aucun secours dans cette discussion.

Tel que le récit se présente avec ses développements qui sentent la rhétorique classique, ses citations des Écritures abondantes et soigneusement prévues, ses emprunts de phrases de Missel, ses indications de date et de lieu sans précision, tenues volontairement dans le vague, je suis tenté de ne pas remonter au-delà de la fin du XVIe siècle pour en fixer la composition. Elle est postérieure au concile de Trente et à la réforme du bréviaire qu'il prescrivit et que le Pape Pie V imposa par une bulle de 1568. Si même j'étais plus certain du moment exact où les religieux de Saint-Rambert, sécularisés après leurs confrères de l'abbaye-mère, adoptèrent l'office de Rome, et si j'étais mieux informé de la façon dont ils procédèrent à ce changement, je n'hésiterais pas à retarder jusque-là les

(1) Une singulière erreur de lecture s'est glissée dans le texte de La Mure, produit au T. III (p. 19, n° 22 *bis*) de l'*Histoire des ducs de Bourbon* : on a imprimé « Erat ejusdem præfati monasterii pater quem IPRALEM nuncupant, » au lieu de pater quem TEMPORALEM nuncupant.

Digitized by Google

derniers remaniements de la légende. A l'Ile-Barbe la substitution d'un rite à l'autre, mise en délibération seulement en 1653, ne s'opéra que deux ans plus tard, après arrêt du Grand Conseil, « à la charge, ordonnaient les gens du Roi, de garder et observer un propre des saints locaux, dont mémoire a été cy-devant en ladite Eglise. » Mais au prieuré, elle a bien pu être antérieure et accompagner la transformation du costume et des usages claustraux. En tous cas, dans la teneur où nous le présente le manuscrit édité par M. l'abbé Signerin, dès le premier coup d'œil, on juge que cet office du saint patron est absolument calqué sur le romain, avec ses neuf leçons, prises au premier nocturne du Nouveau Testament, au second de l'histoire, au troisième de l'homélie d'un Père. L'antique liturgie lyonnaise ne renfermait aucune de ces dispositions.

Notre hypothèse est encore confirmée par deux sortes de motifs : les uns tirés de la comparaison avec l'office antérieur qui se récitait ou se chantait dans le diocèse entier, les autres suggérés par les fautes échappées à l'incompétence de l'écrivain liturgique.

Cet anonyme de bonne volonté, moine ou plus probablement chanoine de la collégiale émancipée, n'avait pas entre les mains les actes complets de saint Rambert; ses renseignements hagiographiques pèchent par la sècheresse et par la brièveté; il s'est efforcé de suppléer à son ignorance en empruntant à la chronique d'Adon; plusieurs paragraphes en sont extraits à peu près mot à mot et la même source lui a fourni la vision de la damnation d'Ebroïn, gauche imitation du reste de la descente aux enfers du roi Dagobert. Quant aux épisodes de la translation elle-même, les répons primitifs du bréviaire lyonnais ont été pris comme thème d'une amplification dont la clarté n'est pas toujours la qualité domi-

Digitized by Google

nante. Dans la narration originale, par exemple, le comte est en compagnie de ses gens ; de ses propres yeux et sur-le-champ il se rend compte de la merveille qui arrête la chassé ; on comprend qu'il laisse courir le lièvre, *lepore sibi relicto*, pour se joindre au pèlerin chargé du précieux dépôt. Dans la traversée du fleuve, le fait de la vieille femme, tardant de rejoindre la procession, prenait deux lignes : *expectante aquâ expectatur a populo anicula quæ baculo corpusculum sustentabat ;* le jeune homme, l'ascension de l'arbre, la conversation de Gilin et du guetteur sont des embellissements romanesques et des réminiscences de contes tout à fait profanes (1).

D'autres remarques, relevées d'ici et de là dans cette légende, achèveraient, s'il était nécessaire, d'en dénoncer la modernité. La coquetterie de citer Arnobe, le rhéteur, et Hérodote, la recherche de l'étymologie de l'Ile-Barbe *Insula barbara*, faussement présentée du reste comme venant de sainte Barbe ; le nom du comte Gilinus, sa terre exclusivement désignée par l'épithète de *Forensis*, le titre de Père temporel du monastère, dont il est affublé, Yseron signalé comme un *oppidum* sont autant d'indices qui supposent un travail de date récente et qui trahissent un compilateur ignorant de l'époque et du milieu qu'il avait mission de dépeindre. Jusqu'à plus ample informé, comme on dit à l'audience, il serait donc imprudent d'accorder une valeur exagérée et sérieuse à une pièce de note et de facture aussi médiocres.

---

(1) Un curieux signe de ce remaniement de l'ancien bréviaire lyonnais, arrangé à la romaine, nous vient des fautes qui ont été conservées dans la nouvelle rédaction, telles qu'elles existaient dans les précédentes. L'abbé Martin a signalé en particulier ces mots dénués de sens : *majore donatus honore sublimatus*, à corriger par ceux-ci : *majoris domus honore sublimatus* (*Ebroïnus*). On les retrouve exactement dans l'édition du *Breviarium Camerar*, de 1498, que nous avons consulté.

Digitized by Google

Mais la mémoire du célèbre héros neustrien, se demandera-t-on, n'en sera-t-elle pas diminuée ou altérée? Pareille crainte est au moins chimérique. La tradition du culte est solidement établie, on ne réussira guère à l'ébranler; elle invoque en sa faveur les témoignages les plus reculés, les plus positifs, les mieux enchaînés. Ils remontent aux actes eux-mêmes, déclarés parfaits par les Bollandistes : toutes prises sur des manuscrits de l'abbaye, les diverses éditions du célestin Benoît Gonon, de Duchesne, de Guichenon (1), ne se distinguent entre elles que dans les ajoutures du prologue et de l'épilogue ou dans d'insignifiantes variantes, successivement introduites par des mains qui modifiaient et ornaient le cadre sans toucher à la toile primitive. Les savants bénédictins de l'*Histoire littéraire* les regardaient comme une œuvre voisine de Charlemagne : leur rédaction coïncidait donc avec la restauration monastique si activement poussée par Leidrade.

La fameuse lettre de cet archevêque à l'empereur est également à retenir; elle démontre que le cloître jurassien, avant de rebâtir ses murailles et de repeupler ses cellules, invoquait déjà Rambert comme protecteur céleste; la réforme ne fit qu'augmenter les honneurs rendus à sa mémoire.

Moins de soixante ans après, Adon en recueillit les preuves persistantes; sa chronique en est garant. Cependant, son martyrologe, qui nomme Domitien, le 1er juillet, se tait sur saint Rambert; Usuard est muet de même; mais aux diverses additions locales, jointes à son calendrier type, le bienheureux est mentionné dans les exemplaires de Saint-Rigaud en Bourbonnais et d'un prieuré dépendant de Saint-Bénigne. Important aussi comme règle du diocèse entier, le

(1) En 1625, 1636, 1650.

Digitized by Google

martyrologe de notre cathédrale de Saint-Etienne et de Saint-Jean : l'exemplaire officiel, aujourd'hui à l'Université de Bologne, a été transcrit dans le premier quart du XIIIe siècle, mais le texte en était arrêté longtemps avant, peut-être dès la fin du IXe. Saint Rambert y est honoré le 13 juin. Le siège de la fête, on le voit, n'a pas varié.

La légitimité du culte et sa notoriété hors de doute, il se présente deux questions que je serai, pour ma part, très reconnaissant au savant pasteur de Saint-Rambert d'aborder et de soumettre à une enquête nouvelle, en dehors de la légende que les uns rejettent en bloc, tandis que d'autres y ajoutent une foi aveugle. Personne, évidemment, n'est plus apte que M. Signerin pour débrouiller la difficulté; aucun bras n'est mieux armé que le sien pour trancher ce nœud entortillé ou plutôt à peu près inextricable.

Ces deux questions visent la date du transfert des reliques et l'occasion qui détermina cet enlèvement ou, pour user d'un terme plus clérical, ce partage des cendres du thaumaturge. Les choses en effet n'ont pas pu se passer comme elles sont racontées dans le bréviaire de l'excellent chanoine Antoine Condamine. Si la tombe a été vidée en secret, sur un commandement céleste, en dehors de la volonté de ses possesseurs naturels, aucune manifestation n'a accompagné la course de l'audacieux religieux qui dépouillait l'abbaye de Joug pour enrichir Saint-André. Au contraire, les instances du comte de Forez avaient-elles obtenu des moines de se dessaisir librement d'une partie de leurs richesses sacrées, ce qui, pour le dire entre parenthèse, aurait été une concession contraire à tous les usages de l'époque et à tous les intérêts de la communauté, alors le commencement entier de la narration est de pure invention. La volonté des bienheureux ensevelis n'avait pas besoin d'être

Digitized by Google

consultée, puisque les désirs du seigneur l'avaient emporté, sans autre forme d'enquête.

Comme le prieuré riverain de la Loire dépendait de l'Ile-Barbe, c'est de ce côté et dans les archives de ce monastère qu'il faut pousser les recherches. Je serais vraiment désappointé si la grande *Pancarte*, dont l'impression est achevée et dont la DIANA proposera bientôt l'achat à ses souscripteurs, n'apportait pas plus d'une indication lumineuse.

Deux chartes déjà, l'une de Conrad, roi de Bourgogne, datée de 971, l'autre de Lucius III, bulle de 1183, fixent en quelque sorte deux bornes au-delà desquelles il est interdit de remonter ou de descendre ; car dans la première, Occiacum conserve son nom de villa gallo-romaine et la seconde lui a substitué le troisième titulaire, saint Rambert qui a supplanté le propriétaire primitif et l'apôtre saint André. L'incertitude serait aussi très proche d'être dissipée, si l'on parvenait à préciser rigoureusement le temps où la chapelle du bourg de l'Ile, consacrée aux confesseurs de la foi, Minerve et Elzéar, lyonnais de naissance, passa sous l'invocation du soldat assassiné par Ebroïn. Le changement de vocable sur les rives de la Saône, comme sur la Loire, eut une cause identique et fut à peu près simultané (1).

La rareté des documents par ailleurs ne laissera pas, je l'avoue, que d'être considérablement embarrassante. Dom Estiennot en exprimait déjà ses regrets, quand il rassemblait ses *Antiquitates Benedictinæ* des deux diocèses de Lyon et de Belley (2). Mais en présence de tout ce que notre infatigable historien a découvert autour de lui et au loin, de ce qu'il a exhumé des coffres de sa paroisse, des dépôts

(1) Le Laboureur cite l'année 1183, mais il ne donne aucune preuve.

(2) *Mss de la Bibl. nat.* Fonds latin n° 12740. Dans une lettre d'Ambronay à Mabillon, Dom Claude Estiennot croit qu'une partie des archives « est dans les galetas de la Ville de Genève ».

Digitized by Google

de l'Etat et des Sociétés savantes, on aurait mauvaise grâce à désespérer qu'en continuant de repasser dans les mêmes sillons il ne moissonnera pas, tôt ou tard, les épis réservés à couronner ses magnifiques gerbes.

Avant de clore ces lignes, je signalerai à sa scrupuleuse attention deux ou trois *lapsus* de plume, dont un simple errata, dans le prochain volume, redressera le fâcheux écart.

Le premier a échappé dès l'introduction, destinée à une abondante apologie du culte des reliques. On y voit apparaître des suaires de saint Paul, dont l'attouchement guérit les malades. Le mot latin « *sudaria* » qui est dans les *Actes des Apôtres*, traduit par suaire sans autre explication, quand on traite de reliques, n'est-il pas au moins amphibologique s'il s'agit d'un vivant ? Le Docteur des Gentils, à Ephèse, avait plus d'une fois appelé le trépas comme une délivrance ; mais son heure dernière n'avait pas encore sonné ; elle devait même tarder assez longtemps au grand déplaisir des judaïsants et des païens.

Plus loin il s'agit de chronologie. Il est impossible de se fier à la biographie de saint Domitien, telle qu'elle existe, pour établir les années de sa vie ; c'est un assemblage d'invraisemblances percées à jour par les traits acérés des Bollandistes. Né sous l'empereur Constance, moine à Marseille et à Lérins, il vécut à Lyon et obtint de saint Eucher la permission de fonder un couvent proche la rivière d'Ain ; plus tard il le délaisse, il en établit un second et reçoit pour le doter, des possessions qui lui sont octroyées par un diplôme, daté de la première année de l'empereur Valentinien, c'est-à-dire de 421, libellé en style de chancellerie carlovingienne. C'est de l'incohérence ; les explications de Leymarie redoublent la confusion ; il substitue, en effet, Constantin à Constance, il place la donation de Latinus en 450 et ferme les yeux au pieux solitaire, le 1er juillet 440, à l'âge de 93 ans.

Digitized by Google

A propos de châsses et de reliquaires, M. Ch. Signerin a composé quelques-unes des meilleures pages de son livre. L'archéologue s'y révèle à côté de l'homme de goût et, ce qui est beaucoup moins banal, on y entrevoit un curé appliqué à ne rien négliger des richesses artistiques de sa sacristie, soigneux de les entretenir, très légitimement fier de les produire. Il est juste, cependant, malgré une bonne foi évidente d'autre part, de sauvegarder les droits de M. Chambeyron, ancien vicaire de Notre-Dame à Saint-Etienne, curé de Brignais. Le premier, dans la *Revue du Lyonnais*, cet ecclésiastique érudit a publié la lettre de Louis IX au chapitre du Puy-en-Velay, authentiquant la sainte Epine remise à l'évêque Bernard pour la basilique (1). La pièce n'est donc pas inédite comme en est persuadé M. l'archiprêtre.

Que dirait-il, à propos du bras-reliquaire de Veauche, dont sa finesse de tact a deviné la parité de fabrication avec une jolie monstrance de Saint-Rambert, si on lui suggérait un autre rapprochement ? Un unique ouvrier les a ciselés, le même donateur ne les aurait-il pas offerts ? L'évêque du Puy, Jean de Bourbon, était prieur de Veauche aussi bien que de Saint-Rambert ; est-ce qu'il n'aurait pas exercé sa munificence en faveur de ses deux bénéfices limitrophes ?

Je suis confus de mon incompétence, en finissant, et de ne donner à l'illustration de ce bel ouvrage que des éloges sincères, sans les appuyer sur les plus convaincantes raisons. M. Marthoud jouit d'un talent que son patriotisme rend encore plus délicat ; l'exactitude et le pittoresque de ses dessins n'en sont pas les moindres attraits, et c'est pour un écrivain une bonne fortune que de rencontrer à ses côtés un collaborateur aussi dévoué et aussi clairvoyant.

J.-B. VANEL.

(1) *Revue du Lyonnais*, V^e^ série, T. XIII, janvier 1892.

Digitized by Google

Souvenirs du siège de Belfort

UN FUSIL QUI A PEUR

Ce jour-là, 19 décembre 1870, à midi, nous allions, le caporal de la garde montante et moi, suivis de trois ou quatre mobiles, relever les factionnaires placés à la lisière de la forêt de l'Arsot.

Comme nous approchions de la route qui va de Belfort à Offemont, près de l'endroit où devait se trouver la sentinelle postée à quelques pas du cimetière, notre attention fut attirée par des cris et un bruit de luttes dans les branches d'arbres; nous accourûmes: la sentinelle n'était pas à sa place habituelle; mais à quelques mètres de son poste, entre les arbres et au milieu des broussailles foulées, deux hommes se roulaient et se frappaient mutuellement à coups redoublés; nous les séparâmes: l'un des belligérants était ma sentinelle, Auguste Poillod, mobile de mon escouade,

Digitized by Google

et l'autre, un individu paraissant être un soldat de la garnison.

Poillod nous expliqua qu'étant en faction, il avait aperçu un homme qui se glissait, en paraissant se cacher, entre les arbres ; que le voyant sans fusil, il l'avait pris pour un espion et qu'au lieu de lui envoyer une balle, il avait préféré lui sauter dessus pour s'en emparer vivant.

Nous emmenâmes l'homme au poste de grande garde, où il fut reconnu : c'était un mobile, du 57e de marche, qui désertait.

Le sous-lieutenant Berruet qui commandait le poste me chargea de prendre deux hommes et, avec eux, de conduire le déserteur au commandant du hameau des Forges.

Le commandant Duringe auquel je présentai mon prisonnier était à table ; entre deux bouchées, il me dit qu'on aurait mieux fait d'envoyer une balle dans la tête du déserteur que de s'en embarrasser, puis il me donna l'ordre de le conduire au chef de son bataillon, au fort des Barres.

Mes deux hommes, Vignard et Villedieu et moi-même, nous enragions d'avoir attrapé cette corvée ; nous venions de faire vingt-quatre heures de grand'garde et nous avions grand besoin de repos ; mais il fallait obéir et, tout en maugréant contre notre prisonnier, nous prîmes le chemin de Belfort, pour de là gagner le fort des Barres.

La ville subissait, ce même jour, un redoublement de bombardement ; l'ennemi avait diminué un peu son feu sur les ouvrages des fortifications pour l'augmenter sur les habitations des particuliers ; la canonnade serrée et sans trêve des Prussiens démolissait les maisons des habitants ou les incendiait.

Cette fureur de l'ennemi était la seule réponse qu'il faisait à la demande exprimée la veille par une députation

Digitized by Google

suisse, qui s'était présentée au général de Treskow, au nom du Président de la Confédération helvétique. Cette députation était venue supplier les assiégeants de laisser sortir de Belfort les femmes, les enfants et les vieillards, se chargeant de leur transport et de leur entretien à Porrentruy. Le général commandant les forces allemandes concentrées autour de Belfort n'avait pas répondu à la généreuse intervention de charitables voisins qui avaient pris en pitié les malheureux de la cité alsacienne; par un bombardement furieux il voulait accabler Belfort, ne pas y laisser le moindre abri, la réduire en cendre et, sans pitié il condamnait tous les habitants à vivre dans des caves malsaines, au sein d'une violente épidémie varioleuse qui décimait déjà la population et même la garnison.

C'était surtout des batteries établies au devant du village d'Essert, entre le Mont et Bavilliers, que les Allemands bombardaient la ville; aussi plus nous approchions du fort des Barres et moins nous avions à redouter les projectiles; ceux-ci passaient au-dessus de nos têtes, sauf quelques-uns pourtant qui tombaient sur le faubourg de France et sur le quartier neuf des Ancêtres.

Arrivés au fort des Barres, nous ne trouvâmes pas d'abord l'officier auquel j'avais l'ordre de remettre mon prisonnier. Comme il y avait eu dans la matinée de ce jour des mouvements de troupes allemandes entre Chalonvillars, Essert, Bavilliers, Argiesans et Andelmans, les mobiles casernés aux forts de Bellevue et des Barres étaient sortis en armes et une grande partie avait été déployée en tirailleurs devant le front des ouvrages avancés, leurs lignes à cheval sur la voie du chemin de fer, à gauche de Danjoutin, sur la route de Besançon, devant Bellevue et sur la route de Paris, en avant du hameau des Barres.

Digitized by Google

En cherchant mon officier, nous trouvâmes nos camarades du 65me de marche, mobiles du Rhône aussi, qui échangeaient force balles avec l'ennemi. Je les vois encore sous les projectiles sifflants : les uns agenouillés derrière un pan de mur, d'autres appuyés contre un tronc d'arbre ou allongés sur quelques mottes de terre, rampant dans un fossé, tranquilles, calmes, d'un sang-froid sans pareil ; ils chargeaient leur fusil, épaulaient, ajustaient, visaient longtemps, patiemment, tiraient, puis recommençaient ; ces rudes soldats, la plupart vignerons de l'arrondissement de Villefranche ou cultivateurs des cantons ruraux de l'arrondissement de Lyon, faisaient le coup de feu comme à la cible sur le champ de manœuvre, aussi posément que s'ils avaient été à l'affût au coin d'un bois, derrière un buisson, dans l'attente du passage d'un lièvre ; oh ! ils ne tremblaient pas nos camarades du Beaujolais et des environs de Tarare et du Bois-d'Oingt ; tous leurs coups portaient et les Allemands qu'ils choisissaient du bout de leur fusil à tabatière, s'abattaient toujours sous leurs balles.

A force de demander et de chercher, je finis par rejoindre mon chef de bataillon. Je lui fis part de ma mission et sa première réponse fut de m'envoyer promener avec mon prisonnier, puis, se ravisant, il me dit que l'affaire ne le regardait plus, que mon prisonnier était porté déserteur et que, par suite, c'était à la place que je devais le conduire. Ceci dit, il me tourna le dos pour continuer à suivre les péripéties du combat.

Plus que jamais mes hommes et moi nous continuâmes à maudire notre corvée, tout en reprenant le chemin de la ville, entraînant notre prisonnier qui n'avait pas soufflé mot depuis les Forges.

Nous retraversâmes la Savoureuse ; mais, à mesure que

Digitized by Google

nous avancions dans Belfort, nous remarquions que les obus arrivaient plus nombreux ; à chaque tournant de rue, nous voyions quelques cheminées ou pans de murs qui s'écroulaient; des briques, des tuiles, des chevrons tombaient autour de nous, couvraient le sol des rues que nous suivions. Autant que possible nous rasions les maisons et passions sous les abris faits de poutres, de troncs d'arbres ou de traverses de chemin de fer.

— *Ça rapplique!* disait Vignard à chaque instant, en se servant de cette locution familière chez les mobiles du Rhône.

— *Un vrai dégel!* murmurait Villedieu, pour toute réponse.

Enfin, nous atteignîmes la porte de Brisach.

Pendant que le sous-officier de planton, auquel j'avais expliqué l'objet de ma venue, allait prendre les ordres de l'officier de garde, nous attendions, mes deux hommes, notre prisonnier et moi, dans la petite cour qui précédait l'entrée de la caserne.

A un certain moment, comme je me retournais pour voir quelle figure faisait le déserteur, Villedieu me poussa du coude en murmurant : — Le colonel. — En effet, dans l'encadrement de la porte, le commandant supérieur de la place, Denfert, s'était avancé et nous regardait.

Au même instant, un obus éclata avec un bruit formidable sur nos têtes, contre la paroi intérieure de la cour ; les débris du mur, les pierres, les éclats de fonte sifflèrent, miaulèrent, volèrent autour de nous; un nuage de poussière et de fumée nous enveloppa. Mes hommes s'étaient reculés instinctivement contre le pied de la caserne ; je ne bougeais pas, quoique ayant senti le bas de mes jambes éclaboussé par des gravois soulevés par un gros éclat d'obus

Digitized by Google

tombé à mes pieds; mais quand le bruit eut cessé et que la fumée se fut dissipée, je vis Denfert, toujours sur le seuil de la porte, qui me regardait en riant.

Je ne comprenais pas pourquoi le colonel riait ainsi, lorsqu'il m'interpella :

— Comment, caporal, c'est ainsi que l'on tient un fusil?

Oh! malheur! mon fusil que j'avais, avant l'arrivée de l'obus, au port d'armes, à mon bras droit, était toujours dans la même position, mais... à mon bras gauche!

J'étais confus; je sentais le rouge me colorer le visage.

Denfert riait toujours; il fit un pas en avant et, en me donnant de légères tapes sur l'épaule, il me dit : — Allons, allons, remettez-vous, mon ami, l'homme n'a pas bronché, je l'ai constaté, c'est le fusil qui a eu peur.

Du regard, je le remerciais de ses bonnes paroles, lorsqu'il me demanda encore : — De quel bataillon, êtes-vous?

— Du 1er du 16me, mon colonel.

— Ah! ah! répliqua-t-il, des mobiles du Rhône, alors, des braves, ceux-là!

Puis il rentra comme le sous-officier de planton revenait, avec deux hommes du poste, et me débarrassait de mon prisonnier.

Je retournai de suite, avec mes deux camarades, aux Forges, non toutefois sans avoir ramassé, pour l'emporter, la moitié de la tête de l'obus qui était tombée contre mon pied gauche et qui était encore brûlante lorsque je la saisis.

J'ai rapporté à Lyon cet éclat d'obus, il est toujours sur mon bureau et me sert de presse-papier, tout en me rappelant le jour où, d'après la parole de Denfert, mon fusil a eu peur.

Joseph BERGER.

Digitized by Google

UN TRIPTYQUE DE SONNETS

SUR LYON (1)

De la Belle Cordière au poète aux olives, nombreux sont les poètes sonneurs de sonnets dans les brumes lyonnaises; il est assez singulier qu'aucun d'eux n'ait consacré un quatorzain à sa ville natale. Un démenti à cette assertion agréerait fort au fureteur qui, au cours d'un voyage à travers les centaines de mille sonnets imprimés depuis le XIIIe siècle, n'a su rencontrer que les trois suivants ayant pour objet Lyon et pour auteurs Joachim du Bellay, Evariste Boulay-Paty et Jacques Villebrune.

Hugues VAGANAY.

(1) On sait que M. Vaganay a entrepris une curieuse et savante publication, le *Thresor du Sonet*. C'est la réimpression de nos anciens sonnettistes, dont les œuvres originales sont devenues introuvables. M. Vaganay a déjà publié : *Le Bien-venu en faveur de la paix*, par le sieur Lair ; *Les Erotasmes de Phidie et Gélasine*, par Philibert Bugnyon ; *Les Œuvres chrestiennes de feu dame Gabrielle de Coignard*. Ce sont d'élégants petits volumes, imprimés par MM. Protat frères de Mâcon.

L. G.

Digitized by Google

Sceve, je me trouvay, comme le fils d'Anchise
Entrant dans l'Elysée, et sortant des enfers,
Quand après tant de monts de neige tous couvers
Je vey ce beau Lyon, Lyon que tant je prise,

Son estroicte longueur, que la Sône divise,
Nourrit mil artisans, et peuples tous divers :
Et n'en desplaise à Londre, à Venise et Anvers,
Car Lyon n'est pas moindre en faict de marchandise.

Je m'estonnay d'y voir passer tant de courriers,
D'y voir tant de banquiers, d'imprimeurs, d'armuriers,
Plus dru que l'on ne voit les fleurs par les prairies.

Mais je m'estonnay plus de la force des ponts,
Dessus lesquels on passe, allant de là les monts,
Tant de belles maisons, et tant de métairies.

Les Regrets de Joachim DU BELLAY, CXXIX. F. 383 de *Les Œuvres françoises* de Joachim Du-Bellay... (A Lyon, par Antoine de Harsy, 1575). — Exemplaire très obligeamment communiqué par M. Julien Baudrier.

Digitized by Google

LYON

Que l'on vante, à Lyon, ses places et leur bruit,
Ses grands quais où, bras nus, sourit la lavandière ;
Ses barques conduisant aux orangers d'Hyère ;
Ses lampes d'ouvriers illuminant la nuit ;

Ses fins tissus soyeux dont le monde est séduit,
Ses usines sans nombre, où fume la chaudière !
Moi, je cherche ta rue, ô ma belle Cordière ;
Lyon est là pour moi ; la Muse m'y conduit.

Là, ta jeune ombre, ayant ses doigts blancs sur la lyre,
Et murmurant ses vers que l'artiste aime à lire,
Invisible à la foule, à nous se montre encor.

Dans l'écheveau brouillé de ces étroites rues,
Que le Rhône et la Saône inondent de leurs crues,
Ma Louise Labé, ta rue est un fil d'or.

Sonnet XXX du *Livre deuxième, Art.* P. 100 des *Sonnets de la vie humaine,* par Evariste BOULAY-PATY. Nouvelle édition, Paris, 1852. — Exemplaire avec dédicace autographe « Hommage d'admiration à madame Adélaïde Ristori. » Au fureteur.

Digitized by Google

LYON

Lyon, ville de boue acide et de brouillard,
Dont l'horizon chagrin écarte le touriste
Et fait le désespoir éternel de l'artiste
Par ses tons effacés ennemis du regard,

Ton canut dégradé, misérable et hagard,
Dans cette brume sombre, en proie au rêve triste,
Contre l'inique sort s'insurge à l'improviste,
Et croit qu'au morne ciel règne un méchant hasard.

Mais j'ai pitié surtout du lion héraldique
Que l'on voit se dresser dans ton blason antique,
D'habiter sur les bords de tes fleuves amers :

Le regard assombri par tes frimas humides,
Qu'il doit donc regretter, loin de ses vastes mers,
Les infinis soleils de ses plaines numides !

[Livre] II Le Sphinx. Alger. 1877. P. 63 de : Jacques VILLEBRUNE. *Sonnets mystiques*, 1876-1883. (Paris, Typographie E. Plon, Nourrit et Cie, 1886). — Exemplaire n° 17. Au fureteur.

Digitized by Google

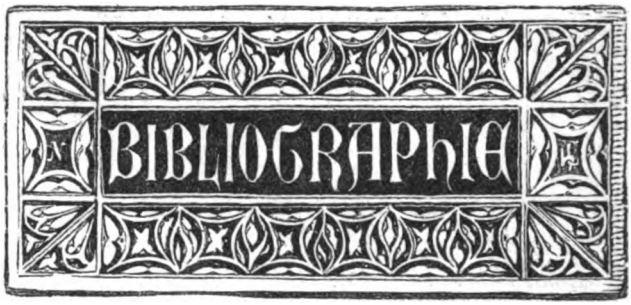

BRUMES GRISES ET RAYONS BLEUS, par Mlle Marcelle C... Lyon, 1 vol petit in-8°.

C'est une bonne fortune, dont je suis heureuse, de pouvoir offrir aux lecteurs de la *Revue du Lyonnais* la primeur de quelques vers, extraits d'un petit volume destiné à un cercle restreint de parents et d'amis.

Brumes grises et Rayons bleus sont le vivant reflet de ce que Charles Foley appelle « une jolie âme ». Tout ce qui émeut, tout ce qui charme, tout ce qui attriste ou console un cœur de vingt ans, voilà ce que chante Mlle C... en un langage d'une infinie douceur. La mode est aux mémoires. Ne sont-ce point des *Mémoires* que ces récits écrits par une enfant qu'une santé débile a retenue au logis pendant les plus belles années de sa prime jeunesse? Goutte à goutte, comme des perles limpides, tombent de sa plume ces vers qui disent ses tristesses et ses espérances, ses affections et ses tendresses, en chantant aussi le printemps et les fleurs, l'automne et les ciels d'hiver.

La première pièce du recueil, adressée *à la Vierge de Lourdes*, tient lieu de préface et nous livre le secret du poète :

Je vous les donne à Vous, ô ma Vierge et ma Mère,
Tous ces rêves d'enfant où j'ai bercé mon cœur,
Quand la coupe pour moi, me semblait trop amère,
En les faisant chanter, je croyais au bonheur!

Ils m'ont rendu plus courts les jours gris et moroses,
Ils ont mis du soleil dans mon ciel attristé,
Et quand je les trouvais je croyais voir des roses,
Qui pour me réjouir me donnaient leur beauté.

Digitized by Google

Et tour à tour, nous les voyons passer ces rêves d'antan : *Manon ma chienne*, le *Petit Page*, réminiscence d'une légende lue autrefois ; et le souvenir des jours tristes :

Oh! les après-midi de dimanche, en été,
Quand le ciel est trop lourd et la fleur engourdie,
Lorsque devant les yeux s'étend l'immensité,
Plaine vague et dormante, image de la vie.

Rien ne rompt ce sommeil. Les cloches du couvent
Tintent, nous appelant aux vêpres du dimanche,
La sonnerie est triste et s'éteint lentement,
Et les chants des oiseaux s'endorment sous la branche.

Alors le cœur s'emplit de rêves douloureux,
Il souffre et ne sait pas d'où lui vient sa souffrance,
Il se balance, errant des abimes aux cieux,
En un songe mêlé de crainte et d'espérance.

. . . . . .

Tous les isolés, tous ceux qui ont longuement souffert — et ils sont nombreux — retrouvent leurs propres sensations dans ces lignes d'une expression si juste.

Dans la poésie intitulée *A Maman*, c'est l'éclosion d'un cœur qui s'ouvre aux sentiments d'une sublime élévation et de la plus exquise délicatesse :

Le firmament profond nous donne des étoiles,
Dans les bois les oiseaux font vibrer leurs chansons,
Et le soleil, brillant dans l'espace sans voiles
Nous donne ses rayons.

Mais le plus doux poème en toute la nature,
C'est le parfum discret que répandent les fleurs,
Leurs baisers dans la nuit au fond de la ramure,
Mystère de bonheurs.

Tous nous voulons donner un double de notre âme,
Pour l'oiseau, c'est le chant s'envolant dans les cieux,
Pour la fleur, le parfum et pour le ciel en flamme,
Le soleil radieux.

Digitized by Google

Et pour le cœur humain, c'est l'amour d'une Mère,
Amour qui se répand sans donner la douleur,
Dont on peut dire : Amour ! sans murmurer : Chimère !
Plus fort que le malheur.

Oh ! l'amour infini ! C'est le cœur d'une femme,
C'est le cœur maternel que tous nous connaissons,
C'est le soleil que Dieu, Mère, a mis dans votre âme,
Et que nous bénissons.

Et plus loin, dans *Lecture de Roman,* quelle malicieuse ironie :

Jeunes filles, c'est un mensonge
Que vous raconte ce roman,
L'amour ici-bas c'est un songe,
Qui chante et pleure à tout moment.

La rose meurt de ses tendresses,
Car son amant est papillon,
Et si l'amour a des ivresses,
Prenez garde..., ce n'est pas long.

L'automne, saison charmante de tièdes journées et de fruits dorés, ne va pas sans laisser dans les âmes rêveuses de mélancoliques impressions :

Oh ! le charme voilé de ces beaux jours d'automne !
Les bois veulent encor rire avant de mourir !
Le vent qui fait trembler leur mouvante couronne.
Semble un dernier soupir.

Les feuilles doucement se détachent des branches
En tombant, leur frisson semble un rêve très lent,
Et par les soirs de lune on voit des clartés blanches,
Miroiter en tremblant.

....

Dans *Le Souvenir,* dédié à une amie, Mlle C... a mis tout ce que l'amitié la plus douce, la tendresse la plus aimante peuvent trouver

Digitized by Google

de charme et de grâce. Cette pièce est un fin joyau, plus précieux pour celle qui l'a inspirée qu'un écrin de diamants étincelants.

Si le souvenir était un oiseau,
Je vous l'enverrais mis dans une cage,
Il chanterait bien, il serait très beau,
Avec des yeux doux, un soyeux plumage,
Si le souvenir était un oiseau.

. . . . . .

Si le souvenir était un baiser,
Je le cacherais au cœur de la rose,
Et rose et baiser sans se reposer,
Voleraient vers vous disant une chose.....
Si le souvenir était un baiser.

. . . . . .

Mais le souvenir n'est pas un oiseau,
N'est pas un baiser, n'est pas une rose,
N'est pas un rayon qu'on cueille très haut,
C'est moins que cela....., c'est une autre chose,
Mais le souvenir n'est pas un oiseau.

Et le souvenir n'étant pas oiseau,
Je suis obligée, en l'ayant dans l'âme,
De garder pour moi son refrain si beau.
De garder pour moi votre bien, Madame,
Car le souvenir n'est pas un oiseau!

Nous arrêterons ici la cueillette dans cette corbeille de fleurs multicolores et variées, de nuances vives et parfois si tendres. Nous signalerons seulement le *Rêve*, un conte d'une très fine psychologie.

En fermant ce petit livre, remercions Mlle C... de nous avoir donné au milieu des incertitudes de l'heure présente, alors que le beau, l'idéal paraissent étouffés sous la marée montante de toutes les vilenies et de toutes les lâchetés, un moment d'apaisement et de délicieux repos. Pour tout le bien, Mademoiselle, que votre livre pourra faire dans les âmes sœurs de la vôtre, puissent à l'avenir les rayons bleus de votre radieuse jeunesse dissiper à jamais les brumes grises de votre enfance, envolées avec elle.

CLÉMENCE M***

Digitized by Google

LE VIOLON. — SA PÉDAGOGIE, SON TRAVAIL, etc., etc., par M. Henry CHABERT.— Lyon, 1900, plaquette in-8°.

Dans cet ouvrage, dont on rencontre peu de similaires, l'auteur entreprend la rénovation de l'art du violon. Une longue pratique de cet instrument, la fréquentation des maîtres de l'archet, et une étude spéciale de la technique instrumentale, l'ont amené à se rendre compte avec quelle hésitation, on peut dire quelle lenteur, les méthodes d'instruments à archet se mettent dans la voie du progrès. Ce n'est pas dire que, de parti pris, M. Chabert trouve inutile et surannée l'œuvre de ses devanciers; il ne convaincrait pas, du reste, ceux qui l'ont entendu. Ce qu'il désire seulement, c'est de voir appliquer au violon les améliorations que l'on a apportées à l'étude du piano. Il ne voudrait pas nous voir distancer sur ce point, par l'étranger, qui nous devance dans cette tentative. D'ailleurs, son ouvrage, s'il n'est pas une méthode, en forme merveilleusement le cadre. Qu'on y ajoute des exemples, ce qu'on appelle des exercices, et la méthode sera complète.

Le livre de M. Chabert contient en outre des considérations qui peuvent intéresser quiconque s'occupe d'étude musicale. Qui ne déplorerait avec lui l'insuffisance de l'étude du solfège! La plupart du temps, on met un enfant à l'étude d'un instrument, quand il sait à peine ses notes. Autant l'obliger à lire sans apprendre au préalable l'alphabet.

Nous prenons l'auteur au mot quand il nous promet quelque chose de plus important sur le sujet qui lui est cher, et nous l'attendons avec d'autant plus de confiance, que nous connaissons le talent et le sens pratique du nouveau professeur. G. T.

DUN, AUTREFOIS-AUJOURD'HUI, par les abbés MUGUET et MOUTERDE et Jean VIREY. — Mâcon, PROTAT, frères, imprimeurs, 1900, in-8, orné de seize figures hors texte.

Dans le très bel ouvrage, l'*Art roman à Charlieu et en Brionnais*, M. Joseph Déchelette, le distingué archéologue, s'exprime ainsi sur le sujet qui nous occupe : « Dun-le-Roi, *Castrum Dunum, Regio Dunun*, est placé sur un des points culminants du Mâconnais, au faite d'une

Digitized by Google

montagne aux pentes abruptes que sa situation et sa configuration désignaient naturellement comme un lieu de refuge aux habitants de l'ancienne Gaule. Les débris de silex, de poterie et de tuiles romaines que l'on rencontre dans ce lieu sont la preuve de son occupation dès l'époque antique. Au dixième siècle, il donnait son nom au territoire voisin, désigné alors sous la dénomination de *pagus Dunensis*. Là, s'élevait alors une ville fortifiée dont les ruines d'une église et les substructions de plusieurs enceintes désignent seules aujourd'hui l'emplacement..... Dun, après avoir été une des forteresses les plus puissantes des comtes de Mâcon, fut complètement ruinée et démantelée en 1181. Cette destruction, œuvre du pouvoir royal, fut accomplie par Philippe-Auguste dans le cours d'une expédition contre les seigneurs de Châlon, de Mâcon et de Beaujeu, coupables d'exactions au préjudice du clergé. »

L'église et le presbytère survécurent au désastre ; le culte s'y continua jusqu'en 1705. Il fut alors transféré à Saint-Racho, localité voisine. Depuis cette époque, l'église de Dun, très bel édifice de la seconde moitié du douzième siècle, tomba peu à peu en ruines. En ces dernières années, le carré du transept surmonté d'un pan du clocher, une partie de l'abside, les substructions des murs de la nef et de nombreux motifs de sculpture subsistaient encore. Ces vestiges fort curieux menaçaient de disparaître complètement, lorsqu'il se trouva très heureusement un homme de bien, homme d'intelligente initiative et d'inépuisable générosité, qui résolut de reconstituer le monument dans son état primitif et de le rendre au culte. En 1896, M. le comte de Rambuteau acquit de la commune de Saint-Racho les ruines de Dun et le territoire contigu. Puis il confiait à M. Selmersheim, inspecteur général des monuments historiques, le soin de réédifier l'église sur les anciennes substructions en s'inspirant pour la partie décorative de tous les vestiges subsistant. Les travaux commencés en 1897 furent terminés en trois ans. Aujourd'hui, dominant la contrée environnante, s'élève sur les restes de l'antique cité un édifice aux lignes nobles et sévères, surmonté d'un élégant clocher à flèche de pierre. Le distingué architecte a rendu ainsi à l'admiration des archéologues et des artistes un très intéressant monument de l'école romane à son déclin.

Le 4 juin 1900, une imposante cérémonie avait lieu sur la montagne de Dun. Le cardinal Perraud, entouré d'une foule immense accourue de dix lieues à la ronde, bénissait la nouvelle église surgissant d'un

Digitized by Google

monceau de ruines. Le joli volume dont nous venons de donner une courte analyse, contient l'historique de la vieille cité du moyen âge, la description des vestiges d'architecture et de sculpture et la relation des fêtes de l'inauguration. Il est orné de nombreuses figures hors texte qui permettent de suivre les étapes historiques de Dun du douzième au vingtième siècle. Cette publication est due encore à la munificence éclairée de M. de Rambuteau. Au nom des érudits, des archéologues, des bibliophiles, nous joignons nos remerciements à ceux de ses compatriotes pour cette œuvre doublement utile : chère aux populations du Brionnais, et vivement appréciée par tous ceux qui ont quelque souci de notre art national.

Léon GALLE.

DICTIONNAIRE ILLUSTRÉ DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT DU RHONE, par E. DE ROLLAND et CLOUZET. *(En souscription chez M. Dizain, libraire, rue Paul-Chenavard, 20.)*

La publication de ce bel ouvrage se poursuit activement. La 7e livraison qui vient de paraître est particulièrement intéressante pour les environs de Lyon. Nous y trouvons les notices de Chazay-d'Azergues, des Chères, de Civrieux-d'Azergues et de Collonges-au-Mont-d'Or. Une superbe vue panoramique des bords de la Saône et du Mont-Cindre accompagne cette dernière notice. A signaler encore parmi les gravures, le château de Chessy, les ponts de Civrieux et la porte du Baboin de Chazay.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. — *Séance du 6 novembre 1900.* — Présidence de M. Ollier. — L'Académie décide que la notice nécrologique de M. Rougier sur M. l'abbé Guinand sera insérée dans le volume de ses mémoires. — Hommages faits à l'Académie : 1° *Compte rendu des opérations de la Caisse d'épargne en 1899*, par M. Perrin. — 2° *Au delà des Alpes. Notes et impressions*, par M. Bleton. — La séance est consacrée à l'examen d'un projet de modification du règlement de la Compagnie.

Séance du 13 novembre 1900. — Présidence de M. Ollier. — Hommages faits à l'Académie : 1° M. Vachez, présente au nom de l'auteur, un volume intitulé : *Thomas de la Marche, bâtard de France, et ses aventures* (1318-1361), par M. Marcellin Boudet, conseiller à la Cour d'appel de Grenoble. Cet ouvrage, qui témoigne d'une profonde érudition, jette un jour tout nouveau sur ce personnage, dont l'origine et la vie étaient demeurées peu connues jusqu'à ce jour. Les documents retrouvés par l'auteur, démontrent, en outre, que la trop fameuse légende de la Tour de Nesle, vulgarisée par le théâtre et le roman, ne repose sur aucun fondement; — 2° M. l'abbé Chevalier offre à la Compagnie les cinq fascicules, parus en 1900, du *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Grenoble, Valence et Viviers*, qui renferment notamment un mémoire, publié par M. Chevalier au sujet du Saint Suaire de Turin et renfermant un document récemment découvert par

Digitized by Google

l'auteur, qui établit nettement que ce Saint Suaire n'est qu'une simple copie et non le Saint Suaire original. — M. le Président fait connaître que, depuis la dernière séance, M. Nicolas Sicard, membre titulaire, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur. — L'Académie termine l'examen de la proposition de changements à apporter au règlement.

Séance du 20 novembre 1900. — Présidence de M. Beaune. — M. le Président rappelle que, depuis la dernière séance, M. Arloing a été nommé commandeur de l'Ordre du Mérite agricole. — M. Perrin présente un rapport sur la candidature de M. Patey, graveur, au titre de membre correspondant. Né à Paris, le 9 septembre 1855, M. Patey entra, en 1873, à l'Ecole des Beaux-Arts, dans l'atelier de Joufroy. Deux ans après, il obtenait le second prix de Rome, pour la gravure des médailles, et en 1881, le premier prix. Entre autres œuvres rappelées par le rapporteur, il y a lieu de citer notamment la médaille de l'Exposition de Lyon, dont l'avers a servi pour la célébration du bi-centenaire de l'Académie. — M. le Président donne ensuite lecture du mémoire de M. Léon Malo sur les *Beaux-Arts au XXe siècle*. Après avoir tracé un tableau rapide de l'histoire des Beaux-Arts, dans le passé, l'auteur se demande quelle évolution se prépare, pour le siècle qui va s'ouvrir. A cet égard, il craint que l'Angleterre n'exerce une influence funeste. L'Anglais aime, en effet, par dessus tout, ce qui est puissant et extraordinaire. Tel est notamment le caractère du monument somptueux, élevé à Hyde-Park, à la mémoire du prince Albert. Ainsi en est-il encore de l'architecture du Palais de Sydenham, dont la laideur n'est égalée que par celle de la tour Eiffel. Abordant ensuite l'architecture à l'Exposition universelle, l'auteur accorde un juste éloge aux deux Palais des Champs Elysées, où l'on remarque une heureuse alliance de la pierre et du fer. Mais, avec ce goût pour le confort et l'extraordinaire, n'est-il pas à craindre que l'on tende de plus en plus à donner aux œuvres d'art des proportions extravagantes ? Et, avec cette tendance, n'est-il pas à craindre aussi qu'il ne reste plus qu'une faible place à la peinture et à la statuaire ? Ne voit-on pas, en effet, que déjà la peinture religieuse n'existe plus, et que les considérations les plus prosaïques conduisent de plus en plus, à substituer la Science aux Beaux-Arts et aux Belles-Lettres.

Séance du 27 novembre 1900. — Présidence de M. Beaune. — A la suite de la lecture du procès-verbal de la précédente séance, M. Beaune,

Digitized by Google

président de la classe des lettres, rappelle à l'Académie la perte cruelle qu'elle vient de faire, en la personne de M. le docteur Ollier, président de la classe des Sciences, décédé subitement, le dimanche soir, 25 novembre, en exprimant, en termes émus, le regret profond que cette mort inspire à tous les membres de la Compagnie. — Puis, après que l'Académie a décidé que la séance d'élection était renvoyée au 11 décembre, la séance est levée en signe de deuil.

Séance du 4 décembre 1900. — Présidence de M. Beaune. — M. Vachez présente un rapport sur la candidature de M. Brun-Durand, de Crest (Drôme), au titre de membre correspondant. Le candidat, dit le rapporteur, est l'un des travailleurs les plus infatigables de nos provinces. Ses travaux sur l'histoire du Dauphiné, sont nombreux et d'une réelle importance. L'orateur cite notamment son *Dictionnaire topographique de la Drôme* sa *Biographie de la Drôme*, dont le premier volume vient de paraître, le Mémoire de l'intendant Bouchu, publié avec notes et dissertations sous ce titre : *Le Dauphiné en 1698*, puis indépendamment de la publication d'un grand nombre de documents inédits, communiqués au Comité des travaux historiques, celle des Mémoires d'Achille Gamon et d'Eustache Piémond, sur les guerres civiles de la fin du XVIe siècle. — Cette candidature est appuyée par MM. Caillemer et Beaune, qui font ressortir, sous divers points de vue, les titres du candidat. — M. Delore donne lecture d'un rapport sur la candidature de M. Zumoffen, professeur à la Faculté des Sciences de Beyrouth, au titre de membre correspondant. M. Zumoffen, auteur d'un travail intitulé : *La Phénicie avant les Phéniciens*, s'est attaché particulièrement à l'étude des temps préhistoriques. Il a étudié ainsi quatorze stations occupées par les populations, ayant précédé les Phéniciens dans la Phénicie, et notamment la grotte d'Antéras, recherches, dont le rapporteur a rendu déjà compte à l'Académie, dans une précédente séance. — M. Lacassagne fait un rapport sur la candidature de M. Schlagdenhauffen, ancien professeur de pharmacie à l'école de médecine de Nancy, au titre de membre correspondant. Malgré la forme tudesque de son nom, fait observer le rapporteur, le candidat est bien français ; il est né à Strasbourg et il a opté pour la nationalité française. Son œuvre est considérable ; car depuis 1863, il a publié régulièrement plusieurs mémoires chaque année. Le rapporteur cite ainsi successivement ses principales publica-

Digitized by Google

tions en physique, en chimie et en toxicologie, en faisant observer qu'aucun savant français n'est plus connu à l'étranger, où ses travaux sont cités constamment. — M. Sainte-Marie Perrin présente un rapport sur le prix Dupasquier, qui est décerné à M. Clémençon, sculpteur, qui a produit à l'appui de sa candidature : 1° un panneau décoratif; 2° deux médaillons et 3° une sculpture en haut relief représentant le Retour de l'Enfant prodigue. Le rapporteur fait remarquer notamment que les œuvres du lauréat ont été exécutées sous l'influence de son premier maître, M. Dufraine, artiste modeste, mais de grande valeur, qui avait l'amour du grand art et l'horreur du médiocre. L'épisode du Retour de l'Enfant prodigue mérite aussi d'être loué, surtout parce que cette œuvre indique une réaction contre l'esprit de l'école contemporaine, qui tend beaucoup trop à abandonner les sujets religieux.

Séance du 11 décembre 1900. — Présidence de M. Beaune. — M. l'abbé Chevalier fait hommage à l'Académie du tome 1er de la *Bibliothèque patrologique*, qui renferme la publication de deux documents du VIe siècle, que l'on croyait perdus et qui étaient demeurés inédits jusqu'à ce jour. Tel est notamment le commentaire de l'Apocalypse, écrit par Apringius de Béja, sous Theudis, roi des Wisigoths (531-548) et publié, pour la première fois, d'après le manuscrit unique de l'Université de Copenhague, par Dom Marius Férotin, bénédictin de la Congrégation de Solesmes, prieuré de Farnboroug. — Séance d'élections : MM. Schlagdenhauffen et Zumoffen sont élus membres correspondants de la classe des Sciences. MM. Patey et Brun-Durand sont élus membres correspondants de la classe des Lettres. — Puis, la séance est levée en signe de deuil, à cause de la mort de M. le docteur Berne, membre émérite, décédé le 8 décembre à Chassagny (Rhône), où ses funérailles auront lieu le lendemain.

Séance publique du 18 décembre 1900. — Présidence de M. Beaune. — M. le Président prononce l'éloge funèbre de M. le docteur Léopold Ollier, président de la classe des Sciences. — M. Tavernier présente un rapport sur le prix du prince Lebrun, qui est décerné à M. Gueton, d'Irigny, pour une invention destinée à prévenir des accidents sur les chemins de fer. — M. Sainte-Marie Perrin donne lecture de son rapport sur le concours Dupasquier (sculpture), qui est décerné à M. Clé-

Digitized by Google

mençon, ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts. — M. Bonnel présente le rapport de la Commission des prix Lombard de Buffières, qui sont décernés à dix lauréats : M. Bouvier, instituteur public à Reventin-Vaugris, M. Briganti, instituteur à Brignais, M. Brun, instituteur au Colombier (Isère), M. Déflassieux, instituteur libre à Lyon, Mlle Doney, ancienne institutrice de la Société d'enseignement du Rhône, à Lyon, M. Fayolle, instituteur libre à Lyon, M. Roche, instituteur à Artas (Isère), M. Roussillon, instituteur à Estrablin, M. Royer, ancien instituteur à Trept, et Mlle Thomez, institutrice à Jallieu (Isère). — Une médaille de bronze est décernée, en outre, à Mme Vismara de Lyon. — M. Vachez présente un rapport sur le prix de vertu de la fondation Clément Livet, qui est décerné à Mlle Marie Desbat, fondatrice d'un asile de vieillards à Vénissieux (Rhône).

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE. — *Séance du 7 novembre 1900.* — Présidence de M. Léon Galle, vice-président. — M. le Président donne communication du programme du Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements, qui se tiendra à Nancy en 1901. — M. Bleton fait remettre en hommage son volume : *Au-delà des Alpes ; notes et impressions.* — M. Grand lit une étude historique sur *les de Sève, seigneurs de Cuire*, dont le dernier, Pierre, mort en 1708, laissa la seigneurie à sa fille Marie qui épousa, l'année suivante, le marquis de Rochebonne. M. Galle fait suivre cette lecture d'un intéressant commentaire relatant l'existence d'un curieux monument élevé à J.-J. Rousseau dans une propriété de plaisance de la Grande-Rue de Cuire, propriété appartenant autrefois à Mme Barillon et possédée aujourd'hui par Mme Crétinon-Belmont.

Séance du 21 novembre 1900. — Présidence de M. Desvernay. — M. le Président fait savoir que la Compagnie a obtenu une médaille de bronze à l'Exposition universelle de Paris, section des Universités et Sociétés savantes. — M. Joseph Vingtrinier lit quelques notes sur le culte de Saint Roch très répandu en France aux époques d'épidémie. Il reste encore, dans nos églises de campagne, de nombreuses statues de ce saint jadis populaire. Une des plus remarquables est celle de Trèves,

Digitized by Google

près de Condrieu, qui date de 1628, année de la grande peste, où elle fut érigée par les habitants. — M. Paul Richard communique des *Notes de Voyage en Istrie, Dalmatie et Monténégro* où sont mentionnées : Trieste, avec le château de Miramar qui rappelle le souvenir de l'infortuné Maximilien fusillé au Mexique; Fiume, avec son bel Hôtel de Ville; Pola, aux ruines romaines encore imposantes; Zara, où l'influence vénitienne se retrouve dans le lion de Saint-Marc sculpté sur la porte principale; Salone, où Dioclétien se retira après son abdication. — M. Léon Galle donne lecture des premières pages d'une notice nécrologique sur le regretté M. Natalis Rondot.

Séance du 5 décembre 1900. — Présidence de M. Desvernay. — M. Buche fait hommage d'une brochure : *L'Ile Barbe*, discours prononcé à la distribution des prix du Petit Lycée de Lyon. — M. Paul Richard continue la lecture du récit de son voyage en Istrie, Dalmatie et Monténégro où il obtint une audience du prince. — M. George communique une étude sur les *Anciennes Tombes de l'Etrurie.*

Séance du 19 décembre. — Présidence de M. Desvernay. — Hommages faits à la Société par M. l'abbé Bauron, un opuscule : *Manifestations merveilleuses de la Sainte Vierge au* XIX*e siècle sur la terre de France;* par M. Alphonse Michel, docteur en droit, un volume : *Le relèvement des condamnés. L'asile Saint-Léonard à Couzon, près Lyon* (Thèse de doctorat). — Sur un rapport de M. Léon Galle, M. l'abbé Rousset est admis comme membre titulaire. — M. l'abbé Martin donne lecture de quelques extraits d'un manuscrit inédit contenant l'historique de l'ancien monastère du Verbe-Incarné à Lyon. Fondé en 1627 par la Mère de Matel; cet établissement eut sa chapelle consacrée par l'archevêque Camille de Neuville le 3 juin 1674. On avait, à cet effet, démoli les bâtiments de la vieille recluserie de Sainte-Madeleine. — M. l'abbé Sirech communique un discours prononcé à l'occasion du départ des jeunes soldats de Lyon.

Digitized by Google

REVUE DE LA PRESSE

Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon. — Du 6 au 27 janvier 1901 : *Délibérations des corps municipaux de la ville de Lyon pendant la période révolutionnaire :* Conseil municipal, du 30 novembre au 19 décembre 1791 ; Conseil général, du 4 au 20 décembre 1791 ; Bureau municipal, 2 décembre 1791.

Express. — 2 janvier 1901 : Francdouaire, *La deuxième ville de France ; Lyon contre Marseille.*

Lyon Républicain (Supplément littéraire). — Suite des études lyonnaises de M. Josse : 3 janvier 1901 : *Gabillot.* — 6 janvier : *L'Industrie du bâtiment : chauffage, plombiers-zingueurs.* — 10 janvier : *Gasparin.* — 13 janvier : *Lyon en 1792.* — 17 janvier : *Gensoul.* — 20 janvier : *A propos du mot « cadole ».* — 24 janvier : *Jean Gerson.* — 27 janvier : *La pléiade, l'école lyonnaise.* — 31 janvier : *Gilibert.*

Progrès Illustré. — *Lyon et ses environs ;* dessins de Girrane. — 6 janvier 1901 : *La place Saint-Jean et ses alentours.* — 13 janvier : *L'horloge astronomique de Saint-Jean.* — 20, 27 janvier : *Le quai de Pierre-Scize.*

Salut Public. — 17 janvier : Cl. Perroud, *Madame Rolland à Villefranche.*

Digitized by Google

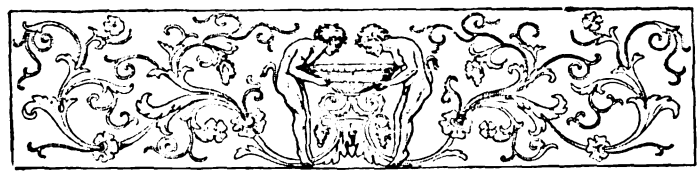

Chronique de Janvier 1901

SOMMAIRE : Les scandales de la Préfecture du Rhône. — La mort de M. Leroux. — La soutane au Conseil municipal. — La mort de J.-B. Poncet. — Les Luigini. — A travers le monde des lettres. — Les Théâtres.

Le siècle s'ouvre comme se fermait son devancier, avec des scandales. Rien de plus amusant que ce fameux microphone établi dans les appartements les plus secrets de M. le Préfet du Rhône par un chef de division trop curieux.

On en fera certainement le « clou » d'une revue de fin d'année. On s'en gaudit tout le mois jusqu'à ce qu'une bien triste nouvelle trouble les échos de la Préfecture en apportant les détails de la mort tragique de M. Leroux, l'ancien préfet, désespéré, triste épave de la politique.

Cette chronique scandaleuse a vite fait oublier le bruit qui s'est élevé dans le monde des habitués de nos cafés quand la mise en vigueur de la nouvelle loi sur les alcools a fait adopter par les cafetiers le service « à la verse » inconnu jusqu'à ce jour à Lyon.

Mais des faits plus intéressants nous retiennent.

Digitized by Google

Le 11 janvier, la Chambre de commerce de Lyon inaugure ses cours sur l'art de décorer les étoffes. Nulle ville plus que Lyon n'est qualifiée pour organiser un enseignement supérieur de ce genre. Notre musée des tissus est unique au monde et forme, pour l'étranger de passage, un des attraits les plus séduisants de notre cité. L'enseignement technique peut donc s'appuyer sur des démonstrations vivantes d'un intérêt considérable pour le praticien.

Le 13, M. Foureau, chef de la mission Foureau-Lamy, et le lieutenant Verlet, des tirailleurs, qui a appartenu à la même mission, se font entendre dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, sous les auspices de la Société de Géographie, qui leur décerne sa médaille d'or.

Le 22 janvier, le Conseil municipal de Lyon éprouve le besoin de suivre l'exemple du fameux conseil de Kremlin-Bicêtre et d'inviter le maire à interdire à Lyon le port de la soutane. C'est, il est vrai, un vote tout platonique, puisque M. Augagneur déclare lui-même qu'il ne veut pas se donner le ridicule de frapper un coup d'épée dans l'eau.

Le même jour nous apporte la nouvelle de la mort de la reine d'Angleterre. A cette occasion, des achats considérables de rubans, soieries, velours et tulles noirs se font sur la place de Lyon, qui voit tout son vieux stock de noir enlevé en vingt-quatre heures et expédié de l'autre côté de la Manche. Les achats se sont chiffrés par plusieurs millions.

*
* *

Mais il est des morts qui nous intéressent bien davantage parce qu'elles nous éprouvent plus, en nous frappant au cœur; ainsi, la mort de cet excellent maître, J.-B. Poncet, survenue le 6 janvier.

Digitized by Google

Qui ne connaissait le vieux professeur de l'École des Beaux-Arts, au front pensif qu'encadrait une longue barbe blanche ? Poncet était né à Saint-Laurent-de-Mure (Isère). Il avait même donné à l'église de ce joli village une grande composition, *L'apparition du Christ à Sainte Marie-Magdeleine*, qui figure dans le chœur. Mais, par une fantaisie du peintre, ce tableau, au lieu d'être légué à l'église, est offert à la commune. Ira-t-il de l'église à la mairie ? C'est dans le cimetière de Saint-Laurent-de-Mure que repose aujourd'hui le brillant élève d'Hippolyte Flandrin. Poncet avait gardé de son maître une vigueur de dessin, un sobriété de coloris, une consciencieuse et correcte éducation artistique qui constituent les qualités dominantes de ses œuvres. Le musée de Lyon possède plusieurs de ses tableaux, entre autres son portrait traité avec une remarquable intensité d'expression.

Poncet, qui était devenu l'ami intime de Flandrin, l'avait accompagné à Rome en 1864 et l'assista dans sa dernière maladie. Ce fut dans ses bras que le maître rendit le dernier soupir. Il avait prit part à l'exécution des fresques de Flandrin, fresques de l'église d'Ainay, à Lyon, des églises Saint-Vincent-de-Paul et Saint-Germain-des-Prés, à Paris. Il a gravé la plus grande partie de l'œuvre de Flandrin ; car J.-B. Poncet était un remarquable graveur en taille-douce. Il apportait à ses planches une finesse, une délicate précision, qui l'ont placé parmi les maîtres incontestés du burin. C'est Poncet qui a achevé la belle planche de *l'Entrée de Jésus à Jérusalem*, commencée par l'artiste lyonnais Soumy.

Comme peintre son œuvre est importante. Il excellait dans la grande peinture académique, religieuse ou profane. Parmi ses toiles les plus remarquables, on peut citer : *Laïs*

Digitized by Google

à son miroir, *Orion sauvé des eaux par un dauphin*, une *Bacchante*, *Orphée*, *Vénus à la colombe*, *Jeune fille grecque à sa toilette*, *l'Aurore*, *Vénus et l'Amour*, *Bacchus couronnant Ariane*, etc. Dans un autre genre, une *Déposition de Croix*, un *Calvaire*, etc., puis des portraits.

Président de la Société des Beaux-Arts pendant plusieurs années, J.-B. Poncet sut, par sa bienveillance, par la franchise et la droiture de ses relations, par son aimable courtoisie, se faire estimer et aimer de tous. Sa bonté et son caractère de conciliation étaient devenus proverbiaux.

Sa mort est un deuil profond pour l'Ecole lyonnaise.

Le 10 janvier, s'éteint à Roanne, à l'âge de 71 ans, un vieil artiste, bien connu des Lyonnais, Alexandre Luigini.

M. Luigini, ancien piston solo, puis directeur de la Fanfare Lyonnaise, avait dirigé pendant plusieurs années les fanfares de Tarare et de Roanne.

Il appartenait à une famille d'artistes qui nous donna un chef d'orchestre du Grand-Théâtre, son frère, et un autre occupant plus tard le même emploi, avec le même talent, son neveu Alexandre Luigini, qui vient de recevoir la croix de la Légion d'honneur, comme premier chef d'orchestre de l'Opéra-Comique.

D'Autun nous parvient, le 15 janvier, la nouvelle de la mort de M. Ballin, qui fut si connu dans le monde des sciences à Lyon. M. Ballin, ancien élève de l'Ecole forestière de Nancy, puis garde général et sous-inspecteur des forêts, avait, sur sa demande, pris sa retraite à Lyon. Il était à la fois docteur en médecine et licencié ès sciences physiques et mathématiques.

Le même jour meurt à Saint-Jean-le-Vieux, dans l'Ain, M. Alliod, conseiller à la Cour d'appel de Lyon, chevalier de la Légion d'honneur.

Digitized by Google

M. Alliod avait débuté comme avocat, jadis, dans la vie judiciaire, à Lyon. C'était un aimable original, plein de bienveillance et d'humour.

Le 15 janvier mourait à Lyon M. Francisque Blanc, un excellent peintre-décorateur.

Le 18, la presse de Lyon accompagne à sa dernière demeure, au cimetière de la Guillotière, M. Vitrou, rédacteur de l'*Express* depuis quelques mois seulement, mais attaché depuis de longues années aux journaux de Lyon. Travailleur consciencieux et journaliste de la bonne école, M. Vitrou avait collaboré à plusieurs journaux de la Normandie, son pays natal.

C'était un tempérament original, mal servi par une constitution débile. Pour lui, le temps et l'espace ne comptaient pas. Il quittait, un soir, sa rédaction pour aller chercher au bureau de tabac voisin un paquet de cigarettes. Quelle mouche le pique? Quelle idée vagabonde hante soudain son cerveau? Vitrou ne revient pas. Il s'était rendu, sans y songer, à Perrache, de Perrache à Marseille. Trois mois après, on le trouvait vaguement fonctionnaire en Indo-Chine.

Il laisse dans la presse lyonnaise de sincères regrets.

Le 28, s'éteint M. Finaz de Benevent, allié aux plus anciennes familles de Lyon.

Le 29, nous apporte de Paris la nouvelle de la mort subite de M. Jean Berthoud, administrateur à Lyon de la Société des Cirages français, chevalier de la Légion d'honneur.

Digitized by Google

*
* *

Je voudrais signaler, pendant le mois de janvier, un mouvement intéressant dans le monde des sciences, des lettres et des arts. Hélas, ce mouvement se ressent un peu de la « trêve des confiseurs. » *Dormitat Homerus.*

Cependant, nous devons noter la haute distinction dont vient d'être l'objet, de la part de l'Académie de médecine, M. Buffard, vétérinaire militaire à Oran, notre compatriote et ancien élève de notre école vétérinaire.

Il a eu l'honneur de partager, avec son confrère M. Schneider, le prix quinquennal Perron (2.000 francs), attribué au mémoire le plus utile aux progrès de la médecine. Les deux « jeunes savants », dit le rapporteur, ont étudié, dans un remarquable travail, l'étiologie et la pathogénie de la « dourine », maladie qui décime les chevaux, en Algérie, et dépeuple les haras.

Dans les arts, n'oublions pas le vœu émis par la Société académique d'architecture de Lyon au sujet de l'église Saint-Pierre que voudrait désaffecter la majorité socialiste du Conseil municipal.

Nos architectes demandent que dans tous les cas l'administration municipale prenne toutes les mesures nécessaires pour la conservation du portail et du porche de l'église, « l'un des motifs les plus intéressants de l'architecture romane à Lyon. »

Presque rien à signaler dans les lettres. Je dois cependant rectifier une sorte d'erreur typographique qui, dans le dernier fascicule de la *Revue*, me fit prendre le Pirée pour un nom d'homme. J'attribuais bien involontairement une

Digitized by Google

étude sur l'ancien pays de Jarez à « M. Chagnon » et en même temps à notre érudit compatriote M. Vachez. C'était une étude sur « Chagnon, dans l'ancien pays de Jarez » que M. Vachez avait adressée au *Bulletin de la Société des Sciences et Arts de Rive-de-Gier*.

Nos lecteurs l'ont certainement rectifié avant moi.

A signaler dans les ouvrages nouveaux, la monographie de *Dun-le-Roi, en Mâconnais*, par les abbés Muguet et Mouterde et M. Jean Virey, archiviste, dont on lira plus haut le compte rendu.

Je terminerai cette notice en faisant une rapide incursion dans le monde théâtral, qui se rattache aux lettres et aux arts par tant de points de contact, quand il ne s'en éloigne pas pour mille causes diverses.

Le 17 janvier, excellente reprise au Grand-Théâtre de *Samson et Dalila*, l'œuvre magistrale de Saint-Saëns. Le 24, reprise de *Lohengrin*, avec grand succès, par Mme Deschamps-Jehin, dans le difficile personnage d'Ortrude.

Aux Célestins, le 11, reprise du *Sous-préfet de Château-Buzard*, le vieux vaudeville de Gandillot; si le procédé a sensiblement vieilli, il a conservé encore assez de vivacité et de bouffonnerie administrative pour tenir honorablement l'affiche.

Le 16, une première, *Moins cinq*, vaudeville à succès du Palais-Royal. Nous n'essayerons pas de l'analyser ici. Il y a dans *Moins cinq* des mots d'une fine observation, des intentions de comédie non dépourvues çà et là de quelque nouveauté; mais trop souvent le banal vaudeville a submergé la comédie. C'est l'éternel voyage à Paris du ménage de province qui, par des voies détournées et sous des prétextes compliqués, se dispose, chacun pour soi, à y aller faire la fête.

Digitized by Google

Le 30, M. Leloir, de la Comédie-Française, dans *Mademoiselle de la Seiglière*, représentation terne.

La Scala nous a donné, le 3, la *La Boîte à Bibi*, et le 18, *La Culotte*, deux joyeux vaudevilles qui ont fourni l'occasion de deux succès à Paul Didier.

Ici peut s'arrêter notre chronique du premier mois du XXe siècle.

Pierre VIRÈS.

Le Gérant : P. BERTHET.

Imprimerie Mougin-Rusand, Waltener & Cie, sucrs, rue Stella, 3, Lyon

Digitized by Google

Digitized by Google

LA PLÉIADE FRANÇAISE

L'ÉCOLE LYONNAISE (1)

On exagérerait à peine si l'on disait de la ville de Lyon qu'elle était vraiment alors (vers le milieu du XVIe siècle), pour la seconde fois dans l'histoire, autant ou plus que Paris même, la capitale intellectuelle et poétique de la France. Sa situation « en pays de frontières, ès marches des pays de Savoie, de Dauphiné, d'Italie, d'Allemagne (2) » en avait fait le plus grand marché de l'Europe entière : *totius Europæ celeberrimum emporium*. Des exilés italiens, —

(1) La *Revue des Deux Mondes* a commencé, dans sa livraison du 15 décembre dernier, une étude de M. Ferdinand Brunetière sur la Pléiade française ; tout un chapitre est consacré à l'école lyonnaise. M. Brunetière, avec la plus extrême bienveillance, nous a autorisé à reproduire ces pages. Nous sommes heureux de cette bonne fortune pour nos lecteurs, et nous prions l'éminent académicien de recevoir nos plus vifs remerciements. L. G.

(2) Ce sont les termes des *Lettres Patentes* de 1419, instituant « deux foires franches » en la ville de Lyon. Cf. Monfalcon, *Histoire de Lyon*, 2 vol. in-8o ; Paris et Lyon, 1847. Guilbert et Dumolin.

Digitized by Google

Florentins, Lucquois, Vénitiens, Génois, des Albizzi, des Pazzi, des Gondi, des Gadagne, — y avaient apporté, avec le génie de la banque et l'industrie des arts de la soierie, des goûts, des habitudes, une manière de « bâtir, » et de vivre, et de penser, qui se sentait de l'esprit de la Renaissance. Le luxe, un peu lourd encore, n'était nulle part plus répandu. Les imprimeurs n'étaient nulle part plus nombreux, ni plus célèbres : Sébastien Gryphius, Guillaume Roville, Jean de Tournes, Etienne Dolet, François Juste, le premier éditeur du *Gargantua* de Rabelais. Et l'imprimerie, comme l'on sait, était alors un art et même une science. Et pourquoi n'ajouterions-nous pas à tous ces noms, si chers encore aux bibliophiles, celui de Jean Grolier, « trésorier général des troupes françaises, » Lyonnais de famille et de naissance, ami de Budé, « Mécène des gens de lettres, » — ainsi l'appelle Cælius Rhodiginus, — protecteur des Alde (1), et dont un grave historien, le président de Thou, un homme qui savait le prix d'une belle impression et d'une belle reliure, a pu dire, dans son *Histoire*, « que les plus belles bibliothèques de Paris et autres endroits du royaume *ne recevaient d'ornement que des livres de Grolier*. » C'étaient ceux qui portaient la devise ou l'*ex libris* bien connu : *Grolerii Lugdunensis et amicorum*.

Du mélange ou sous l'action de toutes ces influences, un tempérament local s'était formé, — chose assez rare en France ! — et dont les traits caractéristiques, s'ils étaient d'ailleurs analogues à son long passé, ne s'étaient toutefois jamais

(1) Voyez dans une belle édition du *De Asse*, — Venise 1522, — l'épître dédicatoire de François d'Asola, beau-frère d'Alde l'ancien, à Jean Grolier : *Christianissimi Gallorum regis secretario et Galliarum Copiarum quæstori*.

Digitized by Google

manifestés avec autant d'évidence qu'alors. Au contact de l'Italie, le tempérament lyonnais avait pris conscience de lui-même; il avait reconnu sa vraie nature; et, de l'italianisme, pour se l'approprier, ou plutôt pour le transformer en soi-même, il n'avait pris, comme autrefois, que ce qui lui convenait. A Lyon, dans la ville de richesse et de luxe, de commerce et d'art, de travail et de ferveur, qui se souvenait toujours d'avoir été la ville de Vettius Epagathus et de sainte Blandine, le naturalisme italien s'était comme chargé d'une signification mystique; et le platonisme, d'un divertissement pour les beaux esprits, ou d'une manière à « mettre en sonnets » s'y était changé comme en une religion intérieure, secrète et passionnée, de la beauté. La joie de vivre qui respire dans l'art italien, et jusque dans la mélancolie des sonnets de Pétrarque, s'était à Lyon comme enveloppée de sérieux. On y pouvait bien imprimer le *Décaméron* de Boccace, mais nulle part, et en ce temps-là surtout, on n'avait jamais moins joué avec l'amour. La volupté, plus profondément sentie qu'ailleurs, y trouvait cependant moins qu'ailleurs sa satisfaction et sa fin en elle-même. Le mysticisme et la sensualité, l'ardeur de la passion et la décence, la contrainte même du langage, l'enthousiasme et le sang-froid s'y étaient alliés dans des proportions indéfinissables, mais d'une manière unique. Et c'est pourquoi, s'il s'était rencontré, vers 1540, dans la ville de Maurice Scève et de Louise Labé, un poète de génie pour donner de tous ces traits une expression définitive, nous en aurions peu de plus grands. Mais, à défaut de ce poète, l'influence de ce même Scève, que l'on vient de nommer, de Pontus de Tyard, de Louise Labé, n'en a pas moins été considérable sur les poètes de la Pléiade; et il est intéressant de le montrer.

Digitized by Google

Aussi bien ceux-ci n'ont-ils point fait difficulté de le reconnaître, et je n'en sache pas un, depuis Ronsard jusqu'à Etienne Pasquier, qui n'ait tenu à honneur de rendre hommage à Maurice Scève. Ils ont surtout admiré sa *Délie*, qui parut pour la première fois en 1544 chez Antoine Constantin, — trois ou quatre ans donc avant qu'aucun d'eux eût senti s'éveiller en lui l'ambition poétique; — et, ne fût-ce que pour cette raison, *Délie, objet de plus haute vertu*, marque une date ou une époque dans l'histoire de notre poésie.

La forme seule en serait déjà digne d'attirer l'attention, et le titre tout seul en a quelque chose de symbolique. *Délie* en effet, c'est *Délie* sans doute, c'est une maîtresse du poète, Pernette du Guillet peut-être ; c'est peut-être un ressouvenir de la Délie de Tibulle ; mais c'est en même temps l'anagramme de *l'Idée*. La disposition typographique du poème est un autre symbole, et dissimule assurément quelque autre intention ; il se compose en effet de 449 dizains, très artistement rimés, — *ababbccdcd*, — et séparés en groupes de 9 par des *Figures et Emblèmes*, soigneusement gravés, tels que *la Femme et la Lycorne*, avec cette devise : « Je perds la vie pour le voir ; » *Actéon*, avec la devise : « Fortune par les miens me chasse; » ou *le Paon*, avec celle-ci : « Qui bien se voit orgueil abaisse. » Mais voici bien une autre affaire ! De ce total de 449 dizains, quand on retranche les cinq premiers, qu'on pourrait appeler *liminaires*, et les trois derniers, — qui forment conclusion, en prolongeant le poème au delà de la mort de l'amant, — il nous en reste 441, lequel nombre, étant additionné chiffre à chiffre, donne $4 + 4 + 1 = 9$, et divisé par 9, donne 49, qui est lui-même le carré de 7, comme 9 est le carré de 3. Qu'il y ait là dedans « de la cabale, »

Digitized by Google

ainsi qu'on dit familièrement, nous n'en pouvons guère douter, et nous dédions ce problème de mathématique littéraire à la méditation des spécialistes (1). Mais le lecteur ne s'étonnera pas que, pour s'être soumis à une semblable contrainte, l'auteur de *Délie* en soit devenu généralement inintelligible, et au contraire il admirera que, dans la nuit de ce poème obscur, on voie, pour ainsi dire, étinceler encore tant et de si singulières beautés.

CCXXI

Sur le Printemps, que les Aloses montent,
Ma Dame, et moy sautons dans le bateau
Ou les Pescheurs entre eux leur prinse comptent,
Et une en prent : qui sentant l'air nouveau,
Tant se débat, qu'en fin se saulve en l'eau
Dont ma Maitresse et pleure et se tourmente.
— Cesse, lui dy-je, il faut que je lamente,
L'heur du Poisson que n'as sçeu attraper,
Car il est hors de prison véhémente
Ou de tes mains ne peux onc eschapper (2).

N'y a-t-il pas là tout un petit tableau de genre pris sur le vif, *ad vivum*, et dont la grâce maniérée ne manque assurément ni d'élégance ni de charme ? Mais dans le dizain que voici n'y a-t-il pas quelque chose de plus ; et n'y retrouve-t-on pas ce mélange de mysticisme et de sensualité que nous avons plus haut essayé de définir ?

---

(1) On retrouvera les mêmes préoccupations scientifiques sous une autre forme, et le même étalage d'érudition, dans l'autre grand poème de Maurice Scève, son *Microcosme*, dont nous ne disons rien ici, parce qu'il n'a paru qu'en 1562.

(2) L'orthographe que nous reproduisons est celle de l'édition de Paris, chez Nicolas du Chemin, 1564.

Digitized by Google

CCLXXIV

Si poingnant est l'esperon de tes grâces
Qu'il m'esguillonne ardemment où il veult,
Suyvant toujours tes vertueuses traces,
Tant que sa poincte inciter en moy peult
Le hault désir qui nuit et jour m'émeult
A labourer au joug de loyaulté,
Et tant dur est le mors de ta beaulté
(Combien encor que tes vertus l'excellent)
Que sans en rien craindre ta cruaulté,
Je cours soubdain, ou mes tourmens m'appellent.

On aimera moins celui-ci :

CCCVI

Ta beaulté fut premier et doulx Tyrant
Qui m'arresta très violentement;
Ta grâce après, peu à peu m'attirant,
M'endormit tout en son enchantement :
Dont assoupy d'un tel contentement
N'avois de toy, ni de moy congnoissance.
Mais ta vertu, par sa haulte puissance,
M'éveilla lors du sommeil paresseux
Auquel Amour par aveugle ignorance,
M'espouvantoit de maint songe angoisseux.

Mais quelque raideur que l'on y sente encore, et tout obscurs ou tout embarrassés qu'on les trouve, ce sont là de vrais vers de poète; et ce sont surtout d'autres vers que ceux de Marot. Sont-ils d'ailleurs imités de quelque modèle italien? C'est possible. On imite beaucoup alors, souvent sans choix et toujours sans scrupule. Mais ce qui n'est pas en tout cas imité, c'est l'accent; et sans doute c'est ce que l'oreille des poètes de la Pléiade en a d'abord apprécié.

Ils en ont dû apprécier également la composition mathématique ou symétrique; et, en effet, il faut le noter, c'était

Digitized by Google

la première fois, en français, que l'on consacrait au développement d'un seul thème tout un long poème, lequel, s'il s'était inspiré du *Canzoniere* de Pétrarque, en différait toutefois par ce point capital qu'il ne s'était pas formé successivement, au cours du temps et de la vie, mais d'un seul coup, comme une œuvre d'art, et qu'ainsi la seule apparence en manifestait l'intention esthétique.

Ils y trouvaient autre chose encore, et c'était cette manière de transformer en un idéal qui le dépassait lui-même la réalité d'un amour vécu. *Délie*, en devenant *l'Idée*, ne cessait pas d'être *Délie ;* on la sentait vivante, on la devinait aimée, passionnément désirée dans les vers du poète; et c'était le symbole qui remplaçait enfin l'allégorie. S'il n'y a de science que du général, il n'y a peut-être de grande poésie que de l'universel ; et Marot ne s'en était pas rendu compte, ni ses disciples, — Mellin de Saint-Gelais, Héroët, la Borderie, — mais Maurice Scève l'avait compris :

> Toute douceur d'amour est détrempée
> De fiel amer et de mortel venin ;

ou encore, et pour exprimer cette idée que rien ne meurt que pour renaître :

> Quand sur la nuit le jour vient à mourir
> Le soir d'ici est aube à l'antipode.

C'étaient de ces vers que les poètes de la Pléiade mettront entre guillemet, « », pour attirer l'attention du lecteur sur ce qu'ils enveloppent de signification générale. Et, faute d'avoir pris comme eux cette précaution, si on leur eût dit que Scève était quelquefois difficile à comprendre, je crains qu'ils n'eussent répondu qu'aucun mérite en lui ne leur plaisait davantage ; n'était plus conforme à la définition du poète ; et ne pouvait plus heureu-

Digitized by Google

sement contribuer à diriger la poésie elle-même vers les voies nouvelles qu'ils rêvaient.

C'est aussi bien ce que va nous dire en propres termes Pontus de Tyard, — dont il suffit de mentionner en passant les *Erreurs amoureuses*, 1549, visiblement inspirées de la *Délie* de Scève, et d'ailleurs insignifiantes, — mais dont la traduction des *Dialoghi d'amore*, de « Léon Hebrieu », c'est, dit-on, le pseudonyme de Juda Abrabanel, fils d'Isaac, le célèbre rabbin (1), et les *Dialogues philosophiques* méritent qu'on s'y arrête un moment. Il était gentilhomme, aussi lui, de grande famille comme Ronsard, comme du Bellay, et s'il n'était pas précisément Lyonnais, étant né au château de Bissy, dans les environs de Chalon-sur-Saône, c'était à Mâcon qu'il avait fait, depuis 1538, son principal établissement, et c'était à Lyon qu'il avait toutes ses relations. Il admirait beaucoup Maurice Scève :

Scève si haut son sonna
Sur l'une et l'autre rivière,
Qu'avec son mont Fourvière,
La France s'en étonna.
Qui *premier* la course a pris
Pour la louable carrière,

. . . . . .

Premier emporte le prix
Auquel tous vont aspirant...

Et, ainsi qu'on le voit, ce n'était pas seulement la primauté, mais la « priorité » qu'il revendiquait pour l'auteur de *Délie*, dans la carrière désormais ouverte à cette Pléiade dont lui-même, Pontus, faisait alors partie. Ce qui le carac-

(1) Isaac Abrabanel, né à Lisbonne en 1437, mort à Venise en 1508. Ses *Commentaires* sur l'Ancien Testament sont demeurés, dit-on, classiques.

Digitized by Google

térise, et ce qui le distingue de ses émules, ce sont précisément les deux traits que nous avons déjà vu poindre au travers des combinaisons arithmétiques de *Délie :* la curiosité des choses de la science ; et, si je l'ose dire, la nébulosité de son platonicisme. Il a d'ailleurs plus tard intitulé du nom de son ami l'un de ses plus savans *Discours : Scève, ou Discours du Temps, de l'An et de ses parties*. Aussi s'explique-t-on qu'en 1551, pour ses débuts de philosophe, il ait choisi de traduire les *Dialogues d'amour*. L'ouvrage était depuis quinze ans célèbre en Italie, presque aussi répandu que le *Courtisan* de Balthasar Castiglione. Il ne l'était guère moins à Lyon, puisqu'en cette même année 1551, une autre traduction, par Denys Sauvage, venait faire concurrence à celle de Pontus. Et si ces *Dialogues* peuvent être appelés le bréviaire de l'amour platonique, n'est-il pas permis de supposer que Pontus et Denys Sauvage ont dû peut-être à Scève l'idée de les traduire ? *Délie* n'est effectivement qu'une « illustration » des théories développées dans les *Dialogues d'amour*, dont la première édition italienne est de 1534, et qu'on résumerait assez bien en disant qu'elles se ramènent à la formule connue : « Le beau n'est que la splendeur du vrai. »

Mais deux des *Dialogues* ou des *Discours* originaux de Pontus de Tyard, nous intéressent davantage encore : ce sont ceux qu'il a intitulés : *Solitaire Premier, ou Discours des Muses et de la Fureur poëtique*, et *Solitaire second, ou Discours de la musique*. S'ils n'ont paru qu'en 1552, chez Jean de Tournes, après la *Défense et Illustration de la langue françoise*, je n'en considère pas moins la connaissance comme nécessaire à l'intelligence du manifeste de la Pléiade ; et j'en ai toujours la même raison. C'est ici l'enseignement propre de l'école lyonnaise. Pontus n'est que l'interprète

Digitized by Google

ou le secrétaire de Maurice Scève; et les théories qui seront celles de Ronsard ou de du Bellay, plus appronfondies, sont dans ses *Discours* plus philosophiquement rattachées à leurs principes. En voici un exemple : Pontus cause avec Pasithée, l'objet idéal de ses *Erreurs amoureuses,* l'interlocutrice habituelle de ses *Discours,* et Pasithée lui fait une objection :

— Mais, répliqua-t-elle, que répondrez-vous à ce que dient vos censeurs, que si, par estranges façons de parler, vous taschez d'obscurcir et ensevelir dans vos vers vos conceptions, tellement que les simples et les vulgaires, qui sont, jurent-ils, hommes de ce monde comme vous, n'y peuvent recognoistre leur langue, pour ce qu'elle est masquée et déguisée de certains accoutremens estrangers, vous eussiez encore mieux fait, pour atteindre à ce but, de non estre entendus, de ne rien écrire du tout.

— Je leur répondray, dy-je, que l'intention du bon poète n'est de non estre entendu, ni aussy de se baisser et accommoder à la vilté du vulgaire, duquel ils sont les chefs, pour n'attendre autre jugement de ses œuvres que celuy qui naistroit d'une tant lourde cognoissance. Aussi n'est-ce en si stérile terroir qu'il désire semer la semence qui lui rapporte louange. Bien désireroit-il que ces chassieux, mais aveugles, eussent la vue bonne et peussent cognoître que ce qu'ils cerchent sous le nom de facilité n'est rien moins que facilité, mais doit avoir nom d'ignorance painte aux rudes linéamens de leurs grossières inventions...

Qu'y a-t-il, Pasithée, dy-je en m'interrompant, pour ce que je la voyois, se couvrant d'un gand parfumé, commencer de sourire ; ay-je fait quelque faute ?

— Non, ne vous esmouvez point, Solitaire, dit-elle : car je souriois d'un mot que j'attendois en votre réponse, et qu'autrefois je vous ay ouy dire à un monsieur qui se tourmentoit sus ce même argument... Vous sçavez bien qui je veux dire.

— Non fais, pardonnez-moy, lui répondy-je.

— Vous souvient-il pas, répliqua-t-elle, de celui qui un jour arrivant icy me trouva une *Délie* en main ; et de quelle grâce, l'ayant prinse et encore non leu le second vers entier, il se rida le front, et la jetta sur la table à demy courroucé ?

Digitized by Google

— Oh, si fais deà, respondy-je, et ay bien mémoire qu'entre autres choses, quand je le vy autant nouveau et incapable d'entendre la raison que les doctes vers du seigneur Maurice Scève, — lequel vous sçavez, Pasithée, que je nomme toujours avec honneur, — je luy respondis qu'aussi se soucioit bien peu le seigneur Maurice que sa *Délie* fut veuë ni maniée des veaux (1).

Un autre passage n'est pas moins curieux :

— Je ne veux louer entre nous nos poëtes, répondy-je, parmy lesquels je souhaite que l'envie ne s'acharne au mespris l'un de l'autre, et leur désire au reste tant heureuse continuation que les estrangers ayent par cy après à nous rendre ce que par l'ignorance de quelques siècles passés nous avons été contraints leur prêter de louange et d'admiration. Bien voudroy-je que quelqu'un plus hardy et plus que moy suffisant, entreprint et vint à chef d'un art poëtique approprié aux façons françoises... Je requerrais qu'à l'image des anciens, nos chants eussent quelques manières ordonnées de longueur de vers, de suite en entremellement de rimes et de modes de chanter, selon le mérite de la matière entreprise par le poëte, qui observant en ses vers les proportions doubles, triples, d'autant et demi, d'autant et tiers, aussi bien qu'elles sont rencontrées aux consonances, seroit digne poëte musicien, et témoigneroit que l'harmonie et les rimes sont presque d'une mesme essence, et que sans le mariage de ces deux, le poëte et le musicien demeurent moins jouissans de la grâce qu'ils cherchent aquérir.

Assurément, ni du Bellay, ni Ronsard, ni Baïf n'exprimeront leur idéal poétique avec plus de précision, ni surtout ne le dériveront d'une source plus haute; et on peut dire en ce sens que, si Daurat a été l'érudit de la Pléiade, Pontus de Tyard, en a été, lui, le philosophe. Oserai-je ici me servir du terme propre, et théologique ? Il a vraiment conçu la poésie comme une *ascèse*, c'est-à-dire comme un exercice, — du grec ἄσκειν, — ou un combat de l'âme, s'efforçant de se dégager de la matière, et de reconquérir,

(1) L'orthographe et la ponctuation sont celles de l'édition de 1587. *Discours philosophiques de Pontus de Tyard*, Paris, chez Abel l'Angelier.

Digitized by Google

par la noblesse ou l'élévation continue de la pensée, sa dignité perdue. Ce qui ne sera chez ses jeunes et triomphans émules qu'une attitude peut-être, ou une forme aristocratique de leur dédain du vulgaire, est bien dans ses *Discours* toute une philosophie, et presque une religion. Servons-nous encore de ses expressions : « La fureur divine, dit-il, est l'unique escalier par lequel l'âme puisse trouver le chemin qui la conduise à la source de son souverain bien et félicité dernière ; » et, des quatre sortes dont peut l'homme être épris de divine fureur, « la première est par la fureur poëtique procédant du don des Muses ». Que si cette religion est d'ailleurs un peu vague, et si cette philosophie s'embarrasse pour ne pas dire qu'elle s'empêtre dans le pédantisme de son style, les traits n'en sont pas moins reconnaissables. Sans doute aussi, — et le choix de la forme du dialogue semblerait l'indiquer, — Pontus causait-il mieux qu'il n'écrivait. Ses avis, ses conseils auront eu probablement plus d'influence que ses exemples. Cela s'est vu quelquefois dans l'histoire. Et c'est pourquoi nous avons cru devoir lui faire ici la place qu'on ne lui donne généralement qu'à la suite de du Bellay et de Ronsard.

Qui *premier* la course a pris
Pour la louable carrière
Premier doit avoir le prix
Auquel tous vont aspirant.

On en peut dire autant ou presque autant, de Louise Labé, « la belle Cordière. » A la vérité, ses *Œuvres* n'ont paru qu'en 1555, à Lyon, chez Jean de Tournes, mais elles « couraient » depuis déjà longtemps, et nous en trouvons la preuve dans l'*Epître dédicatoire* de l'auteur à M. C. D. B. L. [Mlle Clémence de Bourges, lyonnaise.] Elle y dit en effet : « Tant en escrivant premièrement *ces jeunesses* que

Digitized by Google

en les revoyant depuis, je n'y cherchois autre chose qu'un honneste passe temps et moyen de fuir oisiveté... Mais depuis que quelcuns de mes amis ont trouvé moyen de les lire sans que j'en susse rien, et que ils m'ont fait croire que je les devois mettre en lumière, je n'ai osé les éconduire; » et d'autres indices nous permettent de reporter la date de ces *jeunesses* aux environs de 1550 ou 1549. La liste en est courte : trois *Élégies;* vingt-quatre *Sonnets*, dont un en langue italienne ; et le dialogue intitulé : *Débat de folie et d'amour*. Le *Debat*, qu'il faut rapprocher du *Conte du Rossignol*, 1547, que l'on attribue quelquefois à l'imprimeur Gilles Corrozet, offre cette particularité que, dans une forme ou dans un cadre qui sent encore son moyen âge, *Débats*, *Dits* et *Disputes*, on le croirait traduit de l'antique ; et cependant il semble bien être de l'invention de Louise Labé. On en connaît la conclusion devenue proverbiale : la Folie ayant aveuglé l'Amour, celui-ci se plaint à Jupiter, et le roi des dieux rend entre eux cette sentence :

Pour la difficulté et importance de vos différens et diversité d'opinions, nous avons remis votre affaire à trois fois, sept fois, neuf siècles, — remarquons ce choix de nombres et rappelons-nous les combinaisons de *Délie*; — et cependant vous commandons de vivre amiablement ensemble sans vous outrager l'un l'autre. Et guidera Folie l'aveugle Amour, et le conduira partout ou bon lui semblera. Et sur la restitution de ses yeux, après en avoir parlé aux Parques, en sera ordonné.

Les Grecs eux-mêmes ont-ils inventé de plus joli mythe ? Mais ce sont surtout trois ou quatre sonnets qui ont perpétué le nom de la Belle Cordière. Il n'en faut pas davantage à un poète pour s'inscrire à jamais dans l'histoire d'une littérature! et quand ce poète est une femme, et une femme qui aime, je ne sais s'il ne suffirait pas d'un seul.

Digitized by Google

IX

Tout aussi tôt que je commence à prendre
Dans le mol lit le repos désiré
Mon triste esprit, hors de moy retiré
S'en va vers toy incontinent se rendre.

Lors m'est avis que dedens mon sein tendre
Je tiens le bien, ou j'ay tant aspiré
Et pour lequel si haut j'ay soupiré
Que de sanglots ay souvent cuidé fendre.

O doux sommeil, ô nuit à moy heureuse,
Plaisant repos, plein de tranquillité,
Continuez toutes les nuiz mon songe,

Et si jamais ma poure âme amoureuse,
Ne doit avoir de bien en vérité
Faites au moins qu'elle en ait en mensonge! (1)

On conte que la fortune fut clémente à « sa pauvre âme amoureuse; » et, sans essayer ici de surprendre, après trois cent cinquante ans écoulés, le secret de son bonheur, on peut dire du moins que, rarement, la reconnaissance de ces plaisirs mêlés de larmes qui sont quelquefois tout l'amour, se traduisit en termes d'une mélancolie plus passionnée.

XIV

Tant que mes yeus pourront larmes espandre
A l'heur, passé avec toy, regretter
Et qu'aus sanglots et soupirs résister
Pourra ma voix et un peu faire entendre;

Tant que ma main pourra les cordes tendre
Du mignard Lut, pour tes grâces chanter;
Tant que l'esprit se voudra contenter
De ne vouloir rien fors que toy comprendre;

(1) L'orthographe est celle de la réédition de 1853, Paris, Simon Raçon.

Digitized by Google

Je ne souhaitte encore point mourir,
Mais quand mes yeus je sentiray tarir,
Ma voix cassée, et ma main impuissante.

Et mon esprit en ce mortel séjour
Ne pouvant plus montrer signe d'amante,
Priray la mort noircir mon plus cler jour.

Je ne connais guère de plus touchante ni de plus belle modulation que ce passage des deux premiers quatrains au premier tercet. Louise était musicienne : ils étaient tous musiciens dans l'école. Mais ce fut cette fois la mort qui ne répondit pas à l'appel ; et quand *il* s'éloigna pour ne plus revenir, la « Belle Cordière » était jeune encore (1). Le temps, en apaisant les regrets, amena-t-il le repentir ? Mais jusque dans le repentir, elle garda l'orgueil de son amour, et le roman se termina par ce hardi défi :

XXIV

Ne reprenez, Dames, si j'ay aimé !
Si j'ay senti mile torches ardentes,
Mile travaux, mile douleurs mordantes,
Si en pleurant j'ay mon tems consumé,

Las ! que mon nom n'en soit par vous blâmé.
Si j'ai failli, les peines sont présentes,
N'aigrissez point leurs pointes violentes ;
Mais estimez qu'Amour, à point nommé,

Sans votre ardeur d'un Vulcan excuser,
Sans la beauté d'Adonis acuser,
Pourra, s'il veut, plus vous rendre amoureuses

En ayant moins que moi d'occasion,
Et plus d'estrange et forte passion,
— Et gardez-vous d'estre plus malheureuses !

(1) On ne connaît pas avec exactitude la date de sa naissance, et on s'est accordé longtemps à la placer en 1524 ou 1525. Des recherches plus récentes ont établi qu'on pouvait la reculer presque d'une dizaine d'années, jusqu'aux environs de 1515 ou 1520. Cf. Charles Boy, *Œuvres de Louise Labé ;* Paris, 2 vol. in-18, 1887. A. Lemerre.

Digitized by Google

Comment s'appelait cet ami tant aimé? et quelle fut Louise Labé? C'est ce qu'il est sans doute inutile de rechercher plus indiscrètement. Calvin, qui ne la connaissait point, — mais auquel il suffisait qu'elle ne fût point calviniste, — l'a traitée quelque part, avec sa tolérance coutumière, de « courtisane de bas étage », *plebeia meretrix;* et les biographes de Louise Labé, tour à tour, ont parlé d'elle comme Calvin, ou défendu contre lui « sa vertu. » Pour nous, qui ne retenons d'elle que ses vers, nous ne croyons pas que l'on se puisse tromper à l'ardeur de passion qu'ils respirent, et, littérairement, c'est tout ce qui nous importe. Qui aima-t-elle? et comment aima-t-elle? Elle aima passionnément, voilà tout ce que nous pouvons dire, et c'était la premiere fois qu'en notre langue, la passion s'exprimait ou se déchaînait avec cette véhémence et cette naïveté. Pour la première fois, les voiles étaient ici déchirés, dont l'amour s'enveloppait encore dans la *Délie* de Scève, et aucune allégorie ne s'interposait plus, — on serait tenté de dire : ni aucune préoccupation littéraire, — entre le sentiment et son expression. Il ne faut pas douter que les poètes artistes de la Pléiade en aient été frappés comme nous, et l'exemple de Ronsard lui-même, on le verra bientôt, donnerait à penser qu'il n'a pas lu sans fruit le mince volume des *Œuvres de Louise Labé, Lyonnoise.*

Ajoutons que Louise Labé, le bon Pontus et le « seigneur Maurice Scève » ne sont pas les seuls représentans que l'on puisse nommer de l'école lyonnaise; et, pour ne rien dire de Jeanne Gaillarde ou de Marguerite du Bourg, de Sibylle et de Claudine Scève, cousines ou sœurs de Maurice, et de tant d'autres femmes poètes dont la réputation de talent, d'esprit et de beauté a gravité autour de celle de Louise Labé, on retrouverait des traits de la « Belle Cordière »,

Digitized by Google

dans la personne et dans les *Rimes* de Pernette du Guillet. C'est encore à Maurice Scève qu'elle adressait ce joli dizain :

Puisque de nom et de fait trop sévère
En mon endroict te puis appercevoir,
Ne t'esbahis si point ne persévère
A faire tant par art et par sçavoir
Que tu lairras d'aller les autres veoir :

Non que de toy je me voulsisse plaindre,
Comme voulant ta liberté contraindre;
Mais advis m'est que ton sainct entretien
Ne peult si bien en ces autres empraindre
Tes mots dorés, comme au cueur qui est tien.

« O poète! ô chose inconstante et légère, va donc, et cours où la beauté t'appelle! Aime d'autres femmes et prodigue leur comme à moi la flatterie de tes vers! Mais, dans ma solitude, laisse-moi seulement croire qu'aucune n'y sera plus sensible que celle qui fut ta créature! » La première édition des *Rymes de gentile et vertueuse dame Pernette du Guillet, lyonnoise,* a paru pour la première fois en 1545, chez Jean de Tournes, et ainsi précédé de deux ans la publication des *Marguerites de la Marguerite des Princesses,* 1547. Si nous en faisons la remarque, c'est qu'il serait injuste d'oublier la part que la reine de Navarre a eue dans ce mouvement d'émancipation du génie féminin qui, dès le règne d'Henri II, allait mêler aux inspirations d'une littérature jusqu'alors toute masculine quelque chose des grâces et de la douceur d'un autre sexe.

Là peut-être, en effet, se résume l'influence de l'école lyonnaise; — et là est sa gloire. On a entendu Rabelais parler de la femme, ou plutôt on ne l'a point entendu, car nous ne l'avons point cité, mais nous avons dit comment il en avait parlé. C'est pourquoi, dans un livre bizarre : *le Fort inexpugnable de l'Honneur du sexe féminin*, d'un certain

Digitized by Google

François Billon, qui parut en 1555, mais qui fut écrit à Rome en 1550, et dont l'objet n'est autre que de venger la « réputation du sexe peu prisé, » les dames de Lyon occupent, à elles seules, autant ou plus de place que celles de tous les autres endroits du royaume, et, je crois, que celles même de la cour de France. C'est justice; et aucunes, assurément, n'ont fait plus dans cette première moitié du XVIe siècle pour l'honneur ou la dignité de leur sexe. Elles ont fait mieux; et ce qu'avait été Laure de Noves pour Pétrarque, ou Béatrix Portinari pour Dante, elles le sont devenues pour le poète et pour l'artiste : la Délie de Scève, l'Olive de Du Bellay, la Pasithée de Pontus, la Cassandre ou l'Hélène de Ronsard. L'idéale beauté dont on rêve, et qui nous fuit, elles en ont, à leurs yeux, précisé le contour et comme incarné l'image en leur personne. De l'exaltation du désir d'amour ou de son épuration, elles ont fait la source même de l'inspiration poétique. Elles ont réussi, — comme on l'a dit énergiquement et admirablement, — « à faire dériver les hauts instincts moraux non de la raison, mais du cœur même et des entrailles. » C'est ce qu'elles ont ajouté du fond même de leur race ou de leur tempérament local à ce qu'il y a souvent de trop extérieur dans le pétrarquisme lui-même. Grâce à elles et par elles, dans la société comme dans la littérature française, la femme a pris un rang qu'à moins d'être souveraine, elle n'avait tenu ni dans la littérature, ni dans la société de l'Italie de la Renaissance. Nous en verrons les conséquences; et si, comme on le prévoit sans doute, elles s'étendront beaucoup plus loin que l'œuvre de la Pléiade, c'est là pourtant que nous allons commencer de les apercevoir.

Ferdinand BRUNETIÈRE,

De l'Académie Française.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LE

PROFESSEUR OLLIER

Le dimanche 27 novembre 1900, à 10 heures du soir, un deuil cruel, d'autant plus vivement ressenti qu'il était inattendu, venait frapper douloureusement le corps médical lyonnais, la science française, la chirurgie européenne. Le professeur Ollier, le savant émérite, l'éminent praticien, succombait, brusquement enlevé à l'affection des siens, à l'attachement de ses amis, au respect et à l'admiration de ses élèves, par un de ces accidents qui ne pardonnent pas et terrassent en quelques heures les tempéraments les plus robustes.

Rien ne laissait prévoir une fin si prématurée. Suivant son habitude, le professeur Ollier avait continué chaque jour à voir sa clinique, à visiter ses malades : la semaine précédente, il siégeait comme juge au concours de chirurgien des Hôpitaux, la veille même de sa mort il faisait encore

---

Nous devons à l'obligeance de notre confrère M. Benoît d'Entrevaux, directeur de la *Revue du Vivarais*, la communication du cliché du beau portrait qui précède cette notice.

Digitized by Google

une intervention chirurgicale. Aussi rien ne saurait dépeindre le douloureux émoi où la triste nouvelle jetait tous ceux qui vénéraient dans cet homme supérieur l'une des gloires scientifiques les plus pures et les complètes de notre France.

Retracer la vie du professeur Ollier serait écrire l'histoire de la chirurgie tout entière pendant la dernière moitié du siècle qui vient de se fermer. Pas une question chirurgicale ne fut soulevée, depuis qu'il était à même de pouvoir la discuter, sans qu'il l'étudiât avec cette conscience qu'il apportait jusque dans les moindres détails, n'en vérifiât les résultats, n'en contrôlât par lui-même les expériences. S'il la trouvait erronée, sans crainte des conséquences personnelles qui pouvaient résulter de ses critiques, il la combattait avec cette argumentation solide, cette ardeur d'apôtre, cette même autorité qu'il mettait à la défendre si elle lui paraissait exacte, sérieuse, utile. Doué d'une puissance de travail surprenante, d'une activité qui n'avait d'égal que son souci de l'exactitude expérimentale et clinique, il dota la science, en créant la chirurgie conservatrice, d'une des plus belles découvertes dont l'humanité ressentira toujours les bienfaisantes applications.

*
* *

Louis-Xavier-Léopold Ollier, dont le vrai nom patronymique est Ollier de Verneuil, appartenait à une ancienne famille de la Lozère, dont les ascendants, selon certaines pièces, auraient été originaires de Lyon. On trouve dans la famille Ollier, en remontant la généalogie, des magistrats, un grand chancelier de l'Université de Toulouse au XVIIe siècle, enfin depuis cent ans quatre générations de médecins. C'est en 1760, que la famille Ollier quitta Le Malzieux pour

Digitized by Google

venir s'établir dans l'Ardèche, aux Vans, où par une inadvertance de l'état civil une seconde *l* fut ajoutée au nom. Léopold Ollier naquit dans cette commune, le 2 décembre 1830. Il n'avait donc pas encore tout à fait atteint sa soixante et dixième année quand la mort vint le surprendre.

Après avoir brillamment terminé ses études au pensionnat des Basiliens, de Privas, où il passa sa première jeunesse, il allait à Montpellier suivre les cours de la Faculté de médecine pour continuer les traditions médicales de sa famille.

En 1851, à 21 ans à peine, il venait à Lyon, concourait pour l'internat des Hôpitaux, était reçu le premier de sa promotion, et dès ce moment se consacrait à peu près exclusivement à la chirurgie. Elève de Bonnet, qui lui témoigna jusqu'à la fin de sa carrière la plus solide amitié et s'honora d'avoir été son maître, Ollier fut amené, sous les auspices de ce clinicien distingué, dès ses débuts dans la carrière médicale, à étudier plus particulièrement les maladies du squelette et des articulations. Nommé chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu au concours de 1860, sans négliger la chirurgie générale, à laquelle il consacre de nombreux mémoires et travaux, il se spécialise dans l'étude des affections osseuses.

De ses observations cliniques, de ses expériences de laboratoire, de ses persévérantes recherches, sortit bientôt cette importante découverte, l'une des plus remarquables et des plus précieuses de la chirurgie à travers les âges, la *régénérescence osseuse* et comme conséquence la *chirurgie conservatrice*.

Grâce à la propriété du tissu osseux, si nettement mise en évidence par Ollier, de pouvoir se reproduire lorsque son enveloppe, *le périoste*, est conservée, et modeler ainsi une nouvelle formation squelettique, les malheureux jadis impi-

Digitized by Google

toyablement voués à l'amputation, voyaient désormais survenir la guérison après la seule ablation sous-périostée du segment malade. Ils conservaient leur membre, estropié, sans doute, mais pouvant encore être utilisé : ils demeuraient dans la vie active, rendant service, pouvant exercer une profession, fonder une famille et subvenir à ses besoins, sans être, comme autrefois, véritables parias, à la charge des leurs, des Sociétés de bienfaisance ou des asiles d'incurables. C'était là, certes, une de ces conquêtes scientifiques dont l'humanité tout entière pouvait être fière à bon droit.

En 1867, Ollier publiait les résultats de ses expériences, longuement étudiées, patiemment suivies, dans son *Traité expérimental et clinique de la régénération des os*, où il exposait ses recherches sur les fonctions du périoste. Ce fut une révolution dans la thérapeutique des maladies osseuses : l'Institut lui décerna le grand prix de chirurgie, prix exceptionnel, institué sur la proposition de Flourens, au lendemain de la guerre d'Italie, et qui ne fut jamais renouvelé depuis. Il recevait, la même année, la croix de la Légion d'honneur.

En 1870, lorsque éclata la guerre, Ollier fut un des premiers à offrir ses services : il reçut la mission de former la première ambulance lyonnaise, et partit entouré des docteurs Lortet, Léon Tripier, Viennois, Laroyenne, Bruchs, Levrat-Perroton, Dron, Fochier, Chabalier, Bron, Schack, Bravais et Crolas, qui dirigeait le service pharmaceutique. Parmi les infirmiers, placés sous la direction de M. Chauveau, aujourd'hui membre de l'Institut, on comptait M. Alphonse Gourd, actuellement député du Rhône, et Gustave Nadaud, le délicat et spirituel chansonnier, « préparant de ses mains de poète (1) », tisanes et potions pour

(1) Lettre de M. l'abbé Villion, aumônier de la première ambulance, aujourd'hui directeur de l'Œuvre de Saint-Léonard, à Couzon.

Digitized by Google

les blessés, et dont l'inépuisable bonne humeur, la charmante simplicité, la verve toute française savaient ramener le sourire et réveiller l'entrain aux heures de tristesse et de découragement. L'Administration du personnel et du matériel était confiée à des hommes comme Chabrières-Arlès et Joseph-Régis Cottin. M. l'abbé Villion, directeur de l'Œuvre de Saint-Léonard, à Couzon, M. l'abbé Faivre, M. le ministre Duchemin et M. le pasteur Æschimann fils exerçaient les fonctions d'aumôniers, et malgré la différence de confession vivaient en union parfaite, rivalisant, sur le champ de bataille et au chevet des blessés, de zèle et de dévouement.

Sous la haute autorité de son chef, la première ambulance lyonnaise prit part à presque tous les combats de l'Est, à Villersexel, Beaume-la-Rolande et aux batailles qui se livrèrent sous les murs de Belfort et autour de Besançon. Au cours de la campagne elle se démembra peu à peu : plusieurs médecins la quittèrent rappelés par leurs intérêts ou envoyés sur d'autres points du territoire envahi. Ollier demeura fidèle au poste : il ne fit que deux courtes absences, pour venir en toute hâte donner ses soins et ses conseils à Léon Tripier, qu'un grave phlegmon du membre supérieur avait obligé de quitter l'ambulance pour revenir à Lyon. Jusqu'à l'armistice il fit plus que son devoir, déployant sans cesse une infatigable activité, passant ses nuits à opérer sur un billard, bravant la fatigue et les intempéries, veillant à tout, rémédiant à l'insuffisance des moyens par une étonnante ingéniosité.

Pendant toute la durée de la guerre, abandonnant l'amputation des membres dans les cas de plaie pénétrante articulaire, et de fracture comminutive de la diaphyse des os, Ollier mit en pratique ses découvertes, faisant des résec-

Digitized by Google

tions sous-périostées, et pour la première fois la chirurgie conservatrice appliquée sur le champ de bataille montra tous les avantages qu'en pouvaient retirer les blessés par la suite. Bon nombre de réséqués, encore vivants aujourd'hui, non seulement ont conservé leurs membres mais ont pu reprendre leur métier. L'un d'eux, écrivait quelques années plus tard au professeur Ollier qu'il pouvait travailler comme avant, et ajoutait : « Si vous voulez m'envoyer mes os, je payerai le port. » La chirurgie conservatrice n'était pas encore entrée dans la pratique et les Allemands l'ignoraient. Un des malades ayant subi une résection avait besoin pour achever sa guérison de soins particuliers, de tranquillité morale et physique et surtout des effets bienfaisants de l'air natal. Par l'intermédiaire de M. Lortet, Ollier sollicita du commandant prussien, un laisser-passer pour son malade l'autorisant à retourner chez lui. L'officier allemand refusa, objectant que le blessé était prisonnier de guerre. M. Lortet fit alors remarquer qu'il s'agissait d'un malade opéré par une méthode chirurgicale nouvelle, qui devait révolutionner la chirurgie de guerre, en évitant aux blessés l'amputation et leur permettant de conserver leurs membres.

L'Allemand après s'être fait minutieusement expliquer le manuel opératoire et les conséquences de l'opération en témoignage de son admiration, accorda l'autorisation demandée.

La guerre terminée, Ollier fit récompenser largement tous ses collaborateurs, auxquels il avait sans cesse donné l'exemple d'un zèle et d'une abnégation qui ne se démentirent en aucune circonstance. Pour le remercier de ses services le Gouvernement le nommait officier de la Légion d'honneur.

Digitized by Google

Rentré dans la vie civile, poursuivant ses travaux sur le périoste, et développant le champ de l'intervention chirurgicale grâce à l'antisepsie, dont il reconnaît dès le début les avantages et qu'il emploie dans sa pratique, il complète chaque jour sa découverte, l'élargit, la rend impérissable. En 1874, la science nationale consacre son talent en le nommant correspondant de l'Institut ; à Lyon, l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres lui ouvre ses portes en 1876 ; elle devait l'appeler par la suite, deux fois à la présider. Ce fut le docteur Bénédict Teissier qui vint prier Ollier de poser sa candidature à la place vacante dans la section des Sciences. Il déclina cet honneur, affirmant que l'Académie trouverait autour d'elle un candidat plus digne, et qu'il craignait que ses trop nombreuses occupations ne lui permissent point de donner l'exemple de l'assiduité aux séances. Malgré ses résistances l'Académie tint à le compter parmi les siens et il fut élu sans avoir fait acte de candidature.

Le même fait se renouvela lors de sa nomination comme membre correspondant de l'Académie de Médecine. Ollier qui ne songeait pas encore à solliciter ce titre ne s'était pas présenté. Au moment du vote, le professeur Verneuil demanda à la Compagnie, d'ajouter le nom d'Ollier sur la liste des candidats, et l'élection ratifia la proposition spontanément faite par le célèbre chirurgien parisien, qui donnait ainsi au Maître lyonnais un si éclatant témoignage d'estime et d'admiration (1).

A côté de ses travaux sur les maladies du squelette et des articulations, Ollier publiait une série de mémoires et

(1) Un fait semblable s'était produit pour Amédée Bonnet lors de sa nomination de correspondant de l'Institut. Ce fut Velpeau qui fit inscrire sur la liste des candidats le nom du chirurgien lyonnais, lequel fut élu au troisième tour de scrutin.

Digitized by Google

communications sur les méthodes de pansement, les sutures métalliques, la restauration du nez, l'autoplastie, les tumeurs des fosses nasales, de la thyroïde, l'amputation inter-scapulo-thoracique, etc., il décrivait pour les polypes naso-pharyngiens l'opération qui porte son nom.

Ces ouvrages et surtout ses découvertes dans le domaine spécial de la chirurgie auquel il se consacrait presque exclusivement avaient rendu sa réputation européenne et les distinctions qu'il recevait chaque jour de l'étranger prouvaient qu'il était déjà considéré comme un des représentants les plus autorisés de la chirurgie contemporaine.

Aussi à la création de la Faculté de Médecine de Lyon, en 1877, une des deux chaires de clinique chirurgicale lui fut-elle confiée, et il l'occupa avec cet éclat, cette autorité, ce prestige que nous lui avons tous connus jusqu'au moment de sa mort.

Pendant cette période professorale il mit la dernière main à son œuvre et publia de 1885 à 1891 les trois volumes de son *Traité des résections et des opérations conservatrices*, aujourd'hui classiques, œuvre magistrale, qui est et restera un des plus beaux monuments de gloire de la science française. Dans cet ouvrage étayé sur plus de 700 observations personnelles, dont les résultats ont été suivis avec soin pendant plusieurs années, sont exposées, développées, commentées la théorie et la pratique de ces interventions conservatrices, et les bienfaits qu'on doit en attendre quand elles sont pratiquées par la méthode sous-périostée.

C'est là où parurent pour la première fois la description et le manuel opératoire de la résection de l'astragale, qui demeurera une des plus audacieuses et des plus remarquables opérations d'Ollier.

Digitized by Google

La question des résections présente cet intérêt spécial qu'elle ne peut être jugée par le résultat immédiat ; le temps seul montre leurs avantages incontestables. Et c'est une preuve des plus probantes de sa vaste intelligence, de la sagacité de son jugement, de sa foi en sa méthode, que de lui voir appliquer cette thérapeutique dont il ne pourra vérifier les conséquences que dans quelques années, mais qu'il prévoit telles qu'elles se réalisèrent.

Au congrès de chirurgie de Lyon, en 1894, il présentait à l'assistance cinquante-huit de ses plus anciens réséqués : quelques-uns avaient subi la résection depuis trente ans. Les résultats palpables prouvaient non seulement la réalité de l'excellence du procédé, mais encore la permanence du bien réalisé par les opérations conservatrices, que l'illustre savant préconisait depuis trente-cinq ans.

Il y a quelques années, l'Institut n'ayant plus de prix à lui décerner, et voulant se l'attacher mieux que comme correspondant et associé national, titre qu'il lui avait décerné en 1885, lui offrit un fauteuil. Ollier sincèrement attaché à l'Ecole lyonnaise, aimant passionnément son service hospitalier, ses élèves, ne voulut pas se séparer d'eux. L'Institut exigeant de ses membres titulaires le séjour à Paris, il ne fut pas candidat, donnant ainsi un bel exemple de protestation contre la centralisation à outrance des forces vives de la province à Paris. Plus tard, cédant aux nouvelles instances de ses amis, ayant terminé son ouvrage sur les résections, et aspirant à un peu de repos en restreignant sa clientèle, pour se donner plus exclusivement à la science, il consentit à laisser poser sa candidature. Mais cette fois, refusant de comprendre les raisons qui l'avaient empêché d'accueillir ses premières offres, l'Institut lui tint rigueur de sa délicatesse et de sa conscience

Digitized by Google

à vouloir bien faire ce qu'il acceptait. Il s'en fallut de quelques voix seulement pour qu'il vînt siéger sous la Coupole. Sa réputation n'en fut en rien diminuée, et aujourd'hui que son œuvre s'élève solide, puissante, s'imposant à l'admiration du monde savant, l'Académie des Sciences peut dire d'Ollier ce que son aînée, l'Académie française, gravait sur le socle du buste de Molière :

Rien ne manque à sa gloire, il manquait à la nôtre.

Lorsque, le 24 juin 1894, Carnot, mortellement frappé par le couteau de Caserio, était emporté mourant à la Préfecture, le professeur Ollier, arrivé pendant l'opération pratiquée *in extremis*, encouragea par sa présence et son autorité scientifique l'entourage présidentiel. Il sut adoucir par ses paroles émues les derniers moments de l'infortuné président, auquel l'unissaient des liens d'amitié déjà anciens.

Le matin même de ce jour funèbre il avait reçu les insignes de commandeur de la Légion d'honneur des mains de celui que ni sa science, ni son cœur ne pouvaient arracher à la Fatalité. C'est encore grâce à son insistance, si douloureuse pour lui en de telles circonstances et pour laquelle il sut trouver d'adoucissantes paroles, qu'il obtint de la famille et du Gouvernement, l'autorisation de pratiquer l'autopsie du chef de l'Etat, et de pouvoir établir un procès-verbal exact et précis des causes et circonstances de la mort.

*
* *

Si la vie scientifique et publique d'Ollier fut belle et dignement remplie, que dire de sa vie privée ? Ceux qui l'on approché, qui ont vécu dans son intimité, qui ont eu recours à lui dans les circonstances douloureuses et difficiles de la vie, peuvent seuls dire l'abnégation et le dévouement,

Digitized by Google

la sollicitude et la sagesse, la douceur, le tact et surtout l'inépuisable bonté de ce grand savant doublé d'un homme de bien.

Fréquemment en butte à des attaques violentes, à des polémiques passionnées, fort de son droit, de sa conscience, de sa probité, Ollier n'eut jamais pour ses détracteurs l'ombre d'une rancune, la velléité d'un ressentiment : ces mesquineries étaient indignes de son caractère. Il faisait le bien pour lui-même, rendait service par bonté naturelle, par besoin d'obliger les autres, mais n'attendait aucune reconnaissance. Heureux quand il la rencontrait, il n'éprouvait pas d'étonnement à ne point la trouver, et la satisfaction d'avoir été utile et bon était sa récompense.

Sa charité et son désintéressement étaient dignes de sa situation et de son caractère. Au début de sa carrière, s'il en avait eu les moyens il se fût uniquement consacré à la science, refusant toute clientèle. Il eut toujours pour idéal la recherche scientifique et son culte pour elle fut tel que peu après son entrée à l'Hôtel-Dieu, il proposa à l'Administration de s'engager à ne voir aucun malade en dehors de son service hospitalier, si elle consentait à lui servir un appointement annuel de quinze mille francs, qui le mettrait à l'abri des soucis matériels. Cette proposition faite à M. de Pommerol ou à un de ses collègues, parut tellement désintéressée, tant le titre de *major* avait de prestige à cette époque et assurait une situation prépondérante à son titulaire, qu'elle ne fut pas prise au sérieux et aucune suite n'y fut donnée.

Ollier avait, pour faire accepter ses conseils aux malheureux des délicatesses touchantes. Un trait le peindra mieux que de longues phrases. Un praticien de ses amis, le docteur L... soignait un employé atteint de double fracture de

Digitized by Google

jambe : des complications s'étant produites il désirait l'avis du célèbre chirurgien, mais le client pas assez indigent pour entrer à l'hôpital n'avait pas cependant les moyens de faire venir un tel Maître et n'eût voulu pour rien au monde accepter l'aumône d'une consultation.

Mis au courant de la situation, Ollier se rendit au domicile du malade à l'heure où il savait y trouver le docteur L... et le fit demander. Celui-ci, sous prétexte de montrer son client à un confrère venu par hasard, eut une consultation dans toutes les règles. La guérison suivit : aucun honoraire, bien entendu, ne fut remis au chirurgien venu fortuitement, et le malade ignora toujours le nom de son sauveur et le stratagème employé pour ménager sa susceptibilité.

De tels actes se passent de commentaires et ils abondent dans la carrière d'Ollier.

Généreux, il l'était à l'extrême, et jamais une infortune ne frappa à sa porte sans qu'il donnât largement. Les confrères malheureux, français ou étrangers, étaient assurés de trouver en lui un soutien et une assistance, et ils sont nombreux ceux qu'il aida non seulement de ses conseils, mais encore de sa bourse, leur permettant d'achever leurs études, de poursuivre la voie des concours, de franchir un passage difficile.

Uniquement soucieux des intérêts de la science et de sa profession, vivant pour elles et n'attendant rien que d'elles, il ne s'inféoda à aucune coterie, et son indépendance fut une des conséquences de son caractère. Il était libéral dans le bon et large sens du mot. Sa nature foncièrement honnête et droite répugnait aux bassesses, aux petitesses des polémiques de parti, aux compromis. Il était grand partisan de la liberté d'enseignement, voulant que la science se répandît partout, pourvu qu'elle enseignât la vérité.

Digitized by Google

La haute valeur du professeur Ollier, la droiture de son caractère, l'autorité de son nom semblaient le désigner aux suffrages de ses concitoyens pour occuper une fonction publique et les représenter à l'une ou l'autre de nos assemblées. Aussi fut-il fréquemment sollicité dans l'Ardèche et dans le Rhône d'accepter un siège à la Chambre ou au Sénat. Une fois, entre autres, M. Jules Cambon, alors préfet du Rhône, le pressait de se porter candidat au siège de sénateur vacant en ce moment. Malgré les instances de M. Cambon, l'éminent chirurgien refusa : tout en remerciant vivement le Préfet de l'honneur qui lui était fait, il ajouta qu'ayant à peine le temps de suffire aux exigeances de sa profession, il se considérerait comme coupable d'accepter un mandat qu'il savait d'avance ne pouvoir remplir qu'au détriment de la science, de ses malades, de ses élèves. « Je suis médecin, dit Ollier en congédiant son interlocuteur, je reste médecin. » Qu'ils sont rares, aujourd'hui, ceux auxquels semblable désintéressement dicterait une telle réponse ! Combien, au contraire, se croyant capables, dans leur suffisance, d'unir et mener à bien la science et la politique, n'arrivent qu'à négliger l'une aux dépens de l'autre, à n'en satisfaire aucune, à végéter dans les deux.

*
* *

La mort d'Ollier est une perte immense dont on ne connaîtra bien la portée que lorsque les jours auront passé. Son infatigable activité lui permettait d'accomplir sans défaillance tout ce qu'il entreprenait et jamais il ne laissa inachevée la tâche qu'il se traçait au matin de chaque jour. Il semblait que l'âge n'eût aucune prise sur sa nature robuste, que la maladie ne paraissait jamais devoir atteindre. Un

Digitized by Google

jour, le voyant accablé de fatigue, son fidèle ami, le Dr Viennois l'engageant à remettre au lendemain une opération ne présentant d'ailleurs aucune urgence, Ollier qui l'avait inscrite pour le jour-même lui répondit : « Vous savez bien que je trotte à la montée. »

Ses forces ont trahi son courage et le surmenage de sa vie tout entière, de ses dernières années en particulier, a eu raison de sa vigoureuse santé qu'il n'avait jamais su ni voulu ménager.

Le professeur Ollier réunissait en lui toutes les qualités qui font un homme de science et un homme de bien. A l'étranger son nom était synomyme de chirurgie française, et lorsque les savants d'Europe ou du Nouveau Monde voulaient honorer notre pays, c'était toujours à lui que s'adressaient les hommages et les témoignages d'admiration. Il appartenait à toutes les Académies, qui tenaient à le compter parmi leurs membres d'honneur. Docteur honoraire de l'Université d'Edimbourg, il faisait partie en Russie (où on l'appelait « le chirurgien des mains » pour reconnaître son habileté opératoire), de l'Académie impériale militaire de Saint-Pétersbourg, de la Société de chirurgie de Moscou ; à Londres, du Collège Royal des chirurgiens d'Angleterre, distinction presque unique dans nos annales scientifiques ; à Vienne, de la Société impériale et royale de médecine, et de bien d'autres encore. Comme Français, ne devons-nous pas être fiers de le voir inscrit dans toutes ces compagnies savantes, surtout quand ces Membres d'honneur ne sont qu'au nombre de quatre, comme dans la Société allemande de chirurgie de Berlin, et que dans la salle de l'Académie de chirurgie, dans la capitale de l'Allemagne, ce fut le professeur Ollier que choisirent les chirurgiens d'Outre-Rhin, pour personnifier, par

Digitized by Google

son portrait, la science contemporaine à côté de Lister, de Langenbeck et de Billroth.

Avec Ollier disparait une des plus grandes physionomies qui ait illustré le monde scientifique au XIXe siècle. Pour nous, Lyonnais, nous perdons avec ce Maître le digne continuateur de la tradition chirurgicale de notre ville : science, travail, honneur, probité, conscience, furent toujours sa devise. Que son souvenir, impérissable dans la mémoire de ceux qui l'ont connu, demeure à jamais dans notre Ecole, et que son nom reste parmi les gloires de notre cité, tout en appartenant à la France, à l'Europe, à l'Humanité.

Docteur J. ARTAUD.

Digitized by Google

LA

CHAPELLE DE SAINT-ROCH

A CHOULANS

(Suite (1)

VII

La chapelle de Saint-Roch sous la Révolution. — Une cérémonie civique en 1790. — Réparations au sanctuaire. — Sa dévastation par les Jacobins en 1793. — Vente de la chapelle, comme bien national, le 27 messidor an IV (15 juillet 1796). — L'acte de vente. — Transfert du culte de Saint Roch dans l'église de Saint-George (5 août 1807). — Démolition de la chapelle. — L'état actuel des lieux.

En 1790, la procession à la chapelle de Saint-Roch fut remplacée par une sorte de cérémonie civique; on célébra une messe en plein air, sur le parvis du sanctuaire.

Au mois de juillet 1791, le bureau du Conseil municipal de Lyon s'occupa de faire à la chapelle quelques réparations urgentes. Voici l'arrêté pris à ce sujet par le Conseil :

Vu le procès-verbal fait le 26 dernier par le juge de paix du canton de l'ancienne ville, par lequel il est établi qu'il a été fait des fractures

---

(1) Voir la *Revue du Lyonnais*, Janvier et Février 1901.

Digitized by Google

aux murs extérieurs de la chapelle dite de Saint-Roch, appartenant à la commune, et la requête présentée par le prêtre desservant ladite chapelle, par laquelle il demande qu'il y soit fait les réparations qu'exige la sûreté du culte divin, il a été arrêté, après avoir ouï M. le Procureur de la commune, qu'il sera fait, aux frais de la commune et par la voie économique par les soins de Messieurs chargés de la section des travaux publics, les réparations nécessaires aux murs de la chapelle de Saint-Roch, tant intérieurement qu'extérieurement, pour la sûreté de l'exercice du culte divin.

Fait à Lyon, les jour et an susdits,

VITET, maire, MAISONNEUVE, CHARMETTON, PRESSAVIN, BERTHELET, NIVIÈRE-CHOL (1).

Le 28 septembre de la même de la même année — le culte constitutionnel avait alors été substitué au culte catholique romain — il était encore fait mention de la chapelle de Saint-Roch dans une délibération municipale. Le bureau du Conseil arrêtait que, « le dimanche 16 octobre suivant, des divisions du Conseil général de la commune se rendraient, avant l'office paroissial, dans les églises : 1° Des ci-devant Bernardines, second oratoire de la paroisse de Nord-Est; 2° dans l'église de Sainte-Marie, ci-devant dite des Chaînes, second oratoire de la paroisse de Nord-Ouest; 3° *dans la chapelle de Saint-Roch, second oratoire de la paroisse Saint-Just*, à l'effet d'y installer MM. les curés et recevoir le serment des vicaires qu'ils auraient nommés (2) ».

Puis les mauvais jours de la Révolution arrivèrent et la chapelle subit, comme tous les autres monuments religieux, les injures et les déprédations des jacobins. Ses vitraux furent brisés, ses ornements et ses vases sacrés enlevés.

Enfin, en 1796, la chapelle de Saint-Roch fut vendue

(1) *Archives de la ville de Lyon*, Bureau municipal, séance du 30 juillet 1791.

(2) *Ibid.*, séance du 28 septembre 1791.

Digitized by Google

comme bien national, pour la somme de six mille six cents francs.

L'acte de vente, daté du 27 messidor an IV de la République française (15 juillet 1796), renferme de précieuses indications; voici le texte de ce document :

Nous, administrateurs du département du Rhône, pour et au nom de la République française et en vertu de la loi du 28 ventôse dernier, et en présence et du consentement du commissaire du Directoire exécutif, avons, par ces présentes, *vendu* et délaissé dès maintenant et pour toujours,

Au citoyen Jacques R....., demeurant à Lyon, à ce présent et acceptant pour lui, ses héritiers et ayants droits, l'immeuble national dont la désignation suit :

La cy-devant chapelle de Saint-Roch, la terrasse et le chemin y conduisant, le tout situé à la Quarantaine, montée de Choulans.

Cette chapelle et la terrasse sur laquelle elle est construite sont confinées au midi, au nord et à l'occident par la possession du s. Rougniat (1), et à l'orient par les jardins du s. Clavier (2); elle est scise sur le haut de la montagne au-dessus de la Quarantaine et à laquelle on parvient par un chemin descendant de laditte et aboutissant sur le chemin de Choulans, ce chemin ayant environ 279 pieds de longueur sur dix à douze pieds de large; ce même chemin est borné à l'occident et au midi par les possessions du s. Rougniat et à l'orient par les maisons appartenant au s. Peyssellier et les jardins du s. Clavier, et sur le chemin de Choulans par une barrière en bois.

Cette chapelle est précédée d'un porche dont la superficie, y comprise celle de la chapelle, est d'environ 1.738 pieds, mesure de Lyon, et la terrasse qui l'entoure contient en superficie 5.865 pieds, pareillement mesure de Lyon. Cette terrasse est circonscrite par des murs, tant de clôture que de terrasse; elle est plantée de sept gros pieds d'arbres, tant marronniers que tilleuls.

La construction de cette chapelle consiste en un corps de bâtiment de forme quarrée oblongue, terminée en pan coupé au levant, deux portes ceintrées formant une entrée principale; deux portes latérales,

(1) Rougniart.

(2) Clavières ou de Clavières.

Digitized by Google

l'une au nord et l'autre au midi, plus une troisième donnant dans la partie formant sacristie, laquelle est séparée de la chapelle par une cloison en planches ; au-dessus de la sacristie est un entresol auquel on parvient par un escalier en bois.

Cette chapelle prend ses jours par quatre fenêtres ceintrées, deux au nord, deux au midi, lesquelles sont absolument dénuées de toute fermeture. Le pavé est en partie en dalles et en partie en carreaux en terre cuite ; le plafond est en lambris en forme de voûte surbaissée.

Ces chapelle, chemin et terrasse, dépendant de biens ecclésiastiques et de ceux de la commune de Lyon acquis à la nation en vertu des lois des 2 novembre 1789 et 24 août 1793, ont été évalués, conformément à l'article cinq de la loy du 28 ventôse, par le procès-verbal d'estimation en date du 13 de ce mois des citoyens P..., architecte nommé par l'acquéreur par sa soumission du 26 prairial, et D....., architecte nommé par délibération du département du 9 aussi de ce mois, d'avoir en revenu annuel à la somme de trois cents francs et en capital à celle de six mille six cents francs, cy..... 6.600 fr.

Les ditte chapelle, chemin et terrasse sont vendus avec leurs servitudes actives et passives francs de toutes dettes, rentes foncières constituées ou hypothéquées, de toutes charges ou redevances quelconques, pour par l'acquéreur entrer ez propriété, possession et jouissance à compter de ce jour.

Sont exceptés de la présente vente les objets intérieurs, tels qu'autel, tableaux, statues, meubles et le bénitier isolé.

L'acquéreur est subrogé à tous les droits de la nation envers les propriétaires voisins.

D'après les données fournies par ce document, il est permis de supposer que les dimensions de la chapelle étaient les suivantes :

Largeur de la chapelle et du porche le précédant immédiatement : 21 pieds ou 7 m.

Longueur du porche.....	20 pieds	ou 6 m. 66
Longueur de la chapelle.....	63 »	ou 21 m.
Soit une longueur totale de	83 pieds	ou 27 m. 66

Ce qui donnerait en superficie :

Pour le porche	420 pieds
Pour la chapelle (pans coupés déduits).....	1.318 »
Soit un total égal à la superficie indiquée par l'acte ci-dessus	1.738 »

mesure de Lyon.

Digitized by Google

L'acte de vente est suivi du procès-verbal d'estimation par experts et porte la mention suivante :

« Enregistré à Lyon le 1er thermidor an IV, deux cent cinquante francs en promesses de mandat et quatre cent vingt francs en assignats à trente capitaux pour un (1). »

En août 1807, le culte de Saint Roch fut transféré dans l'église paroissiale de Saint-George, ainsi qu'en témoigne le document suivant :

Les vicaires généraux de Son Altesse Eminentissime Monseigneur le Cardinal Archevêque de Lyon, Primat des Gaules, assemblés en conseil le cinq août 1807,

Considérant 1° qu'il importe à la piété de conserver un culte particulier à Saint Roch, soit par reconnaissance des grâces reçues du ciel par l'intercession de ce saint, spécialement en tems de peste, soit pour être, à l'avenir, préservés de ce fléau ;

2° Que dans ces vues on avait anciennement érigé une chapelle à Saint Roch, au territoire de la Quarantaine ;

3° Que cette chapelle a été détruite pendant les troubles de la Révolution ;

4° Que les fidelles de la paroisse de Saint-George désirent que la dévotion à Saint Roch soit attachée à leur église paroissiale, attendu que l'ancienne chapelle de Saint-Roch était sur leur territoire ;

5° Qu'ils ont obtenu de S. A. E. Monseigneur le Cardinal Archevêque de Lyon l'érection d'une Confrérie en l'honneur de Saint Roch, dans leur église paroissiale ;

Arrêtent :

1° La dévotion envers Saint Roch est transférée dans l'église paroissiale de Saint-George ;

2° Nous confirmons en tant que besoin la Confrérie qui est érigée dans cette église en l'honneur de Saint Roch ;

3° Nous permettons au Sieur Curé, desservant de Saint-George, de faire chaque année, le dimanche qui suit immédiatement l'Assomption, la fête de Saint Roch, pour implorer sa protection auprès de Dieu,

(1) *Archives du département du Rhône.*

Digitized by Google

afin que cette ville et ce diocèse soient préservés de la contagion; de donner ce jour-là la bénédiction du Très-Saint Sacrement et pendant l'octave de cette fête, avec une procession le dernier jour.

Fait à Lyon, les jour et an que dessus.

COURBON,	RENAUD,	CHOLLETON,
vicaire général,	vicaire général,	vicaire général,

Par MM. les Vicaires généraux :
Allibert, pro-sec.

Ce document est extrait du registre (1) de la Confrérie de la Bonne Mort qui existe dans la paroisse de Saint-George (2).

La chapelle de Saint-Roch avait été démolie peu de temps après avoir été vendue comme bien national; en 1807, on acheva de la raser (3). L'emplacement qu'elle occupait et les jardins qui l'entouraient ne tardèrent pas à être cédés par le premier acquéreur au propriétaire voisin, qui les réunit à sa maison des Tournelles ou château de Choulans (4). Après plusieurs autres mutations, la propriété entière a été vendue, en 1899, à la Société anonyme immobilière de Choulans.

Il ne reste plus aujourd'hui, de l'antique chapelle de Saint-

(1) Commencé en 1807.

(2) Communiqué par M. l'abbé Gilbert Jarrosson, vicaire de la paroisse de Saint-George.

(3) Les fondations, qui subsistaient encore en 1848, ont été détruites à cette époque par les ouvriers des ateliers nationaux. — Voy. MEYNIS, *Anciennes églises*, p. 125.

(4) Le château de Choulans est situé à trois cents mètres environ, au levant, de la terrasse où s'élevait jadis la chapelle de Saint-Roch. Il a été bâti, en 1529, par Pierre Tourvéon, bourgeois de Lyon. En 1530, celui-ci obtenait du Chapitre de Saint-Just la permission de « recueillir les eaux fluentes dans le chemin pour les conduire dans ses fonds ».

Digitized by Google

Roch, que quelques vestiges sans intérêt — des soubassements de piliers, par exemple — dispersés dans les jardins, et la terrasse, qui domine les bâtiments de la caserne de passage.

On voit aussi, au pied de cette terrasse, les restes d'un vieux mur qui fut élevé, à la fin du siècle dernier, par le possesseur de la propriété voisine (1), M. de Clavières, à la place de la haie vive qui existait alors et qui ne protégeait pas suffisamment son jardin contre les déprédations des mendiants.

VIII

La fontaine de *Siolan* ou Choulans. — Pendant de longues années, ses eaux sont affectées au service des pestiférés de l'hôpital Saint-Laurent. — Camille de Neufville, abbé d'Ainay, et le Consulat; concession d'une partie des eaux de la fontaine pour l'arrosage des jardins de l'abbaye. — L'emplacement actuel de la fontaine.

Au souvenir de la chapelle de Saint-Roch se rattache étroitement celui de la fontaine de Choulans, qui coulait jadis non loin du sanctuaire.

Le territoire de Choulans (2) semble avoir tiré son nom

---

(1) Cette propriété — sur le terrain de laquelle a été bâtie la caserne de passage — après avoir appartenu, au siècle dernier, à M. Borel et à M. de Clavières (désigné sous le nom de « Clavier » dans l'acte de vente du 27 messidor an IV), passa dans les mains de M. Bon, puis dans celles de son neveu, M. Banès. Elle appartient aujourd'hui à Mme veuve Banès.

(2) « Le territoire de Choulans, situé hors la porte Saint-George, sur la colline de Saint-Just et de Saint-Irénée, est remarquable par la fertilité de son sol dans la partie inférieure, presque entièrement cultivée en jardins et qui produit les premiers hortolages qui se consomment à Lyon. Il forme une espèce de vallon qui commence entre la hauteur où

Digitized by Google

de cette source ou fontaine, qui se trouvait, avant la construction du chemin de Choulans, au milieu de la montée conduisant à Saint-Irénée, et que le plan de 1550 désignait sous le nom de *Cholan*.

Plus anciennement, on appelait cette fontaine, *fontaine de Siolan*. L'historien Guillaume Paradin, doyen du chapitre de Beaujeu, nous apprend cette particularité (1) et donne de ce nom une étymologie assez singulière : « ... Il y avait une fonteine, écrivait-il en 1573, que les antiques documents et pancartes nomment *Siloa fons* ou *Si'oë*, du nom de celle qui est en la Palestine, au pied du mont de Sion. De ce nom est demeuré un vestige dans la langue du vulgue, qui nomme cette fonteine *Siolan*. La pancarte dict ces mots : *Terminatur à mane via publica, cum Siloa fonte* ».

Le plus ancien titre connu où il soit question de la fontaine de Siolan est un acte en latin, du 12 mars 1470, contenant « abénévis fait par le chapitre de Saint-Just en faveur des héritiers de François de Novéon, de la prise d'eau de la fontaine de Siolan, pour abreuver un pré situé près de l'église de Saint-Laurent, sous un servis de trois deniers forts, portant lods, milods, etc. (2) »

Trente-six ans plus tard, nous trouvons un acte consulaire « contenant transaction entre le Consulat, comme administrateur des hôpitaux du Pont-du-Rhône et de Saint-Laurent, d'une part, et Jean-Antoine de Vulpio et sa

---

est placée l'église de Saint-Just et celle qu'occupait l'ancien couvent des Génovéfains, et descend et se prolonge jusqu'à la naissance de la montée Saint-Laurent ». *Archives historiques et statistiques du département du Rhône*, t. X, 1829, f° 312.

(1) *Mémoires de l'histoire de Lyon*, livre III, chap. III. p. 269-270.

(2) *Archives de la ville de Lyon*, Invent, Chappe, t. XVIII, fol. 21. Acte consulaire du 13 octobre 1506.

Digitized by Google

femme, au sujet des fontaines de Siolan, que le Consulat prétendait appartenir au service de l'hôpital de Saint-Laurent de toute ancienneté et que ledit Vulpio soutenait lui appartenir à raison de son pré, dont sortaient lesdites fontaines, et les avoir abénévisées du seigneur direct. »

Il fut convenu : « 1° que les fontaines basses appartiendraient audit hôpital Saint-Laurent et la fontaine haute audit Vulpio ; 2° que ledit hôpital serait tenu à moitié du servis desdites fontaines; 3° qu'au cas que lesdites fontaines basses tariraient au temps avenir, ledit hôpital pourrait prendre la moitié de l'autre fontaine appelée Siolan (1). »

Durant le cours des années 1549-1550, la ville de Lyon fit « refaire à neuf le pavé depuys le répositoire de l'eau de la fontaine de Choulans, tout le long du chemyn, pardessus les corps qui conduisent ladicte eau, jusque à l'hospital Sainct-Laurens, où ladicte fontaine va sortir, auquel lieu l'on mect les pestiféreux ».

Les deux années qui suivirent, la ville fit encore réparer la fontaine de « l'hospital Sainct-Laurens des pestiférez et le pillier qui soutient l'ymaige Sainct Laurens, qui est le lieu où sort ladicte fontaine, qui estoit rompu en divers lieux (2). »

Guillaume Paradin nous dit encore (3) qu'il existait de son temps, près de l'hôpital Saint-Laurent-des-Vignes, une « arche » antique ou « bachasse de pierre creuse », servant à recevoir l'eau de la fontaine de Choulans. Cette arche

(1) *Archives de la ville de Lyon*. Invent. Chappe, t. XVIII, fol. 21. Acte consulaire du 13 octobre 1506.

(2) *Archives de la ville de Lyon*, CC 990 et 995, Invent. som., t. III, p. 223 et 225.

(3) *Mémoires de l'Histoire de Lyon*, déjà cités, fol. 421.

Digitized by Google

n'était autre qu'un tombeau gallo-romain ayant été affecté *sub ascia,* par les soins pieux de son mari et de ses deux filles, à la sépulture d'une grande dame du nom de Tertinia Victorina, ainsi que l'attestait l'inscription qui y était gravée et que donne Paradin. (1)

Un acte consulaire, du 19 septembre 1617 — signé par extrait : Guérin — nous apprend qu'à cette date le Consulat concéda à Claude Guigues, dit Pomier, « la faculté de prendre en la plus haute source de Siolan seulement, la grosseur d'une plume commune d'eau, pour faire conduire dans sa maison et dans son jardin, tant et si longuement qu'il plairait au Consulat (2). »

Enfin, en 1621, Camille de Neufville, alors abbé d'Ainay, ayant demandé au Consulat la concession d'une partie des eaux de la fontaine de Choulans, pour les conduire sur l'autre rive de la Saône et les employer à l'embellissement du jardin de l'Abbaye, le Consulat arrêta qu'en faveur des services rendus à la ville par la maison de Villeroy, notamment par M. d'Halincourt, il serait fait un abandon gratuit à l'abbé d'Ainay, « pour lui et ses successeurs qui seraient de sa maison, noms et armes, de la totalité des eaux de

(1) Spon, dans son ouvrage : *Recherches des antiquités de Lyon*, signale aussi deux inscriptions antiques qui se trouvaient, de son temps, « à une portée de fusil de la fontaine de Choulan, à la porte d'une petite maison de campagne ». La première rappelait un vœu fait par Leœnius Rufus et Leœnius Appollinaris, son fils, aux divinités des deux empereurs (*Numinibus Augustorum*) ; la seconde était un monument élevé par Q. Latinius Carus et Decimia Nicopolis à la mémoire de Q. Latinius Pyramus, leur élève, âgé de douze ans. — Voir *Archives historiques du département du Rhône*, t. XI, fol. 255.

(2) *Archives de la ville de Lyon*, invent. Chappe, t. XVIII, fol. 21. L' « échantil » de fer pour cette prise d'eau est attaché à l'expédition de l'acte.

Digitized by Google

Choulans, sauf pendant les temps de contagion, où ces eaux étaient destinées au service de l'hôpital de Saint-Laurent, affecté aux pestiférés (1). »

Quelques années plus tard (2), les archives de la ville de Lyon (3) mentionnent le « rétablissement, en la muraille de clôture d'une maison appartenant à Antoine Gonnet, au territoire de Choulans, de deux pierres de taille où étaient sculptées des croix, armes des Gadagne (4) ». Ces pierres servaient de « regards à la fontaine de Choulans coulant en l'Hostel-Dieu Sainct-Laurens ». Les archives ajoutent : « Ladite fontaine ne peut estre divertie par ledit sieur Gonnet, ny autres, du cours qu'elle a par cet endroit au dit Hostel-Dieu. »

Aujourd'hui, la fontaine de Choulans coule à vingt mètres environ au nord du château de Choulans ou maison des Tournelles (5), dans le clos dépendant de cette vieille habitation. Il y a peu d'années encore, elle sortait de terre une trentaine de mètres plus haut, à l'ouest.

(A suivre) Joseph VINGTRINIER.

(1) A. PÉRICAUD, *Notes et documents*, p. 156.

(2) En 1640.

(3) *Archives de la ville de Lyon*, Invent. som., t. I, fol. 115, BB 194.

(4) Les armes de Gadagne étaient : *De gueules à la croix dentelée d'or*. On sait que l'hôpital Saint-Thomas avait été bâti par Gadagne.

(5) Dont l'entrée est au n° 38 du chemin de Choulans.

Digitized by Google

L'ÉCRIVAIN
CLAUDE DU VERDIER
(1565-1649)
(Suite et fin (1)

APPENDICE

Notice bibliographique sur les ouvrages et pièces détachées de Claude du Verdier (2)

I (1580). — Jean de Boessières [Boissières], *L'Arioste francoes... Premier volume*. Lyon (Charles Pesnot), 1580, in-8°. — En tête des pièces liminaires : « Sonetto in laude di Boesserio, composto per Claudio del Verdier Foresiano ».

II (1581). — *Cl. Verderii Peripetasis epigrammatum variorum latius oratione expressorum : Eiusdem Bombycum metamorphosis, Ecloga cui*

---

(1) Voir la *Revue du Lyonnais*, Janvier et Février 1901.

(2) Il a paru inutile de donner la description bibliographique complète des ouvrages où sont simplement insérées des pièces de Claude du Verdier. On n'a fait exception que pour la *Défence*, de Pierre Brun. — D'autres pièces de Claude du Verdier doivent se trouver dans les liminaires des ouvrages, la plupart très rares et quelques-uns presque introuvables, publiés de 1580 à 1615. Nous avons indiqué tout ce que nos recherches nous ont fait jusque-là découvrir.

Digitized by Google

titulus Aphtarques, et alia Poematia. Ad clarissimum virum Antonium Verderium Dominum Vallisprivatæ et Luriaci, Regis consiliarium, Ærarii apud Lugduneuses Antigraphæum, patrem suum colendiss. Parisiis, Apud Mathurinum Prevost. Sub Scuto Veneto, e regione D. Joannis Lateranensis. 1581. In-8°, 182 pp., plus, à la fin, un f. non ch. — Au v° du titre : « Ad Musam suam ut nectat coronam patri ». A la p. 3, commence le texte de « Peripetasis ». P. 145 : « Bombycum metamorphosis ». P. 150 : « Aytarxes. Ecloga ». P. 157 et suiv. : « In fontem Gentiliacum », et autres pièces diverses. P. 176 : « Tumuli ». Dans le f. non chiffré, Claude du Verdier offre son ouvrage à son père.

III (1582). — Pierre Grégoire, *Tertia pars ac postrema Syntagmatis Juris universi.* Lyon. Ant. Gryphe, 1582, in-8°. — Dans les ff. liminaires : « In Petri Gregorii doctoris Tholosani syntagma iuris universi Claudii Verderii Foresiensis Hendecasyllabi », 26 vers, au bas desquels on lit : « Claudius Verderius Biturigibus Iurisprudentiæ dans operam, vixdum annos XVIII. natus, hos phaleucos versus, patris mandato et iussu in gratiam clariss. Petri Gregorii Iuris utriusque Doctoris contexebat ».

IV (1583). — *Les Mondes celestes, terrestres et infernaux... Tirez des œuvres de Doni Florentin,* par Gabriel Chappuis. Lyon, Barth. Honorat, 1583, in-8°. — Dans les ff. liminaires, en manière de préface : « Discours [en vers, de 7 pages] contre ceux qui par les grandes conionctions des planettes qui se doivent faire ont voulu predire la fin du monde devoir lors advenir : servant d'introduction au premier des mondes de Doni. Par Claude du Verdier ». — Antoine du Verdier (*Bibliothèque*, art. « Claude du Verdier ») semble dire que le *Discours* a aussi été publié séparément chez le même libraire et la même année.

V (1585). — Antoine du Verdier, *Bibliotheque...* Lyon, Barth. Honorat, 1585, in-f° [Achevé d'imprimer le 15 décembre 1584]. — A l'article « Claude du Verdier », sont insérés deux chants : *Le Luth* et *Rien,* trouvés par l'auteur dans les papiers de son fils, avec six autres qui n'ont pas été imprimés : *La Blanque, La Beauté, L'Honneur, Le Lieu, Le Centre* et *Le Poinct.*

VI (1586). — *In Auctores pene omnes, antiquos potissimum Censio. Qua receptissimorum quorumque Grammaticorum, Poëtarum, Historicorum,*

Digitized by Google

Dialecticorum, Rhetorum, Oratorum, Iurisconsultorum, veterum et recentium, Philosophorum, Mathematicorum, Medicorum et Theologorum errata quædam deprehenduntur. Claudio Verderio Anton. Fil. Auctore. Lugduni. Apud Bartholomæum Honoratum, sub vase aureo. 1586. In-4°, 187 pp. et un f. non ch. — P. 3, dédicace « Achilli Harlæo... summæ Parisiorum Curiæ Præsidi primario ». P. 5 : « Auctoris carmen » [27 distiques]. P. 7, commence le texte. P. 176 : « Auctor ad librum » [51 distiques]. P. 180 : « Index auctorum ». Le f. non ch. contient un *Errata*.— En 1609, l'ouvrage reparut à Paris, chez Barth. Macé, in-4°. Cette édition, que je n'ai pas vue, ne diffère peut-être de la première que par le titre rafraîchi (Voy. Péricaud, *Notes et Documents*, à l'année 1609).

VII (1587). — *Defence pour l'Aucteur de la Cension contre l'Anticaton*, τὸν λαθροδάκνην, νυκτιλατραιόφαγον, νυκτοπαταπλάγιον, καὶ δοξοματαιόσοφον. Par Pierre Brun de Vercel. A Lyon, pour Claude Michel, 1587, in-8°. — Paginé de 1 à 111; mais avant, on trouve 16 pages chiffrées à part, qui contiennent, outre le titre : « In Anticatonem epigrammata aliquot » [27 épigrammes latines, qui sont probablement de Claude du Verdier].

VIII (1588). — *Oeconomia canonica de sacrorum catholicæ Christi familiæ Ministrorum officio*... Auctore R. P. F. Petro de Bollo... Lyon, Pierre Landry, 1588, in-4°. — Dans les ff. limin. : quatre vers latins de Claude du Verdier.

IX (1591). — Gilles de Moncourt, *Typus omnium scientiarum, et præsertim Theologiæ scholasticæ*... Lyon, Jean Veyrat, 1591, in-8°. — Dans les ff. liminaires : « Ad R, P. Ægidium Claromontanum Moncurtium Claudii Verderii, Luriaci Mauriaci carmen » [4 distiques].

X (1593). — *Phaselus Catulli et ad eam quotquot exstant parodiæ... Accesserunt, preaeter alia ejusdem generis, quæ Sixtus Octavianus edidit, Claudii Verderii Lusus*... Lyon, Th. Soubron, 1593, in-12° — P. 115 : « Claudii Verderii lusus de amore » (1).

XI (1594). — Claude Duret, *Discours de la Verité des causes et effets des decadences, mutations, changements, conversions et ruines des monarchies*... Lyon, Ben. Rigaud, 1594. in-8°. — Dans les ff. liminaires :

(1) Je cite d'après M. Baudrier (*Bibliogr. lyonn.*, IV, 356) ce volume que je n'ai pu voir. L'exemplaire de la Bibliothèque nationale est en *déficit*.

Digitized by Google

4 vers latins « Claudii Verderii Luriaci Advocati in prætorio Lugdunensi Regii ».

XII (1596). — *De nimis licentiosa ac liberaliore sanguinis missione... brevis tractatio,* auctore Jacobo Pons, D. Medico Lugdunensi. Lyon, Paul Frellon et Abraham Cloquemin, 1596, in-8°. — Dans les liminaires : vers latins « Claudii Verderii Luriaci Mauriaci, regii in Lugdunensi prætorio causidici ».

XIII (1603). — Antoine du Verdier, *Prosopographie ou description des hommes illustres...* Lyon, Paul Frellon, 1603, 3 vol. in-f°. — P. III des pièces liminaires du t. Ier : dédicace « A Monseigneur Maximilian de Bethune, duc de Rosny », signée « Vauprivas du Verdier » [Cl. du Verdier], et datée de Lyon, 1er juillet 1603.

XIV (1609). — *Delitiæ C. Poetarum Gallorum...* Francfort, 1609, 3 vol. petit in-12. — Dans le t. III, p. 1128 et suiv., on a inséré quelques pièces de Claude du Verdier, toutes, ou presque toutes, tirées de son ouvrage intitulé *Peripetasis.*

XV (1610). — *Images des Dieux..,* par Vincent Cartari Italien, et traduites par Anth. du Verdier... Lyon, Paul Frellon, 1610, in-8°. — On lit, après la dédicace, 26 vers latins de Claude du Verdier sur son père.

XVI (1613). — (Pierre Mathieu), *Histoire de la mort deplorable de Henry IIII, Roy de France et de Navarre...* Paris, Vve M. Guillemot et S. Thiboust, 1613, in-8°. — A la p. 542 : deux courtes pièces de vers latins « Claudii Vallisprivatæi, Verderii », sur l'assassinat du roi.

Digitized by Google

NOTES ADDITIONNELLES

SUR

ANTOINE DU VERDIER

Cette étude sur Claude du Verdier contient déjà des additions à ma notice : *Le Bibliographe Antoine du Verdier*. Mais j'use de l'occasion qui m'est offerte pour ajouter encore quelques renseignements relatifs à la vie et à l'œuvre littéraire d'Antoine.

Le 16 avril 1587, par acte passé à Lyon devant Bégule, notaire royal, Claude d'Epinac, dame de Grezolles [sœur de l'archevêque Pierre d'Epinac], vend à Antoine du Verdier, contrôleur général des finances en la généralité du Lyonnais, la maison de Beauregard, montée dû Gourguillon, pour le prix de 550 écus d'or, et de plus à la charge d'une pension affectée sur ladite maison (Arch. du Rhône, série E, titres de famille, au mot « Epinac »). — J'ai dit à tort, dans ma notice, que du Verdier avait acquis du prieur de Saint-Irénée la maison de Beauregard, bâtie par Guillaume du Choul. Mais l'acte constate qu'elle avait en effet appartenu « auparavant à feuz nobles Guillaume du Choul, baillif de Montaignes du Daulphiné, et Frauçois Laurencin, vivant prieur de St Irigny ».

Le 25 septembre 1591, nobles Antoine du Verdier, sieur de Valprivas, contrôleur général des finances à Lyon, vend à Claude Henrys, sieur de Beaulieu, un pré situé à Moingt, près Montbrison (Arch. de M. de Meaux, à la Diana, fonds *Bois*).

Le 18 juillet 1600, le Consulat certifie que nobles Antoine et Claude du Verdier résident à présent à Lyon, y font acte de citoyens, et sont comme tels immatriculés aux registres de la ville (Péricaud, *Notes et documents*, à la date ci-dessus).

Dans son *Discorso sopra lo stato della magnifica Citta de Lione*, inséré à la fin de *Le Historie della Citta di Fiorenza*, par Jacques Nardi (Lyon, Thibaud Ancelin, 1582, in-4°), Giuntini fait un curieux éloge d'Antoine du Verdier « huomo molto dotto per quello che ha dimostrato nella

Digitized by Google

esperienza di molte opere da lui composte : il stile delle quali è dotto, grave, raccolto, erudito, et ingegnoso, et sono copiose di sentenze, etc. » Il le loue particulièrement de sa grande éloquence, mérite que nous ne connaissions pas à du Verdier.

Aux ouvrages d'Antoine du Verdier dont j'ai donné l'énumération, il faut ajouter le suivant, que j'avais mal à propos confondu avec le *Compseutique : Questions enigmatiques, recreatives, et propres pour y passer le tems aux veillées des longues nuicts, avec les responses subtiles et autres propros joyeux*. Lyon, Benoist Rigaud, 1568, petit in-8° de 29 pages. L'auteur a signé son œuvre de sa devise bien connue : *Tard ennuié de voir*. Du Verdier, qui ne mentionne pas ce petit volume dans le catalogue de ses ouvrages, le met (P. 1084 de l'édit. de 1585) parmi les « Livres d'autheurs anonymes ». — Le catalogue La Vallière, n° 3913, mentionne une édition de Paris, 1674, in-8°. Mais cette date n'est-elle pas erronée ?

Nous ne pouvons admettre, au contraire, parmi les œuvres d'Antoine du Verdier : *La Biographie et Prosopographie des roys de France, où leurs vies sont briesvement descrittes...* Paris, L. Cavellat, 1583, pet. in-8, fig. Ce petit volume a été, en effet, souvent attribué à du Verdier, mais, croyons-nous, sans aucune raison sérieuse (voir la *Rev. du Lyonn.*, 5e série, t. XXVIII, p. 452 et 453).

Voici la liste des vers français d'Antoine du Verdier, à nous connus, dispersés dans divers ouvrages, sans compter les pièces que l'auteur a insérées aux pages 82-86 de sa *Bibliothèque :*

I. (1572). *Dacrygelasie spirituelle du Tres-chrestien Roy de France Charles IX...* par Léonard de la Ville .. Lyon, B. Rigaud, 1572, in-8°. — On y lit des vers à l'auteur par Antoine du Verdier.

II (1576). *Commentaires hieroglyphiques de Ian Pierus Valerian...* Mis en François par Gabriel Chappuys. Lyon, B. Honorat, 1576, 2 vol. in-f°. — Dans les ff. limin. du t. Ier, on trouve 36 vers d'Antoine du Verdier « au translateur », signés : *Tard ennuyé de voir*. — A la fin du livre XLIV, est la traduction en vers d'une *Complainte* sur la mort du cardinal de Médicis et de son neveu Alexandre. Cette pièce reparaît dans une nouvelle édition française des *Hieroglyphiques*, donnée à Lyon par Jean de Montlyart (Paul Frellon, 1615, 2 tomes en un vol. in-f°). Or Montlyart la fait précéder de cette observation : « Je laisse [ladite

Digitized by Google

Complainte] en sa pleine version, parce qu'elle me sent la veine du Seigneur de Vauprivas ». Il savait donc ou il croyait qu'elle était d'Antoine du Verdier.

III (1582). — *Figures de la Bible declarees par stances*, par G. C. T (Gabriel Chappuys Tourangeau.) Lyon, B. Honorat, 1582, in-8°. — En tête de la 3e partie (*Actes des Apostres*) : sept « stanzes d'Ant. du Verdier en faveur de Gabriel Chappuys ».

IV (1592). — *Les Œuvres de Pierre de Ronsard... Redigees en cinq tomes.* Lyon, Th. Soubron, 1592, 5 vol. in-12. — Un quatrain d'Ant. du Verdier est dans les limin. du t. Ier.

V (1593). — *La Philocalie du Sieur Ducroset...* Lyon, Th. Soubron, 1593, in-12. — Dans les ff. limin. : vers du « Seigneur de Vauprivas à Monsieur Ducroset ».

VI (1594). — *Les Œuvres de Jean Godard...* Lyon, P. Landry, 1594, 2 vol. petit in-8°. — On y trouve une « Odelette » à Godard, par du Verdier.

Il me paraît utile de mentionner aussi les ouvrages et pièces dédiés ou envoyés à Antoine du Verdier, et qui témoignent au moins de la grande réputation dont il a joui :

I (1578). — *Les Mondes, celestes, terrestres et infernaux... Tirez des œuvres de Doni Florentin*, par Gabriel Chappuis. Lyon, B. Honorat, 1578, in-8°. — Après le titre : dédicace de Chappuis « A noble et vertueux Seigneur Anthoine du Verdier, Sieur de Vauprivaz, Conseiller et Eleu pour le Roy au païs de Forests ».

II (1579). — *Les Œuvres de Claude de Pontoux...* Lyon, B. Rigaud, 1579, in-8. — A la p. 124 : deux sonnets adressés à du Verdier.

III (1580). — *L'Arioste francoes de Iean de Boessieres... Premier volume.* Lyon (Charles Pesnot), 1580, in-8°. — Le 11e chant est dédié « A Monsieur, Senieur de Vauprivas, Ellu pour le Roé an Forets ».

IV (1581). — *Cl. Verderii Peripetasis* (voy. plus haut, dans la notice bibliographique de Cl. du Verdier).

V (1583). — *Les Premieres Œuvres poetiques de Joachim Blanchon.* Paris, Th. Perier, 1583, petit in-8. — A la p. 122, il s'adresse à « Verdier », qui paraît être Antoine du Verdier.

Digitized by Google

VI (1593). — *Phaselus Catulli et ad eam quotquot exstant Parodiæ...* Lyon, Th. Soubron, 1593, in-12. — A la p. 150 : vers « Ad claris. virum Antonium Du Verdier Vallis Privatæ dominum ».

VII (1594). — *Les Œuvres de Jean Godard, Parisien, divisées en deux Tomes.* Lyon, P. Landry, 1594, 2 vol. petit in-8°. — Le XXXVIIIe sonnet des *Amours de Lucresse* (t. Ier, p. 161) est adressé à du Verdier.

VIII (1624). — Claude d'Expilly, *Poemes.* Grenoble, 1624, in-4°. — P. 285 : sonnet en l'honneur de du Verdier, composé longtemps avant par d'Expilly.

Gabriel Chappuis a dédié *La Suite de Roland furieux... Mise d'Italien en François* (Lyon, B. Honorat, 1583, in-8°) « A noble et vertueuse Damoiselle Genevieſve du Verdier », fille d'Antoine. Voici quelques extraits de cette page intéressante : « Ma Damoiselle, ayant égard à la gentillesse de vostre esprit et à la grande obligation que j'ay à Monsieur de Vauprivaz vostre père..., je vous ay bien voulu adresser cet œuvre... Vous avez un père consommé aux lettres et sciences, et principallement en la poésie... J'ay considéré que l'esprit désireux de sçavoir, tel que le vostre, est très capable des enseignemens paternels et du sujet de ce livre. Si m'asseureray-je bien que vous ne l'aurez à desdain, quand ce ne seroit pour autre occasion que de sçavoir que celuy qui vous le présente est aymé de Monsieur vostre père... De Lyon, ce dernier jour de Janvier, 1583, par vostre très-humble et très-obéissant serviteur. Gabriel Chappuys Tourangeau ».

REURE.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE PRIMITIVE

NOTES EXPLICATIVES (1)

La *Revue du Lyonnais* a publié sous notre signature divers articles d'archéologie préhistorique et primitive, concernant des monuments grossiers et souvent informes, établis aux sommets et sur les flancs des monts du Lyonnais. Le symbolisme et le mysticisme de ces ouvrages, d'une sauvagerie émotionnante, remontent à une époque tellement ancienne, que les populations actuelles des monts où existent ces ouvrages n'ont conservé, non seulement aucun souvenir de leur édification, mais même aucune tradition pouvant s'y rattacher, sauf ces mots : — cela remonte aux druides. — Ces ouvrages sont du reste

(1) Plusieurs de nos lecteurs nous ayant soumis quelques observations sur les termes scientifiques employés par M. Gabut dans ses précédentes études, notre distingué collaborateur a bien voulu nous adresser à ce sujet cette intéressante dissertation. N. D. L. R.

Digitized by Google

inconnus de notre génération, perdus qu'ils sont au milieu des bois, aux sommets des montagnes et dans des lieux déserts.

Pour décrire ces singuliers monuments, nous avons dû employer des expressions et des mots peu usités dans le langage actuel, et cependant tous sont français, sauf un de ces mots : — *Némède,* — dont l'origine est gallique, mais cependant connu des populations bretonnes actuelles. Il est employé par Henri Martin, — *Histoire de France*, page 50, Tome 1er.

Le mot *Mégalithe,* — grosse pierre, — est au dictionnaire de Littré, ces monuments comprennent les pierres levées, peulvans ou menhirs, allées rectilignes ou concentriques, — cromlechs en langage breton, — tables de pierres, dolmens, etc. ; on les trouve sur tous les terrains, roches et monts granitiques, non seulement en France et en Europe, mais encore, paraît-il, dans tout l'univers et même partout où les grès et les roches très dures remplacent les granitoïdes. Les types perfectionnés de ces monuments sont les temples de Stone-Henge et d'Abury et Silbury en Angleterre.

A l'époque de ce long cycle, dont il serait téméraire d'entreprendre de fixer la durée, les populations rendaient un culte non seulement aux grandes pierres, mais *sur* ces pierres ou mégalithes, d'où le mot mégalithisme, composé mais très français.

Ces mégalithes sont, en outre, représentés dans nos contrées par des entassements de roches, enceintes, tumulus, murets, sur les sommets des montagnes, et par des bassins, cuvettes, cupules, sièges, lits de repos, crismes, etc., sur des cornes fixes aux flancs des monts ; les cuvettes et bassins, souvent pourvus de déversement, n'ont laissé qu'une seule tradition chez les populations locales, — sur ces roches on

Digitized by Google

égorgeait des hommes. — Du temps des druides. — Cette tradition est répétée naïvement, de père en fils sans changement et sans commentaires.

Baal (Bel ou Belus) était la grande divinité des peuplés de l'Orient, c'était en Phénicie, le grand Seigneur, — le Soleil. -- Son culte fut abandonné par les Hébreux, puis souvent repris et réabandonnné par eux. Le culte avait son siège sur les monts, — les hauts-lieux, -- honnis par la bible. Les temples de Baal étaient des ouvrages analogues à ceux qui existent dans nos contrées, sur les monts granitiques, en plein air et d'aspect sauvage, c'étaient les Baalats, mot souvent employé par les écrivains traitant des cultes anciens et primitifs.

Des hommes étaient attachés aux services de ces cultes, souvent même des femmes, ils étaient entourés d'une grande considération et étaient considérés comme les serviteurs de Dieu (au-dessous des anges cependant). Cette considération, cette vénération, cette crainte qu'ils inspiraient, c'était le culte de Dulie (voué au service de Dieu), cité par Bescherelle et Littré, le culte de Latrie était réservé à Dieu seul.

Les autels de ces servants de Dieu étaient des mégalithes, ils faisaient partie du Baalat, des cercles ou arrangements de pierres et de roches formaient l'hiéron, appelé plus tard cella (mot cité par Littré), puis cancel (mot cité par Bescherelle et Littré), cancels et cellas, aux temps héroïques, étaient toujours en plein air.

Petit-Radel, *Recherches sur les monuments cyclopéens*, pages 258, 303, 305, cite plusieurs hiérons, celui de Vénus avait 200 pieds de circuit (environ 21 mètres de diamètre), c'était le reposoir des processions du culte de Cérès à Eleusis, celui du mont Eryx, en Sicile était non moins célèbre.

Digitized by Google

L'hiéron, le Baalat, étaient ordinairement entourés d'une enceinte, ou, tout au moins, limités par de grosses pierres, — des Termes ou bornes, — qui renfermaient les terres et le bois sacrés (Bescherelle), soit le Téménos dans lequel se trouvait l'hiéron en plein air, qui fut primitivement le seul temple des divinités.

Ce *Téménos* (Némède en gallique ou breton) était sacré, et partant, un champ d'asile sous la garde et la protection de la Dulie (esclaves ou servant de Dieu).

Un exemple de ce que pouvait être le Némède est cité par Bescherelle et tiré de la mythologie Tartare.

« *Nemda*, lieu de dévotion des environs du Volga, con-
« sacré au culte des mauvais génies; les peuples d'alentour
« y viennent en pèlerinage les mains pleines de présents et
« d'offrandes, car ils supposent que ces esprits sont fort
« avides et qu'ils puniraient de mort ceux qui viendraient
« les honorer sans rien apporter. »

Ce némède ou Téménos était placé sous le culte de Dulie représenté par les servants de l'hiéron ou Baalat. Il est pour ainsi dire certain qu'aux temps primitifs et encore longtemps après, il en fut de même à Château-Saint-Pierre-de-Pizey, où les pèlerins apportaient offrandes et présents.

Comment devait-on appeler les hommes qui ont remué, dressé et entassé des pierres aussi colossales que celles qu'on voit sur les sommets et les plateaux des monts granitiques. (Lyonnais, Forez, montagne et chapelle de la Madeleine (près Roanne), Bretagne, Angleterre, Finistère espagnol, etc., etc. ?) Nous les avons désignés sous le nom, — Philolithes, — amis de la pierre, les modernes disent, — maladie de la pierre, — en parlant de ceux qui aiment à l'excès la construction.

Digitized by Google

Cella, nef des temples anciens (Littré), mot employé par nous pour désigner l'avenue ou esplanade, — la cella, — de roches arrangées de main d'homme, qui précède et aboutit à un hiéron, au sommet d'un Baalat.

Cancel, mot moins ancien, qui désigne un lieu fermé dans un temple et s'applique aussi à un petit temple isolé au milieu des campagnes, surtout aux temps gallo-romains et post-gallo-romains, abritant un autel ou la statue d'une déité du paganisme, et plus tard celle de la vierge Marie ; l'édicule était fermé par une grille.

Swastika, — mythologie indienne, — figure mystérieuse qu'on trace sur une personne ou une chose pour lui porter bonheur (Littré). Le swastika est une croix dont les extrémités des bras sont coudées à angle droit et à gauche, on l'appelle croix gammée 卐. Ce signe se retrouve dans tout l'univers civilisé, depuis le Japon jusqu'au Finistère espagnol, on le trouve aussi en Amérique, du Canada au Brésil.

Les croix, — Crismes en termes d'archéologie primitive, — sont très abondantes en France sur les roches granitiques et les grès, leurs bras sont rarement coudés, l'un d'eux, — celui d'amont ordinairement, — est fruste et effacé, cette croix, se rapproche du thau indien en forme de T, très usité en Egypte ; les thaus dans nos contrées, sont très nombreux, mais plus énigmatiques encore que les croix.

Mamellaire ? c'est un barbarisme créé par nous pour indiquer une montagne en forme de dôme ou de calotte sphérique, assimilable à la gigantesque mamelle de la grande Cérès, — la terre, — elle semble distiller aux esprits de l'air, le lait symbolique et mystique de la terre. C'est sur ces monts, à forme mamellaire, que l'on trouve les ouvrages les plus intéressants érigés par les Philolithes.

F. Gabut.

Digitized by Google

AUTOUR D'UNE POLÉMIQUE

LE LIEU D'ORIGINE DU PAPE INNOCENT V, PIERRE DE TARENTAISE

LES MÉSAVENTURES DE L'ÉVÊQUE DE NANCY

RECTIFICATION CONCERNANT LE SCEAU D'INNOCENT V

On sait qu'une polémique des plus ardentes s'est produite il y a plusieurs années entre quelques écrivains de la Savoie et de la vallée d'Aoste au sujet du lieu d'origine du pape Innocent V, Pierre de Tarentaise. Cette polémique n'a mis au jour aucun document, ni signalé aucun fait permettant d'établir d'une manière certaine que ce saint et illustre personnage soit né en Tarentaise ou dans le pays d'Aoste. De la discussion jaillit la lumière ; pour cette fois le dicton s'est trouvé faux.

Les Tarins ont pour eux la tradition historique ; les Valdôtains, des monuments iconographiques, d'anciennes traces de culte et une tradition populaire conservant le souvenir d'un enfant du pays qui serait devenu pape.

La tradition historique dont se réclament les Tarins, ne s'appuie sur aucun texte original ; les monuments iconographiques de la vallée d'Aoste sont d'une antiquité douteuse, les traces de culte, un peu nébuleuses, la tradition populaire

Digitized by Google

ébranlée par suite d'une confusion dans l'identification des personnages.

Néanmoins, j'avais émis l'opinion (1) que l'on pouvait raisonnablement se ranger du côté des partisans de la Tarentaise, quoique les raisons alléguées par ceux-ci ne fussent étayées par aucune preuve absolue.

La discussion paraissait close; les belligérants avaient couché sur leurs positions respectives et semblaient momentanément apaisés, lorsqu'un malencontreux incident vint raviver le feu qui dormait sous la cendre. Lors de la reconnaissance du culte du bienheureux Innocent V par la cour de Rome, des fêtes religieuses furent organisées à Lyon et en Savoie pour honorer la mémoire de ce saint pontife. A Chambéry, une imposante cérémonie eut lieu le 1er juillet 1900; Mgr Turinaz, évêque de Nancy, ancien évêque de Tarentaise, prononça le panégyrique du bienheureux. Ce prélat qui avait autrefois disserté sur le lieu d'origine de Pierre de Tarentaise a cru bon, dans un appendice imprimé à la suite de son sermon (2), de revenir sur cette question si longuement et si infructueusement discutée, pour prendre vivement à partie les adversaires de la Tarentaise et plus particulièrement le R. P. Mothon, dominicain, auteur d'une *Vie d'Innocent V*. L'évêque de Nancy n'apporte aucun fait nouveau au débat; son intervention était d'autant plus fâcheuse et inopportune que le R. P.

(1) *Un archevêque de Lyon sur les autels*, Lyon, 1897. — *Notice sur le sceau d'Innocent V. (Revue du Lyonnais*, juin 1898.)

(2) *Un pape savoisien. Panégyrique du bienheureux Innocent V, Pierre de Tarentaise, prononcé par Mgr Turinaz, évêque de Nancy et de Toul, dans la métropole de Chambéry, le 1er juillet 1900, suivi d'une étude sur la patrie, les ouvrages et les sermons d'Innocent V.* Nancy, Crépin-Leblond, imprimeur, 1900, in-8 de 119 pp.

Digitized by Google

Mothon, après une étude consciencieuse des textes anciens et des nombreuses publications écloses sous le feu de la discussion, après une minutieuse enquête faite sur les lieux mêmes, à Aoste et en Tarentaise, concluait avec une louable impartialité, qu'il n'y avait pas plus de preuves d'un côté que de l'autre, permettant de porter un jugement certain.

Ayant agi avec l'impartialité la plus absolue, le R.P. Mothon fut très surpris de se voir classer, par l'évêque de Nancy, au nombre des adversaires de la Tarentaise. Il répondit par une substantielle brochure (1) ; mais n'étant plus tenu à la même réserve stricte que dans la *Vie d'Innocent V*, écrite pour servir de base au procès canonique du bienheureux, il laisse apercevoir certaine préférence pour la tradition valdôtaine.

Sa thèse, très fortement charpentée, se résume par les propositions suivantes :

Tous les historiens ayant écrit sur le B. Innocent V pendant les trois siècles qui ont suivi sa mort, ne nous ont laissé aucun renseignement sur le lieu précis de sa naissance.

Ce n'est qu'à partir de la fin du xve siècle qu'on rencontre des témoignages particularisant le lieu de naissance du bienheureux.

La tradition valdôtaine s'appuie sur des monuments graphiques anciens; la tradition tarine n'en possède aucun.

La tradition valdôtaine a toujours été une tradition vraiment populaire; la tradition tarine est bien plutôt une opinion historique, soutenue par des érudits de Tarentaise et de Savoie.

La tradition valdôtaine est plus complète; elle a conservé à travers les siècles le sentiment toujours persistant du culte religieux, rendu à la

(1) *Les deux traditions tarine et valdôtaine sur les origines et le culte du B. Innocent V en réponse au dernier opuscule de Mgr Turinaz, évêque de Nancy, sur la patrie du B. Innocent V*, par le R. P. Fr. Pie Mothon, de l'Ordre des Frères Prêcheurs. Aoste, imprimerie catholique, 1900, in-8 de 40 pp.

Digitized by Google

mémoire vénérable du B. Innocent V. La tradition tarine ne revendique que le lieu de naissance d'un grand homme; elle avait perdu toute trace de culte.

Ces conclusions sont fort exactes, à la réserve, toutefois, des monuments graphiques, dont l'ancienneté est discutable (1).

*
* *

Outre la réponse du R. P. Mothon, qui était un démenti formel aux insinuations injustifiées de l'évêque de Nancy, le panégyrique prononcé par le bouillant prélat devait soulever bien d'autres orages encore! Mgr Turinaz, au cours de son sermon, annonce qu'il vient de faire une importante découverte : un traité d'arpentage, resté inconnu jusqu'à ce jour, et dont Pierre de Tarentaise est l'auteur. Il explique ainsi comment l'illustre maître s'était adonné à un travail si dissemblable de ses études habituelles.

Que ce théologien, ce commentateur des Saintes Ecritures, ce religieux absorbé par l'enseignement et par les plus hautes missions, ait composé un traité de l'arpentage, cela paraît d'abord étonnant et invraisemblable. Mais les grands théologiens de cette époque étaient des géants capables de porter sans faiblir le fardeau des travaux les plus prodigieux. Leurs œuvres sont de véritables encyclopédies, des *Sommes*, des résumés de toutes les connaissances humaines. Vincent de Beauvais, dans son *Triple miroir*, a étudié l'économie rurale et domestique, les plantes et les arbres, l'art militaire, la médecine et l'architecture, etc... Albert le Grand a traité de toutes les sciences naturelles. Roger Bacon parle des lunettes à longue vue, d'un mélange détonnant de salpêtre et d'autres substances, de voitures qui peuvent marcher sans attelage.

---

(1) *Patrie du pape Innocent V. Erreurs touchant cette question dans lesquelles est tombé le R. P. Mothon*, par l'abbé Borrel, président de l'Académie de la Val d'Isère. Moutiers, imprimerie Gavin, 1900, in-8 de 20 pp.

Digitized by Google

Saint Thomas d'Aquin a composé un ouvrage sur les *aqueducs et les machines destinées à élever les eaux.*

Hélas ! cette merveilleuse découverte va se trouver singulièrement amoindrie ! M. Misset, directeur de l'école Lhomond, à Paris, nous apprend, dans une récente brochure (1), ce qu'il faut en penser. S'adressant à l'évêque de Nancy, il nous dévoile en ces termes ce qu'était ce mystérieux traité d'arpentage.

Vous êtes très fier de l'avoir découvert et vous tenez absolument à la paternité de cette trouvaille : « *Aucun écrivain jusqu'à présent*, dites-vous, *n'a signalé cet ouvrage de Pierre de Tarentaise* ». p. 17.

Je le crois bien, Monseigneur, et il y avait pour cela d'excellentes raisons. Votre découverte en effet est un des quiproquos les plus amusants qu'on ait jamais commis depuis qu'on s'occupe d'érudition.

Je vous en fais juge vous-même.

« *J'ai découvert*, imprimez-vous (p. 16), *à la Bibliothèque Barberini et à la Bibliothèque Chigi, à Rome, deux exemplaires d'un ouvrage sur l'art agraire ou plutôt sur l'arpentage qui reproduit une partie d'un traité d'Innocent V.* »

Mais d'abord, Monseigneur, point n'est besoin de mettre ici en cause la Bibliothèque Barberini et la Bibliothèqne Chigi. Le volume que vous y avez découvert est partout. C'est simplement la collection des arpenteurs latins, éditée à Paris en 1614, par Nicolas Rigault, sous le titre d'*Auctores finium regundorum*, et rééditée à Amsterdam, par Guillaume Goës en 1674, sous le titre de *Rei agrariæ auctores* (2).

Or, comment avez-vous été amené à trouver, parmi des noms

---

(1) *Pierre de Tarentaise d'après son dernier panégyriste. Un enfant de la Savoie arpenteur et deux fois pape, 359-1276 ; simple rapprochement de dates accompagné de quelques objections historiques, grammaticales, liturgiques, philologiques à Monseigneur Turinaz*, par E. Misset, ancien professeur à l'Ecole des Carmes, directeur de l'Ecole Lhomond. Paris, Librairie Honoré Champion, 1901, in-8 de 16 pp.

(2) Lachmann l'a d'ailleurs réimprimée, sous le titre de *Gromatici veteres*, en 1848.

Digitized by Google

d'arpenteurs, tous du Ier au Ve siècle de notre ère, le nom d'Innocent V qui fut pape en 1276 ?

Vous nous le racontez : je vous crois ; mais c'est réellement fort drôle.

A la page 220, de l'édition de 1674, vous avez lu ce titre de chapitre : *Ex libro XII Innocentii, de litteris et notis juris exponendis.* Et, dans la marge, en manchette, vous avez découvert ces mots révélateurs :

INNOCENTIUS. V.P. AUCTOR.

Aucun doute, vous êtes-vous dit alors : Voilà *Innocentius*, voilà un *V.* voilà un *P.* Cela signifie évidemment : *Innocentius Quintus, Papa, auctor.*

Hélas! Monseigneur, hélas ! reportez-vous donc avec moi, à la table de l'édition de 1614, qui termine la préface de Rigault. Entre autres noms d'arpenteurs vous trouverez :

LATINUS. V.P. FAUSTUS. V.P. (1) VALERIUS. V. P. CAIUS. V.P. et aussi : INNOCENTIUS. V. P.

Allez-vous faire de *Latinus*, de *Faustus*, de *Valerius*, de *Caius* des papes qui ont écrit sur l'arpentage !

Allez-vous dire : *Latinus V, Faustus V. Valerius V, Caius V ?*

Eh! bien, Monseigneur, vous n'avez pas eu plus de raison pour dire : *Innocentius V,* et pour sacrer pape cet arpenteur de la décadence!

V. P. est simplement l'abréviation de *Vir prudentissimus*, ou de *Vir perfectissimus,* comme nous le dit Goës lui-même, dans l'ouvrage où vous avez fait votre découverte (p. 180) : *V.P. Quæ litteræ significant* VIR PRUDENTISSIMUS, *atque item* VIR PERFECTISSIMUS.

Nous savons d'ailleurs quel était cet Innocentius. Goës et Rigault nous l'ont indiqué. « Innocentius, dit Goës (p. 168), fut un jurisconsulte et un *arpenteur* de la basse époque, comme on en trouve la preuve dans Eunape et dans Ammien-Marcellin : *Fuit autem ille* INNOCENTIUS *inferioris ævi jurisconsultus simul et* AGRIMENSOR, *ut ex Eunapio et Ammiano Marcellino constat.* Sur cet Innocentius, ajoute Rigault (p. 276), nous avons le témoignage d'Ammien-Marcellin, livre XIX, qui nous dit : « Des barques, portant des soldats armés à la légère,

(1) Dans l'édition de 1674, page 306, on lit : *Faustus et Valerius VV. PP. Auctores* ; page 305, on lit : *Caius auctor. V.P.*

Digitized by Google

reçurent l'ordre de se tenir en observation aussi près que possible du rivage. Elles étaient commandées par l'*arpenteur Innocentius* qui avait eu l'idée de cette tactique » : *De* INNOCENTIO *quidem exstat Ammiani Marcellini testimonium, lib. XIX : « Naves, inquit, vehentes quosdam legionarios expeditos, alveum fluminis proximum ripis observare sunt jussæ, cum* INNOCENTIO *quodam* AGRIMENSORE *hujus auctore consilii.* »

Ouvrez d'ailleurs l'*Onomasticon totius latinitatis*, publié par le Docteur Vincent de Vit en 1883, vous y lirez : Innocentius fut un *arpenteur* au service de l'empereur Constance en 359, comme le dit Ammien-Marcellin : INNOCENTIUS AGRIMENSOR, *cujus opera usus est Constantius imp. a.* 359, *teste Ammian. XIX*, 11, 8.

Que nous voilà loin, Monseigneur, du pape Innocent V, de Pierre de Tarentaise et des montagnes de votre Savoie! Qu'il doit vous être facile désormais d'apprécier votre « découverte » à sa juste valeur, et de comprendre pourquoi « *aucun écrivain jusqu'à présent n'a signalé le traité d'arpentage de Pierre de Tarentaise !* »

Je crains bien qu'après vous personne plus ne le signale! Que vous en semble?

Il y a plus encore : Dans les pièces annexes du panégyrique, l'évêque de Nancy mentionne un manuscrit de la bibliothèque Barberini, à Rome, contenant 63 sermons d'Innocent V. Ces sermons sont précédés d'une lettre d'envoi à Arnauld, abbé de Cîteaux. M. Misset fait observer qu'il y eut deux Arnauld, abbés de Cîteaux; l'un élu en 1201, l'autre en 1212. Innocent V ayant régné seulement du 20 février au 22 juillet 1276 ne peut être l'auteur ni de la lettre à Arnauld, ni des sermons qui lui avaient été demandés par cet abbé. Ces sermons, ajoute M. Misset, sont l'œuvre d'Innocent III. Ils ne sont point inédits puisqu'on les trouve dans la *Patrologie latine* de l'abbé Migne, avec la lettre à Arnauld.

Il faut espérer que cette dernière passe d'armes sera l'épilogue d'une trop grande série d'escarmouches qui n'ont eu d'autre utilité que d'amuser quelques curieux aimant à discuter sur les petits côtés de l'histoire.

Digitized by Google

*
* *

Dans une notice précitée, relatant la trouvaille dans la vallée d'Aoste d'un sceau ou bulle de plomb du pape Innocent V, j'ai avancé que l'on ne connaissait aucun sceau de ce pape. C'est une inexactitude que je m'empresse de rectifier. Le sceau d'Innocent V n'est pas inconnu, ni inédit. Les archives des Bouches-du-Rhône en possèdent un exemplaire très bien conservé, appendu à une pièce dont voici l'analyse, d'après le savant ouvrage de M. Blancard, *Iconographie des sceaux et bulles des archives départementales des Bouches-du-Rhône, 1860 :* « Mandement à l'évêque de Sisteron de forcer les détenteurs de dîmes, rentes, cens, pensions et biens des Hospitaliers de Provence à les rendre au grand prieur et à l'Ordre sous peine d'excommunication. Latran, 13 avril 1276. » L'ouvrage de M. Blancard est accompagné d'un atlas de planches où l'on peut voir le dessin de ce sceau, qui est le même que celui dont j'ai donné le fac-similé.

L'*Inventaire des sceaux des Archives nationales,* par Douët d'Arcq (t. 2, n° 6053), signale un autre exemplaire du sceau d'Innocent V, appendu à une pièce de la même date et sur le même objet que celle des archives des Bouches-du-Rhône. C'est sans doute un second exemplaire de la même bulle.

Léon Galle

La Pescherie, 1er mars 1901.

Digitized by Google

Deux Sonnets sur Lyon (1)

Voicy Lyon, où cent peuples divers
De tout pays, estonnez de ta gloire,
Acourent voir non la Court, ou la Foire :
Mais ta beauté, celebre par mes vers.

Tant de marchandz, ni tant d'estaus ouvers,
Si bravement n'illustrent sa memoire,
Que ta presence, et ta grandeur notoire ;
Qui la prefere à Londres, et Anvers.

Un seul Paris, digne de ta demeure,
Hait ia ces murs : où pour toy je demeure
Sans cœur, sans voix, sans haleine, et sans pous.

Las ! si tu veus un bel exemple prendre,
Voy comme aumoins la Saone se va rendre
Es bras du Rhône, et le fait son Espous !

Premieres œuvres françoyses de Iean de La Iessee (Anvers, 1583), p. 833. Premier livre de Marguerite. — Bibl. de la Ville de Lyon, 317061.

(1) En nous envoyant ces deux sonnets, retrouvés depuis la publication du mois passé, notre aimable collaborateur ajoute : « Il n'est peut-être pas interdit de penser que d'autres sonnets, sur le même sujet, se retrouveront au cours de l'enquête entreprise sur le quatorzain par H. V. »

Digitized by Google

A LYON

Suis le lion qui ne mord point
Si non quand l'ennemi me poing.

Lyon, charmant fleuron du beau pays gaulois,
Où la molle langueur des ondes de la Saône
Semble craindre en venant s'unir aux flots du Rhône,
Sa fureur indomptable et ses fougueuses voix,

Ton oreille attentive aura-t-elle parfois
Pour mes modestes chants une indulgente aumône?
Pourrai-je un jour m'asseoir sur les marches du trône,
Elevé par tes fils placés sur le pavois?

Je ne puis espérer de donner à ta gloire,
Mon nom à buriner dans ta sublime histoire:
Pour cueillir un laurier mon bras est impuissant!

Mais comme un liseron qui fleurit près du hêtre,
A tes pieds je voudrais m'inspirer, car peut-être,
Ton ombre attirera près de moi le passant.

Lyonnisettes, par Joseph BERGER, Lyon, 1896, in-16, de 241 pp. (pages 7, 8).

Digitized by Google

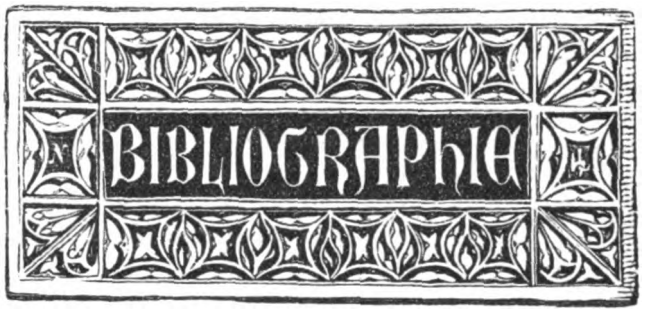

LA CONDITION DES JUIFS EN FRANCE DEPUIS 1789, par Henry LUCIEN-BRUN, Lyon, Effantin, 1900, un vol. in-8°.

La question juive a fait éclore, de notre temps, d'innombrables publications. Sans parler des polémiques soulevées par le rôle des juifs qui tend à devenir prépondérant dans notre société contemporaine, les diverses phases de leurs migrations à travers le monde et particulièrement de leur existence en France, ont été maintes fois exposées par les historiens. Mais les uns ont borné le champ de leurs travaux à une époque déterminée, les autres ont raconté les faits sans remonter à leurs causes. Il restait à présenter un tableau d'ensemble des diverses étapes de la législation qui, en un siècle, ont conduit les juifs de la situation d'étrangers qu'ils avaient sous l'ancien régime, à l'influence incontestée qu'ils exercent aujourd'hui sur les destinées nationales.

Ce changement ne s'est pas opéré, comme les réformes que réclament les besoins et les intérêts de la population, par une modification dans les mœurs et dans les coutumes, mais par l'action des légistes qui, sur ce point, comme sur tant d'autres, ont imposé à la nation l'expérience de leurs idées préconçues. Le décret de la Constituante du 27 septembre 1791 a émancipé les juifs et leur a octroyé le titre de citoyens avec tous les droits qu'il comporte. Un acte législatif accordant d'un seul coup la qualité de Français à toute une population d'étrangers sans condition de stage, sans enquête individuelle, sans aucune épreuve préalable, telle est l'origine de l'invasion juive dans les affaires publiques du pays. Puis, d'autres lois sont venues compléter le régime à l'ombre duquel la puissance juive s'est développée.

Pour exposer avec compétence des faits historiques qui ont ainsi leur

Digitized by Google

cause première dans l'action de la loi promulguée, il faut une plume de jurisconsulte. M. Henry Lucien-Brun, docteur en droit, fils de l'ancien bâtonnier du barreau de Lyon, a entrepris cette tâche et tout lecteur de son livre conviendra qu'il l'a accomplie avec un plein succès. Ce n'est point un ouvrage de polémique qu'il a écrit, et, s'il a une opinion sur les faits qu'il rapporte, il s'abstient de la faire connaître et n'a que le souci d'exposer avec méthode et clarté la série des actes législatifs qui, sous les divers régimes politiques, depuis un siècle, ont contribué à assurer aux juifs en France, leur situation actuelle. Il n'a pas la prétention, du reste, d'épuiser la question juive et laisse en dehors de son cadre tout ce qui n'a pas sa place dans un travail exclusivement consacré à l'étude de la loi et de ses transformations successives.

Le livre s'ouvre par une introduction dans laquelle l'auteur expose quelle était la situation légale des juifs dans l'ancienne France et le caractère des diverses communautés formées par eux sur plusieurs points du territoire. Il rappelle le rôle bienfaisant de l'Eglise à leur égard, et l'amélioration que Louis XVI projetait, à la veille de la Révolution, d'apporter à leur sort. Il donne en appendice le texte peu connu des lettres patentes de ce prince du 10 juillet 1784.

Quant au corps même de l'ouvrage, ses trois parties correspondent aux trois grands faits historiques qui ont modifié le plus gravement la situation des juifs, depuis la Révolution : l'émancipation des Israélites par l'Assemblée Constituante ; l'organisation du culte mosaïque par Napoléon ; l'assimilation du culte juif aux autres cultes et sa dotation aux frais de l'Etat sous le gouvernement de juillet. Chacun de ces événements est exposé avec les circonstances qui l'ont préparé et accompagné et qui ajoutent singulièrement à l'intérêt du récit. Ces circonstances sont, en général, assez peu connues et méritent de l'être. Ainsi, l'Assemblée Constituante ne se décida à voter le projet de décret qu'après beaucoup d'hésitation et plusieurs échecs de ses partisans. Les décrets de 1808 qui organisèrent, en France, l'exercice du culte israélite, ne furent pas inspirés à Napoléon par une pensée généreuse et le souci de la liberté de conscience, mais par un calcul politique et avec le secret désir d'en faire un instrument de règne. Du reste, en même temps qu'il garantissait aux juifs la liberté de leur culte, Napoléon édictait contre eux des mesures destinées à réprimer l'usure, qui les plaçait hors du droit commun pour l'exercice des droits civils.

Sous la Restauration disparurent les dernières différences qui séparaient

Digitized by Google

encore, à la fin de l'Empire, les Israélites des autres citoyens, quant à la jouissance des droits civils. Les franchises religieuses ne leur furent acquises qu'après l'égalité civile, par la loi de 1831 et l'ordonnance de 1844.

En général, les livres où il est traité de la question juive ne sont pas exempts de passion et se présentent comme des plaidoyers en faveur de l'opinion de leurs auteurs. Tel n'est pas celui que M. Henry Lucien-Brun vient d'écrire. Sémites et antisémites peuvent le lire et tous y trouveront d'utiles enseignements. A. P.

L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE : NOTES DE VACANCES, par Claudius PROST, Lyon, A. Rey et Cie, 1901, plaquette in-8 illustrée.

Voici une petite plaquette qui sera lue avec plaisir par nos compatriotes qui ont coutume de fréquenter les sites alpestres de la Haute-Savoie. Ils pourront savourer de charmantes descriptions et des récits d'excursions, dont il est si bon de se souvenir !

Annecy, Thônes, La Clusaz, Menthon, Talloires et Chamonix sont les principales étapes de l'itinéraire de notre voyageur. On en retrouvera les tableaux fidèles dans les illustrations phototypiques dont le texte est orné. Ce petit livre sort des presses de la maison Rey ; il charmera le bibliophile aussi bien que les lecteurs épris d'alpinisme.

L. T. DE M.

UN PARISIEN EN VIVARAIS; IMPRESSIONS DE VOYAGE, par Jean DE MONTPARNASSE. Privas, imprimerie J. Galland, 1901, plaquette in-4° de 50 pages.

Puisque nous en sommes aux voyages, citons encore une promenade en Vivarais, fort agréablement contée et non moins joliment imprimée par M. Joseph Galland, de Privas. L'Ardèche, beaucoup moins connue que la Savoie, mérite cependant la visite du touriste. L'archéologue y trouvera aussi à glaner, nombreuses sont les ruines du moyen âge et les vieilles demeures féodales. Les touristes et les curieux ne seront nullement déçus en prenant pour cicérone cet aimable Parisien.

L. T. DE M.

Digitized by Google

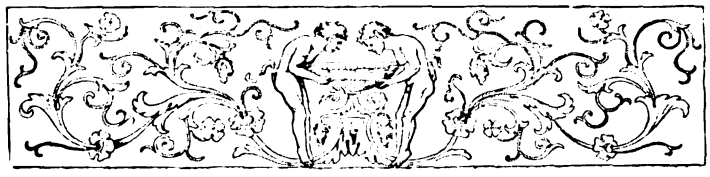

Chronique de février 1901

SOMMAIRE. — La neige. — Le demi-sou. — Les nouveaux timbres-postes. — Crimes et faits divers. — Le vol du Palais Saint-Pierre, — Valentin, « l'homme à la poupée ».— M. Charles Stuart-Merritt. — La Société de Tir Territoriale de Lyon. — L'éminence de Boistray. — La première de Siegfried. — A travers nos théâtres.

Le mois de février fait son ouverture sous la neige. Après des journées printanières, en janvier, voici les frimas et la neige. Aurions-nous, comme le dit le proverbe, « Pâques aux tisons », après avoir joui de « Noël aux buissons » ? Car, nous aurons à constater que le thermomètre descendra, en février, au-dessous de — 12°.

Ah ! si ce froid tuait au moins tous les microbes, comme il tue les vers blancs dans les champs, le microbe du crime et le microbe du scandale; nous en serions peut-être moins infestés et nous ne verrions pas la chronique se repaître pendant tout le mois d'assassinats et de potins, pour se terminer par une arrestation sensationnelle.

On potine du reste sur tout : sur le demi-sou dont on va nous doter, dit-on, la petite épargne du pauvre ménage ; sur le timbre-poste caméléon, dernière création de M. Mougeot ; caméléon, en effet, ce timbre qui passe par toutes les

Digitized by Google

couleurs de l'arc-en-ciel et qui n'a pas encore vu fixer sa couleur définitive. Pas heureuses non plus les nouvelles vignettes, ni dans leur composition, ni dans leur forme. Avez-vous parfois porté une lettre à charger? Si oui, vous avez peut-être remarqué que jusqu'en ces derniers temps, l'employé apposait sur l'enveloppe deux timbres, en prenant soin de les coller à quelque distance l'un de l'autre. Tout cela, ordonné par les règlements, pour éviter que l'enveloppe fût vidée en détachant les deux timbres adhérents. Le trou une fois fait, le contenu pouvait être extrait et il suffisait de remplacer les timbres. Le tour était joué.

L'Administration des postes a jugé cette pratique indigne de notre nouveau siècle de lumière.

Après enquêtes, contre-enquêtes, rapports et délibérations, M. Mougeot a trouvé une solution à cet intolérable état de choses. Désormais les deux timbres, vestiges des temps passés et détestés, seront remplacés par un timbre unique... d'une superficie double de celles des deux timbres de jadis, en sorte que MM. les cambrioleurs en lettres chargées auront toute facilité pour satisfaire leur curiosité indiscrète. Pour une réforme, en voilà une que M. de la Palice eût lui-même enviée!

J'ai parlé de scandales. Faut-il préciser? Faut-il revenir sur les fameux microphones de la Préfecture du Rhône? Les scandales ont pris une extension plus grande; car aujourd'hui ce sont nos finances, c'est le budget qui est visé. L'instruction commencée fera peut-être jaillir de ce trou noir la lumière.

En attendant, le Conseil municipal de Lyon, qui a toujours réclamé le contrôle des dépenses qu'on lui impose pour la police, contrôle qui lui est systématiquement refusé chaque année, profite, avec joie, de cette occasion pour fulminer,

Digitized by Google

le 5 février, contre les scandales de la Préfecture et pour exiger une épuration générale.

Le lendemain, autre protestation, celle-là, hélas! trop bien fondée. Il s'agit de mille ouvriers, pères de famille, employés dans les arsenaux de Lyon, qui vont être mis à pied sans compensation et réduits à la misère, malgré la protestation indignée, mais platonique, de M. Gourju, au Sénat.

Signalons, dans nos faits divers, le grand bal militaire, du 9, à l'Hôtel-de-Ville, au profit de l'œuvre si intéressante des Petites-Filles des soldats.

Le 10, grave collision de tramways à Oullins, où plusieurs conscrits de quarante ans, qui avaient oublié trop tard que leurs vingt ans étaient déjà loin, sont plus ou moins contusionnés.

Le 11 terrible drame aux Charpennes; on voit des rôdeurs de nuit mettre à sac un comptoir et menacer de mort le propriétaire et sa famille. Celui-ci s'est armé d'un fleuret, repousse ses assaillants et en tue un.

Toute la bande s'enfuit alors. Elle est toute entière arrêtée quelques jours après.

Mais en revanche on n'arrête pas facilement l'auteur de cet horrible dépeçage, qui a amené tout Lyon devant la Morgue, ignoble bicoque branlante, pendant huit jours.

Le 19, en effet, jour de mardi-gras, au soir du Carnaval, on trouvait dans le Rhône, devant les abattoirs de Perrache, un thorax gauche, une cuisse et une jambe droites d'une femme de vingt-cinq ans environ, à en juger, par ces repoussants débris.

Puis successivement, les jours suivants, on retirait du Rhône le reste de ce pauvre corps, la tête enfin, qui fut exposée sans succès pendant huit jours à la curiosité mal-

Digitized by Google

saine des gamins faisant l'école buissonnière et des trottins en rupture d'ateliers.

La vue seule de cette foule était plus repoussante que la malheureuse tête qui ne fut et ne sera peut-être jamais reconnue. Elle ira rejoindre au musée Lacassagne les restes de la femme coupée en morceaux à l'Ile-Barbe.

Deux affaires à classer...

Pendant ce temps, Carnaval battait son plein, le 19 février, dans nos rues où grouillait, sous les confettis et les serpentins bariolés, une foule riant sans conviction de quelques masques aux propos orduriers et aux loques désastreuses.

*
* *

Après ces menus faits, voici quelques dates plus intéressantes à retenir:

Le 7 février, on nous apprend que les Hospices de Lyon, mettent au concours, entre architectes — lyonnais, espérons-le — la statue à élever à M. Clément Livet, qui nous a généreusement doté d'un asile de convalescence pour les femmes. L'intention est digne de tous éloges. On ne peut cependant s'empêcher de trouver assez singulière cette disposition testamentaire qui impose, sur le bénéfice du legs, l'érection d'une statue, quand il semblait si naturel d'en laisser l'initiative reconnaissante aux bénéficiaires de ces générosités.

Le 14 février, le Musée du Palais Saint-Pierre, se voit enlever par d'habiles cambrioleurs, connaisseurs émérites, une de ses plus rares curiosités, la parure complète d'une Romaine au IIe siècle, trouvaille sans pareille faite en 1841, dans les fouilles des fondations de l'établissement des Frères de la montée Saint-Barthélemy et spontanément offerte par eux à notre Musée. Nous nous occuperons peu

Digitized by Google

de la valeur vénale de ces bijoux ; quant à leur valeur artistique, elle est inestimable. Il est douteux que ces objets aient été volés pour être fondus et mis en lingots ; les voleurs, des professionnels de haute marque, devaient en connaître la juste valeur. Ils seront offerts à des amateurs anglais ou américains peu scrupuleux, à moins que par l'intermédiaire d'une de ces agences interlopes qui florissent à Londres, l'Administration du Musée ne reçoive une proposition de restitution, moyennant une forte prime. Tout arrive !

Comme consolation, bien minime hélas ! les archéologues n'auront plus qu'à se reporter à l'ouvrage du docteur Commarmond : *Description de l'écrin d'une dame romaine trouvé à Lyon en 1841, chez les Frères de la doctrine chrétienne et donné par eux à cette ville.* Lyon 1844. Ils y trouveront la fidèle reproduction de ces bijoux, dont la perte a découronné notre Musée des antiques.

Sans sortir du Palais des Arts, puisque l'Académie de Lyon, par droits anciens et incontestés, y tient ses séances, signalons celle tenue le 26, séance solennelle sous la présidence de M. Beaune, où M. Dubreuil prononce un magistral discours de réception : *La noblesse des avocats et des médecins sous l'ancien régime.*

*
* *

Voici maintenant des morts à noter.

Tout d'abord rappelons la mort du doyen des forains, de Valentin, « l'homme à la poupée », survenue le 2 février. Valentin eut son heure de grande célébrité à Paris ; et l' « oncle » Sarcey ne dédaignait pas de lui consacrer des chroniques. Ce ventriloque inimitable était aussi le fumiste le plus facétieux qui fut connu. On a raconté toutes ses

Digitized by Google

farces, à ses débuts, au *Café des Aveugles*, à Paris, sous les galeries du Palais Royal, en tête à tête avec un orchestre de sept aveugles récoltés aux Quinze-Vingt, et avec un sauvage des Batignolles.

Valentin promenait sa poupée, qu'il avait surnommée « Jean d'Amsterdam », on ne sait pourquoi, peut-être parce qu'il était né en Belgique (!). Puis il la baptisa « Fouyou », et ce surnom devint si populaire à Paris que le *Charivari*, à chaque chute de ministère, s'écriait : « Fouyou a été mis dans le sac. »

L'épopée comique de Valentin occuperait un volume.

Rappelons cependant ce fait, — parce qu'il est local, — il a pour scène le pont de la Guillotière. Valentin passe un dimanche sur le pont, au milieu d'une foule énorme, avec une fillette sur le bras.

La pauvre enfant pleure, fait un caprice; l'homme ne lui marchande pas les soufflets.

— Papa, je t'en prie, je serai sage! Ne me bats pas!

— Non! j'en ai assez et tu vas passer un vilain quart d'heure.

— Oh! Papa! Papa! Je t'en prie! Au secours!

La foule, naturellement, s'ameute. On entoure ce père dénaturé. Chacun prend parti, qui pour l'enfant, qui pour la brute.

A la fin, Valentin, exaspéré :

— Ah! c'est ainsi!... Tiens, tu ne me feras plus rager!

... Et il jette son enfant du haut du parapet dans le Rhône. Un cri d'horreur part de toutes les bouches. On veut tuer cet ignoble père et, sans l'arrivée de quelques sergents de ville, on le jetterait à l'eau lui aussi. Il est conduit, avec les menotes, au poste de Bellecour, pendant que des mariniers, qui ont détaché une barque, se portent au

Digitized by Google

secours de l'enfant que déjà le fleuve entraîne dans ses tourbillons.

Est-il besoin de dire que la fillette n'était que la poupée de Valentin, qui fut vivement admonesté par le commissaire, au milieu des rires et des huées de la foule.

L'homme à la poupée, après fortune faite, s'était retiré, rue des Fossés-de-Trion, à Saint-Just, et venait régulièrement faire sa partie de dominos au Café de l'Univers, avec les enragés joueurs de ce vieux café.

C'était un beau vieillard; une longue barbe de fleuve, d'un blanc de neige, s'étalait sur sa poitrine. La tête était coiffée d'une casquette à oreilles. Ce n'était certes pas une figure banale.

Le 27 février, mort de M. Charles-Stuart Merritt, officier de l'Instruction publique, ancien professeur à la Martinière, aux Minimes, à l'Ecole de commerce, à l'Enseignement professionnel du Rhône.

M. Merritt était irlandais, mais il était fixé à Lyon depuis si longtemps qu'il y avait acquis une sorte de droit de cité. Il a formé dans nos grandes institutions plusieurs générations. Ses leçons étaient vivantes et attrayantes. Il en masquait l'aridité par de nombreuses anecdotes qui soutenaient l'attention et il y apportait une connaissance profonde et raisonnée de notre langue comme de la sienne.

Dans plusieurs ouvrages qui resteront classiques, il a réuni ses intéressantes et précieuses observations; aucun maître de langue anglaise n'a certainement poussé aussi loin que lui la perfection de la traduction des gallicismes.

Il laissera le souvenir d'une vie toute consacrée à l'étude et à l'enseignement, dont il sut si bien comprendre la noble mission.

Digitized by Google

*
* *

Avec MM. Isaac et Faurax, nous revenons à Lyon, et nous tombons en pleine économie sociale, dans *l'Histoire du travail à Lyon*, étude très documentée, d'une haute philosophie et de profond enseignement.

Citons aussi la remarquable étude de M. Victor Maguin, appréciateur au Mont-de-Piété de Lyon, sur le *Moyen de distinguer le diamant du simili-diamant*, œuvre technique qui intéresse le grand commerce de la bijouterie et de l'horlogerie.

Il est un autre ouvrage, spécial aussi dans son genre, que nous signalons. C'est la *Notice sur la Société de tir de l'armée territoriale de Lyon*, œuvre de patriotes et de praticiens, qui a valu à la Société la médaille d'or de l'Exposition de 1900.

Dans le même ordre d'idées, saluons le premier numéro, de la *Revue du Cercle militaire des officiers de réserve et de l'armée territoriale de Lyon*. Elle se présente à nous sous la direction de notre érudit compatriote, M. le capitaine Perreau, ancien professeur d'art et histoire militaires à l'Ecole de Saint-Cyr, conférencier à l'Université de Lyon.

De M. Claudius Savoye, l'érudit archéologue et le dévoué instituteur, à qui nous devons déjà l'excellente étude du *Beaujolais préhistorique*, une nouvelle plaquette, L'*Eminence de Boistray et son importance dans l'antiquité*.

Il ne faut pas oublier que de Saint-Côme, près Châlon, jusqu'à Saint-Germain-au-Mont-d'Or, la rive droite de la Saône présente une terrasse qui servit dans les temps les plus reculés de refuges aux populations contre les crues de la rivière. La Saône était le grand chemin de la plupart des invasions. Sans parler des exodes antérieures à la conquête romaine, sur lesquelles nous sommes encore trop peu docu-

Digitized by Google

mentés, dans les premiers siècles de notre ère, les Barbares de races diverses se sont rués à la curée de notre beau pays que ne surent pas défendre les Gallo-Romains, amollis par une civilisation trop raffinée. Plus tard les Sarrasins, puis les Hongrois, les bandes d'écorcheurs et de malandrins de toute espèce ne laissèrent pas pierre sur pierre de ce qui subsistait encore dans notre région de monuments antiques. Aussi en est-on réduit, pour une région avoisinant, comme le Beaujolais, la capitale d'une des plus brillantes colonies de Rome, à chercher péniblement sous le sol les traces palpables de la domination du peuple-roi.

Or Boistray, situé à la hauteur de Grelonges, le gué de la Saône qui a fourni, jusqu'à ce jour, le plus de restes d'époques diverses, où Napoléon III fit faire, en 1862, des fouilles si intéressantes, a attiré à nouveau l'attention de M. Claudius Savoye, qui nous fait part en excellents termes de ses curieuses découvertes.

*
* *

Le 15 février, première représentation du grand poème de Wagner, donnée au Grand-Théâtre.

Peut-être, après la *Valkyrie*, eût-il mieux valu nous donner, pour la compréhension de la grande légende, l'*Or du Rhin* avant *Siegfried*. On eût ainsi évité à une foule de bons bourgeois venus avec l'intention de comprendre d'abord, puis d'applaudir, l'ennui de se morfondre pendant les deux premiers actes sans comprendre ni un mot du drame, ni une note de musique.

Le 10, grand concert symphonique où se font entendre et applaudir le fameux violoniste Albert Geloso, le triomphateur du jour, et l'excellent ténor M. Millet.

Digitized by Google

Aux Célestins, le 13, intéressante reprise de *Sapho*, la pièce de Daudet, avec Mlle Munte.

Le 20, première de la *Robe Rouge*, pièce nouvelle de M. Brieux, dont Paris s'est beaucoup occupé. L'auteur qui ne se complaît guère dans les subtilités égoïstes de la psychologie à la mode, excelle à montrer les hommes dans le seul travail de leur ambition, dans l'aveu de leur indifférence aux autres et l'âpreté de leurs calculs personnels, sous la lourde charge du devoir professionnel ou du devoir tout simplement.

Inutile de dire que la pièce de M. Brieux est dédiée à la magistrature française. Nouveau succès pour Mlle Suzanne Munte et pour M. Albert Mayer, du Gymnase.

Le 28, reprise de *Froufrou*, le triomphe de Sarah Bernhardt sur cette même scène.

A la Scala, *Jean Bart*, le 7; une erreur, un guet-à-pens tendu par une tournée en province, à laquelle Jean Coquelin ne craint pas de donner son estampille. En revanche, exquise soirée le lendemain, avec Mlle Jane May dans l'*Aiglon pour rire*, la *Petite Fadette* et *Ah! si je te pince*. Puis le 12, reprise de *Niniche*, très intéressante avec Mlle Tusini, MM. Didier et Taufenberger. Ce n'est assurément pas la Niniche de Judic, Baron, Noblet, etc.; mais c'est encore une Niniche bien affriolante, qu'on applaudit chaque soir.

Avec le *Voyage en Suisse*, à l'Eldorado, nous terminerons cette revue de nos théâtres pendant le mois de février.

Pierre VIRÈS.

Le Gérant : P. BERTHET.

Imprimerie Mougin-Rusand, Waltener & Cie, suces, rue Stella, 3, Lyon

Digitized by Google

PIERRE ESKRICH

Peintre et tailleur d'histoires à Lyon au XVIe siècle (1)

Nous nous sommes occupé plusieurs fois des graveurs sur bois de Lyon, nous attachant surtout à ceux, artistes ou artisans, qui ont pris part à la décoration du livre au XVIe siècle (2).

Une période s'est étendue à peu près de 1546 à 1566 que Bernard Salomon a marquée de son empreinte person-

(1) Notre éminent et regretté collaborateur, M. Natalis Rondot, a laissé de nombreux travaux inédits, parmi lesquels se trouve cette intéressante étude sur Pierre Eskrich, entièrement terminée et préparée pour l'impression. Néanmoins, nous avons fait appel pour cette publication à l'obligeance de M. Alfred Cartier qui a bien voulu colliger le texte et revoir les épreuves. L. G.

(2) *Les graveurs sur bois et les imprimeurs à Lyon au* XVe *siècle*, 1896. — *Bernard Salomon, peintre et tailleur d'histoires à Lyon au* XVIe *siècle*, 1897. — *Graveurs sur bois à Lyon au* XVIe *siècle*, 1898.

Digitized by Google

nelle (1); une autre période a succédé qui a pris fin vers 1610. Dans celle-ci, les imitateurs du Petit Bernard ont été d'abord en majorité, et l'on observe qu'il y a eu chez plusieurs d'entre eux plus de largeur et de hardiesse, plus aussi de diversité dans la *manière*. Nous avons compté dans ce temps-là, dans la seconde moitié du XVIe siècle, plus de soixante graveurs sur bois (2). Aucun d'eux n'a marqué par son originalité, mais quelques-uns ont eu, comme compositeurs, dessinateurs, graveurs, une habileté supérieure. Un jour viendra où l'œuvre de chacun de ceux-ci sera déterminé, nous doutons toutefois qu'on puisse assigner à chaque œuvre un nom avec certitude.

Un de ces maîtres nous a fort intéressé. Il appartient aux deux périodes que nous avons indiquées; il a travaillé en effet à Lyon depuis 1548 jusqu'à 1590. C'est de Pierre Eskrich que nous voulons parler. Nous lui avons consacré déjà une partie de notre étude sur les graveurs sur bois de Lyon; notre entreprise était alors prématurée et nous avons souvent hésité à la poursuivre. Nous ne reviendrons donc pas sur cette première tâche, mais nous nous proposons de lui donner un complément qui nous paraît nécessaire.

---

(1) Nous disons de 1546 à 1566. La carrière de Bernard Salomon comme dessinateur et graveur paraît limitée entre 1545 et 1560. Il est probable que le Petit Bernard est mort à Lyon en 1561, peut-être en 1562.

(2) Nous donnerons, à la fin de cette étude, la liste des tailleurs d'histoires ou graveurs sur bois, dont nous avons le nom, qui ont travaillé à Lyon dans la seconde moitié du XVIe siècle.

Digitized by Google

I

PIERRE ESKRICH

Son origine et son nom

Dessinateur, peintre, tailleur d'histoires, brodeur, Pierre Eskrich, qui a porté le nom de Pierre Cruche et celui de Pierre Vase ou Du Vase, était fils d'un graveur sur métal (1) allemand. Il est né à Paris, probablement vers 1518-1520.

Son père Jacob Eskrich, ainsi appelé dans un mandement à lui délivré à Paris en 1519 (2), était né à Fribourg en Brisgau.

La forme primitive de son nom était probablement Krug (3) qu'on prononçait Kruche ou Kriche. Ce mot *Krug* signifie en français cruche, et ce dernier mot est devenu le nom le plus habituel de Pierre le tailleur d'histoires. C'était d'une part, une lecture assez naturelle en France du mot allemand, et, d'autre part, la signification littérale de ce mot. Cruche a donc été une altération française du mot *Krug ;* Kriche en a été une autre, celle-ci consignée dans des actes à Genève, et Vase était le synonyme du mot cruche.

Notre tailleur d'histoires a été le plus connu sous ces

---

(1) Ou graveur de jetons.

(2) En paiement du prix des « jetons de madame de Nevers », femme de Charles d'Albret, comte de Nevers. (Bibliothèque de la Sorbonne, H, 1. 9, f° 223 V°).

(3) On n'a trouvé dans les archives de Fribourg en Brisgau aucune mention de ce Jacob Krug ou Eskrich.

Digitized by Google

deux noms de Cruche et de Vase. Il a toujours signé Cruche au moins à Lyon (1). Il a été aussi toujours inscrit sous ce nom dans les chartreaux de l'impôt, les rôles des pennonages et les comptes (2).

Une autre altération s'est produite, et Pierre Cruche, s'il en a été l'auteur, n'a fait que suivre l'exemple de son père. Il a signé, en 1566 et en 1568, du nom de *Petrus Eskricheus, Petrus Escricheus, Petrus Eskrichius*, des histoires et des cartes dessinées et gravées par lui. Eskrich était une forme différente du nom primitif Krug, Crich ou Kriche. C'est celle que nous avons adoptée, parce que Jacob Krug portait ce nom en France, et aussi parce que Pierre a signé de ce nom, en latin, trois de ses ouvrages, et a passé marché sous ce même nom avec Jean-Baptiste Trento pour *la Mappemonde papistique* (3). Mariette et Papillon (4) ont retenu cette désignation. Nous la retrouvons aussi dans l'édition de *l'Histoire de l'ancien et du nouveau Testament* donnée par Jean-Thomas Hérissant en 1771 (5).

C'est déjà un fait singulier qu'un graveur, au XVIe siècle, ait produit sous son nom des pièces de sa main (6); les avoir produites sous trois noms différents est encore plus

---

(1) Nous avons sous les yeux des quittances et des actes signés de la sorte en 1574, en 1575, en 1584, en 1585 et en 1587.

(2) Quelquefois aussi sous les noms de « maistre Cruchi, maistre Cruchy, maistre Cruzy. »

(3) Dans plusieurs des arrêts du Conseil de Genève à l'occasion du procès avec Trento ; le nom est orthographié Eckriche et Eccriche.

(4) J. M. Papillon, *Traité de la gravure en bois*, 1766, t. I, p. 522.

(5) Cette édition contient un grand nombre de gravures de Pierre Eskrich.

(6) Les graveurs sur bois, au XVIe siècle, ont signé rarement leurs ouvrages.

Digitized by Google

extraordinaire. Pierre Krug s'est fait connaître en effet sous les noms de Pierre Vase, de Pierre Cruche et de Pierre Eskrich, et il a signé de ses ouvrages P. V., Cruche et Petrus Eskricheus.

Il y a quelque chose de plus étrange. Dans une bible publiée par Guillaume Roville en 1569 (1) et dont la plus grande partie des vignettes sont de la main d'Eskrich, celui-ci a figuré, au folio 388 verso, le prophète Jude tenant des tablettes sur lesquelles on lit : *onesi* | *uoeni* (2) | *MONI*. Ce n'est pas tout : on voit, au folio 391 verso, au chapitre X de l'Apocalypse, les lettres *IM* sur un livre que saint Jean présente à l'ange (3).

Mariette avait en sa possessson des pièces signées par Eskrich, pièces qui provenaient, suivant lui, de la « bible d'Eskricheus ». Il connaissait donc ce graveur, mais il n'a pas vu, dans les deux vignettes dont nous venons de parler, la main d'Eskrich, et, comme il ne s'expliquait ni ce mot de Moni, ni les initiales IM, il a attribué et le nom de Moni et les initiales à l'auteur de ces figures. Cet auteur, dessinateur et graveur, aurait donc été Moni, Jean Moni.

Telle est l'origine de cette légende. Papillon a suivi Mariette, il a même été plus précis. Il regardait comme étant « de dessin et de la composition de Moni » la bible de Roville de 1570 avec les huitains de Claude de Pontoux et les actes des apôtres de Barthélemy Honorati de 1582 (4).

---

(1) *Biblia sacra, ad vetustissima exemplaria castigata, nécnon figuris et chorographicis descriptionibus illustrata.* In-folio.

(2) Ou *uopmi* ou *uopni*.

(3) Ces mêmes vignettes sont dans les bibles de Roville de 1570, de 1581 et de 1598.

(4) *Traité de la gravure en bois*, t. I, p. 229.

Digitized by Google

Tous les historiens du livre illustré, même Renouvier qui était assez indépendant (1), ont accepté l'opinion de Mariette et de Papillon. Hérissant a reproduit les assertions de Papillon. Ambroise-Firmin Didot s'est arrêté sur ce sujet et a affirmé avec plus de fermeté que ses prédécesseurs l'existence de Jean Moni, dont « le dessin est, à son avis, plus énergique et plus savant que celui du Petit Bernard (2). » Cette partie de l'*Essai* de Didot n'est fondée, nous regrettons de la dire, sur aucun document original, sur aucun fait positif.

Cela dit, il ne faut pas s'étonner que, dans des articles de critique, dans les catalogues de bibliothèque ou de livres en vente, Moni soit mentionné au même titre que Bernard Salomon (3), et le soit de la façon la plus formelle.

Il nous reste à faire la remarque que les mots écrits sur les tablettes du prophète Jude n'ont pas plus de sens que ceux qui sont tracés sur d'autres vignettes gravées par Eskrich. Mais il est étrange qu'Eskrich ait, une seule fois, il est vrai, sur une vignette de dessin et de gravure médiocres, tracé ce mot de Moni en petites lettres capitales. Nous ajoutons qu'il n'y a eu à Lyon, à aucune époque, de peintre ou de tailleur d'histoires du nom de Moni (4).

---

(1) Il semble que Renouvier ait fait ses réserves quant aux assertions de Papillon et de Zani. (*Des types et des manières des graveurs*, XVIe *siècle*, 1854, p. 205.)

(2) *Essai sur l'histoire de la gravure sur bois*, 1862, col. 261 à 263.

(3) On n'a qu'à voir la *Gazette des Beaux-Arts*, notamment la livraison de septembre 1883, et le *Catalogue des livres à figures du cabinet de M. E. Gonse* (1894), cabinet qui avait été formé en vue de l'étude de l'ornementation du livre.

(4) Le nom de Moni n'a été non plus trouvé nulle part ailleurs. Mais nous devons à M. J. Baudrier, l'auteur de la *Bibliographie lyonnaise du*

Digitized by Google

Moni n'est pas un personnage imaginaire, c'est le nom qui est d'une invention singulière, et l'on a vu dans quelle circonstance cette invention s'est produite. Moni a existé sous un autre nom. Le Moni de Mariette et de Papillon, le Jean Moni de Didot, n'est autre que Pierre Eskrich. Les figures qu'on a attribuées à Moni sont, sans aucun doute, d'Eskrich. On a assez de dessins et de gravures de la main de celui-ci pour connaître avec certitude sa manière et pour lui restituer son œuvre à peu près tout entier.

II

PIERRE ESKRICH

Son premier séjour à Lyon de 1548 à 1551

Pierre Eskrich devait être bien jeune quand il a quitté Paris; nous ignorons à quelle époque. Il était, comme nous l'avons dit, peintre et tailleur d'histoires. Nombre de peintres n'étaient que des dessinateurs. Il est probable qu'il est allé directement à Lyon ; il y était en 1548 et y serait resté quelques années sous le nom de Pierre Vase. Il y était encore en 1551. Il a épousé Jeanne Berthet, protestante comme lui.

L'imprimerie était alors la principale industrie à Lyon.

XVIe *siècle*, cette double remarque, que le nom de Moni serait, en patois lyonnais, comme en patois bressan, une forme du nom de Monnier, et qu'il y a eu à Lyon, au milieu du XVIe siècle, un peintre du nom de Jean Monnier (1557).

Digitized by Google

Elle était par elle-même un des instruments de la richesse de la ville, elle était aussi un des éléments de son commerce et le plus lucratif; elle avait produit une activité intellectuelle dont la ville était aussi fière que de cette sorte d'indépendance qu'elle s'efforçait de garder.

L'ornementation par la gravure a été introduite à Lyon dans le livre en 1478, peut-être en 1477. Le travail était dans les premiers temps fort inégal. Dans certaines gravures, il est rudimentaire et quasi barbare; dans d'autres, on observe un art véritable qui n'était pas sans élévation. Nos graveurs se sont inspirés en plus d'une occasion de l'art des Flandres comme aussi de l'art allemand, et le caractère français est cependant marqué dans la plupart des bois gravés. Nous n'avons pas à parler ici des imprimeurs qui ont su donner grand air à leurs œuvres, de Guillaume Le Roy, de Jean Du Pré, de Michel Topié et de Jean Trechsel (1).

Ce que nous tenons le plus à dire, c'est que la décoration du livre a été transformée après 1546. Jean de Tournes mettait à profit l'habileté qu'il avait puisée chez Sébastien Gryphe (2). De même que, sans être érudit, il mettait en lumière une littérature originale, d'une langue mieux formée et d'une correction dont on savait le prix; de même, sans être artiste, il avait l'intelligence des arts du dessin. Un écrivain, dont il a publié plusieurs ouvrages, Jacques Peletier, a dit de lui qu'il était « un homme de toute dili-

---

(1) On peut en juger par l'*Istoyre de la belle Maguelonne*, le *Recueil des histoyres de Troyes, la Mer des hystoires* et les Comédies de Térence (*Terentius. Comoediae cum Guidonis Juvenalis interpretatione*).

(2) Peut-être aussi chez Melchior et Gaspard Trechsel, mais la preuve qu'il a été au service de ces imprimeurs n'est pas acquise.

Digitized by Google

gence et de nulle épargne aux choses de son estat (1). »

Jean de Tournes avait organisé excellemment chez lui le travail en toutes ses parties ; il s'était préparé à imprimer un caractère nouveau à la confection du livre, et, comme il avait un sentiment très juste du goût de son temps, il devait entreprendre d'introduire dans les choses de l'art qui confinaient à son métier les raffinements qu'on recherchait avec une sorte de passion. Ce mouvement devait être accéléré par le nombre et la hardiesse des lettrés, et ce qu'il y a de plus singulier, c'est que, dans le même temps, en présence de cet art délicat qui procédait de l'école de Fontainebleau, qui visait à l'élégance et y sacrifiait la justesse, dont Bernard Salomon était le spirituel inspirateur, l'art français, plus sévère, plus noble et plus correct, était représenté à Lyon par un maître d'un haut mérite, par Corneille de Septgranges, qui est encore ignoré de nos jours(2). L'enseignement de ce maître devait être perdu.

L'exemple donné par Jean de Tournes devait être suivi. Balthazar Arnoullet, Guillaume Roville et Mathieu Bonhomme étaient attentifs à cette direction nouvelle qui faisait prévoir que leur métier déjà si prospère le serait encore davantage. Guillaume Roville, qui n'était que libraire, n'avait certes pas le génie de de Tournes, mais il était très entreprenant, très curieux, d'ailleurs très instruit

---

(1) L'auteur du *Dialogue de l'ortografe* (1555), cité par MM. Alfred Cartier et Adolphe Chenevière dans leur étude sur Antoine Du Moulin (1896, p. 14), étude intéressante de tout point.

(2) Nous avons fait connaître Corneille de Septgranges en 1888 dans notre livre sur les Peintres de Lyon, mais M. Julien Baudrier, qui a eu la bonne fortune de découvrir des ouvrages de ce maître, a su lui assigner le rang auquel il convient de le placer. (*Bibliographie lyonnaise du XVI*e *siècle*, 2e série, 1896, p. 371 à 381.)

Digitized by Google

et fort entendu à son commerce. Tandis que Jean de Tournes paraît avoir chargé Bernard Salomon de l'illustration de ses éditions à figures, sans abandonner la conduite de ce travail et celle de l'atelier de gravure, ce qui a produit l'unité relative qu'on remarque dans cet œuvre, Guillaume Roville a eu recours à plusieurs ouvriers du crayon et de l'outil, de valeur inégale, et leur a laissé une indépendance qui explique tant de négligences. S'il est difficile de porter un jugement avec quelque certitude sur le mode d'exécution des livres illustrés, publiés par lui, c'est qu'ils sont pour la plupart l'œuvre de trois ou quatre artisans différents, dessinateurs ou graveurs.

Nous avons dit que l'ornementation du livre est, sous l'impulsion de Jean de Tournes, devenue tout autre après 1546. Roville, qui s'était formé à Paris, s'est établi à Lyon en 1548. C'est en cette dernière année qu'Eskrich y est venu. N'y a-t-il pas été amené ou appelé par Roville? Il portait alors le nom de Pierre Vase, et Pierre Vase a travaillé presque toujours pour Roville. Nous y reviendrons en parlant des ouvrages dont l'illustration est de la main d'Eskrich.

Eskrich était protestant; sa femme, Jeanne Berthet, l'était aussi.

En 1548 et dans les années suivantes, il y avait à Lyon une rare modération en matière de religion. La vie commune avec tant d'étrangers, les uns appelés aux foires, les autres engagés dans les métiers, avait habitué à la tolérance; l'intérêt de la cité commandait de ne pas inquiéter les étrangers, et d'ailleurs les lettrés lyonnais, même les plus hardis, ne paraissent pas avoir eu l'esprit de la Réforme, encore moins l'esprit de révolte (1). Mais un

(1) M. F. Buisson l'a reconnu dans son livre sur *Sébastien Castellion, sa vie et son œuvre* (1892, t. I, p. 50 à 58).

Digitized by Google

changement survint, qu'avaient amené l'action de Calvin et du Gouvernement de Genève et surtout celle du parti protestant français adversaire des Guise. Le cardinal de Tournon avait remplacé à Lyon le cardinal de Ferrare. Eskrich jugea prudent de prendre domicile à Genève.

III

PIERRE ESKRICH

Son établissement à Genève et son séjour en cette ville de 1553 à 1565.

Nous venons d'expliquer par suite de quelles circonstances Eskrich se décida à quitter Lyon et à aller s'établir à Genève (1). On va voir que ce ne fut pas sans hésitation qu'il prit ce parti.

Il était marié avant de venir à Genève, mais c'est dans cette ville qu'il fit baptiser son premier enfant :

Septembre 1552. « Vendredy 9e dudit mois au sermon de 4 heures a esté baptisé Jean fils de Pierre Vase et de Jeanne sa femme, présenté par Jean Pettereau. [En marge:] Par moy Sainct Andrey (2). »

L'établissement définitif d'Eskrich à Genève ne date

---

(1) Les documents d'archives relatifs au séjour d'Eskrich à Genève nous ont été communiqués par M. Alfred Cartier.

(2) Archives de Genève, Registres des Baptêmes, Église Saint-Pierre.

Digitized by Google

toutefois que de la fin de 1554, époque à laquelle il demanda au Petit Conseil, sous le nom de Pierre Vase, l'autorisation d'habiter la ville (1), dans laquelle il n'avait dû faire, jusque-là, que des séjours temporaires et, dans les intervalles, retourner à Lyon. Il sollicita, le 9 mai 1555, toujours comme Pierre Vase, « painctre », d'être reçu bourgeois (2), et ne fut reçu que cinq ans plus tard, en 1560 :

« Du 16 mai 1560. Pierre Vase natif de Paris, filz de Jacob Kriche de Fribourg en Brisco, ayant deux enfans masles Jehan et Théodore, ayant présenté requeste pour estre receu à bourgeois, a esté receu gratuitement en considération des services qu'il pourra faire à la ville, en paiant le seillot (3). »

Eskrich, reçu bourgeois de Genève, abandonna le nom de Vase et prit celui de Cruche. Mais il est à remarquer qu'en toute occasion il prit soin de rappeler ses deux pseudonymes. Voici comment il est inscrit au *Livre des Bourgeois* (4) : « Pierre Cruche dict Vase, natif de Paris, filz de Jacob Cruche, de Fribourg Inbriscob (*sic*) a esté receu à bourgeoys gratuitement eu esgard des services qu'il peult à l'advenir faire à la seigneurie, ayant Pierre Jehan et Théodore ses filz (5). Gratis. »

Notre graveur a eu, de sa femme, Jeanne Berthet, en

---

(1) Archives de Genève, Registre des étrangers reçus habitants de Genève, 17 décembre 1554. Le nom est écrit « Pierre Rase, natif de Paris. »

(2) Archives de Genève, Registre du Conseil, vol. 49, f° 71, v°.

(3) Archives de Genève, Registre du Conseil, vol. 56, f° 39.

(4) 1560, 16 mai. f° 99.

(5) Il faut lire : « Ayant (ledict) Pierre, Jehan et Théodore ses filz. »

Digitized by Google

tout dix enfants, dont neuf sont nés à Genève, de 1552 à 1564 (1). Le dernier enfant est né à Lyon, en 1568.

Pierre Eskrich demeurait à Genève : en 1555, « derrier Sainct Germain » ; en 1561, « en la Cité » ; en 1563, « à la rue du Grand-Mesel. »

Il paraît n'avoir pas trouvé souvent un travail lucratif à Genève ; il est vrai que cette ville n'était pas, en ce temps-là, pour un artiste un milieu favorable. Il est certain qu'Eskrich y était dans l'indigence en 1562, puisqu'il dut recourir à l'assistance publique, et celle-ci lui fut refusée. Furieux de ce refus, il s'emporta et injuria les gouverneurs de la bourse des pauvres. De là, poursuites, condamnation à l'emprisonnement et finalement amende honorable de l'irascible graveur (2). Il faut croire qu'il était parfois peu disposé à travailler, qu'il aimait mieux « demourer ung fainéant et vagabond et obstiné », comme les gouverneurs de la bourse des pauvres le lui ont reproché, car c'est précisément en 1562 qu'il devait faire, pour l'éditeur Jean-Baptiste Trento, cette *Mappemonde papistique* dont nous parlerons plus loin.

Une occasion s'offrit de revenir à Lyon où il avait conservé des relations avec Guillaume Roville et d'autres libraires.

---

(1) Les actes de baptême de ces neuf enfants sont dans les registres des églises de Saint-Pierre et de la Madeleine (Archives de Genève). Nous retrouverons à Lyon un de ces enfants, Jean, qui a été baptisé à Genève, le 9 septembre 1552. Théodore de Bèze « ministre du saint Evangile », fut, le 29 septembre 1559, le parrain d'un autre de ces enfants auquel il donna son prénom.

(2) Nous avons publié les procès-verbaux des séances du Consistoire de l'église de Genève et de celles du Conseil, dans lesquelles il est fait mention de ce singulier incident. — Archives du Consistoire, procès-verbaux des séances, 1562, fos 138, 142 et 191 ; Archives de Genève, Registre du Conseil pour les affaires criminelles et consistoriales, 1562, fos 63 et 64. — (*Graveurs sur bois à Lyon au* XVIe *siècle*, p. 28 à 30.)

Digitized by Google

IV

PIERRE ESKRICH

Son deuxième séjour à Lyon en 1564

Charles IX devait faire en 1564 sa première entrée à Lyon. Le peintre qui avait la direction des travaux de décoration pour cette entrée, le maître Thomas, dont le nom patronymique est resté inconnu, fit venir de Genève Eskrich pour faire « certains portraictz et modelles. »

Il est singulier que ce soit, à l'occasion de cette entrée, la seule fois que le nom de ce maître Thomas soit mentionné dans les actes consulaires, et ce maître ne figure sur aucun des chartreaux de l'impôt.

Eskrich avait pris, comme on l'a vu, le nom de Pierre Cruche. Il fit alors un séjour d'un mois à Lyon, et reçut, le 15 mai 1564, 40 livres pour les frais de son voyage (1), mais le prix de ses travaux personnels ne se trouve pas énoncé séparément dans le compte. Sa tâche achevée, Eskrich retourna à Genève.

Il fut chargé à cette époque (en 1564) par le Conseil de Genève de faire pour l'amiral de Coligny un *pourtrait* (vue ou plan) de la ville. Il eut quelque peine à se faire payer.

---

(1) Archives de Lyon, CC 1139, f° 92. — « A Mre Pierre Cruche, peyntre et brodeur, quarente livres à lui ordonnez pour les fraiz de son voiage d'estre venu exprest de Genefve en ladicte ville pour fajre certains portraictz et modelles pour ladicte entrée, où il auroit fait grand séjour, cy XL liv. »

Digitized by Google

Il avait demandé vingt écus pour ce pourtrait, dessiné ou peint; on ne lui en a alloué que douze (1).

Eskrich, outre qu'il était d'humeur vagabonde, ne se trouvait jamais satisfait du prix qu'on mettait à ses services. Mécontent, il quitta Genève et se rendit à Lyon; il avait formé le projet de s'y établir de nouveau.

On lit dans le registre du Conseil de Genève : « Du 5 mars 1565. Pierre Cruche a fait présenter requeste par sa femme affin de luy permettre de demeurer avec sa famille à Lyon où il est maintenant. Arresté qu'on dic à sa femme qu'il vienne luy mesme se présenter en personne, puis on y advisera (2). »

Il ne paraît pas qu'il se soit présenté.

V

Le travail de Pierre Eskrich de 1548 à 1563
La Mappemonde papistique de 1563

La vie de Pierre Eskrich peut être divisée en deux parties.

L'une comprend son séjour à Paris pendant sa première jeunesse, un séjour à Lyon de 1548 à 1551, son arrivée à Genève et son séjour en cette ville jusqu'en 1565, un deuxième séjour à Lyon en 1564 (3).

---

(1) Archives de Genève, Registre du Conseil, vol. 59, f°s 115, 118 et 119; 5-16 oct. 1564.

(2) Archives de Genève, Registre du Conseil, vol. 60, f° 21.

(3) Il est probable qu'Eskrich a séjourné à Lyon en 1562 et en 1563.

Digitized by Google

L'autre partie comprend son établissement définitif à Lyon en 1565 et le séjour qu'il y a fait jusqu'en 1590. Pendant ces vingt-cinq dernières années, il a fait des absences dont nous ignorons la durée. Il a travaillé pour des imprimeurs à Genève et nous savons qu'il s'est rendu en 1584 à Aix en Provence.

Nous avons donné, dans notre essai sur les Graveurs sur bois à Lyon au XVIe siècle, un aperçu de l'œuvre gravé d'Eskrich. Il sera d'autant plus nécessaire de revenir sur ce sujet que nous disposons à présent de renseignements certains sur nombre de pièces de cet œuvre.

Nous avons parlé de la première partie de la vie d'Eskrich. Disons ce qu'il fit pendant ce temps.

On ne sait rien de lui quand il était à Paris.

Eskrich, pendant son premier séjour à Lyon, a produit quelques ouvrages qui ont attiré l'attention des historiens de l'art et dont aucun de ceux-ci n'a pu découvrir l'origine. C'est qu'Eskrich le Parisien, pour un motif ignoré, avait caché son nom à la désinence germanique, sous une sorte de pseudonyme, et n'était connu que sous le nom de Pierre Vase.

Au XVe et au XVIe siècle, les peintres ne signaient pas leurs œuvres; à plus forte raison les dessinateurs et les tailleurs d'histoire, placés dans une condition d'infériorité, ne devaient pas avoir la pensée de sortir de l'obscurité où on les laissait. Eskrich a fait exception. On en aura plus loin la preuve. Mais déjà, lors de ses premiers travaux, il a voulu s'affirmer. Il a signé des initiales de son pseudonyme P. V. (Pierre Vase).

Nous avons dit quelles étaient les pièces signées de la sorte (1), nous les signalerons de nouveau.

---

(1) *Graveurs sur bois à Lyon*, 1898, p. 60 à 65.

Digitized by Google

Eskrich a naturellement exercé à Genève sa profession de dessinateur, de peintre et de tailleur d'histoires, mais là il n'a rien signé. Nous lui avons attribué plusieurs ouvrages; nous ne l'avons fait que parce que nous y avons reconnu sa manière. Cette manière est bien marquée dans les trente-six vignettes de l'*Antithesis* que Zacharie Durand a publié en 1557. Elle ne l'est pas moins dans la bible (in-folio) imprimée par Jacques Reboul en 1561.

C'est à Genève qu'Eskrich a fait son œuvre la plus importante, œuvre importante autant pour la composition que pour le dessin et la gravure.

Cette œuvre est celle de l'*Histoire de la mappemonde papistique* (1); elle est encore si rare et si peu connue que nous devons la décrire de nouveau (2), et, à dire vrai, si nous avons repris notre étude sur ce graveur, c'est à l'occasion de ce travail.

Cette histoire se compose de deux parties, chacune d'un format différent. La première partie est un volume de texte, in-4°, de 6 feuillets non chiffrés et de 190 pages; la seconde partie est une sorte d'atlas, un recueil de seize planches in-folio atlantique gravées sur bois, lesquelles étaient destinées à être réunies et à former comme une grande carte murale. Chaque planche ou feuille séparée a 335 millimètres de haut sur 425 millimètres de large. Cette carte présente une surface totale de 1 mètre 346 de haut sur 1 mètre 700

(1) Voici le titre du volume de texte : *Histoire de la | Mappemonde papistiqve | avquel est delaire tovt | ce qui est contenu et pourtraict en la grande Table, | ou Carte de la Mappe-Monde.*

(2) Nous avons décrit cet ouvrage dans notre essai sur les *Graveurs sur bois à Lyon au XVIe siècle* (p. 88 à 101). Gustave Brunet a publié en 1855 une notice à ce sujet, dans le *Bulletin du bibliophile* (12e série, 1855-1856 (*Variétés bibliographiques*), p. 94 à 96.)

Digitized by Google

de large. Tout en haut, entre deux frises satiriques, est le titre, gravé sur bois, en grandes lettres capitales romaines : *Mappe-mo | nde now | elle papist | iqve.*

Des prêtres et des moines sont figurés avec des têtes d'âne, de porc, de mouton ou de perroquet. Est-ce en réplique que l'éditeur des livres du chanoine Gabriel de Saconay, Benoist Rigaud, jouant sur le mot huguenot, a, sur les vignettes de ces livres, donné des têtes de singes aux Réformés ? L'auteur inconnu des dessins coloriés du poème *de Tristibus Franciæ* a fait de même.

L'*Histoire de la Mappemonde,* dont l'auteur a pris le pseudonyme de M. Frangidelphe Escorche-Messes, a été « imprimée en la ville de Luce nouvelle, par Brifaud Chasse-diables ». Elle a eu deux éditions, l'une qui porte la date de 1566 et l'autre la date de 1567. M. Alfred Cartier a découvert, dans les registres du Conseil de Genève, que l'impression, autorisée par le Conseil le 27 novembre 1565 (1), a été faite à Genève par l'imprimeur François Perrin. On retrouve les fleurons et les lettres ornées de la Mappemonde, dans d'autres publications de Perrin (2).

Nous savons aussi, par M. Alfred Cartier, qu'un italien, Jean-Baptiste Trento, venu de Vicence, reçu bourgeois de Genève, en 1559, a été l'inspirateur de cette entreprise assez audacieuse (3).

---

(1) Archives de Genève, Registre du Conseil, vol. 60, fos 120, ro et 124 ro.

(2) Lettre de M. Alfred Cartier, du 16 mai 1898.

(3) Du 20 novembre 1565. « Jean-Baptiste Trente a présenté requeste pour avoir permission de faire imprimer une mappe monde papale avec le livre déclaratif d'icelle. Arresté qu'on en aye advis. » (Archives de Genève, Registre du Conseil, vol. 60, fo 120 r°). — Le 27, Jean-Baptiste Trento et François Perrin obtiennent la permission d'imprimer

Digitized by Google

Il est probable que Trento a pris part à la composition de cette histoire, si même elle n'est pas tout entière de lui (1). On peut regarder comme certain que Théodore de Bèze, auquel on l'a attribuée, n'en est pas l'auteur.

Cet ouvrage, écrit dans une langue incorrecte, appartient à la littérature satirique du milieu du XVIe siècle. C'est un pamphlet violet contre la Papauté et le clergé catholique, et il n'y a pas moins de grossièreté dans les images. Ces excès étaient dans l'esprit du temps (2).

Il ne faut pas dès lors s'étonner que ce pamphlet ait été détruit. Il paraît n'en être resté que quatre ou cinq exemplaires, et le seul exemplaire complet que nous connaissions se trouve dans le cabinet des estampes du musée de Berlin; il provient du cabinet de M. de Nagler.

Ce livre n'a de prix et n'offre d'intérêt que par son illustration.

Le dessinateur et le graveur étaient inconnus, mais ces planches, a-t-on dit, sont dans le style et la manière de Bernard Salomon. Ce nom aurait dû être écarté, car le petit Bernard est mort en 1561, et ni le dessin ni la gravure ne sont de ce merveilleux artiste. Cependant ce travail, quoiqu'on y observe une vigueur et une expression inat-

---

les livres qu'ils avaient présentés précédemment (parmi eux l'*Histoire de la Mappemonde*), « estant ouy le raport des ministres ». (Registre, vol. 60, f° 124 r°.)

(1) Dans un passage où l'auteur parle des contes et nouvelles contenant des histoires de moines, il ne cite (p. 178) que des écrivains et des ouvrages italiens. Il n'y avait aussi qu'un italien qui pût parler des dames de *Congruo* et de *Condigno* et pour inventer ce nom de *Pinzocaires* (pinzocheri, bigots, hypocrites), qui est purement italien.

(2) Ce n'était pas seulement des presses de Genève que sortaient ces pamphlets. Il en a été publié à Lyon au moins une vingtaine.

Digitized by Google

tendues, nous paraissait avoir été fait en quelque sorte sous l'influence de ce maître, mais certainement par une autre main, et nous écrivions dans notre essai sur des Graveurs de Lyon au XVIe siècle :

« Quinze tailleurs d'histoires dons nous avons les noms ou les ouvrages vivaient à Lyon à cette époque (au temps où parut la *Mappemonde*). Un d'eux avait un mode de travail, par le crayon et par l'outil, qui rappelle l'ouvrier qui a servi en cette occasion la passion des Calvinistes. Cet homme est Pierre Eskrich... Les personnages de la *Mappemonde* ont une haute stature, la tête allongée, proportionnellement petite et étroite, le front haut. On peut en juger par les figures de l'*Arménien* et de l'*Aphricain*, par la figure de l'*Hermite* (1). On en voit de semblables dans la Bible de Roville. Le dessinateur du premier de ces ouvrages et celui du second ont une égale habileté ; ils excellaient dans le naturel, la justesse et la vivacité des mouvements et des attitudes. Les arbres ont le même feuillage touffu. Bref, Pierre Eskrich, un des dessinateurs et des graveurs de la bible de Roville, nous paraît être des tailleurs d'histoires de ce temps le seul auquel on puisse attribuer l'illustration du pamphlet de Frangidelphe Escorche-Messes (2). »

La conjecture que nous avions formée à la suite de l'examen des caractères iconographiques de l'ouvrage et à raison du style du dessin et de la gravure a été confirmée. C'est encore à M. Alfred Cartier que nous devons de pouvoir prouver que les planches de la *Mappemonde papistique* sont l'œuvre d'Eskrich.

---

(1) Il y a d'autres figures du même genre, celles de l'*Egyptien*, du *Cordonnier*, etc.

(2) *Graveurs sur bois à Lyon*, 1898, p. 99 et 100.

Digitized by Google

L'archiviste de l'Etat de Genève, M. Dufour-Vernes, a remarqué le premier que mention d'Eskrich était faite dans la série, rarement consultée, des registres du Conseil de Genève, dits des Particuliers, qui ne contiennent que des décisions concernant les particuliers. M. Alfred Cartier, déjà familier avec l'histoire de la *Mappemonde*, a recherché ceux de ces documents qui étaient de nature à nous intéresser et a bien voulu prendre copie des arrêts rendus par le Conseil dans le litige pendant entre Eskrich et Jean-Baptiste Trento. Nous les donnons ci-après. Ces actes fournissent la preuve que les seize planches dont il s'agit ont été faites par Pierre Eskrich qui est intervenu dans ces actes sous les noms d'Eskrich, d'Eckrich et de Cruche (1).

(*A suivre*). Natalis Rondot.

(1) Archives de Genève, Registre du Conseil pour les affaires particulières, vol. XIII, 1562-1564.

Digitized by Google

LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

M. L'ABBÉ GUINAND

Doyen honoraire de la Faculté de Théologie de Lyon
Membre émérite de l'Académie (1)

M. l'abbé Guinand est décédé le 27 juillet 1900, dans sa 86e année, alors que la veille encore malgré sa cécité presque complète et les atteintes d'une affection cardiaque, il avait fait seul, sur les bords du Rhône, sa promenade accoutumée à laquelle il attribuait la permanence de ses forces.

M. l'abbé Guinand a fait partie de l'Académie de Lyon pendant plus de trente ans; de 1870 à 1890, comme membre titulaire, et de 1890 à ce jour comme membre émérite.

Né à Mornant (Rhône), le 16 décembre 1814, François Guinand avait fait ses études classiques aux séminaires de

(1) Extrait des *Mémoires de l'Académie de Lyon.*

Digitized by Google

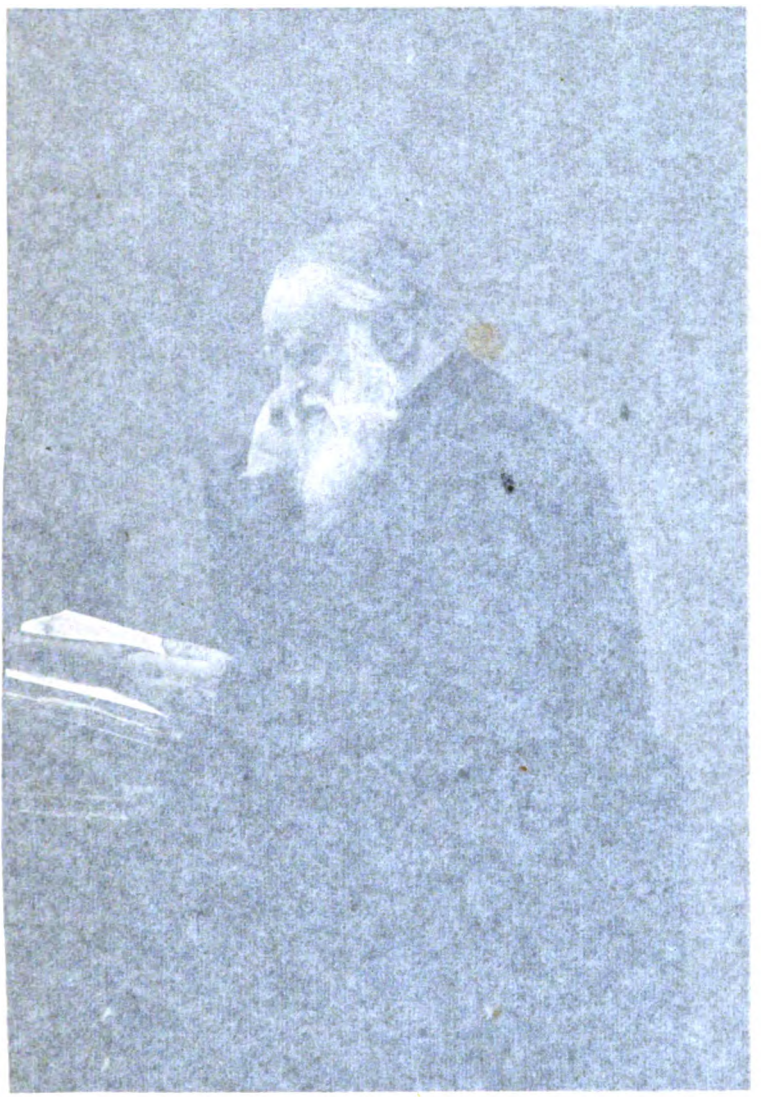

I. Alfred Guinand

Doyen [illegible] de la Faculté de Théologie de Lyon

1834-1900

Digitized by Google

Digitized by Google

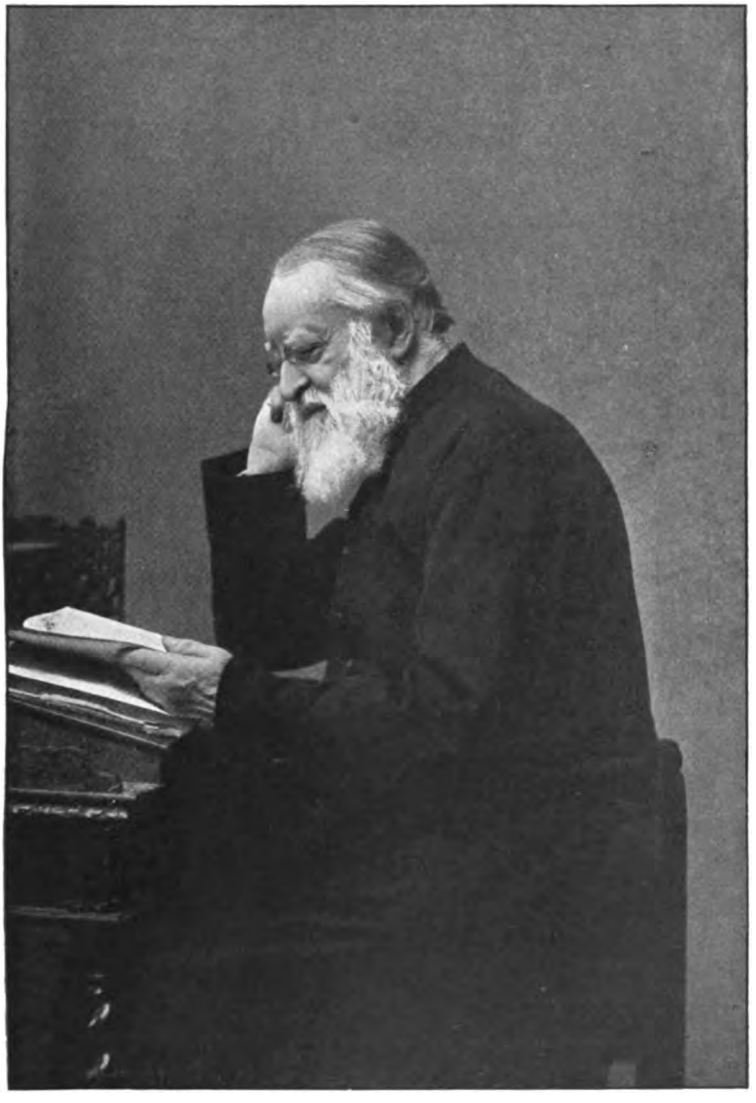

L'Abbé Guinand

Doyen honoraire de la Faculté de Théologie de Lyon

1814-1900

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Verrières et d'Alix de 1827 à 1836, ses études théologiques, aux Chartreux de Lyon, de 1836 à 1840.

Ordonné prêtre le 18 décembre 1840 et ayant, peu après, conquis le grade de docteur en théologie, il fut appelé aux fonctions de professeur de philosophie à l'Institution de Saint-Alban dirigée par l'éminent abbé Lassalle.

En 1855, cet établissement d'instruction secondaire, dans lequel plusieurs générations d'hommes distingués ont fait leurs études, céda ses vastes bâtiments à l'hospice des jeunes garçons infirmes ou incurables de Saint-Alban, œuvre lyonnaise bien connue.

L'abbé Guinand, pendant son enseignement philosophique de quinze années dans l'Institution Lassalle, avait montré une érudition si profonde, si variée et une telle aptitude à éclairer les esprits, à élever les âmes, qu'il fut jugé digne d'entrer à la Faculté de théologie, dépendant alors de l'Etat, et où il succéda dans la chaire d'hébreu à M. l'abbé Plantier, nommé évêque de Nîmes (1856).

M. l'abbé Guinand ne pouvait que se montrer à la hauteur de son devancier et, sur le vote de ses collègues, il fut nommé doyen.

En 1881, les Facultés de théologie catholiques de France ayant été invitées par le Ministre de l'Instruction publique, M. Jules Ferry, en vertu de la loi du 27 février 1880, et du décret du 16 mars 1880 à élire un de leurs membres comme délégué au Conseil supérieur de l'instruction publique, M. Guinand, doyen de la Faculté de Lyon, fut appelé à ces fonctions par les suffrages de ses collègues des Facultés de Paris, Lyon, Bordeaux, Aix, Rouen (29 avril 1881).

Il siégea au Conseil supérieur jusqu'en 1885, époque où les Facultés de théologie universitaires furent supprimées.

Digitized by Google

Ces occupations multiples n'avaient pu épuiser son activité intellectuelle ni suffire à son zèle de propagande religieuse et philosophique.

Un cours libre de hautes études avait été fondé dans le quartier Bellecour pour les jeunes filles, et même pour leurs mères, par une personnalité dont tout Lyon a connu et apprécié le grand enseignement et la sage direction.

M. Guinand fut prié presque dès l'origine d'y faire un cours de religion. Cet enseignement a duré quarante années. Plusieurs générations en ont profité, et y ont puisé une élévation d'intelligence et des qualités d'esprit et de cœur, dont l'Académie a pu saisir plusieurs échos.

M. Guinand ne s'est pas contenté d'être un penseur, un théologien, un philosophe de haut vol, et un éducateur de premier ordre dont la méthode rappelait celle de l'abbé Noirot, c'était aussi un savant, et son érudition a rendu de précieux services à ses contemporains.

C'est ainsi qu'il devint le collaborateur de J.-J. Fournet, le célèbre professeur de géologie à la Faculté des sciences de Lyon. On sait que Fournet ayant eu, en 1860, à faire un travail officiel sur ce sujet : « Le mineur et son influence sur le progrès de la civilisation », fut amené à y consacrer un gros volume plein de conceptions nouvelles et originales sur l'homme historique et préhistorique. C'est à l'abbé Guinand qu'il dut l'explication et l'examen critique des textes bibliques dans leur concordance avec la science (1).

Un membre très autorisé de l'Académie de Lyon nous a signalé aussi les connaissances approfondies de M. Guinand comme botaniste ; on lui doit en effet la création d'un des plus beaux et des plus complets herbiers de France (2).

---

(1) Note de M. Locard.

(2) Note de M. le Dr Saint-Lager : « L'abbé Guinand s'est adonné

Digitized by Google

Parmi ses principales publications dont il serait difficile, dans une courte notice, de signaler tout l'intérêt et la valeur, nous nous bornerons à mentionner ses études sur *la langue des Hébreux ;* sur *l'Origine de l'alphabet*, sa *Monographie du temple de Salomon* et son discours de réception à l'Académie de Lyon sur *l'Intelligenee humaine*, inséré dans ses *Mémoires* (2e série, t. XVII, année 1878).

Nous ne saurions oublier que, dans le néfaste hiver de 1870-1871, l'abbé Guinand fut chargé, avec un honorable négociant lyonnais, de porter en Allemagne et de distribuer à nos malheureux soldats prisonniers, les subsides provenant des souscriptions ouvertes dans la presse lyonnaise. Il en a rendu compte dans une série de lettres adressées au *Salut public*.

Les titres de chanoine honoraire et d'officier de l'Instruction publique furent les seules et bien imparfaites récompenses décernées à l'abbé Guinand. Son désintéressement, d'ailleurs, ne lui permettait pas d'aspirer à de plus hautes distinctions que rêvaient pour lui ses nombreux amis.

Pendant vingt ans M. Guinand a siégé activement à l'Académie de Lyon, et a pu prendre part à ses discussions

---

avec un grand zèle à l'étude des plantes pendant dix années, de 1846 à 1856 jusqu'à sa nomination comme professeur d'hébreu à la Faculté de Théologie.

« Pendant la susdite période, il a fait de nombreuses excursions botaniques en diverses parties du bassin du Rhône et surtout dans les montagnes du Dauphiné, de la Savoie, puis à travers la Provence et l'Italie. Il a été en rapport d'échanges avec plusieurs éminents botanistes et il a formé un herbier contenant sept mille espèces très bien préparées. Cette collection a été donnée à l'abbé Carret professeur à l'Institution des Chartreux, puis cédée au Frère Anthelme pour être remise au Muséum d'histoire naturelle de Saint-Etienne. »

Digitized by Google

et aux travaux de ses Commissions. Il y apportait les vues d'une science profonde et originale.

On a pu dire de lui qu'il était un des derniers survivants de cette vaillante école libérale qui a produit notamment les Montalembert, les Dupanloup, les Lacordaire, les Gratry. Il en avait toutes les aspirations généreuses, et aucune des questions d'assistance et d'amélioration matérielle et morale des masses ouvrières ne le trouvait indifférent (1). A ceux qui, dans ce qu'on appelle parfois les classes dirigeantes, déplorent les dissidences de principes et d'opinion dont notre époque offre trop souvent le troublant spectacle, il tenait les paroles les plus réconfortantes, telles que celles-ci qu'un de ses amis nous a rapportées : « Si les temps sont mauvais, soyez meilleurs que votre temps ; si les âmes sont basses, tenez la vôtre plus haute que les autres ; si votre génération égarée a perdu son chemin et ne sait plus où elle va, soyez sa lumière... quoi qu'il arrive ne perdez jamais courage. »

Cependant les années étaient survenues, courbant sa haute stature sans amoindrir son zèle ni son intelligence. L'altération profonde de sa vue lui rendait de plus en plus difficile l'assiduité à nos séances.

Depuis dix ans membre émérite, nous ne le revoyions que de loin en loin, mais il nous appartenait toujours de cœur et d'esprit.

La mort l'a saisi presque à la fin de sa quatre-vingt-sixième année, plein de foi et d'espérance en la vie future, entouré de l'affection de ses anciens élèves, de la haute

(1) C'est sur l'initiative et par les soins de l'abbé Guinand, qu'ont été fondés, en 1873, les Cercles catholiques d'ouvriers dans la ville de Lyon.

Digitized by Google

estime de ses collègues universitaires et des respectueuses sympathies de tous ceux qui l'avaient connu.

Nous n'en voulons d'autre preuve que la nombreuse affluence qui lui a rendu les derniers devoirs, dans laquelle des membres de l'Académie, de l'Université lyonnaise, du clergé, du barreau, de la magistrature, du corps médical, des personnes enfin de toutes conditions, saluaient auprès de son cercueil et accompagnaient de leurs regrets et de leurs espérances le départ de cette âme vaillante et chrétienne appelée à recevoir dans l'autre vie la récompense de ses actes et de ses vertus.

BIBLIOGRAPHIE

Publications de M. l'abbé Guinand

Cours d'hébreu. — Discours d'ouverture à la Faculté de théologie de Lyon, in-8o, 1876, A. Vingtrinier, imprimeur.

Allocution prononcée le 8 mai 1865, au mariage de M. Antoine J... et de Mlle Marguerite R..., in-8o, Lyon, A. Vingtrinier, imprimeur.

Origine de l'alphabet. — In-8o, 1868, Lyon, A. Vingtrinier, imprimeur.

Séance solennelle de rentrée des Facultés, 26 novembre 1873. — *Rapport*, présenté par M. l'abbé Guinand, in-8o, Lyon, A. Vingtrinier, imprimeur.

Eloge de l'abbé Girodon, ancien doyen de la Faculté de théologie, 1873, A. Vingtrinier, imprimeur.

De l'intelligence humaine. — Discours de réception à l'Académie de Lyon, 1875, in-8o, Association typographique.

Allocution prononcée le 9 octobre 1878, au mariage de M. J. R..., avec Mlle Marguerite R.-C., in-8o, A. Rey, imprimeur.

Découverte d'un christ en buis de Jean Guillermain, in-8o, Lyon, 1884, Pitrat aîné, imprimeur.

Digitized by Google

Des Facultés de théologie dans l'Université. — 5 novembre 1884, in-8°, Lyon, Pitrat aîné, imprimeur.

Allocution prononcée à l'occasion du mariage de M. Maurice D... avec Mlle Louise G..., in-8°, Lyon, 1885, Pitrat aîné, imprimeur.

Monographie du Temple de Salomon, etc., in-8°, Lyon, 1887, Vitte et Perrussel, imprimeurs.

Aux œuvres imprimées de M. l'abbé Guinand, nous avons été prié d'ajouter la mention de quelques-uns des principaux sujets qu'il a traités avec le plus grand talent, et dans un style saisissant, devant ses nombreux auditeurs et élèves, pendant une période de quarante années.

C'est, notamment : le problème de la vie et le gouvernement des facultés ; le gouvernement du corps et la vertu de tempérance, avec une remarquable étude de la richesse ; le gouvernement de l'intelligence, de la volonté, du cœur, avec les vertus de prudence, de sagesse, de force, de bonté et de justice.

On nous signale aussi sa thèse de doctorat en théologie, sur « l'Existence de l'ordre surnaturel », question qu'il a traitée avec « une grande connaissance des erreurs du temps, un savoir théologique sûr et profond, une méthode et un talent d'expression où se trouvent des accents incisifs et des mouvements d'une mâle et vigoureuse éloquence ».

Enfin, une vie de Jésus-Christ, et des études approfondies sur les évangiles.

On nous a remis encore trois cahiers, véritables volumes manuscrits où ont été recueillis les traits principaux de son enseignement religieux et social.

Il y aurait sans doute à publier sur ces documents une étude où, pour le plus grand profit des lecteurs, on mettrait en lumière l'œuvre entière de l'abbé Guinand.

Paul Rougier

Digitized by Google

LA SCULPTURE A ROME

de l'Antiquité à la Renaissance (1)

I

Le Berceau de l'art italien est en Etrurie. La chose est incontestable. Il faudrait donc, pour atteindre aux sources mêmes de l'art, rechercher les origines des Etrusques, ces Lydiens qui, selon Denys d'Halicarnasse, abordèrent en Italie, sous la conduite de Tyrrhénus, fils de leur roi, et s'établirent, après en avoir chassé les habitants, dans la partie de la Péninsule qui, de Pise à Tarquinium, était comprise entre le littoral méditerranéen et le pied des Apennins. Il est vrai que Mommsen est d'un avis différent sur l'origine de ce peuple. Mais quoi qu'il en soit, l'on doit reconnaître les aptitudes particulières des Etrusques aux travaux artistiques.

Ils subirent, par suite de leurs rapports commerciaux avec le peuple égyptien, l'influence de l'art oriental. Ils lui

(1) Conférence prononcée en Sorbonne le 9 mars 1901.

Digitized by Google

empruntèrent une partie de sa roideur, de sa sécheresse ainsi que sa précision dans les contours. Mais loin de s'appuyer sur des données architectoniques ou linéaires mathématiques et immuables, l'art étrurien s'appliquait à imiter la nature, donnant essor à la liberté individuelle. Pendant qu'en Egypte et en Grèce l'art servait à décorer les édifices publics, en Etrurie, où la pénurie architecturale était complète, faute de monuments, sa nature fut plus intime ; il ne servait guère qu'à produire des vases, des miroirs, des joyaux. Aux beaux jours de triomphe, quand le style toscan atteignait toute sa beauté et sa pureté, les sculpteurs étrusques, au témoignage de Vitruve, exécutèrent bien des statues de bronze doré ou de terre cuite (1), pour orner le fronton des temples. On les vit aussi couler ou estamper des plaques métalliques chargées d'ornements, graver en relief, orner des sarcophages de combats ou de processions funèbres, de portraits de morts illustres en grandeur naturelle, figures bien proportionnées et sans roideur, ou enfin d'esquisses grossières et frustes, — *obesi et pingues Etrusci*, — avec des têtes énormes, des corps gonflés, des membres disproportionnés (2), comme on en peut examiner de nombreux spécimens dans la collection si précieuse du Louvre et dans les musées de Pérouse, Chiusi et Volterra. Le célèbre *Loup* du Capitole à Rome, et la *Chimère* de la galerie des Offices à Florence montrent d'une manière éclatante l'habileté des artistes de cette époque à représenter les animaux qu'ils étudiaient sur les victimes immolées par les augures.

Le second style étrusque, que nous appellerons le style

(1) Ornantque signis fictilibus aut æreis inauratis earum fastigia Tuscanico more.

(2) Voyez Mommsen.

Digitized by Google

toscan, fut celui d'un peuple d'artistes, non plus dépourvu d'instruction comme ses ancêtres, mais privé néanmoins des connaissances anatomiques si nécessaires pour indiquer l'action naturelle et le libre exercice de la vie. Ils se mirent à figurer la vie par un mouvement violent des membres, par un développement inharmonique des muscles, par des gestes exempts de naturel. Les draperies adhèrent au corps et revèlent avec exagération les formes; les images, outrant le réalisme, mettent en scène des monstres d'un symbolisme étrange et compliqué, comme des sphinx ailés, des griffons, des hippocampes, des hommes à queue de poisson. Les Etrusques, pendant cette période de leur art, reproduisent ce qui les frappe comme étant le plus caractéristique. Ils n'ont pas la profonde compréhension de la nature qui permettait aux Grecs de représenter, dans ce qu'on a appelé une *noble abstraction*, les plus belles qualités de la forme. Ils traitent les accessoires avec un soin exagéré et indiquent, dans la nudité, des détails que l'Achaïe, éprise de la pleine harmonie de l'œuvre entière, aurait subordonnés et soumis à l'ensemble. De là un défaut d'unité dans les productions étrusques ; des côtés admirables, mais un effet général manqué.

La troisième époque de l'art étrusque, l'époque communément appelée Gréco-Etrusque, est caractérisée par le développement toujours grandissant de l'influence grecque. L'Hellénisme envahit l'Italie après la prise de Syracuse, l'an 212 avant l'ère chrétienne. Il finit par absorber complètement l'art national étrurien. C'est à cette période qu'on doit ces chefs-d'œuvre : *l'Orateur*, *Arringatore*, du Musée des Offices ; *l'Enfant à la colombe*, de Leyde ; *l'Enfant au Vatican* et beaucoup d'autres bronzes dispersés dans les musées d'Europe ; période des plis régulièrement ondulés

Digitized by Google

et disposés en lignes parallèles, période des indications délicates de la draperie qui paraissent provenir de la nature textile elle-même, période enfin de la sculpture idéale des visages où la Grèce seule excella.

Les artistes étrusques de la troisième époque travaillèrent le bronze, coulèrent des armures, ciselèrent des bijoux.

On tenait en haute estime à Athènes les travaux étruriens. Malheureusement, l'art étrusque, considéré principalement comme auxiliaire de luxe, ne servit plus guère qu'à produire des urnes funéraires, des miroirs, des parures, ne fut plus exercé que comme un métier destiné à satisfaire les goûts du riche peuple hellène dont l'amour de l'élégance était insatiable.

L'influence grecque qui se fit sentir en Etrurie pendant le premier siècle de Rome, s'introduisit par les relations des Etrusques avec les habitants de Cumes et avec les Samiens et les Rhodiens de la Campanie. Ces peuples enseignèrent les mythes achaïques aux artistes de l'Etrurie qui, à défaut de représentations nationales héroïques, se plurent à les reproduire en légendes étrangères.

On a conservé de cette époque les noms de deux sculpteurs célèbres en Grèce et qui naquirent à Reggio (Rhegium) : Cléarque et son élève Pithagore. Le premier, au dire de Pausanias, aurait exécuté pour Sparte une statue de Jupiter placée près du temple de ce Dieu et considérée comme le plus ancien ouvrage de bronze. Mais il est reconnu que cette œuvre est antérieure à cet artiste. Quant à Pythagore, il eut le sens de la symétrie et du rythme, ainsi que l'indique son *Boiteux Philoctète*, que nous connaissons par deux pierres antiques conservées l'une à Berlin, l'autre à Bonn.

Digitized by Google

II

L'Étrurie vit donc naître un style original qui, malgré les influences égyptienne ou grecque, affirma sa vitalité pendant toute l'existence de la nation étrusque.

Il n'en fut jamais de même à Rome. Cette ville, fondée par de frustes bergers dut, pour avoir des architectes, des artistes, des hommes de lettres, s'adresser à l'Achaïe, en possession d'une renommée scientifique littéraire et artistique de beaucoup antérieure à la formation de la cité romaine. Alors qu'ils luttaient pour l'indépendance, les Romains laissèrent à l'Étrurie la charge de leur donner ce qu'ils n'étaient pas capables de tirer de leurs propres ressources. L'*Agger* de Servius Tullius, le temple de Jupiter Capitolin, le monument des rois étruriens dont le fronton était surmonté d'un quadrige et dans la *cella* duquel était érigée une statue du Dieu peinte en rouge, œuvre de Vulcanius de Véies, la statue de Romulus destinée à perpétuer le souvenir de la conquête de Fidène, étaient dus à des artistes étrusques. C'est l'Étrurie qui apprit encore aux Romains à remplacer par le temple le terrain consacré, et à substituer la maison à la chaumière, ainsi que l'indique l'épithète de *toscan* donnée à la plus ancienne forme des constructions architecturales de ce genre (1). Ce fut l'Étrurie qui introduisit à Rome le plein cintre, ce principe vital de construction, cet élément essentiel de la puissance architecturale latine. La construction des superbes arcades romaines date d'Appius Claudius. Mais, déjà, l'an 496 avant notre

(1) *Mommsen*, t. I.

Digitized by Google

ère, Damophilus et Gorgasos, tous deux Greco-Siciliens d'origine, embellirent de figures en terre cuite et de peintures le temple de Cérès à Rome. Cette date a de l'importance en ce qu'elle marque l'époque où l'art grec supplanta à Rome l'art étrusque, car, selon Varron et Pline : *Ante hanc ædem Thuscanica omnia in ædibus fuisse...*

Les quelques noms d'artistes romains qui nous sont parvenus et l'antique existence des corporations d'orfèvres, de potiers, d'ouvriers en cuivre, à Rome, ne sauraient offrir un témoignage probant de l'existence d'une école nationale, malgré que, à cette époque, les indigènes pussent, sans nul doute, recevoir des artistes étruriens un enseignement qui, plus tard, devait leur être donné par les Grecs comme une véritable doctrine esthétique.

Les anciens Romains n'aimaient point l'art. Ils le laissaient aux étrangers, l'abandonnaient même aux esclaves pour que, dit Cicéron, ces malheureux y trouvassent une distraction et un allègement à la servitude : *Ut haberent hæc oblectamenta et solatia servitutis.* Leur passion maîtresse était le patriotisme. La défense et l'accroissement du territoire, l'accomplissement des rites familiers et des obligations dont la mise en exercice faisait de chaque maison une république en miniature, suffisaient à remplir leur vie. Pendant une période de quatre cents ans, on chercherait en vain dans la littérature latine quelque indice d'un goût pour l'art chez le peuple romain, et si ce goût avait existé, il serait impossible qu'il n'eût pas laissé quelque trace.

Plutarque nous apprend dans sa *Vie de Numa* que les lois de ce prince sur les œuvres d'art entravèrent d'une manière absolue le développement esthétique. On ne pouvait exécuter aucune image représentant un homme ou un animal destiné à servir d'objet d'adoration. Aussi, les temples

Digitized by Google

romains, pendant une période de cent années, ne contenaient nulle image, le culte devant être exclusivement spirituel. Plutarque dit cependant que Numa prit sous sa protection les artistes résidant à Rome, institua des corporations, forma des associations d'orfèvres, d'artistes en bronze ou en terre cuite.

Tarquin l'Ancien enfreignit la loi défendant de retracer les effigies des Dieux dans le dessein de les adorer. Ce roi confia à Vulcanius de Véies l'exécution d'une statue de Jupiter dont je parlais plus haut, et destinée à être placée dans le temple de Jupiter Capitolin, commencé par ce monarque et terminé par Tarquin le Superbe.

Les statues qu'on pouvait élever en l'honneur des personnages illustres ne devaient pas dépasser trois pieds de hauteur. On leur donnait le nom de *Tripedaneæ*. Celles de plus petites dimensions, qu'elles fussent d'or, d'argent, de bronze ou d'ivoire, s'appelaient : *Sigillæ*. Il est impossible de dire si ces statues étaient érigées pendant la vie même des personnes qu'elles représentaient. S'il en est ainsi, elles appartenaient au style étrusque. Quant aux statues de Romulus et de Tatius mentionnées par Pline (1), comme elles étaient nues, c'est-à-dire du style héroïque hellène que Rome ignorait, il n'est pas probable qu'elles appartinssent à l'art étrusque. « La nudité qui était dans les mœurs grecques n'était point dans les mœurs romaines, » remarque avec raison Ampère.

Plutarque, au cours de la *Vie de Numa*, nous donne le nom d'un sculpteur romain, Mamurius Vetturius, à qui Numa confia les reproductions de l'*Ancile*, ce bouclier sacré qu'on croyait tombé du ciel comme gage de la protection

(1) *Libr.* XXXV, 11, 3.

Digitized by Google

divine contre la peste qui dévasta Rome d'une façon cruelle pendant la huitième année de l'avènement de ce prince. Mamurius exécuta ce travail avec tant d'habileté que Numa ne put distinguer les copies de l'original. En récompense, le nom de l'artiste fut inséré dans les chants saliariques (1).

Un intervalle de cinq cents ans s'écoule entre ce sculpteur et le premier qui s'offre à nous dans la suite. On peut voir le nom de Novius Plautius sur la base d'un groupe, de facture assez grossière, représentant un jeune homme et deux satyres. C'est là une œuvre inférieure aux ciselures des compositions merveilleuses entourant le célèbre ciste de bronze au haut duquel il est placé (2). (Berlin, musée Kircher.)

Un second Novius, Novius Blesamus, sculpteur à Rome, florissait sans doute à une époque bien plus récente, ainsi qu'en témoigne le latin même de son épigraphe (3).

Il convient de citer aussi parmi les sculpteurs vivant vers la fin du ve et au commencement du vi^e^ siècle de Rome, Caïus Ovius et Caïus Pompéius, dont les noms sont inscrits sur un petit buste de *Méduse* et sur un petit *Jupiter* en bronze ; Canoleius et Rupius ou Rufius, créateur d'une figure en terre cuite, qu'on peut admirer dans le musée de Pérouse ; Publius Cincius Salvius, dont le nom se lit sur la pomme de pin en bronze qui couronnait jadis le sommet du mausolée d'Adrien; Titius Gemellus; Copronius qui, nous dit Pline, personnifia en quatorze figures les nations

---

(1) Plutarque, Νόμας.

(2) L'inscription est celle-ci : Novios Plautois méd. Romai fecit. Dindia Macolnia filea dedit.

(3) U. Brunn. *Scoperte Tarquiniense. Annali dell' Instituto Archeologico*, t. XXXII.

Digitized by Google

vaincues par Pompée (1); Décius, qui fondit une tête colossale en bronze pour Publius Lentulus Spinther, consul en 697, œuvre inférieure à une tête analogue sortie des mains d'un Grec répondant au nom de Charès.

Nous devons, quelle que peu étendue que soit la liste des sculpteurs ayant porté des noms romains, en retrancher encore les Grecs affranchis qui, d'après l'usage, adoptèrent les noms de leurs patrons: tel Marcus Cossutius Cerdo, affranchi de Marcus Cossatius, et Lollius Alcamenes affranchi de Lollius. On pourrait, néanmoins, ajouter aux artistes romains quelques noms qui se présentent sous une forme achaïque. Le grec était devenu à tel point le langage artistique à Rome, que des artistes romains signèrent parfois leurs œuvres avec des caractères grecs (2).

Sans doute, il a existé d'autres sculpteurs romains que ceux dont les noms nous sont parvenus. Quand, à l'époque des empereurs, l'art fut devenu une mode, et que les artistes grecs abondèrent à Rome, ils eurent vraiment de bons élèves romains, qui donnèrent peut-être ces copies des chefs-d'œuvre de Scopas, de Myron et de Lysippe qui, de nos jours, ont été regardés comme des originaux (3).

III

L'amour de l'art fut d'abord éveillé à Rome par les généraux romains, qui donnaient aux habitants de la Ville l'occasion d'admirer les sculptures, les trophées et

(1) *Pline*, l. XXXVI, chap. V.

(2) Ex. Γναιος pour Gnaeus, pâte de verre (Winckelmann).

(3) Cf. Cantu. *Storia degli Italiani*, t. I.

Digitized by Google

les objets d'art qu'ils rapportaient de Sicile, de Macédoine ou de Campanie pour orner les temples et les places publiques. Par exemple, la *Junon* apportée de Véii par Camille ; le *Jupiter imperator* enlevé à Préneste par Titius Quintius Cincinnatus ; la *Vénus Victrix* prise aux Samnites par Fabius Fabricianus ; l'*Hercule* ravi par Fabius Maximus.

La vue continuelle de chefs-d'œuvre dont les pillages successifs et systématiques des Titus Flaminius, Marcus Fulvius Nobilior, Lucius Paulus, Mummius et tant d'autres, augmentèrent beaucoup les trésors de la Ville, fit naître le désir d'en accroître encore le nombre. Mais comme il n'existait pas chez les Romains d'artistes capables de satisfaire cette passion nouvelle, les maîtres les plus habiles de la Grèce furent attirés à Rome par les promesses d'un généreux patronage. On vit alors affluer les Hermodore de Salamis (143 av. J.-C.), Pasitèles, qui fournit pour les temples romains des figures de dieux en ivoire ; Posis qui, au dire de Varron cité par Pline, imita admirablement la nature dans la représentation des fruits ; Ophelion qui sculpta le buste de Sextius Pompéius et qui est peut-être l'auteur de la superbe statue de *Pompée*, du palais Spada ; Arcésilaus que Lucullus et César employèrent ; Stephanos et Menelaus, Grecs établis à Rome vers la fin de la République. On peut joindre à ces noms ceux de Posidonius, d'Éphèse, de Lœdus, de Statiates, de Pytheas, de Zopire et de Teucer qui, au témoignage de Pline, vivaient vers l'époque de Pompée. Diogène qui décora le Panthéon, et Thaletius, fondeur en bronze, appartiennent au premier siècle de l'Empire.

Bientôt, les amateurs et collectionneurs romains dont beaucoup avaient fait leurs études en Grèce, se multiplié-

Digitized by Google

rent. Quelques-uns, des derniers jours de la République à la fin du règne d'Adrien, employèrent des sommes importantes à des acquisitions de statues. Parmi les plus célèbres de ces collectionneurs de l'art grec, on rencontre Terentius Varron, appelé le plus instruit des Romains et sur lequel Pline donne de nombreux renseignements (1); Lucullus, ami d'Arcésilaus, qui travaillait pour ce patricien, à une *Félicité* qu'on devait payer six millions de sesterces et qui avait sculpté pour Varron un groupe en marbre d'un seul bloc représentant des Cupidons ailés jouant avec une lionne. Lucullus, dont Cicéron vante à plusieurs reprises le savoir et le goût, fit transporter d'Apollonia à Rome une statue haute de trente coudées, ayant coûté cinquante talents. Comment oublier Verrès qui organisa, en Sicile, un pillage en règle, secondé par deux artistes de Cibyra, Tlépolême et Hiéron que Cicéron, dans sa seconde *Verrine*, dénomme chiens de chasse du proconsul : *Canes venaticos diceres* (2) ?

Marcus Vipsanius Agrippa établit en un an à Rome cent fontaines, qu'il fit orner de cent cinquante statues. Æmilius Scaurus, édile, décora de trois mille statues le théâtre provisoire qu'il construisit pour les jeux publics. Jules César réunit une grande quantité d'ivoires, de bronzes et de pierres gravées. Mécènes, le patron d'Horace et Pompée aimèrent aussi la statuaire. Pompée, qui fit édifier à Rome le premier théâtre en pierre pouvant contenir quarante mille spectateurs, tint à ce qu'il fût orné de maintes sculptures par des artistes dont les noms sont par malheur perdus.

---

(1) L. XXXV, 45, 2.

(2) Cicéron. *In Verr.* Act. II, lib, 4.

Digitized by Google

IV

Sous Auguste, l'art parvint à une excellence que la Grèce ne surpassa qu'aux jours de Périclès. De même que leurs empereurs, les Romains riches embellirent les portiques et les théâtres des productions esthétiques grecques, parmi lesquelles se remarquaient les œuvres de Scopas et de Myron et de nombreuses statues sculptées par les élèves des plus habiles artistes hellènes établis alors à Rome.

Etant donnés le goût peu développé chez les Romains, leur vêtement plus lourd et plus ordinaire, l'infériorité du type au point de vue de la beauté, il était tout naturel que la maîtrise des sculpteurs grecs diminuât rapidement, loin de leur patrie. Il y avait néanmoins parmi eux des talents distingués, ainsi que l'atteste la statue d'Auguste, découverte dans les fouilles de la villa Livie et actuellement réunie aux marbres du musée lapidaire du Vatican. La conception générale, la taxonomie des draperies, la vénusté des reliefs qui rehaussent la cuirasse, témoignent du génie, du savoir, de l'habileté des Grecs. Pourtant, si l'on considère la minutie trop exagérée des accessoires qu'un Phidias n'eût pas manqué de laisser au second plan, on se trouve là en présence d'une œuvre marquant cette décadence esthétique à laquelle arrivaient fatalement les statuaires tendant à satisfaire un peuple moins instruit que les Grecs et tâchant de subordonner l'art au caprice de l'individu.

Le goût varia à Rome d'après celui du monarque régnant. Tibère aimait l'obscénité : l'art se fit obscène. Caligula

Digitized by Google

ne le considérant que comme un serviteur de l'adulation, fit enlever les têtes des statues grecques pour les remplacer par son chef ignoble. Néron, ce pître qui se délassait de ses crimes de parricide et d'époux sanguinaire en jouant à l'acteur et en composant de mauvais vers, introduisit la mode des statues de marbre coloré avec les extémités de marbre blanc ou de bronze. Il fit dorer les splendides productions de Lysippe. On sait qu'une des statues d'Alexandre-le-Grand par l'admirable sculpteur grec avait été transportée à Rome. Comme elle était de bronze, Néron crut la rendre plus belle en la faisant recouvrir d'une couche d'or. Cet extravagance du fol Ahénobarbus dissimulait le mérite du travail. Il fallut donc enlever la dorure, ce qui dégrada énormément ce chef-d'œuvre.

Néron s'érigea en outre à lui-même une statue colossale, haute de cent dix pieds, exécutée par Zénodore après dix ans de travail, pour la bagatelle de quarante millions de sesterces (environ neuf millions de francs), et dont les défauts témoignent de l'oubli auquel était parvenue la profession de fondeur en bronze.

Le même Empereur accrut les trésors de l'art grec rassemblés à Rome en y ajoutant les chefs-d'œuvre d'Olympie et les cinq cents statues de bronze dérobées au temple d'Apollon à Delphes, qu'il employa aux décorations de la Maison Dorée.

Sous les Flaviens on mit de nouveau l'Achaïe à contribution. Il n'est pas jusqu'à la Palestine qui ne dût livrer elle-même ces magnifiques ornements dérobés au temple de Jérusalem et dont Vespasien embellit le temple de la Paix.

On peut voir une preuve de l'habileté des artistes grecs qui résidaient à Rome sous Titus, en considérant les bas-

Digitized by Google

reliefs de l'arc de ce prince. Le *Laocoon* qui était placé dans son palais appartiendrait-il à cette époque? On sait que Pline jugeait cette statue « supérieure à toutes celles de la peinture et de la sculpture du temps. »

Mais pour avoir une œuvre d'un cachet vraiment national, il nous faut considérer les reliefs de la magnifique colonne élevée en souvenir immortel des victoires de Trajan sur les Daces. De toutes les périodes de l'histoire romaine, il n'en est pas de plus agréable à se rappeler que le règne de Trajan. L'art romain, ou plus exactement, l'art grec pratiqué par des Romains, érige à cette époque ses plus remarquables monuments. Pour perpétuer sa victoire, Trajan fit édifier par l'architecte syrien Apollodore un Forum qui surpassa en splendeur tout ce qu'on avait vu jusqu'alors. En vérité, le spectacle devait être magnifique des monuments rassemblés là. Les frontons, les corniches, l'attique de ces divers édifices étaient ornés des marbres les plus rares; les marches de la basilique étaient en jaune antique massif, la place était décorée de statues de bronze doré; la célèbre colonne était en marbre de Carrare. Et l'on conçoit la stupéfaction de Constantin admis à contempler ce forum. Il demeura muet d'admiration, dit Ammien Marcellin, ne sachant s'il avait devant les yeux un ouvrage de la main des hommes ou de celle des dieux.

La colonne Trajane est le seul reste de l'antiquité romaine qui nous ait été conservé dans son ensemble. Elle a quarante-quatre mètres et son sommet atteint la hauteur du mont Quirinal. Ce fût de marbre se trouve comme revêtu extérieurement d'un bas relief en spirale qui en fait vingt-trois fois le tour. C'est un poème marmoréen célébrant la défaite des Daces. Marches, campements, passages de fleuve, tous les épisodes de l'expédition guerrière y sont

Digitized by Google

retracés dans un style énergique, comme il convient à un pareil sujet.

Deux mille cinq cents figures se meuvent dans ce gigantesque bas-relief; toutes sont dessinées correctement. Le modelé en est vaste et vivant. Nous sommes en présence d'une sculpture historique qui, sans nous rappeler la sublimité des métopes et des frises du Parthénon, n'en présente pas moins un caractère mâle, noble et grand. Le piédestal est orné de trophées, d'aigles ou de guirlandes d'une parfaite exécution. C'est au-dessous de ce piédestal que les cendres de Trajan furent déposées dans une urne d'or. Sa statue en bronze doré couronnait le sommet de la colonne, mais elle fut transportée à Constantinople par un des empereurs d'Orient.

C'est à ces qualités que les Romains durent de briller dans le portrait, dans la narration exacte des faits et d'être aussi grands annalistes sur le marbre que dans leurs livres. On a eu raison d'appeler poème marmoréen ces cent quatorze compositions que divise en deux parties égales une Victoire écrivant sur son bouclier les noms des héros. Dans cette *Victoire* et dans la figure au-dessus, qui représente le vieux *Tibre*, il est aisé de reconnaître un ciseau grec ou gréco-romain. Mais le reste, batailles, sièges, abattages de bois, constructions de cités, fondations de ponts, constitue une œuvre tout à fait romaine. L'Empereur Trajan, reconnaissable à sa tête plate et carrée et à ses traits accusés, se voit partout. Il dirige ses soldats qui présentent une assez frappante ressemblance avec les Trastéverins actuels et se distinguent de leurs ennemis par le costume, la physionomie et leur façon plus civilisée ou plus ordonnée de faire la guerre. Car nul Romain n'aurait combattu à la manière de ces Barbares qui tiennent par la chevelure, entre leurs dents serrées, la tête de l'ennemi à terre.

Digitized by Google

Si l'on cherche à dégager l'esprit et les tendances de l'œuvre entière, la nature du travail, le modelé exécuté par plans angulaires et arêtes grossières, ou par surfaces arrondies, on trouve que les sculptures de la colonne Trajane n'ont rien de commun avec aucune époque de l'art hellénique. En dehors de quelques bustes ou statues-portraits, ces bas-reliefs nous présentent le travail le plus nettement déterminé de cette école romaine qui n'eut qu'une courte existence et dont l'épanouissement fut entravé par la nouvelle invasion d'artistes grecs attirés à Rome par la passion d'Adrien pour l'art archaïque. Ce goût avait pris naissance à la suite des nombreux voyages de l'Empereur à l'étranger. A son retour, il éleva à Tivoli la *villa Adriana* où il fit reproduire en petit les édifices qui l'avaient le plus frappé en Grèce et en Égypte. Il les remplit des statues qu'il avait rapportées de ces divers pays et de sculptures en harmonie avec l'architecture qu'il s'agissait de décorer.

Ce fut alors qu'on vit surgir une nouvelle école d'imitateurs qui passèrent leur temps à contrefaire les statues grecques et égyptiennes. Ces imitateurs en arrivèrent rapidement à perdre toute originalité; leurs œuvres ne se recommandèrent que par l'habileté technique de leurs auteurs comme aussi par une sûreté de dessin incontestable. Mais qu'elles sont molles et dépourvues de vie, ces œuvres, à côté des splendides modèles que créa la Grèce!

On n'a, pour s'en convaincre, qu'à comparer l'*Antinoüs* Braschi et celui de la villa Albani avec les créations originales helléniques, telles que la *Vieille Bacchante* qui tient follement embrassé un verre de vin (Musée du Capitole); l'*Amour et Psyché*, ce marbre délicieux qui vit, respire, palpite et aime, figuration à la fois chaste et charmante de l'union de deux cœurs épris, de deux âmes confondues

Digitized by Google

dans un long et doux enlacement ; l'*Amazone* se préparant au combat ; l'*Hécube* au désespoir, et ce merveilleux *Faune à la vendange*, tout de marbre rouge et dans la représentation duquel on ne sait ce qu'il faut le plus admirer de l'heureux choix des formes ou de la justesse du caractère ; chez ce dernier jamais l'art romain n'aurait su allier d'une si heureuse façon la mollesse musculaire aux accents de la nature sauvage, et il n'aurait pu représenter avec plus d'habileté un corps aussi robuste, affaibli, jusqu'à en paraître fléchissant, par l'ivresse et la sensualité.

Les sculpteurs du règne d'Adrien, employés presque uniquement à exécuter les statues de l'Empereur et de son favori Antinoüs, indiquent par ceux de leurs travaux qui sont parvenus jusqu'à nous que, contraint de suivre une voie désignée par la volonté d'un homme, l'art, quelle que soit sa correction, restera toujours terne, compassé, sans inspiration.

Adrien, tout ensemble architecte, sculpteur et peintre, était si fier de ses talents, qu'il ne tolérait aucune critique. En voici la preuve. Durant le règne de Trajan, Apollodore, l'habile architecte du *Forum Trajanum*, eut la maladresse de répondre assez rudement à Adrien qui intervenait dans une discussion élevée entre l'Empereur et l'artiste au sujet de projets d'édifices. Il commit ensuite l'imprudence de critiquer la construction du temple de Vénus et de Rome dont Adrien avait dressé les plans. Dans cet édifice, les deux déesses, de dimensions gigantesques, étaient représentées assises et dos à dos dans des sanctuaires séparés. « Si elles se levaient, dit Apollodore, elles ne pourraient sortir du temple. » Adrien était envieux de toutes les manières : dans la politique de Trajan, dans les lettres de tous les génies. Il aimait beaucoup les savants quand ils

Digitized by Google

étaient médiocres; il était capable de les tuer quand ils étaient gens de talent. Entre l'architecte Apollodore et l'architecte Adrien, il y eut ainsi une lutte d'art; mais à ce jeu Apollodore jouait sa tête et la perdit (1).

A Adrien succéda Antonin le Pieux. Ce prince excellent s'occupa peu des arts. Puis vint Marc-Aurèle dont la statue équestre si pleine de noblesse, de naturel et de dignité forme un groupe remarquable sur la place du Capitole. La pesanteur des membres du cheval, l'aspect réaliste de l'ensemble indiquent une œuvre originale de l'école romaine ou tout au moins celle d'un Grec depuis longtemps établi à Rome.

Après l'avènement de Commode, la sculpture déclina rapidement. Un premier symptôme de cette décadence réside dans la colonne, pauvre copie de la colonne Trajane, qu'il éleva en l'honneur de Marc-Aurèle. Erigé au milieu d'une place qui est en partie l'ancien Forum d'Antonin et aujourd'hui la place Colonna, ce dernier monument, formé de vingt-huit blocs de marbre, est orné, comme celui de Trajan, de bas-reliefs en spirale dont le travail, beaucoup moins beau, offre peu de saillie et représente les victoires remportées par Marc-Aurèle en Allemagne. On y remarque la figure de Jupiter Pluvius, rappelant certain miracle obtenu par la légion fulminante toute composée de Chrétiens, lesquels attribuèrent à leur Dieu la grâce dont les Païens remerciaient Jupiter.

Nous trouvons une autre preuve du déclin de la sculpture à Rome dans l'*Arc* de Septime-Sévère, en marbre pentélique décoré de huit colonnes cannelées d'ordre corinthien et de bas-reliefs représentant les combats des Romains

(1) *Les Antonins*, par le Comte de Champagny, t. II, p. 6.

Digitized by Google

contre les Parthes, les Arabes et les autres peuples de l'Orient. La plate-forme était surmontée d'un quadrige en bronze; sur le char étaient les statues de Septime-Sévère et de ses deux fils; des cavaliers, des soldats, des victoires, rangés de chaque côté du char, figuraient l'escorte des triomphateurs.

Il en est de même dans les bas-reliefs sculptés à l'époque de Constantin et incorporés à la partie inférieure de l'*Arc* élevé à Trajan et que Constantin ne craignit pas de s'approprier. Les artistes contemporains de cet Empereur étaient tombés dans une étrange barbarie artistique à en juger par les sculptures grossières des hauts faits de Constantin qu'ils ne craignirent pas d'étaler à côté même des splendides bas-reliefs de l'époque trajane.

Trajan avait donné son appui à l'art qu'il regardait comme un objet noble et digne des soins d'un grand prince. Adrien l'avait patronné d'abord parce qu'il l'appréciait, mais surtout parce qu'il y trouvait un moyen de flatter sa propre vanité. Marc-Aurèle, ami des lettres et de la philosophie, le contemplait d'un œil indifférent. Son immonde fils n'était ni capable de l'apprécier ni à même de comprendre quels services il pouvait rendre à l'humanité. L'art, renouvelé sous Trajan, entra donc en décadence sous Commode, comme l'art glorieux sous Auguste, avait commencé de décliner sous Tibère (1).

D'ailleurs on ne peut s'étonner de cette décadence générale artistique, quand on voit les grandes fortunes qui donnaient la vie aux œuvres d'art sombrer dans la tourmente du déclin de l'Empire romain.

On peut dire que le coup de grâce fut porté par Cons-

(1) Voyez Champigny, 329, 2.

Digitized by Google

tantin, qui non seulement enleva de Rome, pour enrichir Byzance, une multitude incalculable d'œuvres d'art, mais encore entraîna à sa suite tous les artistes et tous les ouvriers dont il crut avoir besoin pour orner la nouvelle capitale de l'Empire. Ceux qui demeuraient à Rome, incapables même de copier l'antique, employaient, quand ils devaient élever de nouvelles constructions, de vieux fragments qu'ils associaient gauchement avec leurs créations inférieures (1).

L'art païen expire. Il n'est plus capable désormais de donner une œuvre durable. Il s'essaierait en vain, par exemple, à ciseler un verre dans le genre de celui trouvé près du tombeau de Cæcilia Metella. Il lui serait, à cette heure, impossible d'en reproduire la forme élégante, le feuillage d'un relief fin et discret, les délicates anses à mascarons, les oves, les feuilles d'acanthe avec cannelures à la gorge.

Il ne faudrait pas davantage lui demander de figurer les charmes et la grâce naïve qui caractérisent si heureusement cette petite statue de jeune fille qu'on admire au Musée du Capitole sous la dénomination de l'*Innocence*. Cette enfant, qui tient dans son sein une colombe, se retourne effrayée par le sifflement d'une vipère. Distinction, élégance juvénile, chasteté, telles sont les qualités qui émanent de cette statue. Ah! les artistes en décadence de l'époque impériale auraient vainement tenté une exécution aussi suave, une personnification aussi exquise du symbole de la douceur!

Ils n'auraient pas davantage, dans le bas-relief connu sous le nom de *Table iliaque*, représenté avec tant de suavité les

(1) Non si trova quasi piu nessuna menzione dell' arte dopoi tempi di Constantino. (Winckelmann.)

Digitized by Google

Amours de Diane et d'Endymion... Jamais la célèbre phrase de Voltaire ne m'a paru plus juste : « La décadence est produite par la facilité de faire et par la paresse de bien faire, par la satiété du beau et par le goût du bizarre. »

Pierre DE BOUCHAUD.

(à suivre)

Digitized by Google

LA
CHAPELLE DE SAINT-ROCH
A CHOULANS
(suite (1)

IX

La vie de saint Roch. — Son départ pour l'Italie. — Guérisons miraculeuses. — Roch atteint de la peste. — Gothard et son chien. — Roch retourne à Montpellier. — Il est jeté en prison et y meurt. — Le gouverneur le reconnait pour son neveu.

A l'époque où fut construite la chapelle de Choulans, le culte de saint Roch était répandu dans une grande partie de la France et de l'Italie. L'Eglise l'honorait le 16 août; on l'implorait contre les maladies contagieuses et spécialement contre la peste (2).

La vie de ce saint est très curieuse. Roch était né en 1295, à Montpellier; il vint au monde avec une croix de couleur

---

(1) Voir la *Revue du Lyonnais*, Janvier, Février et Mars 1901.

(2) On donnait même quelquefois à la peste le nom de *mal de saint Roch*.

Digitized by Google

pourpre gravée sur la poitrine. Sa famille était une des premières de la ville.

A vingt ans, ayant perdu ses parents, Roch donna ses biens aux pauvres et se consacra à leur service. Puis, un jour, il revêtit l'habit de pèlerin et, à pied, le bâton à la main, se mit en route pour l'Italie, qui était alors ravagée par la peste.

Le costume de Roch consistait, disent ses biographes, en une courte robe de couleur rouge (*brevi quadam coccinea veste*), sur laquelle était jeté un petit manteau d'étoffe grossière. Un chapeau à larges bords couvrait sa tête; une besace destinée à recevoir le pain de l'aumône était suspendue à ses épaules; une forte chaussure, propre aux longues marches, protégeait ses pieds; enfin, un bâton, auquel pendait une gourde, lui servait d'appui.

Arrivé en Italie, le jeune homme parcourut un grand nombre de villes, se consacrant partout, avec le plus admirable dévouement, au soulagement des malheureux atteints de la peste.

Mais il n'allait pas tarder à subir, à son tour, les atteintes du fléau. A Plaisance, comme il prodiguait ses soins à des pauvres qui avaient été recueillis dans un hospice, un bubon ou charbon noirâtre apparut à sa jambe droite.

Afin de ne pas être à charge à ses semblables, Roch résolut de se retirer dans une solitude. S'appuyant sur son bâton, il se traîna péniblement hors de la ville et gagna une vallée sauvage où s'élevait une épaisse forêt. Là, comme, à bout de forces et mourant de soif, il était près de succomber, un ange, dit la pieuse légende, fut envoyé du ciel pour le fortifier et le consoler.

Guidé par l'ange, Roch atteignit enfin une sorte de grotte. Il venait de s'y étendre sur un lit de feuillage,

Digitized by Google

lorsque, soudain, à ses pieds, jaillit une source vivifiante. Bénissant la bonté de Dieu, Roch étancha les ardeurs de sa soif et lava la plaie de sa jambe. Ses souffrances devinrent aussitôt plus supportables.

Quelques instants après, un chien accourait près de lui, tenant dans sa gueule un pain qu'il déposait à ses pieds.

Cet animal appartenait à un seigneur de Plaisance, nommé Gothard Palestrini, qui s'était réfugié dans sa maison de campagne pour échapper à la peste; il revint les jours suivants apporter à Roch le pain nécessaire à sa subsistance. Un jour, d'aventure, ayant suivi son chien, Gothard assista à cette curieuse scène; il s'approcha de Roch et s'entretint longuement avec lui. Il fut tellement touché par les exhortations de cet homme extraordinaire, qu'il abandonna ses biens, se voua au service des pauvres et alla mendier son pain dans les rues de Plaisance.

Peu de temps après, ayant appris que la peste sévissait de plus belle, Roch, bien que souffrant encore, retourna à la ville prodiguer ses soins aux malades. Il en guérit un grand nombre dans les hôpitaux, dans les rues et sur les places publiques, en faisant sur leurs membres le signe de la croix. Puis, le soir venu, il reprit le chemin de sa solitude.

Comme il s'était assis à l'entrée de la forêt, il vit tout à coup s'avancer et se ranger autour de lui les animaux sauvages qui peuplaient ces lieux déserts. Dans leurs yeux abattus, dans leurs membres tremblants, Roch eut bientôt reconnu les symptômes de la peste, qui avait atteint jusqu'aux fauves des halliers.

Prosternés en quelque sorte à ses pieds, ces animaux semblaient implorer sa protection. Roch les bénit et, s'approchant de chacun d'eux, les marqua du signe de la croix. Ils furent aussitôt guéris.

Digitized by Google

Roch continua sa route, et, en cheminant, il priait Dieu de lui rendre la santé. Or, comme il approchait de la grotte, des voix célestes se firent entendre au milieu du silence de la forêt : « Roch! Roch ! disaient-elles, ta prière est exaucée; que ta souffrance cesse, que la santé te soit rendue ! » Il se sentit guéri à l'instant même.

Cependant, la peste ayant cessé ses ravages, Roch fit ses adieux à Gothard et reprit le chemin de la France.

Celui-ci, qui était habile dans l'art de la peinture, se rendit dans l'église de Sainte-Marie-de-Bethléem, où Roch était allé prier ä son arrivée à Plaisance, et s'appliqua à peindre sur un mur l'image de son maître. Un manuscrit de 1615 décrit naïvement, ainsi qu'il suit, les traits caractéristiques de cette œuvre :

« Gothard représente saint Roch comme étant de petite taille, mais plein de grâce et de bel aspect. Sa face était courte et pleine; sa peau sans taches, quoique un peu rude; ses yeux étaient grands et modestement inclinés vers la terre, ce qui lui donnait un air pensif et révélait en lui une grande force d'âme. Son nez n'était ni trop long, ni trop gros, et dans d'exactes proportions; sa barbe était courte, peu épaisse et de teinte roussâtre; ses cheveux crépus tombaient en boucles sur ses épaules; son cou paraissait court par l'habitude qu'il avait de se tenir incliné, comme font ordinairement les personnes timides; ses bras étaient charnus, ses mains très blanches, ses doigts longs et effilés. Le reste de sa personne était sans défauts et plein de distinction et de noblesse. »

Son œuvre achevée, Gothard, suivant les conseils de Roch, qui l'avait engagé à embrasser la vie contemplative des saints ermites, se retira dans les Alpes, sur la montagne qui porte aujourd'hui son nom.

Digitized by Google

Roch rentra à Montpellier dans le courant de l'année 1322. Il trouva sa patrie en proie aux plus grands troubles.

L'autorité du roi de Majorque (1), seigneur de la ville, était bien ébranlée; depuis que l'évêque de Maguelonne, Bérenger de Fredol, avait cédé à Philippe le Bel (2) ses possessions de Montpelliéret (3), les rois de France tendaient à s'emparer du territoire voisin appartenant au roi de Majorque. D'autre part, de graves mésintelligences existaient entre la branche aînée et la branche cadette de la maison d'Aragon.

On comprend l'état de méfiance qui régnait dans la cité et les précautions que prenaient les autorités à l'égard des étrangers.

Roch pénétra jusqu'au centre de la ville et vint, harassé de fatigue, s'asseoir sur un banc de pierre, non loin de la maison où il était né. Il avait résolu de garder l'incognito, voulant ainsi rendre plus complet son renoncement à toutes les choses de ce monde.

Personne ne reconnut, sous l'humble costume de pèlerin, le descendant de la noble famille des Roch. D'ailleurs, les austérités et les longues marches au soleil avaient changé sa physionomie à un tel point qu'il était devenu méconnaissable pour ses concitoyens et même pour sa famille.

Bientôt des archers de la cour du bayle vinrent lui demander son nom et son pays, et comme Roch ne répon-

---

(1) Le roi régnant se nommait don Sanche; il mourut en 1324 et eut pour successeur Jemay III.

(2) En 1293.

(3) Montpelliéret était situé au sud-est de la colline, Montpellier au nord-ouest. Ces deux bourgs furent réunis dans la suite.

Digitized by Google

dait à leurs questions que par ces humbles paroles : « Je suis un pauvre pèlerin », le soupçon s'empara de ces hommes. Ils le prirent pour un espion dangereux, l'arrêtèrent et le conduisirent, chargé de liens, comme un malfaiteur, devant le gouverneur de la ville.

Celui-ci était l'oncle même de Roch. Il demanda à ce mystérieux inconnu qui il était et d'où il venait.

Pour se faire reconnaître, Roch n'avait qu'à découvrir sa poitrine et à montrer à son oncle la croix pourprée qui le distinguait depuis sa naissance, et dont personne, à Montpellier, n'ignorait l'existence ; il n'avait qu'à dire qu'il était ce pèlerin bienfaisant, béni par toute l'Italie ; il n'avait qu'à se nommer, et ses liens tombaient à l'instant. Mais Roch recherchait une vie d'immolation. Il ne répondit pas aux questions que lui posait le gouverneur.

On le jeta dans un cachot.

Il y avait cinq ans que Roch était en prison, lorsqu'un jour (1), voyant approcher sa dernière heure, il demanda au geôlier de faire venir un prêtre. Celui-ci accéda à sa prière.

Le prêtre trouva la prison inondée de lumière. Il administra les sacrements au moribond. Alors celui-ci, s'adressant à Dieu, lui demanda que tous ceux qui l'invoqueraient, se souvenant de son nom, fussent délivrés de la peste. Après cette dernière prière en faveur de l'humanité, il expira doucement.

Cependant, le gouverneur, auquel le prêtre alla rapporter cette mort édifiante, fut frappé par ce qu'il entendait et se rendit à la prison. Le cachot était encore comme inondé de clartés. Surpris, il s'approcha du corps du prisonnier

(1) Le 16 août 1327.

Digitized by Google

inconnu et aperçut à ses côtés, dit la pieuse légende, une tablette sur laquelle une main divine avait écrit en lettres d'or, que « ceux qui, frappés de la peste, invoqueraient désormais le nom de Roch seraient délivrés de ce mal destructeur (1). »

Le gouverneur quitta la prison, en proie à un grand trouble, et alla faire à sa mère le récit de cette mort merveilleuse. Celle-ci eut alors le pressentiment que le mystérieux inconnu pouvait être son petit-neveu, parti, douze ans auparavant, sous l'habit de pèlerin. A sa prière, le gouverneur retourna au cachot, et, découvrant la poitrine du prisonnier, aperçut une croix pourprée imprimée sur sa chair.

A ce spectacle, ses yeux se remplirent de larmes et il fut dans la désolation d'avoir méconnu et traité si cruellement son noble et saint neveu. Il se prosterna devant son corps et le baisa avec respect.

Toute la population de la ville vint à son tour vénérer la dépouille de Roch et, dès ce jour, on résolut d'élever un sanctuaire en son honneur (2).

---

(1) Un chef-d'œuvre de Rubens, peint pour la confrérie de Saint-Roch, d'Alost (Belgique), et qui se trouve encore aujourd'hui dans l'église collégiale de Saint-Martin, reproduit cette scène.

Le saint est représenté dans la prison, dont la partie supérieure est éclairée par une lumière surnaturelle. Il est à genoux, non pas comme un suppliant, mais avec l'expression de la plus vive gratitude ; il a les yeux levés vers le Sauveur, qui lui apparaît au milieu d'une gloire et qui lui montre, sur une tablette tenue par un ange, cette inscription : *Eris in peste patronus.*

(2) Voir : Recluz (abbé), curé de la paroisse de Saint-Roch à Montpellier : *Histoire de Saint Roch et de son culte*, Montpellier, Joseph Calas, 1858.

Digitized by Google

X

Le culte de saint Roch. — Le Concile de Constance; intervention miraculeuse. — Les reliques de saint Roch ravies par les Vénitiens. — On élève dans toute la chrétienté des églises et des chapelles sous le vocable de Saint-Roch. — Le culte du saint à Lyon et dans le Lyonnais.

Le culte de saint Roch, à Montpellier, data du jour même de sa mort. Mais il ne fut officiellement autorisé par l'Église et ne se répandit dans la chrétienté que quatre-vingt-sept ans plus tard, en 1414.

Cette année-là, un Concile général était assemblé à Constance, pour l'extinction du schisme d'Occident. Plus de cent mille étrangers se trouvaient réunis dans la ville, quand une de ces épidémies si fréquentes au moyen âge, se déclara parmi cette multitude. C'était comme un prélude, un avant-coureur de la peste.

Une voix unanime s'éleva de la foule effrayée. Le nom de saint Roch circula dans toutes les bouches; on rappelait les miracles de guérison qu'il avait opérés en Italie et la promesse que Dieu lui avait faite de sauver les peuples qui réclameraient son intervention contre le fléau.

La ville de Constance et l'assemblée furent mises sous sa protection tutélaire. Les Pères du Concile prescrivirent des prières publiques en l'honneur du saint guérisseur de la peste. Une image qui le représentait dans son costume de pèlerin fut portée processionnellement à travers les rues de la cité. C'était la première fois qu'un culte public, avoué par l'Eglise, lui était rendu.

Après cette solennelle invocation, on vit l'influence pestilentielle disparaître presque subitement.

Digitized by Google

Cet exemple autorisa désormais les peuples à dédier à saint Roch des tableaux, des autels, des chapelles et des temples. Le nom du charitable pèlerin devint l'objet d'un culte général.

Dès 1415, une association pieuse, ayant pour but de secourir les malades, se fondait à Venise sous son patronage.

Bientôt, il n'y eut pas de pays qui ne possédât une église ou un autel consacré à saint Roch; quantité de confréries s'établirent sous son nom; ses images, ses statues se multiplièrent en tous lieux, dans toute la chrétienté.

La ville de Montpellier avait conservé le corps de saint Roch. En 1399, elle donna une partie des reliques du saint à Jean-le-Maingre, maréchal de Boucicault, qui, envoyé par le roi de France, avait pacifié la Provence et le Languedoc désolés par le schisme qui divisa l'Eglise après la mort de Grégoire XI (1).

En 1484, la peste ayant fait trente mille victimes à Venise, que ses rapports continuels avec l'Orient exposaient tout particulièrement à ce fléau, les Vénitiens demandèrent à Montpellier les reliques de saint-Roch. Sur le refus des habitants, ils envoyèrent dans cette ville des émissaires déguisés en pèlerins, qui volèrent les reliques et les apportèrent à Venise, où le doge, le Sénat, le clergé et le peuple les reçurent triomphalement.

La splendide église de San-Rocco fut bâtie pour les abriter. Une confrérie se forma sous les auspices du saint dans le but de soigner les malades et les pauvres, mais particulièrement les personnes atteintes de la peste. L'édifice cons-

(1) Le maréchal de Boucicault légua plus tard cette partie du corps de saint Roch aux Trinitaires d'Arles.

Digitized by Google

truit pour l'exercice de ces bonnes œuvres est connu sous le nom d'Ecole de Saint-Roch *(Scuola di San-Rocco)*. Le Tintoret a exécuté pour l'église de San-Rocco six tableaux relatifs au saint protecteur : l'un représente *Saint Roch dans le désert ;* un autre, *Saint Roch devant le Pape*. Dans la Scuola, le même maître a peint un *Saint Roch guérissant les malades* et un *Saint Roch contemplant le Père Eternel* (plafond) ; on y voit aussi une série de sculptures en bois, par Giovanni Marchiori, représentant les principaux traits de la vie de saint Roch, et une statue du saint par Girolamo Campagna.

En 1530, Venise fut délivrée de la peste grâce à l'intervention de saint Roch. En 1630, la ville ayant été préservée miraculeusement du fléau, le Sénat et le peuple lui élevèrent un temple sous le vocable de « Santa Maria della Salute » (1).

Depuis cette époque, des fragments des reliques du saint, provenant de Venise ou d'Arles, furent donnés à divers sanctuaires de la chrétienté, entre autres à l'église de Saint-Roch, à Paris, et aux églises de Saint-George, des Minimes, des Pères de la Trinité et des Bénédictines de Chazaux, à Lyon.

De Montpellier et de Venise, le culte de saint Roch se répandit et s'établit rapidement dans toute l'Europe. En Italie : à Acquapendente (2), dès la fin du xve siècle ; à Césène, en 1501 ; à Rome, en 1624 ; à Frascati, en 1656 ; en Portugal et en Espagne — spécialement à Madrid, Barcelone, Valence et Saragosse, — dès le début du

(1) La Vierge Marie et saint Roch avaient été invoqués de concert.

(2) Cette ville possède encore aujourd'hui une confrérie de Saint-Roch et une église dont ce saint est le principal titulaire.

Digitized by Google

XVIe siècle ; en Belgique — à Anvers, — en 1512 ; un peu plus tard, dans la Savoie, l'Autriche et les provinces catholiques de l'Allemagne ; enfin, en France : à Paris, en 1490 ; à Lyon, à peu près à la même époque (1) ; à Arles, en 1628 ; à Salon, en 1631 ; à Montargis, en 1635.

En 1639, dans le diocèse de Lyon, on commença à « célébrer la fête de saint Roch, dont on ne faisait que commémoration auparavant, dans le rite de semi-double majeur, ce que l'on continua depuis par ordonnance du Chapitre (2). »

A la fin du XVIIe siècle, le jour de la fête de saint Roch, « il y avait indulgence plénière dans la chapelle dudit saint hors les murs de la ville et pardon de quarante heures aux Augustins du port Saint-Vincent, aux Cordeliers de Saint-Bonaventure, à Saint-George, aux Jacobins, aux Minimes — et exposition du suaire dudit saint — à Saint-Pierre-le-Vieux, à Saint-Saturnin, aux Pères de la Trinité — et exposition de sa relique (3). »

Diverses églises ou chapelles de Lyon — entre autres l'église des Minimes (4) et la chapelle de la recluserie de Saint-Sébastien — avaient des autels sous le vocable de Saint-Roch ; en outre, dans quelques églises, des chapelles lui étaient dédiées.

---

(1) Dès 1501, le culte de saint Roch était célébré dans l'église de Saint-Just.

(2) *Archives du dép. du Rhône*, Inventaire des Minimes. « La maladie contagieuse, qui était très grande cette année-là, est-il ajouté, fut cause de cet établissement ».

(3) *Almanach de 1698*.

(4) L'église des Minimes de Lyon était sous le vocable de l'Assomption, de Saint-François de Paule et de Saint-Roch ; la Confrérie de la Santé s'y réunissait.

Digitized by Google

La confrérie de Saint-Roch et de Saint-Sébastien (1), dite « des Colporteurs », se réunissait en l'église des Jacobins, dans une chapelle voûtée construite par Antoine de Varey en 1466 (2).

D'autres confréries, dites également « de Saint-Roch et de Saint-Sébastien », possédaient des chapelles : l'une dans l'église paroissiale de Saint-Pierre-le-Vieux (3), l'autre dans

---

(1) On rencontre fréquemment le nom de saint Sébastien, le soldat martyr, joint à celui de saint Roch dans le vocable de chapelles ou de confréries. On trouve l'explication de ce fait dans la vie de saint Sébastien, où il est dit :

« Tout le peuple chrétien porte une grande dévotion à ce saint, à cause des bienfaits qu'il reçoit continuellement par son intercession, principalement en temps de peste, où il se montre favorable à ceux qui se recommandent à lui et implorent son aide. Au temps du Pape Agathon, la ville de Rome étant fort infectée de peste, par ordonnance divine on dressa un autel à saint Sébastien et, incontinent après, la peste cessa ; et, depuis, d'autres villes, en semblables contagions, ont éprouvé la même faveur ». *Les Nouvelles fleurs des vies des Saints*, par un Solitaire, Lyon, 1743, t. I, fol. 136.

(2) Voir : Biblioth. de la Ville de Lyon, Fonds Coste, n° 3015, *Estat donné à Mgr l'Intendant par les deux courriers de la chapelle de Saint-Roch, au sujet de la confrérie de Saint-Roch dite des Colporteurs*, 28 août 1691, signé : « Laborie, André Duchamp » ; manuscrit in-folio, 2 pages.

Voir aussi : *Ibid.*, n° 3032. *L'ancienne et dévote confrérie de Saint-Sébastien et de Saint-Roch, érigée premièrement à l'Hôtel-Dieu de Lyon, et depuis plus de 200 ans au couvent des RR. PP. Prêcheurs, avec la Bulle de N. S. Père le Pape Alexandre VII et les prières de la Confrérie*, nouvelle édition, à Lyon, chez Claude Perrot, 1738, in-16, 42 pages.

Chaque année, « le jour de Saint-Barthelemi, vingt-quatrième août », cette confrérie se rendait processionnellement « à la chapelle de Saint-Roch, hors les murs de la ville, en vœu fait pour la Santé. »

(3) Voir : *Les devoirs et saintes occupations des confrères et sœurs de la confrérie de Saint-Roch et de Saint-Sébastien, la première de cette ville érigée dans l'église paroissiale de Saint-Pierre-le-Vieux*. Lyon, Juttet, 1726, petit in-12 bas.

Digitized by Google

l'église des religieux du tiers-ordre de Saint-François, au faubourg de la Guillotière (1).

Enfin, la Compagnie des arquebusiers de la ville entendait la messe, chaque dimanche, dans une chapelle du Grand Couvent des Carmes des Terreaux dédiée à saint Roch (2).

Jadis, un grand nombre d'églises ou de chapelles du Lyonnais furent dédiées à saint Roch ; un certain nombre existent encore dans le diocèse actuel de Lyon (3).

La plus proche de Lyon était la chapelle de Grange-Blanche ou de Montribloud (4), dédiée à saint Roch et à saint Sébastien. Venaient ensuite les chapelles ou églises de Francheville (5), de Châtillon-d'Azergues (6), des

---

(1) Voir : Biblioth. de la Ville de Lyon, Fonds Coste, nº 3049, *Confrérie de Saint-Roch et de Saint-Sébastien érigée dans l'eglise des religieux du tiers ordre de Saint-François, au faubourg de la Guillotière*, Lyon, Bélion, 1776, in-12 bas.

(2) Voir : *Archives de la ville de Lyon*, GG, chap. XIX, pp. 417-453. Procès entre les Prieurs et religieux du Grand Couvent des Carmes des Terreaux et la Compagnie des Arquebusiers. Les premiers se plaignaient que la somme de vingt-cinq livres par an que leur donnait la Compagnie ne fût pas suffisante pour « dire la messe tous les dimanches et fêtes de l'année et faire tous les autres services et dévotions ». Ils se plaignaient en outre que « la chapelle fût en très mauvais état ». Une transaction intervint le 31 décembre 1647.

(3) Voir : CHAVANNE (abbé), *Saint Roch, sa vie, ses prodiges, sa mort ; vie de saint Gothard et nomenclature des chapelles dédiées à saint Roch dans le diocèse de Lyon*. Lyon, A. Vingtrinier, 1875.

(4) Voir : LÉON GALLE, La *Chapelle de Grange-Blanche*, *Revue du Lyonnais*, t. XIV, p. 315-316.

(5) La chapelle, élevée en 1625, fit place, en 1630, à l'église paroissiale, qui fut bâtie sur le même terrain et placée sous le vocable de Saint-Roch.

(6) La chapelle, située dans l'ancien cimetière, remonte au XIe siècle ; elle fut dédiée à saint Roch au XVIe siècle.

Digitized by Google

Chères (1), de Charbonnières (2), de Limonest (3), de Grézieu-la-Varenne (4) de Villefranche (5), de Ville-sur-Jarnioux (6), de Brullioles (7), de Bibost (8), de Violay (9), de Theizé (10), de Rontalon (11), de Gleizé (12), de Chirouble (13), d'Amplepuis (14), de Bagnols (15), de Lamure (16), de Chazelles-sur-Lyon (17), de Trèves (18), de Saint-Genis-l'Argentière (19), de Cotance (20), de Bussière (21), de Rozier-en-Donzy (22), de Saint-Barthé-

---

(1) Chapelle intérieure de l'église, datant de 1628.

(2) Eglise paroissiale.

(3) Chapelle, date de construction inconnue.

(4) Eglise paroissiale.

(5) Chapelle rurale bâtie en 1661, au midi de la ville; restaurée et agrandie en 1729.

(6) Chapelle du XVIe ou du XVIIe siècle.

(7) Eglise paroissiale.

(8) Chapelle extérieure du XVIe ou du XVIIe siècle.

(9) Chapelle rurale bâtie en 1689.

(10) Chapelle, date de construction inconnue.

(11) Chapelle dans le cimetière, datant de 1624.

(12) Chapelle du XVIIe siècle.

(13) Chapelle élevée en 1634.

(14) Chapelle du XVIe siècle.

(15) Petite chapelle bâtie au XVe siècle, tombée en ruines deux siècles plus tard; depuis l'année 1637, l'église paroissiale, qui était déjà sous le vocable de Saint-Blaise, a pris pour second patron saint Roch.

(16) Chapelle du XVIe siècle.

(17) Chapelle du XVe siècle, désaffectée depuis 1793.

(18) Eglise paroissiale.

(19) De l'ancienne chapelle, transformée en grange en 1792, il ne subsiste plus qu'une fenêtre.

(20) Eglise paroissiale, sous le vocable de Saint-Roch depuis le XVIe ou le XVIIe siècle.

(21) Chapelle bâtie en 1633.

(22) Chapelle datant à peu près de la même époque.

Digitized by Google

lemy-Lestra (1), de Saint-Julien-en-Jarez (2), de Palognieu (3), de Renaison (4), du hameau de Saint-Roch (faubourg de Renaison) (5), de Saint-Just-en-Bas (6), de Roanne (7), de Saint-Etienne (Loire) (8), de Saint-Didier-la-Séauve (9), de Sauviers (10), de Lézigneux (11), de Chambonie (12), et de Mornand (Loire) (13).

XI

Saint Roch et la statuaire. — La statue de l'église de l'Annunziata à Florence. — La statue de l'église de Trèves en Lyonnais. — Autres anciennes images de saint Roch; description d'une des plus curieuses. — La statue de la chapelle de Choulans.

La puissance de guérir de la peste avait rendu saint Roch très populaire (14), à une époque où cette maladie conta-

---

(1) Chapelle datant de 1755.

(2) La chapelle primitive, élevée en 1728, à la suite d'une peste partielle, tombait en ruines au commencement du XIXe siècle; elle fut rebâtie en 1828.

(3) Chapelle datant de 1629.

(4) Chapelle rurale. La chapelle primitive, élevée à une date inconnue, fut démolie en 1866 et rebâtie en 1870.

(5) Chapelle datant du moyen âge.

(6) Chapelle du commencement du XVIe siècle.

(7) Chapelle bâtie en 1599, restaurée en 1722; située à l'extrémité nord-est de la ville.

(8) De la chapelle, bâtie en 1629, il ne reste plus rien; mais une des églises de Saint-Etienne, bâtie en 1856, a été placée sous le vocable de Saint-Roch.

(9) Chapelle datant de 1714.

(10) (11) Chapelles, dates de construction inconnues.

(12) (13) Églises paroissiales.

(14) A Lyon, le nom de saint Roch et parfois même son image servaient d'enseigne à des boutiques. Les Archives de la ville nous

Digitized by Google

gieuse faisait tant de ravages. Aussi l'image de ce bienheureux fut-elle une de celles que la statuaire eut le plus souvent à reproduire au XVe, au XVIe et au XVIIe siècles.

Il existe encore aujourd'hui un certain nombre d'anciennes statues de saint Roch. Le plus souvent le saint est représenté comme un homme à la fleur de l'âge, amaigri par les austérités. Il a le costume d'un pèlerin, avec le pétoncle au chapeau, le havre-sac en bandoulière, le bourdon à la main. Il est d'ordinaire accompagné d'un chien tenant un pain dans sa gueule (1); quelquefois aussi, d'un ange qui s'approche de lui pour panser le bubon ou ulcère qui déforme sa cuisse droite.

Parmi les plus anciennes et les plus intéressantes statues de saint Roch, il faut en citer une, en bois de tilleul, de grandeur naturelle, qui appartient à l'église de l'Annunziata, de Florence, et qui a été sculptée par un artiste français, maître Jean ou Janni, vers la fin du XVe siècle. Vasari a parlé avec enthousiasme de cette statue, qu'il proclame une merveille — *uno miracolo di legno* — surpassant en beauté toutes les autres statues en bois qui se puissent voir. « Maître Janni, dit-il, fit d'un ciseau très fin les vêtements si souples, si feuillés et pour ainsi dire si minces; il donna à l'agencement des plis une tournure si belle, qu'il ne se

---

apprennent qu'en 1564 il y avait, dans la rue « tendant de la boucherie Saint-Paul à Saint-Barthélemy », un « logis où pendait pour enseigne l'effigie de saint Roch » ; de même à Saint-Just, en 1588. En 1660, Jean Grégoire, libraire *in vico hospitalis*, avait également sa boutique « à l'image de saint Roch ».

(1) Le nom de saint Roch entre dans quelques locutions : *saint Roch et son chien*, deux personnes inséparables, parce qu'on représente presque toujours saint Roch accompagné d'un chien ; *être coiffé comme saint Roch*, porter son chapeau un peu de travers, etc.

Digitized by Google

peut rien voir de plus admirable. Il exécuta également la tête, la barbe et les mains de ce saint avec une si grande perfection que cette statue a mérité et méritera toujours les louanges universelles. »

En 1860, dans la *Revue des Beaux-Arts*, M. A. de Montaiglon décrivait ainsi, d'après un dessin de M. Jacques Léman, l'œuvre de maître Janni : « Saint Roch, les cheveux courts et bouclés, recouverts d'une petite calotte ronde, la barbe frisée et descendant jusqu'à la poitrine, est représenté debout; il n'est pas accompagné du chien légendaire, il a seulement le bâton de pèlerin, qu'il tient de la main gauche et qu'il appuie par terre; sa robe à manches étroites est relevée par devant, de manière à découvrir la cuisse et les pieds, qui sont contrefaits. Les hagiographes nous apprennent qu'en soignant des malades à Plaisance, saint Roch fut atteint de la contagion et qu'un horrible ulcère rongea ses jambes. La statue de Campagna, qui est à Venise, le représente de même découvrant sa cuisse malade. »

Plusieurs églises ou chapelles du diocèse de Lyon possèdent d'anciennes statues en bois de saint Roch. La plus remarquable est celle de Trèves, près de Condrieu, qui date de 1628 et qui fut vouée et érigée par les habitants en reconnaissance de ce que saint Roch avait, par son intercession, obtenu la cessation de la peste. A cette époque, l'image du saint resta pendant six mois exposée sur la table de communion à la vénération des populations des lieux voisins.

En 1793, un habitant de Trèves, François Bourdin, cacha la statue dans les combles de l'église. Un prêtre, l'abbé Chavanne, l'y découvrit en 1832; il la fit restaurer et placer, en 1836, dans une chapelle de l'église paroissiale qui porte aujourd'hui le nom de chapelle de Saint-Roch.

Cette statue représente le saint accompagné d'un ange qui

Digitized by Google

lui applique sur la cuisse un baume, symbole de sa guérison miraculeuse, et d'un chien qui lui présente un pain.

Les paroisses de Saint-Julien-en-Jarez, Saint-Barthélemy-Lestra, Villefranche, Rontalon, Gleizé, Bibost, Palognieu, possèdent également des statues de saint Roch, plus ou moins anciennes et plus ou moins bien conservées.

A ces diverses statues, il faut en ajouter une autre, très ancienne et très curieuse, qui est la propriété d'une de nos compatriotes, Mlle Péronnet.

Cette statue, de soixante centimètres de hauteur, a été sculptée dans un morceau de buis d'une seule pièce; elle est en bon état — seule, la pomme du bourdon a disparu.

Saint Roch est représenté en costume de pèlerin, tenant à la main le bourdon ; il est coiffé d'un chapeau noir orné de coquillages, vêtu d'un manteau gris foncé doublé de vert et d'une tunique jaune brun, et chaussé de hauts brodequins. A sa gauche, se trouve le chien traditionnel, portant un pain dans sa gueule, et un ange, vêtu d'une tunique gris bleu, se penche comme pour panser le bubon que Roch porte à la cuisse droite.

Mlle Péronnet tient cette statue de deux vieilles dévideuses, les demoiselles Gallet, qui demeuraient rue des Forces, sur le territoire de la paroisse Saint-Nizier. Pendant la Terreur, elles avaient caché dans leur appartement le curé d'une paroisse suburbaine, et celui-ci, en les quittant, leur avait laissé, en témoignage de reconnaissance, cette statue de saint Roch — le patron de son église, sans doute — qu'il avait emportée avec lui dans sa fuite afin de la sauver de la fureur des jacobins.

Mlle Péronnet entoure cette statue d'une grande vénération et attribue à sa présence chez elle le privilège d'avoir été préservée toute sa vie des maladies épidémiques.

Digitized by Google

Quant à la statue de saint Roch qui se trouvait jadis dans la chapelle de Choulans, on ne sait ce qu'elle est devenue depuis la démolition du sanctuaire.

M. Meynis écrivait, en 1872, qu'on avait découvert, quelques années auparavant, dans une maison voisine de la chapelle, « les restes à peu près informes d'une statue de pierre que la tradition voulait avoir été la statue de saint Roch (1); » mais nous n'avons pu recueillir aucune indication à ce sujet.

Joseph VINGTRINIER.

---

(1) D. MEYNIS, *Les anciennes églises paroissiales de Lyon*. Lyon, Josserand, 1872, p. 125.

FRAGMENT DE BAS-RELIEF EN TERRE CUITE

trouvé sur l'emplacement de l'ancienne chapelle de Saint-Roch, à Choulans (époque gallo-romaine).

Digitized by Google

L'AMOUR ET L'AMITIÉ

A M. Léon GALLE,
très sympathiquement.

I

L'Amour et l'Amitié, couple de frère et sœur,
Se haïssant parfois et jaloux l'un de l'autre,
Mais plus souvent unis et sur le même cœur
Exerçant tour à tour leur puissance d'apôtre,

L'Amour et l'Amitié cheminaient un beau jour
Versant au monde épris l'allégresse de vie,
Et quand un cœur souillé leur offrait un séjour
Le transformant soudain en palais qu'on envie.

En se jouant, Eros gaîment semait des pleurs,
Aveugle il déchaînait la haine, les douleurs,
Mais sa compagne allait les chasser d'un sourire,

Et si d'un trait cruel un cœur était blessé,
Bien vite elle accourait, discrète, sans mot dire,
Et par ses douces mains le mal était pansé.

Digitized by Google

II

Chez deux jeunes époux, l'Amour enfin fit halte ;
Choyé, comblé de soins, il se trouvait fort bien
D'être l'hôte béni qu'on aime et qu'on exalte,
Et content de son lot ne demandait plus rien,

Sinon de voir durer toujours ce sort prospère.
Le temps coula ; hélas ! Cupidon vieillissait !
Un soir ses deux amis, tristes, le front sévère,
Se dirent : « Mais il se ride, il perd tout son attrait. »

Le pauvre Eros confus, meurtri, lui qu'un mot assassine,
Sentit un froid de mort pénétrer sa poitrine ;
Mais bientôt il sourit, et reprend son ardeur :

Pour cacher aux époux sa nudité vieillie,
Plaire encore, il s'en va chez l'Amitié sa sœur
Emprunter une robe et poser sa folie.

Jean BACH-SISLEY.

Digitized by Google

Notes et Souvenirs

UNE REMARQUABLE BIBLIOTHÈQUE DE L'ANTIQUITÉ (1). — Les résultats récents des fouilles exécutées en Asie mineure dans les monts de l'ancien Nippour, par le professeur H.-V. Hilprecht, de l'Université de Pensylvanie, ont été très discutés. Pendant onze ans, le professeur Hilprecht a néanmoins continué ses recherches archéologiques, et les travaux de sa dernière année ont été plus féconds que ceux des dix précédentes. Ils ont été couronnés par la découverte de la bibliothèque de l'ancien temple de Nippour, découverte regardée comme un des événements les plus importants de l'histoire des investigations archéologiques. Le professeur Hilprecht a donné de cette découverte les quelques détails intéressants que voici :

Le point principal à remarquer, dit-il, c'est qu'on a trouvé la première bibliothèque du temple babylonien qui ait jamais été découverte. Jusqu'ici, nous ne connaissions la valeur probable de cette bibliothèque que d'après les exemplaires trouvés dans la bibliothèque royale d'Aschourbanapal, à Ninive, qui fut découverte il y a soixante ans. Mais celle-ci n'était qu'un amas de documents venus de toutes les parties de la Babylonie.

La bibliothèque exhumée cette année à Nippour nous a révélé pour la première fois la disposition des bibliothèques de ces temps primitifs, celle des salles, etc., et, surtout, elle nous initie à la littérature de cette époque. Ce qui est d'une importance toute spéciale, ce n'est pas seulement que les auteurs de ces fouilles aient découvert la bibliothèque d'un temple babylonien, c'est qu'elle soit précisément la plus considérable par son influence et son étendue, ainsi que la plus ancienne de toute la contrée.

Aucun des documents découverts n'est postérieur à l'an 2200 avant

(1) Extrait du *Mémorial de la librairie française* du 10 janvier 1901 ; traduit de *the Publishers Circular*.

Digitized by Google

Jésus-Christ, c'est-à-dire à la période où la civilisation du pays de Nippour fut arrêtée par une invasion des Elamites, qui envahirent cette région, saccagèrent la ville et emportèrent beaucoup de ses trésors. A la suite de cet événement, Babylone prit la place de Nippour comme capitale ou métropole de la Babylonie septentrionale.

Jusqu'à présent, on n'a exhumé qu'une aile de la bibliothèque. Près de 18.000 documents ont été sauvés des ruines cette année. La dimension de ces tablettes d'argile recouvertes d'écriture varie de 2 1/2 sur 5 centimètres à 30 sur 45 centimètres.

Malheureusement, elles étaient faites d'argile non cuite, et par suite elles ont beaucoup souffert de l'affaissement du bâtiment et de l'humidité du sol. Mais tous les fragments ont été mis en sûreté.

La bibliothèque du temple de Nippour fut perdue pour la science vers l'époque où Abraham quitta Ur pour se rendre en Palestine, et elle nous donne une base historique parfaitement exacte de cet important événement. Beaucoup d'autres coutumes et idées religieuses qui existaient chez les Hébreux trouveront là leur juste interprétation. Nous avons toujours trop peu connu cette période. Des critiques compétents pourront dire maintenant ce qui appartient en propre aux Babyloniens ou aux Hébreux.

Les archives de la bibliothèque de Nippour sont maintenant sur le chemin de Bassora à Constantinople, où elles sont ardemment attendues.

*
* *

REVUE LYONNAISE DES REVUES. — *La Révolution française*, novembre 1900, contient la fin d'une étude de M. Charléty : « La Journée du 29 mai 1793 à Lyon ».

Le même auteur a commencé, dans la livraison novembre-décembre 1900 de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, un article sur « Le Voyage de Louis XIII à Lyon en 1622. Etude sur les relations de Lyon et du pouvoir central au début du XVIIe siècle ».

Dans les quatre livraisons de la *Revue de Philologie française* de l'année 1900, M. L. Vignon continue son travail sur « Le Patois de la région lyonnaise ».

A noter encore, dans la *Revue des Etudes historiques*, novembre-décembre 1900, un article de M. Tabournel : « La catastrophe de la rue Royale, 30 mai 1770 », d'après une lettre écrite par un provincial de passage à Paris à un de ses amis de Lyon.

Digitized by Google

L'INSCRIPTION AUTUNOISE DE L'ICHTHYS, par Otto POHL ; traduit de l'allemand par Joseph DÉCHELETTE. Autun, 1901, in-8°, 32 pp. et une planche.

L'inscription grecque « au poisson », découverte à Autun, le 24 juin 1839, a bien souvent exercé les épigraphistes français et étrangers, qui se sont ingéniés à expliquer et à commenter ce curieux monument des premiers âges chrétiens. La dissertation d'Otto Pohl n'est pas nouvelle, elle a été publiée en 1880 ; mais M. Joseph Déchelette a cru avec raison qu'il n'était pas inutile de traduire ce travail, à peine connu chez nous de quelques spécialistes.

L'inscription d'Autun, étant mutilée, soulève de délicates difficultés de lecture et d'interprétation. M. Pohl est amené, par des considérations techniques, littéraires et morales, à y reconnaître trois parties distinctes et soudées l'une à l'autre. La première, et la seule dont on s'occupera ici, serait une ancienne formule liturgique conservée par la tradition orale ; l'auteur en donne cette traduction, qui doit peu s'écarter du véritable sens : « Race divine du céleste Ichthys, conserve un cœur saint, toi qui reçois parmi les mortels la source immortelle de l'eau divine. Ami réchauffe ton âme dans les eaux éternelles de la sagesse qui donne la richesse. Reçois l'aliment, doux comme le miel, du Sauveur des saints. Mange avec avidité, tenant l'Ichtys dans tes mains. »

Si on se souvient que le poisson (Ichtys, ἰχθύς) était le symbole du Christ sauveur dans la discipline de la primitive Eglise, il sera difficile de ne pas reconnaître ici une invitation, pleine de charme et de

Digitized by Google

poésie, à la communion eucharistique ; ce serait assez pour donner à ce monument une haute valeur.

Mais Otto Polh y voit autre chose encore et son commentaire a pour nous un intérêt très particulier, bien que — cela va de soi — nous ne garantissions pas l'exactitude de ses déductions.

On a pu remarquer que l'inscription autunoise établit une sorte de rapport entre le précepte de la communion et le dogme de la résurrection : *Race divine du céleste Ichtys... reçois... la source immortelle de l'eau divine.* M. Polh retrouve, dans le monument d'Autun, un trace précise de l'enseignement de saint Irénée. Un des motifs qui le déterminèrent à quitter l'Asie pour s'établir à Lyon fut le péril que la propagande des sectes gnostiques faisait courir aux communautés chrétiennes de notre pays. « Il s'efforça d'établir en divers passages, et surtout au cinquième livre de son ouvrage *(Adversus Hæreses)*, l'immortalité de la partie spirituelle de l'homme et aussi la certitude de sa résurrection corporelle. Et c'est précisément cette croyance à la résurrection qui resplendit sur les pierres tumulaires de la région du Rhône ». La formule d'Autun serait une preuve nouvelle que l'Eglise de Lyon et les Eglises voisines — si elles étaient déjà constituées — regardaient la communion comme le gage « d'une indestructible espérance en un avenir meilleur après la mort ». Nous laissons à de plus expérimentés le soin de discuter ces conclusions.

REURE.

Nous avons reçu, trop tard pour être publiée dans cette livraison, une lettre de Mgr l'Evêque de Nancy relative à l'article « Autour d'une polémique » *paru le mois dernier. Cette lettre sera insérée dans notre livraison de mai.*

N. D. L. R.

Digitized by Google

Chronique de Mars 1901

SOMMAIRE. — Les scandales de la Préfecture. — A travers Lyon. — Les morts du mois. — M. Henri Mangini. — Thimonnier et la machine à coudre. — Le Salon de 1901. — Les conférences. — M. Aimé Vingtrinier à la Société littéraire. — Les livres du mois. — Nos théâtres.

Tout d'abord, le 1er mars, arrestation sensationnelle de M. Meyer, chef de la 4e division à la préfecture du Rhône, et de Mignot, agent d'affaires à Villeurbanne, son prête-nom, son complice, dit-on.

Le 7 mars, noces d'argent des Facultés catholiques de Lyon, célébrées à l'occasion de la fête de saint Thomas d'Aquin. Discours très intéressant de Mgr Forest, supérieur de la maison des Chartreux.

Le 23, bal des étudiants de Lyon, au Grand-Théâtre. Cette fête qui, il y a quelques années, attirait une foule élégante et mondaine, est aujourd'hui complètement délaissée. On y chercherait en vain d'éclatants costumes, de riches travestis de caractère. Ce n'est plus qu'une vulgaire mascarade où les clubmen et les gens de bonne compagnie se trouvent étrangement dépaysés.

Digitized by Google

Le 24, assaut d'armes remarquable entre le fameux tireur San-Malato et le maître d'armes Oudenot, au Palais de Glace. Oudenot a les honneurs de la séance. Ce jour-là, on recensait la population de Lyon, opération puérile, inutile et couteûse qui ne prouvera rien nulle part ; car, avec notre chauvinisme local, nous avons tous majoré nos déclarations, pour jouer à Marseille le bon tour que les Phocéens de la Cannebière ont voulu nous jouer de leur côté. Alors viendront les économistes qui s'efforceront sur ces chiffres erronés de prouver que la France se peuple, se dépeuple et se repeuple. Oh ! comme c'est beau la statistique !

*
* *

Le 4 mars, on enterrait, à Saint-Genis-l'Argentière, M. Henri Mangini, mort accidentellement, à Angers, d'une chute d'automobile. M. Henri Mangini, qui n'était âgé que de 26 ans, fils unique de feu M. le sénateur Lucien Mangini, avait fait plusieurs fois le tour du monde; il avait parcouru les immensités du Turkestan et de la Sibérie sur les indications et les plans de voyage de Gabriel Bonvalot, qui était pour lui un Mentor et un affectionné ami.

Il y a un an à peine, M. Henri Mangini, qui avait voulu retourner en Sibérie après son service militaire, était en résidence à Blagaweschinsch, ville à l'est de la Transbaïkalie. Il s'intéressait passionnément aux progrès du chemin de fer transsibérien. Il fallut l'annonce du mauvais état de son père, l'été dernier, pour qu'il rentrât en France.

Après avoir triomphé de difficultés énormes au cours de voyages d'explorations, il avait obtenu dès l'âge de 21 ans, le ruban d'officier de l'Instruction publique.

Digitized by Google

Le même jour, on enterre à Verzé, M. le comte de Maubou, mort au château de Beaulieu, et allié à toutes les anciennes familles du Beaujolais et du Mâconnais. Le 11 mars, meurt à Crémieu (Isère), M. le comte Emmanuel de Quinsonnas; tandis que le même jour, s'éteint, à Lyon, M. E. Thimonnier, fils du célèbre inventeur de la machine à coudre. Son père avait eu, hélas, le sort de Simonin, qui inventa à Tarare la machine à tisser le tulle, et de Jacquard, qui trouva le fameux métier à tisser qui porte son nom. Sa vie n'avait été qu'un perpétuel déboire. Barthélemy Thimonnier, encore très jeune, imagina, en 1825, un appareil qui, sans l'intervention directe de l'ouvrière, nouait mécaniquement le point. Cet instrument a figuré à l'Exposition de 1900, dans une vitrine rétrospective. Très primitif, très grossier, fait de bois et de fer, il était aux élégantes machines d'aujourd'hui ce que fut à nos fringantes bicyclettes le premier cycle de Michaud.

Thimonnier avait employé cinq ans à perfectionner son modèle quand un ingénieur lui en commanda quatre-vingts exemplaires pour un grand établissement parisien de confections militaires. Thimonnier construisit à grands frais ses machines et les apporta à Paris; elles étaient à peine arrivées chez le destinataire que les ouvriers, pensant qu'elles allaient leur ôter leur gagne-pain, voulurent les briser; l'inventeur n'osait pas aller à la manufacture où on lui jetait des pierres. Chassé de Paris, il revint à Lyon, où il s'établit ouvrier tailleur. Deux ans après il reprit le chemin de la capitale et essaya, encore sans succès, de lancer son invention. De 1836 à 1848, il s'acharna à rester en France, se ruinant en brevets. Enfin, il céda son brevet à une Compagnie anglaise qui lui assura l'aisance, sinon la fortune.

Le fils de Thimonnier avait fait, il y a déjà longtemps,

Digitized by Google

placer une inscription et un buste de son père dans la rue Terme, sur la maison que celui-ci habita à Lyon pendant les dernières années de sa vie. Paris, à son tour, a voulu rendre hommage à l'inventeur de la machine à coudre, en donnant son nom à une rue. Par une étrange coïncidence, cette rue se trouve sur l'emplacement même de l'ancienne fabrique Godillot, dont les ouvriers avaient voulu jadis lapider Barthélemy Thimonnier.

Citons encore, le 16 mars, la mort à Lyon de la comtesse douairière de Ruolz-Montchal, née Dauphin de Goursac.

Nous apprenions, le 21 mars, la mort de M. Camille Mollard, ancien juge au Tribunal de Commerce de Lyon.

Enfin, une dépêche de Saïgon nous apporte la nouvelle que le commandant Joseph Ducros, qui commandait à Saïgon un groupe de trois batteries d'artillerie, a été tué dans un accident de cheval. Joseph Ducros était le fils du fameux préfet Ducros, qui séjourna à Saint-Etienne et à Lyon.

*
* *

Toujours même activité dans le monde des lettres et des arts.

Le 2 mars, conférence aux Amis de l'Université par M. Tiersot, sur la Chanson populaire française.

Le 4 mars, ouverture du Salon de 1901, dans le palais-baraque de Bellecour. On y constate un effort considérable des Lyonnais dans tous les genres. A noter les toiles remarquées de Bauer, d'Euler, de Yung, de Cachoud, de Mlle Esprit, de Tardieu, de Villard, de Girier, de Noirot, d'Isembart; les œuvres de Fix-Masseau, en sculpture; dans les arts décoratifs, les envois de Barriot, de Détanger, de Devaux, etc... Car, c'est la première fois que les Arts décoratif ont

Digitized by Google

accès au Palais de Bellecour, excellente tentative qui mérite tous les encouragements. La grande médaille de l'année, vivement disputée par Yung et par Euler, n'a pas été décernée, aucun des concurrents n'ayant obtenu la majorité réelle des voix. Comme diplôme d'honneur : MM. Tardieu et Cachoud; comme première médaille : MM. Alfred Bonnet et Lespinasse et Mlle Esprit.

Le 6 mars, on nous signale les legs faits par M. André Dervieu, décédé à Urt (Basses-Pyrénées). Au musée de Lyon, le défunt lègue un portrait peint sur bois, par Mignard, et trois dessins de Berjon, ainsi qu'un dessin de fabrique signé Parlement.

Le 17 mars, conférence, à la Faculté de médecine, de M. Edouard Foâ, l'explorateur de l'Afrique équatoriale, du Zambèze au Congo, par les Grands Lacs, de 1893 à 1898.

Le même jour a lieu également une grande conférence de Jules Lemaître, président de la Patrie Française, dans la salle des Folies-Bergère; enthousiasme chez les uns, protestations tapageuses et scandaleuses chez les autres.

Signalons, le 25 mars, la vente des tableaux, dessins, gravures, livres et meubles d'atelier, du regretté maître, J.-B. Poncet, l'ancien professeur de l'Ecole des Beaux-Arts.

Le 18 mars, la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon se réunissait pour son banquet annuel. De nombreux sociétaires avaient répondu à l'appel de M. Desvernay, leur aimable et sympathique président, car on devait célébrer le soixantième anniversaire de l'entrée dans la Compagnie de M. Aimé Vingtrinier. Au champagne, M. Desvernay, se faisant l'interprète de tous, adresse à M. Vingtrinier les félicitations et les vœux de l'Assemblée ; il lui remet le jeton de la Société, frappé en or pour cette circonstance. M. Vingtrinier, qui a gardé toute la chaleur,

Digitized by Google

toute la vivacité de la jeunesse, répond en termes émus et vibrants aux affectueux témoignages de ses collègues. Cette réunion empreinte de la plus grande cordialité et qui a conservé tout le charme, toute la simplicité d'une fête de famille, a laissé le plus agréable souvenir à tous ceux qui y ont pris part.

Le 19 mars, parait en librairie un petit volume de poésies, *Attentes*, d'un jeune poète, Isaac Cottin, mort à la fleur de l'âge, poésies pieusement recueillies par son père. (Lemerre, éditeur). A noter encore : la suite très intéressante des fascicules du *Dictionnaire illustré des communes du département du Rhône*, de MM. de Rolland et Clouzet.

*
* *

Le 6 mars, les Célestins nous offrent la première du *Coup de Fouet*, pièce d'Hennequin et Duval, d'un comique de bon aloi et interprétée avec infiniment d'entrain, de drôlerie et de verve bouffonne. Au Grand-Théâtre, le 14, reprise du *Roi d'Ys*, avec Mme Deschamps-Jehin. A la Scala, le même jour, reprise du *Panache*, l'exquise comédie de Gondinet, qui retrouve son succès d'antan, quand elle attirait tout Lyon aux Variétés, si malencontreusement remplacées par la Bourse du travail.

Le 19, au Grand-Théâtre, vraie « première » de *Princesse d'Auberge*, opéra flamand, que Paris ne connaît pas encore et où Scaramberg se taille, avec Mme Lafargue, un succès bien mérité. Le 20, gala de l'Ecole de La Salle, avec la Comédie Française, qui interprète la *Fille de Roland*. Enfin, le 26, première de *M'Amour* à la Scala, comédie qui est applaudie avec raison. Ici peut s'arrêter la chronique du mois de mars. Elle était aussi intéressante à noter que ses devancières.

Pierre VIRÈS.

Le Gérant : P. BERTHET.

Imp. Mougin-Rusand, Waltener & Cie, sucrs, rue Stella, 3, Lyon.

Digitized by Google

PIERRE ESKRICH

Peintre et tailleur d'histoires à Lyon au XVIe siècle

(Suite et fin (1)

VI

La Mappemonde papistique. — Arrêts dans le procès entre Jean-Baptiste Trento et Pierre Eskrich 1562-1563

« Jeudi 17e de septembre 1562. Jean-Baptiste Trento contre Pierre Eckriche.»

« A requis contraindre ledit Ekriche à luy faire certaine besogne de son mestier qu'il luy a promis faire et dont il l'a payé quarante escus (2) il y a ung an et demy, qu'il luy devoit rendre troys mois après. Estant iceluy ouy disant

(1) Voir la *Revue du Lyonnais*, Avril 1901.

(2) Environ 1.500 francs en tenant compte du pouvoir de l'argent à cette époque.

Digitized by Google

que la besogne est desja bien advancée et que, Dieu aydant, il la rendroit parachevée dans six sepmaines. Arresté qu'il la face donner (1) au contenu de sa promesse. »

« Vendredi 26 de février 1563. Jean-Baptiste Trento contre Pierre Cruche. »

« A présenté requeste tendante aux fins luy faire justice contre ledit Cruche qui ne tient compte de satisfaire à l'injonction contre luy donnée par le s^r Lieutenant et comminations en l'Evesché (2) pour à quoy obvier il tient mayson sans se monstrer et ne le peut appréhender. Arresté qu'il soit apellé céans et soit ouy. »

« Lundy premier de mars 1563. Jan-Baptiste Trento contre Pierre Eckriche pinctre. »

« A répété la requeste par luy vendredi dernier présentée, requérant provision sus icelle puys que sa partie qui avoit esté icy remise en personne ne compart. Arresté qu'il soit apellé pour estre comminé de satisfaire audit suppliant, aultrement Messieurs y adviseront. »

« Mardy 20e d'apvril 1563. Jan Baptiste Trento contre Pierre Cruche. »

« A requis contraindre ledit Cruche à luy parachever sa mappe monde (3) au contenu de la submission par luy faicte le 2 de mars dernier (4), d'y satisfaire dans ung mois lequel est expiré. Et estant ouy ledit Cruche aiant apporté ce qu'il a desja de faict de lad^e besogne, laquelle il promet rendre parfaicte dans la sepmaine prochaine. A esté arresté

(1) Qu'il la livre.

(2) Devenu la prison, depuis la Réforme.

(3) Ce passage de l'arrêt (*sa* mappe monde) doit être remarqué; il semble confirmer que Trento est l'auteur du texte.

(4) Soit le lendemain de l'arrêt précédent La décision à laquelle il est fait ici allusion n'a pas été consignée dans le registre.

Digitized by Google

qu'il la parface donner (1) suyvant sa promesse dans led. temps à peine de punition de sa personne. A quoy il s'est submis. »

« Lundy 17e may 1563. Jan Baptiste Trento contre Pierre Eckriche. »

« Led. Pierre Eckriche ayant icy apporté la besogne de Mappemonde qu'il dict estre parfaicte (2) a requis le faire satisfaire par led. Trento du surplus de ladc besogne veu qu'elle vault beaucoup plus et pour ce, faire visiter la besogne par gens à ce cognoissans, attendu mesmes que led. Trento luy a promis le récompenser en présence de gens. Estant ouy led. Trento tenant à son contract, et arresté qu'on commet les srs syndic Lect, Jaques Blondel et Jan Collauda pour les appoincter s'il est possible, sinon on les laisse en droict (3).

« Mardy 18e de may 1563. Jan Baptiste Trento contre Pierre Eckriche. »

« Estant rapporté que ledit Trento se pleinct de ce qu'on a commis le sr Jan Collauda pour les appoincter, d'aultant qu'il est compère dudit Eckriche. A esté arresté qu'on commet en son lieu Pierre Favre pinctre, joinctz avec le sr Blondel et luy, monsieur Crespin (4) et Henry Estienne.

« Jeudy 20e de may 1563.

« Pierre Cruche a présenté requeste tendante aux fins commettre oultre les aultres commis Me Jaques Hermet ingénieux, monsieur de Beauregard, Pierre Favre, Nicolas

(1) Qu'il l'achève et la livre.

(2) Commencée en avril 1561 (voir l'arrêt du 17 septembre 1562), la *Mappemonde* n'avait donc été achevée que deux ans après.

(3) C'est-à-dire qu'on laisse le procès suivre son cours devant les tribunaux.

(4) Jean Crespin, le célèbre imprimeur.

Digitized by Google

Barbier et François Estienne (1). Arresté que oultre les aultres desja commis, on commet encore ledit s^r de Beauregard et maistre Jaques Hermet. »

« Mardy 25e de may 1563. Pierre Eckriche contre Jan Baptiste Trento. »

« A présenté requeste tendante aux fins ouyr la relation des s^rs commis à les appoincter veu que ledit Trento ne veut accepter la prononciation qu'avoit esté faicte à vingt escus oultre tout ce qu'il a receu de luy, sçavoir quarante d'une part et dix de l'aultre (2). Estant sus ce exhorté ledit Trento de accepter lad^e prononciation, n'y a voulu consentir. Estant ouy ledit noble Lect commis avec aultres disant que plusieurs expertz et cognoissans en telles matières dient qu'on ne sçauroit faire tel labeur à moings de cent cinquante escus. Arresté, puys qu'ainsy est qu'il luy paye lesd. vingt escus oultre tout ce qu'il a receu de luy et que monsieur le syndic Lect luy commande de ce faire, que s'il n'y veult obtempérer qu'on les laisse en droict. »

« Jeudy 24e de juin 1563. Jan Baptiste Trento contre Pierre Cruche. »

« Led. Cruche a présenté requeste tendante aux fins luy proveoir de remède nécessaire à ce que leur cause soit tenue de jour à jour nonobstant féries et que ledit suppliant ne soit contrainct de se désaisir de ses ouvrages comme a esté ordonné. Estant ouy ledit Trento avec Delestre son procureur, a esté arresté qu'en esgard des choses suppliées, lad. cause soit tenue de jour à jour nonobstant féries et sans aucun sallaire sinon qu'ilz se puissent accorder.

« Vendredi 16e juillet 1563. Pierre Escriche contre Jan Baptiste Trento. »

---

(1) Ces deux derniers, imprimeurs.

(2) Soit en tout 2,600 francs environ, valeur actuelle.

Digitized by Google

« A présenté requeste tendante aux fins ordonner que ledit Trento le satisfera promptement des vingt escus qui ont esté ordonnez qu'il luy deust bailler pour le surplus de la besongne qu'il a faict pour luy, suyvant l'accord faict par M. le marquis (1) et M. de Beauregard, par eulx accepté, qu'il produit, etc. Estant ouy ledit Trento disant qu'il s'est offert de satisfaire pourveu qu'il [Eskrich] parface encor quelque besogne restante, etc. Arresté qu'on se tient audit accord et que s'ilz ne se peuvent accorder du reste, on les laisse en droict (2). »

VII

PIERRE ESKRICH

Son établissement définitif à Lyon et son séjour dans cette ville de 1565 à 1590

Il semble, d'après des actes et des documents genevois, qu'Eskrich a habité Genève pendant treize années, de 1552 à 1565. Mais nous inclinons à penser que, dans ce temps, il a fait plusieurs séjours à Lyon.

On a vu qu'il s'était décidé, en 1565, à quitter Genève et à s'établir à Lyon avec sa famille. C'est après être parti

(1) Galeas Caracciolo, marquis de Vico, napolitain, le plus illustre et le plus considéré des membres du refuge italien. On l'avait prié sans doute d'user de son ascendant sur son compatriote Trento, pour amener celui-ci à payer plus équitablement le travail de Pierre Eskrich.

(2) Comme il n'est plus fait mention de l'affaire dans le registre, il est probable que les parties finirent par s'entendre et que Trento paya les vingt écus fixés par les arbitres.

Digitized by Google

qu'il avait chargé sa femme de solliciter l'autorisation de ce déplacement. Il lui fut répondu qu'il eût à présenter sa demande en personne (1).

Le caractère du personnage est assez connu pour qu'il ne faille pas s'étonner que, sans s'inquiéter « de son debvoir » envers Genève, comme on disait alors, il ait pris tout de suite domicile à Lyon. Il y est allé se loger du côté de Fourvière.

Il a occupé successivement plusieurs logements; nous n'en pouvons indiquer que deux avec certitude, d'après des baux conservés dans les archives de la Chambre des Notaires de Lyon (2). Il a demeuré, en 1573, dans une maison de la rue de la Vieille-Monnaie (bail du 18 novembre 1573), et, en 1575, dans une maison de la rue du Garillan (bail du 7 janvier 1575).

La rue de la Vieille-Monnaie avait fait partie de l'ancienne rue Tramassac et est devenue la rue du Bœuf. La rue du Garillan est la voie qui, partant du bâtiment du Petit Collège, aboutit à peu près au milieu de la montée Saint-Barthélemy.

Eskrich a toujours été inscrit sur les chartreaux du côté de Fourvière : aux rôles des *Establies en cas d'effroy* en 1568 (3), et aux rôles de l'impôt pour 1571, 1572, 1573 et 1581 (4).

---

(1) Voir la *Revue du Lyonnais* d'avril, p. 255.

(2) Ces baux ont été passés au nom de « Pierre Du Vase, dit Cruche, peintre et bourdeur (brodeur) de Mgr de Mandelot, gouverneur pour le Roy à Lion. » Ils sont dans les minutes de Delaforest, notaire.

(3) « Forvière. — Despuis le petit palaiz à commencer aux maisons de... tirant au coing du grand palaiz entrant en la Rue de tramassac et de la monnoye jusques au coing de la Rue de la bombarde. Penon Baraillon. (Archives de Lyon, EE, 1568, Chappe IV, p. 198d, n° 121).

(4) Archives de Lyon : CC 150, f° 30 r°; 152, f° 6 v°; 153, f° 31 v°; 154, f° 6 v° (« au pennonage du conseiller Baraillon »), et CC 156.

Digitized by Google

Un de ses fils, Jean, né à Genève en 1552, s'était établi à Lyon et habitait aussi du côté de Fourvière. Il était cartier de 1571 à 1573 et portait le nom d'Escryt (1); ce qui confirme qu'Eskrich était le nom de la famille.

On a vu que, malgré l'esprit de tolérance qui était dans les habitudes de la population, une première fois, notre graveur protestant était allé se fixer à Genève. Il y aurait eu certainement imprudence à revenir plus tard à Lyon en y faisant profession de la religion réformée. Eskrich sut s'accommoder au temps et au lieu. Protestant à Genève, il se déclara catholique à Lyon. Il eut, en 1568, de sa femme Jeanne Berthet, un fils qu'il fit baptiser à l'église Sainte-Croix (2), et il tint même à ce que ce baptême eût quelque éclat, puisqu'il donna à son fils pour parrain un personnage important, Nicolas de Langes, lieutenant-général civil et criminel en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon (3). Ce qui n'est pas moins significatif, c'est qu'il entra, comme peintre et brodeur, au service de Mgr de Mandelot, gouverneur pour le roi à Lyon. Il est probable qu'il sollicita cet office pour n'être pas inquiété à raison de ses attaches avec Genève et au cas où l'on douterait de la sincérité de ses sentiments religieux (4). Il faut aussi considérer qu'il

(1) Archives de Lyon : CC 152, f° 27 r°; 153, f° 31 v°; 154, f° 31 r°; 155.

(2) Cet enfant est né le 15 avril 1568; il est singulier qu'il ait eu trois marraines : Madeleine Thevenon, Claude de Réault et Innocente Pignon. (Archives de Lyon, paroisse de Sainte-Croix, GG 384, f° 373, n° 2555).

(3) Nicolas de Langes avait le goût des antiquités et des choses d'art.

(4) Le peuple était sans doute attaché à la religion catholique, mais la raison politique l'avait rendu menaçant pour les protestants. Ce qui se passa à Lyon, le 31 août 1572, huit jours après la Saint-Barthélemy a montré qu'il y avait péril pour eux.

Digitized by Google

avait été employé par Guillaume Roville, catholique très ferme et qui fut trois fois échevin.

Eskrich fit des travaux de peinture pour le Consulat. Un de ces travaux ne doit pas être passé sous silence. Henri III fit son entrée à Lyon en 1574, à son retour de Pologne, monté sur un bateau richement décoré. Notre artiste a « conduict toute l'œuvre » de l'ornementation de ce bateau, et fit même une partie des peintures; il avait pris pour collaborateurs une quinzaine de peintres, parmi lesquels Jean Perrissin, Jean Vandermère, Nicolas Durand, Charles Decrane (1).

Encore, au XVIe siècle, même à Lyon, un seul métier, une seule tâche, n'aurait pas suffi, sauf exception, pour faire vivre un artiste. Aussi les artistes s'adonnaient souvent à l'exercice de plusieurs arts. La division du travail avait sans doute sa raison d'être, mais elle ne s'imposait pas dans l'état de l'industrie en ce temps-là. Eskrich fut brodeur aussi bien que dessinateur, peintre et graveur. S'il n'a jamais pris à Genève que la qualité de peintre et de tailleur d'histoires, il s'est présenté à Lyon, en quittant Genève en 1564, comme peintre et brodeur, et, pendant son long séjour à Lyon en dernier lieu, c'est de cette profession de brodeur qu'il se faisait honneur. Ainsi, on le trouve à Aix-en-Provence, chargé d'un travail dont nous ignorons la nature, et il y déclara, dans un acte de notaire du 15 juin 1584, être « Pierre Vase, dit Cruche, maistre peinctre et brodeur à Lyon. » L'année suivante, le 20 février 1585, il signa comme témoin par devant notaire une quittance délivrée par le libraire Jean Huguetan, pour une rente payée par la ville, et c'est encore en se disant maître brodeur, et seule-

(1) Archives de Lyon, CC 1225, pièce 16, CC 1232, fo 41 vo et 42 ro.

Digitized by Google

ment brodeur (1). La broderie était, même à la fin du XVIe siècle, un art, l'art de la peinture à l'aiguille.

Quoiqu'il ait été très occupé à Lyon dans ses différents métiers, Eskrich voulut, en 1578, revenir se fixer à Genève. Voici, à ce sujet, deux arrêts du Conseil, découverts récemment, qui le prouvent (2) :

Du 6 mai 1578. « Pierre Eccriche dict Cruche pinctre a présenté requeste tendante à luy permettre l'habitation de la ville [de Genève] de laquelle il est bourgeois, nonobstant qu'il s'en soit retiré dès l'an 1566 (3), Arresté, d'aultant qu'il n'est point venu rendre son debvoir en la nécessité (4) et qu'il est suspect (5) qu'on le luy refuse. »

Du 13 mai 1578. « Pierre Eccriche. Estant raporté qu'il ne s'est pas retiré de la ville comme luy avoit esté enjoingt, et estant apelé, luy a esté réiteré le commandement. »

Eskrich revint à Lyon, mais il conserva des relations avec Genève. Tout en continuant d'entreprendre l'illustration d'éditions lyonnaises, il fut employé par des imprimeurs et des libraires genevois.

Quoiqu'il ait exécuté beaucoup de travaux de plusieurs sortes, et il y en a eu dans le nombre de quelque importance, il paraît avoir été dans une modeste condition de fortune. Il était taxé à Lyon, en 1571, « pour son meuble

(1) « Honorable homme pierre Cruche, maistre brodeur. » (Archives de Lyon, CC 1337, pièce 37.)

(2) Archives de Genève, Registre du Conseil, vol. 73, fo 94 vo et fo 98 ro.

(3) Eskrich avait quitté Genève en 1565.

(4) Soit à l'occasion des entreprises du duc de Savoie contre Genève. Les bourgeois s'engageaient, par leur serment, à venir en personne prendre part à la défense, quand la ville était menacée.

(5) Le protestant Eskrich, qui avait fait à Lyon profession de la religion catholique, devait être tenu pour suspect à Genève.

Digitized by Google

et industrie », à deux livres tournois. Ses voisins étaient taxés : Jean Du Courtil, verrier et peintre, à deux livres, l'orfèvre Martin de Malines, à quatre livres, l'orfèvre Claude Du Four, à six livres, Me Claude le musicien, à six livres, le banquier lucquois François Sanamy, à quatre-vingts livres et le banquier allemand Christofle Velzel, à cent livres (1). Mais, quand sa fille Jeanne se maria à Genève en 1590, elle apporta en dot la somme de 140 écus d'or au soleil, « tant en deniers comptans que bons meubles et maison », qu'elle tenait probablement de son père. Cela donne à penser que celui-ci avait fait quelques épargnes à la fin de sa vie.

Nous ignorons si Pierre Eskrich a eu des descendants à Lyon. Cependant un maître peintre du nom de Cruche était député du métier des peintres de 1752 à 1755. Ce Cruche était-il issu en ligne directe de notre Eskrich? Nous ne le pensons pas. Nous avons trouvé : de 1742 à 1750, Charles Double, dit Cruche, peintre, marié en 1742 à Françoise Vanguèle et en 1750 à Marie Tardy ; de 1743 à 1746, Noël Double dit Cruche, peintre, marié à Marguerite Balme.

VIII

PIERRE ESKRICH

Son œuvre gravé signé de son nom

Pierre Eskrich était inconnu à Lyon il y a une trentaine d'années (2).

---

(1) Archives de Lyon, CC 150.

(2) Nous répétons que le nom d'Eskrich (*Eskricheus*) est cité dans le

Digitized by Google

M. A. Steyert a, le premier, appelé l'attention sur Eskrich, dessinateur et graveur et l'a identifié avec Cruche (1).

Nous avons fait mention de ce maître en 1883 (2), comme ayant été « un des plus habiles tailleurs d'histoires de la seconde moitié du XVIe siècle » ; nous l'avions jugé d'après quelques planches gravées sur bois d'une bible que nous avions découverte au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale (3) et d'après une des planches du livre des *Funérailles* de Guichard. Nous ignorions alors que M. Steyert l'avait déjà fait connaître, mais il nous avait paru certain qu'Eskrich était ce peintre du nom de Cruche qu'on avait fait venir de Genève à Lyon pour travailler aux décorations de la ville lors de l'entrée de Charles IX en 1564, et le président Baudrier nous avait appris que Cruche était connu à Lyon, sous le nom de Vase ou de Du Vase (4). Quand l'occasion s'est présentée en 1888 de parler de nouveau d'Eskrich (5), nous hésitions à nous prononcer sur lui, tant

---

Traité de la gravure en bois de Papillon (1766, t. I, p. 514 et 522). Papillon lui a attribué l'illustration d'une bible dont il n'a pas donné la date.

Je crois qu'il s'agit de celle d'Honorati, qui avait acquis les figures des héritiers Junte; ceux-ci ne paraissent pas les avoir utilisées, du moins on n'en connaît aucune édition donnée par eux. A. C.

(1) *Restitutions artistiques. Notes sur Perrissin, Tortorel et quelques autres artistes lyonnais du* XVIe *siècle.* (*Revue du Lyonnais*, 3e série, t. VI, 1868, p. 179 à 195). — *Notes critiques sur quelques artistes lyonnais*, (*Revue du Lyonnais*, 3e série, t. XIX, 1875, p. 142 à 160).

(2) *Les artistes et les maîtres de métier étrangers ayant travaillé à Lyon.* 1883, p. 12.

(3) Nous décrirons plus loin ces planches qui ont un intérêt particulier.

(4) Lettres de M. H. Baudrier du 8 juin et du 18 juin 1883.

(5) *Les peintres de Lyon du* XIVe au XVIIIe *siècle*, 1888, p. 120 à 122.

Digitized by Google

il y avait de diversité dans les ouvrages qu'on pouvait lui attribuer; l'inégalité de la gravure nous portait à voir en lui plutôt un dessinateur qu'un graveur, et nous nous étions arrêté à cette conclusion.

Une longue étude des éditions illustrées de l'imprimerie lyonnaise au XVIe siècle et la recherche des tailleurs d'histoires qui ont excercé à Lyon en ce temps-là, nous ont conduit à assigner à Eskrich une plus large place dans l'histoire de la décoration du livre à Lyon.

Bien qu'il y eût quelque hardiesse à exprimer cette opinion, nous l'avons fait dans notre notice de Bernard Salomon (1), mais c'est, il y a deux ans, en 1898, que nous nous sommes décidé à exposer notre sentiment sur cet artiste dont la vie a été si agitée, dont l'œuvre est si divers, et l'on peut dire si étrange (2). Nous nous sommes engagé toutefois avec prudence dans cette voie, et, tout en affirmant que, « pour nous, Pierre Eskrich, dont le surnom était Cruche ou Vase ou Du Vase, est le même que Moni, et que, pour nous aussi, les initiales P. V. désignent Pierre Vase, c'est-à-dire Pierre Eskrich (3) », nous avons fait alors quelques réserves.

Nous ne pouvons pas ne pas dire que nous n'avons pris la résolution d'attribuer à Eskrich cette personnalité nouvelle si imprévue qu'après avoir été mis en possession par M. Alfred Cartier, de Genève, de documents tout à fait inattendus, découverts par celui-ci dans les Archives de Genève, documents qui nous ont permis de mettre fin à toute incertitude quant à l'origine de notre graveur et à la première

(1) *Bernard Salomon, peintre et tailleur d'histoires à Lyon au* XVIe *siècle*, 1897, p. 82 et 83.

(2) Voir *Graveurs sur bois à Lyon au* XVIe *siècle*, 1898.

(3) *Graveurs sur bois*, p. 105.

Digitized by Google

partie de sa vie. M. Alfred Cartier n'est pas seulement un érudit dont la science est doublée par son esprit de pénétration ; il a entrepris d'écrire l'histoire des de Tournes et de leur œuvre, et l'œuvre de l'illustration du livre lui est devenue aussi familière que celle de l'impression. C'est pourquoi le savant qui avait suivi d'un œil attentif les travaux de Bernard Salomon et des tailleurs d'histoires de son école prenait un si vif intérêt à cet autre graveur oublié qui avait trouvé tant d'attrait et, il faut le dire aussi, tant de profit à reproduire les inventions du petit Bernard et qui avait même été employé par Jean de Tournes. C'est à M. Cartier que nous devons de nous être attaché avec persévérance à restituer à Pierre Eskrich nombre d'ouvrages dont les auteurs étaient ignorés ou faussement désignés, et si ardue était cette tâche que nous aurions renoncé à la poursuivre si nous n'avions pas été assuré de l'aide constante et de la rare obligeance de notre ami (1).

Malgré la mention que M. Steyert, après Papillon, a faite d'Eskrich et le livre que nous avons consacré à ce maître, Eskrich est encore en réalité un inconnu. On n'a perdu le souvenir ni du maître P. V. auquel on a donné tant de noms différents ni de ce personnage imaginaire auquel est resté le nom de Moni, mais d'Eskrich, même de Cruche, on ne dit rien et la plus grande partie de son œuvre est toujours anonyme.

En cet état des choses, il nous a paru que la première

(1) Cette aide nous était d'autant plus nécessaire que M. Cartier connaissait le mieux l'histoire de l'imprimerie genevoise et la vie littéraire au XVIe siècle. — (Voir Alfred Cartier, *Arrêts du Conseil de Genève sur le fait de l'imprimerie et de la librairie de 1541 à 1550*, 1893. Alfred Cartier et Adolphe Chenevière, *Antoine du Moulin, valet de chambre de la reine de Navarre*, 1896.)

Digitized by Google

chose à faire est d'établir de nouveau quelles pièces sont, sans aucun doute, de la main d'Eskrich, d'Eskrich dessinateur et graveur. L'examen de ces pièces, signées par Eskrich, permettra de déterminer sa manière avec certitude.

Les pièces dont nous parlons sont au nombre de vingt et une. Nous en aurions compté cinquante et une, en y comprenant les planches signées P. V.; nous n'avons voulu citer ici que les estampes grandes ou petites pour lesquelles, à raison de la signature, aucun doute n'est possible.

Les seize premières estampes, qui forment réunies la *Mappemonde papistique*, ne sont pas, il est vrai, signées du nom d'Eskrich, mais nous avons donné, dans le chapitre VI, les arrêts du Conseil de Genève qui ont été rendus au cours du procès engagé dans cette ville entre l'éditeur Jean-Baptiste Trento et Eskrich (1). La preuve est acquise que celui-ci est l'auteur des planches de la *Mappemonde* et qu'il les a faites à Genève de 1561 à 1563.

Il faut dire qu'on a assuré que ces planches sont dans le style et la manière du petit Bernard (2). Nous redirons aussi que ce n'est d'aucune façon le style de Salomon, qui est mort d'ailleurs en 1561. Le dessin d'Eskrich a plus de largeur et d'énergie. On a vu plus haut quel caractère nous assignons à ces figures; elles ont une correction et un naturel peu communs, malgré certaines exagérations de la stature que nous tenions de l'école de Fontainebleau et malgré quelque rudesse. En haut de cette carte, entre deux frises satiriques, est en grandes capitales romaines le titre gravé

(1) Trento avait traité avec Eskrich, en mars 1561, de l'exécution des planches de l'ouvrage. Elles devaient être livrées trois mois après; elles n'étaient pas achevées au bout de dix-huit mois. De là le procès.

(2) Gustave Brunet.

Digitized by Google

ANNECY. — RUE SAINTE-CLAIRE.

La maison de gauche, le n° 18, est celle où eurent lieu les premières séances de l'Académie Florimontane, en 1607, vingt-huit ans avant l'institution de Richelieu.

Ancien évêché : Cette vieille construction avec cour intérieure et une tour occupée par un escalier à voûte surbaissée, appartenait au président Favre, qui, en quittant Annecy pour présider le Sénat de Savoie, mit son hôtel à la disposition de son ami, l'évêque François de Sales.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

toutes les intelligences des idées justes, raisonnables, utiles, pratiques... aller à la recherche des aptitudes diverses et les développer pour le bien du pays, exciter à tout ce qui est bien, noble et généreux. » Ils réorganisèrent les conférences publiques, ouvrirent des cours d'économie politique, d'histoire, de géographie.

Un des plus ardents dans cette œuvre fut Gabriel de Mortillet, directeur du Musée, un savant de grande valeur. La Société nouvelle, pour bien montrer qu'elle se considérait comme l'héritière de la première, met en tête de ses lettres de convocation les portraits du président Favre et de saint François de Sales, avec les dates 1606-1851.

Son premier soin fut de grouper les richesses archéologiques de la ville d'Annecy qui se dispersaient, de faire faire des fouilles dans le lac. En même temps un bulletin était fondé pour conserver le souvenir des discussions et des communications scientifiques faites aux séances. Bientôt il donnait une plus large place aux lettres et devenait la *Revue Savoisienne*.

Cependant la jeune Société entretenait des rapports avec les Sociétés savantes des villes voisines, attirait auprès d'elle des savants suisses : Troyon, Gosse, Forel qui étudiaient avec soin la station lacustre du Roselet, la petite île submergée qui s'élevait entre ces deux stations charmantes : Duingt et Talloires.

Une autre œuvre à laquelle la Société s'employa fut de doter la ville d'un enseignement professionnel.

Dès 1852, le Ministre de l'Instruction publique de Turin, autorisait l'ouverture des premiers cours.

Il y a dans cette tentative de l'Académie Florimontane, une hardiesse heureuse et comme un pressentiment des besoins de la Société moderne qui est tout à fait remarquable.

Digitized by Google

Ce n'est que sous le ministère Duruy que fut organisé chez nous l'enseignement moderne, cet enseignement qui tend tous les jours à s'accroître et qui bientôt peut-être étouffera l'ancien enseignement classique (ce sera trop alors), et déjà la petite ville savoisienne avait compris qu'il est bon de développer par des études spéciales ces vocations industrielles et commerciales aussi nécessaires à la prospérité d'un pays que les hautes vocations libérales.

*
* *

En 1860, il se produisit dans la Société un notable changement d'orientation. La *Revue Savoisienne* devenue mensuelle se popularisa en quelque sorte ; elle eut à cœur d'échapper à l'écueil des académies de province où se font de consciencieuses recherches, où s'élaborent des travaux sérieux mais peu lisibles et qui n'ont pas d'intérêt général. Elle voulut faire connaître la Savoie à la France, la Savoie non seulement dans son passé, dans ses gloires, mais dans ses beautés présentes. L'un de ceux qui se dévouèrent le plus à cette œuvre est l'écrivain Jules Philippe qui entre autres études fort attachantes est l'auteur de ce livre : *Les Poètes de la Savoie*, si fort goûté par Sainte-Beuve. Enfin, grâce aux libéralités du Dr Andrevetan, qui lui légua pour cela une assez grosse somme, la Société Florimontane ouvrit tous les ans des concours d'art et de poésie. Parmi les lauréats de cette Académie figurent un grand nombre de nos poètes connus ; nous citerons seulement ceux de ces dernières années : Achille Millien, le robuste poète du Morvan, l'auteur des *Légendes d'aujourd'hui*, de la *Voix des ruines*, etc. ; Jean Appleton, le traducteur *d'Evangéline ;* Albert Samain, primé à l'Académie française

Digitized by Google

sur bois. Ces lettres romaines appartiennent à un type particulier. Eskrich ne les a pas tirées directement d'inscriptions antiques; il a eu dans les mains le *Champ fleury* de Geffroy Tory (1); il a fait d'autres emprunts à Tory, on le verra plus loin.

Nous n'avons pas à entrer dans les détails de l'étrange composition de cette satire figurée; elle est certes dans l'esprit du temps et bien marquée au coin de Genève. Elle a une réelle originalité. De nombreuses scènes différentes remplissent les seize feuilles de cette carte, et le dessinateur a su ne pas en altérer l'unité. La *Mappemonde* présente cette intéressante particularité qu'Eskrich y a introduit les portraits des Réformateurs et des plus illustres de leurs partisans et des ministres de la Réforme (2). On en compte une quarantaine. Nous citerons *Luterus*, *Melanchton*, *Zuingle*, *Io. Hus*, *Farelus*, *Viretus*, *Wolphius*, qui ont chacun à la main une bible avec une auréole et des flèches. Le livre sacré que portent *Bullinger*, *Gualther*, *Lavaterus*, *Haler*, *Bucer*, *Hiperius*, est entouré de flammes; *Frosdelius* a une cuirasse de bibles. *Erasmus* et *Bezza* tiennent chacun un glaive placé au milieu d'une bible; *Œcolampade* lance la bible avec une fronde, etc. (3).

---

(1) *Champ fleury, auquel est contenu Lart et Science de la deue et vraye proportions des Lettres Attiques qu'on dit autrement Lettres Antiques, et vulgairement Lettres Romaines, proportionnées selon le corps et visage humain.* 1529.

(2) Nous en citons plusieurs sous les noms qu'ils portent sur les planches.

(3) Les noms des Réformateurs sont ceux qui sont inscrits sur la Mappemonde, pseudonymes pour la plupart qu'ils s'étaient donnés et par lesquels ils étaient connus. Ainsi, Melanchton était Philippe Schwarzerde, Œcolampade, Jean Hausschein, Hyperius, Jean-André Gheeraerds, etc., etc.

Digitized by Google

Le cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, à Paris, possède douze pièces provenant du cabinet de Mariette, qui les tenait probablement de J.-M. Papillon, le graveur sur bois. Elles sont imprimées d'un seul côté et sont certainement des *épreuves*. Trois d'entre elles sont signées du nom d'Eskrich.

1. « La terre de promission (la terre de Chanaan). » Carte, depuis la *Pieria mons* jusqu'aux *montes Abarim*. — A gauche, en haut, un cartouche vide aux côtés duquel sont deux femmes debout qui ont chacune un voile sur la tête (1). A la partie inférieure, on lit : *Faciebat* | *Petrus Escricheus* | *Lugduni* | 1566 (H. 128 mill., L. 184 mill.) (2).

2. « La terre de Chanaan départie aux douze tribus. » Carte du Liban à la mer Morte. — A gauche, à la partie supérieure, la mer (Méditerranée) avec des vagues écumeuses, deux navires voguant à pleines voiles et deux dauphins. Au bas, à droite, dans un petit cartouche, on lit : *Facibat Petrus* | *Eskrichius, 1568*. (H. 165 mill., L. 164 mill.) (3).

3. « Marche des Israélites dans le désert. » Au bas, à droite, sur un rocher, on lit : *P. Eskricheus inuentor*. (H. 191 mill., L. 163 mill.) (4).

---

(1) On trouve deux cariatides à peu près du même dessin dans un des encadrements des Heures à l'usage de Rome, de 1549.

(2) Se trouve dans *la Saincte Bible*, Lyon, Barthélemi Honorati, 1585, in-folio, t. I, p. 187; dans *la Saincte Bible*, Paris, Jacques Du Puys, 1587, t. I, p. 230; dans la *Prosopographie* de Du Verdier, Lyon, Barthélemi Honorati, 1589, t. I, p. 135.

(3) Se trouve dans *la Saincte Bible*, Lyon Barthélemi Honorati, 1585, t. II, p. 292, et dans *la Saincte Bible*, Jacques Du Puys, 1587, t. II, p. 349,

(4) Se trouve dans *la Saincte Bible*, Lyon, Barthélemi Honorati, 1585, t. I, p. 145; dans *la Saincte Bible*, Jacques Du Puys, 1587. t. I, p. 135, et dans la *Prosopographie*, 1589, t. I, p. 124.

Digitized by Google

Ces trois planches étaient, suivant Mariette, « de la bible d'Escricheus », dont nous reparlerons et qui est restée inconnue (1). Elles ont appartenu à Barthélemi Honorati qui en a fait emploi, comme nous l'avons indiqué, dans *la Saincte Bible*, in-folio, publiée par lui en 1585 et même dans son édition de 1589 de la *Prosopographie* ou description des hommes illustres de Du Verdier.

Après ces pièces, datées de 1566 et de 1568, qui expriment le mieux la manière d'Eskrich et qui, au moins en tant qu'épreuves, sont remarquables par le relief, la finesse et la netteté, il faut citer le plan de « la Ville, Cité, Université, et Faux-bourgs de Paris. » On lit au bas à gauche, sur une pierre: CRVCHE. (H. 413 mill., L. 553 mill.) Ce plan se trouve dans *La Cosmographie universelle de tout le monde*, « auteur en partie Munster, mais beaucoup plus augmentée, ornée et enrichie, par François de Belle-Forest ; » Paris, chez Michel Sonnius, 1575, in-folio, tome I, entre les pages 174 et 175. Eskrich n'a fait que copier la vue que Balthazar Arnoullet a placée dans le *Premier livre des figures et pourtraits des villes plus illustres et renommées d'Europe* (1552) et dans les *Chroniques et gestes admirables des Empereurs* (1552). Cette vue de 1552, faite un peu auparavant (2), a été réintroduite dans l'*Epitome de la Corographie d'Europe* (1553, vieux style) et dans les *Plantz, pourtraitz et descriptions de plusieurs villes* (1564) (3). Elle était de la main de Bernard Salomon. C'est le premier plan gravé de Paris.

---

(1) A moins que ce ne soit la Bible d'Honorati. Voir la note p. 321. A. C.

(2) Ce plan est daté de 1551 dans le *Premier livre des figures*.

(3) Voir le privilège du 22 mai 1572.

Digitized by Google

Enfin la dernière planche qu'Eskrich a signée lui a été commandée par Jean II de Tournes pour le livre des *Funérailles, et diverses manières d'ensevelir des Romains, Grecs, et autres nations*, « décrites par Claude Guichard (1581). »

Monument de bois devant servir de bûcher pour les funérailles d'un empereur romain. — Au bas, à gauche, sur une pierre : CRVCHE. IN. (H. 128 mill., L. 90 mill.)

Par cette petite estampe et par celle de la Marche des Israélites dans le désert, on peut juger avec certitude du mode de dessin et des procédés de taille de Pierre Eskrich.

IX

PIERRE ESKRICH

Son œuvre gravé aux initiales P. V.

On a vu plus haut que Pierre Eskrich a pris, à son arrivée à Genève, en 1552, le surnom de Vase et qu'il a conservé ce surnom pendant son séjour dans cette ville ; il a même été reçu bourgeois sous ce nom. De plus, au temps qu'il habitait Lyon, il se présentait sous ce même nom aussi bien que sous celui de Cruche. Pierre Eskrich, Pierre Cruche et Pierre Vase sont le même personnage : cela n'est pas douteux.

Les initiales P. V. sont celles de Pierre Vase.

Ces initiales ont été inexpliquées jusqu'à présent, mais plusieurs hypothèses ont été produites. On a mis en avant le nom de Perino del Vaga, celui de Pierre Woeiriot, enfin

Digitized by Google

celui de Pierre de Vingle, gendre de l'imprimeur Claude Nourry dit Le Prince. Ces suppositions doivent être écartées.

A.-J. Butsch, l'auteur de *Die Bücherornamentik der Hoch- und Spaetrenaissance*, n'a fait mention ni d'Eskrich, ni de Cruche, ni de Moni, mais il a parlé du maître P. V. dont le nom lui était inconnu et qui aurait travaillé, suivant lui, de 1548 à 1570 (1).

Un fait doit être retenu. Guillaume Roville a fait imprimer à Lyon par Macé Bonhomme des ouvrages qui contiennent des planches et des encadrements de page ornés, signés P. V. Un de ces ouvrages, imprimé en 1548, est une édition des Emblèmes d'Alciat (2); un autre, daté de 1549, porte pour titre : *Heures en Françoys et Latin à l'usage de Rome... Avec figures nouvelles appropriées. Chascune en son lieu* (3).

Arrêtons-nous aux seules pièces signées.

Les encadrements de l'*Alciat* (4) appartiennent à un genre d'ornementation assez étrange, ornementation surchargée et confuse. Il y a de tout là dedans : des colonnes à l'antique, des cartouches à l'italienne, des figures lourdes et trapues, des cariatides élancées, des chimères, des *gro-*

---

(1) Vol. II, 1881, p. 14.

(2) *Emblemata Andreæ Alciati jurisconsulti clarissimi.* Il y a une édition française imprimée en 1549, aussi avec les pages décorées d'encadrements.

(3) Ces *Heures* sont rares; non moins rares sont deux autres éditions que Roville a données en 1551, dont une en espagnol. Celle-ci est intitulée : *Las Horas de nuestra Senora segu el uso romano.*

(4) Seize encadrements sur trente-trois sont signés : treize, P. V., un P. V. M. I. et un V. P. Ils sont tous de la même main. Aucune des vignettes proprement dites n'est signée.

Digitized by Google

tesques (1), des mufles de lion, des entrelacs, des feuillages, des rinceaux, des moresques, etc.

On trouve des décorations de ce genre dans des compositions italiennes, mais celles-là sont sans originalité, sans élégance, et elles n'ont vraiment rien qui les fasse remarquer.

Elles forment aussi la bordure des vignettes des *Heures*, et la signature s'applique aussi bien à ces vignettes (on en compte quinze de 164 mill. de haut sur 110 mill. de large) dont l'exécution est si différente. On se fait par les planches de l'Annonciation, de la Rencontre de la Vierge et de sainte Elisabeth, de l'Adoration des mages, de l'Apparition de l'ange aux bergers, une idée très nette du faire du dessinateur et du graveur à cette époque. C'est un faire tout à fait particulier et qu'on ne retrouve pas dans l'œuvre de ce maître, il a un caractère de sévérité.

La gravure est à une taille; le dessin a peu de relief, tant les ombres ont été affaiblies; les scènes ont dès lors peu d'air. Le trait qui a été rapide est ferme et hardi. Les personnages ont la stature longue et exagérée, les têtes sont relativement petites et étroites, et les extrémités fines, l'expression du visage est froide, les draperies des vêtements sont larges et simples.

Pierre Vase devait être à Lyon en 1548 et en 1549, avant d'aller à Genève; il habitait Genève en 1556.

Macé Bonhomme a imprimé en cette année (1556), pour Roville, les *Trois premiers livres de la Métamorphose d'Ovide. Traduictz en vers françois. Le premier et second, par Cl. Marot.*

(1) Nous entendons par *grotesques* ces sujets à personnages, à chimères et à ornements, d'une fantaisie quelquefois excessive, dont les Romains couvraient les murs de ces chambres à demi souterraines qu'on appelait des grottes. Les Italiens ont, à la Renaissance, tiré un heureux parti de cette sorte de décor.

Digitized by Google

Le tiers par B.. Aneau. Les encadrements des pages, au nombre de vingt-six, différents, sont dans le goût italien, d'un dessin plus étudié que celui des précédents. Ils sont tous du maître P. V., quoiqu'une seule de ces bordures soit signée, celle avec des termes longs, trop longs, de tournure étrange et fière.

Jacque de Millis a publié, en 1556, une *Biblia sacra*, in-8°, dont le titre a un encadrement signé P. V. et tiré des Heures. On retrouve ces encadrements dans *Diverse imprese accomodate a diversa moralità... trattate da gli Emblemi dell' Alciato*, sorti des presses de Macé Bonhomme, en 1549 et en 1551 (1).

Eskrich aura fait ce travail à Genève aussi bien qu'à Lyon (2). Roville a publié, de 1552 à 1560, des éditions illustrées pour quelques-unes desquelles il a fort bien pu employer le graveur de Genève.

L'attribution à Eskrich des planches signées P. V. ne serait pas suffisamment justifiée par la vraisemblance de notre lecture des initiales P. V.; le mode d'exécution des ouvrages confirme cette vue, et nous ne sommes pas le seul à en avoir jugé de la sorte.

Ambroise-Firmin Didot était d'avis que les vignettes de P. V. paraissent être de la composition de Moni, c'est-à-dire d'Eskrich. M. Steyert a même été plus affirmatif. Il a dit en effet : « Bien loin de n'avoir produit que les illustrations de l'Alciat, cet artiste (le maître P. V.) peut, au

---

(1) Les encadrements qui ont quelque ressemblance avec ceux de P. V. sont ceux de Julio Bonasone dans la suite des planches des *Amori Sdegni e Gielosie di Giunone*.

(2) Quoique établi à Genève depuis 1555, Eskrich devait faire de fréquentes tournées à Lyon. A. C.

Digitized by Google

contraire, être réputé l'un des artistes les plus féconds de notre école (l'école lyonnaise). On lui doit encore, entre autres, les figures de *Roland furieux* (1) plusieurs planches du *Pegme de Coustau* (2) et de l'*Imagination poétique* (3), quarante-cinq gravures des *Quadrins historiques* de la Bible de Jean de Tournes, dix-neuf des *Figures du vieux Testament* de Rouville, etc., sans compter des bandeaux, des alphabets historiés et bon nombre de frontispices (4). »

C'est, suivant nous, trop donner à ce maître, et lui donner des ouvrages bien dissemblables. Nous ne sommes pas aussi hardi : qu'on compare les compositions sévères des *Heures* avec certaines petites vignettes de la *Picta Poesis*. Mais c'était avoir un juste sentiment de la valeur artistique d'Eskrich que d'avoir discerné, dans ses premières productions d'un style exceptionnel, des qualités qu'on découvre ailleurs autrement accentuées.

Il faut tenir compte aussi de la traduction des dessins par le graveur. Eskrich était sans doute dessinateur et tailleur d'histoires; il a gravé beaucoup lui-même. Mais Roville, pour lequel il a tant travaillé, a dit nettement comme il a souvent eu recours à des graveurs différents; le nombre et l'étendue de ses publications l'y obligeaient. L'inégalité de la valeur des bois gravés n'est pas le fait du dessinateur, elle s'explique par l'inégalité de la valeur technique des ouvriers.

---

(1) L'*Orlando furioso* est de 1556 avec 30 vignettes.

(2) *Petri Costalii Pegma...*, 1555. Le *Pegme de Pierre Coustau*, 1560.

(3) L'*Imagination poétique* et la *Picta Poesis* sont de 1552.

(4) *Note sur Perrissin, Tortorel et quelques autres artistes lyonnais du XVIe siècle.* (*Revue du Lyonnais*, 3e série, t. VI, 1868, p. 186.)

Digitized by Google

X

PIERRE ESKRICH

Son œuvre gravé fait à Genève

De 1554 à 1565, Pierre Eskrich, ou plutôt Pierre Vase ou Pierre Cruche, car il n'était connu alors que sous l'un ou l'autre de ces deux derniers noms, a habité Genève. Il y exerçait, d'après ses déclarations, le métier de peintre et de tailleur d'histoires.

Le mot peintre est appliqué de nos jours à celui qui, artiste ou artisan, fait emploi de la couleur. Peintre, en prenant le mot avec son acception ordinaire, Eskrich l'a été; il a même été appelé en cette qualité de Genève à Lyon pour prendre part aux travaux de peinture de décorations à l'occasion d'une entrée de Charles IX. Etait-ce sa profession habituelle ? Il est permis d'en douter. Au XVIe siècle, au moins à Paris et à Lyon, le peintre n'était souvent qu'un dessinateur. Cela explique qu'il y ait eu, en ce temps-là, au temps où la production des livres illustrés était si considérable, un nombre de peintres aussi grand, puisqu'une partie de ces peintres ne faisaient fonction que de dessinateurs. Quand Eskrich était à Genève, il faut voir en lui surtout un dessinateur et un graveur sur bois de ses dessins. On n'a, sur son séjour en cette ville, que de rares documents, et on ne le connaît d'après eux que sous l'une ou l'autre qualité.

Un imprimeur allemand, Adam Steinschaber, de Schweinfurt, associé avec Henri Wirczburg de Vach, a imprimé à

Digitized by Google

Genève au moins de 1478 à 1480. L'imprimerie est, on le voit, une des plus anciennes industries de cette ville. Elle doit à la Réforme une activité passionnée et son rapide développement. « Genève a été l'arsenal, a dit M. Alfred Cartier, où, près de deux siècles durant, l'Europe protestante est venue puiser à pleines mains les idées et les livres pour soutenir le combat contre le catholicisme et la papauté (1). » L'habileté et la science de quelques imprimeurs, surtout des Estienne, venus de Paris en réfugiés, firent en outre, pour un siècle, sa réputation et sa prospérité.

Mais la Réforme calviniste n'était pas favorable à la décoration du livre en général, pas favorable en particulier à celle des livres saints. Elle n'aimait guère ces histoires qui donnaient alors à ceux-ci un si vif attrait. Elle ne tolérait que la reproduction de monuments et d'objets du culte judaïque. Dans une ordonnance du 15 février 1560, la seigneurie de Genève, parlant « de figures nouvelles ajoutées au texte de l'Escriture qui ne sont pas de grand profit et qui ne font qu'enrichir la besoigne, ordonne qu'il n'en sera donné nul privilège (2). »

Sous l'influence de cet esprit puritain et de ces règles sévères, ceux qui devaient vivre de l'illustration des livres (ils étaient d'ailleurs en très petit nombre à Genève) trouvaient leurs occasions de travail singulièrement réduites, et il est naturel qu'un homme comme Eskrich ait cherché à Lyon, aussi souvent qu'il le pouvait, l'emploi de ses aptitudes.

---

(1) *Arrêts du Conseil de Genève sur le fait de l'imprimerie et de la librairie*, 1898, p. 3.

(2) Cette ordonnance, qu'on appelle aussi l'édit des imprimeurs, a été reproduite par E. H. Gaullieur dans ses *Etudes sur la Typographie genevoise du XVe au XIXe siècle*, 1855, p. 103.

Digitized by Google

Une tâche nouvelle s'est présentée : la satire religieuse a été abordée à Genève par les tailleurs d'histoires. Elle y a été fortement encouragée. On y était empressé à recourir à la violence par la plume et le crayon. Théodore de Bèze et Pierre Viret ont été des plus ardents dans ces luttes.

Quoique le silence ait été fait jusqu'à présent sur l'ornementation du livre dans la cité de Calvin, très probablement parce que les Protestants la répudiant en quelque sorte, on n'en croyait pas l'exécution possible, on sait qu'il est sorti des presses genevoises un certain nombre d'éditions illustrées, et nous sommes fondé à penser que la plupart de celles que nous connaissons sont l'œuvre d'Eskrich. Celui-ci a été un des artisans de ces satires figurées qu'on se plaisait tant à introduire dans la polémique en matière de religion.

Nous ignorons combien d'ouvrages contiennent des gravures sur bois faites par Eskrich pendant qu'il était domicilié à Genève. Il y en a eu au moins une dizaine dont les planches ont, pour le dessin et la taille, le caractère de la manière de ce maître.

Nous n'avons pas vu d'ouvrage antérieur à 1557.

Le premier qui porte cette date est l'*Antithesis De præclaris Christi et indignis Papæ facinoribus*, dont Simon Du Rosier était l'auteur *(per Zachariam Durantium)*. Cette plaquette, petit in-8° ou plutôt in-16, contient trente-six petites planches qui ont chacune 45 mill. de haut sur 59 mill. de large (1). Elles présentent les traits si caractéristiques de la facture d'Eskrich ; elles ont peu de tailles. L'*Antithesis* a été réimprimé, avec les mêmes planches, en 1558, par Durant, et, en 1578, par Eustache Vignon ; une traduction

(1) Bibliothèque de M. Eugène Bizot à Lyon.

Digitized by Google

française, imprimée par Vignon, a paru, toujours avec les mêmes planches, en 1561, en 1578, en 1584 et en 1600. C'est dire quel succès a eu ce petit livre devenu rare. Quelques-unes de ces gravures doivent être citées à raison de certaines ressemblances avec des vignettes du *Nouveau Testament* de Roville ou des personnages de la *Mappemonde:* la Nativité, Jésus-Christ à la fontaine, le Bon Pasteur, la Cène, le Lavement des pieds des apôtres, le Couronnement d'épines.

L'imprimeur Nicolas Barbier obtint du Conseil de Genève, le 11 juillet 1558, privilège pour « les Bibles avec histoires qu'il a fait faire », et, le 7 novembre 1558, un autre imprimeur, Jacques Bourgeois, avec Laurent de Normandie (comme bailleur de fonds), fut autorisé à faire imprimer « les figures qu'il a faites tailler en forme moyenne » pour la Bible (1). L'édit de 1560 n'avait pas encore été publié. Ces bibles de Nicolas Barbier et de Jacques Bourgeois nous sont inconnues ; comme il ne paraît pas y avoir eu à cette époque, en cette ville, d'autre peintre ou dessinateur graveur qu'Eskrich, ces histoires ne peuvent pas ne pas être mises à son actif.

Mais voici, datées de 1560 et de 1561, deux bibles protestantes, in-folio, dans les gravures desquelles nous trouvons certainement la main d'Eskrich.

L'une est *la Bible* à l'olivier de Robert Estienne (1560). Elle renferme six planches de notre maître, en outre de celles d'une édition du même Estienne de 1553, qui sont d'un artiste inconnu de l'école de Paris.

L'autre est *la Bible qui est toute la saincte Escriture*, d'An-

(1) Archives de Genève, Registres du Conseil, vol. 54, f°s 226, 230, 318 v°, 319 v° et 322 v°. (Communication de M. Alfred Cartier.)

Digitized by Google

toine Reboul et de Conrad Badius (1561). Vingt-quatre gravures, parmi lesquelles la figure du grand-prêtre qui est digne de remarque.

Eskrich a été aussi au service d'Henri Estienne. Celui-ci lui a fait faire une illustration assez étrange de l'histoire d'Hérodote (1) qu'il a signée : *Henricus Stephanus illustris viri Huldrici Fuggeri typographus* (2). Cette édition est en deux tomes : le tome Ier, texte grec, 1570, et le tome II, texte latin, 1566. A la fin du tome II, sont quatre grandes planches pliées, hors texte : la vue de Babylone (319 mill. de haut et 450 mill. de large), le pont de Babylone et le château de Sémiramis (320 mill. de haut et 214 mill. de large), les jardins suspendus de Sémiramis (242 mill. de haut et 218 mill. de large). Nous avons ici un nouvel exemple de la diversité du travail de notre graveur : facile et hardi dans la première de ces vues; précis, fin et sec dans la quatrième. Mais les personnages, les fabriques et les arbres sont du même jet rapide et nerveux. Ces bois ont dû être gravés à Genève, en 1565.

François Estienne, fils de Robert et frère d'Henri, s'y est établi en 1561 et a fait travailler Eskrich même, en 1562. On en a la preuve par la marque de l'Olivier, des Estienne, sur le titre des *Sermons de Jean Calvin sur les Commandemens*, et l'on verra un peu plus loin quelle plus intéressante besogne fut accomplie.

Eskrich a quitté Genève en 1565. Sa femme a habité Lyon avec lui pendant quelque temps, puisqu'elle y a mis

---

(1) *Herodoti Halicarnassei historiæ lib. IX..... Icones quærumdam memorabilium Structurarum.* In-folio.

(2) Ulrich Fugger, le célèbre banquier d'Augsbourg, a été un des commanditaires d'Henri Estienne.

Digitized by Google

au monde, en 1568, un fils, son dixième enfant. Jeanne Berthet est revenue à Genève, probablement pour ne plus quitter cette ville, car elle y était encore en 1589, lors du mariage d'une de ses filles, Jeanne, avec Nicolas de La Barrette (1). Son mari entreprenait à la fois des travaux à Lyon et à Genève, et a fait sans aucun doute, à plusieurs reprises, séjour dans cette dernière ville. Il a mis ces séjours à profit pour accepter des commandes d'ouvrages, pour les livrer, peut-être aussi pour y travailler.

A l'époque de son établissement à Lyon, il était employé à Genève par les Estienne, et, comme on l'a vu, on le tenait pour un homme d'assez méchante humeur, fainéant et trop indépendant. Néanmoins François Estienne, qui savait quelle aide ce tailleur d'histoires pouvait lui donner, lui mit en mains une tâche qui lui était familière. Estienne le chargea d'illustrer la bible in-8° qu'il publia en 1567 : *la Bible, qui est toute la saincte Escriture : contenant le Vieil et Nouveau Testament. Autrement la Vieille et Nouvelle Alliance.* Cette édition élégante, remarquable par la pureté de l'impression, l'est surtout par l'illustration. On y introduit avec des cartes, une suite de jolies vignettes (vingt-huit, dont cinq hors texte), composées suivant la règle protestante et qui sont, pour la plupart, la reproduction de celles de la bible de Robert Estienne de 1560 et de la bible de Roville. L'exécution est plus délicate qu'elle ne l'est d'ordinaire chez Eskrich. Celui-ci a fait certainement ces bois, dessin et taille, en même temps que ceux dont les épreuves sont au cabinet des estampes de Paris et dont plusieurs sont perdus : même finesse et même netteté, même entente de

(1) Archives de Genève, Registre des mariages, Saint-Pierre, année 1589.

Digitized by Google

décor, même mouvement, même travail serré, parfois un peu sec. Tout en les faisant pour François Estienne, il les a faits à Lyon (1).

François Perrin a publié en 1567, un bible in-8°, aussi avec figures dessinées d'après les données protestantes. Nous n'avons pu la comparer avec celle de François Estienne, mais, si nous nous en rapportons à nos souvenirs, les figures seraient les mêmes dans les deux bibles, ou, s'il y a quelque différence, Eskrich n'aurait fait que donner une réplique de son précédent travail.

L'œuvre genevois d'Eskrich aurait un peu plus d'importance si nous y faisions entrer les marques d'imprimeur ou de libraire. Le séjour de ce maître et plus tard ses fréquents voyages à Genève ont coïncidé avec le grand essor que la typographie prit dans cette ville. Ce développement, qui fut si fécond, eut deux causes : la production des écrits de Calvin, de Théodore de Bèze, et d'autres réformateurs et l'établissement des Estienne. Quelque peu de goût qu'on eût pour la décoration du livre, elle ne fut pas tout à fait négligée. On ne peut l'attribuer qu'à Eskrich. Jacques Le Chaleux, le tailleur d'histoires qui s'était fixé à Lyon comme celui-ci, paraît n'avoir fait que passer à Genève, et nous n'avons remarqué sa facture large et vigoureuse dans aucune gravure genevoise.

C'est l'auteur de l'histoire de la *Mappemonde papistique* que nous voyons dès 1575 au service d'imprimeurs et de libraires genevois. On peut citer plusieurs de ses ouvrages.

(1) C'est précisément le rapprochement des vignettes de la bible de François Estienne avec celles de cette « bible d'Escricheus » inconnue et des bibles de Roville et d'Honorati qui nous ont fait pressentir qu'Eskrich, alors presque ignoré, devait prendre rang, comme tailleur d'histoires, à peu de distance de Bernard Salomon.

Digitized by Google

Dans l'*Histoire ecclésiastique des églises réformées au royaume de France*, par Théodore de Bèze (imprimerie de Jean Remy, 1580, 3 vol., in-8), la vignette du titre est de la main d'Eskrich : trois soldats forgeant sur une enclume. La suite des *Emblèmes* de Théodore de Bèze (Jean de Laon, in-4°) est aussi de 1580 (1).

Enfin est sorti des presses de Jean Durant un petit livre qui mérite quelque attention. Ce sont les *Œuvres de G. de Saluste, seigneur du Bartas* (in-8°). On trouve dans ce livre la Sepmaine ou Création du monde (1581), qui contient sept planches hors texte (H. environ 65 mill., L. environ 98 mill.), chacune d'elle, consacrée à un des jours de la création. Une de ces planches est intéressante, celle du septième jour, Adam et Ève dans le paradis terrestre, entre les pages 72 et 73 ; elle l'est par le dessin fin et sec et par une taille si différents de la première manière. On observe en somme dans ces vignettes le faire d'Eskrich tel qu'il se montre surtout dans la bible d'Honorati.

(1) Les *Emblèmes* sont à la suite des *Icones, id est veræ imagines virorum doctrina simul et pietate illustrium.*

Digitized by Google

TAILLEURS D'HISTOIRES

OU

GRAVEURS SUR BOIS A LYON

Dans la seconde moitié du XVIe *siècle*

(Les dates inscrites à la suite du nom des graveurs sont celles de leur séjour certain ou présumé à Lyon.)

ANGEL (Louis), peintre (1), 1562-1598.

ANTHOINE (2), 1535-1551.

ARNOULLET (Jean) ? I O. A R. 1566.

AUGIER (Louis), 1588-1591.

BAUCHIER (Jacques), 1554-1562.

BÉZOARD ou BÉZARD (Claude), C. B., 1550-1559.

BILLON (Claude), 1584-1589.

BLANCHET (Bertaud), « tailleur d'histoires, imprimeur en histoires », 1598-1615.

BOUSSY (Clément), peintre, 1547-1558.

BRACHET (Jean), 1557-1562.

BRUNAND ou BURNAN (François (3), 1583-1595.

(1) Un certain nombre de graveurs sur bois sont aussi signalés comme peintres. Ceux auxquels cette double qualité a été donnée ont très probablement dessiné les sujets qu'ils ont gravés. Nous rappellerons, que, à Lyon, où les métiers qui confinaient à l'art étaient en très grand renom et florissants, comme l'imprimerie, la gravure, l'orfèvrerie, la bijouterie, la menuiserie, la fabrique d'étoffes de soie, beaucoup de peintres étaient en fait plutôt des dessinateurs.

(2) Il y avait à Lyon, de 1536 à 1571, un Melchior Anthoine, peintre et verrier.

(3) François Brunand était aussi cartier.

Digitized by Google

BRUNAND (Michel), peintre, 1582-1599.
CARRON (Michel), peintre (1), 1582-1599.
CHARNIER (Mathieu) (2), 1582-1584.
CHARPENTIER (Guillaume) (3), 1578-1591.
CLÉREMBAULT (Claude), 1556-1558.
CLÉREMBAULT (Nicolas), peintre, 1556.
COSTE (Jacques), peintre, 1560-1564.
COSTE (Jean), peintre, I. C. (4), 1515-1560.
DUC (Claude) (5), 1581-1585.
DUC (Jean) (6), 1587-1597.
DU CHESNE (Mathieu), 1598-1610.
DU PINET (Antoine) (7), 1564.
ESKRICH dit CRUCHE, VASE ou DU VASE (Pierre), peintre, P. V., 1548-1590.
GARNIER (Mathieu), 1580-1584.
GRANJON (Robert) (8), 1557-1577.
GREUTER (Mathieu) (9), 1595-1598.

---

(1) Michel Carron était aussi dominotier.

(2) Mathieu Charnier était aussi marchand imagier et dominotier.

(3) Guillaume Charpentier était aussi cartier.

(4) Jean Coste était aussi dominotier.

(5) Claude Duc était aussi dominotier.

(6) L'*Officium B. Mariae Virginis ad usum romanum*, publié par le libraire Jean Didier, en 1597, contient quatre suites de gravures sur bois dont une suite de 21 planches presque toutes signées I. D. Ces planches auraient-elles été signées par Jean Duc qui était tailleur d'histoires et dominotier ?

(7) Nous ne regardons pas Du Pinet comme ayant été graveur, quoique Papillon ait signalé une bible dont les planches auraient été gravées par Antonius Pinæus. La bible de Barthélemy Honorati de 1585 contient une carte signée *Antonius Pinæus* et datée de 1564.

(8) Robert Granjon, imprimeur, libraire, tailleur et fondeur de lettres d'imprimerie, était de Paris ; il s'est établi à Lyon en 1557. Il a épousé la fille de Bernard Salomon. Il est mentionné une fois dans les rôles d'impôt comme tailleur d'histoires.

(9) Mathieu Greuter, tailleur d'histoires, était né à Strasbourg. Il a habité Lyon. Il gravait en taille-douce ; on a cité de lui une gravure sur bois faite en 1595.

Digitized by Google

GRYPHE (Antoine) (1), 1560-1591.
GUICHARD (Guillaume) (2), 1559-1561.
GUILLERMET (Claude), 1568-1576.
GUILLERMET (Jean), peintre, 1566-1570.
JACOB (Jacques), 1575-1597.
JACQUES, 1534-1557.
JEAN (« Le maistre Jehan le tailleur d'histoires »), 1570-1574.
LA FAYE (Jacques de), peintre, 1576-1581.
LA FOREST (Georges de), 1595-1598.
LA FOREST (Mathieu de), 1590-1598.
LA MAISON NEUFVE (Pierre de) (3), fin du XVIe siècle.
LE CHALEUX ou LE CHALLEUX (Jacques), peintre, 1556-†1572.
LE COUSTURIER (Etienne), 1555-1562.
LE FEBVRE (Jean), peintre, 1572-1590.
LE MAISTRE ou LE MAITRE (Jean) (4), 1558-†1582.
LERFEAUVRE (Jean), 1561.
LESTORMYS (Philippe), 1582-1589.
LORDET ou LOURDET (Louis), 1591-1596.
LOUIS ou LOYS, 1546-1552.
MATHEIS (Jean-François), 1592.

---

(1) Antoine Gryphe, « fils naturel de feu Me Sébastien Griphius en son vivant marchand libraire et de Marion estant lors lhors sa servante luy marié », libraire, a gravé sur bois. Il aurait travaillé d'abord à Paris auprès de son oncle François, frère de Sébastien et élève de Geoffroy Tory, qui (François Gryphe) a dessiné et gravé les vignettes d'un nouveau Testament (1539-1541).

(2) Guillaume Guichard était aussi cartier.

(3) Nous avons vu Pierre de La Maison neufve mentionné comme tailleur d'histoires, mais il n'est inscrit à Lyon ni sur les chartreaux de l'impôt, ni dans des actes. Il est possible que ce nom de La Maison neufve soit un pseudonyme.

(4) Jean Le Maistre était tailleur d'histoires, il a pris en 1582 la qualité de « tailleur d'ymages », qu'il faut regarder dans ce cas comme synonyme de tailleur d'histoires.

Digitized by Google

MATHIEU (Georges), G. M., 1554-1572.
MERLET ou MELLET (Pierre), peintre, 1585-1590.
NICOLAS (Claude), 1586-1592.
NICOLAS (Guillaume) ou Guillaume le Flamand, 1576-1613.
ODET (Léonard), 1578-1610.
PETIT (Jean), 1558-† 1565.
REVERDY (Georges), peintre, G. R., 1529-1564.
ROUSSET ou ROSSET (Jean), 1571-1574.
SALOMON (Bernard) ou le petit Bernard, peintre, B. S., 1540-† 1561.
SEPTGRANGES (Corneille de), peintre, 1523-1561.
SERVIÉ (Mathieu), 1588-1591.
SYFFLET (Antoine), « tailleur d'images, tailleur d'histoires », 1557-1569.
VAULTIER (Urson), 1552-1562.
VENDEGRIN (Jean-Baptiste), peintre, 1606-1624.
VENDEGRIN (Otton), peintre, 1582-1588.
VERDIER (Nicolas), 1556-1560.
VOLANT (Antoine), peintre, A. V., 1551-1581.
VOLANT (Jacques), 1550.
WOEIRIOT (Pierre), peintre, P. W., P. W. B., 1555-1562.
TISSERAND (Guicharde), 1556.

Digitized by Google

LA SCULPTURE A ROME

de l'Antiquité à la Renaissance

(Suite (1)

V

Mais au moment où l'art païen expire avec les antiques idées qui avaient si longtemps gouverné le monde, voici qu'un art nouveau surgissait des ténèbres. Fruit d'enseignements semés dans l'ombre et la paix des catacombes par une nouvelle secte, nous allons le voir atteindre aux plus magnifiques hauteurs soit par son symbolisme, soit par son élan vers un Dieu immatériel qu'ignorait la Mythologie, soit par la ferveur religieuse dont ses représentants sont animés et comme embrasés.

Pendant les trois cents premières années de notre ère, l'art chrétien, car c'est de lui qu'il s'agit ici, se caractérisa

---

(1) Voir la *Revue du Lyonnais* d'Avril 1901.

Digitized by Google

par un symbolisme ingénu et presque enfantin, ou plutôt d'une jeunesse adéquate à la religion commençante à laquelle il s'adaptait. Il se contenta de graver des cœurs, de tracer des triangles, de dessiner des branches de laurier, de représenter des poissons comme faisait Ursus ou la délicieuse Lygie, dans le beau livre de Sienkiewicz, *Quo Vadis* — d'inscrire des monogrammes d'un sens à la fois mystérieux et simple sur les autels et sur les tombeaux des galeries souterraines où les fidèles d'un culte que Tacite appelait : la superstition nouvelle, inconnue et grossière, trouvaient un refuge contre leurs persécuteurs.

Mais après le règne de Constantin, alors que les sénateurs et les citoyens de la haute classe osèrent s'avouer franchement disciples du Christ, et tinrent à donner à leur dépouille mortelle une sépulture honorable, le domaine artistique s'accrut par l'emploi des sarcophages.

Ce mot est d'origine grecque : σαρκο-φαγος dévorant la chair. Pline (1) prétend qu'on trouvait, dans le territoire d'Assos, une pierre qui possédait cette propriété particulière. L'usage des sarcophages était devenu fréquent sous les Antonins, quand une loi défendit la crémation des morts (2). Les deux plus anciens sarcophages connus sont le premier et le septième à gauche de l'escalier du musée de Latran. D'après leur sculpture on conclut à une origine antérieure au IVe siècle.

Sur la face du premier de ces sarcophages on voit la résurrection de Lazare; Moïse en train de frapper le rocher; trois hommes fuyant et un quatrième étendu sur le sol; enfin l'histoire de Jonas, divisée en trois parties.

---

(1) Liv. XXXIV, ch. 17.

(2) Agincourt. T. III, p. 49 et suiv.

Digitized by Google

Sur l'autre sarcophage, que plusieurs figures du Bon Pasteur partagent en trois parties, serpente une vigne supportant de nombreux enfants cueillant des raisins que d'autres enfants, placés au-dessous, foulent aux pieds.

En dehors des deux statues du Bon Pasteur qu'on admire au Latran, il en est une troisième d'un moins bon style au musée Kircher. La pauvreté des premiers chrétiens ne leur facilitait point toujours l'usage de sépultures d'un aussi grand prix. Mais il ne faut pas oublier qu'au Ier siècle même, il y eut des fidèles fort riches. Le sénateur Pudens en est une preuve. D'ailleurs, si au temps des persécutions, la sévérité des lois et la surveillance des magistrats en fonctions permettent de penser qu'un chrétien, même en ayant les moyens, n'aurait pu sans danger faire l'achat d'un sarcophage, il faut néanmoins se persuader de ceci : c'est que le choix des sujets sculptés présentant pour l'initié un sens fort différent de celui qu'il offrait au vulgaire, le chrétien pouvait, sans danger, se commander un sépulcre de ce genre, si tel était son désir. « La plupart des sarcophages que nous connaissons, a-t-on remarqué avec raison, ont été découverts dans les catacombes où on les avait placés, après l'établissement du Christianisme, pour que les restes des fidèles se trouvassent reposer auprès des tombeaux des martyrs et des saints. »

Le symbolisme qui caractérisa l'art religieux, architecture, sculpture et peinture, pendant les six premiers siècles de l'Eglise, était destiné à dissimuler une science secrète dont l'accessibilité se trouvait réservée aux seuls initiés, et « aux personnes adonnées à l'étude de la sainteté », de façon à les faire atteindre *per formas ad veritatem* (1), selon les paroles de l'Aréopagite.

(1) Opera S. Dyonisii Areopagitæ. T. I, Ép. IX, p. 144.

Digitized by Google

Les Pères de l'Eglise ne permettaient que la représentation des sujets qui, en donnant au chrétien l'espoir d'un monde à venir, pouvaient adoucir ses épreuves. Daniel dans la fosse aux lions, les trois jeunes gens dans la fournaise ardente montraient l'efficacité de la croyance au milieu des dangers de persécutions toujours imminentes. Les fleurs, les ceps de vigne, les couronnes de myrte, disposés comme ornement, tendaient à provoquer la joie. Quand le mystère était, pour ainsi dire, obligatoire, on empruntait au paganisme certains sujets qui, touchant au même ordre d'idées, se prêtaient à une double interprétation. Exemple : Orphée, Deucalion, Jason, les quatre saisons : celles-ci servaient d'emblèmes aux vicissitudes de l'existence.

Le Mercure portant le bélier est l'idée première du Bon Pasteur. Onatus, Calliclès, Calamis traitèrent tous trois ce sujet. Le Mercure d'Onatus portait le bélier sous son bras; celui de Calamis, sur l'épaule, parce que le Dieu avait délivré de la peste la ville de Tanagra en faisant le tour de la cité avec un bélier sur les épaules. Dans les mystères de Cybèle, on expliquait aux initiés le sens caché de Mercure Criophore.

Les enfants qui foulent aux pieds des raisins sont, également, un sujet d'origine païenne, car on peut les voir sur des bas-reliefs où se montre aussi Priape.

La baleine qui engloutit Jonas est l'imitation d'un animal fantastique représenté par Myron avec la tête d'un dragon, le corps et la queue d'un poisson, et dénommé par les anciens *Pristis* (1), pour Pristes, pristides, monstres marins, baleines (2).

---

(1) Pline. L. XXXIV, 19, 8.
(2) Ampère. T. III, p. 258.

Digitized by Google

Dans une lettre citée par Sacchi, de saint Paul à Olympiodore, et où il est question de chèvres, de lièvres, d'animaux que l'homme chasse à courre, de poissons, de chevaux, de reptiles, le saint montre aussi ces figures de bêtes comme conduisant l'humanité à la connaissance des vérités spirituelles.

On peut voir encore par la lettre de saint Denys à l'évêque Titus, dont je donnais plus haut un fragment, que l'habitude de sculpter ces animaux sur les frises, les arceaux, les piliers du porche des églises, était généralement antérieure au VIe siècle. Les animaux spécialement dénommés mystiques, parce qu'ils symbolisaient les évangélistes, se rencontrent le plus souvent dans les bas-reliefs chrétiens. Il en est ainsi du cheval, de la colombe, de l'agneau, du poisson, de la chèvre.

VI

Au début du VIe siècle, quand l'Eglise ne craignit plus le reproche d'*idolâtrie*, les Pères permirent aux artistes de représenter trois des mystères de la Passion : Jésus en présence de Pilate; le couronnement d'épines; la montée au Calvaire. A la fin de ce même siècle on put même représenter les autres mystères de la Passion.

Le lucre poussait parfois les sculpteurs chrétiens à travailler pour les païens; mais un semblable passe-temps était regardé comme une faute grave, ainsi qu'en témoignent les reproches adressés par Tertullien à des sculpteurs arguant en vain de leur pauvreté auprès du terrible évêque.

Digitized by Google

Du ve au xie siècle, l'art en Italie, traversant des phases successives de décadence illuminées parfois d'une fugitive clarté, finit par tomber à un anéantissement presque complet. Or l'historique de ces renaissances momentanées ne saurait toucher en rien à l'art romain localisé à Rome, ainsi que nous venons de le voir; elle concerne seulement l'art du Moyen Age qui dans son mouvement embrassa toute la Péninsule, de Sienne à Venise, de Pérouse à Florence, sans donner davantage une école particulière à la Ville Eternelle.

Il convient néanmoins de signaler la guerre des Iconoclastes prêchée par les empereurs Léon l'Isaurien et son fils Constantin Copronyme, comme ayant eu une influence très importante sur les différentes écoles médiévales.

Elevés parmi les Juifs et les Musulmans qui leur communiquèrent l'aversion du culte des images, la vénération dont les chrétiens entouraient certaines statues du Christ et de la Vierge représentées comme étant d'origine miraculeuse, exposa ces princes à recevoir des Turcs le reproche d'idolâtrie et jusqu'au qualificatif d'*idolâtres*. La capture d'Édesse, en dépit de son image sacrée, arriva vite à ébranler la foi de Léon l'Isaurien qui avait été appelé au trône par une race montagnarde ayant gardé son indépendance dans l'Asie-Mineure (1). Cet Empereur réunit donc un concile pour discuter la question, puis lança un édit qui prohiba toutes les images. Après des luttes sanglantes dues à la fureur du parti opposé, la volonté de Léon triompha. Les communautés religieuses qui avaient osé résister à l'édit

(1) L'Isaurie faisait partie de la Cilicie. Sismondi. *Hist. des Répub. italiennes*. T. I.

Digitized by Google

impérial furent supprimées et l'iconoclasme fit des ravages fort étendus en Orient (1).

Mais les choses ne se passèrent pas ainsi à Rome. Avec l'appui de Luitprand, roi des Lombards, le pape Grégoire II, refusa d'obéir au concile schismatique de Constantinople. Il accorda sa protection aux Grecs cherchant un asile en Italie. On renversa les statues de Léon l'Isaurien; les Italiens ne voulurent point lui payer le tribut accoutumé; enfin la suzeraineté sarrazine en Sardaigne ruina pour jamais la domination grecque en Occident.

L'arrivée des artistes grecs que Grégoire II accueillait à Rome fut heureuse en ce sens qu'elle excita l'émulation de leurs frères d'Italie. Ces derniers, à cause de l'abondance des fragments antiques employés — ô sacrilège ! — comme matériaux de construction, avaient presque délaissé l'usage du ciseau. Ils s'y remirent alors. Mais chaque sculpture conserva un caractère propre. La sculpture latine fit usage, dans l'ornementation, d'êtres créés, de labyrinthes, de sirènes et de ces fantastiques ornements que les artistes Comacins mirent en faveur au temps de la domination des Lombards. La sculpture grecque, au contraire, se borne à représenter les étoffes opulentes que Byzance importait d'Asie ainsi qu'à reproduire ces entrelacs de feuilles, de fleurs et de fruits analogues à ceux qu'on peut admirer sur un disque du Campo-santo de Pise.

---

(1) L'extinction des iconoclastes, après la mort de Théophile en 842, ne ruina pas leur influence sur la sculpture orientale. Et bien que sa veuve Théodora rétablit le culte de la Vierge et permit les tableaux dans les églises, les représentations sculptées demeurèrent prohibées; elles n'ont depuis lors jamais été autorisées dans l'Église grecque si ce n'est dans le relief le moins saillant possible.

Digitized by Google

L'on aurait tort, néanmoins, d'attacher à cette rivalité une influence exagérée sur l'art italien pendant les IXe et Xe siècles. On approchait d'ailleurs de cette redoutable année 1000, que l'on présumait universellement devoir amener la fin du monde. Ce cataclysme aurait-il lieu au commencement ou à l'issue de l'année? Tel était le problème angoissant qu'essayaient vainement de résoudre les esprits troublés. Les couvents étaient assiégés; on suivait en processions les reliques les plus vénérées. On abandonnait ses richesses à l'Eglise; on réformait sa vie; ou bien, au contraire, on abusait de tous les plaisirs, surtout des illicites. Enfin l'époque redoutable arriva. Mais la terre continua de tourner et toute la chrétienté, revenue de son trouble, se remit à vivre avec une fièvre et une exaltation inouïes.

Ce fut, en reconnaissance, qu'on éleva tant d'églises dans l'ornementation desquelles la sculpture joua un rôle très important.

Tout ensemble, architectes, sculpteurs et peintres, les artistes médiévaux donnèrent à ces monuments un caractère d'unité admirable qui perpétuera indéfiniment l'élan de foi de cette étonnante époque.

Il est à remarquer que ce n'est qu'aux XIIe et XIIIe siècles que les sculpteurs romains commencèrent à signer leurs œuvres. Les louanges de leurs contemporains, les inscriptions gravées sur leurs travaux semblent indiquer que leur profession était alors estimée. Mais les hyperboliques éloges donnés aux sculpteurs médiocres indiquent aussi combien s'était perdu le sentiment de la Beauté.

On peut dire toutefois que ces artistes médiévaux, n'envisageaient la sculpture que comme esclave de l'architecture. Ils ne sculptaient des statues que pour surmonter

Digitized by Google

les pinacles, ou remplir les niches des édifices. Dès lors leurs œuvres perdaient toute entité. On les a nommés avec raison des *tailleurs de pierre, maestri di pietra* architecturaux et non des sculpteurs. Et il ne fallait rien moins qu'un Niccola Pisano pour donner une vie nouvelle à un art presque tombé en désuétude.

VII

Il importe maintenant de nous occuper plus spécialement d'un certain nombre de sculpteurs, qui de 964 à 1524, florirent à Rome.

En retraçant l'histoire de la sculpture à Rome avant l'ère chrétienne, je me suis efforcé d'établir que les bronzes et les marbres appartenaient tous à une origine étrusque et grecque. Les Romains, aux prises avec les nécessités de la guerre ou de la politique, et poursuivant la domination du monde entier, laissèrent de côté la culture artistique dont ils ne regardaient les chefs-d'œuvre que comme des marques de richesse et de puissance.

Et c'est le cas de rappeler ici la belle phrase de Lamennais : « Détourné par ses graves pensées, par cette vie toute pratique des spéculations de la philosophie et de la culture des arts, le peuple romain ne vit guère dans l'une qu'un amusement de l'esprit et dans les autres qu'une sorte d'ornement propre à relever l'éclat du pouvoir, et des jouissances pour la richesse (1). »

Astreint, dès le berceau à lutter contre des obligations

(1) *Esquisse d'une philosophie.* Ch. III.

Digitized by Google

impérieuses, il ne put manifester aucun amour pour la Beauté; ce goût n'avait pris nul essor, quand Rome, couvrant les sept collines, imposait sa force au monde antique. Vraiment, Virgile avait raison de conseiller à ses compatriotes l'abandon aux autres peuples du soin d'animer le bronze ou le marbre et de leur recommander la consécration exclusive à la politique pour laquelle la nature les avait si bien doués :

Excudent alii spirantia mollius æra,
Credo equidem ; vivos ducent ex marmore vultus ;
Tu, regere imperio populos, Romane, memento ;
Hæ tibi erunt artes, pacisque imponere morem,
Parcere subjectis et debellare superbos (1)

« D'autres peuples, je le crois, sauront mieux amollir et animer l'airain, et faire sortir du marbre de vivantes figures ; toi, Romain, souviens-toi de soumettre le monde à ton empire. Voici tes arts à toi : imposer les lois de la paix, épargner les vaincus et dompter les superbes. »

Les paroles du grand poète, pour s'appliquer au passé, ne concernent pas moins l'avenir. Car, au moment où les écoles nationales surgissaient de toutes parts dans la Péninsule, Rome continua de demeurer comparativement immobile. Comme autrefois, elle laissa aux artistes étrangers, dont les ateliers s'accroissaient de plus en plus dans son enceinte, la tâche d'orner les églises et les palais des plus beaux sépulcres, des plus magnifiques statues.

Il est impossible de savoir le nombre des statues que contenait la Rome impériale ; toutefois, il devait être con-

(1) *Eneide*, VI, 848 et squ.

Digitized by Google

sidérable. En effet, vers la fin du ve siècle, malgré que Constantin l'eût dépouillée en maints endroits en faveur de Byzance (325), et que les Goths et les Vandales, conduits par Alaric (410) et Genséric (455), eussent ruiné un grand nombre de chefs-d'œuvre, les édifices, les voies publiques, les places regorgeaient encore de ces grandioses témoins d'un art évanoui.

Totila, en 546, fit briser ou jeter à terre la plupart des statues que, cinquante ans auparavant, Théodoric (493), avait épargnées. Plus tard, la destruction fut telle, qu'au début du xve siècle, il n'en subsistait plus que six : cinq de marbre, une de bronze. Un écrivain de cette affreuse époque s'exprime ainsi : « On était entouré de murs construits avec des fragments antiques, comme s'ils eussent été des pierres sans valeur, et le sol était de toutes parts jonché de leurs débris mutilés (1). »

Grégoire le Grand (590-604), dans une des vingt-quatre homélies qu'il prononça à Rome que menaçait Agiluph, roi des Lombards, indique en ces termes saisissants, le malheureux état de la ville éternelle : « Regardez où en est réduite celle qui était jadis la dominatrice du monde ; ployant sous d'épouvantables calamités, sous la douleur de ses enfants, sous les attaques de ses ennemis, sous ses ruines nombreuses, elle est sur le point de subir le sort qu'Ezéchiel prophétisa à Samarie. O Rome, tu deviens chauve, non comme l'homme ne perdant que sa chevelure, mais comme un vieil aigle dont tout le corps se dépouille de ses pennes et de ses plumes (2). »

---

(1) Poggio Bracciolini Traversari, *Besch. Rom.* I, 256.

(2) *Homilia* VI, lib. II, vol. I ; et *Homilia* IX, lib. I. Sancti Gregorii in Ezechielam. *Op. omnia, Parisiis*, 1705.

Digitized by Google

Et une épigramme du VIIe ou VIIIe siècle (auteur inconnu), s'écrie :

Heu! unde Roma ruis!
Servorum servi nunc tibi sunt domini.
Constantinopolis florens nova Roma vocatur;
Mœnibus et muris, Roma vetusta, cadis.

« Hélas! Rome, où vas-tu? Tes maîtres sont maintenant les esclaves des esclaves. La florissante Constantinople s'intitule: une nouvelle Rome. O Rome décrépite, tes murs et tes remparts ne tiennent plus debout! »

Pierre DE BOUCHAUD.

(à suivre)

Digitized by Google

AUTOUR D'UNE POLÉMIQUE

II

LETTRE DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE NANCY SUR LE LIEU D'ORIGINE DU PAPE INNOCENT V

Ce n'est pas sans une vive surprise que nous avons reçu de Mgr l'Evêque de Nancy la longue lettre que l'on lira plus loin.

Ce qui en fait le sujet, a été exposé très clairement, très simplement, en quelques pages, par M. Léon Galle, dans ses précédentes études sur Pierre de Tarentaise. Pourquoi revenir sur cette polémique qui nous semblait définitivement close! D'autant plus, que cette lettre ne constitue ni une réponse, ni une réfutation. C'est une dissertation des plus oiseuses, sur des choses maintes fois dites et redites et qui n'apporte ni document nouveau, ni conclusion.

Mgr l'Evêque de Nancy, avec une affectation quelque peu déplacée, déclare par trois fois qu'il n'entend pas discuter avec M. Galle. Mais cela se conçoit sans peine. Répondre à M. Galle,

Digitized by Google

c'était répondre à M. Misset et nos lecteurs comprendront que cela eût été difficile. Les arguments de M. Misset étant de ceux qui réduisent pour jamais un adversaire au silence.

Le distingué prélat se montre froissé « des formes de polémique, des procédés qui lui interdisent toute discussion ». A ceci, il sera facile de répondre : Le Panégyrique du B. Innocent V *contient des erreurs tellement grotesques, des arguments basés sur un quiproquo si stupéfiant, que le critique qui les a dévoilés au public est bien excusable de s'être laissé entraîner par sa verve caustique et railleuse. Ce n'est pas tous les jours que le monde savant est mis en belle humeur par une aussi plaisante aventure.*

Malgré sa longueur et ses développements inutiles, nous publions cette lettre intégralement. De la sorte, nos lecteurs pourront apprécier, en toute connaissance de cause, la valeur des arguments présentés à l'appui de sa thèse par le très érudit prélat, auteur de la découverte du Traité d'Arpentage *du pape Innocent V.*

N. D. L. R.

Digitized by Google

ÉVÊCHÉ
DE
NANCY ET DE TOUL

Nancy, le 4 Avril 1901.

MONSIEUR LE GÉRANT,

La *Revue du Lyonnais* publie dans sa livraison de mars un article de M. Léon Galle, intitulé : « *Autour d'une polémique : Le Pape Innocent V et l'Evêque de Nancy.* »

Cet article contient deux parties. La première résume et approuve les attaques dirigées contre la brochure que j'ai publiée sous ce titre : *Un Pape savoisien. Panégyrique du B. Innocent V, Pierre de Tarentaise, suivi d'une étude sur la patrie, les ouvrages et les sermons d'Innocent V.* La seconde a pour objet une étude du R. P. Mothon, dominicain, qui s'efforce de réfuter une démonstration sur la patrie d'Innocent V.

Je ne répondrai pas à la première partie de cet article, ni à la brochure qui en est l'objet. Il y a un langage, des formes de polémique, des procédés qui m'interdisent toute discussion. Ces formes de polémique, ces procédés, M. Léon Galle les approuve et s'en réjouit : je le regrette beaucoup, non pas pour moi, mais pour M. Léon Galle, et je n'entends pas discuter avec lui.

La seconde partie de cet article de la *Revue du Lyonnais* a pour objet, je l'ai dit, une réponse que me fait le R. Père Mothon au sujet de la patrie d'Innocent V. J'ai reconnu et je m'empresse de reconnaître une fois de plus la droiture, les très bonnes intentions et la courtoisie du R. P. Mothon.

Ici encore, je n'entends point discuter avec M. Léon

Digitized by Google

Galle; je m'adresse au R. P. Mothon et aux lecteurs de la *Revue du Lyonnais*. Je ferai seulement observer que cette seconde question est évidemment indépendante de la première et que M. Léon Galle se permet de dire que la réponse du P. Mothon « est un démenti formel aux insinuations injustifiées de l'évêque de Nancy. »

Je vais démontrer quelle valeur ont ici, pour me servir de termes polis, les affirmations et les accusations de M. Galle.

Je serai le plus bref possible; car tous les éléments de ma réponse se trouvent dans la dernière étude que j'ai publiée sur Innocent V : *Un Pape Savoisien*, etc.

Le Révérend Père prétend que je l'ai *taxé de partialité* et *accusé* d'avoir cédé aux influences d'Aoste. Les expressions du R. Père ne sont pas exactes. Je ne l'ai pas *taxé de partialité*, ni surtout *accusé*. Je n'ai jamais contesté qu'il fût absolument libre de choisir dans ce débat l'opinion qui lui convenait. J'ai dit qu'il a subi l'influence des habitants de la vallée d'Aoste, ce qui n'est pas la même chose, et non seulement je l'ai dit, mais je l'ai démontré. Le Révérend Père cite les différents textes dans lesquels j'affirme cette influence, mais il s'arrête là et supprime les paroles qui suivent et qui formulent des preuves. Le Révérend Père n'essaie pas même de réfuter ces preuves, il les écarte ou les supprime; mais, si je ne me trompe, c'est là tout le contraire d'une réfutation. Je ne puis donc que maintenir mes affirmations qui sont ainsi confirmées.

Tout le débat, toute la question à résoudre, le Révérend Père les place entre la tradition de la vallée d'Aoste et la tradition du diocèse de Tarentaise, deux traditions locales. Or, ce n'est point ainsi que le débat doit être formulé et que la question doit être posée. En réalité la question se

Digitized by Google

pose entre la tradition du diocèse d'Aoste, d'une part, et de l'autre, comme je l'ai dit et démontré, page 56 et suivantes, la tradition *immémoriale, constante, uniforme* de l'érudition et de l'histoire, la tradition de l'Ordre de Saint-Dominique à l'égard d'un de ses membres les plus illustres, la tradition de l'Eglise catholique à l'égard d'un de ses Papes, enfin la tradition de l'Eglise de Tarentaise qui vient de cette grande et première tradition et qui lui reste unie.

Cette grande tradition, je l'ai démontrée par les témoignages de plus de cinquante historiens et écrivains dont un grand nombre appartiennent à l'Ordre de Saint-Dominique, et qui sont tous antérieurs au XIXe siècle (1).

Dans sa brochure, non seulement le Révérend Père ne s'attaque pas directement à cet ensemble de preuves essentiellement historiques et d'une si haute et si évidente valeur, mais, si je ne me trompe, il n'en parle même pas. Et ici, comme ailleurs, passer sous silence, ce n'est pas, il s'en faut, réfuter. Il a cependant touché indirectement à quelques-uns de ces témoignages, comme je le dirai bientôt.

Dans la *Vie du B. Innocent V*, quels témoignages d'historiens a-t-il apportés en faveur de l'opinion valdotaine ? J'ai discuté en détail ces témoignages et leur valeur et j'ai conclu en ces termes : « Résumons et faisons le compte exact : Avant le XIXe siècle, deux auteurs qui tous les deux sont tombés dans des erreurs très graves sur la question dont il s'agit et dont l'un se contredit en notre faveur. Donc, avant le XIXe siècle, comme preuve tirée des historiens : rien, *néant*.

---

(1) En dehors des manuscrits d'Innocent V lui-même, des historiens et des écrivains qui lui donnent tous les noms de *Tarentasiensis, de Tarentasia*. V. *Un pape savoisien*, p. 58 et suiv.

Digitized by Google

« Au XIXe siècle, un auteur sans réputation qui parle de documents authentiques qu'il n'a jamais pu produire, — un auteur qui se contredit sur la question en litige ; — un guide des voyageurs ; — un almanach ; — un auteur qui en cite un autre à faux ; — en comptant ce dernier, trois auteurs dont on ne peut invoquer le témoignage en faveur du diocèse d'Aoste sans admettre cette petite erreur géographique que la France et la Lombardie sont dans la vallée d'Aoste ! Donc, en résumé, rien ; *néant* (1). »

Il est vrai, vers la fin de sa réponse, notre adversaire insiste beaucoup sur l'autorité historique du *Guide des voyageurs et des Almanachs !* Il est très étonné que je me sois permis de dire : « Faut-il être dépourvu de tout document pour invoquer un *Guide des voyageurs et des Almanachs ?* » Il déclare que « ce sont là des documents de première valeur », il ajoute : « pour prouver ces traditions populaires », et il poursuit en ces termes : « documents bien autrement précieux à cet effet que des dissertations académiques construites à grands frais d'érudition par des auteurs fort instruits peut-être (c'est bien quelque chose), mais dont le témoignage ne vaut qu'en raison des monuments qu'ils apportent. »

Nous verrons bientôt ce que valent les prétendus *monuments* invoqués par le Révérend Père et les Valdotains, mais en attendant que le Révérend Père me permette de me dire cent fois et mille fois plus étonné qu'il ne peut l'être. Comment, il traite avec un pareil dédain, lui, fils de saint Dominique, les plus grands historiens de son Ordre, Bernard de Guido, mort en 1332, Louis de Valladolid, mort en 1435, Augustin Justinien, mort en 1537, Jean de

(1) *Un pape savoisien*, p. 42, 43.

Digitized by Google

Rehac, dont les écrits sont de 1647, Ramette, de 1685, — les auteurs d'une Vie d'Innocent V placée en tête de ses *Commentaires sur le Livre des Sentences* publiés sur l'ordre de deux maîtres généraux en 1612, — Quétif et Echard, 1719, Tauron, 1743, qui tous ont étudié à fond (cela ne peut faire aucun doute), les traditions et les documents de leur famille religieuse; et encore d'autres historiens qui s'appellent Ciaconio, Muratori, Aubery, Bellarmin, Moréri, Fleury, Artaud, etc...! Comment, mon Révérend Père, tous ceux-là réunis et d'autres encore ne comptent pas dans la balance de l'érudition et de l'histoire sur le plateau opposé à celui où vous placez un guide des voyageurs et des almanachs! Et ce guide et ces almanachs sont eux seuls pour vous des documents de première valeur pour juger une question d'histoire et déterminer le lieu d'origine d'un illustre dominicain! J'ajouterai que les plus anciens des almanachs que vous citez ne remontent qu'à 1732, ce qui est vraiment trop peu en face des historiens que j'ai invoqués et dont la chaîne ininterrompue remonte si haut.

Remarquons encore (ce qui est évidemment d'une souveraine importance), que pas un seul de tous ces historiens ne nomme une seule fois le diocèse d'Aoste, la ville d'Aoste, comme étant le lieu d'origine d'Innocent V.

Le Révérend Père essaie d'atteindre un certain nombre de ces témoignages au point de vue des expressions : *Tarentasiensis, Sabaudus*, etc.

Il prétend, en effet, que les mots *Tarentasiensis, de Tarentasia, Sabaudus*, qui sont appliqués au Bienheureux, peuvent s'entendre du diocèse d'Aoste aussi bien que du diocèse de Tarentaise. Il prétend que les mots *Tarentasiensis* ou *de Tarentasia* peuvent s'entendre de la province ecclésiastique de Tarentaise qui comprenait le diocèse d'Aoste. M. Borrel

Digitized by Google

et moi, nous avons réfuté et retourné contre les Valdotains les documents qu'ils apportaient en preuves et j'ai fait remarquer qu'affirmer que *Tarentasiensis* ou *de Tarentasia* signifie Aoste équivaut à dire que *Lugdunensis* ou *de Lyon* signifie *Valence* ou *Grenoble*, ou que *de Sens* signifie *de Moulins* ou *de Troyes*.

On nous oppose que, dans l'Ordre de saint Dominique, le surnom local donné aux religieux indique, il est vrai, souvent le lieu de leur naissance, mais qu'il y a à cette règle des exceptions. — J'ai répondu déjà à cet argument, j'ai admis des exceptions, mais en faisant remarquer que les motifs de ces exceptions sont indiqués par les historiens, tandis que, pour Innocent V, des historiens dominicains et de la plus haute valeur indiquent de la façon la plus précise qu'il s'agit de la ville de Tarentaise, près de la Maurienne, d'une ville appelée aujourd'hui Moutiers, située sur l'Isère, etc... On dirait vraiment qu'ils ont prévu les objections des Valdotains et du P. Mothon, et qu'ils les ont écartées d'avance (1).

J'ai cité encore l'autorité indiscutable de Quétif et Echard qui affirment la règle sur laquelle nous nous appuyons et qui, faisant remarquer que Vincent de Beauvais s'appelait lui-même *de Beauvais : Fellovacensis*, ajoutent que c'est là un argument invincible pour démontrer qu'il est originaire de Beauvais : *invictum procul dubio argumentum est e Bellovacis originem duxisse* (2).

Le Révérend Père prétend que le Valdotain est un Savoyard ou un Savoisien. Il donne comme preuves la

(1) V. *Un pape savoisien*, etc..., p. 60.

(2) Quétif et Echard : *Scriptores Ordinis Praedicatorum*, édition de Paris, 1719, tome I, p. 212. V. *Un pape savoisien*, p. 49.

Digitized by Google

langue, le type physique et la physionomie morale. La même langue n'est certes pas toujours la preuve d'une même nationalité. Le type physique et la physionomie morale sont bien difficiles à préciser, et comment démontre-t-il qu'ils sont les mêmes? Ce qui est certain et décisif, c'est qu'on ne trouvera ni un Valdotain qui consente à dire qu'il est Savoisien, ni un Savoisien qui consente à dire qu'il est Valdotain. Et il en a toujours été ainsi. Nous sommes, d'ailleurs, sur un terrain historique. Il fallait produire des documents établissant cette confusion. Or, notre adversaire n'a pas même essayé d'en citer un seul, et n'en citera jamais un seul.

Grâce à ces hypothèses, le Père déclara que tous les historiens ayant écrit sur le B. Innocent V pendant les trois siècles qui ont suivi sa mort, ne nous ont laissé aucun renseignement sur le lieu précis de sa naissance. Mais, nous venons de le voir, cette affirmation croule avec les bases sur lesquelles il prétend l'établir.

Il ajoute : « Ce n'est qu'à partir de la fin du xve siècle qu'on rencontre des témoignages particularisant le lieu de naissance de notre Bienheureux. Il est à noter que ces témoignages affirment leur dire sans se référer à des témoignages antérieurs nets et précis; ils se basent uniquement sur les traditions locales. »

Je réponds d'abord que le Révérend Père ne donne de telles affirmations absolument aucune preuve. De plus, est absolument inadmissible que les historiens les plus autorisés de l'Ordre de Saint-Dominique se soient appuyés uniquement sur des traditions locales, et non pas, surtout sinon absolument, sur les grandes traditions de leur Ordre, traditions qui ne peuvent faire défaut au sujet d'un des membres les plus illustres de leur famille religieuse et du premier pape dominicain.

Digitized by Google

Enfin, ici encore on dirait que ces historiens ont voulu réfuter à l'avance les objections des Valdotains et de leurs défenseurs. Les Dominicains, qui ont publié en 1652, sur l'ordre de deux de leurs Maîtres généraux, *Les Commentaires du Livre des Sentences* du pape Innocent V, les font précéder d'une *Vie du Bienheureux* qu'ils déclarent être *recueillie de plusieurs auteurs*.

Le P. Mothon, et tous les Valdotains, d'ailleurs, invoquent, comme base de la tradition valdotaine, des monuments graphiques, c'est-à-dire trois portraits qui existent dans la vallée d'Aoste.

J'ai déjà deux fois fait remarquer que des tableaux ou des portraits faits par des peintres inconnus, sur l'ordre de personnages inconnus, ne peuvent être des preuves historiques. De plus, celui de ces portraits qui est considéré comme le plus ancien et, selon toute probabilité, la cause des deux autres, est associé, si je puis ainsi dire, à deux erreurs très graves. L'inscription qu'il porte dit qu'Innocent V a été archevêque de Tarentaise, ce qui est inexact, et les armoiries qui ornent ce tableau ne sont pas les armoiries de la famille des Cours, à laquelle, d'après les Valdotains, appartenait Innocent V, mais les armoiries de saint Pierre III, archevêque de Tarentaise.

Le P. Mothon fait remonter l'origine de ce tableau jusqu'au xve siècle, mais M. Avondo, professeur de peinture à l'Université de Turin, dont on ne peut contester ni l'indépendance dans ce débat, ni la haute compétence, a déclaré qu'il était de la fin du xviie siècle.

Notre adversaire apporte deux prétendues preuves à l'appui de son affirmation, d'abord la déclaration de deux frères peintres, appelés Altari. Je récuse absolument l'autorité des Altari : 1° parce qu'ils sont Valdotains et, par consé-

Digitized by Google

quent, juges et partie; 2° parce qu'ils sont de petits peintres de petites églises; 3° parce qu'ils n'ont certainement jamais consacré une heure à l'étude de l'histoire de la peinture.

Le Père invoque le costume du personnage que représente ce tableau, costume qui, dit-il, n'est pas du XVIIe siècle, mais du XVe. Pour que cette preuve eût une valeur, il faudrait démontrer que le peintre était assez instruit pour connaître, outre le costume du XVe, le costume du XIIIe siècle. On peut parfaitement admettre que peignant au XVIIe siècle il ait donné le seul costume dominicain ancien qu'il connaissait. D'ailleurs, le Révérend Père lui-même finit par insister très peu sur la valeur de cette preuve qui est cependant capitale pour l'opinion valdotaine. « Donc, je conclus, dit-il, que le tableau de Vérès est *plus probablement* une peinture du XVe siècle ou du commencement du XVIe siècle. » Comme base d'une tradition à laquelle on attribue une si grande valeur, et comme monument historique, il faudrait autre chose.

Pour notre adversaire, les témoignages populaires de la tradition valdotaine ont une valeur de premier ordre. Il dit avoir parcouru le diocèse de Tarentaise et n'avoir recueilli aucune trace de la tradition. Cela prouve qu'il a mal cherché. J'ai cité des écrivains témoins de cette tradition, et démontré qu'elle existe soit à Moutiers, soit à Champagny (1). Le Révérend Père paraît préférer de beaucoup les témoignages populaires de la vallée d'Aoste à la tradition affirmée en Tarentaise par plusieurs écrivains dont il ne peut cependant contester la valeur.

Il me semble que ces derniers témoignages ont une bien plus haute valeur que les témoignages, quelque nombreux

(1) *Un pape savoisien*, p. 57.

Digitized by Google

qu'ils soient, de populations parmi lesquelles une légende est si facilement établie, témoignages, d'ailleurs, dont un bon nombre, je l'ai démontré, sont enfantins et ridicules (1).

L'objection fondamentale et de la plus haute valeur contre la tradition valdotaine, est qu'elle a son origine dans une confusion entre Pierre de Tarentaise qui fut Innocent V, et saint Pierre III, archevêque de Tarentaise, qui vivait à la même époque, qui est né dans la vallée d'Aoste et d'une famille noble de cette vallée. Cette confusion, nous ne la supposons pas, nous en avons démontré l'existence.

Nous trouvons cette démonstration dans la *Gallia christiana*, édition de Paris, 1656, vol. I, p. 666, qui confond absolument et à plusieurs reprises les deux personnages dont nous parlons (2). Nous la trouvons encore dans Della Chiesa, dans son Histoire chronologique du Piémont, publiée, à Turin, en 1645.

Remarquons que ces deux ouvrages précèdent chronologiquement le portrait dont nous avons parlé et que M. Avondo, professeur à l'Université de Turin, attribue à la fin du XVIIe siècle. Dans ce tableau, la confusion se reproduit. Pierre qui fut archevêque de Tarentaise, est saint Pierre III, né, comme nous l'avons dit dans la vallée d'Aoste, et les

---

(1) V. *Un pape savoisien*, note page 47 et 48. J'aurais pu en citer d'autres, le Révérend Père me paraît renoncer à certaines preuves apportées comme décisives par les Valdotains, par exemple aux armoiries et à l'affirmation que Innocent V avait été élevé dès l'âge de dix ans, en Tarentaise, chez un de ses parents. Je l'en félicite, car ces prétendues preuves, M. Borrel et moi, nous les avons non seulement refutées, mais retournées contre nos adversaires.

(2) V. le texte de la *Gallia christiana*, dans *Un pape savoisien*, p. 46. V. p. 40, la même confusion dans Della Chiesa et Casalis.

Digitized by Google

armoiries qui ornent le tableau et qui portent *d'argent chapé de sable* sont les armes de la famille de saint Pierre III.

N'oublions pas que la tradition valdotaine ne remonte pas au delà du XVIIe siècle, et nous concluerons que pour le diocèse d'Aoste l'origine de la tradition, quant au culte d'Innocent V et au titre de Bienheureux qui lui est décerné, se trouve aussi dans cette confusion. Ceci ne diminue pas la valeur des témoignages et des documents recueillis dans d'autres pays sur le culte du Bienheureux.

Résumons le débat le plus clairement possible.

D'une part, l'opinion valdotaine s'appuie sur la tradition locale populaire; elle invoque des témoignages nombreux de personnes de diverses conditions, mais surtout de gens du peuple. Ces témoignages ont été recueillis dès 1841 par MM. le chanoine Gal, Laurent, puis par M. Béthaz et par d'autres ecclésiastiques, et enfin par le R. P. Mothon lui-même.

Au point de vue des historiens, cette opinion invoque un *Guide des voyageurs* et de nombreux almanachs : car, parmi les écrivains qu'elle cite encore, trois qui se contredisent sur la question dont il s'agit, un qui est reconnu comme n'ayant aucune valeur, trois qui disent qu'Innocent V était *lombard*, ne comptent pas (1).

Ajoutons que le plus ancien des almanachs ne remonte qu'à 1732.

Au point de vue des *monuments!* historiques, l'opinion valdotaine présente trois portraits dont le plus ancien, celui qui doit faire preuve, est de la fin du XVIIe siècle et porte avec lui deux erreurs graves qui lui enlèvent toute autorité.

Enfin, cette opinion, ou plutôt la tradition qui est sa base

(1) V. *Un pape savoisien*, p. 40.

Digitized by Google

essentielle et les affirmations des écrivains, des *Guides du Voyageur* et des almanachs et le portrait, son inscription et son blason ont pour origine et pour cause une erreur dont l'existence est démontrée, une confusion entre Pierre de Tarentaise, qui fut Innocent V, et saint Pierre III, archevêque de Tarentaise.

D'autre part, l'opinion tarine ou savoisienne s'appuie sur la tradition de la Tarentaise, dont l'existence est constatée au XVIIe siècle par le chanoine Frézal, doyen du Chapitre de Tarentaise, au XVIIIe siècle par l'abbé Besson, par Grillet et Albanis de Beaumont, au XIXe siècle par M. le marquis Costa de Beauregard, M. le chanoine Chevraz, M. l'archiviste Ducis. Elle a été constatée à Moutiers par M. le vicaire général Million et à Champagny, en 1842, par M. Vêpre, curé de cette paroisse, et, plus tard, par moi-même (1).

Mais, ce qui est d'une suprême importance dans un débat de ce genre, la tradition tarine ou savoisienne s'appuie sur la tradition de l'Ordre de saint Dominique, et nous pouvons dire de l'Eglise, tradition démontrée par les manuscrits du Bienheureux lui-même et les manuscrits de son époque, et les ouvrages des historiens qui lui ont donné les noms de *Tarentasiensis*, de *Tarentasia*. Or ces noms, précisés dans leur signification et appliqués expressément, quant au lieu d'origine d'Innocent V par les historiens dominicains les plus illustres et par d'autres encore, « à la ville principale des Centrons, à la ville de Tarentaise en Savoie, appelée

(1) V. *Un Pape savoisien*, p. 57-58. — J'ajoute que M. le chanoine Lombard, ancien vicaire général de Tarentaise, me disait, il y a quelques mois, avoir vu chez les demoiselles Ybord, de Moutiers, mortes très âgées vers 1876, un portrait qu'elles affirmaient être celui d'Innocent V, et elles prétendaient que le Bienheureux était de leur famille.

Digitized by Google

aujourd'hui Moutiers, disent-ils eux-mêmes, située sur l'Isère (1) », sont des preuves historiques de première valeur.

Cette tradition invoque, depuis l'époque du Bienheureux, les témoignages d'un grand nombre d'historiens dont nous avons arrêté la série et les citations au XIXe siècle (2). Et, ce qui est encore de la plus haute portée, aucun de ces historiens, et, en particulier, aucun historien de l'Ordre de saint Dominique n'indique une seule fois le diocèse ou la ville d'Aoste, comme le lieu d'origine du Bienheureux.

C'est pourquoi l'opinion et la tradition tarines ou savoisiennes s'appuient sur une tradition *immémoriale*, puisqu'elle remonte à la vie du Bienheureux, *constante*, puisqu'elle s'est perpétuée sans interruption depuis lors ; *uniforme*, puisqu'elle n'a pas une exception en faveur d'Aoste.

Aux lecteurs de choisir !

Le Révérend Père me demande de ne pas contester que la question de l'origine d'Innocent V ne soit de *libre discussion*. Je n'ai jamais songé à contester la liberté de cette discussion, mais je prétends garder ma liberté tout entière et en user pour affirmer et démontrer ce que je crois vrai. Il rappelle que le Bienheureux fut un grand pacificateur. Je réponds que sur ce terrain, comme sur tant d'autres, la paix est dans la liberté. Bien loin, d'ailleurs, de me plaindre de la *réponse* que m'a faite le Révérend Père, je lui en suis très reconnaissant.

Recevez, Monsieur le Gérant, l'assurance de mes sentiments dévoués.

✝ Charles-François, ÉVÊQUE DE NANCY.

---

(1) V. *Un Pape savoisien*, p. 60, et *La patrie et la famille de Pierre de Tarentaise*, p. 19 et suiv.

(2) *Un Pape savoisien*, p. 50 et suiv.

Digitized by Google

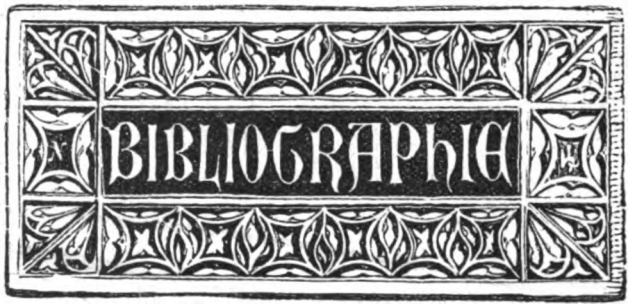

ÉPISODES DES GUERRES DE LA LIGUE DANS LE FOREZ, par l'abbé REURE, docteur ès lettres. Montbrison, 1901, in-8, 23 pp. (Extrait du *Bulletin de la Diana*, t. XI).

Bien des gens croient encore qu'Aug. Bernard, dans son livre *Les d'Urfé*, a laissé un récit complet et définitif des événements qui se sont passés en Forez pendant la Ligue; en réalité, c'est à peine s'il a esquissé le sujet, et presque tout reste à faire. M. l'abbé Reure, professeur à la Faculté catholique des lettres, a choisi entre cent autres, six épisodes jusque-là inconnus ou très peu connus des guerres de la Ligue dans le Forez, et les a racontés d'après des documents de provenances variées. Honoré d'Urfé, qui devait un peu plus tard devenir fameux à d'autres titres, est le héros de deux de ces épisodes; en particulier, dans l'automne de 1594, il tenta un suprême effort pour reconquérir une partie du Forez au compte du duc de Nemours et de la Ligue.

M. Reure remarque avec raison que rien ne serait plus utile qu'un travail d'ensemble sur cette période si curieuse de l'histoire du Forez; cette entreprise serait digne de la Diana. A notre sens, ce recueil devrait comprendre la publication littérale ou l'analyse des textes, avec une introduction qui ferait comprendre la suite et l'enchaînement des faits.

X.

La librairie artistique et littéraire, 20, rue Paul-Chenavard, dont M. Dizain est le très distingué et zélé directeur, continue la publication du *Dictionnaire des communes du département du Rhône*. Les dernières livraisons mentionnent les localités suivantes : Joux, Juliénas, Jullié, Lacenas, La Chassagne, La Mure, Lancié, Larajasse, Gleizé, Grandris, Grézieu-la-Varenne, Grigny, les Haies, les Halles, Irigny, Jarnioux.

Digitized by Google

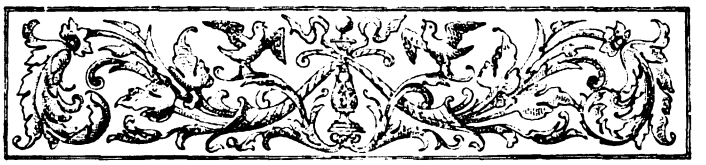

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. — *Séance du 8 janvier 1901.* — Présidence de M. Beaune. — M. le Président donne lecture du discours qu'il a prononcé aux funérailles de M. le Dr Berne, décédé le 9 décembre 1900, à Chassagny (Rhône), à l'âge de 70 ans. — La Compagnie procède ensuite à l'élection des membres des Commissions de publication et des prix Lebrun, Ampère et Lombard de Buffières.

Séance du 15 janvier 1901. — Présidence de M. Beaune. — Il est procédé d'abord à l'élection des membres de la Commission des prix Livet et Chazière, et de la Commission des finances. — M. Delore présente ensuite deux publications de M. Zumoffen, membre correspondant, professeur à la faculté des sciences de Beyrouth. Le premier de ces travaux : *Esquisse géologique du Liban*, renferme une étude sur l'hydrologie et la géologie du Liban ; le second est intitulé : *la Météorologie de la Palestine et de la Syrie*. Dans ce dernier travail, l'auteur constate que bien qu'il tombe autant d'eau en Palestine qu'en France, il est certain que cette contrée est loin d'être aussi fertile aujourd'hui qu'aux temps bibliques. C'est ainsi que les forêts de cèdres du Liban ont presque disparu. — M. Berlioux fait observer qu'il faut en attribuer la cause à la main de l'homme. De même dans le nord de l'Afrique, les Arabes ont fait disparaître toute végétation. — M. le Président fait connaître à la Compagnie la mort récente de M. Jules Michel, membre émérite, décédé à Paris, dans

Digitized by Google

les premiers jours du mois. Il fait ensuite l'éloge de ce savant, qui était aussi un économiste distingué.

Séance du 22 janvier 1901. — Présidence de M. Rougier, doyen des membres présents. — M. Pariset donne communication d'une étude sur l'industrie de la soie à Lyon, depuis 400 ans. C'est au XVIe siècle que la fabrique lyonnaise se constitue; le premier règlement qui la régit porte, en effet, la date de 1554. Il existe déjà 6.000 métiers, à Lyon, à cette époque ; mais on ne fabrique, alors, à Lyon, que des étoffes unies. La franchise des foires de notre ville favorise les progrès de cette industrie, qui subit un déclin à la fin de ce siècle. Elle se relève au XVIIe siècle, où le nombre des métiers s'élève à 10 000. Mais pendant cette période, de même qu'au siècle suivant, il s'opère une transformation assez prononcée dans le régime social de la fabrique. La lutte du capital avec le travail reparaît et cette lutte était arrivée à une période aiguë, quand les corporations sont supprimées. Après avoir jeté un rapide coup d'œil sur le régime intérieur de la fabrique lyonnaise, pendant la première moitié du XIXe siècle, il fait observer que, pendant la seconde moitié du siècle, les relations de maître à patron vont dépendre de l'Etat et de la loi elle-même. Mais l'emploi brutal de la grève a de plus en plus éloigné les fabricants de l'emploi des métiers urbains, de telle sorte que si, pendant le second empire, on comptait à Lyon, 50,000 métiers, leur nombre n'était plus que de 20 à 25.000 en 1880, de 12.000 en 1890, et qu'aujourd'hui il est descendu à 8.000 environ. Après avoir signalé l'influence heureuse qu'exerce le travail à la campagne, l'orateur fait observer que, loin d'avoir baissé, la production est néanmoins plus grande qu'autrefois, grâce à la baisse des prix, due soit à l'emploi des métiers automatiques, soit à la fabrication d'étoffes d'une qualité inférieure.

Séance du 29 janvier 1901. — Présidence de M. Beaune. — M. Lacassagne présente, au nom de l'auteur, un mémoire intitulé : *La médecine et les médecins dans l'œuvre d'Henri de Balzac*, par le docteur Caujole, élève de l'Ecole de Service de Santé militaire. Puis il fait une analyse des premiers chapitres de ce travail consacré à l'étude de divers types de médecins, ayant passé sous les yeux du célèbre romancier. C'est d'abord les médecins de province, qui figurent soit dans *un Ménage de garçon*, soit dans *Peau de Chagrin*. Mais c'est aux médecins de

Digitized by Google

Paris qu'est donnée la plus large place dans *Les Parents Pauvres*. Et c'est là surtout que, par une antithèse bien accusée, nous voyons passer sous nos yeux les modestes médecins de quartier à côté des plus hautes sommités médicales. A ce sujet, l'orateur fait observer que c'est à tort que l'on a vu parfois dans le portrait de Desplein, celui du célèbre chirurgien Dupuytren. Les romans de Balzac ne sont pas des romans à clés. Les traits qu'il relève sont bien vivants, mais ils sont pris partout, et on ne saurait en composer un seul personnage.

Séance du 5 février 1901. — Présidence de M. Beaune. — M. Lacassagne continue sa communication sur les médecins dans Balzac. Il examine un troisième type dans le personnage de Minoret, qui figure dans le roman d'*Ursule Mironet*. D'abord matérialiste fieffé, quoique tolérant, Mirouet quitte Paris, pour se retirer en province, où il se convertit, après avoir été ébranlé, au moment de la première communion de sa nièce, Ursule Mirouet. Un type de médecin âpre au gain, inventeur des poudres et des médicaments bizarres, se trouve dans le médecin Halpersoh. Ailleurs, on se trouve en présence des discussions d'écoles, dont Balzac fait un tableau très vivant. A la suite d'un rapide coup d'œil sur les médecins militaires, M. Lacassagne aborde l'examen du médecin de campagne, que Balzac a étudié avec plus de soin et dont il fait ressortir le modeste dévouement. En terminant, l'orateur se demande quelle influence a subie Balzac, et il exprime l'avis que cette influence a été celle du grand romancier, Walter Scott. Jadis les romanciers se bornaient à raconter leurs impressions personnelles. Désormais, le roman renfermera un récit bien vécu, et des portraits bien étudiés des personnages figurant dans ces récits. Et c'est ainsi que Balzac a réuni des documents scientifiques sur la vie des médecins. — M. le Président estime, comme l'orateur, que Walter Scott a exercé une influence réelle sur nos romanciers modernes. Mais peut-être faut-il chercher aussi l'origine du roman réaliste dans le *Robinson Crusoé* de Foé. Car c'est là que l'on voit le mieux ce que peut produire la force de volonté, en face des difficultés quotidiennes de la vie. Quant à Balzac, il y a lieu de distinguer avec soin deux périodes bien tranchées dans sa vie littéraire. A l'origine, il ne brille ni par le style, ni par la profondeur de l'idée. Et il faut arriver à la période des *Parents Pauvres* et des *Scènes de la vie privée*, pour reconnaitre l'influence réaliste qu'il a exercée.

Digitized by Google

Séance du 12 février 1901. — Présidence de M. Beaune. — M. le Président fait connaître que M. le baron Maupetit offre de faire hommage à l'Académie du portrait de l'un de ses anciens membres, M. Jules Ward. Ce don est accepté avec reconnaissance. — L'Académie décide qu'une reproduction du portrait de M. Ollier, faisant partie de son album, et photographié par Bellingard, sera placée en tête du second volume du deuxième Centenaire de la Compagnie — M. Caillemer place sous les yeux de l'Académie, un missel manuscrit du XIVe siècle, à l'usage des Frères Mineurs, et qui paraît avoir appartenu au Cardinal de Bourbon, dont il porte les armes. Il y a à remarquer aussi que sur la garde de ce manuscrit figurent plusieurs mentions de naissance et de décès de divers membres de la famille de Chantelot, à laquelle appartenait notamment Gilbert de Chantelot, sénéchal de Lyon et gardien du château de Pierre-Scize, au commencement du XVIe siècle. — M. Morin-Pons fait observer que ce manuscrit doit être le même que celui qui fut signalé déjà à l'attention de l'Académie, dans la séance du 17 mars 1891, par M. l'abbé Chevalier, qui fit remarquer que les armes du Cardinal de Bourbon avaient été ajoutées postérieurement à la confection du manuscrit. Ce fait paraît exact; néanmoins, M. Morin-Pons croit que ces armes sont bien authentiques, sans pouvoir préciser à quelle époque elles ont pu être ajoutées. — M. l'abbé Devaux ajoute que les manuscrits de cette époque sont assez rares. Mais en ce qui concerne les différences de liturgie que peut présenter celui qui est placé sous les yeux de l'Académie, elles ne concernent que les fêtes patronales.

Séance publique du 26 février 1901. — Présidence de M. Beaune. — M. le Président présente un rapport sur les travaux de l'Académie pendant l'année 1900. — M. Dubreuil donne lecture de son discours de réception: *La noblesse des avocats et des médecins sous l'ancien régime.*

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE. — *Séance du 16 janvier 1901.* — Présidence de M. Desvernay. — Lecture est donnée d'une lettre de M. Beyssac, annonçant le décès du P. Léonce Brosse, dominicain, né à Lyon, et rappelant les liens qui le rattachaient à la

Digitized by Google

Société littéraire dont il fut membre de 1846 à 1852. Cette notice sera insérée dans le volume des *Mémoires* en préparation. — M. Godart fait hommage de sa brochure : *Création d'un office du travail à Lyon.* — M. le Président adresse un compliment de bienvenue à M. l'abbé Rousset, nouveau membre, présent à la séance. — M. Godart communique plusieurs lettres inédites du marquis de Mons de Savasse à ses neveux, résidant à la Côte-Saint-André. Datées de 1756, ces lettres ont trait à divers points d'éducation. — M. Bleton donne lecture d'une dissertation sur l'étymologie probable du terme de *cadole*, usité en Lyonnais et en Bourgogne pour désigner les huttes de pierres sèches où se réfugient les travailleurs des champs en cas de pluie. — M. l'abbé Bauron lit un compte rendu du choix des poésies envoyées à l'occasion du Congrès Marial.

Séance du 30 janvier. — Présidence de M. Desvernay. — Hommage au nom de M. l'abbé Lapra, curé de la Guillotière; un opuscule : *Marie et la paroisse Notre-Dame-Saint-Louis.* — M. Cuaz communique la première partie d'une étude sur les *Templiers de Lyon*, préliminaire d'un travail historique sur les *Célestins* que les Templiers ont précédés au territoire qui a gardé leur nom. Il ne reste que très peu de documents sur les Templiers lyonnais, dont la splendeur paraît avoir atteint son apogée au milieu du XIIIe siècle. L'importance de leur établissement est démontrée par ce fait que de nombreuses transactions y furent signées. En 1220, un acte y était conclu à propos de la maison des *Contracts*, située à la porte de la ville, sous le vocable de Saint-André, et qui fut annexée, en 1279, à l'hospice de Saint-Antoine. En 1235, c'était un traité entre les Dominicains et les moines d'Ainay, relatif à un terrain situé près du Temple. — M. l'abbé Bauron termine la lecture du compte rendu du choix des poésies envoyées à l'occasion du Congrès Marial. — La Société fixe au lundi 18 mars son banquet annuel. Sont nommés membres de la Commission d'organisation : MM. Léon Galle, A. Poidebard, Léon Mayet et Joseph Berger.

Séance du 20 février. — Présidence de M. Desvernay. — Hommages : par M. Gabut, une brochure : *Etudes d'archéologie préhistorique : Le Mont-Pila, Saint-Laurent-d'Agny*, etc. — Divers opuscules : *Lugdunum, cantate pour soli, chœurs et harmonie*, par M. Gabriel Bleton. — *Victor Hugo et M. de Gravillon ou une mystification lyonnaise*, par M. Aimé

Digitized by Google

Vingtrinier. — *Rapport sur les refuges ouverts aux libérés adultes*, par M. le chanoine Villon. — *Le Patronage de Saint-Léonard*, par Mme Louise Dupont. — M. Tricou analyse une *Etude sur le violon et ses ancêtres*, par M. Laurent Grillet, où sont mentionnés d'anciens types d'instruments de musique sculptés sur la façade de la cathédrale de Lyon et à l'église de Brou. M. le Président fait remarquer qu'une des chapelles de l'église de Saint-Paul présente une série de six beaux anges musiciens datant de la fin du XVe siècle. — M. Benoît d'Entrevaux communique la description d'une *Maison bourgeoise du XVe siècle à Vogüé*, ainsi qu'une étude généalogique sur la famille Roussel qui l'a édifiée. Cette famille, dont beaucoup de membres se sont distingués dans la magistrature, est une des plus anciennes de la région. Un de ses descendants s'est, plus tard, fixé à Lyon.

Séance du 6 mars. — Présidence de M. Desvernay. — M. le Président adresse quelques paroles de bienvenue à M. Eugène Vial, nouveau membre titulaire présent à la séance ; puis il exprime les félicitations de la Société à M. Joseph Berger, nommé officier de l'ordre du Nicham, et à M. Buche, nommé officier de l'Académie. — M. le docteur Artaud lit une notice biographique sur le regretté chirurgien Ollier (voir le no de mars 1901).

M. Joseph Vingtrinier communique une nouvelle version de la mort, à Rome, du général Duphot, empruntée au journal du cardinal Salla, et qu'il a traduite de l'italien. M. Desvernay, à ce propos, fait remarquer que, contrairement à l'opinion commune, le général Duphot est né, non pas à la Guillotière, mais bien sur la paroisse Saint-Pierre et Saint-Saturnin, où il a été baptisé, et où son père exerçait l'état de maçon. — M. Léon Galle fait connaître la récente réfutation d'une allégation erronée de Mgr l'évêque de Nancy, relativement à un traité d'arpentage qui aurait eu pour auteur le pape Innocent V. L'orateur signale ensuite l'existence de deux exemplaires du sceau de ce saint pontife, l'un à la Bibliothèque Nationale, l'autre aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône (voir le no de mars 1901).

Digitized by Google

Commission municipale archéologique du « Vieux Lyon ». — Dans son Assemblée générale du 6 mars 1901, la Commission municipale archéologique du « Vieux Lyon », réorganisée par arrêté du 2 février précédent, a ainsi constitué son bureau.

Président de droit : M. le Maire.

Vice-Présidents : MM. Beauvisage, adjoint au Maire, et George.

Secrétaire : M. Bleton.

Sous-Secrétaire : M. Tissot.

Elle a ensuite émis, entre autres vœux, les suivants, qui ont été sanctionnés par M. le Maire.

Dans les projets de cahiers des charges pour les démolitions d'immeubles, obligation sera faite par la Ville à tous les entrepreneurs de livrer à nos musées les objets quelconques ouvragés, ferronneries, pièces et bois sculptés que la Commission aura d'avance réservés à raison de leur cachet artistique ou intéressant, comme aussi ceux découverts en cours de fouilles.

Le service de la Voirie signalera à la sous-commission de permanence qui les suivra, toutes les demandes quelconques de travaux qui lui seront faites soit pour les immeubles bâtis, soit dans le sol, à l'effet de conserver par l'image et la description, les choses intéressantes appelées à disparaître ou toutes les substructions et découvertes archéologiques mises à jour.

Cette sous-commission de permanence se compose de MM. George, vice-président; Benoît, Drevet, Jamot et Tissot.

MM. les architectes et entrepreneurs sont priés de bien vouloir les seconder et faciliter dans l'accomplissement de leur mission.

On profitera de la construction du pont des Facultés pour retirer du lit du fleuve tout ce qu'on pourra des cippes placés dans le Rhône au XIIIe siècle pour endiguer les rives d'Ainay.

Digitized by Google

Chronique d'Avril 1901

SOMMAIRE. — Le recensement. — Lyon contre Marseille. — Quelques faits divers. — Les morts du mois. — Mme Antonia Bossu. — Au Salon de Lyon. — La pose de la première pierre de l'Hôtel de Ville de Lyon. — L'exposition de Mlle Sophie Olivier. — A travers les livres. — Théâtres et Concerts.

On nous a recensés pendant ce joli mois d'avril et, comme le printemps fait pousser les feuilles aux bois et éclore les fleurs aux vergers, on a vu tout à coup surgir, à Marseille, toute une frondaison nouvelle de population fantastique qui prétendait enlever à Lyon son titre de seconde ville de France. Mon Dieu! Je ne vois guère ce que nous perdrions à cette déchéance? Qu'il nous suffise de dire que la Cannebière n'a pas « tombé » encore Lyon et que les fumisteries de ce recensement « méridional » n'ont trompé personne et ont fait sourire ceux qui savent quelle conscience on apporte dans cette opération inutile. On a donc attribué à Lyon 453.145 habitants, soit 12.883 têtes qui manquent à l'appel depuis le recensement de 1896. Mais il est bon d'ajouter,

Digitized by Google

pour rassurer les statiticiens inquiets, que ces têtes se retrouvent dans la banlieue lyonnaise, où les tramways les ont transportées. Donc, en résumé, pas de pertes. Dormons en paix, et laissons les événements suivre leur cours normal.

Parmi ceux-ci, il en est peu de bien importants.

Le 1er avril, avec l'arrivée des fameux poissons, s'ouvre le congrès des anatomistes, qui rassemble à Lyon les savants du monde entier. Le nombre des communications ou démonstrations faites sous la coupole de l'Université lyonnaise dépasse de beaucoup celui qu'a atteint, en août 1900, ce même congrès à Paris. Gloire donc à l'Université de Lyon!

Le 5 avril nous apporte la nouvelle de la nomination, comme membre du Conseil supérieur de la guerre, du général Garnier des Garets, notre compatriote, qui commandait le 2me corps d'armée. Le général, grand officier de la Légion d'honneur, est né à Trévoux, le 11 février 1838.

Le même jour, les échos du Palais se gaudissaient d'une affaire évoquée devant la Cour d'appel, et qui défraya longtemps les chroniques parisiennes et foréziennes. Je veux parler de cette fameuse escroquerie de 136.000 francs, pour un héritage fantastique de 32 millions, retrouvé par un escroc habile et qu'aurait laissé aux Indes le P. Jacquier, un supérieur général des Lazaristes, au XVIIIe siècle. L'auteur de cette belle légende, un clerc d'avoué de Saint-Etienne — qui du reste n'a pas obtenu l'indulgence de la Cour — avait mêlé à son affaire nos hommes politiques les plus en vue. On ne sait ce qu'il faut admirer le plus dans ce procès, de l'habileté de l'escroc ou de la naïveté, de l'âpreté au gain des gogos roulés par lui.

Le 15 avril, s'ouvre la séance du Conseil général du Rhône qui n'offre aucun incident à noter.

Digitized by Google

Le 21, première journée du Concours hippique que, par exception, le beau temps va favoriser jusqu'à sa clôture.

Le 25, splendide exposition canine sur le cours du Midi; le même jour, installation, au Palais, de M. le Procureur général et de plusieurs conseillers qui constituent la nouvelle Chambre permanente créée à la Cour d'appel de Lyon.

Enfin, le 27, grand bal offert par Mme Alapetite et par M. le Préfet du Rhône, à l'Hôtel de la Préfecture. Tels sont les événements les plus saillants du mois d'avril de l'an de grâce premier du nouveau siècle.

*
* *

Cependant nos tablettes ont à enregistrer d'autres faits, à consigner d'autres dates. Il est des morts que nous ne devons pas oublier parce qu'ils ont laissé dans l'histoire un nom connu, ou le souvenir d'une vie bien remplie.

Le 2 avril, meurt Mme Courajod, veuve du célèbre chirurgien lyonnais, Amédée Bonnet, professeur à l'école de médecine, membre correspondant de l'Institut, écrivain médical de grand mérite.

Le 5 avril, mort de M. le comte du Port de Loriol, d'une des familles les plus anciennes du Beaujolais.

Le 7, nous apporte la mort de Mme Hedwige de Prunelle, comtesse de Bouchaud de Bussy, décédée à Chasselay, au château de la famille de Bouchaud, après une vie consacrée toute entière aux lettres et aux bonnes œuvres. Malgré son grand âge — 93 ans — elle avait conservé l'entière lucidité de sa belle intelligence et toutes les générosités de son cœur.

Digitized by Google

Le 8, les lettres font une perte très grande en la personne de Mme Antonia Bossu, morte presque subitement à Menton. Cette femme, de grande intelligence et de grand cœur, incarnait l'âme lyonnaise dans ce qu'elle a de plus subtil et de meilleur, ainsi que l'écrivait le critique G. de Fusty. Les vers étaient empreints de cet idéal un peu triste et rêveur qui a été comme la marque d'origine de tous nos grands artistes. Poète et critique à la fois, Mme Bossu, qui collabora pendant de longues années à la *Revue du Siècle*, avait obtenu de nombreux succès aux concours du Caveau Lyonnais, de la Lice chansonnière de Paris, du Caveau Stéphanois et des Jeux floraux qui lui avaient valu l'œillet d'argent.

Son dernier volume, *Au fil de l'eau*, établit sa réputation d'écrivain et de poète; forme impeccable, variété et souplesse du rythme, maîtrise dans le vers, idées élevées, sentiment délicats, émotion sincère, toutes ses qualités se trouvent réunies dans cette œuvre.

Ajoutons que l'écrivain se doublait de la femme la plus aimable, gracieuse, à l'accueil toujours bienveillant, unissant les charmes de l'amie au sens droit du critique.

Une autre mort nous affligeait, le 8 avril, je veux parler du décès du docteur Simon Perret, ancien professeur agrégé à la Faculté de médecine et qui laisse, à Lyon, le souvenir d'un savant qui a succombé au labeur et au surmenage intellectuel. Il était né à Villefranche.

Le 9 avril, ont lieu à Pusigneux les obsèques de Mme de Choiseul-Daillecourt, marquise de Quinsonas. On sait que cette famille compte les plus nobles alliances en Beaujolais et en Dauphiné.

Le 10, mort à l'hôpital Desgenettes, à Lyon, de M. le lieutenant Bard, du 2e dragons, qui, le 31 mars dernier,

Digitized by Google

avait fait aux courses de Villeurbanne une chute terrible.

Le 13 avril nous apporte la nouvelle du décès, à Nice, de M. Niepce, avocat à Lyon, fils de l'érudit qui fut conseiller à la Cour d'appel de Lyon et laissa d'intéressantes études d'archéologie.

Le 20, meurt à Lyon M. Alphonse Trapadoux qui fut, pendant plus de trente-cinq ans, le chef d'une des plus importantes manufactures de soieries de notre place.

Le 27, s'éteint à Villeurbanne M. Claude Bernard, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, conseiller général de la Haute-Loire, membre du Conseil académique de Clermont-Ferrand, percepteur à Villeurbanne; il laisse à Lyon, où il comptait beaucoup d'amis, une mémoire estimée et de profonds regrets.

Enfin, du Dauphiné nous arrive la nouvelle de deux décès qui frappent deux familles des plus connues. M. de Bernardy de Sigoyer a trouvé une mort épouvantable, avec ses deux filles, dans l'incendie de sa distillerie de rhum à Saint-Denis-de-la-Réunion.

La comtesse Laure de Foras, veuve du savant auteur de l'*Armorial de Savoie*, vient de mourir à Thonon. Elle laisse deux filles : la vicomtesse de Fernex de Mongex, et Mme Beamisch de Foras.

*
* *

Mouvement intéressant dans les lettres et dans les arts.

Le Salon de Lyon ferme ses portes. La Ville a acquis cette année quelques bonnes œuvres et, comme toujours, quelques mauvaises toiles qui ne devraient jamais trouver

Digitized by Google

place dans nos musées. Il est vrai qu'on a toujours la ressource de les égarer dans les écoles.

Citons, cependant, *les Paons*, belle tapisserie de Godien; une *Nature morte*, de Yung; *Novembre*, de Rouvière; *Temps de neige*, de Lambert; *Effet de Givre*, de Bonnet.

Le 12 avril, le service de l'architecture plaçait, dans la salle des séances publiques du Conseil municipal de Lyon, un immense panneau de dix mètres, dû au pinceau de Mlle Cornillac et représentant la pose de la première pierre de l'Hôtel de Ville, en 1646, par Camille de Neuville, lieutenant-gouverneur de Lyon.

Le procès-verbal de la cérémonie nous apprend que « l'abbé d'Esnay, — qui ne sera archevêque de Lyon que sept ans plus tard — lieutenant général pour le Roy au gouvernement de Lyon, pays de Lionnois, Forez et Beaujolois » a été prié d'assister « à l'apposition de la première pierre fondamentale de l'Hostel commun de ladicte ville, que le Consulat fait construire en la place appelée du Temple, jouxte celle des Terreaux, dans la directe de ladicte ville et communauté d'icelle. » Il est assisté de « nobles messire Pierre de Sève, seigneur et baron de Fléchères, conseiller du roy en ses conseils, président et lieutenant général en la sénéchaussée et siège présidial dudict Lyon, prévost des marchands; Jean Vidaud, sieur de la Tour; Jean de Moulceau, docteur ez droictz, secrétaire de la dicte ville; Rémond Severat, sergent-major, et François Basset, eschevin de la dicte ville », enfin de « Benoist Daurolles, maistre maçon », qui remplace l'architecte Simon Maupin, absent, et qui offre à M. l'abbé la truelle d'argent.

Tels sont les principaux personnages de la scène qu'a entrepris de traduire Mlle Cornillac.

Son œuvre a donné prise à de nombreuses critiques; on

Digitized by Google

a discuté le dessin, qui manque de fermeté, en rendant justice à l'effet décoratif et à la tonalité générale très harmonieuse. Au point de vue historique, il semble que l'artiste eut dû s'entourer de documents plus sûrs. Un de nos meilleurs critiques a dit avec raison : « Il sera permis de regretter l'absence d'un personnage investi d'un des premiers rôles : le prévôt des marchands. On affirme qu'il est figuré par un cavalier, vêtu de brocard d'or, l'épée au côté, qui s'avance au devant du cortège officiel. S'il en est ainsi, j'ai bien peur que l'artiste se soit laissée égarer par le titre de lieutenant général, elle l'aura pris pour un militaire. Certes, Pierre de Sève était gentilhomme et avait le droit de porter l'épée. Mais, voyez-vous le maire actuel de Lyon, en semblable occurence, se présentant en costume de médecin-major de la réserve. »

Nous avons eu le plaisir de visiter, dans le salon de la *Vie française*, l'exposition des œuvres de Mlle Sophie Olivier. Chacun sait quel tempérament nerveux d'artiste possède cette femme-peintre qui nous a souvent étonnés par la virilité de sa facture et la solidité de sa peinture. Les portraits qu'elle a exposés aux divers salons y ont fait chaque fois sensation. Nous les retrouvons dans son exposition particulière. Voici la figure de M. Arcis, qui fut si remarquée, par la vigueur de son coloris et la nervosité de son dessin; voici le docteur Ollier, M. Sabran ; puis d'adorables têtes de femmes, pleines de distinction, où le pinceau de l'artiste oublie ses audaces pour s'abandonner au charme du coloris, aux caresses des étoffes soyeuses.

Et, pour nous montrer toute la souplesse de son talent, Mlle Olivier va tout à coup nous promener sur les grèves normandes, sur les plages bretonnes, où roule l'Océan aux ciels gris ; petites pêcheuses, gars normands se jouent sur les

Digitized by Google

galets ou dans les sables des dunes. C'est de la marine de bonne école, du plein air vibrant.

Voilà ce que nous a fait admirer Mlle Sophie Olivier.

Des arts aux lettres, le pas est facile à franchir.

Avant de rechercher les œuvres nouvelles, je dois vous signaler mon inquiétude. Un rédacteur de la *Lanterne,* qui avait certainement oublié d'allumer la sienne, a voulu nous faire part d'une « trouvaille » faite par des ouvriers « dans la maison d'une dame qui habite le Vieux-Lyon ». Il s'agissait de la découverte d'un coffret et d'une caisse contenant un assez grand nombre de pièces d'or de la dimension d'une pièce de quarante francs. J'ai vainement cherché le « Vieux-Lyon » et les pièces d'or ; le quartier, comme la trouvaille, n'existaient que dans l'imagination du rédacteur trop inventif de la *Lanterne,* le même, sans doute, qui entretenait ses lecteurs des agissements d'un fameux docteur Bateau », notre compatriote. Quel nouveau « Bateau » va-t-il nous monter encore ?

Revenons aux lettres et citons, tout d'abord, la charmante plaquette consacrée par Mme J. Bach-Sisley au chansonnier, au barde breton *Théodore Botrel.* Cette œuvre, écrite avec cette fraîcheur de style et de coloris, qui sont les qualités maîtresses de l'auteur, arrivait bien à son heure.

En effet, le 22 avril, M. et Mme Botrel venaient nous faire connaître leurs œuvres, dans la salle des Folies-Bergères, et obtenaient le plus légitime succès.

Je signalerai encore l'apparition des tomes III et IV, qui terminent l'ouvrage de M. H. Billet : *Beaujolais, Forez et Dombes. — Thizy et les environs,* travail curieux de compilation, qui semblait confus à ses débuts, mais qui, aujourd'hui, grâce à de précieux concours et à une réelle constance, rachète largement les hésitations de la première heure. Cer-

Digitized by Google

tains chapitres des tomes III et IV sont particulièrement intéressants.

Notons aussi une plaquette due à la plume de notre aimable bibliothécaire, M. Félix Desvernay, le *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Lyon, concernant le Beaujolais, ses seigneurs et ses communes*, véritable trésor révélé aux érudits, qui pourront consulter, traduire et commenter ces documents tout à loisir. En même temps, paraissait à Villefranche le premier fascicule pour 1901, du *Bulletin de la Société des Sciences et Arts du Beaujolais*, qui publie des études très documentées sur toute notre région.

Enfin, après avoir indiqué un ouvrage publié à Paris, par M. Ernest Maindron, *Marionnettes et Guignols*, qui, dans une histoire générale de ce théâtre spécial, fait une large part à l'œuvre lyonnaise de Mourguet, j'annoncerai aux amis de notre histoire la prochaine apparition d'une *Histoire de Chazay-d'Azergues et de sa légende*, par M. A. Chailly, instituteur à Chazay, que nous aurons le plaisir d'analyser quand elle verra le jour.

*
* *

Il me reste à vous promener à travers nos théâtres qui vont bientôt prendre leur repos d'été.

Le 1er avril, les Sociétaires de la Comédie Française viennent, aux Célestins, nous offrir le *Misanthrope*, avec Sylvain, Prudhon, Boucher etc. Mais le triomphe de la maison de Molière est la représentation de *Denise*, le 22, au Casino, soirée de gala de l'Association de la Presse quotidienne lyonnaise.

Là, le public enthousiaste applaudit Mmes Bartet, Pierson,

Digitized by Google

Muller, Brissot, Amel, Persoons ; MM. Silvain, Boucher, R. Duflos, L. Delaunay, etc. Souhaitons que la Comédie Française prenne souvent maintenant, le chemin de Lyon. Elle y trouve un si brillant accueil.

Au Grand Théâtre, le 9 avril, intéressante reprise du *Prophète*, avec Scaramberg et Mlle Soyer, de l'Opéra, presqu'une compatriote ; elle est de Chalon. Mlle Soyer a montré de remarquables qualités vocales, un jeu plein de sentiment et d'émotion, un grand style. C'est aussi une très jeune et jolie femme. Elle a accentué encore son succès, le 17, dans *Samson et Dalila*, qui clôturait la saison théâtrale.

Aux Célestins, le 10, première représentation de *La Bourse ou la Vie*, excellente comédie d'Alfred Capus, qui tire tout son comique d'un optimisme ahurissant.

Là, un honnête homme qui s'est laissé associer le plus sottement du monde à un banquier véreux, se voit mettre en prison le sourire sur les lèvres.

Tout ce monde est charmant, étourdissant ; rien n'y est mélancolique, pas même la prison modern'style. Soirée charmante et grand succès. Succès aussi pour la comédie qui ouvrait la soirée, *Afternoon-Tea*, autrement dit, pour ceux qui parlent français en France : « Le thé de l'après-midi », saynette pleine d'esprit, due à la plume de notre compatriote M. Schneider, à qui nous devons également cette fine comédie : *Les joies du talion*, qui vient de voir le jour chez les éditeurs.

Le 19, première de *Marraine*, comédie vaudeville de M. Janvier de la Motte, adaptation pénible du genre du Théâtre libre, où sous prétexte de réalisme, c'est seulement l'ennui et l'écœurement que l'on rencontre. A Paris, ces choses-là résistent par l'élégance des toilettes, la verve des acteurs, le luxe de la mise en scène. A Lyon, cela ne peut

Digitized by Google

avoir qu'une vie très éphémère ; en somme, accueil très froid à une œuvre défendue avec courage par la troupe des Célestins.

En revanche, la Scala nous donne le 30, la première de *Remplaçantes*, comédie de M. Brieux, à qui nous devons déjà la *Robe Rouge* et *Les Trois Filles de M. Dupont*.

Les Remplaçantes fournissent à l'auteur l'occasion de développer une thèse toute d'actualité, où il flétrit ce trafic immoral qui amène les mères villageoises à vendre leur lait à des familles riches en quête de nourrices, compromettant ainsi la santé de leurs propres enfants et la joie de leur foyer. C'est là du bon naturalisme, du naturalisme de bon ton. D'un thème aride l'auteur a su tirer une pièce attendrissante, sans forcer la note, sans recourir aux moyens violents, en restant toujours dans la vérité, et la simplicité. Le public a fait à cette œuvre un succès bien mérité.

Enfin je signalerai à Villefranche, le 21 avril, la première exécution en France, de *Guillaume le Conquérant*, épisode lyrique de M. Henri Brière, mis en musique par M. Emile Bernard. Cet essai de décentralisation musicale doit être loué sans réserve. Sous la baguette de M. Walter, le capelmeister si réputé, les *Amis de la Gaieté Caladoise*, et l'orchestre de Villefranche, doublé des artistes du Grand Théâtre de Lyon, 125 exécutants, nous ont fait admirer et applaudir une œuvre de grand souffle et qui méritait d'être connue. Espérons qu'un jour cette brillante phalange d'artistes nous fera entendre, à Lyon, cette musique si fouillée, si harmonieuse !

Pierre VIRÈS.

Le Gérant : P. BERTHET.

Imp. Mougin-Rusand, Waltener & Cie, sucrs, rue Stella, 3, Lyon.

Digitized by Google

L'ACADÉMIE DE LYON

Pendant la période révolutionnaire

(1789-1793)

I

Composition de l'Académie à la fin du XVIIIe siècle. — Les séances. — Les membres. — Le Directeur. — Liste des académiciens ordinaires. — Le peu de changements que subit cette liste de 1789 à 1793.

A la fin du XVIIIe siècle, l'Académie s'assemblait le mardi de chaque semaine, à quatre heures, dans l'une des salles de l'Hôtel de Ville qui lui avaient été attribuées par le Consulat, depuis le 7 août 1726. Elle avait trois séances publiques par an : l'une, le second mardi après Quasimodo, l'autre, le premier mardi après la Saint-Louis, pour la distribution de ses prix, et la troisième, le premier mardi de décembre.

La Compagnie était composée, depuis l'année 1758, date de sa fusion avec la Société royale des Beaux-Arts, de quarante académiciens ordinaires, établis à Lyon, de quelques

Digitized by Google

académiciens vétérans et d'un nombre illimité d'associés, résidant en d'autres lieux.

Les exercices étaient divisés en deux classes: les sciences, d'un côté; les belles lettres et les arts de l'autre, de telle sorte qu'il y avait une séance consacrée aux sciences, puis une autre consacrée aux lettres, se succédant alternativement et avec une stricte régularité. Vingt académiciens étaient classés pour traiter des mathématiques, de la physique, et des arts qui ont le plus de rapport avec ces sciences. Seize étaient désignés pour traiter les différentes parties de la littérature, et quatre pour les arts qui ont le plus d'affinité avec les belles-lettres.

Il y avait deux Directeurs (on dirait aujourd'hui Présidents), nommés dans une même année: l'un était pris dans la classe des sciences, l'autre dans celle des lettres et arts; ils présidaient chacun pendant six mois et rendaient compte des travaux du semestre, en séance publique. Le duc de Villeroy était encore le Protecteur en titre de l'Académie; mais cette protection devait être purement nominale, car les procès-verbaux du temps ne contiennent pas un seul mot, ni un seul fait concernant le Protecteur. Son nom même y est supprimé définitivement à partir de l'année 1791.

Comme on ne s'occupera, dans ce qui va suivre, que des académiciens ordinaires, et comme leurs noms vont souvent reparaître dans ce travail, il est utile d'en avoir ici la liste; la voici telle qu'elle figure dans les almanachs de 1789, avec la date de leur admission et leur adresse en ville:

Digitized by Google

Mathématiques, physique et arts qui sont relatifs à ces sciences.

1742. — COLLOMB, chirurgien gradué, professeur, *vis-à-vis de l'Archevêché.*

1750. — GRASSOT, écuyer, chirurgien gradué, professeur, de l'Académie royale de chirurgie de Paris, *quai des Feuillants.*

1754. — DE LA TOURRETTE, correspondant des Académies des sciences de Paris, de Sienne, de Turin, et de la Société royale de Montpellier; de l'Institut de Bologne, de la Société physico-botanique de Florence; des Académies de Paris et de Dijon; de la Société royale d'agriculture de Lyon, de Turin, de celle de Toscane dite des Géorgiphiles; des Sociétés économiques de Berne et de la Haute-Lusace; de la Société d'émulation de Bourg-en-Bresse; secrétaire perpétuel de l'Académie pour la classe des sciences, *rue Boissac.*

1755. — RAST, docteur-médecin de l'Université de Montpellier, agrégé au Collège de Lyon, associé de la Société royale de médecine; de celle des Antiquaires de Londres, et de la Société d'agriculture de Lyon, *quai Saint-Benoît.*

1761. — LOYER, architecte, *quai Saint-Clair.*

1762. — ROUX, secrétaire du Roi, correspondant de l'Académie royale d'architecture, *rue des Feuillants.*

— LALLIER, inspecteur général des Ponts et Chaussées, *rue Saint-Joseph.*

— GAVINET, *place Louis-le-Grand.*

Digitized by Google

1771. — BRISSON, avocat, inspecteur général du commerce et des manufactures, censeur royal de l'Académie de Villefranche et de la Société économique de Berne.

1775. — JARS, inspecteur général des mines, correspondant de l'Académie royale des sciences, *port de la Douane.*

— LE CAMUS, de l'Académie des sciences et belles-lettres de Dijon, correspondant de la Société royale des sciences de Montpellier, receveur des gabelles au département de Lyon, *au grenier à sel, rue du Puits-du-Sel.*

1778. — LE P. LEFEBVRE, de la Congrégation de l'Oratoire, ancien professeur de physique expérimentale, *au Collège de la Trinité.*

— VILLERMOZ, docteur-médecin du Collège de Lyon, ancien professeur démonstrateur royal de chimie en la Faculté de médecine de Montpellier, des Académies des sciences de Montpellier, Toulouse et Bordeaux, de la Société royale d'agriculture de Lyon et de Turin, *rue du Bat-d'Argent.*

1781. — L'abbé ROUX, chanoine de Saint-Nizier, professeur d'éloquence au collège de Notre-Dame, ci-devant professeur de physique et de mathématiques au collège Royal-Dauphin de Grenoble, *au collège de Notre-Dame.*

1784. — GILIBERT, docteur médecin du collège de Lyon, ancien professeur de médecine et de botanique dans l'université de Vilna, médecin du roi de Pologne, inspecteur des hôpitaux de Lithuanie, de la Société royale d'agriculture de Lyon, correspondant des Académies des sciences de Montpellier et de Villefranche, *rue Sainte-Catherine.*

— TISSIER, de l'Académie de Villefranche, *place des Terreaux.*

Digitized by Google

1785. — ROLAND DE LA PLATIÈRE, avocat au Parlement, inspecteur général des manufactures et du commerce, correspondant des Académies des sciences de Paris, Turin, Montpellier, associé des Académies de Dijon, Rouen, Villefranche, Bordeaux et Marseille, de l'Académie et Institut de Bologne, de la Société économique de Berne, de la Société d'agriculture de Lyon, etc., *quai Monsieur*.

1786. — VITET, docteur médecin du collège de Lyon, de la Société royale de médecine, *rue Port-Charlet*.

1787. — L'abbé ROZIER, prieur de Notre-Dame de Nanteuil, chanoine d'honneur du chapitre de Saint-Paul, correspondant de l'Académie royale des sciences de Paris, des Académies de Dijon, Marseille, Rouen, Villefranche et Nîmes ; de celle des arts de Londres, de physique de Rotterdam, de Zurich, Bâle, Florence, etc., des Sociétés d'agriculture de Paris, Berne, Orléans, Limoges, etc., *rue Maçon*.

1788. — L'abbé TABARD, professeur au collège de Notre-Dame.

Belles-lettres et arts qui en dépendent.

1736. — BOLLIOUD-MERMET, de la Société royale des sciences de Nancy, DOYEN et ancien secrétaire perpétuel de l'Académie, *rue du Plat*.

1751. — DE BORY, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, ancien commandant du Château de Pierre-Scize, de l'Académie des Arcades de Rome, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL de l'Académie pour la classe des belles-lettres et BIBLIOTHÉCAIRE, *rue Sainte-Hélène*.

Digitized by Google

1756. — TERRASSON DE LA BAROLLIÈRE, *rue Sala.*

1766. — THOREL DE CAMPIGNEULLES, trésorier de France en la généralité de Lyon, des Académies de Villefranche, de Caen, d'Angers et de celle des Arcades de Rome et de la Société Elect. de Bavière des Sciences économiques et morales, *cul-de-sac de l'Arsenal.*

— L'abbé JACQUET, chevalier de l'Eglise de Lyon, avocat, *vis-à-vis de l'Archevêché.*

1770. — BAROU DU SOLEIL, chevalier, conseiller du Roi en ses conseils, procureur général honoraire en la Cour des Monnaies, *rue Saint-Joseph.*

1776. — J.-M. BRUYSET fils, imprimeur du Roi, de la Société économique de Haute-Lusace, *quai Monsieur.*

1777. — MILLANAIS, ancien premier avocat du Roi en la sénéchaussée et siège présidial, *quai Saint-Clair.*

— DE MONTLUEL, conseiller honoraire en la cour des Monnaies, *place de Louis-le-Grand.*

1778. — L'abbé DE CASTILLON, vicaire général, de l'Académie de Villefranche et de celle de Marseille, *rue Tramassac.*

1780. — MATHON DE LA COUR, de la Société royale d'agriculture, de l'Académie de Villefranche et de la Société patriotique bretonne, *place de Louis-le-Grand.*

— DE BOISSIEUX, trésorier de France, *place de Bellecour.*

— GAUDIN, vicaire général de l'évêché de Nebbio, etc.

1781. — DE LANDINE, avocat au Parlement, honoraire de la Société royale des Antiquaires de Londres, correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris; associé de celles de Dijon, de Rouen, d'Arras,

Digitized by Google

de Nîmes, de Villefranche et de la Société d'émulation de Bourg-en-Bresse; BIBLIOTHÉCAIRE-ADJOINT, *à l'Hôtel-de-Ville.*

— DESCHAMPS, avocat, *place de la Baleine.*

1782. — VASSELIER, *rue Saint-Joseph.*

1784. — Le COMTE DE LAURENCIN, chevalier de Saint-Louis, des Académies de Villefranche et de Rouen, *place Grôlier.*

1785. — PALERNE DE SAVY, ancien avocat général aux cours de Lyon, *rue Sainte-Hélène.*

— POTOT, *rue Pizay.*

— BRUYS DE VAUDRAN, avocat au Parlement, ancien subdélégué général de la Généralité de Lyon.

Brisson démissionna le 3 mars 1789, sa qualité d'inspecteur général du commerce et des manufactures l'obligeant à transporter son domicile hors de Lyon. Il fut nommé vétéran, et remplacé le 12 mai suivant par de Bonnefoy, chirurgien distingué, qui était malade et mourut pendant les féeries d'automne, sans avoir pu assister à aucune séance de l'Académie.

Peu de temps après, Roux, secrétaire du Roi, démissionna également pour le même motif, et fut nommé vétéran. Ces deux places vacantes dans la classe des sciences furent remplies, à partir de 1790, par C. Fr. Boulard, architecte, voyer-inspecteur, *rue de la Vieille-Monnaie*, et par Patrin, ancien officier des mines de Sibérie, correspondant de l'Académie impériale de Pétersbourg, *rue Saint-Jean.*

Il n'y eut pas d'autres changements de noms dans la liste des académiciens ordinaires jusqu'à 1793.

Digitized by Google

II

L'année 1789 — L'Académie n'envoie pas de cahiers de doléances aux Etats Généraux — Millanais, Deschamps et Delandine sont députés à l'Assemblée nationale — Séance publique du 28 avril — Le feu d'artifice de la Saint-Jean — Question de la garde civique — Rentrée du 17 novembre — La séance publique de fin d'année est supprimée.

Les premières séances de l'année 1789 furent présidées par le poète Vasselier; ces séances sont bien suivies; on compte toujours quinze à vingt membres présents, quelquefois plus. Elles sont aussi bien remplies : les tributs offerts par les académiciens ordinaires, les envois adressés par les associés et par ceux qui aspirent à l'association sont assez nombreux. On s'entretenait aussi, comme au dehors, de la prochaine convocation des Etats généraux.

Ainsi, le 3 mars, le Directeur annonce qu'il a reçu une personne qui venait lui offrir, au nom du Commandeur de Dolomieu-Déodati, un cabinet d'histoire naturelle, estimé 40.000 livres, qu'il proposait de céder à l'Académie, sous la condition qu'elle se chargerait du local pour le placer et d'un petit appartement pour le donateur, lorsqu'il viendrait à Lyon. Immédiatement l'Académie chargea deux commissaires de chercher les moyens d'accepter, si c'était possible, une proposition si avantageuse pour le public et de s'aboucher pour cela avec l'échevin Imbert-Colomès. Mais les commissaires rapportèrent dans la séance suivante que l'échevin Imbert n'avait consenti d'en parler au Consulat que dans quelque temps, et qu'il ne pouvait être question de cet objet que lorsque les opérations relatives à la tenue des États généraux seraient terminées.

Digitized by Google

Le même jour, 10 mars, l'Académie était invitée à élire ses députés pour les Assemblées générales du Tiers-état en vue des élections et à présenter ses cahiers de doléances. La question de savoir si l'Académie avait le droit de se faire représenter comme corporation fut résolue par l'affirmative, grâce à une lettre écrite par le garde des Sceaux au lieutenant général en la Sénéchaussée de Lyon, qui reconnaissait aux Académies et autres corps littéraires le droit de se « présenter à l'Assemblée, selon qu'ils croiraient plus convenable à leur dignité et à leur intérêt, soit en députant comme corporation, dans la forme prescrite par l'art. 26 du règlement général, du 24 janvier 1789, soit en assistant individuellement à l'Assemblée de ceux qui ne sont compris dans aucune corporation, conformément à l'art. 27 du même règlement. » Mais la Compagnie étant informée que l'Assemblée à laquelle doivent être portés les cahiers des différents corps était assignée pour le surlendemain, 12 courant, elle se déclare dans l'impossibilité de préparer ses cahiers de doléance en un si court espace de temps. Elle s'abstient en conséquence de procéder à aucune nomination, tout en réservant expressément ses droits incontestables, pour en user, dans l'avenir, en pareille circonstance. La protestation fut remise au Consulat, qui en donna acte à l'Académie.

Les académiciens assistèrent donc individuellement aux Assemblées préparatoires, les uns dans celle de la Noblesse, les autres dans celle du Clergé, et plusieurs dans celle du Tiers-état. Trois d'entre eux, Millanais, Deschamps et de Landine furent nommés députés aux Etats généraux dans le département de Rhône et Loire : le premier par le Tiers-état de la ville de Lyon, le second par la Noblesse de Lyon, le troisième par le Tiers-état du Forez.

Digitized by Google

De Landine, à peine arrivé de Montbrison, vint lui-même annoncer sa nomination dans la séance du 21 mars. Il dit d'abord qu'il était un des commissaires chargés de la rédaction des cahiers reclatifs aux Etats généraux. Il annonça ensuite, en priant l'Académie de les agréer, les mesures qu'il avait prises pour que la Bibliothèque, dont il avait la charge, ne souffrît pas en son absence. Le concierge coucherait à sa place dans les appartements; l'abbé Tabard et de Bory s'arrangeraient de manière à ce que l'un des deux se rendît à la Bibliothèque, les jours où elle serait ouverte au public. De Landine promit, en outre, de solliciter le Directeur de l'Imprimerie royale pour en obtenir la suite des estampes qui manquait à la collection académique des oiseaux de M. de Buffon.

On entra ainsi dans les féeries ou vacances de Pâques. A la rentrée, dans la séance du 21 avril, Mathon de la Cour, qui devait lire, le 28, à la séance publique, la suite de son ouvrage sur les *Etats généraux*, y renonce tant la matière est rebattue en ce moment; il propose de la remplacer par des *réflexions sur la traite des nègres*, ce qui est accepté. Finalement, il garda même ses réflexions pour une séance ordinaire, et la séance publique fut ainsi remplie : 1° *Compte rendu des travaux* durant le semestre écoulé par Vasselier, directeur, avec force allusions aux circonstances présentes; 2° Lecture par Vitet de son *Mémoire sur l'allaitement*; 3° Observations de l'abbé Rozier sur *la Rouille des plantes;* 4° De Bory termina la séance par une pièce de vers, *imitation* de la huitième du second livre des *Odes d'Horace*.

Entre temps, et avant d'entrer dans la salle Henri IV, où avait lieu la séance publique, Claret de la Tourrette avait présenté à l'Académie le procès-verbal des séances de l'assemblée de la Noblesse du ressort de la Sénéchaussée

Digitized by Google

de Lyon, et requis que cette pièce authentique soit déposée dans les archives de la Compagnie. Ce qui fut fait. Le même de la Tourrette, dans la séance du 5 mai, offrit à l'Académie de la part de Riboud, associé, procureur du Roi et secrétaire perpétuel de la Société d'émulation de Bourg-en-Bresse, un discours imprimé, que ce dernier avait prononcé à l'ouverture de l'Assemblée générale des trois ordres, tenue à Bourg, le 23 mars 1789, sur « la nécessité de l'union réciproque entre les trois ordres et le gouvernement ». Riboud fut d'ailleurs nommé l'année suivante député de l'Ain à l'Assemblée législative.

Ce fut le 30 juin que de Landine envoya de Paris les premiers fascicules du travail qu'il devait rédiger sur les Etats généraux, sous le titre de *Mémorial historique*. Il y joignit une petite feuille intitulée : « Arrêté de constitution de l'Assemblée nationale du 15 juin 1789. » Cet arrêté était le signal de la victoire définitive du Tiers-état sur les ordres privilégiés. La réunion de la majorité du Clergé au Tiers-état, le serment du jeu de paume, la réponse si fière de Mirabeau au marquis de Brézé, grand maître des cérémonies, et la réunion finale des trois ordres sous le nom de Constituante, achevèrent la Révolution dans l'espace de quinze jours.

Pendant ce temps, le secrétaire en fonctions, de Bory, annonçait à l'Académie que le Consulat lui avait député le peintre de la ville nommé Coggel (qui fut plus tard membre de l'Académie), pour le prier de demander à la Compagnie, selon l'habitude, l'inscription qu'elle est en droit de donner pour le feu d'artifice de la Saint-Jean. Il requit en conséquence l'Académie de procéder à la nomination des commissaires qui seraient chargés de s'en occuper : la matière mise en délibération, on observa que dans

Digitized by Google

une année aussi désastreuse que celle-ci et dans un moment où les députés de la Nation étaient assemblés pour régler les plus grands intérêts, il était difficile de penser à un autre sujet, qu'il ne l'était pas moins de s'arrêter sur ce qui serait convenable de dire, bien que rien ne fût encore décidé à cet égard. Sur quoi, il a été proposé de s'en tenir à une idée qui a paru la plus simple, celle de peindre sur le tableau « la France appuyée sur une ancre, et, autour d'elle, tous les attributs de l'Espérance », avec cette devise : La France espère tout sous le meilleur des rois. Cette idée ayant été unanimement adoptée, elle a été transcrite, et MM. les Officiers de l'Académie ont été sur le champ la présenter au Consulat, qui en a paru satisfait et qui les a priés d'en faire à l'Académie ses remerciements.

Le 7 juillet 1789, commence le second semestre de l'année. L'abbé Rozier a remplacé Vasselier comme directeur. Sous sa présidence, il y eut peu d'événements graves discutés dans les séances de l'Académie. Ce sont les tributs littéraires et surtout scientifiques lus par les académiciens ordinaires, les travaux envoyés par les associés et dont il est rendu compte, les mémoires adressés pour les divers concours et analysés en séance, les inventions, les découvertes soumises au jugement de l'Académie, qui font presque tous les frais des séances.

Il ne faudrait pas en conclure que la ville de Lyon ait joui d'un calme parfait pendant cette seconde moitié de l'année 1789. Il est remarquable en effet que la première séance, celle du 7 juillet, ne compte que sept membres présents : la ville venait d'être le théâtre d'une sanglante émeute au quai Saint-Clair, sous le prétexte de la récente réunion des trois ordres en Assemblée nationale, et le désordre gagnait les campagnes environnantes, principa-

Digitized by Google

lement la plaine du Dauphiné. La prise de la Bastille, à Paris, n'était pas pour calmer les émeutes de la province, et la milice bourgeoise, de formation récente, était accablée de besogne. Le 28 juillet, le Directeur annonce qu'il vient d'être rendu par le Consulat une ordonnance qui enjoint à tout citoyen, privilégié ou non, n'ayant pas atteint l'âge de 40 ans, de se faire inscrire pour monter la garde, avec la milice bourgeoise. L'Académie, en vertu de ses lettres patentes, jouissait incontestablement de l'exemption de guet et garde, exemption que le Consulat avait reconnue à diverses époques ; néanmoins, dans les circonstances urgentes où se trouvait la ville, il paraissait qu'aucun bon citoyen ne pouvait plus s'y refuser. Tel fut l'avis de l'Académie, sans entendre par là qu'elle renonçait à ses prérogatives.

En attendant, prenant en considération les circonstances qui troublent la ville, elle décide que sa Bibliothèque sera provisoirement fermée au public, et que la distribution de ses prix, qui devait avoir lieu à la séance publique de la Saint-Louis, sera ajournée au premier mardi de décembre.

La rentrée qui suivit les féeries d'automne se fit le 17 novembre. Les académiciens vinrent nombreux à cette séance. Il y arriva en même temps deux associés : la comtesse Fanny de Beauharnais et le chevalier de Cubières, plus trois étrangers, le comte Malezenski, le baron de Nersia et M. de Steki. Ces nobles étrangers fuyaient la France et se rendaient en Italie. Après qu'ils furent introduits dans la salle, le Directeur annonça la mort de Bonnefoy, la candidature de Boulard, et la réception de trois ouvrages dus à de Landine, savoir « le 3e *Mémorial historique* des Etats généraux », pendant le mois de juillet 1789, « un discours sur l'inutilité et les dangers de la sanction », enfin une « notice sur la séparation nécessaire de l'administration des

Digitized by Google

grandes cités de celle des pays agraires qui les avoisinent. »

Bien que la séance dût être consacrée aux sciences, la parole fut donnée exclusivement à la poésie; une fois n'est pas coutume.

Barou du Soleil a fait lecture d'une fable de Gay (1), qu'il a traduite en vers français et dont le titre était : le Philosophe et le Pasteur.

Vasselier a lu une pièce de vers dans laquelle il expose l'inquiétude des muses françaises au milieu de nos troubles politiques et il félicite la comtesse et le chevalier d'aller recevoir en Italie les éloges qui sont dus à leurs mérites.

Mathon de la Cour a demandé à lire une pièce adressée à la comtesse et au chevalier par un jeune négociant de notre ville, nommé Michaud, dont les vers ont été très goûtés et fort applaudis.

La comtesse, vivement sollicitée de faire entendre à l'Académie quelques-unes de ses productions, a remis son recueil manuscrit au chevalier de Cubières, qui a fait lecture des « vers à l'amitié » et d' « une lettre au comte Poteski ». Elle a consenti ensuite à réciter elle-même son « épître aux hommes » qui depuis longtemps a réuni les suffrages des deux sexes.

Le chevalier de Cubières a terminé la séance par la lecture d'un poème intitulé « la Création », rempli de philosophie, d'énergie et de poésie.

Une telle séance vous laisse rêveur, et l'on se prend à dire malgré soi : « c'était bien de chansons qu'alors il s'agissait! » L'Académie décida immédiatement après, qu'en raison des circonstances toujours troublées, la séance publique du premier mardi de décembre serait supprimée, et elle donna pour successeur à l'abbé Rozier, le comte de Laurencin.

---

(1) John Gay, poète anglais du XVIIIe siècle.

Digitized by Google

III

L'année 1790. — Palerne de Savy est élu directeur de l'Académie. — Il est nommé maire de Lyon. — Visite et discours de l'Académie à la Municipalité. — Séance publique du 4 mai. — Le feu de la Saint-Jean. — Séance publique du 7 décembre. — Démission du maire Savy. — Vitet lui succède. — Son installation le 30 décembre.

L'année 1790 fut aussi mouvementée que la fin de la précédente; néanmoins, les séances continuèrent à être assez nombreuses, on distribua des prix et l'on tint deux séances publiques, grâce à une circonstance mémorable toute particulière. Dès la première séance de rentrée, 12 janvier, le comte de Laurencin remercie l'Académie de l'avoir nommé directeur et expose les raisons urgentes qui le mettent dans l'impossibilité d'en remplir les fonctions. Ces raisons furent jugées suffisantes, puisqu'on procéda immédiatement à un nouveau scrutin : le choix tomba sur Palerne de Savy, qui accepta la place de directeur et en prit les fonctions. Il présida effectivement les trois séances suivantes, mais il n'assista pas à la quatrième, qui est du 23 février. Ce jour-là, le directeur et les autres officiers de l'Académie furent retenus dans leurs districts respectifs pour la nomination du maire et des officiers municipaux. La séance eut lieu cependant, et, chose curieuse! elle fut remplie entièrement par une communication de Roland de la Platière, qui était le concurrent de Savy pour la place de maire. Palerne de Savy fut élu, à la presque unanimité des suffrages, et, l'Académie lui ayant envoyé une députation pour le féliciter à ce sujet, en attendant qu'elle pût se présenter à lui comme corps constitué, dès qu'il serait

Digitized by Google

installé à l'hôtel commun, il vînt lui-même, le 9 mars, reprendre sa place de directeur et remercier la Compagnie de ses félicitations.

L'académicien Bruyset fut aussi complimenté, au nom de la Compagnie, par ses deux secrétaires perpétuels, qu'elle lui députa, au sujet de son élection comme officier municipal. Elle fixa ensuite l'ordre du jour de sa prochaine séance publique, sinon la date qui restait subordonnée aux futures occupations de son directeur à la mairie. L'Académie entra en vacances le 23 mars jusqu'au mardi 13 avril. Ce fut seulement le dimanche suivant que le nouveau maire Savy reçut le Corps académique; le même jour, eut lieu la visite que l'Académie avait décidé de faire à la nouvelle municipalité. Le rendez-vous général était marqué pour midi à l'hôtel d'Albon, chez de Bory. De là, l'Académie se transporta en corps à l'hôtel de Savy, qui vint au devant d'elle. L'abbé Rozier faisant fonctions de directeur, lui adressa la parole en ces termes :

« De l'innocent opprimé vous avez été le défenseur, de l'indigent vous êtes devenu le père, et vous avez à ses yeux multiplié le prix de vos bienfaits par le caractère affable qui se décèle dans toutes vos actions. Enfin, toutes les classes de citoyens ont reconnu en vous, ou un ami ou un modèle. Il n'est donc pas surprenant, Monsieur, que l'unanimité des suffrages se soit réunie en votre faveur (5591 sur 5953). Ce témoignage libre de nos concitoyens offre la preuve la plus décidée que l'opinion publique a été forcée par l'estime générale que vous avez méritée.

« S'il est flatteur pour l'Académie de vous compter au nombre de ses membres les plus zélés, il n'est pas moins consolant pour des citoyens de penser que la gloire vous était réservée de ramener dans nos murs l'ordre, la paix et

Digitized by Google

la tranquillité. L'Académie de Lyon, émule de celle de Paris, se glorifiera comme elle d'avoir donné le premier maire à la nouvelle administration. Ce jour de triomphe du patriotisme des sciences devient à double titre celui de l'Académie. »

Le maire répondit les choses les plus obligeantes pour la Compagnie ; il témoigna le regret qu'il avait souvent éprouvé de ne pas pouvoir toujours être aussi exact qu'il l'eût désiré à ses utiles exercices, et assura qu'il serait heureux de lui donner des preuves de tous les sentiments qu'elle lui inspirait, etc. Après quoi, l'Académie s'est retirée et le maire l'a accompagnée jusqu'au palier de son escalier.

Le soir, à 6 heures, l'Académie convoquée à l'Hôtel de Ville, dans la salle où elle tient ses séances ordinaires, s'est transportée en corps dans la salle Henri IV où la Commune entière se trouvait assemblée. L'abbé Rozier, au nom de l'Académie, adressa la parole à la Municipalité en disant :

« Messieurs, il n'est aucun de vous que l'opinion publique n'ait depuis longtemps désigné, et c'est elle qui a couronné vos vertus par les mains de la reconnaissance, du patriotisme et de la liberté. L'Académie s'empresse de partager la joie de la Commune et vient vous offrir ses respectueux hommages.

« Soyez bien persuadés, Messieurs, que les veilles et les travaux de la Compagnie seront sans cesse employés pour seconder les vues d'une Municipalité protectrice du commerce, des sciences et des arts. Sous votre égide, semblable à celle de Minerve, l'arbre consacré à cette déesse portera des fruits dignes d'elle et dignes de vous. »

Le Maire a répondu, au nom de la Municipalité, par des assurances flatteuses de l'estime que méritait à tous égards la Compagnie ; il a ajouté qu'ayant l'avantage d'être un de

Digitized by Google

ses membres, il n'osait s'étendre sur son éloge, dans la crainte qu'on ne pensât qu'il voulait faire rejaillir sur lui-même la gloire dont il la couvrirait. Après quoi, l'Académie s'est retirée et plusieurs des officiers municipaux l'ont accompagnée jusqu'à la première marche du grand escalier.

Une semblable réception devait singulièrement faciliter la marche de l'Académie dans ses rapports avec la Commune de Lyon.

Le 4 mai 1790, elle donna une séance publique. Le maire Savy, son directeur, la présidait. La salle Henri IV était pleine de monde. Dans un discours ému, le Directeur rendit compte des travaux accomplis depuis la dernière séance publique, c'est-à-dire depuis un an, des dons qu'elle avait reçus, des pertes qu'elle avait subies et des acquisitions qu'elle avait faites; puis, après une courte allusion à la mort de son beau père, de Riverieux, ancien prévôt des marchands, associé de l'Académie, il fit l'éloge de Bonnefoy, titulaire décédé avant sa réception, et de quatre autres associés que la mort avait enlevés.

L'abbé Jacquet lut des réflexions sur la découverte de l'Amérique; ces réflexions lui étaient inspirées par l'échec de cette question : « La découverte de l'Amérique a-t-elle été utile ou nuisible au genre humain ? » que l'abbé Raynal offrait de récompenser, dans un concours, par un prix de 1.200 livres.

Boulard et Patrin lurent chacun leur discours de réception.

L'abbé de Castillon fit un rapport sur un nouveau moyen de faciliter l'étude de la lecture, et Vasselier termina la séance par une pièce de vers intitulée : « Epitre à mes concitoyens », pleine d'allusions à la Municipalité.

Ce fut une belle journée pour l'Académie.

Deux jours après, le maire recevait dans une brillante

Digitized by Google

cérémonie, le serment civique du corps des Instituteurs de la ville. L'un d'entre eux, nommé Pelzin, qui fut aussi journaliste, prononça à cette occasion un long discours emphatique, comme tous ceux de cette époque, dans lequel il glorifiait la patrie, la cité, le maire Savy et toute la Municipalité. Mais, le 10 mai, la ville de Lyon ayant été partagée en 30 cantons, et le faubourg de la Guillotière se trouvant rattaché à la ville, des troubles violents s'élevèrent dans ce faubourg dirigés contre les officiers municipaux. Ceux-ci, le maire en tête, crurent devoir se rendre à une assemblée très nombreuse qui se tint le 23 mai, jour de la Pentecôte, pour se disculper. Mais ils ne le purent pas. L'un d'eux fut étendu par terre d'un coup de crosse, un autre traîné par son écharpe, plusieurs reçurent des soufflets et ce fut à grand'peine que le maire très ému échappa aux coups de bayonnette qui le poursuivirent.

Pendant ce temps-là, l'Académie tenait tranquillement une séance le 18 mai, dans laquelle Bollioud-Mermet, le doyen des Académiciens, lui communiquait quelques réflexions sur *les titres de noblesse*. Il en signala surtout les fausses prétentions, les abus et les ridicules; il conclut que la véritable noblesse est dans le cœur plutôt que dans les titres, qu'elle doit se manifester par des sentiments d'honneur et par un zèle constant à pratiquer la vertu. Certes, on ne pouvait rien dire de mieux. Mais, ce qu'il y eut de piquant, c'est que, Bollioud-Mermet ayant la vue fatiguée, la lecture de son travail fut faite par l'abbé de Castillon, membre de la Noblesse, et qu'un mois après, jour pour jour, l'Assemblée nationale, qui avait déjà supprimé les privilèges des nobles, dans la nuit du 4 août 1789, décrétait l'abolition de toutes les distinctions honorifiques, ordres, titres, livrées, armoiries, etc. Et l'on ne tarda pas à en tenir compte,

Digitized by Google

même à l'Académie, comme nous le verrons un peu plus loin.

Dans la séance du 25 mai, Coggel, le peintre de la ville, fut introduit pour présenter, de la part de la Municipalité, le projet de la décoration destinée au feu d'artifice de la Saint-Jean, représentant le génie de la Constitution, qui met une écharpe à Minerve. Il a demandé à l'Académie une inscription appropriée au sujet. La chose mise en délibération, on a pensé que rien n'y pouvait mieux convenir que les deux vers suivants, qui se trouvent dans « l'Epître à mes concitoyens », lue par Vasselier, dans la dernière séance publique :

Et l'écharpe devient le signe du mérite,
Bien mieux que des Romains les terribles faisceaux.

Coggel se chargea de les porter à MM. les Officiers municipaux.

Que se passa-t-il dans l'intervalle? Le même Coggel se présenta de nouveau, le 15 juin, pour savoir définitivement quelle devise l'Académie avait choisie pour le tableau du feu de la Saint-Jean et si elle voudrait la lui remettre. Sur quoi l'Académie a observé que, son usage étant de présenter elle-même au Consulat, par ses officiers, le sujet et la devise dont le choix devait être en sa possession, il convenait, attendu le changement des circonstances, de délibérer sur cet objet. Coggel s'est retiré. L'Académie a délibéré et arrêté que le secrétaire en fonctions verrait M. le Maire, lui exposerait la situation actuelle de la Compagnie vis-à-vis de la Municipalité nouvelle, le désir qu'elle avait de conserver un droit qui lui avait été accordé par délibération consulaire (du 30 juin 1763), et, dans le cas où l'Administration se rendrait à ses vœux, elle autorisait son secrétaire à convoquer

Digitized by Google

les officiers pour présenter à la Municipalité assemblée le sujet du tableau du sieur Coggel, qu'elle a précédemment adopté, et la devise de Vasselier, dont elle avait fait choix. Evidemment, l'Académie avait encore le ferme espoir de conserver avec le nouveau régime la situation qu'elle s'était faite sous l'ancien, et son espoir se justifiait assez bien par ce fait que, depuis le commencement de la Révolution, les élections populaires portaient aux charges publiques les hommes les plus distingués de l'ancien régime, entre autres des académiciens. Il fallait, néanmoins, compter avec les imprévus du moment.

Le 6 juillet 1790, Jars remplaça Savy comme directeur. Pendant que la ville, sous la protection de la garde nationale, se préparait à planter un arbre de liberté sur la place des Terreaux, l'Académie tint une séance à l'Hôtel de Ville. Tous les titres de noblesse et toutes les particules sont supprimés ce jour-là devant les noms des académiciens : Claret de la Tourette s'appelle Claret ou Latourette, d'un seul mot ; Roland de la Platière s'appelle Roland ; Mathon de la Cour, simplement Mathon ; on écrit Castillon, tout court, Bory, Laurencin, Savy, Camus, sauf à rétablir bientôt ces noms dans leur intégrité. Ce dernier, d'ailleurs, Le Camus, n'assistait pas à la séance du 6, ni à celle du 13, ayant fait partie du détachement envoyé par la Garde nationale de Lyon à la fête de la fédération du 14 juillet à Paris. Cette fête de la fédération fut aussi célébrée à Lyon, place de Bellecour. Les gardes nationales des environs y furent invitées ; mais ces gardes nouvelles eurent beaucoup de peine à se maintenir en ordre. Il y eut des troubles qui se continuèrent pendant plusieurs jours, et enfin, sous le prétexte de famine, éclata une véritable émeute populaire contre les octrois, dont Millanais fut chargé de rendre compte à

Digitized by Google

l'Assemblée nationale. Son rapport est du 30 juillet 1790.

Le 27 juillet, l'Hôtel de Ville étant gardé en raison des craintes de soulèvement que donnait la proclamation de la loi martiale, l'Académie ne tint pas de séance. Le 3 août, elle décide que, vu les circonstances, sa Bibliothèque sera provisoirement fermée au public, jusqu'à ce qu'il en soit autrement décidé, et que la séance publique de la Saint-Louis, pour la proclamation des prix, sera ajournée.

Sur ces entrefaites, l'Académie de Lyon se trouva saisie d'une proposition qui lui était faite par celle de Dijon, au sujet des monastères dont les biens étaient devenus propriétés nationales.

Il s'agissait d'une pétition collective qui serait adressée à l'Assemblée nationale par tous les Corps littéraires de la province et qui avait pour but de distraire des bibliothèques monastiques, qui allaient être vendues aux enchères, tous les livres, manuscrits ou morceaux précieux, et de les réunir en dépôt public dans le chef-lieu de chaque municipalité. Les Corps savants se chargeraient de faire le choix, de concert avec des délégués municipaux. Le rédacteur de la pétition (1) faisait remarquer qu'une telle opération ne coûterait rien à l'Etat, serait très utile au public et très facile à exécuter.

L'Académie de Lyon avait adhéré à la proposition, dès le 31 août; dans sa séance du 7 septembre, elle ajouta : 1° que le secrétaire enverrait incessamment l'exemplaire imprimé de la pétition à Millanais et Delandine, députés à l'Assemblée nationale, en les priant, de la part de l'Académie et comme ses commissaires, de faire en son nom toutes les démarches qu'ils jugeraient convenables pour

(1) Chaussier, secrétaire de l'Académie de Dijon.

Digitized by Google

faire aboutir la pétition de l'Académie de Dijon; 2° que le secrétaire écrirait à l'Académie de Dijon pour lui témoigner combien celle de Lyon approuve sa démarche et l'instruire des délibérations qu'elle a prises à ce sujet.

Dans le même sens, l'abbé Roux fut invité à faire connaître à l'Académie le discours qu'il avait prononcé peu de jours auparavant, en présence du maire et des officiers municipaux de cette ville, sur le sujet suivant : « L'origine et l'établissement des communes. » L'auteur s'est rendu au désir de ses confrères et a mérité de leur part les mêmes applaudissements qu'il avait reçus du public.

La rentrée du 16 novembre 1790 eut lieu sans incident. Mais, pendant les féeries, plusieurs faits importants s'étaient passés dans la ville. Quelques émeutiers avaient été condamnés, le 2 octobre, comme séditieux et assassins. Le Chapitre des chanoines, comtes de Saint-Jean, avait protesté le 10 octobre, et l'archevêque Yves de Marbœuf, le 15 novembre, contre la constitution civile du clergé. La veille, le 14 novembre, l'abbé Bottin, curé de Saint-Just, s'était rallié à la Constitution, dans un discours patriotique tenu dans son église, en présence de la Municipalité. Une ordonnance municipale, datée du 22 octobre, avait défendu de porter une autre cocarde que la cocarde aux trois couleurs, telle que la portait Sa Majesté le Roi. Enfin, le 15 novembre, cinq officiers municipaux avaient démissionné et avaient été remplacés par les cinq plus anciens notables, dont Roland de la Platière. Delandine avait envoyé de Paris plusieurs volumes de son *Mémorial des Etats généraux,* et quelques exemplaires de sa motion relative à une nouvelle émission d'assignats, qui paraissait avoir bien peu de chances de sauver la France de la banqueroute. Le jour où on reçut son envoi, l'Académie prit la résolution de ne faire aucune

Digitized by Google

élection d'associés, pour le moment, mais elle décida de tenir une séance publique le 7 décembre.

On s'assura d'abord de la libre disposition de la salle Henri IV, et de l'ordre du jour qui comportait un compte rendu des travaux du dernier semestre et un rapport sur les deux prix qu'on avait à décerner. Mais la pièce capitale fut l'éloge de Franklin prononcé par Mathon de la Cour. Franklin était associé de l'Académie, et sa mort, survenue le 20 avril précédent, en Amérique, n'avait été annoncée à l'Académie que par une lettre du duc de la Rochefoucault insérée dans un journal de Paris. Gilibert, qui avait apporté le journal dans la séance du 15 juin, avait lu l'article en entier et appelé l'attention sur ce fait que l'Assemblée nationale avait décrété, sur la proposition de Mirabeau, que, pour rendre hommage à la mémoire de l'illustre savant et homme d'Etat, elle prendrait le deuil pendant trois jours.

L'Académie de Lyon ne pouvait faire moins à l'égard d'un de ses membres les plus célèbres; c'est pourquoi son éloge fut décidé pour la première séance publique qu'elle tiendrait en décembre.

Ce jour-là, avant d'entrer en séance, elle crut devoir donner à la Municipalité, dont Savy voulait cependant se retirer, un témoignage des bonnes relations de confraternité qui unissaient ces deux corps constitués, et ce fut à propos d'un nouveau système de vidanges, dont l'invention avait été apportée de Paris, où le système était appliqué, par un citoyen nommé Suiphon. Le citoyen Suiphon avait présenté à l'Académie, le 23 novembre, une requête pour obtenir qu'elle nommât des commissaires en vue d'examiner sa machine de concert avec les officiers municipaux que la mairie avait désignés à cet effet. L'Académie était restée muette. Mais le Maire ayant formulé, par une lettre du 1er dé-

Digitized by Google

cembre, le désir de voir la Municipalité aidée des lumières de l'Académie, celle-ci n'avait plus rien à refuser. Le Directeur Jars, dit alors que, ne pouvant convoquer l'Académie, faute de temps, et connaissant d'ailleurs son zèle pour tout ce qui touche à l'intérêt public, il avait cru répondre à ses intentions en faisant inviter sans délai ceux des académiciens qui sont classés dans les parties de sciences relatives à l'objet dont il s'agit, ainsi que les deux secrétaires. Après quoi, Loyer ajouta qu'il s'était transporté avec le Directeur et trois autres membres, Tissier, Tabard et Boulard, à l'endroit désigné pour l'expérience, et que, d'un commun accord avec ses confrères, il avait dressé le rapport de leurs observations. Le rapport préparé a été lu à l'instant, et, l'Académie l'adoptant à l'unanimité, il a été arrêté qu'il en serait remis incessamment aux officiers municipaux une copie conforme, certifiée par le secrétaire, ainsi que le jugement de la Compagnie.

L'Académie entra alors dans la salle Henri IV pour tenir sa séance publique.

Le 14 décembre suivant, l'abbé Jacquet fut à l'unanimité des suffrages désigné comme Directeur pour le semestre qui allait commencer.

Mais, avant qu'il ait eu le temps de prendre possession de sa nouvelle dignité, voici qu'une nouvelle convocation extraordinaire de l'Académie est faite par les deux secrétaires perpétuels. Le maire Savy avait démissionné; de nouvelles élections s'étaient faites et les suffrages populaires avaient encore porté un académicien, Vitet (1), à la première magistrature de la Cité; son installation à la mairie était fixée au 30 décembre 1790.

(1) Louis.

Digitized by Google

Les choses ne se passèrent point tout à fait comme la première fois. Le nouveau maire avait écrit à l'Académie pour la prévenir qu'il ne la recevrait pas à part mais bien en présence de tout le Conseil de la commune assemblée. Elle délibéra rapidement. En l'absence de Jars, le Directeur, qui était parti pour la campagne, elle pria Collomb, l'un des plus anciens, de faire le double compliment au Maire et à la Municipalité. Voici dans quels termes il s'exprima en s'adressant d'abord à Vitet :

« Monsieur, le devoir et l'inclination se réunissent à l'honneur qu'a aujourd'hui l'Académie de venir applaudir, avec empressement, à la confiance méritée dont tous les citoyens viennent de vous donner de nouvelles preuves.

« Votre patriotisme, votre équité et vos lumières sont les titres solides qui justifient leur choix, qui assurent leurs intérêts, leur bonheur, dans cette ville. C'est à ces grands caractères, Monsieur, à l'éloge des qualités de votre cœur et de votre esprit, que l'Académie consacre le tribut de son hommage et de son admiration. » Puis, se tournant vers les membres du Conseil de la commune :

« Messieurs, réunir nos suffrages à ceux de tous les citoyens, applaudir à leur choix, c'est un devoir que l'Académie s'empresse de remplir. Protecteurs d'un peuple libre et de ses droits, administrateurs de ses lois, votre mérite, vos vertus, la sagacité de vos vues vous ont proclamés *pères de la Patrie*. Qui mérita mieux que vous, Messieurs, ce titre glorieux! Vous nous avez procuré l'abondance au milieu de la disette, la sûreté dans les temps les plus critiques, et nous vivons tranquilles à l'abri de votre vigilance. L'Académie, qui se félicite de voir deux de ses membres se succéder à la tête de la Municipalité de la seconde ville du royaume, ose espérer de votre amour pour les sciences,

Digitized by Google

les belles-lettres et les arts, que vous soutiendrez un établissement qui a toujours eu pour objet principal le progrès des arts utiles, les manufactures et les avantages du commerce. »

Le Maire répondit à l'Académie en l'assurant de l'intérêt que la Municipalité prendrait toujours au progrès des sciences, des lettres et des arts, et de la considération dont elle était pénétrée pour ceux qui les cultivent.

Ces bonnes paroles tombaient fort à propos ; car les secrétaires perpétuels avaient appris, dans les premiers jours des féeries, que quelques-uns des administrateurs du district de Lyon étaient venus visiter les appartements attribués à l'Académie pour ses exercices et ses cabinets, en annonçant le projet de les occuper à l'avenir ; il leur avait paru très urgent de ne pas négliger cet incident, et de présenter le plus tôt possible aux officiers municipaux un mémoire pour réclamer leur protection et rappeler les anciens engagements pris par leurs prédécesseurs. L'abbé Jacquet qui, en pareille circonstance, avait déjà donné des preuves de son zèle et de ses talents, s'était chargé de rédiger le mémoire sur cet objet. Le mémoire avait été lu avant la visite, adopté, signé par les secrétaires, et copié à plusieurs exemplaires. Au moment de se retirer, l'Académie en offrit une copie au Maire, avec un exemplaire de ses lettres patentes ; une autre copie fut destinée aux Présidents des divers corps administratifs ; enfin, une dernière était réservée aux académiciens Millanais et Delandine, députés à l'Assemblée nationale. L'Académie, à sa sortie, fut accompagnée par quelques officiers municipaux jusqu'au palier du grand escalier. On était à la veille de l'année 1791, et il lui parut qu'on pouvait espérer de vivre tranquillement sous l'égide du nouveau Maire, qui était l'un des siens.

(*à suivre*) Joseph BONNEL.

Digitized by Google

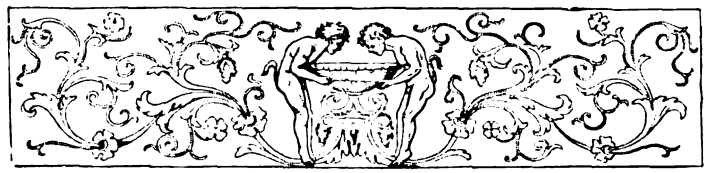

LA SCULPTURE A ROME

de l'Antiquité à la Renaissance

(Suite (1)

Du commencement du IXe siècle aux premières années du XVe, la Cité fut cruellement éprouvée par ses discordes intérieures. Les attaques répétées de l'empereur Henri IV (1082) et de Robert Guiscard (1084), eurent pour elle des conséquences plus terribles que les déprédations des Goths et des Vandales. Enfin la translation du siège pontifical à Avignon, de l'année 1305 à l'année 1370, en enlevant à Rome sa dignité, sa suprématie spirituelle et son titre de Ville de Saint-Pierre, lui portèrent le coup suprême.

Les familles nobles, comme les Frangipani, les Colonna, les Orsini, faisaient édifier des forteresses sur ses ruines. Des bandes de malfaiteurs infestaient la campagne romaine, dévalisaient aux portes de la ville les pèlerins venant visiter

---

(1) Voir la *Revue du Lyonnais*, avril et mai 1901.

Digitized by Google

les reliques des apôtres. Les rues solitaires se couvraient d'une herbe épaisse ; les pampres enlaçaient les temples en ruines; la peste qui régnait presque sans interruption, amenait une mortalité effrayante. En 1307 et en 1367, des tremblements de terre formidables renversèrent basiliques et donjons romains. Et, c'est ici le lieu de reproduire les paroles éloquentes que Pétrarque, l'an 1366 (juin), adressait au pape Urbain V : « Comment pouvez-vous jouir d'un repos tranquille à Avignon, au bord du Rhône, sous des lambris splendides, quand le toit effondré du Latran expose cette Mère de toutes les églises à toutes les intempéries ; alors que la demeure de saint Pierre et de saint Paul chancelle sur ses bases, et que le temple des apôtres n'est qu'un monceau de ruines et de décombres capable d'attendrir un cœur de pierre ? ». (1)

Le retour d'Urbain à Rome (13 octobre 1367), n'amena point une amélioration immédiate. Il ne fallut rien moins que le Concile de Constance appelant Martin V au pontificat suprême (1420), pour détruire définitivement le schisme scandaleux de l'anti-papisme qui divisait l'Eglise et amener une ère nouvelle de prospérité.

Or, il importe de la dire, durant toute cette période de décadence, l'art fut délaissé. S'il montra parfois des velléités de résurrection, ce fut exceptionnel. C'est ainsi qu'au temps de Charlemagne, les papes Adrien Ier (771-795) et Léon III (795-816), réédifièrent les oratoires détruits, ornèrent les églises de mosaïques, firent de nouvelles constructions. Certaines œuvres, encore subsistantes, prouvent qu'on n'avait jamais abandonné en plein l'usage du ciseau. Telles sont, par exemple, plusieurs sarcophages du Musée

(1) Fr. Petrarchæ. *Op. omnia*, vol. II, lib. 7. épist. rer. senilium.

Digitized by Google

de Latran et le tombeau du préfet Junius Bassus dans la crypte de Saint-Pierre ; tous datent du IVe siècle. Il faut citer encore la statue en bronze de saint Pierre, bien que quelques critiques la considèrent comme un antique dont la tête et les mains auraient été restaurées, Cette statue fut coulée au Ve siècle, sur l'ordre de Léon Ier, pour commémorer la délivrance de Rome, lors de l'invasion d'Attila. La statue de saint Hippolyte, qui se voit à Saint-Pierre, appartient au VIe siècle, d'après la forme des caractères du calendrier pascal appliqué sur un des côtés de la cathèdre.

Antérieurement à 408, les papes étaient enterrés dans les catacombes, comme on peut s'en convaincre en visitant les catacombes de Sainte-Calixte et surtout celles, si émotionnantes et bien conservées, de Sainte-Agnès hors les Murs. Depuis lors ils le furent sous l'atrium de Saint-Pierre. Et cet atrium renfermait tant de tombes papales qu'au VIIe siècle on le désignait sous le nom de *Portique des Papes*. Quand Jules II et ses successeurs, pour préparer l'emplacement de la colossale église actuelle démolirent la vénérable basilique, il disparut un nombre considérable de ces tombeaux. Il faut d'ailleurs se consoler de cette dispersion artistiquement parlant. La plupart de ces tombes n'étaient que de simples tablettes avec inscriptions commémoratives ou des sarcophages sans effigie et tout simplement ornés de reliefs représentant des scènes puisées dans les livres saints. C'est qu'à cette époque, comme l'a dit si justement Grégorovius, le principe de la représentation individuelle n'était pas encore solidement établi. Un petit nombre d'inscriptions et de sarcophages, placés dans la crypte de Saint-Pierre, sont les derniers vestiges de toute cette magnificence tombale.

La plus antique inscription papale date du VIIe siècle.

Digitized by Google

C'est celle de Boniface IV (608-615). Le plus ancien tombeau est un sarcophage chrétien décoré de sujets empruntés à l'Ecriture et contenant les restes de Grégoire V (1). Puis c'est un énorme et lourd sarcophage romain de granit dont la partie supérieure est ornée de masques, dont les parois sont décorées de crânes de taureaux à cornes enguirlandées. Ce tombeau est celui où repose Adrien IV (1154-1159), Nicholas Breakspear, le seul Anglais qui devint pontife suprême, le pape qui condamna au bûcher Arnaldo da Brescia (2), et couronna Frédéric Barberousse.

Arrêtons-nous maintenant devant le tombeau de Boniface VIII. Cette œuvre, d'un des Cosmati dont nous allons nous occuper bientôt et qui en exécutèrent aussi à Sainte-Marie-Majeure et à Sainte-Marie sopra Minerva, est d'une importance historique fort supérieure à celle des tombeaux précédents. Elle affecte la forme d'un sarcophage que recouvre, dans la partie antérieure, les plis symétriques d'une nappe d'autel ornée de somptueuses broderies et bordée d'une large frange. Boniface, coiffé de la tiare pointue à double couronne qu'il avait inventée, les mains gantées, les pieds dans des mules magnifiquement ornementées, est étendu sur le sommet du tombeau.

On trouve encore dans la crypte de Saint-Pierre, dans la chapelle de Santa Maria Pregnantium, une figure en marbre du même pape, sans doute exécutée de son vivant, mais d'une façon plus grossière.

On transporta au VIIe siècle, dans l'intérieur même de la basilique, les reliques des pontifes que l'on vénérait d'une manière particulière. Tel fut en premier lieu Léon le

(1) Torrigio. *Sac. Grot. vat.*, p. 349.
(2) Dyonisius. *Sac. vat. Bas. Crypt.*, I, 49.

Digitized by Google

Grand (432-440), auquel on éleva un superbe tombeau dans le vestibule de la sacristie. Grégoire le Grand, et l'ami de Charlemagne, Adrien Ier, eurent aussi leurs tombes à Saint-Pierre sous le portique duquel reposaient également Honorius (395-423), et ses nièces Maria et Thermantia, filles de l'illustre Stilicon; l'empereur Othon II le Grand (973-983) (1); Helpis (524), première femme de Boëce; enfin Cœdwalla, roi de Vessex, qui, à trente ans, abdiqua, se convertit au christianisme, vint se faire baptiser à Rome par le pape et mourut en 688, « candidus inter oves Christi » encore vêtu de la robe baptismale.

Parmi les tombeaux détruits au moment de la démolition de l'ancienne basilique de Saint-Pierre, se trouvait celui d'Honorius IV. On transporta l'effigie de ce pape à l'Ara Cœli, dans la chapelle de sa famille, les Savelli. Elle est placée sur le sarcophage dans lequel repose sa mère Vana Aldobrandesca (2). La tête, qui repose sur des coussins brodés, est tournée vers le public; le visage, d'un modelé superbe, dort dans une paix vraiment admirable.

La statue, qu'on peut voir derrière le maître-autel de Saint-Jean de Latran et qu'on croit représenter Nicolas IV, est d'une exécution raide et disgracieuse. Le pontife agenouillé, les mains jointes, lève au ciel des yeux inexpressifs; il est coiffé d'une longue tiare pointue et ses pieds sont chaussés de mules à semelles épaisses. C'est un des quelques monuments échappés aux deux incendies qui, au XIVe siècle, dévastèrent presque complètement le Latran.

---

(1) Le couvercle de son magnifique sarcophage sert de fonts baptismaux. Quant au sarcophage il est aujourd'hui dans la cour du Quirinal. Paul V fit murer en 1609 les restes de l'empereur dans la crypte de Saint-Pierre.

(2) Gregorovius. *Geschichte der Stadt. Roms*, vol. v.

Digitized by Google

C'est également l'incendie qui fit disparaître, au commencement du siècle, en 1825, la plus grande partie des marbres décorant l'église de Saint-Paul hors les Murs, réédifiée aujourd'hui avec plus de richesse que de goût. Une statue mutilée de Boniface IX, Tomacelli, le beau chandelier pascal que l'on peut voir dans le chœur actuel, et le ciborium gothique dessiné par Arnolfo del Cambio échappèrent seuls aux ravages du feu.

Du Ve au IXe siècle, les inscriptions ne donnent aucun nom de sculpteur romain (1). A Sainte-Praxède, j'ai vu sur une inscription du Xe siècle le nom d'un certain Magister Christianus qui sculpta le tombeau d'un cardinal Pierre, ayant assisté au concile du Latran présidé en 964 par le pape Léon VIII (2).

Depuis cette époque, l'épigraphie romaine nous livre les noms de nombreux sculpteurs ou plutôt ouvriers en marbre. Ces inscriptions sont marquées sur les arcades, les frises, les tombeaux, les ambons, les trônes d'évêques, les ciboriums, qui, ainsi qu'on peut en juger dans l'église type de Saint-Clément ou dans la basilique de Saint-Laurent hors les Murs, sont placés autour du maître-autel, à une place réservée aux diacres et aux enfants de chœur, et divisée elle-même en un triple chœur par un chancel (septum marmoreum) qui la sépare du reste de l'édifice (3).

---

(1) Boito, *Arch. Cosmatesca*, p. 5.

(2) *Besch*, *Roms*, 11.

(3) Les ambons, de chaque côté, servaient à la lecture de l'Evangile et à celle de l'Epître. Dans le sanctuaire, défendu par un second chancel, s'élevait la table du sacrifice, *sacrificatorium;* au-dessous était placé le *martyrium,* caveau voûté qui renfermait les reliques des saints; le

Digitized by Google

Les premiers noms à citer après Magister Christianus sont ceux de Giovanni et de Guido sur l'architrave du ciborium de Santa Maria di Castello à Corneto; ceux d'un autre Giovanni, de son père Paulus, de ses frères Pierre, Angelo et Sasso, sur l'architrave du ciborium de Saint-Laurent hors les Murs; celui encore de Nicolas, petit-fils de Paul et fils d'Angelo, sur le chandelier pascal si curieux dont je parlais il y a un instant et qu'on admire à Saint-Paul hors les Murs. Ce chandelier affecte la forme d'une colonne de marbre, haute de cinq mètres environ, couverte de sculptures tirées de la vie du Christ; elle repose sur une base carrée dont les angles sont ornés de sphinx grossièrement sculptés, courts et épais, aux regards sans expressions, simples trous ronds creusés dans le marbre (1).

Le nom de ce même Nicolas se trouve sur une inscription de l'église San Bartolommeo, dans l'*Insula Tiberina* (2), et encore dans la cathédrale de Sutri, accolé au nom de son père Angelo (3).

Mais il est bien difficile de se retrouver dans la filiation de tous ces ouvriers en marbre, qui, portant le même nom patronymique *Pierre*, exécutèrent des travaux analogues. C'est ainsi qu'aux deux Pierre déjà cités viennent

---

ciborium, qui rappelle les petits édicules qu'on éleva au début du christianisme sur les tombeaux des martyrs, était appuyé sur quatre colonnes auxquelles étaient souvent attaché un rideau d'étoffes précieuses; du sommet du *ciborium* pendait un *ostensorium*, vase en forme de colombe renfermant le viatique. Au centre de l'abside, sur une plate-forme, s'élevait la *cathedra*, le trône épiscopal.

(1) Le nom de l'artiste et de son collaborateur se lisent ainsi : « Ego Niconaus de Angilo, cum Petro Fassa de Tito hoc opus coplevi. »

(2) Nicholaus de Angelo fecit hoc opus.

(3) *Besch. Roms*, II, 455.

Digitized by Google

s'ajouter un troisième mentionné par deux inscriptions à Rieti; un quatrième dont le nom est inscrit dans l'église d'Alba Fucense; enfin un cinquième qui accompagna l'abbé Ware en Angleterre pour exécuter la châsse d'Edouard le Confesseur dans l'abbaye de Westminster.

VIII

Ce dernier Pierre, comme un artiste du nom d'Odericus, qui travailla aussi à Westminster, appartenaient à l'école des Cosmati qui, vers le milieu du XIIe siècle, inventèrent le système d'architecture décorative qui a gardé leur nom. Cette école subsista plus d'un siècle et demi. Elle ne cessa d'orner les églises de Rome et des environs des plus jolis spécimens de leur goût et de leur habileté. Les Cosmati étaient vraiment dignes de l'épithète : *arte marmoris periti*, donnée aux sculpteurs romains du Moyen Age. Ils savaient, avec un art infini, utiliser les mosaïques, les disques de porphyre, de serpentine, de rouge, de jaune antique, les blocs de marbre variés que la Rome ancienne offrait en abondance, pour décorer leurs constructions, chaires, ambons et tabernacles. Malheureusement, afin d'obtenir ces précieux matériaux, ils eurent le vandalisme de dépouiller les vieux monuments de leurs parures splendides; ils scièrent de merveilleuses colonnes; ils abîmèrent de magnifiques pavés.

Toutefois, « s'il est vrai que le style est l'harmonie de la forme en vue d'un résultat (1) », on peut affirmer que les

(1) Viollet le Duc. *Dictionnaire raisonné de l'Architecture.*

Digitized by Google

premières œuvres des Cosmati sont des modèles de style. L'architecture de leurs constructions est d'une légèreté charmante. Leurs ornementations sont toujours pures et sobres. Jamais les détails ne nuisent à l'ensemble des lignes : les cloîtres de Saint-Paul hors les Murs et du Latran, le portique et l'ambon de Saint-Laurent le prouvent surabondamment.

Plus tard, quand les Cosmati eurent adopté le style ogival, ils perdirent leur originalité, tombèrent dans la copie servile et leur école finit par disparaître lors du transfert du siège pontifical à Avignon.

C'est à cette époque inférieure qu'appartient Giovanni Cosmati le sculpteur. Frappé par la grâce et l'harmonie du ciborium dessiné par Arnolfo del Cambio pour l'église de Saint-Paul hors les Murs, il rompit avec les idées classiques de ses ancêtres et conserva toutefois leur système de décoration personnelle. Trois tombeaux à Rome portent son nom.

Celui du prélat espagnol Rodriguez Gonsalvi, promu au cardinalat sous Boniface VIII, se voit à Sainte-Marie-Majeure. Il consiste en un baldaquin de forme gothique, orné postérieurement d'une mosaïque représentant le prélat amené à la Vierge par saint Mathieu et saint Gérôme. Au-dessous se voit l'effigie du défunt, placée sur le haut d'un sarcophage dont la face de devant est couverte par une nappe d'autel tombant en plis anguleux, et disposés avec une précision minutieuse. Un rideau, retenu par des anneaux courant sur une tringle, couvre le sarcophage de trois côtés en décrivant une espèce de pavillon. Les plis droits de la draperie, les anges souriants et tranquilles qui lèvent les coins du rideau, font un décor charmant au style un peu austère de cette architecture.

Le tombeau de Guglielmus Durante, évêque de Capo

Digitized by Google

Stillari, à Sainte-Marie sopra Minerva, se distingue aussi par une remarquable sobriété de lignes et rappelle tout à fait le sépulcre précédent.

Quant au tombeau de Stephanus Surdi, chambellan papal, dans l'église de Sainte-Balbine, sur l'Aventin, il donne l'impression d'une œuvre moins importante que la précédente. Le sarcophage, placé sur un entablement complètement nu, est orné de mosaïques et couvert d'une nappe d'autel tombant en plis symétriques.

Les tombes du cardinal Anchera, dans la sacristie de Sainte-Praxède, de Boniface VIII dans la crypte de Saint-Pierre, du cardinal Matteo d'Acqua Sparta, à l'Ara Cæli, rappellent, par leur disposition générale, les monuments dont je viens de parler. S'ils ne sont pas l'œuvre de Giovanni Cosmati, ils ont sûrement pour auteur son parent et contemporain Adeodatus Cosmati, ou Pasquale, cet artiste auquel on doit une chaire et un chandelier pascal à Sante Marie in Cosmedin (1).

IX

On ne saurait trouver à Rome aucun sépulcre de personnage important appartenant à la première moitié du XIIIe siècle. Toutefois, le tombeau du cardinal Guglielmo Fieschi, neveu d'Innocent IV et légat d'Apulie qui, lors de l'entrée de Manfred à Lucera (2 novembre 1254), s'enfuit avec les troupes pontificales jusqu'à Rome, où il mourut en

(1) L'inscription est celle-ci : « Vir pbus et doct. Pasqualis rita vocat (us) sum̄o cum studio codidit huc cereum. »

Digitized by Google

1256, est de la seconde moitié de ce siècle. Ce prélat fut inhumé à Saint-Laurent dans un sarcophage antique orné de bas-reliefs représentant une fête nuptiale de la Rome païenne.

Authentique et ancienne aussi l'effigie de l'ami de Thomas d'Aquin, du partisan de Charles d'Anjou, du chef des Guelfes, le cardinal Riccardo Annibaldi (1294). Malheureusement le tombeau, dans l'aile gauche de la basilique Laterane, a été entièrement restauré.

A la fin du XIIIe siècle, la sculpture, jusqu'à cette époque presque exclusivement au service de l'Église, s'affranchit pour une fois de sa tutelle, au moment où le sénat romain, peu après la mort de Conradin, ordonna l'érection de la statue, de grandeur naturelle, représentant Charles d'Anjou, qu'on admire encore au Capitole.

« Sur l'antique Capitole, dit Gregorius, que l'on ne peut trop consulter en ces matières, là où les Romains des premiers jours avaient dressé aux héros, aux Empereurs, des statues aujourd'hui mutilées ou disparues, leurs descendants dégénérés élevèrent une statue à Charle d'Anjou. Il était grand, son ossature était puissante; il apparaissait revêtu du manteau royal. Les traits de son visage étaient accentués et durs. Il ne riait jamais. Brave et rusé, ambitieux et cruel, il était prédestiné à agir d'une manière sévère contre ses ennemis (1). »

Les contrastes de cette nature complexe sont merveilleusement exprimés dans la statue de Charles. Le roi, au type massif et dur, est assis sur un trône que portent des lions. Vêtu d'une ample tunique, il a les épaules couvertes du manteau royal. Il est couronné et tient d'une main solide le sceptre qui s'appuie sur sa cuisse droite. La physio-

(1) Gregorius. *Geschichte der Stadt. Rom.* V. 633.

Digitized by Google

nomie présente une remarquable individualité. La forme de la tête est tellement caractéristique qu'elle prouve d'une manière indubitable au spectateur qu'il se trouve en face d'un portrait fidèle, le seul du Moyen Age que nous ayons à Rome.

Quand les papes quittèrent la ville pour s'installer à Avignon, la sculpture fut, par cela même, réduite à néant. Seul, au XIVe siècle, un nom subsista, celui de Marcus Romanus, qui vivait vers 1317. Et encore ne trouve-t-on de lui qu'une statue de saint Siméon le Prophète, placée dans l'église de ce nom à Venise (1).

Vasari dit qu'un élève de Giotto, Pietro Cavallini (1364) serait l'auteur du crucifix miraculeux qui adressa la parole à sainte Brigitte. Mais Vasari se trompe, car cette œuvre est d'une école toute différente. Ce ne peut être davantage Pietro Cavallini qui aida Arnolfo à exécuter le ciborium de Saint-Paul (1285), car on a des documents prouvant que cet artiste travaillait alors à Naples aux gages de Charles d'Anjou.

Deux seuls noms de sculpteurs romains ont survécu au XVe siècle : Paolo Romano et Gian Cristoforo. Filarète, dans son traité inédit de l'architecture, dit que Paolo était orfèvre également et concourut à l'exécution des statues en argent des douze apôtres de l'autel de Saint-Pierre, qui furent détruites pendant l'épouvantable sac de Rome en 1527. Paolo est également l'auteur de la statue de saint Paul du pont Saint-Ange, faisant face à la Piazza. Cette statue, sculptée pour le pape Pie II, Piccolomini, était, à l'origine, placée devant la chapelle de Sixte IV à Saint-

(1) Cf. les éloges que Ruskin décerne à cette statue. *Stones of Venice*, t. II.

Digitized by Google

Pierre. Clément VII la fit transporter à l'endroit actuel. Quoique d'un style un peu sec, elle est belle de lignes ; ses draperies sont intéressantes.

C'est encore à Paolo Romano qu'on doit le tombeau de Fra Bartolommeo Caraffa (1417), grand camérier d'Innocent VII, dans l'église des chevaliers de Malte (1) ; et le monument funèbre du cardinal Stefaneschi, à Sainte-Marie du Trastevere.

Fra Bartolommeo Caraffa, couvert de son armure et la main sur la garde de son épée, gît au sommet d'un sarcophage dont la paroi antérieure, partagée en caissons au moyen de colonnes torses, porte les armoiries du défunt et une inscription en lettres gothiques. Cette œuvre était placée autrefois à une grande hauteur et à l'intérieur de l'église ; l'effigie libre et hardie du chevalier produisait un effet grandiose que sa position actuelle lui a fait perdre (2).

Quant au cardinal Stefaneschi, il est étendu sur un sarcophage où sont sculptés deux chapeaux de cardinal peints en rouge et une inscription. Au-dessus s'étend un baldaquin de marbre dont la frise est incrustée de mosaïques (3).

Non loin de ce tombeau on peut voir celui du cardinal Philippe d'Alençon. Il présente avec le monument Stefaneschi des points de ressemblance singuliers. Un bas-relief représente le mort sur sa couche funèbre, environné de prêtres et d'anges portant des cierges : un des prêtres, qui ressemble à un apôtre, tient dans ses bras un enfant dans ses langes, symbole de l'âme du mourant. Le sentiment et

---

(1) Giucci. *Iconografia dei santi ordini religiosi e cavallareschi*, I, 25.

(2) L'inscription est celle-ci : *Magister Paulus fecit hoc opus.*

(3) Cardella, *Memorie storiche dei Cardinali*, et Ciacconius donnent des détails intéressants sur ce cardinal.

Digitized by Google

l'expression de ces personnages méritent plus qu'une mention d'estime.

Philippe d'Alençon (1357), personnage d'une grande intelligence, descendait des Valois. Evêque de Beauvais tout jeune, puis archevêque de Rouen, il se vit dépouillé de ses bénéfices, pour avoir refusé de l'avancement à un prêtre indigne, protégé du roi Jean II le Bon. Il quitta alors la France et se rendit à Rome (1), où Urbain VI le nomma cardinal-prêtre de Sainte-Marie du Trastevere. Mais il déploya, à l'endroit des habitants d'Udine qui s'étaient insurgés contre son élection au patriarcat d'Aquilée, une rigueur telle qu'il se vit dépouillé par le pape de toutes ses dignités. Il devint alors l'adepte de l'antipape Clément VII. Plus tard, ayant reconnu ses erreurs, le successeur d'Urbain VI, Boniface IX, lui rendit ses dignités et le créa cardinal-évêque d'Ostie. Il mourut à Rome l'année 1397, en odeur de sainteté.

Paolo Romano aurait encore sculpté, d'après Vasari, un groupe équestre, un guerrier à cheval, revêtu d'une armure. Il était placé à Saint-Pierre et attirait l'admiration générale. Il serait aussi, si l'on en croit l'épitaphe placée sur sa tombe, l'auteur d'un *Cupidon* dont on a malheureusement perdu la trace.

Cet artiste mourut vers la fin du xve siècle. Peu avant sa mort, il s'était retiré du monde pour vivre dans la solitude et la paix.

Son élève, Gian Cristoforo Romano (2), florissait vers 1470. On attribue à ce sculpteur plusieurs bustes et plu-

(1) Cardella, *op. cit.*, donne une autre version concernant le départ de France de Philippe d'Alençon.

(2) Vasari, t. V, p. 133, note 5.

Digitized by Google

sieurs statues de Sante-Marie du Trastevere. Il fut du nombre des artistes qui sculptèrent le monument funèbre de Gian Galeazzo Visconti (1473), à la Chartreuse de Pavie, sur les dessins du Milanais Galeazzo Pellegrini.

Deux autres élèves de Paolo Romano, Niccolo della Guardia et Pietro Paolo da Todi, aidèrent leur maître à exécuter les douze statues d'argent des apôtres pour la chapelle papale de Saint-Pierre (1464). Ils dessinèrent et sculptèrent aussi les tombeaux sans élégance de Pie II et de Pie III, encastrés, à une grande hauteur, dans les murs latéraux de Saint-André della Valle. Il est fort dommage que le grand Piccolomini, l'humaniste Æneas Sylvius, le patron et l'ami de Bernardo Rossellino ou de Francesco di Giorgio et à la mémoire duquel le Pinturrichio composa les belles fresques de la Bibliothèque du Dôme de Sienne, n'ait pas une tombe plus digne d'un aussi grand protecteur des arts (1).

Plusieurs œuvres anonymes de sculpture, dans les églises de Rome, méritent un examen.

Telles sont, d'abord, les portes en bois de vigne de Sainte-Sabine, sculptées vers 1200, malgré que les reliefs qui les décorent soient d'un style rappelant les sculptures de la dernière époque romaine et des premiers temps du christianisme.

Il convient de citer ensuite, dans la Capella Salviati, à Saint-Grégoire, au penchant du Cœlius, un rétable du xve siècle, exécuté en 1469 par un Romain, abbé du monastère. Il est représenté à genoux devant la Madone pour recevoir la bénédiction de l'Enfant-Jésus. Deux anges ado-

(1) A propos des fresques du Pinturrichio, je me permets de renvoyer le lecteur à mon travail sur Sienne.

Digitized by Google

rateurs sont aux côtés de la Vierge que deux autres anges contemplent en tenant en main le ciboire. L'archivolte du monument est décorée d'une gloire de chérubins; le tympan est surmonté d'un Dieu le Père entouré d'archanges; l'entablement présente trois petits bas-reliefs mettant en scène des prêtres qui pénètrent dans une église, escortés d'une foule de personnages. Quatre statuettes de saints surmontent les colonnes latérales; saint Grégoire et saint Jean occupent les niches placées dans les entre-colonnements. Au-dessous de l'entablement deux médaillons contiennent la Vierge et l'ange Gabriel, et les côtés de l'arcade centrale sont ornés d'anges également. Mentionnons encore deux niches qui, pratiquées dans le soubassement en stuc du rétable, renferment la statue d'une sainte et celle d'un évêque.

Une autre œuvre anonyme de sculpture romaine, se voit à la sacristie des Beneficiati, à Saint-Pierre, au-dessus de l'autel de la Madonna delle Febbre. C'est une *Mise au Tombeau*, qui par son style se rapproche beaucoup du style de Donatello (1492).

Dans l'oratoire de San Venanzio, un bas-relief du Crucifiement, de la fin du XVe siècle, offre un intérêt réel, comme aussi, dans l'église des Saints-Apôtres, à gauche du chœur, le tombeau élevé par Sixte IV, à la mémoire de Pietro Riario; à Saint-Pierre aux Liens, un bas-relief de l'Ange apparaissant à l'Apôtre en prison (1465); et au Latran, un pape agenouillé, de l'époque du pontificat de Sixte IV (1464-1471) et qu'on suppose être Léon le Grand.

Au XVIe siècle, deux seuls sculpteurs romains sont à citer: Giovanni Battista (1524), qui accompagna Jules Romain et Primatice à Mantoue et Andrea Romano, que le duc Alphonse Ier employa dans cette même ville.

Digitized by Google

Dans l'église d'Ara Cæli, on trouve de cette époque le le tombeau de Pietro di Vincenzo (1504) (1), qui rappelle les monuments de Sansovino, à Sainte-Marie du Peuple; et près du grand portail, les tombes du cardinal Ludovico Lebretti et de Ludovico Grato (1531).

Le tombeau de Grégoire II, à Sainte-Françoise Romaine, érigé en 1584, par ordre du Sénat romain, porte un bas-relief représentant la rentrée du Pape lors de son retour d'Avignon (17 juin 1377). Minerve, symbolisant la Cité abandonnée si longtemps, se porte à la rencontre du pontife et acclame la rentrée du successeur de saint Pierre dans la Ville éternelle.

X

On ne peut se défendre d'un étonnement très vif, quand on songe qu'au début du xve siècle, Rome étant la demeure élue des plus remarquables artistes de la Péninsule, pas un d'eux ne put faire prévaloir son enseignement, ni faire éclore ou développer aucun talent.

Depuis Niccola Pisano jusqu'à Benvenuto Cellini, tous les grands sculpteurs italiens visitèrent Rome. Les uns, Ghiberti, Donatello, Brunelleschi, s'y adonnèrent à l'étude de l'antiquité et s'y inspirèrent des chefs-d'œuvre qu'ils contemplaient. D'autres, Simone Donatello, Filarete, Rossellino, Mino, le grand Michel-Ange (2), s'y établirent pour s'y livrer à leur art.

---

(1) V. Campori.

(2) Cf. *Michel-Ange à Rome.*

Digitized by Google

Les papes comblèrent ces artistes d'honneurs et de travaux. Tous firent leur résidence favorite de cette Rome, qui était alors comme elle l'est aujourd'hui encore la Ville par excellence, la Cité entre toutes, la *patria* commune, la patrie d'élection pour quiconque s'adonne à l'art dans ce qu'il a de plus élevé, la demeure en un mot où devraient vivre un temps, les peintres et les sculpteurs qu'enflamme un véritable amour du Beau.

Or, il faut bien le dire : partout à Rome, les œuvres d'art les plus importantes sont l'œuvre d'artistes étrangers.

A Saint-Pierre et à Saint-Pierre-aux-Liens, nous trouvons comme sculpteurs : Pollajuolo et Michel-Ange, deux florentins ; à Sainte-Marie du Peuple et à Saint-Augustin, Andrea et Jacopo Sansovino, également florentins. C'est Mino da Fiesole et son école, qui ont décoré le cloître de Saint-Augustin. A Sainte-Marie du Peuple et au Panthéon, le toscan Lorenzetto a laissé des œuvres charmantes, tandis que Tribolo et le siennois Michel Angelo, qu'il ne faut pas confondre avec Buonarotti, ont décoré Sainte-Marie dell' Anima.

En dehors des ambons, des ciboriums, des tombeaux des Cosmati et des œuvres de Paolo Romano, on chercherait en vain quelque sculpture de mérite due au ciseau d'un sculpteur romain, dans les multiples églises de la ville éternelle.

Mais ce qu'on trouvera sûrement dans l'enceinte sacrée, c'est le plus grand passé d'histoire et d'art du monde. Qu'il est instructif l'enseignement qu'on vient y puiser ! Quel n'est pas son mérite ! A Rome, le temps, en amendant les œuvres humaines pour y enlever tout l inutile, le superflu, le faux, n'a laissé derrière lui que l'essentiel.

On a dit, on a eu tort de dire que Rome perdait sa

Digitized by Google

beauté. Non, mille fois non. Qu'on aille voir ses ruines, ses monuments, ses églises, et l'on comprendra leur indéfectible beauté, leur immuable poésie. Cette ville est en vérité comme les annales de notre Occident. Elle est, on l'a dit excellemment : « *Urbs* toujours jusque dans ses enseignements et sa domination posthumes. » Il ne s'agit pas ici d'un phénomène de croyance. Il s'agit d'une survivance des plus beaux souvenirs historiques du monde qui parlent sans cesse à l'esprit. Des ruines, des temples, des forums, des basiliques de Rome, s'élèvent maintes voix formidables disant un passé merveilleux. Les souvenirs y prennent leur essor à chaque endroit. Ils gîtent dans les vieux palais, voltigent autour des pins aux branches en couronnes, se perdent dans les lointains des montagnes de la Sabine, disparaissent sur les crêtes douces des collines albaines.

Des pensées religieuses et graves s'élèvent des places calmes, se perdent parmi les fûts des cyprès noirs du Palatin, glissent sur les voies appienne et sacrée : pensées esthétiques, engendrées par les tableaux et les statues ; pensées historiques embusquées dans chaque anfractuosité de muraille. Et le soir, à l'angelus, elles montent du sol romain, et envahissent le ciel jusqu'au moment où toutes s'envolent vers Saint-Pierre, troupes de colombes peureuses et charmantes qui, à l'heure où la Cité est plongée dans l'ombre, regagnent le dôme encore éclairé par les dernières lueurs du couchant.

Rome, l'annaliste devrait l'étudier sans cesse pour savoir l'art de l'histoire, ses règles et ses enseignements. Je n'entends point parler ici d'analyse, de documentation systématiquement détaillée, d'explication de l'existence à l'aide des dissections du document humain. Il suffit seulement à

Digitized by Google

Rome de contempler, de réfléchir et de comprendre : de contempler avec des yeux d'artiste; de réfléchir avec une naïveté sincère et convaincue et de comprendre, de comprendre toutes les Romes, qui dans l'antique cité se réunissent, se superposent pour former les éléments magnifiques et divers d'une seule ville. « Non omnibus una, nec diversa tamen... »

Ces pierres des aqueducs, ces arcs de triomphes impériaux, ces moellons des palais du Palatin ne sont-ils pas, en quelque sorte, l'œuvre continuée de la nature et comme les gardiens des ombres d'autrefois : harangues de Cicéron, esprit d'Auguste, pureté des prêtresses de Vesta, servantes du feu sacré, majesté des Pères conscrits, dont ici seulement se peut comprendre l'altière dignité ? Cette Ville faite de tant de mondes divers, demande, semble-t-il, plusieurs études. Et pourtant, elle est une. Elle se poursuit dans le temps avec des renouvellements incessants. Elle est générale ; tout s'y concentre sans s'y déformer. De toutes parts, sculpteurs, peintres, savants, y affluent, s'y inspirent, y laissent des œuvres surhumaines. Les diverses époques qui l'ont créée, les foules universelles qui l'ont habitée se sont comme fondues dans son enceinte, ont reçu pour ainsi dire l'estampille de son étonnante originalité. Ah! qu'il ne faut pas voir en Rome un musée de ruines successives! Cette Ville est, quoi qu'on en ait dit et qu'on en dise, douée d'une vitalité singulièrement développée : telle une vieille forêt dont les antiques branches se couvrent sans cesse de bourgeons nouveaux.

Tout se tient à Rome ; tout se continue et se perpétue : les souvenirs et la race. Ne retrouve-t-on point au *Trastevere* des types dont on peut admirer les ancêtres, les originaux, sur le bas-relief de la colonne Trajane, spirale im-

Digitized by Google

posante, débris d'une noble place ? César, les légions, les prisonniers, les forces, les gloires, inscrivent autour du fût de marbre les annales en relief d'un peuple de qui les descendants ont le droit d'être fiers.

D'autres annales et non moins belles, unissent le Colisée au dôme de Saint-Pierre. Elles célèbrent les moindres arbustes des sept collines. Elles nomment les arcs de Titus et de Constantin, les statues des empereurs et des gladiateurs mourants. Elles s'arrêtent aux catacombes de Sainte-Calixte et de Sainte-Agnès, où, dans le secret et dans l'inconnu, des gens de rien, des pauvres, engendrent leur vie nouvelle et leur morale sociale qui bouleversera bientôt un monde. Et plus tard, devant l'essaim des basiliques surgissant victorieuses, les annales romaines doivent célébrer non plus l'aube, mais le plein épanouissement d'un règne nouveau.

Le Moyen Age arrive. Rome sait le discipliner et le régir. Pendant la Renaissance, la Ville est semblable à un océan qui submerge tout dans ses eaux profondes, et ne laisse surnager que le fort et le grand. Tandis qu'au Palatin les pariétaires recouvrent les chapiteaux dédaignés et qu'aux Thermes de Caracalla, encore ignorés, les fleurs des pêchers jonchent un champ de vigne d'une pluie de pétales rosés, Michel-Ange étonne le monde en taillant dans le marbre un *Moïse*, dominateur comme un Dieu, et confie aux murs de la Sixtine son rêve prodigieux de visionnaire biblique.

« Après, c'est une décadence majestueuse encore, comme celle de l'Empire, et qui garde le goût du magnifique jusque dans ses dernières œuvres. Mais Rome ne crée plus. Il y eut ainsi plusieurs siècles de perdus dans la ville pendant la nuit barbare. Ils ne comptent pas, voilà tout. On

Digitized by Google

n'aperçoit point de solution de continuité dans ce qui est demeuré. La vie, trop largement répandue, se repose un temps. On la sent toujours présente (1). » Rome est toujours la Rome des Césars, de Saint-Pierre, de la Sixtine, des Chambres de Raphaël, des poèmes de Pinturrichio inscrits aux chambres Borgia.

Qu'importent que de nouveaux quartiers aient été construits sur l'emplacement des vignes suburbaines et vénérables? Ces maisons maladroites qui gênent l'œil de l'artiste ne doivent pas nous affliger. Ces quartiers neufs disparaîtront un jour. Comme on l'a remarqué : « Ce qui répond à des besoins s'agrégera, fera sa beauté, trouvera sa place dans l'ensemble, après l'élimination inévitable. » Autrefois tous les architectes n'étaient pas Bramante ni Buonarotti, et Rome finit pourtant par recevoir les embellissements du premier et l'empreinte ineffaçable de la main du second.

Et comme nous rêvons sur les demeures et les berges du Trastevere, nos descendants se promèneront un jour sur l'emplacement des cités ouvrières du Latran. Actuellement, d'ailleurs, les trois ou quatre bâtisses, modernes et laides, qui environnent la basilique Laterane, ne peuvent empêcher que la vue qu'on a du péristyle de Saint-Jean ne soit et ne reste une des plus belles du monde, avec la perspective de Sainte-Croix-de-Jérusalem, des arcades du vieil aqueduc romain au travers desquelles passent des lambeaux d'azur, et — dans le lointain — de l'ondulation molle des collines se profilant sur l'horizon clair.

Enfin, Rome est aussi la voisine de la campagne où elle étend ses basiliques et ses portes multiples. La nature se

(1) Vicomte E. M. de Vogüé.

Digitized by Google

donne rendez-vous sous ses murs. Au printemps, au-delà de la *Porta Pia*, le figuier agite doucement ses feuilles bleues. Les prés sont blancs de pâquerettes et de narcisses. Les amandiers neigeux répandent dans l'air leurs pollens invisibles et parfumés. La vigne en fleurs embaume. Sur le faîte de la vieille église Sainte-Agnès des colombes volètent en se jouant. Du firmament, un soleil jeune et magnifique comme l'adolescence de l'année darde ses rayons que tamisent parfois des nuées plus légères que des mousselines. Un souffle tiède, un souffle pareil à la respiration d'une déesse amoureuse, effleure le sol, se perd sur les terres antiques, fait tressaillir les ruines mémorables.

Et c'est encore Rome, cette harmonie de la terre chantant la venue des beaux jours; c'est le voisinage de Rome qui donne à cet hymne du renouveau une élévation, un charme, une poésie extraordinaires. Tant les êtres et les choses, en remplissant allègrement et continuement leurs fonctions marquées par le Destin, écartent l'idée même de la mort d'une ville que son Passé aurait dû réduire à l'état d'immense nécropole latine.

Pierre de BOUCHAUD.

Digitized by Google

LA FAUSSE RELIQUE

DE TURIN

On se souvient sans doute que, pendant le Carême de l'année dernière, parut, chez H. Oudin, à Paris, sous la signature de M. Arthur Loth, une brochure intitulée : *Le Portrait de Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'après le Saint Suaire de Turin.* La presse mena immédiatement grand bruit autour de cette plaquette. Et, il faut bien l'avouer : la façon dont M. Loth rendait compte de l'opération *photographique*, qui, disait-il, avait *révélé*, à Turin, en 1898, l'effigie de la face et du corps du Sauveur; le ton d'assurance de l'auteur à annoncer que l' « argument photographique » était « indiscutable »; enfin, les reproductions, en photogravure, du portrait de Notre-Seigneur, tel qu'il avait été relevé sur le Saint Suaire de Turin, tout cela, émanant d'un critique aussi grave, devait assez incliner le public à accepter, les yeux fermés, cette « découverte » en effet exceptionnellement intéressante.

Et pourtant, cette *découverte* n'en était point une : il n'y

Digitized by Google

avait là, « quoi qu'on die », aucune espèce de *révélation*.

Au surplus, s'il vous plaît de vous faire, sur ce point, des convictions motivées et inébranlables, lisez avec attention la récente *Etude critique* (1) de M. le chanoine Chevalier.

L'auteur y énumère, d'abord, tous les anciens textes relatifs aux Suaires qui ont réellement quelque attache avec la Palestine, ou avec Constantinople; puis, il fait la recension des principaux Suaires ou linceuls, conservés intégralement ou fragmentairement, au moyen âge, ou parvenus jusqu'à nous; après quoi il expose, en s'appuyant sur les nombreux documents authentiques qui éclairent définitivement la question, l'histoire du Saint Suaire de Turin.

Textes en mains, il démontre que ce Suaire possédé, dans le principe, par les chanoines de la Collégiale de Lirey (Aube), qui l'avaient reçu du généreux fondateur de leur église, Geoffroy de Savoisy et de Lirey († 1356), fut, tout simplement, « brossé » par un peintre contemporain. Le Suaire de Turin n'est donc pas un Suaire *antique*, ni *original*, mais seulement une très estimable *composition* du XIVe siècle (2). C'en est si peu un que, dès 1388, Pierre

---

(1) *Etude critique sur l'origine du Saint Suaire de Lirey-Chambéry-Turin*, par le chanoine Ulysse CHEVALIER, correspondant de l'Institut. — Brochure in-8o, 59 pages, et LX pages d'Appendice. 1900. Lyon, E. Vitte. Prix : 3 francs.

(2) Il est dit, dans la *Lettre* de l'évêque de Troyes — dont le lecteur va trouver le nom — à Clément VII, que la fraude a été éventée ; qu'on sait comment cette toile, qui est une œuvre « artificielle », a été peinte; et que la preuve en a été faite par le témoignage même de l'artiste qui a tenu le pinceau : *reperit fraudem, et quomodo pannus ille artificialiter depictus fuerat, et probatum fuit etiam per artificem qui illum depinxerat* (Biblioth. Nat., Collection de Champagne, v. 154, fo 138).

Digitized by Google

d'Arcis, évêque de Troyes, croyait devoir interdire, sous peine d'excommunication, auxdits chanoines, de montrer à qui que ce fût, cette figure qu'ils présentaient — il n'est peut-être pas improbable de le supposer (1) — comme authentique. Ceux-ci en appelèrent, de la décision de leur évêque, à Clément VII (2), lequel, passant outre à la défense du prélat, les autorisa à exposer publiquement leur Saint Suaire. Mais le débat ne tarda pas à s'envenimer. Clément VII dut donc intervenir, à nouveau, et préciser les faits. Dans une des quatre Bulles qu'il donnait, le 6 janvier 1390, il déclara explicitement que, tout en reconnaissant la légitimité de l' « ostension » du Suaire, il voulait cependant « faire cesser toute fraude », et qu'il enjoignait, en conséquence, à celui qui en ferait désormais l'exposition, de « proclamer à haute et intelligible voix, que cette image, « ou représentation, *n'est pas le vrai Suaire* de Notre-Sei- « gneur Jésus-Christ, mais seulement une *peinture*, un « *tableau* qui le *figure* ou *représente* (3). »

Or, poursuivons. En 1418, alors que la guerre civile et l'invasion étrangère désolaient à qui mieux mieux la France, les chanoines de Lirey, préoccupés de mettre en sûreté leur

(1) Voir, dans l'*Appendice* de la brochure, le document transcrit sous la lettre G, p. 7. Cette pièce, datée de 1380, est accablante pour les chanoines de Lirey, et, en particulier, pour leur doyen.

(2) Ce Clément VII, qu'il faut bien se garder de confondre avec le *vrai* Clément VII (J. de Médicis, pape, de 1523 à 1524), est le cardinal Robert de Genève, ancien évêque de Thérouanne (Pas-de-Calais), qui, nommé pape en 1378, et opposé par treize cardinaux, au Souverain Pontife légitime, Urbain VI, se fixa à Avignon, où il commença le Grand Schisme d'Occident (1378-1449).

(3) Bibl. Nat., fonds latin, ms. 10410, f° 113. — *Ibid.*, Collection de Champagne, t. 18, f° 70.

Digitized by Google

trésor, en confièrent la garde au comte de la Roche, Humbert, seigneur de Lirey, qui leur en donna quittance, en ces termes : « Ung drap ou quel est la figure ou représentation du Suaire Nostre Seigneur Jesucrist, lequel est en ung coffre armoyé des armes de Charny. »

Puis, les années s'écoulèrent. A mainte reprise, cependant, les chanoines réclamèrent, soit à Humbert, soit à sa veuve, Marguerite de Charny, la restitution de leur trésor. Des procès même s'ensuivirent. Mais les instances des intéressés furent vaines; et, en 1452, le Suaire quittait définitivement la Champagne pour entrer, par un acte de donation de Marguerite, en la possession du duc de Savoie (1), Louis Ier. Celui-ci le fit déposer dans l'église des Franciscains, de Chambéry (1453), d'où il passa, d'abord, en 1502, dans la Sainte Chapelle de la même ville; puis, en 1578, après diverses migrations (château de Pont-d'Ain, Brou, château de Billet, Nice), à Turin, où il est resté et où il est encore.

Cependant, comme on a pu le remarquer, le Suaire de Turin — originairement à Lirey — est une *copie*, rien qu'une copie faite de main d'homme au moyen âge, et non point un Suaire *original*. Et ainsi se trouve « démolie », d'abord, par les textes authentiques, la thèse de M. A. Loth. Mais voici qui n'est pas moins décisif. Cette même thèse, que le distingué Chartiste a, au lendemain de 1898, cherché en quelque sorte à « cantonner » sur le terrain de la

(1) On sait que les *Comtes* de Savoie portaient, depuis le 19 février 1417, le titre de *Ducs*. C'est le père de Louis I, le Comte Amédée VIII († 1451), qui prit le premier ce titre. Or, l'arrière-grand-père d'Amédée VIII, le Comte Aymon, deuxième fils d'Amédée V le Grand et de Sibille de Saint-Bonnet, se rattachait étroitement par sa mère à notre histoire provinciale, car la Maison de Saint-Bonnet était, au XIIIe siècle, l'une des plus illustres entre toutes les Maisons seigneuriales du Forez.

Digitized by Google

science « photographique », n'y tient pas non plus debout. Aux pages 50-55 de l'*Etude* de M. Chevalier, on trouvera, à cet égard, une discussion serrée et rigoureusement technique, où un éminent praticien, M. Hippolyte Chopin, n'en laisse décidément rien subsister. La conclusion qui ressort, sans réplique, de ces cinq pages, c'est que, — comme on dit dans la langue du métier, — « le Suaire n'est pas un *négatif* », et que, par conséquent, « la photographie obtenue par M. Loth ne prouve absolument rien. »

Sur le ton dégagé que prennent aisément les gens sûrs de sonner bientôt la victoire, quelques-uns des tenants de l'opinion adverse avaient, pour ainsi dire, « sommé » M. Chevalier d'avoir à produire des textes. Des textes, *o dii boni!* Mais c'est à pleines mains, c'est par brassées, que le savant chanoine s'est donné le plaisir de leur en distribuer, « tout le long » de sa brochure, sans préjudice de ceux qu'il a accumulés, ainsi qu'en un immense réservoir, dans les soixante pages de l'*Appendice*. Des textes! Il faudra vraiment que ces messieurs soient d'humeur plus qu'exigeante, s'ils ne se déclarent maintenant satisfaits et bien pourvus! Nous n'en voyons guère qu'un seul en effet, qu'il serait encore possible d'ajouter à un dossier déjà si complet et si riche : c'est celui du « reçu » ou « quittance » de la somme qui fut versée ès mains de l'artiste, par Geoffroy de Savoisy et de Lirey, après la livraison de sa pieuse composition sur la célèbre toile. Mais ce texte précieux n'existerait-il point, quelque part, en Champagne ou ailleurs? Et serait-ce donc chose impossible de le trouver?... — N'insistons pas, et hâtons-nous de conclure.

Sans doute, le loyal et inflexible critique a, du même coup, terriblement ébranlé le crédit séculaire de la « tradition » Savoisienne. Mais, vraiment, faut-il donc tant s'en

Digitized by Google

désoler ?... Autant que qui que ce soit, et aussi sincèrement, j'admets, certes, qu'une *tradition* est, en soi et « a priori », quelque chose d'infiniment respectable. A une condition cependant : c'est que, indiscutable à son point de départ, elle s'appuie, avant tout, sur un *fond* solide. Hors de là, ce qu'il plaît à quelques-uns de qualifier de la sorte peut bien être une édifiante « légende » transmise, en effet, de bouche en bouche à travers les âges; mais, une « tradition », au sens critique, rigoureux et scientifique du mot, non pas! Or, nous devons avoir le courage et la sincérité de l'avouer : au lieu de servir les intérêts de la Vérité, les traditions qui, faute de reposer sur une base inattaquable, ne sont que de *prétendues* traditions, lui sont, au contraire, préjudiciables de toute manière. Poser en conservateur à outrance de ces « traditions-là », et vouloir les sauver « quand même » malgré vents et marée, ce n'est peut-être faire preuve ni d'une sagesse bien éclairée, ni même d'une prévoyance élémentaire. Elles jouent, en effet, dans l'histoire, exactement le rôle de l'amoncellement des bagages, au centre de l'armée romaine; et, comme s'exprimaient si énergiquement et si graphiquement les Latins, ce sont proprement des *impedimenta :* rien de plus.

N'hésitons donc pas à le reconnaître : c'est avec des armes bien trempées, non avec des... sabres de bois, que l'on sert efficacement une cause. Celles qu'a employées M. le chanoine Chevalier sont de l'acier le plus pur; et la mâle dignité, la courtoisie « chevaleresque » avec laquelle il les a maniées, ajoute encore un charme à l'intérêt, déjà très vif, de la chaude mêlée à laquelle nous fait assister sa magistrale *Etude*.

J. C.

Digitized by Google

Madame ANTONIA BOSSU

Les lettres lyonnaises sont en deuil. Loin de notre cité, aux bords de la Grande Bleue, en pleine possession d'une intelligence restée très jeune, en plein talent, en pleine renommée, vient de s'éteindre une femme que l'histoire inscrira au livre des lyonnaises célèbres, à côté de Louise Labé et de Louisa Siefert.

Au lendemain de cette mort si brusque, et qui nous fut à tous un coup douloureux, nous avons dit ce que fut cette femme, grande par son cœur et ses qualités, comment en elle les mérites de l'amie allaient de de pair avec ceux de l'écrivain, son accueil si bienveillant (en particulier pour ses jeunes confrères de lettres), sa causerie vivante où passait en éclairs l'amour exalté du beau, et la haute valeur de son œuvre de poète. Mais autant ce nous fut une joie triste de lui rendre spontanément ce public témoignage d'admiration et d'affection, autant nous nous sentons aujourd'hui effrayé devant la tache que nous confie notre distingué directeur : faire revivre, dans des pages qui auront un caractère plus définitif qu'un simple article de journal, la noble figure disparue, tracer d'elle un portrait où les lecteurs à venir puissent retrouver vivants l'œuvre et le poète.

En effet rien n'est difficile à définir comme un talent féminin : généralement la palette d'une femme à des nuances nombreuses et subtiles et dans son œuvre, elle se confesse et se dissimule, la pudeur et la délicatesse combattent sans cesse le besoin de se livrer, de se donner qui est le fond même de la nature féminine. Mme Bossu n'a pas échappé à cette loi commune, et, comme son instrument était d'une infinie

Digitized by Google

souplesse, son vers ému traduit tous les sentiments de son âme, la révèle entière avec toutes les tristesses venues de la vie et toutes les ivresses puisées à l'art; mais si *tout* est dit dans son livre, tout y est dit avec tant de tact et de discrétion que le critique hésite craignant de donner maladroitement un coup de crayon trop accusé :

Chantez toujours vos chants si beaux
Divines compagnes des âmes,
Ils font oublier tous les maux,
Et rallument toutes les flammes,
Chantez toujours, chantez en chœur
Pour mes espérances blessées...
Gardez le secret de mon cœur
O mes pensées!

***

Sa biographie tient tout entière dans ces quelques lignes du beau discours que prononça sur sa tombe son ami Camille Roy, le sympathique président du Caveau: « Saluons la femme dont la vie fut si complète, si utile et si belle, qui en accomplit si hautement tous les devoirs, qui en subit si courageusement toutes les épreuves, qui fut non seulement une épouse et une mère admirables, mais encore une éducatrice et une consolatrice de la foule. »

Femme d'un médecin très connu dont la fin prématurée la laissa veuve de bonne heure, Mme Bossu vécu dès lors en la presque solitude de sa villa « Mon Caprice » à Saint-Rambert, sur les bords de la Saône aux flots paresseux, aux rives verdoyantes, dans ce paysage exquis de l'Ile-Barbe qu'elle a si souvent chanté, en face de ce Chatelard héroïque qui reçut Charlemagne en ses murs.

..... *Antique paysage,*
Tu fais lire à mon cœur le livre du courage
Toi noble Chastelard, *roi campé sur ton roc,*
Fier donjon qui des temps as supporté le choc.
Tu m'apprends à dompter l'humaine inquiétude,
A goûter les fruits doux de l'apre solitude.

Dans ce « doux site hospitalier » où venait la visiter des amis fidèles, en face de la nature, au milieu de ses livres chers, mise à l'abri du

Digitized by Google

rude combat pour la vie, par sa situation de fortune, Mme Bossu vint chercher dans la littérature, la consolation des douleurs éprouvées et cet intime bonheur que le culte de l'art sait donner à ses adeptes.

« Cette femme vaillante se mit en marche vers les hauts sommets à une date de la vie où tant d'autres se préparent au repos, où l'on ne songe pas à se faire semeur de grain, mais à goûter les fruits des récoltes universelles. » (Discours de Camille Roy).

Elle préluda par la publication de nouvelles, de récits de voyages : *Souvenirs d'une Congressiste*, en 1888, où déjà se dessine très nettement son talent : mélange d'observation, de pensée, de mélancolie et d'entousiasme avec, en plus, une pointe de gaîté, d'esprit qui persista dans son caractère, mais qui dans son œuvre s'efface peu à peu, à mesure que la vieillesse et la maladie mettent leurs griffes sur cette âme vibrante qui ne subit jamais leurs joug, resta jeune, mais se meurtri dans cette lutte.

Les Souvenirs d'une Congressiste débutent ainsi :

« Le 23 mars 1888, à 10 heures du soir, je montais, le cœur léger dans le coupé qui devait me conduire à la gare de Perrache, où j'allais prendre le train de nuit pour Marseille.

« Quand je dis le cœur léger, est-ce bien exact ? Oui et non. « Tu vas en Algérie, dans le pays du soleil. Tu quittes la brume lyonnaise pour la lumière, l'hiver pour le printemps », chantait en moi, une voix caressante, et la douce musique de cette voix semblait répondre victorieusement aux plaintes aigres de la brise de mars qui soufflait ce soir là. Pourtant, malgré ces riantes promesses, une mélancolie était au fond de mon cœur, l'étreignant secrètement ! mélancolie de ce qu'on laisse, de ce qui fait la vie de chaque jour : travaux, habitudes, affections, tristesse même... chaîne à laquelle notre *moi* est rivé par de si puissantes attaches ! Heureux de la briser pour un temps et de s'échapper, il souffre cependant de cette rupture. L'inconnu donnera-t-il les joies promises ? Nos curiosités seront-elles satisfaites ? Les choses de demain combleront-elles le vide fait tout à coup par l'absence des choses d'hier ? »

N'est-ce pas déjà la plume qui écrira plus tard que penser c'est :

..... Anéantir le mythe de la joie
Dans les roses glisser pour l'âme, noble proie,
Le venin qui corrompt ou le serpent qui mord,

Digitized by Google

qui a tracé ce début d'une relation de voyage où l'auteur se révèle observatrice avisée et artiste éprise de toutes les beautés et de tous les pittoresques ?

Camille Roy, qui fut un des amis de la première heure, un de ceux qui de leurs conseils, de leur influence ont le plus fait pour l'éclosion et la diffusion du talent de Mme Bossu, remarque que c'est en 1891, au moment où mourait Soulary, que ce talent se dessina, comme si un appel mystérieux du maître avait fait jaillir au jour le poète vivant, mais caché encore en elle.

C'est quelques années plus tard, vers 1893, que, tout jeune débutant dans la littérature, nous reçûmes un mot aimable, d'une fière et élégante écriture, qui nous disait avoir remarqué nos vers et exprimait le désir d'une connaissance. Je voudrais vous peindre Mme Bossu telle qu'elle se révéla pour nous lors de cette première entrevue. Grande, forte, très brune, la physionomie mobile, l'œil vif, scrutateur sans le lorgnon, sans l'ombre de pose, bien qu'elle fut, sinon célèbre, du moins déjà très connue, elle nous apparut alors comme un être tout vibrant d'enthousiasme, éprise au plus haut point d'art et de poésie, mais marquée déjà de cette tristesse que ressentent presque toujours les âmes nobles au contact des petitesses de la vie.

Une active collaboration à un certain nombre de revues et de feuilles lyonnaises, de nombreux succès au *Caveau lyonnais*, à la *Lice chansonnière*, au *Caveau Stéphanois* (premiers prix remportés haut la main) avaient, nous venons de le dire, signalé son nom au public : depuis cette époque, cela a été une constante marche en avant, sans arrêt; sans défaillance. L'*Express*, le *Passe-Temps*, le *Tout-Lyon*, la *Revue Stéphanoise*, publient souvent de ses vers, mais elle se réserve surtout pour la *Revue du Siècle* où on remarquait ses fines et bienveillantes bibliographies, ses portraits si fouillés d'écrivains, tel celui de Pierre de Bouchaud, de Mme Sari-Flégier, ses impressions d'un style élégant, d'une sensibilité charmante, ses nouvelles émues. Il y a là les éléments d'une œuvre considérable. Nous savons que des mains pieuses s'occupent à les réunir et que, joints à ceux qu'elle cachait encore pour les soumettre aux perfectionnements du travail discret et continu, ils constitueront un beau monument littéraire.

La prose de Mme Bossu a toutes les qualités de la poésie, « Même quand l'oiseau marche, on sent qu'il a des ailes », l'harmonie, la grâce, l'abondance des images. Nous ne lui ferons même que le

Digitized by Google

reproche d'être parfois trop poétique, trop fleurie, et d'y perdre ainsi un peu de force, de nervosité.

En même temps que le champ de sa collaboration s'étendait, d'autres succès venaient consacrer aux yeux de tous son talent de poète. C'est en 1878 l'œillet d'argent obtenu aux *Jeux floraux* avec la belle trilogie de sonnets : *La Lumière*.

Dans l'article qu'il lui a consacré (*Revue du Siècle*, mai 1898), M. Aimé Vingtrinier, le savant bibliothécaire de la Ville, raconte comment la distribution des jeux floraux fut pour Mme Bossu, qui y récita elle-même ses sonnets, l'occasion d'un véritable triomphe.

Elle devait encore connaître deux autres de ces jours qui laissent sur l'âme des poètes un rayon de joie glorieuse; c'est la soirée donnée en son honneur par le *Caveau lyonnais*, et l'inoubliable matinée où, devant la statue nouvellement dévoilée de Pierre Dupont, dans le calme jardin des Chartreux où le printemps mêlait son frisson aux chants des oiseaux, M. Fenoux, de la Comédie-Française, dit les belles strophes de l'*Ode à Pierre Dupont*, et où, aux applaudissements de tous, M. Roujon attacha à la poitrine de l'auteur, le ruban violet. Quand je dis *attacha*, je me trompe, c'est nous qui eûmes la joie et l'honneur de placer à cette boutonnière, qui les méritait si bien, les premières palmes.

Entre temps, la publication du beau livre *Au fil de l'eau*, avait porté le nom de Mme Bossu bien au delà des limites lyonnaises, et la presse avait fait à cette œuvre un succès unanime.

N'avions-nous pas raison de dire que la mort prend Mme Bossu en plein talent, en plein succès ? A cette âme profondément féminine ne devait manquer ni les déceptions, ni les froissements qui abondent dans les chemins où marche l'écrivain, mais quelles qu'en aient été les amertumes, n'est-ce pas une destinée heureuse que celle du poète qui sut en si peu de temps moissonner tant de lauriers, se gagner de si profondes sympathies intellectuelles et qui disparaît sans avoir connu la déchéance physique et morale, dont la mort n'est qu'une ascension plus rapide vers ce Bien idéal auquel elle tendait sans cesse; et qui enfin laisse une œuvre assurée de vivre.

*
* *

Au fil de l'Eau a vraiment toutes les qualités qui font les œuvres : forme parfaite, variété dans les rythmes, idées élevées, sentiments délicats et profonds, émotion, unité d'idéal.

Digitized by Google

Que Mme Bossu qui, comme nous l'avons vu, a beaucoup vécu « aux rives de l'Arar » ait eu des raisons spéciales pour donner à son livre de vers ce titre gracieux, c'est ce qui importe peu à la majorité des lecteurs. Ils verront certes, que dans l'âme de ce vibrant poète, les horizons familiers, ces bords ravissants de la Saône dont Lyon est justement fier, ont souvent fait éclore l'idée poétique (*Prologue le Parc abandonné*).

Du flot rêveur de vos rives jolies
Descend en l'âme ouverte à vos mélancolies
Le parfum alangui d'une amoureuse paix.

. . . . . .

Arbres qui vous penchez sur les ondes calines
De la ville en rentrant que de fois j'ai cru voir
Vos souples bras vers moi se tendre dans le soir.

. . . . . .

Doux site hospitalier qui m'est comme un ami
Tendre, mystérieux.....

Mais ils jugeront aussi, avec raison sans doute, que rien ne ressemble davantage au paresseux et délicieux voyage fait en la barque errante au fil de l'eau, que la promenade idéale que nous accomplissons avec le poète parmi ses rêves et ses visions en tournant les pages de son livre, tandis que coule sur nos âmes le flot des vers au rythme berceur.

De même qu' « au fil de l'eau »,on voit défiler les monts et les collines, alternant avec les plaines et les vallées, qu'au velours sombre des bois succèdent les flèches pointues des clochers, au silence le bruit des marteaux, les chansons joyeuses des moissonneurs aux échos tristes des angélus, c'est tout un monde qui passe devant les yeux de notre âme avec les vers de Mme Bossu. Le volume se divise en deux parties : *Poèmes et sonnets, Rondels et chansons.*

Dans la première se manifeste surtout un sentiment très vif de la nature et de ses beautés, non pas une admiration païenne, mais une affection attendrie et profonde. Du reste les païens n'avaient point l'amour de la nature, ni cette tendance à chercher autour d'eux le reflet de leur âme. Les poèmes de Mme Bossu sont des tableaux brossés avec art et sensibilité, mais qui presque tous servent de prétexte à une conclusion philosophique, parfois triste, souvent consolante, car

Digitized by Google

c'est toujours une note d'idéale résignation et de noble pudeur qui s'échappe en dernier ressort de sa lyre.

La brièveté des joies humaines (*Mouches folles, Envolé*), la douceur du souvenir (*Hier, Demain, Sur la mer*) :

Vision de ce qu'on regrette
Qu'éveille la lueur discrète
Au clair miroir qui la reflète.

Mon doux rêve errant vous poursuit
Sur le ruban d'argent qui fuit
Et tremble dans la pâle nuit.

Puis il détache la nacelle
Du souvenir tendre et fidèle
Et, trompant l'absence cruelle.

Par le chemin des flots calmés
S'en va... vers les Edens fermés,
Se blottir au cœur des aimés.

Le besoin incessant d'aimer, la peur instinctive de la vieillesse qui glace le cœur et éteint l'enthousiasme :

Oui, mon cœur sans vieillir fait sa course ici-bas !
Oui, l'âpre soif d'aimer, malgré le jour qui penche,
Reste à ma lèvre aride et jamais ne s'épanche
Même au plus frais ruisseau gazouillant sous mes pas.

Voilà quels sont les sentiments les plus généralement exprimés. Mais à côté de ces élans d'âme qui révèlent le cœur généreux, sincère, fait pour la plus noble vie et qu'attriste toutes les laideurs, les oublis et les déchéances, d'autres pièces, d'une grande beauté, décèlent en Mme Bossu, le penseur : *La Souffrance.*

Souffrance, gloire à toi ! c'est par toi que l'amour
Est entré dans le monde !

Eve qui résout de si noble manière le problème du féminisme, montrant en la femme « l'ombre douce qui va par le rude chemin », faisant pour l'homme « de la clarté d'un geste de sa main. »

Ce poème, très beau malgré quelques longueurs, obtint un 2e prix de l'Académie Florimontane.

Digitized by Google

C'est encore *La Lumière* que nous regrettons de ne pouvoir citer en entier, mais dont nous voulons retenir ces belles images :

Elle va dans l'azur au devant du soleil,
Au grand miroir des mers soyeuses et fleuries
Où son sourire fait éclore des féeries,
Rayonnante elle veut contempler sa beauté.

Et surtout le vers superbe qui les termine :

Elle meurt, succombant à son amour sublime
Sur le bûcher où vient d'expirer le soleil.

Enfin ce sont des tableaux où la pitié domine, *Phèdre, cheval de renfort*, *Rencontres*, deux sonnets d'un heureux contraste et d'une belle facture. La forme ! les citations que nous avons faites prouvent assez à quel point Mme Bossu en était soucieuse. Un bon critique, Emile Trolliet, a dit d'elle (dans ses Médaillons de poètes) : « Généralement Antonia Bossu sait unir la justesse de l'idée à la délicatesse de l'expression » ; et André Rivoire (*Revue de Paris*) : « Mme Bossu ne cherche pas à se faire un style éclatant et bariolé, mais elle a le don précieux d'un lyrisme harmonieux et abondant ; tout éveille en elle une strophe charmante, les êtres, la nature, les sentiments, les idées ; parfois elle s'attarde à de menues et mièvres descriptions ; le plus souvent, elle se plaît à dire des choses précises en vers sonores et fermes », nous ajouterons : sans jamais rien de déclamatoire, ni de violent.

Nous nous sommes attardés longuement à la première partie du volume ; la plus franchement originale est cependant la seconde où, à côté de gracieux rondels, se trouvent des chansons d'une touche très personnelle et qui ont valu à Mme Bossu de nombreux succès. C'est le *Rire*, couronné par le Caveau Stéphanois. *Les Chemins, Jamais adieu* (premiers prix du Caveau Lyonnais).

Aux douces choses de la vie,
A ce qui fait l'âme ravie,
Amour, gaîté, croyance, espoir ;
Aux biens que le soir nous enlève,
A ce qui jamais ne s'achève,
Ne disons pas adieu, mais au revoir.

. . . . . .

Digitized by Google

A ces chimères en allées,
Qui partent du cœur toutes ailées,
Sans crainte de se laisser choir,
Croyant, pauvres oiselets frêles,
Prendre l'infini dans leurs ailes,
Ne disons pas adieu, mais au revoir.

Et cette esquise *Page blanche* où nous sommes fiers de voir notre nom en dédicace :

O toi page qu'on n'écrit pas,
Qui manque, hélas! à notre histoire,
C'est toi seule qu'on voudrait croire
Quand des autres nous sommes las.
Sur maints feuillets d'une voix franche
Nous lisons les mots en faveur!
Argent, Succès!... mais le bonheur?
— C'est le mot de la page blanche.

Voici en quels termes le styliste des *Sonnets en bige,* M. A, Sabatier, appréciait (dans la *Revue du Siècle*), cette partie de l'œuvre de Mme Bossu : « A la lecture de ces chansons, on éprouve une impression de douceur tendre et d'apaisement, note caractéristique de son heureux talent, et il semble bien que dans le domaine si fouillé de la Chanson, elle ait découvert un filon original. Le choix des sujets, dérivés d'inspirations intimes et d'une psychologie d'âme féminime, est très remarquable. Nous ne sommes pas en présence d'un chansonnier, assis sous la tonnelle et célébrant la nature, la gloire et les belles, mais d'un poète élégiaque ayant un moule prosodique de la Chanson adapté les sentiments les plus élevés de sa muse. »

Peut-être pourrait-on discuter ce titre même de *Chansons* pour y substituer celui plus exact de « poèmes à refrains », mais où finit la chanson et où commence l'ode? C'est ce qu'il est plus facile de sentir que de définir, et ce n'est pas, du reste, le lieu de le discuter ici. Si les « chansons » de Mme Bossu seront difficilement chantées, et plus difficilement populaires, si elles n'ont pas cette marque de la vraie chanson d'exprimer un sentiment très simple, très universel, avec un tour particulièrement saisissant, elles sont, du moins, très bien faites pour la diction et sont d'exquis poèmes.

Digitized by Google

Il nous resterait pour achever cette étude de rechercher quelles influences ont contribuér à former l'âme et le talent du poète d'*Au fil de l'Eau ;* nous déterminerions peut-être sans peine que les trois écrivains qui ont agi le plus directement sur elle sont le poète des *Harmonies*, celui des *Vaines Tendresses*, et enfin Rodenbach.

Qu'elle aima l'œuvre des deux premiers, c'est ce qu'il est facile de voir en la lisant ; de Lamartine, sur lequel elle a du reste écrit des pages charmantes, elle avait l'adoration panthéistique de la nature, l'âme rêveuse, l'idéal d'amour, communion plutôt que passion ; de Sully-Prudhomme elle avait la sensibilité et aussi le vers nourri de moelle philosophique ; de tous deux la conception aristocratique de la vie et de l'art.

Mais ce n'est pas sans en goûter profondément le charme triste et poignant, le vers fluide, qu'elle lut le poète des « Vies encloses » et celui-ci eut sans doute signé ce quatrain des *Larmes blanches :*

C'était un jour d'automne idéalement gris,
D'un gris doux, d'un gris pur, d'un gris flou, d'un gris pâle ;
D'un gris couleur de perle inclinant à l'opale
D'un gris fouetté d'azur, ouaté de blancs exquis.

Mais plus encore que l'influence de ces maîtres Mme Bossu subit celui du ciel lyonnais. « Elle incarne, à dit G. de Fusty, l'âme lyonnaise dans ce qu'elle a de plus subtil et de meilleur ; » elle possède en précieux don ce sens du mystère qui est la marque de tous nos grands artistes lyonnais, des Ballanche aux Puvis de Chavannes. « Elle connaît l'idéalisme ardent et inquiet des poursuivants d'inconnu, des rêveurs. » Comme tous ceux qui sont nés au pied de la mystique colline de Fourvière, entre le Rhône profond et la Saône caressante, elle est poursuivie par la pensée de *l'au delà*, et « a bâti sur les hauteurs le temple de son art. »

Elle est bien à nous, et nous serions heureux que le Caveau, dont elle fut membre, prît l'initiative d'un buste à placer auprès de celui des autres poétesses lyonnaises que nous citions en débutant.

*
* *

Résumons-nous : l'auteur voit la nature d'un œil juste ; celle-ci se reflète dans son œuvre en de jolies images. Le symbole abonde dans son

Digitized by Google

vers plein de sentiment et d'idées ; et au-dessus des tableaux évoqués par cette poésie douce et harmonieuse nous sentons planer l'âme du poète, une âme exquise et bonne, ardente et aimante, désireuse de se donner toujours, quand même « assez forte de ses souffrances et de ses douleurs pour avoir pu atteindre le calme du philosophe et la résignation du sage », âme qui s'ouvre large et généreuse comme une voile blanche, à tous les souffles purs, à toutes les nobles brises qui peuvent la faire voguer sur la mer de l'idéal.

Telle fut l'artiste, telle fut la femme. Devant les flots de la Méditerranée qu'elle aimait tant, à l'ombre des cyprès, sous le ciel éclatant de Provence, parmi des chants d'oiseaux et des parfums de roses, son âme de poète a quitté doucement la vie, dans ce Menton qu'elle avait si bien chanté, et est montée auprès du Dieu, en qui restaient ses espérances, sur les ailes de l'harmonie et de l'amour.

Avec le poète Camille Roy, nous dirons à celle que Chebroux appelait une nouvelle Desborde-Valmore : « Vous avez bien rempli votre tâche, dormez en paix sous la terre et vivez dans l'infini. »

Jean BACH-SISLEY.

Voir sur Mme Bossu l'article de M. Vingtrinier *Revue du Siècle*, mai 1898 ; l'Etude de G. de Fusty ; Figures de ce temps, Mme Bossu ; la brochure d'Hippolyte Buffenoir : les Femmes de notre temps.

Digitized by Google

Chronique de Mai 1901

SOMMAIRE. — Le 1er mai. — Le recensement. — Menus faits. — Nécrologie. — M. Pérut. — M. de Saint-Pulgent. — Le général Geytat. — Dans les lettres. — L'*Esperanto*. — L'*Heptateuque* de la Bibliothèque. — Le quai d'Herbouville. — Théâtres et concerts.

Les meneurs socialistes espéraient avoir leur « 1er Mai » à Lyon ; ils en ont été pour leurs frais d'agitation stérile.

Signalons un défilé confus de quelques délégations portant à l'Hôtel de Ville et à la Préfecture de vagues cahiers de réforme, et surtout l'exode de toute la population ouvrière, profitant d'un beau soleil et d'un jour de chômage pour aller jouer aux boules et boire du p'tit bleu dans les guinguettes de la banlieue. Telle fut la journée du 1er mai à Lyon.

Veut-on maintenant connaître les chiffres officiels du dernier recensement ? On verra que l'exode de la population lyonnaise ne se renouvelle pas seulement périodiquement les 1er mai et jours de fête, mais qu'il se produit un mouvement constant d'émigration vers les communes suburbaines où les communications sont maintenant assurées et faciles avec la ville et où surtout la vie est à meilleur marché. Le dernier recensement, accuse pour le département du Rhône, une population totale de 835.157 habitants,

Digitized by Google

soit 672.906 pour l'arrondissement de Lyon et 162.251 pour l'arrondissement de Villefranche, ce qui donne une perte de 4.172 habitants sur le dernier recensement, perte supportée en partie par l'arrondissement de Villefranche. D'autre part, Lyon a perdu 13.000 habitants au profit de sa banlieue, et ce chiffre ne fera que s'accroître quand seront appliquées les nouvelles taxes de remplacement qui succéderont aux taxes d'octroi et qui causent à Lyon une si vive et si légitime émotion.

Il est vrai que tandis que la population décroît, on songe à accroître les circonscriptions politiques : une proposition de loi tend à nous doter d'un septième arrondissement, tandis qu'on créerait en même temps un neuvième canton, composé des agglomérations du Grand-Trou, de Montchat, de Monplaisir et de la Mouche.

Enfin, tandis que Mme Lucien Mangini annonçait aux Hospices de Lyon qu'elle leur léguerait son château et son domaine des Halles, avec une somme de 300.000 francs, pour la création d'un hospice gratuit pour les jeunes filles anémiques ou chlorotiques, de 15 à 30 ans, nées à Lyon ou dans les cantons de Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Symphorien-sur-Coise et l'Arbresle, hospice qui portera le nom de Mangini-Gensoul, un procès retentissant éclate devant le Tribunal civil de Lyon, mettant aux prises M. Loubet, président de la République, MM. Sabran et Mangini, président et membre du Conseil d'administration des Hospices civils de Lyon, tous trois exécuteurs testamentaires de l'héritage de Mme veuve Perret, de Collonges, avec le neveu de celle-ci, M. Dupont de la Tuilerie. Ce procès occupera la chronique pendant plusieurs semaines.

Il est bon d'ajouter que depuis longtemps nous n'avions vu Lyon attirer autant nos hommes politiques.

Digitized by Google

Le 4 mai, M. Guillin, député du Nord, ancien ministre, ancien rapporteur du budget, venait entretenir la Société d'Economie politique, à l'occasion de son banquet annuel, de la canalisation du Rhône.

Le 12, les ministres de la guerre et de la marine, le général André et M. de Lanessan, assistaient à une fête militaire et patriotique.

Le 17, M. Dausset, président du Conseil municipal de Paris, secrétaire-général de la Ligue de la Patrie française, assiste à la réunion plénière des groupes lyonnais à la Taverne Grüber.

Le 26, grand Congrès socialiste révolutionnaire, qui réunit à Lyon — où du reste, ils se livrèrent entre eux aux pugilats les plus acharnés — les héros de la commune, les Vaillant, Allemane, Cipriani, Champi, Camélinat et les chefs du parti de la révolution, Jaurès, Viviani, Sébastien Faure, le nègre Legitimus, etc., etc.

Le 30, M. Doumer, gouverneur général de l'Indo-Chine, prend la parole dans un grand dîner qui lui est offert par la Chambre de commerce.

*
* *

Et maintenant, suivant l'usage, saluons les morts du mois : M. Pérut, qui s'éteignait, le 4 mai, dans sa retraite de la Duchère, Il fut directeur du *Salut Public*, de 1871 à 1891, c'est-à-dire pendant vingt années. Il était né à Privas en 1828, puis il vint à Lyon pour faire ses études de droit et y débuta comme avocat. Mais son goût pour les lettres lui fit abandonner le barreau et le poussa vers le journalisme. En décembre 1871, à la mort de Max Grassis, M. Pérut fut nommé directeur du *Salut Public*. Tout Lyon a connu cette personnalité très sympathique, un peu fébrile parfois,

Digitized by Google

douée d'une imagination si vive que les événements douloureux et affligeants de la politique marquaient d'une empreinte profonde.

Le surmenage de cette vie politique avait laissé, dans l'esprit de M. Pérut, des impressions attristées dont il n'avait pu se défendre. Il quitta la direction du *Salut Public* et se retira à la Duchère, près Lyon. C'est là qu'il s'est éteint, laissant à Lyon le souvenir précieux d'un journaliste consciencieux et éclairé et d'un homme de bien.

Le 9 mai, meurt à Paris un écrivain de talent, membre de la Société des Gens de lettres, M. Fernand de Girodon-Pralon. Ses obsèques ont lieu à Lyon, où réside sa famille. Il est inhumé au cimetière de Loyasse.

Le 15 nous apporte la nouvelle du décès de M. Pierre-Alexis Chambaduc de Saint-Pulgent, chanoine titulaire de la Primatiale, prêtre de la maison des Chartreux, chanoine honoraire d'Auch et de Gap. M. le chanoine de Saint-Pulgent appartenait à une des familles les plus anciennes du Forez. Après avoir étudié la peinture à Paris avec Hippolyte Flandrin, puis à Rome, il avait renoncé à une brillante situation dans le monde pour entrer aux Chartreux. Plus tard, curé de Sainte-Anne de Roanne, puis de Saint-Irénée à Lyon, enfin chanoine titulaire de la Primatiale, M. de Saint-Pulgent laissa partout le souvenir de sa charité active et discrète, de sa bonté souriante et de sa générosité de cœur. Il avait écrit, dans plusieurs publications lyonnaises et notamment dans la *Revue du Lyonnais* des études très intéressantes sur des questions d'art religieux.

Le 19 mai, l'Eglise de Lyon perdait encore M. Jean-Charles Ollagnier, doyen du chapitre, vicare général honoraire.

Je citerai, pour mémoire, la mort, le 16 mai, d'un type

Digitized by Google

lyonnais bien connu de la presse, le père Delaigue, le légendaire gardien de la Morgue, dont le scepticisme gouailleur faisait la joie des badauds fréquentant le ponton branlant du Rhône.

Le 22 mai, mort de M. Joseph Trogher, artiste peintre qui s'était signalé dans les expositions de la Société des Beaux-Arts par des marines et des paysages très remarqués.

Le 25 mai meurt subitement, à Ecully, M. le général Geytat, commandeur de la Légion d'honneur. Le général avait de très brillants états de service. Il était né à Romans, en 1826, et avait fait toute sa carrière dans l'infanterie.

Le 30 juin, s'éteint, après une vie toute de charité éclairée, et de dévouement, Mme Amélie-Caroline de Montpezat, en religion sœur Stéphanie, supérieure des sœurs dites : « de la Marmite. » Sœur Stéphanie avait conservé dans la vie religieuse tout le charme de la haute éducation reçue dans sa famille. On sait que la famille de Montpezat est une des plus anciennes de l'Ardèche. L'humble sœur de la Marmite sera profondément regrettée à Lyon, par la foule des pauvres qu'elle assistait, par les amis sans nombre qu'elle éclairait de ses conseils indulgents et de sa vive intelligence.

Enfin le 31, meurt M. Albin Donat, ancien syndic de la Société des agents de change de Lyon.

*
* *

Le monde des arts et des lettres accuse un mouvement intéressant.

Nos musées s'enrichissent de deux toiles remarquables : une tête de femme de Corot, payée 26.000 francs, et un portrait de femme de Fantin-Latour, acheté 20.000 francs.

Signalons un décret, rendu le 19 mai, qui débaptise la rue Tolozan, pour la nommer « rue Pierre-Blanc » et qui

Digitized by Google

attribue au professeur Ollier la place située entre la Faculté de Droit et des Lettres, les rues Cavenne et des Trois-Pierres et le quai Claude-Bernard.

Le 18 mai, M. Aynard, député du Rhône, vice-président de la Chambre des députés, et dont chacun connait le goût éclairé pour les arts, la haute compétence en cette matière, compétence qu'il a révélée par de nombreuses publications et par ses discours à la Chambre, qui rendit enfin à Lyon et à nos musées de si grands services quand il présidait la Commission municipale des arts, est élu membre libre de l'Académie des Beaux-Arts, en remplacement de M. Philippe Gille, décédé.

Le 31, M. Compayré, recteur de l'Université de Lyon, était élu, à son tour, membre correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques, en remplacement de M. Laurent, décédé. Cette haute distinction honore autant l'Académie que le recteur de Lyon qui en est l'objet.

Avant de parler des œuvres littéraires que nous a apportées le mois de mai, qu'on me permette de dire un mot d'une innovation qui commence à faire une véritable révolution dans le monde des lettres; je veux désigner cette création digne d'études, *L'Espéranto*, sorte de langue universelle dont se préoccupent les savants. Je me garderai bien de la recommander encore; il faut attendre les résultats de cette audacieuse tentative. Mais il suffira de dire qu'elle compte comme adeptes convaincus: M. Offret, professeur de minéralogie théorique et appliquée à la Faculté des Sciences à Lyon; à Paris, M. Noblemaire, directeur de la Compagnie P.-L.-M.; MM. Ballif, président du Touring-Club de France, Paris, directeur de l'Ecole commerciale de Paris; Marius Duché, président de la Chambre de Commerce française de Londres, général Sebert, etc., etc., pour mon-

Digitized by Google

trer que cette langue nouvelle, créée en 1887, à Varsovie, par le docteur Zamenhof, qui prétend offrir une langue facile à retenir en un mois, et qui, par ses racines simples et logiques, se parlera dans tout le monde civilisé, mérite l'attention des lettrés.

En attendant que *L'Esperanto* soit devenue la langue courante, nous signalerons les études écrites en bon français et publiées autour de nous.

M. Joseph Serre, un de nos excellents poètes lyonnais, fait paraître : *Les deux ailes de l'Ame*,

Dont l'une est la pensée et dont l'autre est l'amour...

ainsi que le chantait Victor Hugo, à qui M. Joseph Serre emprunte l'épigraphe de son livre.

Mélancolique et rêveur, le poète lyonnais prête son âme aux choses et poursuit dans l'idéal son rêve étoilé. Il chante la Providence, l'homme et la nature, le « Rossignol » et la petite « Mésange bleue », les « Hirondelles » et les « Cygnes », le « Lac » et le « Mont-Blanc ». Le vers est toujours impeccable dans la forme et inspiré par la poésie idéaliste. Je citerai encore, avant de parler des études intéressant notre histoire locale, une traduction charmante, pleine de fraîcheur, publiée chez Nouvellet, à Lyon, et faite par Mlle Marguerite de Malval, du livre américain, *Pied Léger*, du père Francis Finn. Cette traduction montre combien Mlle de Malval a su comprendre la vigueur et les particularités de la langue anglaise pour les rendre avec toute leur saveur en français. Le roman qu'elle nous offre est l'histoire curieuse d'une éducation américaine que chacun pourra lire avec intérêt et avec fruit.

Songeons maintenant aux documents d'histoire.

Voici d'abord le premier volume des *Délibérations des Corps*

Digitized by Google

municipaux de la Ville de Lyon, pendant la période révolutionnaire, publié par l'Administration municipale, qui a paru déjà, par extrait, dans le *Bulletin Municipal* et qu'on peut se procurer à l'Hôtel de Ville de Lyon, 1er bureau. Ces documents, un peu ardus parfois, ont pour notre histoire une grande valeur et forment un complément indispensable aux publications si importantes fournies déjà par M. Guigues, archiviste, sur la Révolution à Lyon.

Puis voici la suite du *Dictionnaire illustré des Communes du Rhône*, par MM. de Roland et Clouzet.

De M. Charléty, le distingué professeur de la Faculté des Lettres, *Le Voyage de Louis XIII à Lyon, en 1622*.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon vient de faire paraître quatre volumes qui rassemblent tous les discours et travaux présentés, il y a un an, à l'occasion de son deuxième centenaire. Je passe les trois premiers volumes dont la *Revue du Lyonnais* s'est déjà occupée et j'arrive au quatrième qui est la reproduction, le texte transcrit, complété, rectifié, d'une version manuscrite et latine de deux livres de la Bible, remontant au ve et peut-être au ive siècle, et faisant suite aux cinq livres du Pentateuque déjà publiés en 1881 ; œuvre maîtresse qui fera date dans l'histoire des livres. Aujourd'hui est ainsi complété l'*Heptateuque*, c'est-à-dire l'ensemble des sept livres de la Bible, manuscrits précieux, uniques, que possède la Bibliothèque de Lyon.

On sait que le fameux Libri, inspecteur général des bibliothèques de France, avait dérobé à notre Bibliothèque 64 feuillets sur les 200 qui composaient le manuscrit, et les avait vendus à Lord Ashburnam, qui publia à Londres, en 1868, deux volumes de la Bible. On s'aperçut alors de la parenté de ces manuscrits avec ceux de la Bibliothèque de

Digitized by Google

Lyon, et ils lui furent rendus. C'était le Pentateuque de l'ancienne bibliothèque du chapitre de Saint-Jean. Aujourd'hui, M. Ulysse Robert, qui avait publié les cinq premiers livres, vient de publier les deux autres, provenant, on le sait, de la collection de Verna. L'Académie de Lyon, en lui décernant le prix Chazières, a permis à M. Ulysse Robert de de compléter l'*Heptateuque Lyonnais*.

Nous avons eu le plaisir de recevoir le dernier volume des *Annales de l'Union Architecturale de Lyon*. On y trouve le récit, avec croquis excellents, de l'excursion pittoresque, dirigée par la Société, sur Salles en Beaujolais, ancien siège du chapitre noble des chanoinesses-comtesses. Au passage, Villefranche fournit son appoint avec d'intéressants dessins; puis vient le château de Saint-André, à Châtillon-d'Azergues. C'est ce qui s'appelle joindre l'agréable à l'utile.

J'en dirai autant du premier fascicule que fait paraître l'*Office international des Collectionneurs*, qui vient de se créer à Lyon, et que nous attendrons à l'œuvre.

Un instituteur, M. H. Chailly, de Chazay-d'Azergues, nous a fait parvenir une très jolie plaquette, *Chazay-d'Azergues et sa légende*. Nous avions déjà l'histoire de Chazay, par l'abbé Pagani ; l'étude de M. Chailly est plus succincte. Elle n'en contient pas moins certains documents anciens et inédits que l'auteur, comme instituteur et comme secrétaire de la mairie, pouvait consulter mieux que tout autre.

Enfin, j'annoncerai la prochaine apparition d'un volume appelé à être lu par de nombreux Lyonnais : *Dix-huit années de scolasticat et de régence dans diverses maisons de la Compagnie de Jésus*, par l'abbé Jules Romette.

C'est encore une page d'histoire qui revit avec ces vestiges de l'ancien quai d'Herbouville, que des travaux de construction d'égout viennent de mettre à jour en face le n° 15 du cours d'Herbouville.

Digitized by Google

Un de nos archéologues les plus érudits, M. Steyert, nous a donné, à ce sujet, d'intéressants renseignements.

Ces restes sont ceux de l'ancien quai qui a précédé celui qui existe actuellement.

Dans l'antiquité, outre la grande voie du Rhône, établie par Agrippa, et qui traversait le plateau de la Croix-Rousse, il y eut une route qui remontait la rive droite du Rhône. Elle fut construite par Claude, l'an 43 de notre ère, en même temps que les voies abrégées d'Aquitaine et de Vienne. On en a retrouvé la 119e borne au camp de la Valbonne.

Au commencement du XVIe siècle, lorsque le danger d'une attaque du côté de la frontière allemande, dont nous étions voisins, nécessita la construction des remparts couvrant la ville de la Saône jusqu'au Rhône, un énorme bastion, dont le pied baignait dans le Rhône, fut établi en travers de cette route et la supprima,

Plus tard cependant, au milieu du XVIIIe siècle, l'usage des voitures s'étant généralisé, l'accès de la route de la Croix-Rousse, la seule qui existât praticable pour les mulets, devint absolument insuffisante. On songea donc à rouvrir la voie le long du Rhône et, en 1769, après avoir démoli le vieux bastion qui était inutile, on construisit un quai ; c'est celui que l'on vient de découvrir. Mais, comme il était formé d'un mur perpendiculaire, il n'offrait pas une résistance suffisante à l'action du fleuve dont le courant venait le frapper directement avec violence. Pour remédier à ce danger, en 1809, sous l'administration de M. d'Herbouville, on construisit un second quai, non plus perpendiculaire, mais en glacis et qui, empiétant sur le fleuve, donna à cette nouvelle voie une largeur double de la première et telle qu'elle est aujourd'hui.

Digitized by Google

*
* *

Enfin, quelques notes à glaner à travers nos théâtres.

Le 1er février, M. Coquelin cadet et Mlle Esquilar viennent nous donner, aux Célestins, *Le Gendre de M. Poirier*, la vieille et toujours jeune comédie d'Emile Augier et de Jules Sandeau. Le 9, à la Scala, excellente soirée avec *Petit Loulou* et *Œdipe voit*. Le 10, aux Célestins, première de *Petits Chagrins*, comédie de Maurice Vaucaire.

Le 14, grand succès pour Sarah Bernhardt et pour Coquelin aîné, avec l'*Aiglon* au Grand-Théâtre; salle archicomble avec des toilettes printanières rassemblées à l'occasion de la journée fashionable du Grand-Camp. Le 17, la Philharmonique de Berlin est acclamée au Casino. Le 20, première de *La Poupée* aux Célestins.

Signalons enfin l'amusante soirée du Guignol classique offerte, le 9 mai, par l'Union des Femmes de France.

Ne vous semble-t-il pas que, malgré ces chaleurs torrides, nos théâtres ont encore fourni une belle carrière ?

Pierre VIRÈS.

Digitized by Google

TABLE DU XXXIe VOLUME

HISTOIRE DE LYON ET DE SES ENVIRONS

La Direction. — A nos lecteurs 5
Joseph Vingtrinier. — La Chapelle de Saint-Roch à Choulans 8, 81, 194, 290
Georges Guigue. — La Verrerie de Roanne 54
J.-B. Vanel. — Saint-Rambert-sur-Loire et son nouvel historien. 114
Joseph Bonnel. — L'Académie de Lyon pendant la période révolutionnaire 401
Pierre Virès. — Chronique du mois... 72, 152, 231, 315, 390 468

VARIÉTÉS HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

Joseph Berger. — Un fusil qui a peur; souvenir du siège de Belfort 128
Ferdinand Brunetière. — La Pléiade française; l'Ecole lyonnaise. 161
Léon Galle. — Autour d'une polémique; le pape Innocent V et l'Evêque de Nancy 218 367
Une remarquable bibliothèque de l'antiquité... 311
J. C. — La fausse relique de Turin 451

ARCHÉOLOGIE, ANTIQUITÉS

Gabut. — Château Saint-Pierre de Pizey 41
— Archéologie primitive; notes explicatives 213

BEAUX-ARTS

L. T. de M. — Chez nos artistes 65
Natalis Rondot. — Pierre Eskrich, peintre et tailleur d'histoires au XVIe siècle 241, 321
Pierre de Bouchaud. — La sculpture à Rome de l'antiquité à la Renaissance 269, 355, 428

Digitized by Google

POÉSIE

Hugues VAGANAY. Triptyque de sonnets sur Lyon..... 134
— Deux sonnets sur Lyon..... 226
J. BACH-SISLEY. — L'amour et l'amitié..... 309

BIOGRAPHIE

REURE. — L'Ecrivain Claude du Verdier 26, 100, 205
Dr J. ARTAUD. — Le professeur Ollier 179
Paul ROUGIER. — La vie et les travaux de M. l'abbé Guinand... 262
J. BACH-SISLEY. — Madame Antonia Bossu..... 457

BIBLIOGRAPHIE

Clémence M***.— *Brumes grises et rayons bleus*, par Mlle Marcelle C. 138
Georges TRICOU. — *Le violon, sa pédagogie, son travail*, par Henry Chabert..... 142
Léon GALLE. — *Dun, autrefois, aujourd'hui*, par les abbés Muguet et Mouterde et Jean Virey. 142
A. POIDEBARD. — *La condition des Juifs en France depuis 1789*, par Henry Lucien-Brun..... 228
L. T. DE M. — *L'Ecole buissonnière*, par Claudius Prost 230
— *Un Parisien en Vivarais*, par Jean de Montparnasse 230
REURE. — *L'inscription autunoise de l'Ichthys*, par Otto Pohl; traduit de l'allemand, par J. Déchelette..... 313
X. — *Episodes des guerres de la Ligue dans le Forez*, par M. l'abbé Reure..... 382
Revue de la Presse..... 70, 151
Revue lyonnaise des Revues 312

SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Art de Lyon ... 145, 383
Société littéraire, historique et archéologique de Lyon . . 149, 386
Commission municipale archéologique du « Vieux Lyon »..... 389

PLANCHES HORS TEXTE

Le Pont du Change, eau-forte de J. Drevet..... 5
Portrait du professeur Ollier..... 179
Portrait de M. l'abbé Guinand 262

Le Gérant : P. BERTHET.

Imp. Mougin-Rusand, Waltener & Cie, sucrs, rue Stella, 3, Lyon.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05521 9953

Digitized by Google

Digitized by Google